



DPAM L

Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV")
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ("OPCVM")

Rapport Annuel Révisé
au 31 décembre 2023

R.C.S. Luxembourg B 27.128

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus comprenant les fiches signalétiques de chacun des compartiments et sur base des informations clés pour l'investisseur ("Informations Clés"). Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

DPAM L

Sommaire

Organisation	4
Informations générales de la SICAV	7
Rapport du Gestionnaire	14
Rapport Glass Lewis - IVOX.....	46
Rapport d'audit.....	48
Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2023	51
Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023.....	52
Etat du patrimoine au 31 décembre 2023	53
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023	81
Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023.....	111
Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023.....	233
Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023.....	248
Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023.....	264
Changements intervenus dans le nombre d'actions.....	273
Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action	295
Notes aux états financiers au 31 décembre 2023	313
Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2023	342

DPAM L

Organisation

Siège Social :

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Date de constitution :

23 décembre 1987

Conseil d'Administration du Fonds :

Président :

- France COLAS, Directeur, (Jusqu'au 2 novembre 2023)
Degroof Petercam Asset Services S.A.

Membres :

- Peter DE COENSEL, Directeur
Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Philippe DENEFF, Directeur
Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Sophie DOCCLO, DPAM intragroup Coordinator
Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Yvon LAURET, Administrateur indépendant
- Jean-Michel LOEHR, Administrateur indépendant
- Thomas MURILLO
Degroof Petercam Asset Management S.A.

Société de Gestion :

Degroof Petercam Asset Services S.A.
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Gestionnaires :

Degroof Petercam Asset Management S.A.
18, rue Guimard, B-1040 Bruxelles

DPAM Succursale FRANCE, (Jusqu'au 3 février 2023)
44, rue de Lisbonne, F-75008 Paris

Pour les compartiments BONDS EUR SHORT TERM, CONVERTIBLE EUROPE (jusqu'au 3 février 2023) et
CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (jusqu'au 3 février 2023).

Banque Dépositaire et Agent Payeur :

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Domiciliaire et Administration centrale :

Degroof Petercam Asset Services S.A.
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

DPAM L

Organisation

Auditeur :

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

Représentant et Domicile de Paiement :

Marcard Stein & CO AG Hambourg
36, Ballindamm, D-20095 Hambourg
Allemagne

Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG
1, Am Belvedere, A-1100 Vienne
Autriche

Banque Degroof Petercam S.A.
44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles
Belgique

Allfunds Bank S.A.U.
n°7, Calle de los Padres Dominicos, E-28050 Madrid
Espagne

Caceis Bank France
1-3, place Valhubert, F-75013 Paris
France

Société Générale London Branch
Exchange House, 12 Primrose Street, Londres EC2A 2EG
Grande Bretagne

Allfunds Bank S.A.
Via Bochetto 6, I-20123 Milan
Italie

SGSS S.p.A
Via Benigno Crespi 19A - MAC2, I-20159 Milan
Italie

Agent payeur en Suisse
Banque Cantonale de Genève
17, Quai de l'Île, CH-1204 Genève

Représentant en Suisse
ACOLIN Fund Services A.G.
50, Leutschenbachstrasse, CH-8050 Zurich

DPAM L

Organisation

Correspondant centralisateur :

Caceis Bank France
1-3, place Valhubert, F-75013 Paris

DPAM L

Informations générales de la SICAV

DPAM L (la "SICAV") a été constituée le 23 décembre 1987 sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) à compartiments multiples de droit luxembourgeois pour une durée indéterminée. A la date du rapport, la SICAV est soumise à la loi du 10 août 1915 et ses lois modificatives relatives aux sociétés commerciales, à la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 (la Loi de 2010) concernant les Organismes de Placement Collectif ainsi qu'aux dispositions de la directive 2009/65/CE, telles que modifiées.

Les publications sont effectuées dans le Recueil Electronique des Sociétés et Associations (RESA) accessible sur le site du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'acte de constitution de la SICAV a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le 17 février 1988 et les statuts modifiés pour la dernière fois par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2017 ont été publiés au Registre Electronique des Sociétés et Associations (RESA).

La SICAV a désigné DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES S.A. en tant que société de gestion afin que celle-ci exerce, de manière globale, l'ensemble des fonctions de gestion collective de portefeuille visées à l'Annexe II de la Loi de 2010, à savoir la gestion de portefeuille, l'administration et la commercialisation des titres de la SICAV.

Au 31 décembre 2023, les compartiments suivants sont opérationnels :

- DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED libellé en EUR
- DPAM L BONDS HIGHER YIELD libellé en EUR
- DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH libellé en EUR
- DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM libellé en EUR
- DPAM L PATRIMONIAL FUND libellé en EUR
- DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD libellé en EUR
- DPAM L GLOBAL TARGET INCOME libellé en EUR
- DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX libellé en EUR
- DPAM L BONDS EUR SHORT TERM libellé en EUR
- DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE libellé en EUR
- DPAM L BONDS CORPORATE EUR libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX libellé en EUR
- DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX libellé en EUR
- DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX libellé en EUR
- DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL libellé en EUR
- DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE libellé en EUR
- DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026 libellé en EUR

DPAM L

Informations générales de la SICAV

Les compartiments DPAM L CONVERTIBLE EUROPE et DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE ont été liquidés en date du 3 février 2023.

Le compartiment DPAM L BONDS EUR SELECTION a été liquidé en date du 29 septembre 2023.

Pour les compartiments actuellement offerts à la souscription, les classes d'actions suivantes peuvent être émises :

Actions de classe A : actions de distribution offertes au public.

Actions de classe A CHF : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A » par le fait qu'elles sont libellées en franc suisse.

Actions de classe A CHF Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe A EUR Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de classe « A » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe A USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe B : actions de capitalisation offertes au public.

Actions de classe B CHF : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait qu'elles sont libellées en francs suisse.

Actions de classe B CHF Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe B EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de classe « B » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe B LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement, par un ou plusieurs contrats « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) et qu'elles ont une commission de gestion différente.

Actions de classe B USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe B USD Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B USD » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe B BIS USD Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

DPAM L

Informations générales de la SICAV

Actions de classe E : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A » par le fait qu'elles sont réservées à des investisseurs institutionnels dans le sens de l'article 174 (2) de la Loi de 2010.

Actions de classe E CHF : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « E » par le fait qu'elles sont libellées en franc suisse.

Actions de classe E CHF Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « E CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe E EUR Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « E » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe E USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « E » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe F : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait qu'elles sont réservées à des investisseurs institutionnels dans le sens de l'article 174 (2) de la Loi de 2010.

Actions de classe F CHF : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par le fait qu'elles sont libellées en francs suisse.

Actions de classe F CHF Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe F EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe F LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et , (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Actions de classe F BIS USD Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

Actions de classe F USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions classe I : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « E » par le fait (i) qu'elles sont réservées (i) aux investisseurs institutionnels ou professionnels pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire et par le fait (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Actions classe I EUR Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « I » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

DPAM L

Informations générales de la SICAV

Actions classe I USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « I » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions classe J : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait (i) qu'elles sont réservées (i) aux investisseurs institutionnels ou professionnels pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire et par le fait (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Actions classe J EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « J » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions classe J USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « J » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions classe L : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (ii) une autre commission de commercialisation maximale et (iii) une commission de gestion qui peut être différente.

Actions L EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « L » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions classe L USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « L » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions classe M : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, et (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire et par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente. Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le(s) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Actions classe M EUR Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « M » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions classe M USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « M » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions classe N : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, et (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaires et par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente. Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de

DPAM L

Informations générales de la SICAV

gestion et les droits de garde prélevés sur le(s) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Actions classe N EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « N » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions classe N USD: actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe N par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe P : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par l'absence
(i) de commission de gestion et
(ii) de montant minimum de souscription initial et par le fait qu'elles sont (i) réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et
(ii) réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Actions de classe P EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « P » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe V : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A » par le fait
(i) qu'elles peuvent être offertes, à la discrétion de la Société de gestion, à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg,
(ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et
(iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Actions de classe V CHF : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « V » par le fait qu'elles sont libellées en franc suisse.

Actions de classe V CHF Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « V CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe V EUR Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « V » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe V USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « V » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe V BIS USD Hedged : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « V USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

Actions de classe W : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B » par le fait
(i) qu'elles peuvent être offertes, à la discrétion de la Société de gestion, à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg,

DPAM L

Informations générales de la SICAV

- (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et
- (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Actions de classe W CHF : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « W » par le fait qu'elles sont libellées en franc suisse.

Actions de classe W CHF Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « W CHF » par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse.

Actions de classe W EUR Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « W » par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro.

Actions de classe W USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « W » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Actions de classe W BIS USD Hedged : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « W USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

Actions de classe Z : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « F » par le fait qu'elles sont réservées

- (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR et par
- (ii) une commission de gestion différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

Les dividendes à payer en relation avec toute classe de distribution pourront, à la demande de l'actionnaire concerné, être payés à celui-ci en espèces ou moyennant attribution de nouvelles actions de la classe concernée.

Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de chaque compartiment de la SICAV est effectué chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg ("Jour d'Evaluation") et correspond à une Valeur Nette d'Inventaire qui sera datée de ce Jour d'Evaluation mais calculée le jour ouvrable bancaire suivant ce Jour d'Evaluation.

En ce qui concerne le Jour d'Evaluation de DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX et seulement à partir du 1er juin 2022, si un marché (en ce compris le Shenzhen ou le Shanghai Hong Kong Stock Connect) représentant 10 % ou plus de la taille du compartiment est fermé, le Jour d'Evaluation sera le premier jour ouvrable bancaire suivant. Il en va de même lorsque plusieurs marchés représentant ensemble 10% ou plus de la taille du compartiment sont fermés.

La Valeur Nette d'Inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat des actions (de chaque compartiment) sont disponibles chaque jour ouvrable au siège de la SICAV et pour la Suisse chaque jour ouvrable à Genève auprès du Représentant BANQUE DEGROOF PETERCAM (SUISSE) S.A., Genève (pour les compartiments concernés).

DPAM L

Informations générales de la SICAV

La SICAV publie, à la fin de chaque année, un rapport annuel révisé par l'auditeur et, à la fin de chaque semestre, un rapport semestriel non révisé. Ces rapports financiers contiennent entre autres des états financiers distincts établis pour chaque compartiment. La devise de consolidation est l'Euro.

Les documents suivants sont tenus à disposition du public au siège social de la SICAV ou sur le site internet <https://funds.degroofpetercam.com> :

- les statuts de la SICAV ;
- le Prospectus de la SICAV (en ce compris les fiches signalétiques des compartiments de la SICAV) ;
- les Informations Clés (par compartiment et par classe d'actions) ;
- les rapports financiers de la SICAV.

Une copie de la convention conclue avec le Gestionnaire de la SICAV peut être consultée sans frais au siège social de la SICAV.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

En 2023, les actions mondiales ont affiché une performance positive de 16,2 % en euro (hors dividendes). Par région et en devise commune (euro), les actions américaines ont surperformé les autres régions, terminant l'année à + 21 %. Les actions émergentes ont fini l'année en queue de peloton, affichant une performance de seulement 3,6 %, à cause de la performance négative des actions chinoises. Les actions européennes ont progressé de 12,7 %, soit une performance proche des actions japonaises (+13,3 %). Après une année 2022 difficile pour les actions technologiques, le Nasdaq composite est sorti gagnant en 2023 (+ 43 % en dollars). Le Dow Jones a atteint un nouveau record historique, tandis que le S&P500 a terminé l'année à 56 points de base de son record de clôture de janvier 2022. La tendance pour le S&P500 était généralement à la hausse, bien que les actions se soient repliées au troisième trimestre (et aient touché le fond fin octobre) avant de se redresser à la fin de l'année. Les hausses considérables de plusieurs méga-capitalisations technologiques (surnommées les "Magnificent Seven") ont largement contribué à la performance globale de l'indice, et l'étroitesse du marché est restée une préoccupation persistante pendant une grande partie de l'année. L'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle a été un thème majeur parmi les valeurs technologiques. Les rendements des bons du trésor américain à 10 ans ont terminé l'année en dessous de 4 %, soit un niveau globalement similaire à fin 2022. Les rendements ont baissé en mars en raison de la crise bancaire, puis ont augmenté jusqu'en octobre, parallèlement au mantra "plus haut pour plus longtemps" de la Fed, et ont enfin chuté de manière notable en fin d'année. En zone euro, tous les segments obligataires étaient dans le vert après une année 2022 négative. Le dollar a affiché une baisse annuelle pour la première fois depuis 2020.

Etats-Unis

Au cours de l'année écoulée, les investisseurs ont tablé sur un revirement de la politique monétaire de la Fed en réponse à de meilleurs chiffres d'inflation, alors que les dépenses des consommateurs américains et les bénéfices des entreprises sont restés résilients. En bref, les craintes d'un atterrissage brutal ont cédé la place à un consensus économique plus large d'un atterrissage en douceur ou d'une absence d'atterrissage. La politique monétaire américaine était au cœur de l'histoire de 2023. Durant l'été 2023, la Fed continuait d'exprimer largement son mantra "plus haut pour plus longtemps" et le marché débattait de la question de savoir où se situerait le plafond. La réunion de la Fed de décembre 2023 (y compris la projection médiane des membres de la Fed tablant sur une réduction de taux de 75 points de base en 2024), a marqué le point d'inflexion dans la politique monétaire américaine et a déclenché une hausse des actions et une baisse des rendements des bons du Trésor qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Un élément clé de la prise de décision de la Fed a été la poursuite des progrès dans la baisse de l'inflation vers l'objectif de 2 %. Alors que l'inflation globale en glissement annuel a culminé à 8,9 % en juin 2022, ce chiffre est tombé à 6,4 % en décembre 2022 et à 3,1 % en novembre 2023. L'inflation de base a quant à elle ralenti à 4,0 % en glissement annuel dans le rapport de novembre.

Zone euro

L'économie de la zone euro a pratiquement stagné durant l'année. L'économie allemande a déçu par rapport au reste de la zone euro. Les indicateurs de confiance du secteur manufacturier sont restés sous la barre des 50 (qui délimite l'expansion de la contraction) durant l'année. L'activité du secteur des services, qui était restée résiliente jusqu'à l'été, a commencé à s'essouffler en fin d'année. Malgré l'absence de croissance économique, le marché du travail s'est montré résilient. Le taux de chômage s'est maintenu à un niveau historique faible. L'inflation a poursuivi sa tendance baissière tout au long de l'année. L'inflation de base a finalement atteint un point d'inflexion en avril et s'établissait à 3,6 % en novembre. L'inflation générale avait même baissé à seulement 2,4 % en fin d'année. La Banque Centrale européenne a continué d'augmenter ses taux directeurs durant l'année, bien qu'à un rythme moindre qu'au second semestre 2022. En septembre, le taux de dépôt atteignait 4 %. La BCE a ensuite laissé ce taux inchangé durant le reste de l'année.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Japon

La croissance économique du Japon était assez robuste en première partie d'année, puis est devenue négative au 3ème trimestre (en variation trimestrielle). Au 3ème trimestre 2023, la croissance économique s'établissait toutefois à 1,6 % en glissement annuel. 2023 a été marquée par une forte dépréciation du yen par rapport à l'euro et au dollar. Au cours de la période, le rendement des obligations d'état à 10 ans a augmenté, passant de 0,41 % à 0,59 % en raison de la plus grande flexibilité de la Banque centrale du Japon dans la fixation du taux à 10 ans. Début novembre, le taux japonais à 10 ans avait même atteint 0,95 %. Le yen s'est fortement déprécié durant la période.

Marchés émergents

Le gouvernement chinois a décidé de lever les restrictions Covid en décembre, ce qui a permis à l'activité économique de rebondir durant le 1er trimestre 2023. La croissance économique ralentissait déjà au 2ème trimestre 2023, puis les indicateurs de confiance des entreprises indiquaient que l'activité rebondissait légèrement en fin de 3ème trimestre, grâce aux différentes mesures de soutien prises par le gouvernement chinois. Durant l'année, le secteur immobilier chinois était en grande difficulté dû à la baisse des nouvelles constructions et au problème d'endettement des acteurs de ce secteur. Dans les autres pays émergents, en fin de période, la récession manufacturière perdurait dans les pays de l'Europe émergente, tandis que ce secteur renouait avec l'expansion en Amérique Latine. Certaines banques centrales ont entamé un cycle de baisse de taux en réponse au ralentissement de l'inflation. Ce fût le cas du Brésil, de la Pologne et de la République Tchèque.

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 8,45 % en 2023.

Les marchés financiers ont connu une année faste, et tant les actions que les marchés obligataires ont récupéré une grande partie du terrain perdu en 2022. Ce revirement s'est appuyé sur un revirement étonnamment solide, alors même que les prévisionnistes annonçaient une récession à la mi-2023. Aux États-Unis, la croissance du PIB réel (en glissement trimestriel) a dépassé 5 % au 3e trimestre, une performance exceptionnelle, éclipsant ainsi la faiblesse des économies européennes, tandis que la réouverture de la Chine n'a pas produit pleinement les effets escomptés.

La politique budgétaire est restée favorable tout au long de l'année malgré une année supplémentaire de polarisation croissante et d'accords de dernière minute sur les plafonds de la dette et la mise à l'arrêt des services publics. Les tensions géopolitiques se sont enflammées, le conflit militaire au Moyen-Orient et les relations entre les États-Unis et la Chine étant les principales causes de préoccupation des marchés. Le pétrole n'a pas tiré avantage du conflit ni des baisses de production de l'OPEP+, tandis que l'or a brillé parmi les matières premières. L'idée d'une « immaculée désinflation » a été la principale cause de la performance exceptionnelle des marchés financiers sur les deux derniers mois de l'année. L'annonce de « baisses de taux à venir » par la Fed, qui martelait jusque-là l'idée de « taux plus élevés pendant plus longtemps », a été la cerise sur le gâteau de 2023.

Les marchés des taux d'intérêt ont connu une année 2023 très volatile mais ont terminé l'année en légère hausse seulement par rapport à leur point de départ. Les taux à 10 ans allemands ont même baissé en 2023 malgré la hausse des taux d'intérêt à un niveau record de 4 % par la BCE. Les ventes massives du milieu

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

d'année s'expliquent par la persistance de prévisions toujours dures dans le chef des banques centrales, la résilience de la croissance malgré le pic d'inflation, une rétrogradation du crédit américain et les craintes concernant la volonté et la capacité des marchés à absorber un déficit américain en augmentation constante. Un pic intrajournalier à 5 % des taux américains à 10 ans vers la mi-octobre a marqué le début d'un revirement, la Fed commençant à avaliser des « réductions d'assurance » afin de garantir un atterrissage en douceur de l'économie. Le changement de discours des banques centrales et la baisse cyclique des marchés de l'emploi, validant l'idée d'une immaculée désinflation, ont favorisé l'une des plus fortes poussées d'assouplissement des conditions financières. Les marchés Investment Grade (« IG ») en euros ont également connu une année 2023 solide, avec leurs meilleurs rendements totaux depuis 2014. Les gains de 2023 ont été générés en majeure partie sur la dernière partie de l'année, les marchés anticipant un assouplissement de près de 150 points de base par la BCE en 2024. L'immobilier s'est placé en tête des performances, et les valeurs financières ont surperformé les non financières malgré les difficultés du secteur bancaire américain. La décision de descendre dans la qualité de crédit a été heureuse puisque le haut rendement a surperformé l'IG et que les BBB ont surperformé sur une base ajustée selon la duration.

Nous avons commencé l'année avec une position sous-pondérée sur la duration, qui s'est convertie en une surpondération de conviction élevée au cours de l'été. La duration en EUR a été augmentée en raison des taux réels intéressants et de la perspective d'un ralentissement économique. Nous avons réduit cette surpondération après le net redressement de novembre-décembre. Les écarts de swap se sont redressés de concert avec les taux. Notre prédilection pour l'IG BBB en euros s'est révélée un choix heureux. Dans le cadre de notre allocation sectorielle aux marchés IG en euros, nous avons tiré avantage du maintien et de l'augmentation de notre exposition aux obligations immobilières (construite autour de la logistique et de la vente au détail), qui avaient connu une année 2022 catastrophique. Notre conviction élevée sur les banques irlandaises, espagnoles et italiennes a été le principal moteur d'un effet de sélection très fort dans ce segment. Nous avons également surpondéré le segment subordonné, avec des surpondérations dans les banques de niveau 2 inférieur, sur des prévisions d'émissions limitées et leur faible coût par rapport aux obligations non privilégiées de premier rang, et une surpondération dans les valeurs hybrides non financières.

La sélection de crédits dans le capital hybride a contribué à la performance, tant dans la dette subordonnée non-financière que financière. Le choix de titres comme Netflix ou VGP (immobilier logistique) a été favorable.

Politique future :

Nous pensons qu'un parti-pris en faveur d'une duration longue reste justifié, mais nous devons adopter une approche plus tactique étant donné l'incertitude qui entoure les nombreux événements politiques à venir en 2024. L'inflation va continuer de baisser, favorisant encore plus ce positionnement. Notre prédilection pour une exposition au marché du crédit reste intacte dans l'euro étant donné les valorisations intéressantes et les bilans solides sur l'ensemble du marché. Des bénéfiques résilients couplés à un retour des flux de capitaux dans la classe d'actifs sur fond de valorisations attrayantes des spreads devraient continuer à soutenir les rendements du crédit en 2024. Les spreads de crédit neutres actuels continuent à offrir une protection importante contre toute nouvelle baisse. Les fondamentaux restent solides et même s'il est certain que les marges et les bénéfiques vont diminuer au cours des prochains trimestres, nous entrons dans ce ralentissement en position de force.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED

Politique suivie pendant l'exercice :

Depuis 1985, le fonds DPAM L Bonds Universalis Unconstrained est un portefeuille obligataire international à rendement total basé sur une gestion dynamique de l'exposition aux facteurs de risque sur l'ensemble des devises, des taux d'intérêt et des écarts de crédit. Sa nature non contrainte se reflète dans la flexibilité avec laquelle nous identifions et sélectionnons les investissements dans le secteur des obligations liquides dans le monde entier. Cette flexibilité nous permet de construire un fonds à convictions fortes, de qualité supérieure et bien diversifié qui fait croître son capital en présence de valeur tout en s'efforçant de le préserver en phase de manque de visibilité et d'incertitude. Dans l'ensemble, l'horizon d'investissement requis varie de 3 à 5 ans. Notre gestion rigoureuse du risque fait appel à des mesures de valeur à risque (VaR) afin de maîtriser la volatilité effective.

Le fonds cherche principalement à préserver et/ou faire croître le capital en fonction du niveau global de confiance des gestionnaires. L'incertitude des conditions d'investissement se traduit par une faible consommation de VaR. Dès lors que les perspectives obligataires s'améliorent, les niveaux de conviction du portefeuille augmentent en même temps que la consommation de VaR. Le fonds vise un profil solide via une diversification optimale, y compris par le biais d'investissements qui savent résister et permettre une croissance du capital en phase de tension.

La classe d'actions F a généré un rendement de 5,97 % en euros en 2023. La réduction des taux d'intérêt et le resserrement des écarts sur les obligations d'État et d'entreprises ont apporté une contribution positive. La hausse de l'EUR face à l'USD et au JPY a neutralisé une partie des gains.

Les taux ont connu une envolée remarquable sur les dix premiers mois de 2023, les banques centrales ayant opté pour des hausses agressives afin de combattre l'inflation. Les économies et le marché de l'emploi, en particulier, semblaient résilients. Au second semestre de l'année, les indicateurs économiques se sont détériorés en particulier en Europe, avec des PMI moroses et une normalisation du marché de l'emploi.

Les taux européens ont malgré tout continué de grimper en raison de la corrélation élevée avec l'économie américaine.

Le 4e trimestre a connu un revirement. Le premier des principaux déclencheurs a été l'IPC américain légèrement inférieur aux prévisions en octobre. Les cours des marchés ont commencé à intégrer 100 pb de baisse des taux directeurs en 2024, avec un début des baisses dès avril pour la BCE et dès le mois de mai pour la Fed. Le ton accommodant adopté par Powell lors de la réunion de décembre a été un autre déclencheur. La BCE a décidé de suspendre les réinvestissements pour le portefeuille PEPP fin 2024.

Parmi les marchés émergents, un plus grand nombre de pays se sont lancés dans un cycle de baisses.

Les perspectives de la Chine ont été revues de « stable » à « négatif », reflétant ainsi les difficultés du marché immobilier et le stimulus financier fourni au système financier.

La BoJ a annoncé son intention de mettre prochainement fin à sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Les taux obligataires atteignant des niveaux attractifs, la duration du portefeuille est passée de 5,3 à 6 ans. Nous avons toutefois réduit l'exposition aux échéances longues (30 ans) et augmenté notre exposition aux échéances de 5 à 10 ans. Nous pensons que le segment intermédiaire de la courbe devrait surperformer l'extrémité longue.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

En termes de devises, nous sommes sortis de l’Afrique du Sud et du Japon et avons ouvert des positions sur le Brésil et la Pologne. Nous avons étoffé notre position sur la GBP et réduit nos positions en dollars australiens et néo-zélandais.

Notre exposition aux titres d’entreprises a augmenté de 41 % à 49 % et le potentiel de portage est intéressant. Nous avons aussi participé très activement aux nouvelles émissions.

Politique future :

La masse monétaire et la vélocité sont en baisse. L’inflation pourrait retomber temporairement sous l’objectif. Les conditions financières se sont toutefois assouplies. Les banques centrales pourraient pêcher par excès de prudence et retarder les baisses de taux si l’économie reste résiliente pendant quelques trimestres supplémentaires. Les emplois vacants sont en forte baisse et la croissance des salaires ralentit, mais le nombre de travailleurs sans emploi reste faible et stable.

Les taux d’intérêt à court terme vont baisser. Les taux à long terme pourraient fluctuer à nouveau en raison de l’incertitude élevée et de la dépendance vis-à-vis des données.

La force première est la volatilité.

La structure de notre portefeuille reste défensive : exposition limitée aux bêtas élevés (obligations subordonnées ou à haut rendement), exposition élevée aux obligations d’État de qualité.

Parallèlement, nous comptons modifier de manière dynamique le risque de taux d’intérêt, de crédit et de change en fonction des opportunités du marché.

DPAM L BONDS HIGHER YIELD

Politique suivie pendant l’exercice :

Après une année 2022 marquée par un return négatif et une volatilité généralisée du marché, l’année 2023 a été marquée par un retour en grâce des obligations high yield et un resserrement des spreads de crédit. Les anticipations de fin du cycle de resserrement des banques centrales et la présence des tensions inflationnistes moins élevées (en particulier au cours du dernier trimestre de l’année) ont provoqué une diminution des taux du marché, ce qui a été positif pour la valorisation des obligations. Par ailleurs, la publication de résultats satisfaisants de la part des sociétés et une diminution importante des prix énergétiques en Europe ont entraîné un mouvement généralisé de resserrement des spreads de crédit qui a également conduit à accélérer le rallye du marché.

Tout au long de l’année, le portefeuille a maintenu une exposition en USD. Celle-ci a pesé sur la performance suite à la dépréciation du dollar au cours de l’année 2023. Les taux de défauts sont restés réduits, tant aux États-Unis que sur les marchés HY européens.

Le fonds (Action B) a enregistré un return positif de 9.86% sur l’année.

Le fonds n’a pas un objectif durable mais favorise la promotion des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d’investissements durables.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Politique future :

Pour l'année 2024, nous pensons que l'amélioration des perspectives d'inflation devrait pousser à la fois la Fed et la BCE vers une phase d'assouplissement monétaire ce qui devrait dans un premier temps soutenir positivement les valorisations de marché. Par la suite, l'orientation du marché du crédit dépendra de l'ampleur du ralentissement économique attendu aux Etats-unis et en Europe.

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED

Le compartiment DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged vise à capitaliser sur la performance des taux d'intérêt des marchés développés, sur la base d'une approche durable, par la construction d'un portefeuille équilibré de titres de créance émis par des gouvernements de l'OCDE et d'autres émetteurs apparentés. L'investissement se fait généralement en devises locales et toute exposition hors euro est couverte en euros par des contrats de change à terme. Le fonds applique une composante ISR via une approche « best-in-class » qui classe les pays membres de l'OCDE en fonction de leurs efforts en matière de durabilité. Les pays sont classés dans un modèle exclusif aligné sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Dans les faits, le fonds n'investit que dans la moitié supérieure des pays les mieux classés.

Le fonds DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged a généré un rendement de 4,93 % (classe d'actions F) en 2023.

Les taux d'intérêt ont connu une très forte volatilité en 2023. Cette année a été marquée essentiellement par trois événements liés : une mini-crise bancaire, une inversion de la courbe et un raidissement de la courbe. La mini-crise bancaire a causé une baisse des taux d'intérêt dans un premier temps. Cependant, lorsque la panique initiale est retombée et que la situation a semblé moins grave, l'attention s'est à nouveau portée sur la persistance de l'inflation et la croissance stable, poussant les taux à la hausse. Ensuite, l'inflation a surpris à la baisse au dernier trimestre 2023. Le raidissement baissier a été remplacé par un raidissement haussier.

L'inflation est restée élevée tout au long de l'année 2023 et la croissance est restée résiliente. Cela a poussé les banques centrales à continuer à augmenter leurs taux directeurs même après la mini-crise bancaire. L'inflation a continué à ralentir sur les derniers mois de 2023. Afin de nous positionner pour ce type d'environnement, nous avons ajusté le portefeuille comme suit :

- Adoption d'une durée inférieure à la référence en début d'année, que nous avons réduite encore en avril et en mai, mais nous avons commencé à augmenter notre durée fin juin et au dernier trimestre 2023, lorsque le bon du Trésor américain à 10 ans a atteint les 5 %. Nous avons terminé l'année avec une durée de 7,18 ans.
- Nous avons commencé à nous positionner sur les raidisseurs de courbe en cours d'année, à mesure que nous percevons une certaine faiblesse dans les indicateurs économiques. Pour cela, nous avons principalement utilisé des contrats à terme en Allemagne, les États-Unis n'étant pas éligibles, mais nous avons également mis en œuvre un raidissement de courbe aux États-Unis et sur d'autres marchés en achetant des obligations sur la partie courte et moyenne de la courbe.
- Plus faible allocation au Japon. Sur les premiers trimestres de l'année, notre exposition moindre au Japon a pesé sur la performance étant donné que les taux ont continué de chuter, mais la situation a changé au dernier trimestre de l'année lorsque les taux ont accompli un redressement agressif.

Ces mesures ont aidé le fonds à enregistrer une performance positive en 2023.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

En 2023, nous avons continué d'investir dans les titres d'organismes supranationaux et d'agences car nous pensions que l'écart était intéressant, tout en augmentant la notation de notre fonds et en ajoutant un peu de performance au fonds.

Un changement important par rapport à 2023 est que le fonds a pu investir dans deux pays de la périphérie (l'Espagne et le Portugal). Étant donné que les écarts espagnols ne reflétaient pas leurs fondamentaux selon nous (en particulier à l'extrémité longue de la courbe), nous avons commencé à ajouter progressivement des obligations espagnoles à plus longue échéance au fonds. Avec le resserrement des écarts sur les actifs risqués, notre allocation importante à la Slovaquie et notre allocation de durée peu élevée à l'Allemagne ont été d'autres bonnes sources de performance en 2023.

Le fonds a enregistré des flux entrants en 2023 et terminé l'année avec des actifs sous gestion de plus d'1,8 milliard. En 2024, nous pensons que les banques centrales devraient baisser leurs taux plus que ne le prévoient les cours actuels et que les raidisseurs de courbe devraient enregistrer une performance positive.

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH

Politique suivie pendant l'exercice :

Fin décembre 2023, la valeur nette d'inventaire de DPAM L Equities Europe Conviction Research (Action B) s'élevait à EUR 1.524,59 et a généré un rendement de 8,76%.

La stratégie du fonds de recherche de conviction vise à investir dans des sociétés qui inspirent une forte conviction à l'équipe d'analystes tout en conservant un portefeuille concentré et une exposition neutre en termes de couverture.

La performance relative annuelle est restée négative dans un contexte macroéconomique toujours difficile, de nombreuses entreprises devant assimiler les retombées de la pandémie et de l'inflation. Les biens de consommation de base et discrétionnaire ainsi que, dans une moindre mesure, les technologies de l'information, ont affiché des rendements positifs. Beiersdorf a connu une année faste. Beiersdorf a réussi à se redresser en se concentrant sur les catégories gagnantes et en se désintéressant stratégiquement de celles qui n'étaient pas rentables. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solide, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Amadeus a enregistré des rendements positifs grâce à un secteur des voyages qui a tenu bon plus longtemps que prévu. Adidas a également apporté une contribution positive grâce à un redressement réussi. Dans les technologies de l'information, ASMI a permis des rendements positifs grâce à un contexte de résilience des dépenses d'équipement dans les semi-conducteurs hors mémoire et à la migration vers le prochain nœud de ses clients en logique. SAP a également connu un rendement positif grâce à la qualité d'exécution de son plan d'affaires pluriannuel visant à faire passer sa base de clientèle à la version cloud de ses logiciels, ce qui entraîne une accélération de la croissance. Dans l'industrie, Schneider et Atlas Copco ont apporté une contribution positive aux rendements. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et iii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Les valeurs financières des fonds ont connu une année 2023 beaucoup plus épineuse. Beazley a sous-performé les assureurs après un beau parcours en 2022. L'entreprise a dû passer du marché de la cybersécurité à celui de l'immobilier, car la guerre en Ukraine a entraîné une réorientation des contrats et a freiné le marché de la cybersécurité. ALD a dû revoir ses objectifs financiers à la baisse en raison de revers imprévus lors de

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

l'acquisition de Lease Plan, ce qui a provoqué une forte baisse du cours de l'action. Dans les matériaux, Croda a souffert de la normalisation du cycle de stocks dans les segments de l'alimentation, des protéines, de la santé et de la beauté. Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont été modifiées en 2023. Dans la consommation discrétionnaire, nous avons opté pour un transfert du luxe vers les articles de sport, étant donné que ces deux segments se trouvaient à des stades opposés du cycle de la demande. Nous avons ajouté une position sur Adidas et vendu notre position sur Burberry. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Dans le secteur de l'énergie, nous avons revendu Equinor. Dans la finance, nous avons revendu Worldline après l'annonce d'une conversion en espèces nettement moins importante que prévu pour 2024 et de conditions nettement plus difficiles dans son activité d'acquisition de commerçants en Allemagne (évolution du schéma de dépenses) ainsi que dans son activité en ligne (fin de la relation avec certains clients à hauts risques). Nous avons revendu ALD après la réduction des objectifs financiers. Nous avons ajouté des positions sur BNP et Unicredit en raison de bilans et d'une capitalisation supérieurs à ceux de leurs pairs. Nous avons considérablement réduit KBC. Depuis le début de l'année, celle-ci a vu son programme de rendement du capital entravé par des éléments ponctuels, tandis que l'avantage pour les revenus d'intérêt nets résultant de la hausse des taux d'intérêt s'est fait davantage attendre en raison de son portefeuille de réplication. Dans l'industrie, nous avons liquidé notre position sur Nibe. Nous avons remplacé le Kerry Group par Fielmann, car nous pensons que les tendances commerciales de Fielmann devraient s'améliorer à l'avenir du fait de l'excellente gestion de l'entreprise, selon nous, ces trois dernières années.

Ajouts notables en 2023 : BNP, Unicredit, Adidas, Pirelli, Fielmann, Roche Holding

Désinvestissements notables en 2023 : Nibe, ALD, Interpump, Stellantis, Lonza, Worldline, Kerry Group, Burberry, Novartis

Politique future :

Les indicateurs de croissance européens, bien que stables et exempts de signes de détérioration, restent modérés. L'impact positif global de la baisse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est à souligner. Malgré les effets perturbateurs du cycle de resserrement monétaire en cours sur différents segments du marché, il a simultanément élargi l'éventail des opportunités de sélection de titres. Pour autant, l'importance des risques de refinancement persiste, et les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à des difficultés accrues, malgré une baisse des taux par rapport à leur niveau record.

Le scénario de base de nos gestionnaires de fonds reste un ralentissement économique en bon ordre. L'évolution de l'agenda politique, avec une réorientation vers le niveau local, devrait permettre de mieux cerner le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, le gestionnaire maintient une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme. Nous privilégions les entreprises européennes dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM

Politique suivie pendant l'exercice :

Après une année 2022 marquée un return négatif et une volatilité généralisée du marché, l'année 2023 a été marquée par un retour en grâce des obligations high yield et un resserrement des spreads de crédit. Les anticipations de fin du cycle de resserrement des banques centrales et la présence des tensions inflationnistes moins élevées (en particulier au cours du dernier trimestre de l'année) ont provoqué une diminution des taux du marché, ce qui a été positif pour la valorisation des obligations. Par ailleurs, la publication de résultats satisfaisants de la part des sociétés et une diminution importante des prix énergétiques en Europe ont entraîné un mouvement généralisé de resserrement des spreads de crédit qui a également conduit à accélérer le rallye du marché.

La stratégie du fonds a été défensive tout au long de l'année. L'essentiel du portefeuille étant exposé à la catégorie de rating « BB ».

Le fonds (Action B) a enregistré un return positif de 7.27% sur l'année.

Le fonds n'a pas un objectif durable mais favorise la promotion des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas des investissements durables.

Politique future :

Pour l'année 2024, nous pensons que l'amélioration des perspectives d'inflation devrait pousser à la fois la Fed et la BCE vers une phase d'assouplissement monétaire ce qui devrait dans un premier temps soutenir positivement les valorisations de marché. Par la suite, l'orientation du marché du crédit dépendra de l'ampleur du ralentissement économique attendu aux Etats-Unis et en Europe.

DPAM L PATRIMONIAL FUND

Politique suivie pendant l'exercice :

La Valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L – Patrimonial (Action B) était de 129,12 EUR au 31 décembre 2023. L'action a progressé de +6,61 % au cours de l'année civile.

Début 2023, les investisseurs s'attendaient à une année marquée par une stagnation du PIB dans les pays occidentaux, avec une économie freinée par le double fardeau d'une politique monétaire dure et d'une inflation toujours élevée. Les prévisions de croissance les plus optimistes concernaient les marchés émergents, notamment grâce à la fin de la stricte politique « zéro covid » de la Chine. On pensait également que la réouverture de la Chine allait stimuler de manière indirecte l'économie européenne, tout comme l'avait fait la crise énergétique en train de s'estomper. L'Europe était donc en train de sortir d'une période de pessimisme qui se reflétait dans la valorisation peu élevée de ses actions. Nous avons donc entamé l'année avec une attitude optimiste vis-à-vis des actions européennes.

En ce qui concerne la pondération globale des actions, le fonds a démarré l'année avec une exposition moyenne aux actions après l'avoir augmentée récemment. Nous pensons que les perspectives économiques moroses étaient prévues depuis suffisamment longtemps, et donc intégrées aux cours. Le fonds a gardé une

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

exposition favorable aux actions tout au long de l'année, à un niveau moyen ou légèrement supérieur à la moyenne. En ce qui concerne les styles d'actions, nous avons décidé en février d'augmenter la diversification en faveur des actions de type « valeur », notamment via les banques BNP Paribas et KBC. Nous avons par contre vendu HK Exchange & Clearing en raison de sa sensibilité à la politique du gouvernement chinois. Cette décision s'est révélée opportune. Les actions chinoises ont déçu par rapport aux attentes initiales en 2023. La perte de confiance des investisseurs dans la politique économique chinoise, les risques géopolitiques et la crise persistante du secteur immobilier ont été à l'origine des performances médiocres des actions chinoises.

Un autre arbitrage, dans le secteur technologique cette fois, a également porté ses fruits : nous avons revendu l'entreprise japonaise Hoya au profit du producteur américain de semi-conducteurs AMD. Cette opération a complété le positionnement du fonds dans les semi-conducteurs, qui comprenait également ASML, TSM et Infineon. Grâce à ces quatre actions, entre autres, le fonds a profité de ce qui s'est révélé être la thématique haussière de 2023 : l'exposition à la croissance de l'intelligence artificielle. Outre les semi-conducteurs, d'autres positions du fonds telles que Microsoft, Alphabet et Amazon ont également profité de cette tendance. Cette thématique a été tellement forte qu'elle a aidé à placer les actions américaines (et en particulier les actions technologiques) parmi les plus performantes de 2023. En lien avec l'émergence de l'IA comme thème d'investissement, nous avons réduit l'exposition de valeur tactique en mai.

Nous tournons à présent notre attention vers le positionnement obligataire du fonds : Le fonds présentait un positionnement prudent au début de l'année, en particulier par rapport aux obligations souveraines. L'année 2022, marquée par des rendements obligataires négatifs considérables par rapport aux moyennes historiques, venait de se terminer. Tout au long de 2023, les attentes en matière de politique monétaire sont restées une source importante de volatilité sur les marchés. Étant donné que l'inflation poursuivait sa voie vers la normalisation et que les taux obligataires atteignaient selon nous des niveaux intéressants, nous avons augmenté progressivement l'exposition obligataire du fonds au cours de l'année. Parmi les obligations souveraines, nous avons notamment étoffé nos positions en obligations nominales allemandes et espagnoles ainsi qu'en obligations indexées sur l'inflation allemandes, françaises et américaines. Alors que, sur la majeure partie de 2023, il avait semblé que les obligations souveraines des marchés développés n'allaient pas générer de rendements importants, un T4 particulièrement performant a changé la donne.

Dans les obligations des marchés émergents, nous avons vendu une obligation péruvienne afin d'ouvrir une position sur une obligation souveraine brésilienne en devise locale – une conviction de notre équipe de la dette des marchés émergents. Le Brésil possède une vaste économie diversifiée et une banque centrale crédible. Sa politique est source de volatilité, mais son ministre de l'économie est perçu comme un facteur de stabilisation.

Contrairement à notre position prudente vis-à-vis des obligations souveraines début 2023, nous étions plus optimistes vis-à-vis des obligations d'entreprises. Nos positions en obligations à haut rendement en EUR, par exemple, n'ont pas déçu. Ce segment du marché a affiché une performance positive régulière avec une modalité modérée. Au cours de l'année, nous avons également ajouté une exposition de crédit en achetant des obligations émises par KfW, Bank of Ireland et Prologis. En conséquence des achats combinés d'obligations souveraines et d'entreprises, nous avons terminé l'année avec une exposition obligataire supérieure à la moyenne qui devrait nous permettre de récolter un flux de rendements obligataires attractifs au cours des années à venir.

Enfin, un mot concernant la position du fonds sur l'or. Les cours des obligations et de l'or tendent généralement à évoluer dans des directions opposées, mais ce n'a pas été le cas en 2023. Les guerres en Ukraine et, plus tard dans l'année, dans la Bande de Gaza ont poussé le cours de l'or à la hausse. Avec une

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

hausse d'environ 7,5 % en euros, l'or a joué une fois de plus son rôle de protection contre les risques géopolitiques – même s'il a été freiné par le fléchissement du dollar américain.

Politique future :

Le début de l'année 2024 a été marqué par une économie américaine étonnamment résiliente et une économie européenne au bord de la récession. L'inflation s'est fortement normalisée, et les banques centrales occidentales devraient inverser leur politique monétaire plus tard cette année. En Orient, la Chine continue de sous-performer mais le Japon a connu une dynamique forte ces derniers temps, notamment en termes de révisions des prévisions de bénéfices et de performances du marché boursier. Dans ce contexte, le portefeuille maintient une exposition moyenne aux actions internationales et une exposition supérieure à la moyenne aux actions. Nous pensons pouvoir continuer de recueillir les fruits de nos positions obligataires au cours des prochaines années.

Dans le futur, les environnements fondamentaux et techniques du marché continueront à gouverner l'allocation d'actifs du fonds. Les convictions des experts internes sur les différentes classes d'actifs sont prises en compte pour parvenir à une allocation d'actifs et une sélection de titres fondées et diversifiées.

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE

Politique suivie pendant l'exercice :

L'objectif de DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable est de tirer parti de la solide croissance à long terme des marchés émergents, selon une approche d'investissement durable, en constituant un portefeuille équilibré de titres de créance émis par des gouvernements et des entités supranationales, essentiellement en devise locale. Le fonds vise à dégager des rendements ajustés au risque supérieurs à ceux de l'univers des titres de créance souverains des marchés émergents libellés en devise locale. Le fonds applique une couche de filtrage ISR et exclut les pays « non libres » ou « autoritaires » après confirmation de deux sources externes distinctes. Par ailleurs, une approche « best-in-class » classe les pays émergents en fonction de leurs efforts en matière de durabilité. Les pays sont classés selon un modèle exclusif en fonction de cinq dimensions de durabilité alignées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le fonds DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable a dégagé un rendement de 13,62 % (classe d'actions F) en EUR en 2023 et un rendement annualisé de 3,94 % depuis sa date de lancement (18/03/2013).

Nos perspectives pour 2023 étaient très favorables. Les banques centrales des marchés émergents ont réagi sans tarder à la hausse de l'inflation, et nettement plus rapidement que les marchés développés. Nous nous attendions à ce que l'inflation atteigne son point culminant et à ce que la politique monétaire s'inverse au 3e trimestre 2023 dans de nombreux pays émergents, en particulier en Amérique latine. Avec le retour des réserves de taux réels à leurs niveaux élevés historiques, les devises devraient être bien protégées. En conjonction avec le portage historiquement élevé de 8,25 %, nous misions sur un rendement de 10+ % en 2023.

Au niveau du portefeuille, cela s'est traduit comme suit :

- Augmentation de la durée de 4,60 au T3 2022 à 5,70 début 2023 et prévision de courbes plus raides au second semestre 2023 ;
- Exposition élevée aux pays d'Amérique latine étant donné leurs taux nominaux et réels élevés et la perspective d'une inversion de politique ;

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

- Faible exposition à l'Asie étant donné les taux nominaux peu élevés et la situation difficile de la Chine;
- Exposition neutre à l'Europe centrale étant donné les taux réels encore fortement négatifs et l'impact potentiel de l'Ukraine ;
- Positionnement toujours très sélectif en Afrique subsaharienne en raison du risque de rétrogradations et de restructurations.

Notre pari en faveur de l'Amérique latine a porté ses fruits et contribué à hauteur de 7,55 % au rendement du fonds pour une pondération moyenne de 36,4 %. La Colombie, le Mexique et le Brésil ont apporté la plus forte contribution. Le portage a contribué à hauteur de 50 % au total du rendement de l'Amérique latine, l'autre moitié étant répartie à parts égales entre les gains de change et de duration.

L'Asie, qui représente en moyenne 27,3 % du portefeuille, a contribué à raison de 1 % seulement au rendement total du fonds. Cela s'explique par le portage nettement moins élevé et par l'impact de la Chine sur les devises asiatiques. En moyenne, notre exposition de change à l'Asie a apporté une contribution négative d'environ 1 %. D'un point de vue relatif cependant, notre sélection de pays a joué un rôle important dans la performance relative. Notre exposition élevée à l'Indonésie, notre diversification en Inde et la quasi-absence en portefeuille de pays à faible rendement comme la Thaïlande et la Corée du Sud a extrêmement bien fonctionné.

Notre exposition de 17,3 % à l'Europe centrale a généré un rendement de 3,7 %. Nous avons conservé une pondération relativement faible compensée par une duration plus élevée. Cette approche a bien fonctionné, en particulier en Pologne. D'un point de vue relatif, notre faible exposition à la Hongrie n'a pas bien fonctionné.

La région de l'Afrique subsaharienne a présenté des difficultés et contribué 0,95 % au rendement total du fonds. Le portage s'est établi à 1,95 %, mais les devises ont sous-performé (-1,30 %) et les gains de duration se sont limités à 0,30 %. Malgré tout, d'un point de vue relatif, nous avons obtenu de bons résultats. Notre approche de l'Afrique du Sud, par exemple, a bien fonctionné : faible exposition en début d'année et renforcement de l'exposition au bon moment dans le courant de l'année.

Nous étions exposés à des contrats à terme sur les taux à des fins de gestion de la duration. Nous avons couvert notre position courte initiale dans des marchés à terme sur les taux européens au bon moment. Avec des taux américains à 10 ans situés entre 4,75 % et 5,00 %, nous avons augmenté la duration par le biais de contrats à terme américains. Cette gestion de la duration a ajouté 0,40 % au rendement global du portefeuille.

Tant d'un point de vue absolu que relatif, le fonds a affiché une performance exceptionnelle en 2023. L'actif sous gestion a augmenté de 28 % (de 2,470 à 3,162 milliards EUR) ou 692 millions EUR, dont 360 millions EUR de capital neuf net.

Politique future :

Nous pensons que l'année 2024 marquera une répétition de 2023. Nous restons optimistes vis-à-vis de tous les moteurs du rendement : portage élevé, devises stables et potentiel de gains de duration lorsque les banques centrales des marchés développés réduiront leurs taux. Les valorisations restent attractives et le positionnement des investisseurs est faible. Nos expositions régionales resteront largement inchangées, avec l'exposition la plus élevée à l'Amérique latine. Nous prévoyons certaines opportunités en Asie à mesure que la désinflation se répand dans la région.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD

Politique suivie pendant l'exercice :

Après une année 2022 marquée par un return négatif et une volatilité généralisée du marché, l'année 2023 a été marquée par un retour en grâce des obligations high yield et un resserrement des spreads de crédit. Les anticipations de fin du cycle de resserrement des banques centrales et la présence des tensions inflationnistes moins élevées (en particulier au cours du dernier trimestre de l'année) ont provoqué une diminution des taux du marché, ce qui a été positif pour la valorisation des obligations. Par ailleurs, la publication de résultats satisfaisants de la part des sociétés et une diminution importante des prix énergétiques en Europe ont entraîné un mouvement généralisé de resserrement des spreads de crédit qui a également conduit à accélérer le rallye du marché.

La stratégie du fonds a été prudente au début long de l'année, pour par la suite, prendre plus de risque de crédit, durant la seconde partie de l'année, vu les niveaux de valorisation attractif et l'amélioration des perspectives d'inflation dans le monde.

Le fonds (Action B) a sur-performé son indice de référence (Bloomberg Barclays Euro HY, 3% Issuer constraint, ex. financials) de 0,26%.

Le fonds n'a pas un objectif durable mais favorise la promotion des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas des investissements durables.

Politique future :

Pour l'année 2024, nous pensons que l'amélioration des perspectives d'inflation devrait pousser à la fois la Fed et par la BCE vers une phase d'assouplissement monétaire ce qui devrait dans un premier temps soutenir positivement les valorisations de marché. Par la suite, l'orientation du marché du crédit dépendra de l'ampleur du ralentissement économique attendu aux Etats-Unis et en Europe.

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME

Politique suivie pendant l'exercice :

2023, les actifs sous gestion du Fonds s'élèvent à 38.579.187,97 EUR.

Le fonds DPAM L Global Target Income a été lancé en décembre 2014. La stratégie de ce fonds repose sur une approche quantitative qui vise une diversification maximale et le versement d'un dividende trimestriel équivalent à au moins 4 % par an. Pour atteindre ces objectifs, le fonds investit dans différentes classes d'actifs. Un mélange optimisé entre la sensibilité aux taux d'intérêt, la répartition des actions mondiales, les devises et les obligations à haut rendement permet d'obtenir un portefeuille fortement diversifié.

Au cours de l'année, l'exposition du fonds à la duration a connu une augmentation sensible et grimpé progressivement après avoir démarré l'année au niveau bas presque record de 2,4 ans. En début d'année, elle a grimpé à plus de 3 ans en raison d'une inflation inférieure aux prévisions et de l'anticipation d'un arrêt du resserrement monétaire, pour atteindre 3,6 ans en mars. Après une brève rechute en avril, la duration a atteint un point culminant de 3,5 ans en juin. Elle a commenté le quatrième trimestre à 4 ans avant de

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

grimper à 5 ans à la fin du trimestre sous l'influence d'une baisse de la volatilité des obligations et de la prévision d'une normalisation des taux d'intérêt. Cette trajectoire à la hausse s'est poursuivie au quatrième trimestre pour atteindre un sommet annuel de 5,3 ans fin novembre.

En ce qui concerne la répartition actions-obligations, le fonds a commencé l'année avec une exposition aux actions d'environ 35 %. À la fin du 1er trimestre cependant, ce chiffre avait baissé d'environ 10 % pour s'établir à environ 25 %. Cet ajustement s'explique par la réorientation de notre algorithme de diversification en faveur des obligations, une évolution motivée par la baisse de la volatilité et par les taux élevés sur le marché obligataire. Au troisième trimestre, nous avons continué de réduire notre exposition aux actions à environ 20 % en nous désinvestissant des actions japonaises et de l'immobilier coté. L'exposition aux actions a augmenté à nouveau plus tard dans l'année.

Performance en 2023

En 2023, le volet « détail » de DPAM L Global Target Income a connu un rebond impressionnant après une année 2022 difficile et généré un rendement de 7,39 % (Action B).

Les investissements en actions ont joué un rôle crucial pour améliorer la performance globale, apportant une contribution significative de 2,5 % aux rendements. Ce résultat impressionnant est largement dû à la forte performance des actions japonaises et des actions européennes versant des dividendes, qui ont toutes deux enregistré des rendements annuels à deux chiffres, parallèlement à la contribution notable de 1,1 % des actions de l'immobilier coté. Dans le domaine obligataire, une combinaison variée d'actifs comprenant des obligations d'État à taux fixe et indexées sur l'inflation, des obligations à haut rendement, de la dette locale des marchés émergents et une couche de contrats à terme sur obligations a également affiché une dynamique positive vers la fin de l'année. La dette des marchés émergents s'est particulièrement distinguée avec une contribution substantielle de 2 % au portefeuille. Les obligations d'État et à haut rendement ont elles aussi apporté une contribution positive de 1,5 % et 1,4 % respectivement. La performance du portefeuille a toutefois légèrement souffert de la couche de contrats à terme sur obligations, qui a produit un impact négatif de 0,8 % en raison principalement des positions en obligations à courte échéance du portefeuille.

Politique future :

La stratégie pour 2024 dépendra de l'évolution des volatilités et corrélations entre les fonds sous-jacents. Dans l'environnement actuel du marché, les volatilités et les corrélations sont fortement influencées par l'évolution de l'inflation et la politique des taux d'intérêt de la banque centrale. À l'heure actuelle, l'inflation affiche une trajectoire de baisse et se rapproche fortement des objectifs fixés par les banques centrales. Ces banques centrales ont indiqué une probabilité de réduction des taux d'intérêt en 2024. L'exposition accrue du fonds à la duration est positionnée stratégiquement en vue de profiter de la baisse prévue des taux obligataires en 2024. Cette approche proactive s'aligne sur les attentes du marché et nous met dans une bonne position pour tirer parti de l'évolution de l'environnement de taux d'intérêt.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE

Politique suivie pendant l'exercice :

Au 29 décembre 2023, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L Balanced Conservative Sustainable (Action F) s'établissait à 30.612,29 EUR, soit une hausse de +9,54 % en 2023. Le résultat positif a été enregistré principalement au quatrième trimestre et est dû au rendement élevé des actions en portefeuille après une année 2022 difficile. Le rétablissement des obligations et la sélection d'obligations ont également aidé.

L'année 2023 a commencé par un revirement immédiat par rapport à 2022. Les investisseurs qui fuyaient encore le risque fin 2022 ont acheté des actions et des obligations dès la première semaine de l'année. Les actions européennes se sont inscrites en tête étant donné que leurs valorisations semblaient attrayantes, que l'économie européenne révélait de plus en plus de surprises favorables et que les marchés espéraient une impulsion économique forte sous l'effet de la réouverture chinoise post-Covid. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions en ciblant les actions européennes, quelques perdants de 2022, les petites capitalisations et l'immobilier.

Les banques centrales ont continué de durcir leurs politiques monétaires au premier semestre, et les chiffres solides du marché de l'emploi aux États-Unis ont fait reculer dans le temps l'espoir d'un point culminant des taux d'intérêt. Cela a généré de la valeur sur le marché des taux, et nous avons décidé d'élargir progressivement la position de duration défensive du fonds afin d'en profiter. Nous avons maintenu cette position tout au long de l'année.

La dynamique positive des marchés d'actions s'est inversée le 10 mars lorsque les autorités de tutelle ont fermé la Silicon Valley Bank. Les problèmes de liquidité ont également touché Credit Suisse, absorbé en toute hâte par UBS afin d'éviter une ruée sur les banques. Nous avons décidé de réduire l'exposition aux banques européennes et aux actions cycliques et de faire basculer une partie de notre exposition vers les actions défensives et de qualité. Nous continuons de prolonger la durée du fonds.

Le sentiment s'est amélioré durant l'été, lorsque les États-Unis ont surpris par des chiffres de PIB favorables. Cet exceptionnalisme américain, en conjonction avec la baisse régulière de l'inflation, a contribué à rendre plus crédible le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. En Europe, la situation économique est restée mitigée. Pendant les mois d'été, les banques centrales ont conservé leur position d'attente. Les marchés de taux ont de ce fait intégré le scénario de « taux plus élevés pendant plus longtemps » à leurs cours, ce qui a entraîné une correction sur les marchés obligataires comme sur les marchés d'actions entre août et octobre. Vu la morosité ambiante, nous avons décidé de prendre quelques bénéfices sur nos actions. À l'approche de l'annonce des résultats du troisième trimestre, nous avons réduit nos positions sur valeurs cycliques et étoffé nos actions défensives. Nous avons continué d'étoffer nos positions dans l'immobilier étant donné l'extraordinaire décote par rapport aux valeurs intrinsèques.

À mesure que les taux d'intérêt grimpaient au troisième trimestre, nous avons continué d'augmenter la sensibilité aux taux du fonds. Après la forte correction d'octobre, nous avons décidé d'étoffer à nouveau les actions en novembre sur la base des valorisations attrayantes, de la désinflation persistante, de la modération des déclarations des banques centrales, de la baisse des taux d'intérêt et de la méfiance des investisseurs.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Politique future :

Les indicateurs avancés continuent d'annoncer un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des PMI résilients. Les marchés du travail restent serrés mais commencent à se modérer. On peut s'attendre à ce que la Fed commence à baisser son taux directeur en 2024, mais la date et l'ampleur des baisses restent difficiles à prévoir. L'activité économique européenne reste modérée, et le risque de récession n'est pas encore écarté. La tendance à la désinflation se maintient, mais les effets de base pourraient bien créer des vents contraires à partir du deuxième trimestre 2024. Nous restons prudemment optimistes vis-à-vis des actions à court terme, mais la volatilité va certainement augmenter à nouveau en 2024, que ce soit sous l'effet d'un ralentissement plus rapide de l'économie ou d'une modification de la dynamique de l'inflation. Sur les marchés à taux fixes, l'attention se porte à présent sur les baisses de taux, et le climat économique devrait rester porteur pour les obligations d'État. Les obligations d'entreprises assurent une augmentation significative des rendements et offrent un potentiel de rendement absolu intéressant tandis que les fondamentaux des entreprises restent solides.

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE

Politique suivie pendant l'exercice :

Au 31 décembre 2023, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L Bonds Climate Trends Sustainable (Action B) s'établissait à 92,73 EUR, soit une hausse de +11,23 % en 2023.

Les marchés financiers ont connu une année faste, et tant les actions que les marchés obligataires ont récupéré une grande partie du terrain perdu en 2022. Ce revirement s'est appuyé sur un revirement étonnamment solide, alors même que les prévisionnistes annonçaient une récession à la mi-2023. Aux États-Unis, la croissance du PIB réel (en glissement trimestriel) a dépassé 5 % au 3e trimestre, une performance exceptionnelle, éclipsant ainsi la faiblesse des économies européennes, tandis que la réouverture de la Chine n'a pas produit pleinement les effets escomptés.

La politique budgétaire est restée favorable tout au long de l'année malgré une année supplémentaire de polarisation croissante et d'accords de dernière minute sur les plafonds de la dette et la mise à l'arrêt des services publics. Les tensions géopolitiques se sont enflammées, le conflit militaire au Moyen-Orient et les relations entre les États-Unis et la Chine étant les principales causes de préoccupation des marchés. Le pétrole n'a pas tiré avantage du conflit ni des baisses de production de l'OPEP+, tandis que l'or a brillé parmi les matières premières. L'idée d'une « immaculée désinflation » a été la principale cause de la performance exceptionnelle des marchés financiers sur les deux derniers mois de l'année. L'annonce de « baisses de taux à venir » par la Fed, qui martelait jusque-là l'idée de « taux plus élevés pendant plus longtemps », a été la cerise sur le gâteau de 2023.

Les marchés des taux d'intérêt ont connu une année 2023 très volatile mais ont terminé l'année en légère hausse seulement par rapport à leur point de départ. Les taux à 10 ans allemands ont même baissé en 2023 malgré la hausse des taux d'intérêt à un niveau record de 4 % par la BCE. Les ventes massives du milieu d'année s'expliquent par la persistance de prévisions toujours dures dans le chef des banques centrales, la résilience de la croissance malgré le pic d'inflation, une rétrogradation du crédit américain et les craintes concernant la volonté et la capacité des marchés à absorber un déficit américain en augmentation constante. Un pic intrajournalier à 5 % des taux américains à 10 ans vers la mi-octobre a marqué le début d'un

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

revirement, la Fed commençant à avaliser des « réductions d'assurance » afin de garantir un atterrissage en douceur de l'économie. Le changement de discours des banques centrales et la baisse cyclique des marchés de l'emploi, validant l'idée d'une immaculée désinflation, ont favorisé l'une des plus fortes poussées d'assouplissement des conditions financières. Les marchés IG en euros ont également connu une année 2023 solide, avec leurs meilleurs rendements totaux depuis 2014. Les gains de 2023 ont été générés en majeure partie sur la dernière partie de l'année, les marchés anticipant un assouplissement de près de 150 points de base par la BCE en 2024. L'immobilier s'est placé en tête des performances, et les valeurs financières ont surperformé les non financières malgré les difficultés du secteur bancaire américain. La décision de descendre dans la qualité de crédit a été heureuse puisque le haut rendement a surperformé l'IG et que les BBB ont surperformé sur une base ajustée selon la durée.

En mars, les marchés d'actions mondiaux ont été secoués par des crises dans le secteur bancaire et l'immobilier provoquées par l'un des cycles de resserrement les plus rapides de ces dernières décennies visant à combattre l'inflation. Après la faillite de SVB, d'importantes injections de liquidité par la Fed ont permis de circonscrire la crise. En Europe, le rachat de Credit Suisse par UBS avec l'appui des pouvoirs publics a marqué un creux pour les marchés d'actions. Personne n'aurait prévu que le lancement de GPT-4 par OpenAI marquerait le début d'un magnifique redressement. Les corrélations entre les marchés d'actions et les marchés des taux d'intérêt ont été remarquablement élevées tout au long du second semestre 2023.

Les marchés du change ont connu des oscillations importantes au cours de l'année parallèlement aux taux d'intérêt et au sentiment face au risque, mais le taux EUR/USD est resté généralement stable sur l'ensemble de l'année. Le CHF a été la devise la plus performante en raison de son statut de valeur refuge mais, contrairement à l'USD, il n'a pas souffert d'une instabilité politique au niveau national. Malgré la fin de sa politique de contrôle de la courbe des taux (YCC), la BoJ n'est pas parvenue à soutenir le JPY, qui a chuté de près de 10 % en 2023. Les marchés émergents ont enregistré de solides performances en Amérique latine en raison de taux d'intérêt réels élevés, l'Argentine constituant une exception notable.

Nous avons commencé l'année avec une position sous-pondérée sur la durée, qui s'est convertie en une surpondération de conviction élevée au cours de l'été. La durée en EUR et en USD a été augmentée en raison des taux réels intéressants et de la perspective d'un ralentissement économique. Nous avons considérablement réduit cette surpondération après le net redressement de novembre-décembre. Les écarts de swap se sont redressés de concert avec les taux. Notre prédilection pour l'IG BBB en euros s'est révélée un choix heureux. Dans le cadre de notre allocation sectorielle aux marchés IG en euros, nous avons tiré avantage du maintien et de l'augmentation de notre exposition aux obligations immobilières, qui avaient connu une année 2022 catastrophique. Nous avons sensiblement réduit notre exposition au haut rendement tout au long de l'année. Notre conviction élevée sur les banques irlandaises, espagnoles et italiennes a été le principal moteur d'un effet de sélection très fort dans ce segment.

Politique future :

Nous pensons qu'un parti-pris en faveur d'une durée longue reste justifié, mais nous devons adopter une approche plus tactique étant donné l'incertitude qui entoure les nombreux événements politiques à venir en 2024. L'inflation va continuer de baisser, favorisant encore plus ce positionnement. Notre prédilection pour une exposition au marché du crédit reste intacte dans l'euro étant donné les valorisations intéressantes et les bilans solides sur l'ensemble du marché. Nous ne sommes pas convaincu que l'USD pourrait jouer le rôle d'une devise-refuge en cas de crise économique potentielle, mais nous prévoyons une période de bonnes performances pour les marchés émergents, dont les banques centrales disposent d'une certaine marge de manœuvre pour ajuster leurs politiques et dont les facteurs techniques comme les IDE et les flux

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

entrants en portefeuille pourraient renforcer les revenus à l'avenir. Nous continuons d'accorder une grande importance au programme climatique et aux plans « net zéro » des entreprises et des gouvernements.

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE

Le compartiment DPAM L Bonds Government Sustainable a pour objectif de capitaliser sur la performance des taux souverains des marchés développés, sur la base d'une approche durable, par la construction d'un portefeuille équilibré de titres de créance émis par des gouvernements de l'OCDE et d'autres émetteurs apparentés. L'investissement se fait généralement en devises locales. Le fonds applique une composante ISR via une approche « best-in-class » qui classe les pays membres de l'OCDE en fonction de leurs efforts en matière de durabilité. Les pays sont classés dans un modèle exclusif aligné sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Dans les faits, le fonds n'investit que dans la moitié supérieure des pays les mieux classés.

Le fonds DPAM L Bonds Government Sustainable a généré un rendement de 4,11 % (classe d'actions F) en 2023.

Les taux d'intérêt ont connu une très forte volatilité en 2023. Cette année a été marquée essentiellement par trois événements liés : une mini-crise bancaire, une inversion de la courbe et un raidissement de la courbe. La mini-crise bancaire a causé une baisse des taux d'intérêt dans un premier temps. Cependant, lorsque la panique initiale est retombée et que la situation a semblé moins grave, l'attention s'est à nouveau portée sur la persistance de l'inflation et la croissance stable, poussant les taux à la hausse. Ensuite, l'inflation a surpris à la baisse au dernier trimestre 2023. Le raidissement baissier a été remplacé par un raidissement haussier.

L'inflation est restée élevée tout au long de l'année 2023 et la croissance est restée résiliente. Cela a poussé les banques centrales à continuer à augmenter leurs taux directeurs même après la mini-crise bancaire. L'inflation a continué à ralentir sur les derniers mois de 2023. Afin de nous positionner pour ce type d'environnement, nous avons ajusté le portefeuille comme suit :

- Adoption d'une durée inférieure à la référence en début d'année, que nous avons réduite encore en avril et en mai, mais nous avons commencé à augmenter notre durée fin juin et au dernier trimestre 2023, lorsque le bon du Trésor américain à 10 ans a atteint les 5 %. Nous avons terminé l'année avec une durée de 7,18 ans.
- Nous avons commencé à nous positionner sur les raidisseurs de courbe en cours d'année, à mesure que nous percevions une certaine faiblesse dans les indicateurs économiques. Pour cela, nous avons principalement utilisé des contrats à terme en Allemagne, les États-Unis n'étant pas éligibles, mais nous avons également mis en œuvre un raidissement de courbe aux États-Unis et sur d'autres marchés en achetant des obligations sur la partie courte et moyenne de la courbe.
- Faible allocation au Japon. Sur les premiers trimestres de l'année, notre exposition moindre au Japon a pesé sur la performance étant donné que les taux ont continué de chuter, mais la situation a changé au dernier trimestre de l'année lorsque les taux ont accompli un redressement agressif.

Ces mesures ont aidé le fonds à enregistrer une performance positive en 2023.

En 2023, nous avons continué d'investir dans les titres d'organismes supranationaux et d'agences car nous pensons que l'écart était intéressant, tout en augmentant la notation de notre fonds et en ajoutant un peu de performance au fonds.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Un changement important par rapport à 2023 est que le fonds a pu investir dans deux pays de la périphérie (l'Espagne et le Portugal). Étant donné que les écarts espagnols ne reflétaient pas leurs fondamentaux selon nous (en particulier à l'extrémité longue de la courbe), nous avons commencé à ajouter progressivement des obligations espagnoles à plus longue échéance au portefeuille. Avec le resserrement des écarts sur les actifs risqués, notre allocation importante à la Slovaquie et notre allocation de durée moins élevée à l'Allemagne ont été d'autres bonnes sources de performance en 2023.

Le fonds a enregistré des flux sortants en 2023 et a fini l'année à environ 80 millions d'actifs sous gestion. En 2024, nous pensons que les banques centrales devraient baisser leurs taux plus que ne le prévoient les cours actuels et que les raidisseurs de courbe devraient enregistrer une performance positive.

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

Au 31 décembre 2023, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L Equities Emerging Markets ESG Leaders Index (Action B) s'établissait à 80,50 EUR, soit une hausse de +1,35 % en 2023.

Le benchmark du compartiment est l'indice MSCI EM ESG Leaders Net DTR.

En fin d'année, l'indice comptait 487 positions. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site de MSCI, www.msci.com, sous la rubrique « MSCI Index Performance ». La composition de ses indices peut être consultée sur le site Internet de MSCI, www.msci.com/constituents.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer la performance de l'indice capipondéré MSCI Emerging Markets ESG Leaders Net Dividends Reinvested en Euros. La méthodologie ESG Leaders développée par MSCI est une combinaison d'exclusion des titres en fonction de leur appartenance à un secteur ainsi qu'une sélection de type « best in class ».

L'univers d'investissement est en fin d'année constitué de 24 pays : Brésil, Chili, Chine, Colombie, République Tchèque, Egypte, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Koweït, Malaisie, Mexique, Philippines, Pologne, Qatar, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Émirats Arabes Unis.

Durant l'année, le compartiment a suivi de manière très proche le mouvement de l'indice.

Politique future :

La politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle sera maintenue. L'indice de référence reste le même.

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions B de capitalisation a gagné 3,73 % au cours de l'année 2023.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Les marchés des taux d'intérêt ont connu une année 2023 très volatile mais ont terminé l'année en légère hausse seulement par rapport à leur point de départ. Les taux à 10 ans allemands ont même baissé en 2023 malgré la hausse des taux d'intérêt à un niveau record de 4 % par la BCE. Les ventes massives du milieu d'année s'expliquent par la persistance de prévisions toujours dures dans le chef des banques centrales, la résilience de la croissance malgré le pic d'inflation, une rétrogradation du crédit américain et les craintes concernant la volonté et la capacité des marchés à absorber un déficit américain en augmentation constante. Un pic intrajournalier à 5 % des taux américains à 10 ans vers la mi-octobre a marqué le début d'un revirement, la Fed commençant à avaliser des « réductions d'assurance » afin de garantir un atterrissage en douceur de l'économie. Le changement de discours des banques centrales et la baisse cyclique des marchés de l'emploi, validant l'idée d'une immaculée désinflation, ont favorisé l'une des plus fortes poussées d'assouplissement des conditions financières. Les marchés IG en euros ont également connu une année 2023 solide, avec leurs meilleurs rendements totaux depuis 2014. Les gains de 2023 ont été générés en majeure partie sur la dernière partie de l'année, les marchés anticipant un assouplissement de près de 150 points de base par la BCE en 2024. L'immobilier s'est placé en tête des performances, et les valeurs financières ont surperformé les non financières malgré les difficultés du secteur bancaire américain. La décision de descendre dans la qualité de crédit a été heureuse puisque le haut rendement a surperformé l'IG et que les BBB ont surperformé sur une base ajustée selon la durée.

Nous sommes parvenus à protéger le portefeuille grâce à un profil de risque de taux d'intérêt réduit. La durée moyenne a été maintenue entre 1,5 et 1,8 au niveau du portefeuille.

Durant l'année, aucune nouvelle émission n'a satisfait aux conditions du fonds. Nous avons accordé une attention particulière à la diversification en termes de pays, de secteurs et de notations.

Politique future :

Notre prédilection pour une exposition au marché du crédit reste intacte dans l'euro étant donné les valorisations intéressantes et les bilans solides sur l'ensemble du marché. Des bénéfices résilients couplés à un retour des flux de capitaux dans la classe d'actifs sur fond de valorisations attrayantes des spreads devraient continuer à soutenir les rendements du crédit en 2024. Les spreads de crédit neutres actuels continuent à offrir une protection importante contre toute nouvelle baisse. Les fondamentaux restent solides et même s'il est certain que les marges et les bénéfices vont diminuer au cours des prochains trimestres, nous entrons dans ce ralentissement en position de force.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

DPAM L BONDS EMU INVESTMENT GRADE GOVERNMENT INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

Au 31 décembre 2023, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L Bonds EMU Investment Grade Government Index (Action B) s'établissait à 117,15 EUR, soit une hausse de +6,52 % en 2023.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer.

Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Conformément à sa politique d'investissement, le compartiment a pour objectif de répliquer l'indice JP Morgan EMU Investment Grade Government Bonds aussi étroitement que possible afin de réaliser une performance comparable à celle de l'indice. Les opérations quotidiennes à cette fin consistent à aligner les caractéristiques du compartiment (allocation géographique, durée, positionnement de la courbe) sur celles de l'indice respectif.

Politique future :

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25 % d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE

Politique suivie pendant l'exercice :

Au 31 décembre 2023, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM L Equities Europe Behavioral Value (Action B) s'établissait à 54,62 EUR, soit une hausse de +12,11 % en 2023.

Cette année a été nettement moins favorable au style « valeur » que l'année précédente. Cette année a été plutôt volatile en raison d'une hausse des rendements obligataires au cours du premier semestre suite à une inflation en hausse et à un discours plutôt restrictif de la part des banques centrales. Les marchés ont pourtant clôturé l'année sur une base très positive, l'inflation semblant avoir enfin passé son point culminant et les taux obligataires ayant chuté de manière significative.

Sur l'ensemble de l'année, le style valeur a égalé la performance du marché dans son ensemble. Les secteurs défensifs ont sous-performé (soins de santé, produits de base et services publics), tandis que les secteurs cycliques prospéraient. Les technologies de l'information ont bénéficié de la frénésie suscitée par l'IA, tandis que l'énergie a souffert de la faiblesse des cours du pétrole malgré les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Ce style a aussi souffert après le premier trimestre, lorsque l'engouement extrême suscité par l'IA et les médicaments GLP1 a poussé fortement à la hausse la technologie et les actions de croissance dans la santé également. Ce style a également souffert de la baisse des taux obligataires étant donné la baisse régulière de l'inflation et le fait que la Fed a commencé à laisser présager un changement de cap pour les taux en 2024. Le dernier trimestre de l'année est toutefois redevenu favorable au style valeur, les marchés en pleine forme tirant à la hausse la performance des actions à la traîne.

Cette année, les mesures d'évaluation utilisées pour sélectionner l'univers et les actions ont été complétées par une estimation des actifs incorporels dans la valeur comptable des entreprises. Nous avons observé d'importants flux entrants dans le fonds au premier trimestre de l'année.

Au cours de l'année 2023, le fonds a maintenu une légère surpondération dans les secteurs peu onéreux tels que les services financiers et l'énergie, ainsi que dans les secteurs défensifs de qualité comme les soins de santé et les services aux collectivités, tout en conservant une sous-pondération dans les secteurs à l'exposition plus cyclique comme la consommation discrétionnaire, les technologies de l'information, l'industrie ou les matériaux. L'exposition à l'immobilier a été renforcée à partir de la mi-novembre, les taux obligataires ayant atteint leur point culminant dans l'attente d'une réduction des taux par les banques centrales l'an prochain.

La surpondération des soins de santé et de la finance et la sous-pondération du secteur technologique ont affecté la performance au cours de l'année, tandis que la sélection d'actions dans les secteurs des biens de consommation de base, de la consommation discrétionnaire, de la finance et des services aux collectivités a été la plus profitable. La sélection dans l'industrie a pesé le plus lourdement sur la performance, tout comme les matériaux et les soins de santé.

Dans l'industrie, des choix tels que CNH Industrials, Siemens Energy ou Valmet ont pesé le plus lourd, tandis que le manque d'exposition à Rolls-Royce (+229 %) et à Schneider a coûté cher. Siemens Energy a subi de lourdes pertes après l'avertissement inattendu sur les bénéfices de son entité espagnole spécialisée dans les énergies renouvelables. Nous avons revendu cette action depuis lors. Le fonds a également souffert de

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Teleperformance, durement touché par des problèmes de gouvernance transparus dans l'actualité. Dans les matériaux, l'absence d'AirLiquide et l'investissement dans AngloAmericain ont nui à la performance. Et enfin, l'absence de position sur la thématique GLP1, et sur NovoNordisk en particulier, a coûté cher, mais cette action ne répond à aucune définition d'une valorisation bon marché.

Du côté positif et dans les biens de consommation courante, le fonds a bénéficié le plus du net redressement d'ABFoods et de Danone et de l'absence complète de position sur les actions liées au tabac. Les producteurs de saumon norvégiens sont repartis à la hausse lorsque le gouvernement a modifié son projet de fiscalité des ressources. Dans la consommation discrétionnaire, l'entreprise de construction résidentielle britannique Barratt Development, le producteur de petit électroménager SeB et le fabricant de bijoux Pandora ont été les positions les plus performantes. Nous avons liquidé cette dernière position. Enfin, dans la finance, UBS s'est nettement redressée après le rachat de Credit Suisse et 3I Group a gagné plus de 62,5 % pendant sa période en portefeuille. Nous avons pris nos bénéfices sur ces deux positions. Dans les services aux collectivités, Centrica a donné les meilleurs résultats tandis que l'absence en portefeuille d'Orsted a été favorable. Nous avons pris nos bénéfices sur Centrica également.

Politique future :

Le style valeur devrait tirer avantage d'une valorisation relative peu élevée ainsi que d'une croissance et d'une dynamique des bénéfices relativement meilleures. Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les actions relativement plus coûteuses au sein de secteurs par des actions moins onéreuses, en évitant les actions à valeur piégée, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées en termes d'ESG, en accordant une attention encore plus soutenue à la qualité des bilans et aux éléments de levier alors que la croissance économique faiblit. Le fonds devrait maintenir une allocation sectorielle diversifiée et démarrer l'année avec une légère surpondération dans l'énergie, les services aux collectivités, l'immobilier ainsi que les soins de santé du côté défensif. L'année commencera également avec une sous-pondération des secteurs à l'exposition plus cyclique comme la consommation discrétionnaire, l'industrie, les matériaux et les technologies, tandis que la finance sera maintenue à un niveau neutre.

DPAM L BONDS CORPORATE EUR

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 7,79 % en 2023.

Les marchés financiers ont connu une année faste, et tant les actions que les marchés obligataires ont récupéré une grande partie du terrain perdu en 2022. Ce revirement s'est appuyé sur un revirement étonnamment solide, alors même que les prévisionnistes annonçaient une récession à la mi-2023. Aux États-Unis, la croissance du PIB réel (en glissement trimestriel) a dépassé 5 % au 3e trimestre, une performance exceptionnelle, éclipsant ainsi la faiblesse des économies européennes, tandis que la réouverture de la Chine n'a pas produit pleinement les effets escomptés.

La politique budgétaire est restée favorable tout au long de l'année malgré une année supplémentaire de polarisation croissante et d'accords de dernière minute sur les plafonds de la dette et la mise à l'arrêt des services publics. Les tensions géopolitiques se sont enflammées, le conflit militaire au Moyen-Orient et les relations entre les États-Unis et la Chine étant les principales causes de préoccupation des marchés. Le pétrole n'a pas tiré avantage du conflit ni des baisses de production de l'OPEP+, tandis que l'or a brillé parmi

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

les matières premières. L'idée d'une « immaculée désinflation » a été la principale cause de la performance exceptionnelle des marchés financiers sur les deux derniers mois de l'année. L'annonce de « baisses de taux à venir » par la Fed, qui martelait jusque-là l'idée de « taux plus élevés pendant plus longtemps », a été la cerise sur le gâteau de 2023.

Les marchés des taux d'intérêt ont connu une année 2023 très volatile mais ont terminé l'année en légère hausse seulement par rapport à leur point de départ. Les taux à 10 ans allemands ont même baissé en 2023 malgré la hausse des taux d'intérêt à un niveau record de 4 % par la BCE. Les ventes massives du milieu d'année s'expliquent par la persistance de prévisions toujours dures dans le chef des banques centrales, la résilience de la croissance malgré le pic d'inflation, une rétrogradation du crédit américain et les craintes concernant la volonté et la capacité des marchés à absorber un déficit américain en augmentation constante. Un pic intrajournalier à 5 % des taux américains à 10 ans vers la mi-octobre a marqué le début d'un revirement, la Fed commençant à avaliser des « réductions d'assurance » afin de garantir un atterrissage en douceur de l'économie. Le changement de discours des banques centrales et la baisse cyclique des marchés de l'emploi, validant l'idée d'une immaculée désinflation, ont favorisé l'une des plus fortes poussées d'assouplissement des conditions financières. Les marchés IG en euros ont également connu une année 2023 solide, avec leurs meilleurs rendements totaux depuis 2014. Les gains de 2023 ont été générés en majeure partie sur la dernière partie de l'année, les marchés anticipant un assouplissement de près de 150 points de base par la BCE en 2024. L'immobilier s'est placé en tête des performances, et les valeurs financières ont surperformé les non financières malgré les difficultés du secteur bancaire américain. La décision de descendre dans la qualité de crédit a été heureuse puisque le haut rendement a surperformé l'IG et que les BBB ont surperformé sur une base ajustée selon la duration.

Nous avons commencé l'année avec une position sous-pondérée sur la duration, qui s'est convertie en une surpondération de conviction élevée au cours de l'été. La duration en EUR a été augmentée en raison des taux réels intéressants et de la perspective d'un ralentissement économique. Nous avons réduit cette surpondération après le net redressement de novembre-décembre. Les écarts de swap se sont redressés de concert avec les taux. Notre prédilection pour l'IG BBB en euros s'est révélée un choix heureux. Dans le cadre de notre allocation sectorielle aux marchés IG en euros, nous avons tiré avantage du maintien et de l'augmentation de notre exposition aux obligations immobilières (construite autour de la logistique et de la vente au détail), qui avaient connu une année 2022 catastrophique. Notre conviction élevée sur les banques irlandaises, espagnoles et italiennes a été le principal moteur d'un effet de sélection très fort dans ce segment.

La sélection de crédits dans le capital hybride a contribué à la performance, tant dans la dette subordonnée non-financière que financière. Le choix de titres comme Netflix a été favorable.

Politique future :

Nous pensons qu'un parti-pris en faveur d'une duration longue reste justifié, mais nous devons adopter une approche plus tactique étant donné l'incertitude qui entoure les nombreux événements politiques à venir en 2024. L'inflation va continuer de baisser, favorisant encore plus ce positionnement. Notre prédilection pour une exposition au marché du crédit reste intacte dans l'euro étant donné les valorisations intéressantes et les bilans solides sur l'ensemble du marché. Des bénéfiques résilients couplés à un retour des flux de capitaux dans la classe d'actifs sur fond de valorisations attrayantes des spreads devraient continuer à soutenir les rendements du crédit en 2024. Les spreads de crédit neutres actuels continuent à offrir une protection importante contre toute nouvelle baisse. Les fondamentaux restent solides et même s'il est certain que les marges et les bénéfiques vont diminuer au cours des prochains trimestres, nous entrons dans ce ralentissement en position de force.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 5,02% en 2023.

Le benchmark du compartiment est l'indice MSCI Emerging Markets Net DTR Index.

En fin d'année, l'indice comptait 1440 positions. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site de MSCI, www.msci.com, sous la rubrique « MSCI Index Performance ». MSCI exige la détention d'une licence de la part de ses clients pour accéder à la composition de ses indices.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer la performance de l'indice capipondéré MSCI Emerging Markets Net Dividends Reinvested Index en Euros.

L'univers d'investissement est en fin d'année constitué de 24 pays : Brésil, Chili, Chine, Colombie, République Tchèque, Egypte, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Koweït, Malaisie, Mexique, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Émirats Arabes Unis.

Plus de 400 titres « A-Shares » cotées à Shanghai ou Shenzhen ont rejoint l'indice depuis 2018.

Durant l'année, le compartiment a suivi de manière très proche le mouvement de l'indice.

Politique future :

La politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle sera maintenue.

DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 5,60% en 2023.

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer.

Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été.

Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la duration à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5 % et, plus important encore, que sa contrepartie en taux réel est passée à 0,20 %.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la duration jusqu'à ce que le Bund atteigne 3 % et sa contrepartie en taux réel 0,6 %. En novembre, nous avons atteint une surpondération de plus d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la duration, mais désormais aussi comme position résolument courte. En effet, une récession s'accompagne généralement d'une plus grande aversion au risque, qui se répercute généralement sur les spreads italiens. Au cours de l'été, nous avons également commencé à prévoir une forte diminution des chiffres de l'inflation au cours des prochains mois, notamment en raison des effets de base de l'énergie. C'est pourquoi nous avons décidé de constituer une position en obligations nominales, estimant qu'elles seraient plus performantes que les obligations liées à l'inflation. Cette position a été développée jusqu'à une allocation supérieure à 5 % en termes de duration.

Politique future :

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25 % d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de duration longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 20,19% en 2023.

Le benchmark du compartiment est l'indice MSCI WORLD AC SRI Net DTR.

En fin d'année, l'indice comptait 612 positions. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site de MSCI, www.msci.com, sous la rubrique « MSCI Index Performance ». La composition de ses indices peut être consultée sur le site Internet de MSCI, www.msci.com/constituents.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer la performance de l'indice capipondéré MSCI WORLD AC SRI Net Dividends Reinvested en Euros. La méthodologie SRI développée par MSCI est une combinaison d'exclusion des titres en fonction de leur appartenance à un secteur ainsi qu'une sélection de type « best in class ».

En fin d'année, l'indice était composé de titres provenant de 42 pays développés comme émergents.

Durant l'année, le compartiment a suivi de manière très proche le mouvement de l'indice.

Politique future :

La politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle sera maintenue. L'indice de référence reste le même.

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 27,25% en 2023.

Le benchmark du compartiment est l'indice MSCI USA SRI Net DTR.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

En fin d'année, l'indice comptait 165 positions. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site de MSCI, www.msci.com, sous la rubrique « MSCI Index Performance ». La composition de ses indices peut être consultée sur le site Internet de MSCI, www.msci.com/constituents.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer la performance de l'indice capipondéré MSCI USA SRI Net Dividends Reinvested en Euros. La méthodologie SRI développée par MSCI est une combinaison d'exclusion des titres en fonction de leur appartenance à un secteur ainsi qu'une sélection de type « best in class ».

Durant l'année, le compartiment a suivi de manière très proche le mouvement de l'indice.

Politique future :

La politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle sera maintenue. L'indice de référence reste le même.

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX

Politique suivie pendant l'exercice :

La valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation (action B) a augmenté de 18,86% en 2023.

Le benchmark du compartiment est l'indice MSCI EMU SRI Net DTR Index.

En fin d'année, l'indice comptait 51 positions. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site de MSCI, www.msci.com, sous la rubrique « MSCI Index Performance ». MSCI exige la détention d'une licence de la part de ses clients pour accéder à la composition de ses indices.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer la performance de l'indice capipondéré MSCI EMU SRI Net Dividends Reinvested Index en Euros. La méthodologie SRI développée par MSCI est une combinaison d'exclusion des titres en fonction de leur appartenance à un secteur ainsi qu'une sélection de type « best in class ».

L'ensemble des pays de la zone EMU sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg, compte tenu de sa faible capitalisation boursière.

Durant l'année, le compartiment a suivi de manière très proche le mouvement de l'indice.

Politique future :

La politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle sera maintenue.

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL

DPAM L Bonds Government Global vise à tirer parti de la performance des marchés des obligations d'État. La stratégie est mesurée par référence à l'indice Bloomberg Global Developed Treasury GDP Weighted Total

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

Return. L'investissement se fait généralement en devises locales, mais la stratégie est également disponible par le biais de classes d'actions couvertes qui couvrent l'exposition non euro en euro au moyen de contrats de change à terme.

Le fonds DPAM L Bonds Government Global a enregistré un rendement de 2,06 % (classe d'actions F) en 2023, contre 2,08 % pour l'indice de référence. La stratégie couverte a généré un rendement de 4,17 %, contre 3,78 % pour l'indice de référence.

Les taux d'intérêt ont connu de fortes fluctuations en 2023. Cette année a été marquée essentiellement par trois événements liés : une mini-crise bancaire, une inversion de la courbe et un raidissement de la courbe. La mini-crise bancaire a causé une baisse des taux d'intérêt dans un premier temps. Cependant, lorsque la panique initiale est retombée et que la situation a semblé moins grave, l'attention s'est à nouveau portée sur la persistance de l'inflation et la croissance stable, poussant les taux à la hausse. Ensuite, l'inflation a surpris à la baisse au dernier trimestre 2023. Le raidissement baissier a été remplacé par un raidissement haussier.

L'inflation est restée élevée tout au long de l'année 2023 et la croissance est également restée résiliente. Cela a poussé les banques centrales à continuer à augmenter leurs taux directeurs même après la mini-crise bancaire. L'inflation a continué à ralentir sur les derniers mois de 2023. Afin de nous positionner pour ce type d'environnement, nous avons ajusté le portefeuille comme suit :

- Duration peu élevée aux premier, deuxième et troisième trimestres mais, au fil du temps et à mesure que les taux grimpaient, nous avons commencé à ajouter progressivement de la duration. Nous avons commencé à ajouter de la duration au dernier trimestre 2023 et lorsque le taux des bons du trésor américain à 10 ans a atteint 5 %. Nous avons terminé l'année avec une surpondération de la duration d'environ 0,26 an.
- Nous avons débuté l'année avec un positionnement d'aplatissement de la courbe étant donné que les banques centrales étaient encore en train d'augmenter leurs taux. Nous avons toutefois commencé à nous positionner sur les raidisseurs de courbe en cours d'année, à mesure que nous percevions une certaine faiblesse dans les indicateurs économiques. Nous avons réduit quelque peu notre position en obligations indexées sur l'inflation plus ou moins inchangée étant donné que les coûts de protection contre l'inflation restent peu élevés.
- Augmentation de notre exposition de duration et valeur de marché en Roumanie, au Chili, au Mexique et en Indonésie étant donné que les écarts étaient larges et que nous nous attendions à une certaine compression en 2023 vu la résilience de la croissance. Ces pays ont affiché de bonnes performances en 2023.

Nous avons démarré l'année avec une position neutre dans les pays de la périphérie (légère sous-pondération du Portugal, sous-pondération de l'Italie et surpondération de l'Espagne). En cours d'année cependant, nous avons commencé à augmenter notre allocation à la périphérie via l'Espagne (et terminé l'année avec une surpondération plus importante) car nous trouvions que les écarts étaient trop larges et ne reflétaient pas les fondamentaux solides du pays, en particulier à l'extrémité longue de la courbe.

En 2023, nous avons gardé une position sous-pondérée sur le Japon principalement en raison de l'incertitude entourant le cadre de contrôle de la courbe des taux. Nous avons réduit cette sous-pondération à mesure que les taux d'intérêt grimpaient au Japon. La courbe s'étant fortement raidie, nous avons ajouté à l'extrémité longue de la courbe tout en continuant de sous-pondérer les segments court et intermédiaire de la courbe. Cette approche a en fait nui à notre performance étant donné que la courbe a continué de se raidir.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

L'euro a connu une excellente année en termes de performance. Cette performance a cependant été très volatile, en particulier vis-à-vis du dollar. L'exposition non couverte a sous-performé la stratégie couverte de 200 points de base en 2023, principalement en raison des positions sur le dollar américain, le dollar australien et le yen japonais.

Le fonds a enregistré des flux sortants en 2023 et a fini l'année à environ 250 millions d'actifs sous gestion. En 2024, nous pensons que les banques centrales devraient baisser leurs taux plus que ne le prévoient les cours actuels et que les raidisseurs de courbe devraient enregistrer une performance positive.

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

Politique suivie pendant l'exercice :

Après une année 2022 marquée par un net ralentissement de l'économie chinoise et une volatilité généralisée du marché, l'année 2023 a été marquée par un retour en grâce des obligations d'entreprises, y compris des pays émergents, et un resserrement des spreads de crédit. Les anticipations de fin du cycle de resserrement des banques centrales et la présence des tensions inflationnistes moins élevées (en particulier au cours du dernier trimestre de l'année) ont provoqué une diminution des taux du marché, ce qui a été positif pour la valorisation des obligations. Par ailleurs, la publication de résultats satisfaisants de la part des sociétés, une relative stabilisation du marché immobilier chinois et des économies émergentes ont entraîné un mouvement généralisé de resserrement des spreads de crédit qui a également conduit à accélérer le rallye du marché en fin d'année.

La stratégie du fonds a été prudente au début long de l'année, avec un maintien de cash élevé dans le fond.

Le fonds (Action F) a enregistré un return de 1.9%, depuis sa création le 18 janvier 2023.

Le fonds a un objectif durable.

Politique future :

Pour l'année 2024, nous pensons que l'amélioration des perspectives d'inflation devrait pousser à la fois la Fed et par la BCE vers une phase d'assouplissement monétaire ce qui devrait dans un premier temps soutenir positivement les valorisations de marché. Par la suite, l'orientation du marché du crédit dépendra de l'ampleur du ralentissement économique attendu aux Etats-Unis et en Europe et de leurs influences sur les économies émergentes.

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE

Le compartiment DPAM L Bonds Emerging Markets Hard Currency Sustainable a été lancé le 15 décembre 2022. Il vise à capitaliser sur la croissance robuste à long terme des marchés émergents, sur la base d'une approche d'investissement durable, par la construction d'un portefeuille équilibré de titres de créance émis par des gouvernements et des entreprises publiques (à l'exception des secteurs minier, pétrolier et gazier) libellés en devises fortes (USD, EUR, GBP, JPY, CHF) et bénéficiant d'une notation de crédit supérieure à B- (S&P et Fitch) ou d'au moins B3 (Moody's) ou équivalente par une autre agence de notation. Le fonds vise à dégager des rendements ajustés au risque supérieurs à ceux de l'univers des titres de créance souverains

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

des marchés émergents libellés en devise forte. Le fonds applique une couche de filtrage ISR et exclut les pays « non libres » ou « autoritaires » après confirmation de deux sources externes distinctes. Par ailleurs, une approche « best-in-class » classe les pays émergents en fonction de leurs efforts en matière de durabilité. Les pays sont classés selon un modèle exclusif en fonction de cinq dimensions de durabilité alignées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le fonds utilise le même classement ESG que le fonds durable des marchés émergents en devise locale.

Le compartiment DPAM L Bonds Emerging Markets Hard Currency Sustainable a dégagé un rendement de +8,46 % (classe d'actions F) en EUR en 2023. Le fonds a généré de nouvelles liquidités nettes positives (environ 500 000 euros), le reste de l'augmentation de l'actif sous gestion étant dû aux effets du marché. L'actif sous gestion fin décembre s'élève à 16,3 millions d'euros.

Le compartiment a tiré avantage de son allocation (environ 25 % du portefeuille) aux obligations en euros étant donné que cette devise s'est bien tenue face au dollar américain tandis que l'univers de la dette souveraine en devises fortes est fortement tourné vers les obligations libellées en USD. Du point de vue de la sélection d'actions, le fonds a tiré bénéfice de son allocation aux Bahamas, à l'Afrique du Sud, à la Colombie, à la Mongolie, à la Roumanie, à la République dominicaine, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et à la Serbie, qui figuraient toutes parmi les plus fortes convictions. Les principaux freins à la performance ont été le Chili, Panama, la Pologne et l'Arménie, détenus notamment dans un but de respect des directives d'investissement qui imposent d'investir au moins 40 % de l'actif sous gestion dans le premier quartile des classements exclusifs de durabilité de Degroof Petercam Asset Management (« DPAM »).

La performance a été positive et conforme à nos prévisions au début de l'année. Les classes obligataires ont généralement donné de meilleurs rendements en 2023 malgré une volatilité importante des bons du Trésor américain. Les taux américains à 10 ans ont atteint un pic de 5 % en décembre, un niveau que l'on n'avait plus observé depuis 2007. Malgré ce contexte, la classe d'actifs de la dette des marchés émergents en devises fortes a donné de bons résultats grâce à un portage élevé et à un redressement des bons du Trésor américain sur les deux derniers mois de l'année. Dans ce contexte, notre stratégie a consisté à maintenir une sensibilité relativement faible aux taux d'intérêt et une allocation diversifiée au risque de crédit. La performance relative a été particulièrement bonne, surtout si l'on considère le fait que le fonds ne peut pas investir dans des pays possédant une notation de crédit inférieure à B-, le segment de cette classe d'actifs qui a connu les meilleures performances.

Nous gardons une attitude positive vis-à-vis de cette classe d'actifs. Les écarts de crédit ne sont pas particulièrement bon marché mais conformes aux moyennes de la dernière décennie. Les taux obligataires sont élevés et viennent dynamiser les rendements attendus. Nous pensons que le cadre mondial de duration dans un contexte de prévision d'un atterrissage en douceur aux États-Unis est favorable aux actifs obligataires et aux actifs à bêta élevé comme le crédit souverain. Nous ne pensons pas que l'augmentation probable de l'offre obligataire freinera sensiblement la performance étant donné que les fonds d'investissement possèdent des liquidités élevées et que nous avons connu une pénurie d'offre ces deux dernières années. Il existe en outre un potentiel de flux entrants dans cette classe d'actifs une fois que la volatilité des taux centraux sera stabilisée, ce qui va probablement se produire étant donné que les banques centrales des pays développés vont probablement lancer un cycle de baisses des taux.

DPAM L

Rapport du Gestionnaire

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026

Politique suivie pendant l'exercice :

Le compartiment DPAM Bonds Corporate EUR 2026 investit dans des obligations de sociétés de qualité IG. Ces obligations sont exclusivement libellées en euros.

Dans le cadre de la gestion active du compartiment, le gestionnaire sélectionne des titres présentant un potentiel de rendement avantageux par rapport au risque encouru sur la base de critères à la fois financiers et liés au développement durable (par exemple le respect de l'environnement ou l'équité sociale, ou le respect du principe de gouvernance d'entreprise). Pas d'indice de référence. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille ne cherche pas à reproduire la performance d'un indice. La sensibilité aux taux d'intérêt diminue progressivement à mesure que la date d'échéance approche.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BB (explicite ou implicite), avec une pondération maximale de 10 % de ses actifs sous gestion dans des obligations à haut rendement.

Nous avons investi dans certains émetteurs dont les paramètres de crédit se sont améliorés et dont les notations ont été revues à la hausse, de haut rendement à l'IG mais aussi au sein même de l'IG (par ex. Spie, Nokia, Ford, Elis et TVO, entre autres).

L'actif net s'élevait à 162.915.327,49 EUR au 31 décembre 2023. La valeur nette d'inventaire, action de capitalisation (Action B), s'établissait à EUR 103,40.

Politique future :

Notre position favorable à l'égard du crédit conserve la même conviction. Notre prédilection pour une exposition au marché du crédit reste intacte dans l'euro étant donné les valorisations intéressantes et les bilans solides sur l'ensemble du marché.

Luxembourg, le 13 février 2024



**DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA,
rue Guimard 18 B - 1040 - Bruxelles - Belgique**

Limerick, 2024

DPAM L

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM L.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont le SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006838/DPAM_policy_voting.pdf).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi qu'à la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

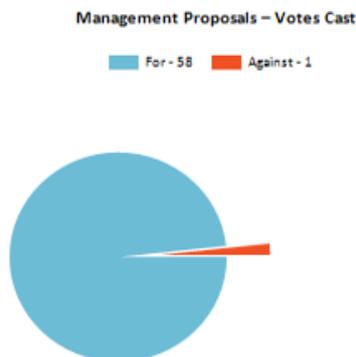
DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2023.

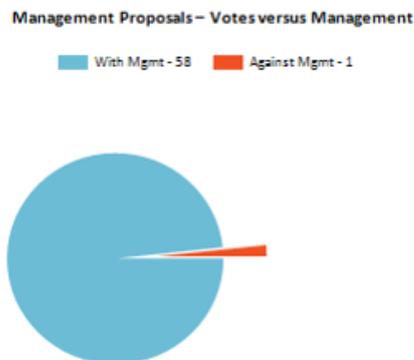
Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercées en 2023 :



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	58	0	58
Against	1	0	1
Abstain	0	0	0
1 Year	0	0	0
2 Years	0	0	0
3 Years	0	0	0
Mixed	0	0	0
Take No Action	0	0	0
Unvoted	0	0	0
Totals	59	0	59



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
With Management	58	0	58
Against Management	1	0	1
N/A	0	0	0
Mixed	0	0	0
Take No Action	0	0	0
Unvoted	0	0	0
Totals	59	0	59



N/A – il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR ('FOR') ou CONTRE ('AGAINST') les dirigeants.

No action – Le terme " No action " fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed – se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

2y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

3y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

Heidi Little

Heidi Little

Vice President of Operations



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
DPAM L

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de DPAM L (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné du patrimoine du Fonds et l'état du patrimoine de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023 ;
- l'état combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du Fonds et l'état des opérations et des autres variations de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du portefeuille-titres au 31 décembre 2023 ; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments (à l'exception de DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE, DPAM L CONVERTIBLE EUROPE, DPAM L BONDS EUR SELECTION, et DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE qui font l'objet d'une décision ou intention de mise en liquidation) à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 10 avril 2024

Sébastien Sadzot

DPAM L

Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2023

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	12.080.654.874,54
Avoirs en banque		250.443.389,75
Intérêts à recevoir sur compte courant		517.155,66
Intérêts à recevoir sur obligations	1l	140.962.107,71
Dividendes à recevoir sur actions		2.319.844,47
Montants à recevoir sur souscriptions		20.521.098,37
Montants à recevoir sur ventes de titres		2.762.666,44
Montants à recevoir sur changes au comptant		1.889.482,93
Gains non réalisés sur changes à terme	17	208.207,85
Montants à recevoir du broker sur futures		977,50
Dépôts de garantie sur futures	18	11.963.350,15
Collatéral sur changes à terme	17	1.590.000,00
Total Actif		12.513.833.155,37
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	13.788.237,37
Découverts en banque		1.771.869,11
Intérêts débiteurs à payer		1.064,06
Montants à payer sur rachats		4.486.204,79
Montants à payer sur achats de titres		10.883.784,09
Montants à payer sur changes au comptant		1.889.569,39
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	4.281.416,02
Montants à payer au broker sur futures		150.230,63
Capital Gain Tax		585.095,27
Total Exigible		37.837.470,73
Actif net à la fin de l'exercice		12.475.995.684,64

DPAM L

Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	38.404.070,82
Intérêts sur obligations	1e	354.310.306,42
Intérêts payés sur SWAP		2.115.395,12
Intérêts créditeurs		8.257.749,77
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	1.347.180,82
Récupérations de taxes		632.201,62
Autres revenus	12	111.192,77
Total Revenus		405.178.097,34
Charges		
Commission de performance	5	518,10
Commission de gestion	5	35.888.988,99
Commission de banque dépositaire	6	3.002.866,77
Taxe d'abonnement	7	2.476.902,06
Frais d'administration	9	11.087.686,46
Frais et commissions divers	13	2.024.199,42
Frais de transactions	11	6.446.454,92
Intérêts et frais reçus sur SWAP		2.015.646,33
Intérêts débiteurs		83.646,34
Redevance aux autorités étrangères		293.228,41
Total Charges		63.320.137,80
Revenus / Pertes Net(te)s		341.857.959,54
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-230.568.264,56
- sur devises	1b	-12.183.001,45
- sur changes à terme		25.701.622,94
- sur futures		6.264.743,74
- sur CFD		7.071,06
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé€		131.080.131,27
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	970.762.476,39
- sur changes à terme		-16.602.489,63
- sur futures		3.555.467,89
- sur SWAP		1.689.441,58
Résultat net des opérations		1.090.485.027,50
- Souscriptions		4.002.896.153,58
- Rachats		-3.010.898.072,71
Dividendes payés	16	-34.762.241,54
Variations de l'actif net		2.047.720.866,83
Actif net au début de l'exercice		10.428.274.817,93
Actif net à la fin de l'exercice		12.475.995.684,64

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	1.453.176.873,88
Avoirs en banque		40.470.100,60
Intérêts à recevoir sur compte courant		49.548,04
Intérêts à recevoir sur obligations	11	18.634.500,32
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		1.139.809,63
Montants à recevoir sur ventes de titres		35,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	1.186.975,60
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		1.514.657.843,07
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	1.178.994,38
Découverts en banque		376.243,80
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		633.274,67
Montants à payer sur achats de titres		2.181.528,40
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		4.370.041,25
Actif net à la fin de l'exercice		1.510.287.801,82
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		184.283,964
- B		65.695,383
- E		28.553,257
- F		782.135,407
- F LC		1.000,000
- J		20.655,184
- L		39,000
- M		856.854,252
- N		40.188,238
- P		12.607,751
- W		11.719,751
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		134,51
- B		542,63
- E		405,64
- F		573,23
- F LC		4,54
- J		24.471,93
- L		493,33
- M		137,26
- N		553,38
- P		26.807,83
- W		562,83

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	941.027.877,61
Avoirs en banque		2.769.477,60
Intérêts à recevoir sur compte courant		0,00
Intérêts à recevoir sur obligations	1l	10.397.901,78
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		235.052,99
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	254.922,37
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		954.685.232,35
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	1.117.871,27
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		59.532,46
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		1.177.403,73
Actif net à la fin de l'exercice		953.507.828,62
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		223.103,318
- B		265.771,935
- B CHF		709,974
- E		64.930,828
- F		2.035.980,958
- F LC		1.000,000
- J		10.641,250
- M		834.902,510
- N		19.949,684
- P		3.665,391
- V		87.984,728
- W		50.600,589
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		127,87
- B		164,76
- B CHF		143,71
- E		113,59
- F		174,85
- F LC		4,67
- J		27.110,72
- M		131,27
- N		168,76
- P		26.001,70
- V		139,31
- W		171,55

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	81.266.747,22
Avoirs en banque		2.497.732,31
Intérêts à recevoir sur compte courant		6.718,67
Intérêts à recevoir sur obligations	1l	1.356.165,56
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		67.851,83
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		85.195.215,59
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	201.719,64
Découverts en banque		0,56
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		122.705,67
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	32.353,31
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		356.779,18
Actif net à la fin de l'exercice		84.838.436,41
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		231.579,462
- B		86.817,438
- B CHF		366,032
- E		190.842,858
- F		36.841,689
- F LC		1.000,000
- M		49.610,539
- N		1.420,933
- V		6.755,741
- W		12.807,450
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		85,97
- B		289,13
- B CHF		264,01
- E		99,66
- F		308,53
- F LC		5,05
- M		88,41
- N		296,45
- V		96,38
- W		302,57

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	1.810.640.058,68
Avoirs en banque		15.812.607,02
Intérêts à recevoir sur compte courant		34.794,65
Intérêts à recevoir sur obligations	11	11.516.965,95
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		505.151,04
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		20,00
Dépôts de garantie sur futures	18	2.423.519,10
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		1.840.933.116,44
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	1.427.783,60
Découverts en banque		607.456,50
Intérêts débiteurs à payer		37,60
Montants à payer sur rachats		764.258,36
Montants à payer sur achats de titres		3.920.092,07
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	2.105.075,43
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		8.824.703,56
Actif net à la fin de l'exercice		1.832.108.412,88
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		6.058,776
- B		66.015,112
- E		7.021,812
- F		488.437,292
- J		17.623,841
- L		361,919
- M		115.585,083
- N		679,617
- P		1.113,470
- V		86.649,549
- W		63.553,569
- Z		9.900,836
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		1.172,90
- B		1.192,91
- E		1.213,44
- F		1.460,98
- J		23.586,90
- L		1.168,72
- M		1.188,67
- N		1.208,96
- P		25.740,40
- V		1.219,53
- W		1.219,90
- Z		26.052,55

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	19.394.265,68
Avoirs en banque		355.477,14
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.199,35
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		559.889,07
Montants à recevoir sur changes au comptant		132.725,21
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		20.443.556,45
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	84.023,43
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		399.906,16
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		133.046,65
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		616.976,24
Actif net à la fin de l'exercice		19.826.580,21
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		1.455,270
- B		9.666,053
- F		312,887
- M		2.127,004
- N		457,924
- W		15,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		1.178,99
- B		1.524,59
- F		132,23
- M		1.220,52
- N		1.574,89
- W		1.031,41

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	452.048.107,33
Avoirs en banque		5.541.420,53
Intérêts à recevoir sur compte courant		12.187,24
Intérêts à recevoir sur obligations	11	4.675.234,87
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		169.560,90
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		462.446.510,87
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	444.264,29
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		48.094,26
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		492.358,55
Actif net à la fin de l'exercice		461.954.152,32
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		110.522,809
- B		72.013,342
- E		91.303,909
- F		1.647.597,194
- F CHF		300,000
- F LC		1.000,000
- J		3.494,153
- L		1.180,294
- M		128.217,442
- N		8.422,332
- P		2.770,521
- V		102,000
- W		31.041,664
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		107,25
- B		141,13
- E		112,93
- F		148,07
- F CHF		137,47
- F LC		5,20
- J		26.604,40
- L		137,68
- M		109,41
- N		143,70
- P		26.248,03
- V		109,87
- W		145,98

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	92.032.315,61
Avoirs en banque		1.175.376,11
Intérêts à recevoir sur compte courant		4.708,68
Intérêts à recevoir sur obligations	11	572.863,74
Dividendes à recevoir sur actions		3.380,74
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	75.474,74
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	421.972,11
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		94.286.091,73
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	336.335,80
Découverts en banque		10.187,91
Intérêts débiteurs à payer		1,95
Montants à payer sur rachats		80.385,50
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,06
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		426.911,22
Actif net à la fin de l'exercice		93.859.180,51
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		514.902,461
- B		221.248,895
- E		1.444,280
- F		40.556,345
- M		4.839,001
- N		15.063,911
- W		981,131
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		110,39
- B		129,13
- E		120,58
- F		138,22
- M		113,71
- N		132,75
- W		121,61

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	3.021.483.579,69
Avoirs en banque		80.967.740,55
Intérêts à recevoir sur compte courant		160.520,91
Intérêts à recevoir sur obligations	11	63.670.551,93
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		3.934.244,23
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		50,92
Dépôts de garantie sur futures	18	1.923.686,24
Collatéral sur changes à terme	17	1.590.000,00
Total Actif		3.173.730.374,47
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	4.563.205,68
Découverts en banque		35,66
Intérêts débiteurs à payer		0,52
Montants à payer sur rachats		1.802.359,51
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	2.133.919,66
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		8.499.521,03
Actif net à la fin de l'exercice		3.165.230.853,44
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		898.457,290
- B		759.589,829
- B CHF		4.978,000
- B USD		24.388,228
- E		2.453.492,987
- F		10.994.354,970
- F CHF		37.317,343
- F USD		1.653.407,023
- J		9.958,548
- L		51.766,054
- M		687.113,340
- N		6.518,471
- N USD		1.285,000
- P		3.407,227
- V		183.751,490
- W		2.249.018,459
- W CHF		4.960,469
- W USD		71.596,374

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		97,14
- B		143,39
- B CHF		130,60
- B USD		121,67
- E		101,91
- F		151,70
- F CHF		140,85
- F USD		133,04
- J		30.600,66
- L		139,38
- M		99,71
- N		147,13
- N USD		124,35
- P		26.914,13
- V		112,49
- W		151,28
- W CHF		133,25
- W USD		112,74

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	341.239.527,06
Avoirs en banque		24.891.120,61
Intérêts à recevoir sur compte courant		39.781,23
Intérêts à recevoir sur obligations	11	5.051.278,92
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		73.004,82
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		371.294.712,64
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	486.648,04
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		2.682,50
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		489.330,54
Actif net à la fin de l'exercice		370.805.382,10
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		87.441,767
- B		91.365,873
- F		1.735.870,557
- J		1.648,000
- L		844,000
- M		99.309,997
- N		775,000
- P		560,635
- V		4.370,000
- W		4.699,820
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		114,55
- B		148,63
- F		155,87
- J		29.227,73
- L		106,64
- M		117,89
- N		138,82
- P		27.414,93
- V		107,69
- W		152,88

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	35.921.166,02
Avoirs en banque		2.337.118,93
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.570,31
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		2.004,66
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	445.595,14
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		38.707.455,06
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	69.046,25
Découverts en banque		17.969,99
Intérêts débiteurs à payer		687,15
Montants à payer sur rachats		40.563,15
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,55
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		128.267,09
Actif net à la fin de l'exercice		38.579.187,97
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		49.470,866
- B		16.577,031
- E		6.600,000
- F		275.298,636
- M		850,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		87,15
- B		116,43
- E		86,76
- F		115,11
- M		89,67

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	65.813.018,42
Avoirs en banque		562.884,68
Intérêts à recevoir sur compte courant		4.088,83
Intérêts à recevoir sur obligations	11	322.852,39
Dividendes à recevoir sur actions		5.193,65
Montants à recevoir sur souscriptions		97,38
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		66.708.135,35
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	251.922,34
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		495,54
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		252.417,88
Actif net à la fin de l'exercice		66.455.717,47
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		40.836,826
- B		327.971,892
- F		345,859
- V		170,379
- W		311,499
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		114,84
- B		155,83
- F		30.612,78
- V		118,12
- W		160,65

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	527.222.124,31
Avoirs en banque		29.588.017,38
Intérêts à recevoir sur compte courant		61.067,23
Intérêts à recevoir sur obligations	11	8.044.299,20
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		158.596,20
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	3.118.977,89
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		568.193.082,21
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	523.085,49
Découverts en banque		537.284,70
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		46.076,88
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		1,44
Collatéral sur changes à terme		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		1.106.448,51
Actif net à la fin de l'exercice		567.086.633,70
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		31.056,256
- B		14.776,126
- F		612.722,879
- J		17.722,000
- M		349.872,514
- P		1.743,000
- V		74,232
- W		67.209,744
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		91,12
- B		92,73
- F		94,79
- J		23.913,21
- M		92,84
- P		24.130,49
- V		91,18
- W		96,21

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	78.170.448,91
Avoirs en banque		1.083.809,29
Intérêts à recevoir sur compte courant		2.763,23
Intérêts à recevoir sur obligations	11	517.610,36
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		66.256,65
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	110.620,69
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	83.694,30
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		80.035.203,43
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	56.082,54
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Collatéral sur changes à terme		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		56.082,54
Actif net à la fin de l'exercice		79.979.120,89
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		5.423,168
- CLASSE B CHF		3.000,000
- F		163.885,037
- F LC		1.000,000
- J		2.985,000
- M		3.051,710
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		92,95
- CLASSE B CHF		100,75
- F		86,37
- F LC		4,36
- J		21.684,86
- M		85,43

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	431.159.861,42
Avoirs en banque		1.382.242,04
Intérêts à recevoir sur compte courant		6.112,01
Intérêts à recevoir sur obligations	1l	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		1.125.191,98
Montants à recevoir sur souscriptions		121.581,30
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		231.512,33
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		905,27
Dépôts de garantie sur futures	18	39.294,80
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		434.066.701,15
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	412.396,22
Découverts en banque		210,51
Intérêts débiteurs à payer		69,12
Montants à payer sur rachats		5.221,45
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		231.000,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Collatéral sur changes à terme		0,00
Capital Gain Tax		585.095,27
Total Exigible		1.233.992,57
Actif net à la fin de l'exercice		432.832.708,58
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- B		30.199,000
- F		655.015,000
- J		16.369,000
- M		1.420,000
- N		440.764,325
- P		330,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- B		80,50
- F		81,07
- J		20.329,95
- M		79,52
- N		81,00
- P		26.380,09

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	11.243.704,64
Avoirs en banque		57.985,45
Intérêts à recevoir sur compte courant		414,40
Intérêts à recevoir sur obligations	11	83.991,89
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		102.471,20
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		11.488.567,58
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	18.795,77
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		96.403,71
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		115.199,48
Actif net à la fin de l'exercice		11.373.368,10
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- B		112.718,350
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- B		100,90

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	14.928.168,69
Avoirs en banque		1.206.702,23
Intérêts à recevoir sur compte courant		4.287,04
Intérêts à recevoir sur obligations	11	258.159,02
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		16.397.316,98
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	11.547,88
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	10.067,62
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		21.615,50
Actif net à la fin de l'exercice		16.375.701,48
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- B		172,115
- F		45.550,000
- P		429,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- B		106,89
- F		106,70
- P		26.800,13

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	160.470.744,33
Avoirs en banque		902.918,94
Intérêts à recevoir sur compte courant		4.235,20
Intérêts à recevoir sur obligations	11	1.647.824,53
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		90.883,35
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		163.116.606,35
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	145.303,24
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		55.975,62
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		201.278,86
Actif net à la fin de l'exercice		162.915.327,49
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		138.907,087
- B		305.944,711
- F		40.579,959
- M		909.170,289
- N		68.034,316
- P		75,000
- V		120,000
- W		91.658,111
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		104,03
- B		103,40
- F		103,60
- M		103,54
- N		103,55
- P		25.934,71
- V		103,64
- W		103,54

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	26.245.860,06
Avoirs en banque		2.676.662,38
Intérêts à recevoir sur compte courant		8.544,08
Intérêts à recevoir sur obligations	11	269.604,65
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		127.731,45
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		29.328.402,62
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	25.886,62
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		25.886,62
Actif net à la fin de l'exercice		29.302.516,00
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- F		21.000,000
- J		652,000
- P		410,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- F		101,90
- J		25.548,60
- P		25.621,60

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	215.122.264,08
Avoirs en banque		298.432,49
Intérêts à recevoir sur compte courant		472,63
Intérêts à recevoir sur obligations	11	3.206.483,85
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		82.642,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		1.298.763,73
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		220.009.058,78
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	152.844,39
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		1.471.567,93
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		1.624.412,32
Actif net à la fin de l'exercice		218.384.646,46
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- B		17.796,000
- F		1.685.717,410
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- B		117,15
- F		128,31

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	242.933.286,03
Avoirs en banque		1.178.060,10
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.948,07
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		152.363,45
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		244.265.657,65
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	317.119,56
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		45,38
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		317.164,94
Actif net à la fin de l'exercice		243.948.492,71
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- B		234.024,014
- J		7.647,000
- N		8.292,691
- P		1.912,000
- W		406,342
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- B		54,62
- J		26.224,03
- N		56,70
- P		15.762,91
- W		56,39

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	724.485.556,25
Avoirs en banque		4.488.942,66
Intérêts à recevoir sur compte courant		9.773,89
Intérêts à recevoir sur obligations	11	8.235.240,73
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		11.243.235,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		748.462.748,53
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	650.305,59
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		123.721,05
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		774.026,64
Actif net à la fin de l'exercice		747.688.721,89
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		21.620,442
- B		26.255,214
- E		86.000,000
- F		2.744.186,171
- J		4.387,000
- M		24.689,099
- N		2.075,735
- P		4.184,000
- V		294,000
- W		7.053,150
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		73,94
- B		177,78
- E		111,24
- F		186,62
- J		25.126,72
- M		75,28
- N		180,81
- P		25.329,58
- V		74,87
- W		180,02

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	131.952.743,01
Avoirs en banque		26.261.392,57
Intérêts à recevoir sur compte courant		94.990,97
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		432.810,32
Montants à recevoir sur souscriptions		21.712,44
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		521,67
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	1.534.895,97
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		160.299.066,95
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	247.169,44
Découverts en banque		219.354,85
Intérêts débiteurs à payer		149,60
Montants à payer sur rachats		388,90
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		522,74
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		150.228,58
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		617.814,11
Actif net à la fin de l'exercice		159.681.252,84
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		23.563,029
- B		71.578,470
- B USD		20.475,453
- F		864.103,673
- M		35.957,974
- N		30.543,054
- P		438,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		99,18
- B		147,93
- B USD		104,97
- F		150,89
- M		100,44
- N		149,77
- P		14.251,17

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EUR INFLATION-LINKED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	46.145.083,80
Avoirs en banque		831.058,62
Intérêts à recevoir sur compte courant		655,19
Intérêts à recevoir sur obligations	11	163.680,68
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		801.507,44
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	76.078,20
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		48.018.063,93
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	28.894,89
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		2.425,30
Montants à payer sur achats de titres		1.547.490,07
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		1.578.810,26
Actif net à la fin de l'exercice		46.439.253,67
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		88,000
- B		875,566
- F		110.302,000
- M		272,961
- P		986,000
- V		10,000
- W		138,114
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		2.378,25
- B		2.605,78
- F		151,46
- M		2.409,28
- P		26.568,73
- V		2.422,92
- W		2.628,43

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	137.647.570,73
Avoirs en banque		150.361,88
Intérêts à recevoir sur compte courant		467,13
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		145.601,73
Montants à recevoir sur souscriptions		936.480,15
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		614.847,29
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		139.495.328,91
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	171.792,29
Découverts en banque		3.124,63
Intérêts débiteurs à payer		47,99
Montants à payer sur rachats		31.884,16
Montants à payer sur achats de titres		315.116,54
Montants à payer sur changes au comptant		615.000,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		1.136.965,61
Actif net à la fin de l'exercice		138.358.363,30
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		25.317,208
- B		62.622,682
- F		554.712,512
- M		16.551,181
- N		112,000
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		183,06
- B		207,03
- F		212,09
- M		186,39
- N		214,60

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	697.829.796,33
Avoirs en banque		1.206.037,99
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.241,98
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		455.302,60
Montants à recevoir sur souscriptions		991.331,35
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		909.876,43
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		701.393.586,68
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	581.019,88
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		112.380,43
Montants à payer sur achats de titres		915.583,55
Montants à payer sur changes au comptant		910.000,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		2.518.983,86
Actif net à la fin de l'exercice		698.874.602,82
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		4.507,747
- A USD		7.408,989
- B		208.729,469
- F		1.035.701,710
- F USD		390.965,783
- J		4.481,710
- M		37.759,741
- N		4.268,230
- W		21.455,735
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		246,95
- A USD		250,32
- B		274,82
- F		281,08
- F USD		166,93
- J		57.513,76
- M		251,34
- N		279,39
- W		277,27

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	73.436.189,33
Avoirs en banque		170.382,22
Intérêts à recevoir sur compte courant		336,77
Intérêts à recevoir sur obligations	11	0,00
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		553.871,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	0,00
Montants à recevoir du broker sur futures		0,00
Dépôts de garantie sur futures	18	0,00
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		74.160.779,32
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	95.546,97
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		68.400,47
Montants à payer sur achats de titres		436.001,82
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		599.949,26
Actif net à la fin de l'exercice		73.560.830,06
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		10.000,266
- B		70.468,811
- E		6.549,797
- F		357.930,944
- M		1.279,347
- N		15.055,006
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		148,22
- B		178,29
- E		126,53
- F		155,79
- M		150,96
- N		181,44

DPAM L

Etat du patrimoine au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	247.617.935,42
Avoirs en banque		1.579.327,43
Intérêts à recevoir sur compte courant		4.727,93
Intérêts à recevoir sur obligations	1l	2.336.897,34
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
Montants à recevoir sur changes au comptant		0,00
Gains non réalisés sur changes à terme	17	22.112,42
Montants à recevoir du broker sur futures		1,31
Dépôts de garantie sur futures	18	453.738,43
Collatéral sur changes à terme	17	0,00
Total Actif		252.014.740,28
Exigible		
Taxes et frais à payer	3	188.631,88
Découverts en banque		0,00
Intérêts débiteurs à payer		24,75
Montants à payer sur rachats		85.472,75
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Montants à payer sur changes au comptant		0,00
Pertes non réalisées sur changes à terme	17	0,00
Montants à payer au broker sur futures		0,00
Capital Gain Tax		0,00
Total Exigible		274.129,38
Actif net à la fin de l'exercice		251.740.610,90
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- A		5.875,000
- A EUR Hedged		17.568,357
- B		17.032,283
- B EUR Hedged		20.190,245
- E EUR Hedged		41.884,758
- F		359.683,000
- F EUR Hedged		605.456,046
- J		3.241,000
- M EUR Hedged		21.885,656
- P		1.832,000
- P EUR Hedged		1.026,384
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- A		93,11
- A EUR Hedged		87,28
- B		96,80
- B EUR Hedged		104,55
- E EUR Hedged		92,58
- F		98,57
- F EUR Hedged		93,48
- J		24.832,15
- M EUR Hedged		88,18
- P		24.984,82
- P EUR Hedged		21.227,64

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	3.540,00
Intérêts sur obligations	1e	32.164.346,79
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		423.090,69
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		58.125,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		32.649.102,48
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	2.648.422,48
Commission de banque dépositaire	6	338.112,82
Taxe d'abonnement	7	247.196,78
Frais d'administration	9	1.052.415,34
Frais et commissions divers	13	100.614,23
Frais de transactions	11	210.391,86
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		12.990,56
Total Charges		4.610.144,07
Revenus / Pertes Net(te)s		28.038.958,41
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-46.607.248,59
- sur devises	1b	-0,01
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		4.042.670,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-14.525.620,19
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	133.549.415,68
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-1.519.900,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		117.503.895,49
- Souscriptions		295.088.203,55
- Rachats		-100.968.158,91
Dividendes payés	16	-992.927,09
Variations de l'actif net		310.631.013,04
Actif net au début de l'exercice		1.199.656.788,78
Actif net à la fin de l'exercice		1.510.287.801,82

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	30.101.992,39
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		578.545,88
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		73.810,08
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		30.754.348,35
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	3.159.853,25
Commission de banque dépositaire	6	241.214,01
Taxe d'abonnement	7	220.238,83
Frais d'administration	9	780.639,26
Frais et commissions divers	13	103.823,26
Frais de transactions	11	379.837,09
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		7.914,15
Redevance aux autorités étrangères		12.018,15
Total Charges		4.905.538,00
Revenus / Pertes Net(te)s		25.848.810,35
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-64.596.220,28
- sur devises	1b	-760.954,68
- sur changes à terme		-93.847,49
- sur futures		-5.706.964,83
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-45.309.176,93
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	101.260.281,53
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-877.655,41
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		55.073.449,19
- Souscriptions		89.521.455,23
- Rachats		-155.352.248,51
Dividendes payés	16	-3.269.063,97
Variations de l'actif net		-14.026.408,06
Actif net au début de l'exercice		967.534.236,68
Actif net à la fin de l'exercice		953.507.828,62

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	4.321.999,53
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		107.178,26
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	13.126,53
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		4.442.304,32
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	589.370,60
Commission de banque dépositaire	6	22.160,13
Taxe d'abonnement	7	50.883,27
Frais d'administration	9	149.190,67
Frais et commissions divers	13	28.236,89
Frais de transactions	11	23.549,24
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		62,01
Redevance aux autorités étrangères		8.498,19
Total Charges		871.951,00
Revenus / Pertes Net(te)s		3.570.353,32
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-4.037.623,94
- sur devises	1b	-18.321,60
- sur changes à terme		-268.891,50
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-754.483,72
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	9.088.346,05
- sur changes à terme		-32.353,31
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		8.301.509,02
- Souscriptions		11.516.929,64
- Rachats		-22.810.357,56
Dividendes payés	16	-1.496.062,70
Variations de l'actif net		-4.487.981,60
Actif net au début de l'exercice		89.326.418,01
Actif net à la fin de l'exercice		84.838.436,41

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	25.036.543,11
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		658.410,68
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		139.759,88
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		25.834.713,67
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	2.918.532,76
Commission de banque dépositaire	6	388.804,76
Taxe d'abonnement	7	314.664,89
Frais d'administration	9	1.317.034,10
Frais et commissions divers	13	103.971,62
Frais de transactions	11	235.189,91
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		2.655,81
Redevance aux autorités étrangères		16.678,81
Total Charges		5.297.532,66
Revenus / Pertes Net(te)s		20.537.181,01
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-47.618.044,92
- sur devises	1b	-5.446.919,41
- sur changes à terme		17.249.282,77
- sur futures		1.923.845,39
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-13.354.655,16
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	98.426.488,36
- sur changes à terme		-10.578.233,04
- sur futures		3.110.610,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		77.604.210,16
- Souscriptions		908.973.715,15
- Rachats		-272.042.935,13
Dividendes payés	16	-860.612,85
Variations de l'actif net		713.674.377,33
Actif net au début de l'exercice		1.118.434.035,55
Actif net à la fin de l'exercice		1.832.108.412,88

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	6.238.242,88
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		105.279,71
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		40.751,86
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		6.384.274,45
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	645.558,50
Commission de banque dépositaire	6	54.839,34
Taxe d'abonnement	7	41.212,91
Frais d'administration	9	187.267,55
Frais et commissions divers	13	53.605,23
Frais de transactions	11	697.563,51
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		106,21
Redevance aux autorités étrangères		9.394,76
Total Charges		1.689.548,01
Revenus / Pertes Net(te)s		4.694.726,44
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	40.300.694,67
- sur devises	1b	69.939,81
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		45.065.360,92
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	-21.391.514,26
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		23.673.846,66
- Souscriptions		9.576.554,57
- Rachats		-318.145.174,77
Dividendes payés	16	-212.951,14
Variations de l'actif net		-285.107.724,68
Actif net au début de l'exercice		304.934.304,89
Actif net à la fin de l'exercice		19.826.580,21

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	14.388.520,57
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		222.482,05
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		14.611.002,62
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	1.179.928,14
Commission de banque dépositaire	6	120.487,01
Taxe d'abonnement	7	69.979,50
Frais d'administration	9	460.038,82
Frais et commissions divers	13	39.471,19
Frais de transactions	11	91.345,16
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		10.077,86
Total Charges		1.971.327,68
Revenus / Pertes Net(te)s		12.639.674,94
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-8.136.164,06
- sur devises	1b	0,86
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		4.503.511,74
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	30.114.789,01
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		34.618.300,75
- Souscriptions		92.064.190,25
- Rachats		-146.729.257,21
Dividendes payés	16	-732.338,10
Variations de l'actif net		-20.779.104,31
Actif net au début de l'exercice		482.733.256,63
Actif net à la fin de l'exercice		461.954.152,32

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	364.723,40
Intérêts sur obligations	1e	1.498.405,70
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		112.394,53
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		8.506,38
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		1.984.030,01
Charges		
Commission de performance	5	518,10
Commission de gestion	5	958.790,68
Commission de banque dépositaire	6	25.804,24
Taxe d'abonnement	7	130.848,40
Frais d'administration	9	125.817,18
Frais et commissions divers	13	34.794,06
Frais de transactions	11	22.840,70
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		8.421,43
Redevance aux autorités étrangères		8.578,95
Total Charges		1.316.413,74
Revenus / Pertes Net(te)s		667.616,27
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	876.478,55
- sur devises	1b	-97.847,65
- sur changes à terme		151.200,67
- sur futures		-929.137,22
- sur CFD		7.071,06
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		675.381,68
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	5.646.513,09
- sur changes à terme		27.135,42
- sur futures		-8.750,79
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		6.340.279,40
- Souscriptions		2.844.888,09
- Rachats		-24.194.576,06
Dividendes payés	16	-974.006,36
Variations de l'actif net		-15.983.414,93
Actif net au début de l'exercice		109.842.595,44
Actif net à la fin de l'exercice		93.859.180,51

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	178.331.862,74
Intérêts payés sur SWAP		2.115.395,12
Intérêts créditeurs		3.543.248,46
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		16.569,28
Autres revenus	12	99,34
Total Revenus		184.007.174,94
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	13.091.829,48
Commission de banque dépositaire	6	757.071,90
Taxe d'abonnement	7	609.582,66
Frais d'administration	9	2.683.436,64
Frais et commissions divers	13	916.596,32
Frais de transactions	11	933.603,14
Intérêts et frais reçus sur SWAP		2.015.646,33
Intérêts débiteurs		10.451,04
Redevance aux autorités étrangères		16.751,57
Total Charges		21.034.969,08
Revenus / Pertes Net(te)s		162.972.205,86
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-47.800.266,60
- sur devises	1b	-3.267.923,24
- sur changes à terme		5.413.241,90
- sur futures		7.885.295,54
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		125.202.553,46
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	252.951.984,93
- sur changes à terme		-1.784.698,22
- sur futures		-6.559.285,24
- sur SWAP		1.689.441,58
Résultat net des opérations		371.499.996,51
- Souscriptions		1.355.533.868,27
- Rachats		-1.010.419.951,07
Dividendes payés	16	-22.160.728,44
Variations de l'actif net		694.453.185,27
Actif net au début de l'exercice		2.470.777.668,17
Actif net à la fin de l'exercice		3.165.230.853,44

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	14.640.223,02
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		169.357,90
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	380.042,07
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		15.189.622,99
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	1.591.824,24
Commission de banque dépositaire	6	93.155,23
Taxe d'abonnement	7	71.282,18
Frais d'administration	9	340.519,14
Frais et commissions divers	13	55.468,98
Frais de transactions	11	133.762,99
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		9.664,50
Total Charges		2.295.677,26
Revenus / Pertes Net(te)s		12.893.945,73
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-12.553.304,77
- sur devises	1b	-0,05
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		102.899,70
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		443.540,61
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	43.688.903,59
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		44.132.444,20
- Souscriptions		92.605.052,21
- Rachats		-147.496.722,01
Dividendes payés	16	-2.457.995,15
Variations de l'actif net		-13.217.220,75
Actif net au début de l'exercice		384.022.602,85
Actif net à la fin de l'exercice		370.805.382,10

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		34.223,00
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		34.223,00
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	195.085,14
Commission de banque dépositaire	6	9.649,99
Taxe d'abonnement	7	5.275,15
Frais d'administration	9	61.253,84
Frais et commissions divers	13	10.635,28
Frais de transactions	11	6.449,94
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		15.285,33
Redevance aux autorités étrangères		8.290,43
Total Charges		311.925,10
Revenus / Pertes Net(te)s		-277.702,10
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-832.409,50
- sur devises	1b	-337.974,69
- sur changes à terme		1.117,73
- sur futures		676.627,26
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-770.341,30
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	3.694.242,97
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-88.952,36
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		2.834.949,31
- Souscriptions		158.199,15
- Rachats		-1.749.432,95
Dividendes payés	16	-193.304,13
Variations de l'actif net		1.050.411,38
Actif net au début de l'exercice		37.528.776,59
Actif net à la fin de l'exercice		38.579.187,97

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	556.484,61
Intérêts sur obligations	1e	630.135,40
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		51.670,30
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		13.852,29
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		1.252.142,60
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	695.260,99
Commission de banque dépositaire	6	16.817,56
Taxe d'abonnement	7	96.886,77
Frais d'administration	9	87.112,78
Frais et commissions divers	13	21.129,84
Frais de transactions	11	64.700,19
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		171,50
Redevance aux autorités étrangères		8.433,17
Total Charges		990.512,80
Revenus / Pertes Net(te)s		261.629,80
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	1.331.992,41
- sur devises	1b	-701,71
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		1.592.920,50
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	4.012.444,57
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		5.605.365,07
- Souscriptions		5.518.626,57
- Rachats		-9.799.288,21
Dividendes payés	16	-38.904,26
Variations de l'actif net		1.285.799,17
Actif net au début de l'exercice		65.169.918,30
Actif net à la fin de l'exercice		66.455.717,47

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	13.844.495,23
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		530.052,88
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		14.374.548,11
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	1.120.346,66
Commission de banque dépositaire	6	131.034,13
Taxe d'abonnement	7	69.622,41
Frais d'administration	9	431.367,13
Frais et commissions divers	13	101.953,13
Frais de transactions	11	100.576,74
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		5.474,58
Redevance aux autorités étrangères		12.570,00
Total Charges		1.972.944,78
Revenus / Pertes Net(te)s		12.401.603,33
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-21.454.439,73
- sur devises	1b	-129.119,41
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-3.487.549,53
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-12.669.505,34
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	63.072.888,74
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		7.489.789,70
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		57.893.173,10
- Souscriptions		124.616.173,04
- Rachats		-38.257.974,50
Dividendes payés	16	-539.280,67
Variations de l'actif net		143.712.090,97
Actif net au début de l'exercice		423.374.542,73
Actif net à la fin de l'exercice		567.086.633,70

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	1.432.503,81
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		39.062,54
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	9.480,40
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		1.481.046,75
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	114.749,02
Commission de banque dépositaire	6	22.280,29
Taxe d'abonnement	7	9.397,31
Frais d'administration	9	114.941,96
Frais et commissions divers	13	12.714,10
Frais de transactions	11	21.914,21
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		3.073,33
Redevance aux autorités étrangères		8.440,85
Total Charges		307.511,07
Revenus / Pertes Net(te)s		1.173.535,68
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-5.685.547,97
- sur devises	1b	-166.434,50
- sur changes à terme		-36.788,40
- sur futures		56.940,52
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-4.658.294,67
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	7.503.350,41
- sur changes à terme		54.394,48
- sur futures		113.640,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		3.013.090,22
- Souscriptions		8.974.242,17
- Rachats		-17.537.847,30
Dividendes payés	16	-1.777,25
Variations de l'actif net		-5.552.292,16
Actif net au début de l'exercice		85.531.413,05
Actif net à la fin de l'exercice		79.979.120,89

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (liquidé le 3 février 2023)

	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	9.615,42
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		752,04
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		10.367,46
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	9.511,85
Commission de banque dépositaire	6	362,30
Taxe d'abonnement	7	421,46
Frais d'administration	9	21.162,74
Frais et commissions divers	13	13.861,16
Frais de transactions	11	7.489,95
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		2.005,03
Redevance aux autorités étrangères		9.594,73
Total Charges		64.409,22
Revenus / Pertes Net(te)s		-54.041,76
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-899.815,23
- sur devises	1b	-52.601,46
- sur changes à terme		804.989,29
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-201.469,16
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	1.385.076,43
- sur changes à terme		-682.110,93
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		501.496,34
- Souscriptions		0,00
- Rachats		-14.246.145,58
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		-13.744.649,24
Actif net au début de l'exercice		13.744.649,24
Actif net à la fin de l'exercice		0,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	9.790.525,50
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		141.981,82
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	300.558,05
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		10.233.065,37
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	743.380,59
Commission de banque dépositaire	6	99.863,26
Taxe d'abonnement	7	55.665,76
Frais d'administration	9	667.370,47
Frais et commissions divers	13	53.794,84
Frais de transactions	11	339.818,83
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		17.171,50
Redevance aux autorités étrangères		9.395,52
Total Charges		1.986.460,77
Revenus / Pertes Net(te)s		8.246.604,60
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-14.832.965,01
- sur devises	1b	-330.738,64
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-318.365,87
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-7.235.464,92
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	14.537.333,61
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		12.034,83
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		7.313.903,52
- Souscriptions		94.105.842,18
- Rachats		-26.173.293,33
Dividendes payés	16	-2.336,00
Variations de l'actif net		75.244.116,37
Actif net au début de l'exercice		357.588.592,21
Actif net à la fin de l'exercice		432.832.708,58

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	245.619,41
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		3.678,80
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	2.514,28
Total Revenus		251.812,49
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	59.302,59
Commission de banque dépositaire	6	3.821,07
Taxe d'abonnement	7	6.933,72
Frais d'administration	9	37.362,90
Frais et commissions divers	13	8.422,45
Frais de transactions	11	9.895,86
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,02
Redevance aux autorités étrangères		8.207,58
Total Charges		133.946,19
Revenus / Pertes Net(te)s		117.866,30
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-259.816,65
- sur devises	1b	-0,01
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-141.950,36
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	664.061,06
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		522.110,70
- Souscriptions		75.000,01
- Rachats		-8.917.838,20
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		-8.320.727,49
Actif net au début de l'exercice		19.694.095,59
Actif net à la fin de l'exercice		11.373.368,10

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	803.773,24
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		27.579,56
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		831.352,80
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	17.680,64
Commission de banque dépositaire	6	3.866,37
Taxe d'abonnement	7	1.553,80
Frais d'administration	9	40.458,13
Frais et commissions divers	13	6.662,88
Frais de transactions	11	7.388,86
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		9.272,76
Total Charges		86.883,44
Revenus / Pertes Net(te)s		744.469,36
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-89.312,78
- sur devises	1	-6.603,41
- sur changes à terme		-2.706,12
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		645.847,05
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	675.521,10
- sur changes à terme		-10.067,62
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		1.311.300,53
- Souscriptions		1.313.483,13
- Rachats		-316.450,06
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		2.308.333,60
Actif net au début de l'exercice		14.067.367,88
Actif net à la fin de l'exercice		16.375.701,48

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	2.621.426,43
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		76.691,78
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	59.817,76
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		2.757.935,97
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	201.437,06
Commission de banque dépositaire	6	36.669,33
Taxe d'abonnement	7	84.759,56
Frais d'administration	9	175.644,68
Frais et commissions divers	13	8.279,24
Frais de transactions	11	40.622,67
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		7.102,67
Total Charges		554.515,21
Revenus / Pertes Net(te)s		2.203.420,76
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-13.150,44
- sur devises	1b	0,01
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		2.190.270,33
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	5.479.880,45
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		7.670.150,78
- Souscriptions		127.640.592,83
- Rachats		-64.024.596,29
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		71.286.147,32
Actif net au début de l'exercice		91.629.180,17
Actif net à la fin de l'exercice		162.915.327,49

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	1.103.602,60
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		75.967,89
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		52,51
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		1.179.623,00
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	56.902,43
Commission de banque dépositaire	6	6.926,17
Taxe d'abonnement	7	2.886,98
Frais d'administration	9	53.335,48
Frais et commissions divers	13	7.505,54
Frais de transactions	11	10.731,46
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		11.900,18
Total Charges		150.188,24
Revenus / Pertes Net(te)s		1.029.434,76
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-28.538,44
- sur devises	1b	-36.446,68
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		964.449,64
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	-312.375,96
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		652.073,68
- Souscriptions		29.508.988,31
- Rachats		-858.545,99
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		29.302.516,00
Actif net au début de l'exercice		0,00
Actif net à la fin de l'exercice		29.302.516,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	8.094.840,45
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		9.022,06
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	59.259,47
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		8.163.121,98
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	360.831,74
Commission de banque dépositaire	6	60.927,21
Taxe d'abonnement	7	26.497,42
Frais d'administration	9	189.278,53
Frais et commissions divers	13	13.683,30
Frais de transactions	11	62.083,78
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		4.329,39
Total Charges		717.631,37
Revenus / Pertes Net(te)s		7.445.490,61
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-6.180.469,85
- sur devises	1b	0,00
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		1.265.020,76
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	13.366.400,09
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		14.631.420,85
- Souscriptions		60.434.444,66
- Rachats		-75.643.574,13
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		-577.708,62
Actif net au début de l'exercice		218.962.355,08
Actif net à la fin de l'exercice		218.384.646,46

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	8.757.553,53
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		32.789,57
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		74.996,73
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		8.865.339,83
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	895.752,88
Commission de banque dépositaire	6	55.960,53
Taxe d'abonnement	7	35.344,60
Frais d'administration	9	190.862,28
Frais et commissions divers	13	26.031,55
Frais de transactions	11	2.245.021,94
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		115,43
Redevance aux autorités étrangères		13.792,75
Total Charges		3.462.881,96
Revenus / Pertes Net(te)s		5.402.457,87
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-4.167.904,37
- sur devises	1b	-183.007,75
- sur changes à terme		-6.400,69
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		1.045.145,06
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	15.802.499,12
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		16.847.644,18
- Souscriptions		235.152.698,43
- Rachats		-42.964.939,51
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		209.035.403,10
Actif net au début de l'exercice		34.913.089,61
Actif net à la fin de l'exercice		243.948.492,71

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	15.510.184,08
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		136.147,57
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		15.646.331,65
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	1.700.915,95
Commission de banque dépositaire	6	183.120,34
Taxe d'abonnement	7	81.701,06
Frais d'administration	9	571.343,67
Frais et commissions divers	13	55.264,77
Frais de transactions	11	115.374,03
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		8.964,98
Total Charges		2.716.684,80
Revenus / Pertes Net(te)s		12.929.646,85
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-2.285.693,16
- sur devises	1b	0,00
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		10.643.953,69
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	45.638.574,48
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		56.282.528,17
- Souscriptions		76.254.190,73
- Rachats		-68.928.716,44
Dividendes payés	16	-59.731,65
Variations de l'actif net		63.548.270,81
Actif net au début de l'exercice		684.140.451,08
Actif net à la fin de l'exercice		747.688.721,89

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L CONVERTIBLE EUROPE (liquidé le 3 février 2023)

	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	26.499,23
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		2.439,83
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		28.939,06
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	31.416,36
Commission de banque dépositaire	6	1.201,76
Taxe d'abonnement	7	782,28
Frais d'administration	9	8.143,18
Frais et commissions divers	13	11.523,94
Frais de transactions	11	7.097,92
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		3,12
Redevance aux autorités étrangères		7.562,17
Total Charges		67.730,73
Revenus / Pertes Net(te)s		-38.791,67
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	3.256.782,90
- sur devises	1b	-19.004,15
- sur changes à terme		-16.425,64
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		3.182.561,44
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	-1.079.343,37
- sur changes à terme		17.054,47
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		2.120.272,54
- Souscriptions		112.230,73
- Rachats		-47.373.736,75
Dividendes payés	16	0,00
Variations de l'actif net		-45.141.233,48
Actif net au début de l'exercice		45.141.233,48
Actif net à la fin de l'exercice		0,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SELECTION (liquidé le 29 septembre 2023)

	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	2.632.791,76
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		38.000,55
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	59.288,80
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		2.730.081,11
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	202.870,83
Commission de banque dépositaire	6	26.651,59
Taxe d'abonnement	7	20.579,33
Frais d'administration	9	111.917,58
Frais et commissions divers	13	32.233,99
Frais de transactions	11	36.197,74
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		0,00
Redevance aux autorités étrangères		10.767,83
Total Charges		441.218,89
Revenus / Pertes Net(te)s		2.288.862,22
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-14.391.514,13
- sur devises	1b	0,01
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-12.102.651,90
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	12.369.332,99
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		266.681,09
- Souscriptions		36.228.094,95
- Rachats		-181.810.296,20
Dividendes payés	16	-133.030,90
Variations de l'actif net		-145.448.551,06
Actif net au début de l'exercice		145.448.551,06
Actif net à la fin de l'exercice		0,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	3.689.002,12
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		992.140,94
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	80.590,92
Récupérations de taxes		4.769,70
Autres revenus	12	107.054,81
Total Revenus		4.873.558,49
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	414.723,31
Commission de banque dépositaire	6	40.579,42
Taxe d'abonnement	7	35.757,59
Frais d'administration	9	279.761,86
Frais et commissions divers	13	46.661,97
Frais de transactions	11	49.194,70
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		4.051,83
Redevance aux autorités étrangères		7.285,74
Total Charges		878.016,42
Revenus / Pertes Net(te)s		3.995.542,07
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-1.023.751,51
- sur devises	1b	-872.792,47
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		1.566.281,93
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		3.665.280,02
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	2.807.250,84
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		1.658.669,83
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		8.131.200,69
- Souscriptions		13.869.646,89
- Rachats		-18.353.453,44
Dividendes payés	16	-106.608,18
Variations de l'actif net		3.540.785,96
Actif net au début de l'exercice		156.140.466,88
Actif net à la fin de l'exercice		159.681.252,84

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EUR INFLATION-LINKED		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	478.109,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		6.646,77
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	13.490,81
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	1.524,34
Total Revenus		499.770,92
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	41.895,88
Commission de banque dépositaire	6	11.663,20
Taxe d'abonnement	7	6.343,80
Frais d'administration	9	75.390,02
Frais et commissions divers	13	15.625,63
Frais de transactions	11	14.731,16
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		4,55
Redevance aux autorités étrangères		7.488,55
Total Charges		173.142,79
Revenus / Pertes Net(te)s		326.628,13
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-215.013,48
- sur devises	1b	0,00
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-31.515,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		80.099,65
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	2.506.681,28
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		-4.975,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		2.581.805,93
- Souscriptions		8.490.321,22
- Rachats		-17.026.875,70
Dividendes payés	16	-3.981,77
Variations de l'actif net		-5.958.730,32
Actif net au début de l'exercice		52.397.983,99
Actif net à la fin de l'exercice		46.439.253,67

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	2.041.276,26
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		5.000,52
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	65.235,65
Récupérations de taxes		74.758,92
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		2.186.271,35
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	423.120,14
Commission de banque dépositaire	6	32.484,75
Taxe d'abonnement	7	35.923,44
Frais d'administration	9	135.241,15
Frais et commissions divers	13	38.922,23
Frais de transactions	11	101.340,18
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		3.334,79
Redevance aux autorités étrangères		7.510,30
Total Charges		777.876,98
Revenus / Pertes Net(te)s		1.408.394,37
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	5.587.936,25
- sur devises	1b	-94.697,90
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		6.901.632,72
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	16.445.874,79
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		23.347.507,51
- Souscriptions		24.100.390,73
- Rachats		-19.955.727,74
Dividendes payés	16	-117.793,32
Variations de l'actif net		27.374.377,18
Actif net au début de l'exercice		110.983.986,12
Actif net à la fin de l'exercice		138.358.363,30

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	5.537.485,10
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		29.627,99
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	271.911,20
Récupérations de taxes		107.768,14
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		5.946.792,43
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	1.196.689,67
Commission de banque dépositaire	6	124.251,92
Taxe d'abonnement	7	81.200,22
Frais d'administration	9	368.883,28
Frais et commissions divers	13	43.176,04
Frais de transactions	11	309.030,04
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		1.505,15
Redevance aux autorités étrangères		8.013,24
Total Charges		2.132.749,56
Revenus / Pertes Net(te)s		3.814.042,87
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	25.717.420,45
- sur devises	1b	-461.392,88
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		29.070.070,44
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	92.451.805,74
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		121.521.876,18
- Souscriptions		232.074.254,18
- Rachats		-40.238.655,20
Dividendes payés	16	-232.780,28
Variations de l'actif net		313.124.694,88
Actif net au début de l'exercice		385.749.907,94
Actif net à la fin de l'exercice		698.874.602,82

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	1.425.237,42
Intérêts sur obligations	1e	0,00
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		2.557,25
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	34.379,16
Récupérations de taxes		18.480,85
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		1.480.654,68
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	233.717,78
Commission de banque dépositaire	6	16.429,62
Taxe d'abonnement	7	24.041,11
Frais d'administration	9	87.278,57
Frais et commissions divers	13	25.775,76
Frais de transactions	11	102.864,60
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		34,60
Redevance aux autorités étrangères		10.178,62
Total Charges		500.320,66
Revenus / Pertes Net(te)s		980.334,02
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	3.297.210,78
- sur devises	1b	3.264,47
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		4.280.809,27
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	6.929.354,85
- sur changes à terme		0,00
- sur futures		0,00
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		11.210.164,12
- Souscriptions		16.569.265,30
- Rachats		-9.542.068,53
Dividendes payés	16	-34.216,81
Variations de l'actif net		18.203.144,08
Actif net au début de l'exercice		55.357.685,98
Actif net à la fin de l'exercice		73.560.830,06

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1e	0,00
Intérêts sur obligations	1e	6.392.816,51
Intérêts payés sur SWAP		0,00
Intérêts créditeurs		101.727,95
Commissions perçues sur souscriptions et rachats	4	0,00
Récupérations de taxes		0,00
Autres revenus	12	0,00
Total Revenus		6.494.544,46
Charges		
Commission de performance	5	0,00
Commission de gestion	5	389.287,35
Commission de banque dépositaire	6	76.656,52
Taxe d'abonnement	7	39.438,87
Frais d'administration	9	283.217,53
Frais et commissions divers	13	33.760,00
Frais de transactions	11	65.846,52
Intérêts et frais reçus sur SWAP		0,00
Intérêts débiteurs		1.804,93
Redevance aux autorités étrangères		9.473,60
Total Charges		899.485,32
Revenus / Pertes Net(te)s		5.595.059,14
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-7.227.565,16
- sur devises	1b	27.275,69
- sur changes à terme		2.506.850,42
- sur futures		483.715,85
- sur CFD		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		1.385.335,94
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1d	9.476.414,22
- sur changes à terme		-3.613.610,88
- sur futures		230.242,33
- sur SWAP		0,00
Résultat net des opérations		7.478.381,61
- Souscriptions		49.974.611,41
- Rachats		-109.019.235,43
Dividendes payés	16	-141.810,52
Variations de l'actif net		-51.708.052,93
Actif net au début de l'exercice		303.448.663,83
Actif net à la fin de l'exercice		251.740.610,90

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
A1 TOWERS 5,25 23-28	7.000.000	EUR	7.050.610,00	7.417.550,00	0,49%
ABANCA CORP. FRN 21-080927	5.000.000	EUR	4.994.850,00	4.570.350,00	0,30%
ABANCA FRN 23-30	6.000.000	EUR	5.978.580,00	6.394.140,00	0,42%
ABBOTT IRELAND FINANCE 1,50 18-270926	4.000.000	EUR	3.997.910,00	3.863.320,00	0,26%
ABERTIS 4,125 23-28	2.000.000	EUR	1.994.120,00	2.060.840,00	0,14%
ABERTIS 4,125 23-29	4.000.000	EUR	3.967.720,00	4.113.380,00	0,27%
ABERTIS INFRAESTRUC 3,00 19-270331	9.000.000	EUR	9.930.012,00	8.602.380,00	0,57%
AB INBEV 2,875 20-020432	8.000.000	EUR	9.006.969,99	7.935.080,00	0,53%
AB INBEV 3,70 20-020440	4.000.000	EUR	4.411.190,00	4.100.000,00	0,27%
ABN AMRO 3,625 23-26	2.000.000	EUR	1.994.360,00	2.015.970,00	0,13%
ABN AMRO 4,375 23-28	3.000.000	EUR	2.998.380,00	3.114.855,00	0,21%
ACCIONA 5,125 23-31	6.000.000	EUR	5.981.820,00	6.342.270,00	0,42%
ACEA 3,875 23-31	8.000.000	EUR	7.966.900,00	8.217.760,00	0,54%
AHOLD DELHAIZE N.V. 1,125 18-190326	4.000.000	EUR	4.086.140,00	3.857.780,00	0,26%
AIB GROUP FRN 23-29	4.000.000	EUR	4.065.508,00	4.132.860,00	0,27%
AIB GRP 5,75 22-29	9.000.000	EUR	9.273.000,00	9.687.510,00	0,64%
AIR LIQUIDE FINANCE 0,625 19-200630	2.200.000	EUR	2.177.736,00	1.931.765,00	0,13%
AKELIUS RESIDENTIAL 0,75 21-220230	2.000.000	EUR	1.979.660,00	1.556.690,00	0,10%
AKELIUS RESIDENTIAL 1,125 20-110129	1.000.000	EUR	998.610,00	828.290,00	0,05%
AKZO NOBEL N.V. 1,50 22-280328	2.000.000	EUR	1.995.560,00	1.882.010,00	0,12%
ALLIANDER N.V. 2,625 22-090927	2.000.000	EUR	1.992.620,00	1.990.820,00	0,13%
ALLIANDER N.V. FRN 18-PERPETUAL	2.400.000	EUR	2.379.456,00	2.303.148,00	0,15%
ALLIANZ FRN 23-53	3.000.000	EUR	3.000.570,00	3.290.025,00	0,22%
ALLIANZ SE 3,099 17-060747	2.000.000	EUR	2.048.485,45	1.961.990,00	0,13%
ALLIANZ SE FRN 15-070745	3.000.000	EUR	3.035.130,00	2.914.215,00	0,19%
ALLIANZ SE FRN 22-05072052	4.500.000	EUR	4.500.315,00	4.466.655,00	0,30%
ALSTOM S.A. 0,00 21-110129	7.000.000	EUR	6.471.000,00	5.781.510,00	0,38%
ALSTOM S.A. 0,50 21-270730	3.900.000	EUR	3.870.672,00	3.165.688,50	0,21%
AMERICA CORP. FRN 22-270433	4.000.000	EUR	4.000.000,00	3.760.680,00	0,25%
AMERICA MOBIL S.A.B. DE CV 1,50 16-100324	2.000.000	EUR	2.063.400,00	1.988.690,00	0,13%
AMERICA MOVIL S.A.B. DE CV 2,125 16-100328	3.990.000	EUR	3.728.577,19	3.824.155,65	0,25%
AMERICAN MEDICAL 1,375 22-080328	2.000.000	EUR	1.996.000,00	1.873.960,00	0,12%
AMERICAN MEDICAL 1,875 22-080334	2.000.000	EUR	1.975.040,00	1.743.460,00	0,12%
AMPRION 4,125 23-34	4.000.000	EUR	3.966.400,00	4.213.460,00	0,28%
AMT 4,125 23-27	6.000.000	EUR	5.991.960,00	6.136.860,00	0,41%
ANHEUSER BUSCH INBEV 1,15 18-220127	6.000.000	EUR	5.669.262,00	5.704.290,00	0,38%
ANHEUSER BUSCH INBEV 1,65 19-280331	3.000.000	EUR	2.984.490,00	2.757.465,00	0,18%
ANHEUSER BUSCH INBEV 2,75 16-170336	2.000.000	EUR	2.199.740,33	1.914.600,00	0,13%
ARGENTA FRN 22-27	4.000.000	EUR	3.982.880,00	4.141.580,00	0,27%
ARGENTA SPAARBANK 1,00 20-290127	2.000.000	EUR	1.990.600,00	1.828.850,00	0,12%
ARGENTA SPAARBANK FRN 22-080229	7.500.000	EUR	6.791.950,05	6.678.487,50	0,44%
ARGENTUM NETHERLAND 2,00 18-170930	1.200.000	EUR	1.198.860,00	1.135.770,00	0,08%
ARKEMA 1,50 17-200427	4.000.000	EUR	3.940.000,00	3.814.980,00	0,25%
ARKEMA 4,25 23-30	3.000.000	EUR	2.996.130,00	3.134.625,00	0,21%
ARVAL 4,125 23-26	4.000.000	EUR	3.986.960,00	4.050.860,00	0,27%
ASR NED 3,625 23-28	2.000.000	EUR	1.992.020,00	2.027.920,00	0,13%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ASS GEN 5,399 23-33	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.195.270,00	0,21%
ASSICURAZIONI GENERALI FRN 16-080648	4.000.000	EUR	4.757.114,66	4.136.140,00	0,27%
ASTM SpA 2,375 21-251133	6.000.000	EUR	5.982.060,00	5.056.110,00	0,33%
AT&T INC. 3,15 17-040936	8.000.000	EUR	8.669.863,00	7.481.280,00	0,50%
ATT INC 4,30 23-34	6.000.000	EUR	5.995.440,00	6.352.950,00	0,42%
AUTOLIV 4,25 23-28	2.500.000	EUR	2.489.650,00	2.568.400,00	0,17%
AUTOROUTE SUD FRANCE OAT 2,75 22-020932	3.000.000	EUR	2.967.540,00	2.916.015,00	0,19%
AUTOSTR 5,50 23-31	2.800.000	EUR	2.783.060,00	2.896.488,00	0,19%
AXA FRN 18-280549	3.000.000	EUR	3.222.204,34	2.886.630,00	0,19%
AXA FRN 22-100742	3.500.000	EUR	3.474.485,00	2.884.875,00	0,19%
AXA LOGISTICS EUR 0,375 21-151126	6.000.000	EUR	5.725.920,00	5.462.100,00	0,36%
AXA SA 3,625 23-33	3.500.000	EUR	3.468.640,00	3.715.757,50	0,25%
AXA SA FRN 23-43	2.500.000	EUR	2.488.425,00	2.683.400,00	0,18%
BANCO BILBAO VIZCAY 3,375 22-200927	3.000.000	EUR	2.987.130,00	3.030.195,00	0,20%
BANCO BILBAO VIZCAYA 1,75 22-261125	2.000.000	EUR	1.994.020,00	1.946.330,00	0,13%
BANCO BILB FRN 23-31	5.000.000	EUR	4.983.600,00	5.257.025,00	0,35%
BANCO SAB FRN 22-28	3.000.000	EUR	2.992.380,00	3.158.085,00	0,21%
BANCO SANTANDER S.A. 1,125 18-170125	1.900.000	EUR	1.895.934,00	1.849.431,50	0,12%
BANCO SANTANDER S.A. FRN 22-270926	4.000.000	EUR	3.986.280,00	4.007.720,00	0,27%
BANKINTER FRN 23-31	5.000.000	EUR	4.986.950,00	5.244.800,00	0,35%
BANKINTER S.A. FRN 21-231232	3.000.000	EUR	2.993.910,00	2.678.835,00	0,18%
BANK OF AMERICA FRN 19-080829	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.636.700,00	0,17%
BANQUE FED CREDIT MUT 0,625 21-031128	2.700.000	EUR	2.688.525,00	2.364.957,00	0,16%
BARCLAYS 4,918 23-30	5.500.000	EUR	5.525.266,00	5.735.400,00	0,38%
BARCLAYS FRN 22-34	5.000.000	EUR	5.026.372,00	5.362.700,00	0,36%
BAXTER INTERNATIONAL 1,30 19-150529	9.000.000	EUR	8.990.329,01	8.091.405,00	0,54%
BBVASM FRN 23-26	3.500.000	EUR	3.497.480,00	3.522.557,50	0,23%
BCO BILB 4,375 22-29	4.000.000	EUR	3.982.280,00	4.254.760,00	0,28%
BCO BPM 4,625 23-27	4.000.000	EUR	3.992.720,00	4.128.320,00	0,27%
BCO SABADE FRN 23-29	5.000.000	EUR	4.976.050,00	5.261.350,00	0,35%
BECTON 3,553 23-29	4.000.000	EUR	3.999.880,00	4.088.180,00	0,27%
BECTON DICKINSON 0,034 21-130825	2.600.000	EUR	2.600.000,00	2.463.149,00	0,16%
BECTON DICKINSON 0,334 21-130828	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.644.980,00	0,18%
BELFIUS 3,875 23-28	3.000.000	EUR	2.986.890,00	3.073.770,00	0,20%
BFCM 1,875 16-041126	3.000.000	EUR	2.963.443,50	2.876.640,00	0,19%
BFCM 5,125 23-33	2.000.000	EUR	1.996.160,00	2.146.780,00	0,14%
BFCM FRN 22-160632	3.000.000	EUR	2.998.920,00	2.968.455,00	0,20%
BK OF IREL FRN 23-29	3.000.000	EUR	2.989.920,00	3.121.065,00	0,21%
BLACKSTONE HLDG FINANCE 3,50 22-010634	3.000.000	EUR	2.955.750,00	2.915.040,00	0,19%
BMW FIN 4,125 23-33	4.000.000	EUR	3.960.280,00	4.315.840,00	0,29%
BMW FINANCE N.V. 1,50 19-060229	6.000.000	EUR	6.290.196,90	5.621.520,00	0,37%
BNP PARIBAS S.A. 2,10 22-070432	3.000.000	EUR	2.995.170,00	2.684.790,00	0,18%
BNP PARIBAS S.A. FRN 18-201130	2.000.000	EUR	2.061.252,00	1.944.910,00	0,13%
BNP PARIBAS S.A. FRN 20-190228	3.000.000	EUR	2.990.550,00	2.732.805,00	0,18%
BNP PARIBAS S.A. FRN 21-190130	2.000.000	EUR	1.993.440,00	1.717.400,00	0,11%
BNP PARIBAS S.A. FRN 21-310833	3.000.000	EUR	2.996.550,00	2.579.265,00	0,17%
BNP PARIBAS S.A. FRN 22-310332	2.500.000	EUR	2.498.250,00	2.369.075,00	0,16%
BOOKING 4,125 23-33	4.000.000	EUR	3.977.200,00	4.278.220,00	0,28%
BOOKING 4,75 22-34	1.800.000	EUR	1.794.996,00	2.035.062,00	0,13%
BOOKING HLDG 0,10 21-080325	4.500.000	EUR	4.498.920,00	4.326.277,50	0,29%
BOUYGUES 3,875 23-31	2.000.000	EUR	1.996.820,00	2.087.760,00	0,14%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
BPCE S.A. 1,00 19-010425	1.600.000	EUR	1.597.216,00	1.550.928,00	0,10%
BPCE S.A. FRN 20-150927	2.000.000	EUR	1.984.280,00	1.846.550,00	0,12%
BPCE S.A. FRN 21-130142	3.000.000	EUR	2.990.310,00	2.729.310,00	0,18%
BRAMBLES 4,25 23-31	3.000.000	EUR	2.986.650,00	3.167.925,00	0,21%
CA AUTOBK 4,75 23-27	4.100.000	EUR	4.097.212,00	4.240.302,00	0,28%
CAIXABANK FRN 21-090229	4.000.000	EUR	3.589.976,80	3.533.340,00	0,23%
CAIXABANK FRN 22-130426	2.000.000	EUR	1.997.740,00	1.946.610,00	0,13%
CAIXABANK FRN 22-30	4.000.000	EUR	3.977.040,00	4.323.700,00	0,29%
CAIXABANK FRN 22-33	3.800.000	EUR	3.794.718,00	4.015.308,00	0,27%
CAIXABANK FRN 23-29	4.000.000	EUR	3.983.240,00	4.187.880,00	0,28%
CAIXABANK S.A. 0,375 20-030225	2.000.000	EUR	1.994.120,00	1.932.240,00	0,13%
CAIXABANK S.A. FRN 20-100726	2.000.000	EUR	1.991.700,00	1.921.570,00	0,13%
CAIXABANK S.A. FRN 21-180631	3.100.000	EUR	3.086.763,00	2.888.983,00	0,19%
CAIXABK 4,25 23-30	2.400.000	EUR	2.391.312,00	2.494.332,00	0,17%
CAIXABK 4,375 23-33	4.000.000	EUR	3.964.520,00	4.210.740,00	0,28%
CAIXA GERAL DEPOSITOS FRN 21-210927	4.500.000	EUR	4.493.340,00	4.164.097,50	0,28%
CAIXA GERL FRN 22-28	3.000.000	EUR	3.000.420,00	3.236.610,00	0,21%
CARMILA 5,50 23-28	6.000.000	EUR	5.968.080,00	6.227.730,00	0,41%
CARRIER 4,125 23-28	3.500.000	EUR	3.489.045,00	3.608.622,50	0,24%
CBRE CI OPEN-END 0,50 21-270128	3.000.000	EUR	2.981.730,00	2.658.015,00	0,18%
CIE SAINT-GOBAIN 2,625 22-100832	3.000.000	EUR	2.970.960,00	2.887.500,00	0,19%
CITIGROUP INC. FRN 20-060726	4.000.000	EUR	4.037.300,00	3.852.220,00	0,26%
CITIGROUP INC. FRN 22-220928	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.046.920,00	0,20%
CK HITCHINSON 1,00 21-021133	8.000.000	EUR	7.917.680,00	6.153.360,00	0,41%
CLOVERIE PLC ZURICH 1,50 18-151228	1.000.000	EUR	1.023.294,29	940.520,00	0,06%
CLOVERIE PLC ZURICH 1,75 14-160924	3.000.000	EUR	2.983.370,00	2.957.640,00	0,20%
CMBK FRN 23-29	2.000.000	EUR	1.994.560,00	2.103.630,00	0,14%
CMBK FRN 23-30	5.000.000	EUR	5.048.798,00	5.242.300,00	0,35%
CNP ASSURANCES FRN 21-121053	3.600.000	EUR	3.561.876,00	2.837.232,00	0,19%
COMCAST 0,75 20-32	3.000.000	EUR	2.350.479,99	2.528.235,00	0,17%
COMCAST CORP. 0,00 21-140926	2.000.000	EUR	1.993.720,00	1.846.580,00	0,12%
COMMERZBANK FRN 22-140927	2.800.000	EUR	2.785.188,00	2.744.252,00	0,18%
COOP RAB 4,00 23-30	3.000.000	EUR	2.987.250,00	3.101.730,00	0,21%
COOP RABOBANK 0,875 20-050528	2.500.000	EUR	2.497.800,00	2.307.212,50	0,15%
COOP RABOBANK 1,25 16-230326	2.000.000	EUR	2.054.997,33	1.929.630,00	0,13%
COVIVO 4,625 23-32	2.500.000	EUR	2.491.525,00	2.597.562,50	0,17%
CPI PROPERTY 1,50 21-270131	5.000.000	EUR	4.981.269,00	2.640.300,00	0,17%
CPI PROPERTY 2,75 20-120526	2.867.000	EUR	3.046.546,58	2.404.552,90	0,16%
CRED AGRI FRN 23-33	4.000.000	EUR	3.982.960,00	4.205.280,00	0,28%
CREDIT A 4,375 23-33	2.800.000	EUR	2.787.988,00	2.944.648,00	0,19%
CREDIT AGRICOLE 1,75 19-050329	3.000.000	EUR	3.034.650,00	2.775.030,00	0,18%
CREDIT AGRICOLE S.A. 1,625 20-050630	2.600.000	EUR	2.599.870,00	2.514.278,00	0,17%
CREDIT AGRICOLE S.A. 2,625 15-170327	1.500.000	EUR	1.617.916,66	1.455.990,00	0,10%
CREDIT AGRICOLE S.A. FRN 21-210929	3.500.000	EUR	3.493.770,00	3.057.810,00	0,20%
CREDIT MUTUEL 2,625 22-061129	4.000.000	EUR	3.999.240,00	3.805.940,00	0,25%
CTP N.V. 0,50 21-210625	3.500.000	EUR	3.368.525,00	3.300.675,00	0,22%
CTP N.V. 0,625 21-270926	2.000.000	EUR	1.677.060,00	1.801.930,00	0,12%
CTP N.V. 1,50 21-270931	4.800.000	EUR	4.396.569,00	3.751.968,00	0,25%
DAIMLER 3,875 23-29	2.000.000	EUR	1.988.780,00	2.067.810,00	0,14%
DAIMLER INTERNATIONAL 1,00 18-111125	3.500.000	EUR	3.511.030,00	3.362.327,50	0,22%
DAIMLER INTERNATIONAL 2,625 20-070425	8.000.000	EUR	8.231.019,50	7.928.760,00	0,52%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
DANAHER CORP. 2,10 20-300926	2.500.000	EUR	2.492.925,00	2.447.162,50	0,16%
DEUTSCHE TELEKOM A.G 1,375 19-050734	6.000.000	EUR	4.809.400,00	5.206.530,00	0,34%
DEUTSCHE TELEKOM A.G 1,50 16-030428	3.000.000	EUR	2.774.700,00	2.852.025,00	0,19%
DH EUROPE FINANCE 1,20 17-300627	4.000.000	EUR	4.148.456,20	3.779.420,00	0,25%
DNB BANK FRN 23-28	3.500.000	EUR	3.495.870,00	3.620.855,00	0,24%
DONGFENG MOTOR 0,425 21-191024	5.000.000	EUR	5.000.000,00	4.826.175,00	0,32%
DXC CAPITAL 0,95 21-150931	5.000.000	EUR	4.985.750,00	4.009.100,00	0,27%
EDF 3,75 23-27	4.000.000	EUR	3.991.040,00	4.080.280,00	0,27%
EDF 4,625 10-260430	5.500.000	EUR	6.976.813,85	5.915.305,00	0,39%
EDF 4,75 22-34	6.000.000	EUR	6.084.510,00	6.485.160,00	0,43%
EDF S.A. 2,00 19-091249	4.000.000	EUR	4.379.700,00	2.661.380,00	0,18%
EDPPL 3,875 23-28	3.000.000	EUR	2.991.960,00	3.086.985,00	0,20%
ENBW INT 3,85 23-30	4.000.000	EUR	3.993.040,00	4.129.440,00	0,27%
ENBW INTL 4,30 23-34	2.800.000	EUR	2.791.572,00	2.963.758,00	0,20%
ENEL 5,625 07-210627	2.500.000	EUR	3.217.653,00	2.697.987,50	0,18%
ENEL FIN 4,00 23-31	3.000.000	EUR	2.966.310,00	3.107.700,00	0,21%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 0,25 22-171125	3.000.000	EUR	2.994.870,00	2.839.935,00	0,19%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 0,875 21-280934	3.000.000	EUR	2.985.360,00	2.265.570,00	0,15%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 1,00 17-160924	1.600.000	EUR	1.584.016,00	1.568.904,00	0,10%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 3,875 22-090329	2.000.000	EUR	1.992.600,00	2.069.360,00	0,14%
ENEL SpA FRN 18-241181	10.000.000	EUR	10.585.319,99	9.544.600,00	0,63%
ENEL SpA FRN 19-240580	2.500.000	EUR	2.598.305,50	2.460.137,50	0,16%
ENEL SPA FRN 23-PERP	3.500.000	EUR	3.500.000,00	3.665.620,00	0,24%
ENEXIS HLDG 0,625 20-170632	3.000.000	EUR	2.993.790,00	2.495.265,00	0,17%
ENGIE 3,875 23-33	4.000.000	EUR	3.968.160,00	4.139.720,00	0,27%
ENGIE SA 4,50 23-42	2.500.000	EUR	2.468.775,00	2.698.925,00	0,18%
EQT AB 2,875 22-060432	4.500.000	EUR	4.473.450,00	4.023.315,00	0,27%
ERG SpA 0,875 21-150931	2.000.000	EUR	1.577.720,60	1.612.040,00	0,11%
ERSTE GROUP BANK A.G. FRN 22-070633	1.500.000	EUR	1.495.140,00	1.477.942,50	0,10%
ERSTE GROUP BANK FRN 20-080931	6.000.000	EUR	6.144.050,00	5.603.040,00	0,37%
ERSTE GROUP BANK FRN 21-151132	2.000.000	EUR	1.985.160,00	1.750.670,00	0,12%
EUROFINS SCIENTIFIC 4,00 22-060729	4.000.000	EUR	3.941.760,00	4.062.480,00	0,27%
EVONIK INDUSTRIES 2,25 22-250927	3.000.000	EUR	2.981.580,00	2.905.140,00	0,19%
FCA BANK SpA 0,00 21-160424	3.000.000	EUR	2.997.930,00	2.968.290,00	0,20%
FERROV 4,125 23-29	1.500.000	EUR	1.491.810,00	1.544.325,00	0,10%
FIDELITY NATIONAL 0,625 19-031225	1.500.000	EUR	1.498.590,00	1.426.515,00	0,09%
FIDELITY NATIONAL INFORMATION SERVICES 1,50 19-210527	7.000.000	EUR	7.173.580,00	6.633.165,00	0,44%
FINECOBANK SpAFRN 21-211027	3.500.000	EUR	3.489.850,00	3.193.347,50	0,21%
FNM SpA 0,75 21-201026	3.000.000	EUR	2.994.720,00	2.775.345,00	0,18%
FORD 5,125 23-29	3.000.000	EUR	2.993.430,00	3.140.955,00	0,21%
FORTUM 4,00 23-28	3.500.000	EUR	3.488.975,00	3.592.715,00	0,24%
FRESENIUS SE & CO 1,875 22-240525	3.000.000	EUR	2.998.440,00	2.936.670,00	0,19%
GBL 4,00 23-33	3.000.000	EUR	2.989.800,00	3.157.680,00	0,21%
GIVAUDAN NEDERLAND 1,625 20-220432	3.000.000	EUR	3.030.230,00	2.687.970,00	0,18%
GRAND CITY PROPERTIES S.A. 1,375 17-030826	2.000.000	EUR	1.936.400,00	1.847.350,00	0,12%
GRAND CITY PROPERTIES S.A. 1,50 18-220227	1.000.000	EUR	819.210,00	905.725,00	0,06%
GROUPE BRUX LAMBERT 0,125 21-280131	3.000.000	EUR	2.968.320,00	2.422.155,00	0,16%
GRP BRUXLL LAMBERT 3,125 22-060929	6.000.000	EUR	5.912.730,00	6.028.650,00	0,40%
HANNOVER FRN 22-43	3.500.000	EUR	3.491.145,00	3.915.030,00	0,26%
HEIDELBERGCEMENT A.G. 2,50 20-091024	2.000.000	EUR	1.992.100,00	1.980.510,00	0,13%
HEIDELBG 3,75 23-32	2.000.000	EUR	1.974.880,00	2.025.150,00	0,13%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
HEIMSTADEN BOSTAD 1,125 20-210126	6.000.000	EUR	5.874.160,00	5.150.610,00	0,34%
HEIMSTADEN BOSTAD T 0,25 21-131024	2.000.000	EUR	1.999.760,00	1.887.500,00	0,12%
HERA 4,25 23-33	2.500.000	EUR	2.488.025,00	2.599.387,50	0,17%
HERA SpA 0,25 20-031230	3.000.000	EUR	2.971.140,00	2.417.370,00	0,16%
HERA SpA 0,875 19-050727	1.500.000	EUR	1.476.105,00	1.393.717,50	0,09%
HERA SpA 2,50 22-250529	3.000.000	EUR	2.973.660,00	2.894.610,00	0,19%
H-M FIN 4,875 23-31	2.000.000	EUR	1.990.680,00	2.140.130,00	0,14%
HOCHTIEF A.G. 0,625 21-260429	4.000.000	EUR	3.955.160,00	3.471.100,00	0,23%
HOWOGE WOHNUNGS 0,625 21-011128	3.500.000	EUR	3.494.015,00	3.080.070,00	0,20%
HSBC HLDG FRN 22-150627	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.965.050,00	0,20%
HSBC HLDG PLC FRN 20-131126	2.000.000	EUR	2.000.000,00	1.885.310,00	0,12%
IBERDROLA FINANZAS 0,875 20-160625	2.000.000	EUR	1.995.680,00	1.930.370,00	0,13%
IBERDROLA FINANZAS 1,00 17-070325	3.000.000	EUR	2.980.800,00	2.916.915,00	0,19%
IBERDROLA FRN 23-PER	3.700.000	EUR	3.700.000,00	3.735.094,50	0,25%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. FRN 18-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.037.120,00	1.995.490,00	0,13%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. FRN 19-PERPETUAL	1.500.000	EUR	1.518.875,00	1.485.412,50	0,10%
IHG FIN 4,375 23-29	6.000.000	EUR	5.994.120,00	6.222.300,00	0,41%
ILLINOIS TOOL WORKS 0,625 19-051227	3.000.000	EUR	2.980.290,00	2.762.670,00	0,18%
ILLINOIS TOOL WORKS 2,125 15-220530	3.000.000	EUR	2.979.090,00	2.879.730,00	0,19%
INFINEON TECHNOLOGIES 0,625 22-170225	6.000.000	EUR	5.849.050,00	5.804.490,00	0,38%
ING GROEP N.V. FRN 21-090632	1.700.000	EUR	1.691.908,00	1.529.855,50	0,10%
ING GROEP N.V. FRN 21-161132	3.000.000	EUR	2.990.790,00	2.656.185,00	0,18%
ING GROUP N.V. FRN 19-131130	2.500.000	EUR	2.495.650,00	2.345.250,00	0,16%
ING GROUP N.V. FRN 20-260531	3.700.000	EUR	3.763.186,00	3.534.184,50	0,23%
ING GROUP N.V. FRN 22-230526	3.000.000	EUR	2.997.840,00	2.935.725,00	0,19%
ING GROUP N.V. FRN 22-240833	2.800.000	EUR	2.788.492,00	2.814.028,00	0,19%
INTESA 4,875 23-30	2.200.000	EUR	2.200.000,00	2.316.853,00	0,15%
INTESA 5,125 23-31	4.000.000	EUR	3.971.320,00	4.272.300,00	0,28%
INTESA S 5,625 23-33	2.000.000	EUR	1.985.080,00	2.156.340,00	0,14%
INTESA SAN FRN 23-28	1.000.000	EUR	996.290,00	1.035.690,00	0,07%
INTESA SAN PAOLO SpA 0,75 21-160328	2.500.000	EUR	2.498.800,00	2.253.112,50	0,15%
INTESA SAN PAOLO SpA 1,75 19-040729	8.000.000	EUR	8.415.704,44	7.300.480,00	0,48%
INTESA SAN PAOLO SpA 4,75 22-060927	5.500.000	EUR	5.500.000,00	5.709.440,00	0,38%
IRELAND FRN 23-28	6.000.000	EUR	6.084.860,00	6.280.620,00	0,42%
IRELAND FRN 23-31	2.500.000	EUR	2.492.050,00	2.671.287,50	0,18%
IREN SpA 0,875 16-041124	3.500.000	EUR	3.343.802,50	3.413.637,50	0,23%
IREN SpA 0,875 19-141029	1.500.000	EUR	1.490.175,00	1.306.852,50	0,09%
IREN SpA 1,00 20-010730	3.000.000	EUR	2.944.320,00	2.564.340,00	0,17%
IREN SpA 1,50 17-241027	4.000.000	EUR	3.860.000,00	3.782.960,00	0,25%
ITALGAS SpA 1,625 17-180129	4.000.000	EUR	3.832.921,33	3.749.640,00	0,25%
JAB HLDGS 5,00 23-33	2.000.000	EUR	1.996.300,00	2.159.470,00	0,14%
JP MORGAN CHASE & CO 1,50 15-270125	3.000.000	EUR	3.061.198,39	2.933.565,00	0,19%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 17-180528	2.000.000	EUR	2.006.520,00	1.891.180,00	0,13%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 19-110327	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.852.445,00	0,19%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 20-240228	2.000.000	EUR	2.000.000,00	1.824.050,00	0,12%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 22-230330	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.796.450,00	0,19%
KBC FRN 23-30	3.200.000	EUR	3.199.168,00	3.326.032,00	0,22%
KBC GROUPE FRN 21-071231	4.000.000	EUR	3.999.000,00	3.617.420,00	0,24%
KBC GROUP FRN 19-031229	6.000.000	EUR	5.883.045,00	5.754.930,00	0,38%
KBC GROUP FRN 22-27	2.500.000	EUR	2.494.150,00	2.561.425,00	0,17%
KBC GROUP FRN 23-29	3.000.000	EUR	2.984.670,00	3.084.255,00	0,20%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
KBC GROUP N.V. FRN 21-010327	2.500.000	EUR	2.489.575,00	2.339.237,50	0,15%
KERRY GROUP FINANCE SER 0,625 19-200929	8.000.000	EUR	8.025.902,40	7.068.080,00	0,47%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE 1,75 20-020427	2.200.000	EUR	2.294.390,00	2.127.972,00	0,14%
KPN 3,875 23-31	5.000.000	EUR	4.954.900,00	5.193.300,00	0,34%
KUTXABANK FRN 23-27	4.000.000	EUR	3.989.640,00	4.073.860,00	0,27%
LA POSTE 0,00 21-180729	3.000.000	EUR	2.970.090,00	2.542.080,00	0,17%
LA POSTE 0,375 19-170927	5.000.000	EUR	4.997.650,00	4.556.325,00	0,30%
LA POSTE 1,45 18-301128	2.000.000	EUR	1.996.480,00	1.863.450,00	0,12%
LA POSTE 3,125 22-140333	2.500.000	EUR	2.476.825,00	2.482.750,00	0,16%
LEASEPLAN CORP. 0,25 21-230226	3.000.000	EUR	2.988.420,00	2.797.200,00	0,19%
LEASEPLAN CORP. 2,125 22-060525	3.000.000	EUR	2.998.110,00	2.946.675,00	0,20%
LEASYS 4,375 22-24	4.500.000	EUR	4.493.835,00	4.510.485,00	0,30%
LEASYS 4,50 23-26	3.000.000	EUR	2.998.590,00	3.054.990,00	0,20%
LINDE FINANCE B.V. 0,25 20-190527	2.500.000	EUR	2.498.950,00	2.298.575,00	0,15%
LINDE PLC 1,375 22-310331	3.000.000	EUR	2.976.150,00	2.708.520,00	0,18%
LLOYDS B 4,125 23-27	3.400.000	EUR	3.394.084,00	3.482.688,00	0,23%
LLOYDS BANK CORP. 2,375 20-090426	4.000.000	EUR	4.404.039,92	3.931.940,00	0,26%
LLOYDS BANK GROUP 1,50 17-120927	2.000.000	EUR	2.105.000,00	1.892.360,00	0,13%
LLOYDS BANK GROUP FRN 19-121125	2.000.000	EUR	1.988.700,00	1.943.300,00	0,13%
LLOYDS BANK GROUP FRN 20-010426	2.700.000	EUR	2.972.641,00	2.692.818,00	0,18%
LLOYDS BANK PLC FRN 22-240830	2.000.000	EUR	1.986.040,00	1.951.190,00	0,13%
LLOYDS BK FRN 23-31	3.700.000	EUR	3.677.837,00	3.912.676,00	0,26%
L OREAL 3,375 23-29	2.400.000	EUR	2.397.696,00	2.477.580,00	0,16%
MEDIOBANCA0,875 19-150126	2.600.000	EUR	2.595.060,00	2.476.058,00	0,16%
MEDIOBANCA1,125 19-150725	2.000.000	EUR	1.992.620,00	1.926.610,00	0,13%
MEDIOBANCAFRN 22-170729	4.000.000	EUR	3.978.880,00	3.573.980,00	0,24%
MEDIOBANCA FRN 23-28	2.500.000	EUR	2.489.775,00	2.586.662,50	0,17%
MEDTRONIC GLOBAL HLD 1,625 20-151050	3.500.000	EUR	3.404.030,00	2.391.357,50	0,16%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1,125 19-070327	6.000.000	EUR	6.248.110,00	5.675.670,00	0,38%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 2,25 19-070339	2.500.000	EUR	2.504.382,14	2.135.850,00	0,14%
MERCEDES-BENZ 0,75 21-110333	4.000.000	EUR	3.114.000,00	3.310.060,00	0,22%
MERCIALYS 2,50 22-29	4.500.000	EUR	3.737.850,00	4.124.992,50	0,27%
MERCK FINANCIAL 0,50 20-160728	1.700.000	EUR	1.693.812,00	1.529.226,50	0,10%
MERCK FRN 20-090980	5.000.000	EUR	5.097.500,00	4.656.325,00	0,31%
MERLIN PROPERTIES 1,875 19-041234	3.500.000	EUR	3.437.087,89	2.778.055,00	0,18%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL 0,872 17-070924	3.800.000	EUR	3.787.220,00	3.724.228,00	0,25%
MOBICO 4,875 23-31	6.500.000	EUR	6.442.475,00	6.604.780,00	0,44%
MONDELEZ INTL 1,625 15-080327	2.000.000	EUR	2.022.890,00	1.913.180,00	0,13%
MORGAN FRN 23-29	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.118.065,00	0,21%
MORGAN STANLEY 1,75 15-300125	3.500.000	EUR	3.548.440,00	3.429.265,00	0,23%
MORGAN STANLEY FRN 17-231026	4.000.000	EUR	4.218.788,00	3.841.140,00	0,25%
MORGAN STANLEY FRN 20-261029	3.500.000	EUR	3.500.000,00	3.024.420,00	0,20%
MORGAN STANLEY FRN 21-070231	2.500.000	EUR	2.500.000,00	2.073.837,50	0,14%
MORGAN STANLEY FRN 21-290433	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.439.030,00	0,16%
MORGAN STANLEY FRN 22-070532	2.000.000	EUR	2.000.000,00	1.955.020,00	0,13%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT A.G. 1,00 21-260542	2.000.000	EUR	1.987.100,00	1.582.350,00	0,10%
NASDAQ INC. 1,75 19-280329	4.000.000	EUR	4.142.155,00	3.719.500,00	0,25%
NATWEST GROUP FRN 21-260230	3.000.000	EUR	2.999.760,00	2.588.925,00	0,17%
NATWEST MARKETS 1,375 22-020327	4.000.000	EUR	3.991.560,00	3.767.300,00	0,25%
NATWEST MARKETS 2,00 22-270825	3.000.000	EUR	2.991.630,00	2.926.350,00	0,19%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
NE PROPERTY B.V. 2,00 22-200130	4.000.000	EUR	3.948.520,00	3.223.740,00	0,21%
NE PROPERTY B.V. 3,375 20-140727	5.000.000	EUR	5.640.464,00	4.735.600,00	0,31%
NE PROPERTY COOP 1,75 17-231124	3.000.000	EUR	3.076.500,00	2.907.465,00	0,19%
NETFLIX INC. 3,625 19-150630	12.000.000	EUR	12.133.995,00	12.223.680,00	0,81%
NEW YORK 3,625 23-30	6.000.000	EUR	5.975.580,00	6.183.690,00	0,41%
NIBC BANK 0,25 21-090926	3.500.000	EUR	3.497.410,00	3.203.550,00	0,21%
NN BANK N.V. NETHERLDS 0,50 21-210928	3.500.000	EUR	3.493.035,00	3.092.547,50	0,20%
NN GROUP FRN 23-43	4.000.000	EUR	4.010.900,00	4.277.380,00	0,28%
NORDEA FRN 23-34	1.100.000	EUR	1.097.998,00	1.143.846,00	0,08%
NORTEGAS ENERGIA 0,905 21-220131	3.500.000	EUR	3.500.000,00	2.792.965,00	0,18%
NORTEGAS ENERGIA 2,065 17-280927	3.500.000	EUR	3.497.879,00	3.298.085,00	0,22%
ORANGE 3,875 23-35	3.500.000	EUR	3.496.710,00	3.731.927,50	0,25%
ORANGE FRN 23-PERP	2.000.000	EUR	2.105.000,00	2.097.760,00	0,14%
ORSTED A/S FRN 21-18023021	5.000.000	EUR	5.013.500,00	3.846.625,00	0,25%
P3 GROUP 0,875 22-260126	8.000.000	EUR	7.807.980,00	7.479.040,00	0,50%
PANDORA 4,50 23-28	2.500.000	EUR	2.486.550,00	2.598.337,50	0,17%
PRAEMIA 5,50 23-28	4.000.000	EUR	3.995.400,00	4.192.820,00	0,28%
PROLOGIS 3,625 22-070330	3.000.000	EUR	2.978.670,00	2.978.055,00	0,20%
PROLOGIS 3,875 23-30	7.000.000	EUR	6.954.990,00	7.134.400,00	0,47%
PROLOGIS 4,625 23-33	2.000.000	EUR	1.991.840,00	2.138.120,00	0,14%
PROLOGIS 4,625 23-35	2.000.000	EUR	1.980.380,00	2.087.960,00	0,14%
PROLOGIS EURO FINANCE 0,375 20-060228	1.750.000	EUR	1.745.607,50	1.563.922,50	0,10%
PROLOGIS INTERNATIONAL 0,75 21-230333	3.000.000	EUR	2.988.030,00	2.296.455,00	0,15%
PROLOGIS INTERNATIONAL 1,625 20-170632	2.000.000	EUR	1.992.660,00	1.680.210,00	0,11%
PROLOGIS INTERNATIONAL 3,125 22-010631	1.500.000	EUR	1.496.520,00	1.450.245,00	0,10%
PROSUS N.V. 1,539 20-030828	6.000.000	EUR	5.529.326,33	5.190.150,00	0,34%
PROSUS N.V. 2,031 20-030832	16.000.000	EUR	13.293.946,20	12.273.760,00	0,81%
PSA BANQ 3,875 23-26	2.000.000	EUR	1.995.780,00	2.014.770,00	0,13%
RED ELECT FRN 23-PERP	5.000.000	EUR	4.985.550,00	5.102.450,00	0,34%
ROBERT B 4,00 23-35	3.200.000	EUR	3.199.392,00	3.398.784,00	0,23%
RTE RESEA 3,75 23-35	3.500.000	EUR	3.481.730,00	3.664.710,00	0,24%
RWE AG 4,125 23-35	3.600.000	EUR	3.592.296,00	3.748.068,00	0,25%
SAINT-GO 3,875 23-30	3.500.000	EUR	3.487.995,00	3.620.050,00	0,24%
SAINT-GOBAIN 1,375 17-140627	3.500.000	EUR	3.523.322,50	3.324.335,00	0,22%
SAMPO PLC FRN 20-030952	8.500.000	EUR	8.512.568,16	7.160.867,50	0,47%
SCHNEIDER 3,50 22-32	4.000.000	EUR	3.973.160,00	4.179.720,00	0,28%
SCHNEIDER 3,50 23-33	3.000.000	EUR	2.976.420,00	3.119.535,00	0,21%
SCHNEIDER ELECTRIC 1,00 20-090427	3.700.000	EUR	3.745.791,00	3.507.785,00	0,23%
SCHNEIDER ELECTRIC 1,375 18-210627	1.700.000	EUR	1.683.510,00	1.622.913,50	0,11%
SECURIT 4,375 23-29	3.000.000	EUR	2.998.110,00	3.107.220,00	0,21%
SERVICIOS 5,25 23-29	5.000.000	EUR	5.000.000,00	5.374.225,00	0,36%
SIAS 1,625 18-080228	4.000.000	EUR	4.137.000,00	3.762.840,00	0,25%
SIEMENS 3,375 23-31	6.000.000	EUR	5.979.900,00	6.196.200,00	0,41%
SIEMENS FINANCE 0,375 20-050626	2.000.000	EUR	1.998.940,00	1.888.930,00	0,13%
SIEMENS FINANCE 0,625 22-250227	3.000.000	EUR	2.984.580,00	2.809.815,00	0,19%
SMURFIT KAPPA ACQ 2,875 18-150126	3.000.000	EUR	3.327.000,00	2.958.180,00	0,20%
SMURFIT KAPPA TREAS 0,50 21-220929	2.500.000	EUR	2.496.275,00	2.143.075,00	0,14%
SMURFIT KAPPA TREAS 1,00 21-220933	4.000.000	EUR	3.994.600,00	3.206.820,00	0,21%
SNAM SPA 4,00 23-29	2.500.000	EUR	2.475.650,00	2.576.100,00	0,17%
SOCGEN 4,125 23-28	3.000.000	EUR	2.995.620,00	3.108.450,00	0,21%
SOC GEN 5,625 23-33.	1.500.000	EUR	1.492.155,00	1.603.035,00	0,11%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SOCGEN FRN 22-30	4.500.000	EUR	4.478.670,00	4.577.445,00	0,30%
SOCGEN FRN 23-31	5.000.000	EUR	4.968.150,00	5.236.850,00	0,35%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 1,125 16-090126	3.500.000	EUR	3.472.035,00	3.380.825,00	0,22%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 1,50 18-250130	2.000.000	EUR	1.980.540,00	1.845.220,00	0,12%
SOCIETE GENERALE 0,75 20-250127	2.500.000	EUR	2.499.650,00	2.301.887,50	0,15%
SOCIETE GENERALE 0,875 19-240929	2.200.000	EUR	2.200.000,00	1.885.532,00	0,12%
SOCIETE GENERALE 1,25 19-150224	3.000.000	EUR	2.982.000,00	2.990.535,00	0,20%
SOCIETE GENERALE FRN 20-241130	4.000.000	EUR	3.990.365,00	3.755.500,00	0,25%
SOCIETE GENERALE FRN 21-300631	3.000.000	EUR	2.981.850,00	2.760.390,00	0,18%
SODEXHO 0,75 20-270425	2.000.000	EUR	1.996.580,00	1.933.100,00	0,13%
SPAREBANK 3,75 23-27	3.000.000	EUR	2.986.380,00	3.055.140,00	0,20%
SSE PLC 4,00 23-31	3.000.000	EUR	2.998.980,00	3.139.980,00	0,21%
STATKRAFT 3,50 23-33	1.500.000	EUR	1.492.785,00	1.552.485,00	0,10%
STATNETT 3,50 23-33	3.500.000	EUR	3.495.345,00	3.649.852,50	0,24%
STATNETT SF 1,25 17-260430	3.000.000	EUR	2.602.017,00	2.724.255,00	0,18%
STEDIN HLDG 0,50 19-141129	7.000.000	EUR	6.996.470,00	6.040.230,00	0,40%
STELLANT 4,25 23-31	5.000.000	EUR	4.964.850,00	5.196.275,00	0,34%
STELLANT 4,375 23-30	4.000.000	EUR	4.007.475,00	4.231.320,00	0,28%
STELLANTIS 4,0 23-27	4.000.000	EUR	3.986.440,00	4.069.560,00	0,27%
STRATKRAFT A.S. 2,875 22-130929	2.000.000	EUR	1.980.700,00	2.006.860,00	0,13%
SUEZ 4,50 23-33	3.000.000	EUR	2.970.990,00	3.205.035,00	0,21%
SUEZ 5,00 22-32	8.000.000	EUR	8.187.450,00	8.860.440,00	0,59%
SUEZ S.A. 1,875 22-240527	2.400.000	EUR	2.390.496,00	2.297.796,00	0,15%
SWISS LIFE FINANCE 0,50 21-150931	2.300.000	EUR	2.288.178,00	1.870.486,50	0,12%
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2,25 18-211126	3.000.000	EUR	3.060.393,00	2.936.910,00	0,19%
TAKEDA PHARMACEUTICAL 3,00 18-211130	2.000.000	EUR	2.153.040,00	1.982.820,00	0,13%
TELEFON 4,183 23-33	8.000.000	EUR	8.083.780,00	8.411.480,00	0,56%
TELEPERF 5,25 23-28	2.500.000	EUR	2.482.875,00	2.617.625,00	0,17%
TELEPERF 5,75 23-31	3.000.000	EUR	2.973.240,00	3.190.485,00	0,21%
TELIA 3,625 23-32	3.000.000	EUR	2.965.290,00	3.110.715,00	0,21%
TELSTRA 3,75 23-31	2.500.000	EUR	2.496.775,00	2.638.125,00	0,17%
TEOLLIS 4,75 23-30	5.500.000	EUR	5.493.235,00	5.765.760,00	0,38%
THERMO 3,65 22-34	2.500.000	EUR	2.490.925,00	2.607.175,00	0,17%
THERMO FISHER 0,00 21-181125	3.000.000	EUR	2.996.040,00	2.830.995,00	0,19%
THERMO FISHER 0,80 21-181030	3.200.000	EUR	3.193.920,00	2.780.224,00	0,18%
THERMO FISHER 2,375 20-150432	2.600.000	EUR	2.572.440,00	2.471.014,00	0,16%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1,40 17-230126	4.000.000	EUR	3.992.471,25	3.862.380,00	0,26%
TRITAX EUROBOX 0,95 21-020626	3.500.000	EUR	3.469.550,00	3.186.820,00	0,21%
UNIBAIL 1,00 19-27	1.500.000	EUR	1.337.250,00	1.401.982,50	0,09%
UNIBAIL 4,125 23-30	4.000.000	EUR	3.975.720,00	4.117.720,00	0,27%
UNIBAIL RODAMCO FRN 18-PERPETUAL	13.000.000	EUR	11.370.100,00	11.471.590,00	0,76%
UNICREDIT 4,60 23-30	4.500.000	EUR	4.494.915,00	4.700.227,50	0,31%
UNICREDIT FRN 22-180128	8.000.000	EUR	7.987.520,00	7.436.600,00	0,49%
UNICREDIT FRN 23-29	4.000.000	EUR	3.993.680,00	4.095.560,00	0,27%
UNICREDIT SpA 1,80 20-200130	3.500.000	EUR	3.614.832,60	3.148.582,50	0,21%
UNICREDIT SpA FRN 20-220727	3.000.000	EUR	2.995.650,00	2.901.060,00	0,19%
UNICREDIT SpA FRN 21-050729	3.500.000	EUR	3.498.355,00	3.115.700,00	0,21%
UPM-KYMMENE 0,125 20-191128	1.900.000	EUR	1.882.406,00	1.658.453,00	0,11%
VATTENFALL FRN 15-190377	2.500.000	EUR	2.355.540,00	2.374.125,00	0,16%
VERALTO 4,15 23-31	3.500.000	EUR	3.489.465,00	3.644.637,50	0,24%
VESTAS 4,125 23-26	4.200.000	EUR	4.184.208,00	4.273.836,00	0,28%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
VGP N.V. 1,50 21-080429	7.000.000	EUR	6.404.218,00	5.465.880,00	0,36%
VGP S.A. 1,625 22-170127	4.000.000	EUR	3.688.366,67	3.522.480,00	0,23%
VGP S.A. 2,25 22-170130	2.000.000	EUR	1.523.000,00	1.580.640,00	0,10%
VIA OUTLETS B.V. 1,75 21-151128	5.266.000	EUR	4.926.555,00	4.690.715,83	0,31%
VINCI S.A. 0,00 20-271128	2.700.000	EUR	2.712.771,00	2.374.137,00	0,16%
VINCI S.A. 1,625 19-180129	4.000.000	EUR	3.961.360,00	3.778.060,00	0,25%
VINCI S.A. 1,75 18-260930	1.700.000	EUR	1.693.268,00	1.583.252,50	0,10%
VODAFONE GROUP 0,90 19-241126	2.000.000	EUR	2.074.500,00	1.898.790,00	0,13%
VODAFONE GROUP 1,125 17-201125	2.000.000	EUR	1.983.340,00	1.926.940,00	0,13%
VODAFONE GROUP 1,625 19-241130	6.000.000	EUR	5.828.959,00	5.455.080,00	0,36%
VOLVO TREASURY 1,625 22-180925	2.000.000	EUR	1.993.760,00	1.944.630,00	0,13%
VOLVO TREASURY 2,00 22-190827	2.000.000	EUR	1.964.925,00	1.933.200,00	0,13%
VOLVO TREASURY 2,625 22-200226	3.000.000	EUR	2.990.490,00	2.965.830,00	0,20%
VOLVO TREASURY AB 0,00 21-180526	3.400.000	EUR	3.381.368,00	3.163.649,00	0,21%
VONOVIA 4,75 22-27	1.000.000	EUR	998.530,00	1.038.370,00	0,07%
VONOVIA FINANCE 0,625 20-090726	3.000.000	EUR	2.990.520,00	2.801.535,00	0,19%
VONOVIA SE 0,00 21-011225	1.500.000	EUR	1.495.860,00	1.399.732,50	0,09%
WABTEC TRANSPORT 1,25 21-031227	8.000.000	EUR	7.242.789,00	7.382.360,00	0,49%
WOLTERS KLUWER 0,25 21-300328	5.000.000	EUR	4.997.900,00	4.493.400,00	0,30%
WOLTERS KLUWER 3,00 22-230926	1.800.000	EUR	1.798.596,00	1.804.707,00	0,12%
WORDLINE S.A. 0,875 20-300627	3.000.000	EUR	3.112.095,00	2.715.225,00	0,18%
WORLDLIN 4,125 23-28	4.000.000	EUR	3.994.320,00	3.971.220,00	0,26%
Total EURO			1.503.809.551,93	1.453.176.873,88	96,22%
Total Obligations			1.503.809.551,93	1.453.176.873,88	96,22%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			1.503.809.551,93	1.453.176.873,88	96,22%
Total du Portefeuille-Titres			1.503.809.551,93	1.453.176.873,88	96,22%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRALIA 4,50 13-33	12.800.000	AUD	7.851.261,60	8.248.326,65	0,87%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			7.851.261,60	8.248.326,65	0,87%
BRAZIL 10,00 18-010129	45.000	BRL	8.290.485,94	8.363.016,80	0,88%
Total REAL BRÉSILIEN			8.290.485,94	8.363.016,80	0,88%
CANADA 1,25 19-010630	10.000.000	CAD	5.817.142,47	6.131.882,47	0,64%
CANADA 3,25 23-28	830.000	CAD	547.591,59	571.709,08	0,06%
CANADA 3,50 22-28	6.500.000	CAD	4.330.803,75	4.508.543,87	0,47%
Total DOLLAR CANADIEN			10.695.537,81	11.212.135,42	1,18%
CZECH 1,50 20-240440	95.000.000	CZK	3.553.793,22	2.766.538,07	0,29%
CZECH 2,00 17-131033	150.000.000	CZK	5.167.322,84	5.227.565,46	0,55%
CZECH 2,50 13-250828	165.000.000	CZK	6.560.522,76	6.351.549,30	0,67%
Total COURONNE TCHÈQUE			15.281.638,82	14.345.652,83	1,50%
A1 TOWERS 5,25 23-28	2.000.000	EUR	1.989.540,00	2.119.300,00	0,22%
ACCIONA 5,125 23-31	2.000.000	EUR	1.993.940,00	2.114.090,00	0,22%
AMPRION 3,875 23-28	3.500.000	EUR	3.493.140,00	3.612.700,00	0,38%
ANGLO AM 4,50 23-28	1.800.000	EUR	1.789.308,00	1.872.675,00	0,20%
ANGLO AMERICAN CAPITAL 4,75 22-210932	3.000.000	EUR	2.998.590,00	3.162.090,00	0,33%
ASR NED 3,625 23-28	1.500.000	EUR	1.494.015,00	1.520.940,00	0,16%
ATT INC 3,95 23-31	2.000.000	EUR	1.997.660,00	2.078.620,00	0,22%
BANK OF AMERICA 1,776 17-040527	3.500.000	EUR	3.459.547,78	3.363.552,50	0,35%
BANK OF AMERICA FRN 22-271026	3.000.000	EUR	2.988.266,67	2.913.570,00	0,31%
BCO BPM 4,625 23-27	3.000.000	EUR	2.994.540,00	3.096.240,00	0,32%
BK OF IREL FRN 23-29	1.800.000	EUR	1.793.952,00	1.872.639,00	0,20%
BNP FRN 23-32	3.500.000	EUR	3.497.270,00	3.717.455,00	0,39%
BNP PARIBAS S.A. 2,75 22-250728	4.000.000	EUR	3.989.760,00	3.898.220,00	0,41%
BNP PARIBAS S.A. FRN 22-310332	2.500.000	EUR	2.498.250,00	2.369.075,00	0,25%
BOUYGUES 3,875 23-31	2.000.000	EUR	1.996.820,00	2.087.760,00	0,22%
BQ POSTALE 4,0 23-28	3.500.000	EUR	3.496.885,00	3.605.052,50	0,38%
BULGARIA 4,125 22-230929	2.000.000	EUR	1.973.800,00	2.061.260,00	0,22%
BULGARIA 4,375 23-31	2.500.000	EUR	2.454.375,00	2.632.700,00	0,28%
CAIXABK 4,375 23-33	1.800.000	EUR	1.784.034,00	1.894.833,00	0,20%
CARMILA 5,50 23-28	5.000.000	EUR	4.973.400,00	5.189.775,00	0,54%
CARREF 4,375 23-31	2.700.000	EUR	2.686.797,00	2.866.765,50	0,30%
CARRIER 4,125 23-28	1.500.000	EUR	1.495.305,00	1.546.552,50	0,16%
CHILE 4,125 23-34	16.000.000	EUR	15.873.920,00	16.377.280,00	1,72%
CMBK FRN 23-29	2.000.000	EUR	1.994.560,00	2.103.630,00	0,22%
COVIVO 4,625 23-32	2.000.000	EUR	1.993.220,00	2.078.050,00	0,22%
CRED AGR FRN 23-29	4.000.000	EUR	3.977.320,00	4.132.160,00	0,43%
CRED AGR FRN 23-33	1.500.000	EUR	1.493.610,00	1.576.980,00	0,17%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CREDIT A 4,375 23-33	2.000.000	EUR	1.991.420,00	2.103.320,00	0,22%
CREDIT SUISSE GROUP FRN 20-020426	2.000.000	EUR	1.929.400,00	1.982.250,00	0,21%
CROATIA 4,00 23-35	3.000.000	EUR	2.986.800,00	3.205.575,00	0,34%
DAIMLER 3,875 23-29	800.000	EUR	795.512,00	827.124,00	0,09%
DE VOLKSBANK N.V. FRN 22-040527	2.700.000	EUR	2.695.518,00	2.608.875,00	0,27%
EDENRED 3,625 23-31	1.500.000	EUR	1.488.765,00	1.529.265,00	0,16%
EDF S.A. FRN 18-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.127.500,00	1.988.300,00	0,21%
EDP-ENERGIAS DE PORT FRN 21-020881	6.000.000	EUR	5.977.020,00	5.598.570,00	0,59%
EDPPL 3,875 23-28	900.000	EUR	897.588,00	926.095,50	0,10%
ENBW INT 3,85 23-30	4.000.000	EUR	3.993.040,00	4.129.440,00	0,43%
ENEL FIN 4,00 23-31	2.300.000	EUR	2.274.171,00	2.382.570,00	0,25%
ENGIE 3,875 23-33	3.000.000	EUR	2.976.120,00	3.104.790,00	0,33%
ENGIE SA 3,875 23-31	5.000.000	EUR	4.966.450,00	5.175.500,00	0,54%
ESTONIA 4,00 22-32	3.500.000	EUR	3.509.240,00	3.772.982,50	0,40%
EUROFINS 4,75 23-30	1.800.000	EUR	1.796.112,00	1.899.549,00	0,20%
EUROP UN 3,375 22-42	2.600.000	EUR	2.642.588,00	2.711.527,00	0,28%
FERROV 4,125 23-29	3.500.000	EUR	3.480.890,00	3.603.425,00	0,38%
FORTUM 4,00 23-28	5.300.000	EUR	5.283.305,00	5.440.397,00	0,57%
FORTUM 4,50 23-33	6.200.000	EUR	6.186.298,00	6.587.934,00	0,69%
GBL 4,00 23-33	4.000.000	EUR	3.986.400,00	4.210.240,00	0,44%
GIVAUDAN 4,125 23-33	800.000	EUR	798.200,00	853.040,00	0,09%
H-M FIN 4,875 23-31	1.500.000	EUR	1.493.010,00	1.605.097,50	0,17%
HSBC HLDG FRN 22-150627	5.100.000	EUR	4.790.430,00	5.040.585,00	0,53%
IHG FIN 4,375 23-29	1.500.000	EUR	1.498.530,00	1.555.575,00	0,16%
ILIAD SA 5,375 23-29	1.500.000	EUR	1.499.595,00	1.542.150,00	0,16%
INDONESIA 1,10 21-120333	16.000.000	EUR	15.862.200,00	12.698.080,00	1,33%
ING GRP FRN 23-29	3.600.000	EUR	3.587.688,00	3.714.552,00	0,39%
ING VERZEKERING FRN 14-080444	1.000.000	EUR	990.700,00	1.001.570,00	0,11%
INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASS 2,50 22-150138	200.000	EUR	198.782,00	191.546,00	0,02%
ITALGAS 4,125 23-32	2.500.000	EUR	2.468.650,00	2.589.625,00	0,27%
ITALY BTP 0,45 21-150229	26.360.000	EUR	24.618.052,12	23.188.892,00	2,43%
ITALY BTP 0,60 21-010831	27.000.000	EUR	25.889.454,00	22.089.780,00	2,32%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 19-110327	2.600.000	EUR	2.337.400,00	2.472.119,00	0,26%
KBC GROUP FRN 22-27	1.000.000	EUR	997.660,00	1.024.570,00	0,11%
KBC GROUP FRN 23-29	2.700.000	EUR	2.686.203,00	2.775.829,50	0,29%
KBC GROUP S.A. FRN 19-PERPETUAL	1.000.000	EUR	982.500,00	1.000.705,00	0,10%
KPN 3,875 23-31	2.000.000	EUR	1.981.960,00	2.077.320,00	0,22%
LA POSTE 3,75 23-30	2.000.000	EUR	1.986.000,00	2.073.010,00	0,22%
LEASYS 4,50 23-26	4.200.000	EUR	4.198.026,00	4.276.986,00	0,45%
LITHUANI 3,875 23-33	1.500.000	EUR	1.490.490,00	1.573.950,00	0,17%
LOXAM 6,375 23-29	2.000.000	EUR	2.000.000,00	2.075.590,00	0,22%
MCDO 3,875 23-31	4.000.000	EUR	3.993.080,00	4.160.960,00	0,44%
MEDIOBANCA FRN 23-28	3.000.000	EUR	2.987.730,00	3.103.995,00	0,33%
MET LIFE 3,75 23-31	2.500.000	EUR	2.492.025,00	2.571.362,50	0,27%
MET LIFE 4,00 23-28	7.000.000	EUR	6.996.570,00	7.230.685,00	0,76%
MEXICAN 1,45 21-251033	18.000.000	EUR	13.320.000,00	14.087.250,00	1,48%
MEXICO 2,375 22-110230	1.500.000	EUR	1.476.953,81	1.384.800,00	0,15%
MOBICO 4,875 23-31	3.500.000	EUR	3.469.025,00	3.556.420,00	0,37%
MORGAN ST FRN 22-28	7.500.000	EUR	7.500.000,00	7.857.112,50	0,82%
NATWEST GROUP FRN 22-060928	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.059.070,00	0,32%
NBN CO 4,125 23-29	2.500.000	EUR	2.489.075,00	2.618.850,00	0,27%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
NESTE 3,875 23-31	1.300.000	EUR	1.286.935,00	1.350.752,00	0,14%
NEW YORK 3,625 23-30	3.000.000	EUR	2.987.790,00	3.091.845,00	0,32%
NN GROUP N.V. FRN 14-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.262.500,00	1.997.780,00	0,21%
ORIX 4,477 23-28	2.540.000	EUR	2.540.000,00	2.676.474,20	0,28%
PANDORA 4,50 23-28	2.000.000	EUR	1.989.240,00	2.078.670,00	0,22%
PRAEMIA 5,50 23-28	2.000.000	EUR	1.997.700,00	2.096.410,00	0,22%
PROXIMUS 4,125 23-33	1.600.000	EUR	1.592.416,00	1.708.896,00	0,18%
RABOBANK FRN 22-28	2.500.000	EUR	2.493.700,00	2.591.175,00	0,27%
RBC 4,125 23-28	3.500.000	EUR	3.486.525,00	3.614.922,50	0,38%
REALTY 4,875 23-30	5.000.000	EUR	4.971.050,00	5.301.150,00	0,56%
REALTY 5,125 23-34	3.000.000	EUR	2.985.180,00	3.321.120,00	0,35%
ROBERT B 3,625 23-30	500.000	EUR	497.090,00	514.022,50	0,05%
ROMANIA 2,00 20-280132	3.500.000	EUR	3.608.990,00	2.713.392,50	0,28%
ROMANIA 3,624 20-260530	4.750.000	EUR	4.544.515,66	4.374.678,75	0,46%
ROMANIA 6,625 22-270929	22.500.000	EUR	22.998.440,00	24.077.812,50	2,53%
SECURIT 4,375 23-29	2.000.000	EUR	1.998.740,00	2.071.480,00	0,22%
SERVICIOS 5,25 23-29	2.500.000	EUR	2.500.000,00	2.687.112,50	0,28%
SIKA CAP 3,75 23-30	4.100.000	EUR	4.077.491,00	4.226.198,00	0,44%
SLOVAKIA 3,75 23-35	4.500.000	EUR	4.478.625,00	4.637.722,50	0,49%
SLOVAKIA 4,00 22-32	2.500.000	EUR	2.483.050,00	2.666.512,50	0,28%
SNAM SPA 4,00 23-29	2.200.000	EUR	2.178.572,00	2.266.968,00	0,24%
SOCGEN FRN 23-31	3.500.000	EUR	3.477.705,00	3.665.795,00	0,38%
SPAIN 3,15 23-33	1.214.000	EUR	1.211.122,82	1.234.486,25	0,13%
SPAIN KINGDOM 1,20 20-311040	46.800.000	EUR	46.084.482,38	33.602.166,00	3,52%
SPAIN KINGDOM 2,90 16-311046	10.000.000	EUR	10.482.400,98	9.050.350,00	0,95%
SSE PLC 4,00 23-31	1.750.000	EUR	1.749.405,00	1.831.655,00	0,19%
STATNETT 3,50 23-33	1.900.000	EUR	1.897.473,00	1.981.348,50	0,21%
STELLANT 4,25 23-31	2.500.000	EUR	2.482.425,00	2.598.137,50	0,27%
STELLANT 4,375 23-30	2.500.000	EUR	2.491.875,00	2.644.575,00	0,28%
SUEZ 4,50 23-33	1.200.000	EUR	1.188.396,00	1.282.014,00	0,13%
SUEZ FRN 19-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.017.000,00	1.852.110,00	0,19%
SUMITOMO 3,602 23-26	5.000.000	EUR	5.000.000,00	5.035.250,00	0,53%
SWISS LIFE FINANCE 3,25 22-310829	4.750.000	EUR	4.713.805,00	4.767.432,50	0,50%
TELE2 AB 3,75 23-29	1.300.000	EUR	1.297.127,00	1.334.983,00	0,14%
TELEFON 4,183 23-33	3.500.000	EUR	3.500.000,00	3.680.022,50	0,39%
TELEFONICA EUROPE FRN 18-PERPETUAL	7.000.000	EUR	7.097.457,76	6.793.535,00	0,71%
TELEPERF 5,25 23-28	2.500.000	EUR	2.482.875,00	2.617.625,00	0,27%
TELEPERF 5,75 23-31	2.000.000	EUR	1.982.160,00	2.126.990,00	0,22%
TEMASEK FINANCIAL 1,50 16-010328	3.000.000	EUR	3.005.700,00	2.829.120,00	0,30%
TEOLLIS 4,75 23-30	1.500.000	EUR	1.498.155,00	1.572.480,00	0,16%
TERNA 3,875 23-33	4.000.000	EUR	3.964.280,00	4.130.500,00	0,43%
TLG FINANCE SARL FRN 19-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.083.800,00	843.830,00	0,09%
TOTAL ENERGIES FRN 22-PERPETUAL	5.000.000	EUR	5.000.000,00	4.620.775,00	0,48%
TOTAL ENERGIES SE FRN 15-PERPETUAL	3.500.000	EUR	3.668.600,00	3.426.027,50	0,36%
TOTAL ENERGIES SE FRN 19-PERPETUAL	2.800.000	EUR	2.742.750,00	2.778.258,00	0,29%
TOYOTA 3,85 23-30	6.000.000	EUR	5.992.380,00	6.244.530,00	0,65%
TOYOTA 4,05 23-29	2.500.000	EUR	2.495.450,00	2.626.175,00	0,28%
TRATON 4,00 23-25	2.300.000	EUR	2.293.330,00	2.311.994,50	0,24%
TRATON 4,25 23-28	8.000.000	EUR	7.995.040,00	8.234.320,00	0,86%
UBS GROUP A.G. 2,75 22-150627	7.500.000	EUR	7.496.100,00	7.355.362,50	0,77%
UNIBAIL 4,125 23-30	2.500.000	EUR	2.484.825,00	2.573.575,00	0,27%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
UNIPOLSAI SpA FRN 14-PERPETUAL	500.000	EUR	484.340,00	501.057,50	0,05%
VERALTO 4,15 23-31	1.000.000	EUR	996.990,00	1.041.325,00	0,11%
VODAFONE GROUP FRN 20-270880	4.000.000	EUR	4.000.000,00	3.805.040,00	0,40%
WORLDLIN 4,125 23-28	3.300.000	EUR	3.295.314,00	3.276.256,50	0,34%
ZUERCHER FRN 23-29	4.500.000	EUR	4.500.000,00	4.623.075,00	0,48%
Total EURO			536.347.264,98	523.660.042,20	54,92%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 1,00 20-201027	2.200.000	GBP	2.432.277,34	2.241.674,45	0,24%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 5,75 09-140940	2.750.000	GBP	2.986.425,56	3.327.117,59	0,35%
UK GILT 0,50 09-50	1.000.000	GBP	1.873.985,12	1.828.670,54	0,19%
UK TREA 4,25 10-40	1.700.000	GBP	2.055.488,11	2.015.899,26	0,21%
UK TREAS 3,75 22-38	8.500.000	GBP	9.194.171,17	9.632.744,79	1,01%
UK TREAS 4,50 23-28	7.500.000	GBP	8.684.601,28	9.024.190,76	0,95%
Total LIVRE STERLING			27.226.948,58	28.070.297,39	2,94%
INDONES 6,50 20-31	92.000.000.00	IDR	5.596.748,73	5.403.337,18	0,57%
INDONESIA 7,00 22-33	20.000.000.00	IDR	1.299.754,88	1.219.487,22	0,13%
Total ROUPIE INDOÉSIENNE			6.896.503,61	6.622.824,40	0,69%
MEXICAN 7,75 11-290531	400.000	MXN	1.885.156,26	2.000.812,54	0,21%
MEXICAN 8,50 23-29	4.387.000	MXN	22.331.668,01	22.905.774,46	2,40%
MEXICAN BONOS 7,50 07-030627	126.000	MXN	629.947,60	638.907,77	0,07%
MEXICO 7,75 11-131142	700.000	MXN	3.153.836,68	3.295.239,14	0,35%
MEXICO BONOS 8,50 08-310529	1.150.000	MXN	5.334.950,86	6.032.847,86	0,63%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			33.335.559,41	34.873.581,77	3,66%
NEW ZEAL 3,50 15-33	1.000.000	NZD	500.001,67	537.487,82	0,06%
NEW ZEALAND 1,50 19-150531	32.000.000	NZD	14.434.571,55	15.169.324,24	1,59%
NEW ZEALAND 3,00 18-200429	23.000.000	NZD	15.398.017,69	12.472.757,50	1,31%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			30.332.590,91	28.179.569,56	2,96%
POLAND 1,75 21-250432	12.400.000	PLN	1.941.144,10	2.220.096,00	0,23%
POLAND 6,00 22-33	30.000.000	PLN	6.359.524,87	7.325.870,51	0,77%
POLAND GOVT 2,75 13-250428	15.000.000	PLN	2.810.909,29	3.168.345,32	0,33%
Total ZLOTY POLONAIS			11.111.578,26	12.714.311,83	1,33%
ROMANIA 3,25 20-26	2.500.000	RON	453.102,20	470.818,51	0,05%
ROMANIA 3,50 21-25	5.000.000	RON	930.012,69	961.094,70	0,10%
ROMANIA 4,85 18-26	15.000.000	RON	2.863.506,99	2.939.305,31	0,31%
Total LEU ROUMAIN			4.246.621,88	4.371.218,52	0,46%
AMZON 4,55 22-27	1.500.000	USD	1.447.525,71	1.378.189,92	0,14%
APPLE 4,00 23-28	3.500.000	USD	3.171.640,64	3.162.404,39	0,33%
APPLE INC. 1,65 21-080231	16.500.000	USD	13.229.182,28	12.605.886,48	1,32%
AT&T INC. 4,30 18-150230	4.026.000	USD	3.423.042,07	3.568.676,43	0,37%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ATT INC 5,40 23-34	1.000.000	USD	929.116,76	934.336,67	0,10%
BAC FRN 23-27	7.000.000	USD	6.480.581,41	6.327.945,50	0,66%
BANCO SANTANDER S.A. 5,147 22-180825	2.000.000	USD	1.933.207,67	1.801.204,00	0,19%
BANK OF AMERICA FRN 17-240428	3.000.000	USD	2.396.534,59	2.597.125,79	0,27%
BANK OF IRELAND FRN 22-160926	5.000.000	USD	4.935.346,96	4.579.278,50	0,48%
BARCLAYS FRN 23-PERP	300.000	USD	276.103,26	283.191,97	0,03%
BFCM 4,935 23-26	1.000.000	USD	926.827,01	901.896,53	0,09%
BNP PARIBAS S.A. FRN 20-090626	5.000.000	USD	4.379.687,19	4.321.889,29	0,45%
BNPP FRN 23-34	7.000.000	USD	6.374.647,12	6.636.550,03	0,70%
CASSA DEP 5,75 23-26	2.800.000	USD	2.538.195,36	2.534.080,48	0,27%
CHILE 3,50 19-250150	2.000.000	USD	1.688.586,48	1.380.066,08	0,14%
CK HUTCH 4,75 23-28	500.000	USD	455.179,02	453.503,38	0,05%
CLOVERIE PLC SWISS REI FRN14-110944	1.000.000	USD	932.561,34	895.383,16	0,09%
COLOMBIE 8,00 22-33	900.000	USD	858.235,15	891.551,17	0,09%
COMSAT CORP. 3,75 20-010440	3.000.000	USD	2.721.886,79	2.342.547,41	0,25%
EDF FRN 23-PERP	2.200.000	USD	2.042.616,41	2.220.045,27	0,23%
GEN MOT 5,80 23-28	1.500.000	USD	1.375.605,40	1.396.609,78	0,15%
HK MORTG 4,875 23-28	7.000.000	USD	6.518.494,65	6.477.463,45	0,68%
HSBC HLDG PLC FRN 22-110828	8.500.000	USD	8.323.948,49	7.700.746,84	0,81%
HYUNDAI 5,68 23-28	500.000	USD	455.048,13	461.202,64	0,05%
INDONESIA 6,625 07-170237	2.060.000	USD	2.329.270,98	2.190.650,98	0,23%
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION & DEVELOPMENT 0,875 20-140530	15.800.000	USD	13.839.624,64	11.784.312,68	1,24%
INTESA 6,625 23-33	1.000.000	USD	929.844,15	929.507,08	0,10%
JPMORGAN FRN 23-29	4.000.000	USD	3.561.095,04	3.678.323,45	0,39%
KBC GRP FRN 23-29	5.000.000	USD	4.649.648,95	4.613.225,90	0,48%
LGENERGYS 5,75 23-28	1.000.000	USD	935.918,69	931.960,35	0,10%
LLOYDS BANK PLC FRN 22-110826	2.000.000	USD	1.958.576,12	1.788.539,35	0,19%
MEXICAN STATES 4,875 22-190533	6.000.000	USD	5.762.055,29	5.246.693,52	0,55%
MICROSOFT CORP. 3,50 15-120235	10.000.000	USD	10.158.376,06	8.588.059,57	0,90%
MITSUBISHI FRN 22-130928	2.000.000	USD	2.019.284,16	1.835.875,62	0,19%
MITSUBISHI FRN 23-26	2.000.000	USD	1.873.360,81	1.818.367,81	0,19%
MONTREAL 4,689 23-28	4.000.000	USD	3.649.801,54	3.649.463,63	0,38%
MORGAN STN FRN 23-29	500.000	USD	462.889,42	455.033,27	0,05%
NASDAQ 5,35 23-28	500.000	USD	455.317,31	466.072,97	0,05%
PFIZER 4,45 23-28	2.000.000	USD	1.838.310,40	1.808.609,06	0,19%
PFIZER 4,65 23-30	500.000	USD	459.315,33	455.275,42	0,05%
RBC 6,00 22-27	1.000.000	USD	1.013.887,33	950.061,11	0,10%
SANTANDER FRN 23-29	400.000	USD	374.566,90	374.831,85	0,04%
SLOVENIA 5,00 23-33	5.000.000	USD	4.635.833,30	4.613.746,44	0,48%
SOC GEN FRN 23-PERP	1.000.000	USD	935.891,44	969.230,07	0,10%
SOCIETE GENERALE FRN 22-210126	3.000.000	USD	2.676.183,24	2.609.414,75	0,27%
T-MOBILE 4,80 23-28	2.000.000	USD	1.812.039,22	1.825.582,76	0,19%
T-MOBILE 5,75 23-34	1.000.000	USD	929.229,48	960.788,48	0,10%
TOYOTA 4,625 23-28	2.000.000	USD	1.860.708,47	1.834.291,40	0,19%
UBS GROUP A.G. 4,703 22-050827	4.000.000	USD	3.893.701,94	3.568.967,54	0,37%
UBS GROUP FRN 23-27	2.000.000	USD	1.873.448,55	1.868.582,81	0,20%
US TREAS 0,625 22-32	13.400.000	USD	12.226.742,00	11.751.970,26	1,23%
US TREAS 3,00 15-45	9.200.000	USD	7.255.383,95	6.888.522,43	0,72%
US TREAS 3,50 23-33	9.700.000	USD	8.827.027,08	8.520.374,10	0,89%
US TREAS 3,875 22-29	8.000.000	USD	7.072.926,19	7.233.343,12	0,76%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
US TREAS 3,875 99-29	3.000.000	USD	5.734.044,89	5.611.079,57	0,59%
US TREAS 4,00 23-28	5.000.000	USD	4.495.192,28	4.548.598,56	0,48%
US TREASURY 0,50 21-280226	15.000.000	USD	12.462.671,41	12.553.113,61	1,32%
US TREASURY 0,625 20-150530	52.500.000	USD	38.579.000,01	38.858.373,67	4,08%
US TREASURY 1,625 16-150526	6.500.000	USD	5.839.557,01	5.554.838,51	0,58%
US TREASURY 2,25 15-151125	2.400.000	USD	2.195.715,81	2.093.196,94	0,22%
US TREASURY 2,75 22-150832	1.600.000	USD	1.295.574,38	1.327.343,50	0,14%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 20-150130	4.000.000	USD	3.932.978,52	3.929.147,94	0,41%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 0,875 17-150247	1.000.000	USD	994.138,21	912.945,61	0,10%
VERIZON COMMUNICATIONS INC.3,15 20-220330	650.000	USD	535.212,96	538.341,10	0,06%
VERIZON COMMUNICATIONS INC. 4,016 19-031229	5.000.000	USD	4.739.433,72	4.378.468,29	0,46%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			268.887.577,07	260.366.900,24	27,31%
Total Obligations			960.503.568,87	941.027.877,61	98,69%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			960.503.568,87	941.027.877,61	98,69%
Total du Portefeuille-Titres			960.503.568,87	941.027.877,61	98,69%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
BRAZIL 10,00 16-010127	18.000	BRL	2.897.928,46	3.374.766,44	3,98%
Total REAL BRÉSILIEN			2.897.928,46	3.374.766,44	3,98%
ABANCA FRN 23-PERP	400.000	EUR	400.000,00	440.312,00	0,52%
ACCOR 0,70 20-071227	5.591	EUR	269.038,92	268.485,41	0,32%
ACCOR FRN 19-PERPETUAL	1.000.000	EUR	952.800,00	977.450,00	1,15%
AGEAS / FORTIS BANK SA/NV FLOATING RATE PERPETUAL (CONV.)	2.000.000	EUR	1.721.375,00	1.720.000,00	2,03%
AKELIUS RESIDENTIAL FRN 20-170581	685.000	EUR	685.000,00	576.701,50	0,68%
AVANTOR FUNDING 3,875 20-150728	500.000	EUR	500.000,00	490.955,00	0,58%
AVIS 7,25 23-30	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.072.530,00	1,26%
BANCO BILBAO VIZCAYA FRN 19-PERPETUAL	1.000.000	EUR	971.146,00	998.445,00	1,18%
BANCO CREDITO SOCIAL FRN 21-271131	1.000.000	EUR	840.000,00	927.895,00	1,09%
BANCO SABADELL FRN 21-PERPETUAL	1.000.000	EUR	1.000.000,00	863.455,00	1,02%
BELFIUS BANK FRN 18-PERPETUAL	600.000	EUR	451.800,00	516.675,00	0,61%
BK IRELAND FRN 21-31	1.000.000	EUR	853.500,00	933.720,00	1,10%
BLITZ -F- 6,00 18-300726	1.000.000	EUR	871.743,02	879.910,02	1,04%
BRUNELLO BIDCO FRN 21-150228	800.000	EUR	800.000,00	797.192,00	0,94%
CAIXABANK S.A. FRN 18-PERPETUAL	1.000.000	EUR	917.000,00	931.725,00	1,10%
CELLNEX FINANCE 2,00 21-150233	1.000.000	EUR	792.400,00	854.895,00	1,01%
CELLNEX FINANCE CO 2,00 21-150932	500.000	EUR	396.330,00	428.495,00	0,51%
CHEPLAPHA 7,50 23-30	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.067.605,00	1,26%
CHEPLAPHARMACEUTICAL 3,50 20-110227	1.000.000	EUR	1.012.500,00	970.460,00	1,14%
CHROME BIDCO 3,50 21-310528	1.000.000	EUR	867.000,00	840.170,00	0,99%
COMMERZBK FRN 21-31	1.000.000	EUR	827.000,00	896.090,00	1,06%
CONSTELLIUM 4,25 17-150226	1.000.000	EUR	1.004.250,00	997.030,00	1,18%
FAURECIA 2,375 19-150627	1.000.000	EUR	1.000.000,00	947.760,00	1,12%
GOLDSTORY SAS 5,375 21-010326	1.000.000	EUR	1.016.200,00	999.320,00	1,18%
GRUENENTHAL GMBH 3,625 21-151126	1.300.000	EUR	1.345.500,00	1.286.480,00	1,52%
HT TROP 9,375 23-28	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.018.035,00	1,20%
ICCREA BCA FRN 23-28	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.624.455,00	1,91%
ILIAD S.A. 1,875 18-250425	500.000	EUR	477.300,00	487.245,00	0,57%
ILIAD SA 5,625 23-30	500.000	EUR	496.480,00	519.012,50	0,61%
INEOS FINANCE PLC 3,375 20-310326	1.000.000	EUR	1.000.000,00	984.360,00	1,16%
INTDGP 10,00 23-28	500.000	EUR	500.000,00	520.505,00	0,61%
INTESA SAN PAOLO SpA FRN 17-PERPETUAL	1.000.000	EUR	1.200.500,00	1.027.705,00	1,21%
IQVIA INC. 2,25 19-150128	1.300.000	EUR	1.319.831,50	1.224.008,50	1,44%
KAPLA HLDG SAS 3,375 19-151226	1.000.000	EUR	996.250,00	969.930,00	1,14%
KIRK 8,25 21-26	500.000	EUR	481.875,00	487.477,50	0,57%
LOXAM 6,375 23-29	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.037.795,00	1,22%
LOXAM SAS 5,75 19-150727	1.500.000	EUR	1.446.120,00	1.480.747,50	1,75%
MOBILUX FINANCE 4,25 21-150728	500.000	EUR	437.500,00	454.782,50	0,54%
NEXANS 5,50 23-28	500.000	EUR	501.944,50	532.292,50	0,63%
NEXI SpA CV 1,75 20-240427	1.000.000	EUR	870.500,00	931.550,00	1,10%
NORTH MAC 6,96 23-27	1.000.000	EUR	990.230,00	1.047.815,00	1,24%
PAPREC 7,25 23-29	1.000.000	EUR	1.027.500,00	1.075.745,00	1,27%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
PAPREC HLDG 3,50 21-010728	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.449.615,00	1,71%
PARTS EUROPE 6,50 20-160725	1.000.000	EUR	999.500,00	1.003.160,00	1,18%
PARTS EUROPE FRN 21-200727	700.000	EUR	700.000,00	706.100,50	0,83%
PERMANENT FRN 23-29	1.000.000	EUR	998.100,00	1.072.815,00	1,26%
ROMANIA 2,625 20-021240	500.000	EUR	292.245,00	337.387,50	0,40%
SARENS FINANCE CO N.V. 5,75 20-240227	920.000	EUR	834.600,00	853.819,80	1,01%
SERBIA 1,00 21-230928	1.000.000	EUR	761.250,00	846.615,00	1,00%
SOFTBK GROUP 2,125 21-060724	1.000.000	EUR	943.750,00	984.190,00	1,16%
TELECOM ITALIA SpA 7,75 03-240133	1.000.000	EUR	1.094.925,66	1.170.265,00	1,38%
TELENET FINANCE LUX NOTE 3,50 17-010328	1.900.000	EUR	1.893.868,12	1.815.972,50	2,14%
TENNET HLDG FRN 20-PERPETUAL	1.000.000	EUR	946.000,00	972.430,00	1,15%
TEREOS FINANCE 4,75 22-300427	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.008.635,00	1,19%
TEREOS FINANCE 7,50 20-301025	100.000	EUR	97.962,00	102.256,50	0,12%
UNICREDIT FRN 21-PERPETUAL	500.000	EUR	500.000,00	445.862,50	0,53%
UPC HLDG B.V. 3,875 17-150629	1.000.000	EUR	1.037.000,00	929.585,00	1,10%
VEOLIA ENVIRONNEMENT FRN 21-PERPETUAL	1.000.000	EUR	1.000.000,00	897.165,00	1,06%
VERISURE MID-HLDG 5,25 21-150229	1.000.000	EUR	855.000,00	959.330,00	1,13%
VIRGIN MEDIA 3,75 20-150730	500.000	EUR	500.000,00	459.670,00	0,54%
VMED O2 UK FINANCING 3,25 20-310131	1.000.000	EUR	1.000.000,00	922.340,00	1,09%
VOLVO CAR AB 2,50 20-071027	1.000.000	EUR	1.008.650,00	949.585,00	1,12%
VZ VENDOR FINANCE 2,875 20-150129	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.320.397,50	1,56%
ZALANDO SE 0,625 20-060827	500.000	EUR	391.700,00	426.912,50	0,50%
Total EURO			56.595.164,72	56.741.326,23	66,88%
INDONESIA 7,00 22-33	30.000.000.000	IDR	1.886.306,14	1.829.230,83	2,16%
INDONESIA 8,25 15-150536	24.000.000.000	IDR	1.564.867,41	1.592.921,44	1,88%
Total ROUPIE INDOÉSIEENNE			3.451.173,55	3.422.152,27	4,03%
MEXICO BONOS 8,00 17-071147	700.000	MXN	3.047.642,31	3.353.744,91	3,95%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			3.047.642,31	3.353.744,91	3,95%
ARAMARK SERVICES 5,00 18-010228	1.000.000	USD	818.703,01	876.286,61	1,03%
AXALTA 3,375 20-29	1.000.000	USD	807.497,03	816.222,33	0,96%
COSAN OVERSEAS 8,25 10-PERPETUAL	2.000.000	USD	1.443.943,17	1.808.382,74	2,13%
CREDIT AGRICOLE FRN 14-PERPETUAL	1.000.000	USD	936.658,70	906.065,27	1,07%
DARLING INGREDIENTS 5,25 19-150427	1.000.000	USD	902.958,54	893.857,78	1,05%
ENERGO 11,00 23-28	300.000	USD	282.753,42	281.087,22	0,33%
HSBC HLDG PLC FRN 14-170949	500.000	USD	440.026,07	448.703,21	0,53%
HYUNDAI 5,70 23-30	1.000.000	USD	911.519,85	927.501,92	1,09%
INDONESIA 4,85 23-33	1.000.000	USD	945.700,31	926.940,66	1,09%
IQVIA 5,00 16-26	1.000.000	USD	907.303,42	897.017,15	1,06%
IRON MOUNTAIN 5,25 17-150328	1.000.000	USD	952.229,45	882.288,50	1,04%
JAGUAR 5,875 20-28	1.000.000	USD	855.737,08	887.013,99	1,05%
MEXICAN 5,75 10-12102110	1.000.000	USD	1.020.357,98	812.578,64	0,96%
MILLICOM INTERNATIONAL CELL 5,125 17-150128	750.000	USD	564.688,17	570.900,96	0,67%
MILLICOM INTERNATIONAL CELL 6,25 19-250329	1.000.000	USD	795.791,14	775.964,34	0,91%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
REPUBLIC OF COLOMBI 7,375 06-180937	1.000.000	USD	974.762,79	941.719,10	1,11%
UNICREDIT SpA FRN 14-PERPETUAL	800.000	USD	745.797,59	722.226,95	0,85%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			14.306.427,72	14.374.757,37	16,94%
Total Obligations			80.298.336,76	81.266.747,22	95,79%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			80.298.336,76	81.266.747,22	95,79%
Autres valeurs mobilières					
CIE FONCIERE FID 0,10 94-311222 (1)	492.680	EUR	0,01	0,00	0,00%
CIE FONCIERE FID STEP UP 93-311222 (2)	460.508	EUR	0,01	0,00	0,00%
Total EURO			0,02	0,00	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			0,02	0,00	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			80.298.336,78	81.266.747,22	95,79%

(1) En procédure de liquidation judiciaire depuis juillet 2019

(2) En procédure de liquidation judiciaire depuis juillet 2019

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRALIA 1,00 20-211131	10.000.000	AUD	5.018.863,62	4.982.827,84	0,27%
AUSTRALIA 2,75 15-211127	45.000.000	AUD	27.548.718,56	26.941.904,99	1,47%
AUSTRALIA 2,75 18-210541	15.000.000	AUD	9.167.351,15	7.574.958,30	0,41%
AUSTRALIA 3,00 16-210347	50.300.000	AUD	27.330.337,99	25.122.968,69	1,37%
AUSTRALIA 3,25 13-210425	18.000.000	AUD	12.173.335,68	11.033.380,69	0,60%
AUSTRALIA 3,75 22-34	32.500.000	AUD	19.395.834,02	19.708.181,48	1,08%
AUSTRALIA -INFLATION LINKED- 2,50 10-200930	1.500.000	AUD	1.386.981,34	1.414.238,07	0,08%
AUSTRALIAN -INFLATION LINKED- 0,25 21-211132	8.500.000	AUD	5.010.502,69	5.427.367,34	0,30%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			107.031.925,05	102.205.827,40	5,58%
CANADA 1,00 16-010627	49.000.000	CAD	31.775.126,49	31.196.038,72	1,70%
CANADA 1,25 19-010630	25.000.000	CAD	16.350.546,91	15.329.706,17	0,84%
CANADA 1,75 21-011253	10.000.000	CAD	5.485.318,98	5.144.137,03	0,28%
CANADA 2,25 22-011229	40.000.000	CAD	27.311.136,77	26.279.143,22	1,43%
CANADA 3,00 23-26	50.000.000	CAD	33.405.423,91	33.833.241,80	1,85%
CANADA 3,50 11-011245	5.500.000	CAD	4.881.265,66	4.023.239,05	0,22%
CANADA 3,50 22-28	22.000.000	CAD	15.022.255,69	15.259.686,95	0,83%
CANADIAN 2,75 22-27	10.000.000	CAD	6.447.164,64	6.731.498,01	0,37%
Total DOLLAR CANADIEN			140.678.239,05	137.796.690,95	7,52%
SWISS CONFEDERATION 0,50 15-270530	24.000.000	CHF	24.535.734,04	25.550.048,40	1,39%
SWITZERLAND 0,50 18-270632	35.000.000	CHF	33.925.513,54	37.131.359,58	2,03%
SWITZERLAND 1,25 12-270637	2.000.000	CHF	2.083.500,71	2.324.029,26	0,13%
SWITZERLAND 1,50 13-240725	15.000.000	CHF	15.541.646,25	16.241.610,20	0,89%
SWITZERLAND 3,25 07-270627	14.000.000	CHF	15.960.972,64	16.313.305,37	0,89%
Total FRANC SUISSE			92.047.367,18	97.560.352,81	5,33%
DENMARK 0,00 21-151131	225.000.000	DKK	24.719.547,67	25.591.937,15	1,40%
DENMARK 0,50 18-151129	342.000.000	DKK	47.269.191,57	41.945.356,87	2,29%
DENMARK 2,25 23-33	130.000.000	DKK	16.228.275,67	17.461.858,87	0,95%
Total COURONNE DANOISE			88.217.014,91	84.999.152,89	4,64%
AUSTRIA 0,25 21-36	12.800.000	EUR	9.435.435,00	9.403.392,00	0,51%
AUSTRIA 0,75 18-200228	50.000.000	EUR	49.892.355,20	47.003.750,00	2,57%
AUSTRIA 1,85 22-230549	15.500.000	EUR	13.246.556,00	12.675.125,00	0,69%
AUSTRIA 2,00 22-26	50.000.000	EUR	48.877.550,00	49.596.000,00	2,71%
AUSTRIA 2,40 13-230534	15.000.000	EUR	15.022.769,63	14.693.775,00	0,80%
AUSTRIA 2,90 23-29	34.000.000	EUR	33.824.276,00	35.058.080,00	1,91%
BELGIUM KING OLO 96 2,75 22-200439	10.500.000	EUR	10.440.085,00	10.250.310,00	0,56%
BELGIUM OLO 1,25 18-220433	15.000.000	EUR	15.913.171,62	13.433.775,00	0,73%
BELGIUM OLO 94 0,35 22-220632	7.000.000	EUR	5.732.188,00	5.851.790,00	0,32%
BONOS Y OBLIG Portugal 1,90 22-311052	30.000.000	EUR	18.301.995,05	20.769.750,00	1,13%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	9.500.000	EUR	12.178.610,41	11.669.860,09	0,64%
EFSF 2,375 22-28	35.000.000	EUR	34.145.812,00	34.965.875,00	1,91%
EUROPEAN 2,625 22-48	2.450.000	EUR	2.013.238,50	2.281.378,75	0,12%
EUROPEAN 2,75 22-37	7.300.000	EUR	7.013.745,00	7.169.731,50	0,39%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2,125 14-150124	15.000.000	EUR	15.451.000,00	14.992.725,00	0,82%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
FINLAND 1,125 18-150434	6.500.000	EUR	7.184.827,69	5.649.540,00	0,31%
FINLAND 1,375 22-27	20.000.000	EUR	18.840.800,00	19.414.300,00	1,06%
FINLAND 1,50 22-150932	2.000.000	EUR	2.052.140,00	1.844.480,00	0,10%
FINLAND 2,75 12-040728	20.000.000	EUR	24.352.058,26	20.415.700,00	1,11%
PORTUGAL 2,50 22-26	30.000.000	EUR	29.404.800,00	30.121.200,00	1,64%
PORTUGAL -INFLATION LINKED- 0,10 21-250738	9.700.000	EUR	11.247.013,32	10.560.848,76	0,58%
PORTUGAL OAT 0,00 21-250227	45.000.000	EUR	41.707.473,64	41.928.525,00	2,29%
PORTUGAL OAT 0,50 21-250644	6.400.000	EUR	3.755.840,00	4.007.200,00	0,22%
PORTUGAL OAT 0,75 22-250228	48.000.000	EUR	43.409.460,00	45.227.280,00	2,47%
PORTUGAL OAT 1,25 17-250534	3.000.000	EUR	3.446.907,37	2.636.745,00	0,14%
PORTUGAL OAT 1,50 18-250550	2.500.000	EUR	3.137.534,37	1.816.700,00	0,10%
PORTUGAL OAT 1,75 17-250639	30.600.000	EUR	32.778.578,50	26.610.372,00	1,45%
PORTUGAL OAT -INFLATION LINKED- 0,10 19-010329	6.000.000	EUR	6.828.038,68	7.103.542,37	0,39%
PORTUGAL TREASURY 0,00 21-250532	20.000.000	EUR	16.693.126,25	16.363.500,00	0,89%
GERMANY 0,00 21-150831	16.500.000	EUR	14.630.164,09	14.290.402,50	0,78%
GERMANY 1,30 22-151027	14.000.000	EUR	13.969.460,00	13.706.350,00	0,75%
IRELAND 1,35 18-180331	24.100.000	EUR	26.576.659,16	22.676.774,50	1,24%
IRELAND 3,00 23-43	17.500.000	EUR	17.160.830,00	18.169.025,00	0,99%
IRELAND TREASURY 0,00 21-181031	8.000.000	EUR	6.383.813,33	6.710.640,00	0,37%
IRISH TREASURY 1,50 19-150550	35.000.000	EUR	28.597.423,53	26.353.775,00	1,44%
KFW 0,00 21-150931	1.500.000	EUR	1.313.535,00	1.242.907,50	0,07%
KFW 1,25 16-040736	5.300.000	EUR	5.791.995,43	4.467.661,50	0,24%
KFW 1,375 22-070632	3.000.000	EUR	2.984.540,00	2.749.050,00	0,15%
KFW 2,00 22-151129	5.000.000	EUR	4.929.247,50	4.885.025,00	0,27%
KFW 2,75 23-33	2.505.000	EUR	2.483.907,90	2.549.664,15	0,14%
LUXEMBG 3,00 23-33	9.500.000	EUR	9.413.740,00	9.942.985,00	0,54%
LUXEMBOU 1,375 22-29	9.000.000	EUR	8.367.300,00	8.572.590,00	0,47%
NETHERLANDS GOVT 0,50 19-150140	13.000.000	EUR	13.303.820,81	9.636.120,00	0,53%
NETHERLANDS GOVT 0,50 22-150732	15.000.000	EUR	12.562.648,75	12.956.775,00	0,71%
PORTUGAL 0,70 20-151027	14.650.000	EUR	13.524.323,30	13.859.412,75	0,76%
SPAIN 0,00 21-27	37.000.000	EUR	32.967.530,00	34.253.860,00	1,87%
SPAIN 3,55 23-33	19.000.000	EUR	18.821.505,00	19.907.345,00	1,09%
SPAIN KING 3,9 23-39	6.500.000	EUR	6.585.670,00	6.888.440,00	0,38%
SPAIN KINGDOM 1,00 21-300742	6.500.000	EUR	3.806.010,00	4.353.667,50	0,24%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 1,00 15-301130	7.000.000	EUR	8.555.258,31	8.752.117,95	0,48%
Total EURO			789.056.767,60	770.439.838,82	42,05%
KFW 1,25 22-310726	5.500.000	GBP	6.548.129,98	5.926.899,78	0,32%
UK GILT 3,75 23-53	18.300.000	GBP	19.096.141,47	19.720.728,76	1,08%
UK TREA 0,125 20-26	40.000.000	GBP	41.473.733,47	42.938.318,62	2,34%
UK TREASURY 3,50 14-220145	8.500.000	GBP	10.413.305,46	8.934.195,95	0,49%
UK TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 15-220346	2.200.000	GBP	4.232.942,31	3.125.016,23	0,17%
UK TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 18-100828	4.000.000	GBP	6.297.725,46	6.325.146,16	0,35%
UNITED KINGDOM GILT 0,875 21-310733	32.000.000	GBP	28.633.119,03	28.926.478,57	1,58%
Total LIVRE STERLING			116.695.097,18	115.896.784,07	6,33%
JAPAN GOVT 0,70 21-200951	600.000.000	JPY	3.694.957,75	3.062.191,81	0,17%
JAPAN GOVT 0,70 21-201251	6.000.000.000	JPY	34.544.556,02	30.545.633,88	1,67%
JAPAN ILB 23-33	1.000.000.000	JPY	7.095.246,46	6.946.749,82	0,38%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
JAPAN TREASURY 0,005 21-201226	330.000.000	JPY	2.500.705,13	2.115.994,92	0,12%
JAPAN TREASURY 0,10 17-200927	1.130.000.000	JPY	9.394.100,67	7.255.402,58	0,40%
Total YEN JAPONAIS			57.229.566,03	49.925.973,01	2,73%
KINGDOM OF NORWAY 2,125 22-180532	10.000.000	NOK	971.667,32	817.444,40	0,04%
NORWAY 1,75 15-130325	3.200.000	NOK	320.395,35	278.343,09	0,02%
NORWAY 2,00 18-260428	200.000.000	NOK	20.380.437,21	16.946.472,35	0,92%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			21.672.499,88	18.042.259,84	0,98%
NEW ZEAL 4,25 22-34	42.500.000	NZD	24.577.067,67	24.120.887,55	1,32%
NEW ZEALAND 0,25 20-150528	65.000.000	NZD	31.198.580,27	31.476.958,79	1,72%
NEW ZEALAND 2,75 16-150425	65.000.000	NZD	35.516.660,24	36.230.970,94	1,98%
NEW ZEALAND 2,75 21-150551	7.000.000	NZD	2.941.791,15	2.867.825,42	0,16%
NEW ZEALAND 4,50 14-150427	65.000.000	NZD	44.524.874,97	37.523.184,50	2,05%
NEW ZEALD 0,50 21-26	65.000.000	NZD	32.840.090,49	34.033.444,15	1,86%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			171.599.064,79	166.253.271,35	9,07%
SWEDEN 0,125 19-120531	100.000.000	SEK	9.107.659,29	7.855.962,27	0,43%
SWEDEN 0,125 20-090930	160.000.000	SEK	12.778.294,18	12.755.158,32	0,70%
SWEDEN 1,00 14-121126	200.500.000	SEK	19.506.210,65	17.387.082,64	0,95%
SWEDEN 3,50 09-300339	81.000.000	SEK	10.771.488,06	8.510.584,33	0,46%
SWEDEN -INFLATION LINKED- 0,125 17-011227	35.000.000	SEK	4.120.913,72	3.949.647,43	0,22%
SWEDISH 1,75 21-33	40.000.000	SEK	3.383.916,21	3.504.980,91	0,19%
Total COURONNE SUÉDOISE			59.668.482,11	53.963.415,90	2,95%
CANADA 0,75 21-26	10.000.000	USD	8.188.501,75	8.355.225,63	0,46%
CANADA 3,75 23-28	20.000.000	USD	18.171.477,33	17.946.317,84	0,98%
EIB 3,75 23-33	33.000.000	USD	29.745.771,52	29.320.305,08	1,60%
EIB 3,875 23-28	50.000.000	USD	46.228.505,28	45.072.421,13	2,46%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 0,375 21-260326	50.000.000	USD	41.316.363,01	41.605.033,27	2,27%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 1,75 22-150329	9.000.000	USD	7.592.515,14	7.305.223,37	0,40%
KFW 3,75 23-28	50.000.000	USD	45.974.317,01	44.822.341,92	2,45%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			197.217.451,04	194.426.868,24	10,61%
Total Obligations			1.841.113.474,82	1.791.510.435,28	97,78%
Instruments du marché monétaire					
AUSTRIAN 0,00 23-24	19.250.000	EUR	19.069.478,31	19.129.623,40	1,04%
Total EURO			19.069.478,31	19.129.623,40	1,04%
Total Instruments du marché monétaire			19.069.478,31	19.129.623,40	1,04%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			1.860.182.953,13	1.810.640.058,68	98,83%
Total du Portefeuille-Titres			1.860.182.953,13	1.810.640.058,68	98,83%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
NESTLE SA-REG	6.250	CHF	564.276,58	655.520,60	3,31%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	3.075	CHF	909.402,84	808.688,29	4,08%
TECAN GROUP S.A.	1.688	CHF	635.576,05	623.490,59	3,14%
Total FRANC SUISSE			2.109.255,47	2.087.699,48	10,53%
DSV A/S	3.947	DKK	411.496,76	627.692,95	3,17%
Total COURONNE DANOISE			411.496,76	627.692,95	3,17%
ADIDAS A.G.	3.150	EUR	455.276,35	580.104,00	2,93%
AIR LIQUIDE	3.800	EUR	378.833,87	669.256,00	3,38%
AMADEUS IT GROUP S.A.	8.750	EUR	553.817,89	567.700,00	2,86%
ASM INTERNATIONAL	1.125	EUR	352.450,04	528.693,75	2,67%
BEIERSDORF A.G.	4.800	EUR	468.369,65	651.360,00	3,29%
BNP PARIBAS S.A.	10.000	EUR	613.108,83	625.900,00	3,16%
CELLNEX TELECOM S.A.	16.250	EUR	641.814,43	579.475,00	2,92%
FERRARI NV	1.500	EUR	218.125,81	457.800,00	2,31%
FIELMANN A.G.	12.325	EUR	560.703,28	599.488,00	3,02%
FINECOBANK SpA	45.250	EUR	562.743,61	614.721,25	3,10%
IBERDROLA S.A.	62.500	EUR	598.566,81	741.875,00	3,74%
KBC GROUP S.A.	8.786	EUR	529.085,58	515.913,92	2,60%
PIRELLI & CO SpA	100.000	EUR	461.077,53	492.700,00	2,49%
SAP	3.750	EUR	367.612,03	523.050,00	2,64%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.250	EUR	372.913,69	772.565,00	3,90%
SODEXO	6.425	EUR	519.437,96	640.058,50	3,23%
TOTAL ENERGIES SE	18.500	EUR	961.586,22	1.139.600,00	5,75%
UCB	10.100	EUR	931.143,07	796.890,00	4,02%
UNICREDIT SpA	23.500	EUR	531.348,67	577.277,50	2,91%
Total EURO			10.078.015,32	12.074.427,92	60,90%
ASTRAZENECA PLC	6.750	GBP	521.347,67	825.688,07	4,16%
BEAZLEY PLC	100.000	GBP	587.469,15	602.388,78	3,04%
CRODA INTERNATIONAL PLC	3.500	GBP	190.003,16	203.969,77	1,03%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP PLC	6.000	GBP	503.685,30	642.132,59	3,24%
Total LIVRE STERLING			1.802.505,28	2.274.179,21	11,47%
CFD.ORKLA ASA	100.000	NOK	733.506,80	702.767,75	3,54%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			733.506,80	702.767,75	3,54%
ATLAS COPCO -A-	55.000	SEK	472.091,47	857.421,96	4,32%
EPIROC AKTIEBOLAG AK -A-	42.398	SEK	811.299,07	770.076,41	3,88%
Total COURONNE SUÉDOISE			1.283.390,54	1.627.498,37	8,21%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total Actions Cotées ou Négociées			16.418.170,17	19.394.265,68	97,82%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			16.418.170,17	19.394.265,68	97,82%
Autres valeurs mobilières					
CHINA DIAMOND CORP. (1)	4.500.000	USD	214.411,18	0,00	0,00%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			214.411,18	0,00	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			214.411,18	0,00	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			16.632.581,35	19.394.265,68	97,82%

(1) La cotation des actions a été suspendue sur la bourse de Toronto le 13 décembre 2006. Le Conseil d'Administration, en accord avec la Société de Gestion, a confirmé la précédente décision de valoriser ces obligations à 0,- (RC du 27/03/17).

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
ACCOR 2,5 17-250124	1.500.000	EUR	1.486.560,00	1.496.340,00	0,32%
ADEVINTA ASA 2,625 20-151125	2.000.000	EUR	1.993.000,00	1.985.120,00	0,43%
ADIENT GLOBAL HLDG 3,50 16-150824	2.000.000	EUR	294.505,75	296.879,85	0,06%
AFFLELOU SAS 4,25 21-190526	8.000.000	EUR	7.577.635,00	7.998.080,00	1,73%
ALBION FINANCING 1 5,25 21-151026	5.000.000	EUR	4.616.250,00	5.015.625,00	1,09%
ALMIRALL S.A. 2,125 21-300926	1.530.000	EUR	1.421.033,40	1.477.498,05	0,32%
ALTICE FRANCE OAT 2,125 20-150225	11.000.000	EUR	10.711.605,00	10.640.410,00	2,30%
ALTICE FRANCE S.A. 2,50 19-150125	5.000.000	EUR	4.925.000,00	4.834.525,00	1,05%
ARAMARK INTERNATIONAL FINANCE 3,125 17-010425	2.000.000	EUR	2.029.825,00	1.994.070,00	0,43%
ARDAGH PKG FINANCE 2,125 20-150826	9.000.000	EUR	8.130.000,00	8.043.570,00	1,74%
ATLANTIA 1,875 17-27	5.000.000	EUR	4.518.750,00	4.665.600,00	1,01%
AVANTOR FUNDING 2,625 20-011125	1.315.000	EUR	1.351.307,15	1.290.488,40	0,28%
AVIS BUDGET FINANCE 4,75 18-300126	1.500.000	EUR	1.436.832,00	1.502.625,00	0,33%
AZZU AER 2,625 20-27	2.000.000	EUR	1.807.000,00	1.869.140,00	0,40%
AZZURA 2,125 20-24	2.500.000	EUR	2.430.100,00	2.473.650,00	0,54%
BALL CORP 1,5 19-27	5.000.000	EUR	4.522.100,00	4.697.875,00	1,02%
BELDEN INC. 3,375 17-150727	4.000.000	EUR	3.726.000,00	3.882.280,00	0,84%
CELLNEX 2,25 22-26	6.000.000	EUR	5.499.908,57	5.829.750,00	1,26%
CHEPLAPHARMACEUTICAL 3,50 20-110227	2.000.000	EUR	1.815.000,00	1.940.920,00	0,42%
CONSTELLIUM 4,25 17-150226	10.850.000	EUR	10.675.415,25	10.817.775,50	2,34%
COTY 3,875 21-26	9.000.000	EUR	8.621.390,00	9.003.195,00	1,95%
CROWN EUROPEAN HLDG 2,875 18-010226	10.100.000	EUR	9.694.532,00	9.940.874,50	2,15%
DARLING GLOBAL FINANCE 3,625 18-150526	1.000.000	EUR	965.700,00	990.695,00	0,21%
DRAX FINCO PLC 2,625 20-011125	2.500.000	EUR	2.577.000,00	2.426.500,00	0,53%
DUFREY ONE B.V. 2,00 19-150227	10.000.000	EUR	8.899.000,00	9.384.700,00	2,03%
EC FIN 3,00 21-26	5.000.000	EUR	4.609.500,00	4.839.025,00	1,05%
EDREAMS OIGEO 5,50 21-040727	2.000.000	EUR	1.939.900,00	1.994.840,00	0,43%
EIRCOM FINANCE 1,75 19-011124	10.000.000	EUR	9.919.250,00	9.863.950,00	2,14%
ELIS S.A. 1,00 19-030425	10.600.000	EUR	10.632.962,66	10.232.445,00	2,22%
ELIS S.A. 2,875 18-150226	2.000.000	EUR	1.922.000,00	1.971.450,00	0,43%
ELIS S.A. 4,125 22-240527	5.000.000	EUR	5.005.000,00	5.069.200,00	1,10%
FAURECIA 2,375 19-150627	8.000.000	EUR	7.288.000,00	7.582.080,00	1,64%
FAURECIA 2,75 21-150227	5.000.000	EUR	4.580.500,00	4.794.550,00	1,04%
FNAC DARTY CV 1,875 19-300524	7.400.000	EUR	7.376.916,00	7.347.571,00	1,59%
FNAC DARTY S.A. 2,625 19-300526	3.300.000	EUR	3.133.463,50	3.174.699,00	0,69%
FORD MOTOR CREDIT 2,386 19-170226	5.000.000	EUR	4.771.767,86	4.868.150,00	1,05%
GESTAMP AUTOMOCION 3,25 18-300426	2.000.000	EUR	1.881.742,00	1.971.390,00	0,43%
GOLDSTORY SAS 5,375 21-010326	4.000.000	EUR	3.994.550,00	3.997.280,00	0,87%
GRUENENTHAL GMBH 3,625 21-151126	10.000.000	EUR	9.348.470,00	9.896.000,00	2,14%
ILIAD 5,375 22-27	5.000.000	EUR	5.063.500,00	5.147.225,00	1,11%
ILIAD S.A. 1,50 17-141024	1.000.000	EUR	952.540,00	980.120,00	0,21%
ILIAD S.A. 1,875 18-250425	6.000.000	EUR	5.926.848,22	5.846.940,00	1,27%
ILIAD S.A. 2,375 20-170626	8.000.000	EUR	7.403.000,00	7.677.840,00	1,66%
INDUSTRIAL POWER 1,125 19-090326	1.000.000	EUR	944.442,86	945.225,00	0,20%
IQVIA INC. 1,75 21-150326	11.000.000	EUR	10.703.150,00	10.609.170,00	2,30%
JAGUAR LAND ROVER 2,20 17-150124	10.800.000	EUR	10.577.250,00	10.790.442,00	2,34%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
JAGUAR LAND ROVER 5,875 19-151124	2.500.000	EUR	2.678.125,00	2.527.000,00	0,55%
JAGUAR LAND ROVER 6,875 19-151126	2.000.000	EUR	2.070.000,00	2.140.810,00	0,46%
KAPLA HLDG SAS 3,375 19-151226	6.000.000	EUR	5.432.760,00	5.819.580,00	1,26%
LKQ ITALIA BONDCO 3,875 16-010424	5.000.000	EUR	5.403.750,00	4.993.250,00	1,08%
LOXAM SAS 4,50 22-150227	8.000.000	EUR	7.645.000,00	8.001.880,00	1,73%
LOXAM SAS 5,75 19-150727	2.000.000	EUR	1.922.500,00	1.974.330,00	0,43%
MATTERHORN TELECOM 2,625 19-150924	6.000.000	EUR	6.094.300,00	5.933.520,00	1,28%
MATTERHORN TELECOM 3,125 19-150926	8.000.000	EUR	7.318.000,00	7.765.000,00	1,68%
NEXANS 2,75 17-050424	3.500.000	EUR	3.689.500,00	3.485.335,00	0,75%
NEXI SpA 1,625 21-300426	2.000.000	EUR	1.807.000,00	1.901.400,00	0,41%
NEXI SpA 1,75 19-311024	2.100.000	EUR	2.148.090,00	2.058.903,00	0,45%
NEXI SpA CV 1,75 20-240427	6.000.000	EUR	5.272.800,00	5.589.300,00	1,21%
OCI N.V. 3,625 20-151025	1.000.000	EUR	924.300,00	893.151,00	0,19%
OI EUROPEAN GROUP 2,875 19-150225	1.320.000	EUR	1.281.297,60	1.307.928,60	0,28%
PAPREC 6,50 23-27	9.550.000	EUR	9.712.200,00	10.226.044,50	2,21%
PARTS EUROPE 6,50 20-160725	16.650.000	EUR	17.272.463,00	16.702.614,00	3,62%
PPF TEL 3,125 19-26	3.028.000	EUR	2.844.185,42	2.977.341,56	0,64%
PPF TELECOM 3,25 20-290927	3.000.000	EUR	2.816.250,00	2.921.040,00	0,63%
Q-PARK 2,00 20-27	1.000.000	EUR	885.000,00	927.750,00	0,20%
QUINTILES IMS INC. 2,875 17-150925	2.000.000	EUR	2.009.600,00	1.974.450,00	0,43%
RENAULT S.A. 1,25 19-240625	11.000.000	EUR	10.939.064,58	10.578.040,00	2,29%
SCHAEFFLER FINANCE B.V. 2,75 20-121025	9.000.000	EUR	8.604.094,50	8.847.270,00	1,92%
SILGAN HLDG INC. 3,25 17-150325	6.200.000	EUR	6.204.931,67	6.166.272,00	1,33%
SOFTBK 2,875 21-060127	1.000.000	EUR	870.000,00	936.600,00	0,20%
SOFTBK 5,25 15-27	1.000.000	EUR	993.590,00	998.515,00	0,22%
SOFTBK GROUP 2,125 21-060724	12.000.000	EUR	12.000.000,00	11.810.280,00	2,56%
SOFTBK GROUP CORP. 3,125 17-190925	2.700.000	EUR	2.533.558,50	2.617.785,00	0,57%
SOFTBK GROUP CORP. 4,50 18-200425	870.000	EUR	848.197,80	866.863,65	0,19%
SPCM S.A. 2,00 20-010226	9.000.000	EUR	8.634.800,00	8.717.220,00	1,89%
SPIE S.A. 2,625 19-180626	2.000.000	EUR	1.875.950,00	1.962.380,00	0,42%
SYNTHOMER PLC 3,875 20-010725	1.500.000	EUR	1.564.500,00	1.486.777,50	0,32%
TECHEM VERVAL 2,00 20-150725	11.000.000	EUR	10.896.830,00	10.780.550,00	2,33%
TELECOM ITALIA SpA 2,75 19-150425	4.000.000	EUR	4.228.792,00	3.905.740,00	0,85%
TELECOM ITALIA SpA 3,625 16-190124	2.542.000	EUR	2.758.298,72	2.539.839,30	0,55%
TEREOS FINANCE 4,75 22-300427	15.000.000	EUR	14.706.250,00	15.129.525,00	3,28%
TEREOS FINANCE 7,50 20-301025	2.500.000	EUR	2.632.707,71	2.556.412,50	0,55%
VERISURE HLDG 3,875 20-150726	4.000.000	EUR	3.601.504,00	3.940.200,00	0,85%
VERISURE HLDG AB 3,25 21-150227	10.000.000	EUR	9.067.300,00	9.627.900,00	2,08%
VOLVO CAR AB 2,00 17-240125	10.000.000	EUR	10.279.826,67	9.795.950,00	2,12%
VOLVO CAR AB 2,50 20-071027	8.105.000	EUR	7.471.615,14	7.696.386,42	1,67%
WIENERBERGER A.G. 2,75 20-040625	2.000.000	EUR	2.014.993,66	1.971.470,00	0,43%
ZF FINANCE GMBH 3,00 20-210925	5.000.000	EUR	5.270.165,00	4.897.725,00	1,06%
Total EURO			446.924.293,19	452.048.107,33	97,86%
Total Obligations			446.924.293,19	452.048.107,33	97,86%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			446.924.293,19	452.048.107,33	97,86%
Total du Portefeuille-Titres			446.924.293,19	452.048.107,33	97,86%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
LONZA GROUP A.G. -REG-	1.050	CHF	458.957,44	399.467,57	0,43%
NESTLE SA-REG	4.500	CHF	528.481,92	471.974,83	0,50%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	2.100	CHF	580.880,82	552.274,93	0,59%
Total FRANC SUISSE			1.568.320,18	1.423.717,33	1,52%
AMADEUS IT GROUP S.A.	9.000	EUR	501.637,10	583.920,00	0,62%
ASML HOLDING NV	900	EUR	269.787,58	613.530,00	0,65%
BNP PARIBAS S.A.	5.000	EUR	331.355,74	312.950,00	0,33%
CELLNEX TELECOM S.A.	11.000	EUR	536.771,71	392.260,00	0,42%
EDP ENERGIAS -REG-	110.000	EUR	519.611,21	501.050,00	0,53%
HANNOVER RUECK SE	2.000	EUR	309.564,94	432.600,00	0,46%
INFINEON TECHNOLOGIES	15.500	EUR	385.456,32	585.900,00	0,62%
KBC GROUP S.A.	5.000	EUR	353.960,14	293.600,00	0,31%
KINGSPAN GROUP PLC	6.000	EUR	456.552,44	470.400,00	0,50%
L'ORÉAL	1.500	EUR	542.913,75	675.975,00	0,72%
MEDIOBANCA	55.700	EUR	431.106,42	624.118,50	0,66%
MERCK KGAA	2.900	EUR	359.182,91	417.890,00	0,45%
UCB	5.000	EUR	406.762,06	394.500,00	0,42%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	25.000	EUR	612.325,25	645.250,00	0,69%
WORLDLINE	5.000	EUR	352.075,00	78.350,00	0,08%
Total EURO			6.369.062,57	7.022.293,50	7,48%
BEAZLEY PLC	70.000	GBP	345.452,95	421.672,15	0,45%
Total LIVRE STERLING			345.452,95	421.672,15	0,45%
KEYENCE CORP.	1.500	JPY	490.149,32	598.329,65	0,64%
NIDEC CORP.	9.400	JPY	583.579,63	343.747,38	0,37%
SONY GROUP CORP.	6.500	JPY	416.788,40	559.705,98	0,60%
Total YEN JAPONAIS			1.490.517,35	1.501.783,01	1,60%
DNB BANK ASA	29.500	NOK	462.734,30	567.990,37	0,61%
LEROY SEAFOOD GROUP ASA	65.550	NOK	368.589,06	244.472,26	0,26%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			831.323,36	812.462,63	0,87%
ASSA ABLOY AB -B-	24.000	SEK	456.320,14	625.843,25	0,67%
BOLIDEN AB PUBL AK	10.600	SEK	237.915,98	299.456,55	0,32%
EPIROC AKTIEBOLAG AK -A-	20.000	SEK	385.880,37	363.260,72	0,39%
Total COURONNE SUÉDOISE			1.080.116,49	1.288.560,52	1,37%
A.O.SMITH CORP.	8.500	USD	410.248,81	634.354,77	0,68%
ACCENTURE PLC -A-	1.600	USD	270.003,87	508.265,97	0,54%
ADVANCED MICRO DEVICES INC.	5.000	USD	371.430,10	667.224,91	0,71%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
AGILENT TECHNOLOGIES INC.	4.300	USD	352.043,06	541.193,14	0,58%
ALPHABET INC	3.850	USD	230.119,20	491.178,65	0,52%
AMAZON.COM INC.	4.200	USD	499.347,37	577.692,48	0,62%
BOOKING HOLDINGS	165	USD	271.406,34	529.843,21	0,56%
COMCAST CORP-CLASS A	13.000	USD	500.739,22	516.045,81	0,55%
DANAHER CORP.	2.500	USD	365.403,11	523.559,50	0,56%
INTUITIVE SURGICAL INC.	1.700	USD	355.461,28	519.179,83	0,55%
MARSH & MC LENNAN	2.600	USD	222.322,56	445.953,02	0,48%
MASTERCARD INC - A	1.400	USD	340.314,17	540.545,87	0,58%
MICROSOFT CORP.	1.600	USD	450.075,36	544.664,83	0,58%
NORFOLK SOUTHERN CORP.	2.300	USD	359.230,09	492.168,56	0,52%
PARKER HANNIFIN	1.400	USD	270.501,98	583.877,25	0,62%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	3.800	USD	431.632,89	532.684,56	0,57%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	2.500	USD	324.963,84	331.643,51	0,35%
PROGRESSIVE	4.000	USD	307.419,68	576.761,87	0,61%
ROSS STORES INC.	5.100	USD	441.091,32	638.925,45	0,68%
SYSCO CORP.	7.300	USD	440.396,25	483.274,34	0,51%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING -ADR-5 SHARE	6.100	USD	640.173,12	574.299,55	0,61%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	1.000	USD	478.173,70	480.505,14	0,51%
VERALTO	833	USD	48.486,75	62.031,03	0,07%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			8.380.984,07	11.795.873,25	12,57%
Total Actions Cotées ou Négociées			20.065.776,97	24.266.362,39	25,85%
Obligations					
AUSTRALIA 4,25 13-210426	2.700.000	AUD	2.108.443,02	1.689.997,53	1,80%
AUSTRALIA -INFLATION LINKED- 2,00 13-210835	1.000.000	AUD	929.835,45	859.435,42	0,92%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			3.038.278,47	2.549.432,95	2,72%
BRAZIL 10,00 16-010127	2.000	BRL	338.646,27	374.974,05	0,40%
Total REAL BRÉSILIEN			338.646,27	374.974,05	0,40%
CANADA 1,25 19-010630	1.800.000	CAD	1.226.891,18	1.103.738,85	1,18%
CANADA 2,25 18-010629	3.700.000	CAD	2.717.148,12	2.437.361,67	2,60%
Total DOLLAR CANADIEN			3.944.039,30	3.541.100,52	3,77%
AT&T INC. 0,25 19-040326	1.700.000	EUR	1.709.219,50	1.597.252,00	1,70%
BFCM 5,125 23-33	500.000	EUR	503.650,00	536.695,00	0,57%
BTPS 3,45 17-010348	600.000	EUR	861.750,00	537.618,00	0,57%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	1.000.000	EUR	1.176.424,33	1.228.406,33	1,31%
EDF FRN 13-PERPETUAL	1.400.000	EUR	1.551.606,50	1.407.399,00	1,50%
EUROPEAN UNION 0,40 21-040237	600.000	EUR	541.422,00	444.321,00	0,47%
FRANCE OAT 2,25 13-250524	5.000.000	EUR	5.258.941,90	4.973.350,00	5,30%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,70 13-250730	1.000.000	EUR	1.257.858,10	1.281.296,41	1,37%
GRAND CITY PROPERTIES S.A. 1,50 18-220227	1.100.000	EUR	1.134.953,50	996.297,50	1,06%
IRELAND FRN 23-28	1.000.000	EUR	1.017.038,00	1.046.770,00	1,12%
ITALY 1,20 22-25	1.500.000	EUR	1.432.695,00	1.458.555,00	1,55%
ITALY BTP 1,65 20-011230	1.400.000	EUR	1.550.396,50	1.259.748,00	1,34%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ITALY BTP -INFLATION LINKED- 3,10 11-150926	800.000	EUR	1.055.344,61	1.109.191,02	1,18%
JPMORGAN 3,00 14-26	700.000	EUR	685.006,00	698.344,50	0,74%
KBC GROUP S.A. FRN 19-PERPETUAL	1.200.000	EUR	1.293.220,00	1.200.846,00	1,28%
KFW 2,875 22-29	700.000	EUR	695.195,90	717.160,50	0,76%
LOGICOR FINANCING 1,625 19-150727	1.150.000	EUR	1.216.666,25	1.057.706,75	1,13%
MEXICO BONOS 4,00 15-15032115	1.100.000	EUR	1.138.220,68	853.319,50	0,91%
MORGAN STANLEY 1,75 15-300125	200.000	EUR	214.670,37	195.958,00	0,21%
NESTLE FINANCE 0,125 20-121127	1.400.000	EUR	1.414.923,50	1.278.242,00	1,36%
PORTUGAL 0,475 20-181030	1.000.000	EUR	1.039.182,50	880.075,00	0,94%
PROLOGIS 3,875 23-30	500.000	EUR	497.115,00	509.600,00	0,54%
RENAULT S.A. 1,00 17-281125	1.550.000	EUR	1.516.939,10	1.479.885,75	1,58%
ROMANIA 2,375 17-190427	1.000.000	EUR	1.091.151,00	944.545,00	1,01%
SIEMENS FINANCE 0,90 19-280228	1.700.000	EUR	1.785.403,00	1.591.387,00	1,70%
SIEMENS FINANCE 2,875 13-100328	1.400.000	EUR	1.601.052,00	1.419.992,00	1,51%
SPAIN KINGDOM 0,00 21-310128	1.000.000	EUR	860.870,00	903.570,00	0,96%
SPAIN KINGDOM 0,60 19-311029	1.400.000	EUR	1.483.097,00	1.249.493,00	1,33%
SPAIN KINGDOM 2,35 17-300733	800.000	EUR	1.008.771,00	760.720,00	0,81%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 1,00 15-301130	700.000	EUR	872.405,24	875.211,80	0,93%
UNICREDIT SpA 2,731 20-150132	800.000	EUR	812.584,00	751.780,00	0,80%
VOLVO TREASURY AB 0,00 21-180526	500.000	EUR	446.900,00	465.242,50	0,50%
Total EURO			38.724.672,48	35.709.978,56	38,05%
UK TREASURY -INFLATION LINKED- GILT 0,125 12-220324	1.000.000	GBP	1.489.538,32	1.781.977,87	1,90%
Total LIVRE STERLING			1.489.538,32	1.781.977,87	1,90%
INDONESIA 6,125 12-150528	12.000.000.000	IDR	746.110,63	697.170,36	0,74%
INDONESIA 8,25 11-150632	13.000.000.000	IDR	880.779,97	841.324,12	0,90%
Total ROUPIE INDOÉSIEENNE			1.626.890,60	1.538.494,48	1,64%
JAPAN -INFLATION LINKED- 0,20 20-100330	100.000.000	JPY	805.170,97	750.473,72	0,80%
Total YEN JAPONAIS			805.170,97	750.473,72	0,80%
MEXICO BONOS 8,50 08-310529	230.000	MXN	1.221.867,84	1.206.569,57	1,29%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			1.221.867,84	1.206.569,57	1,29%
NEW ZEALAND 2,75 16-150437	1.000.000	NZD	711.915,53	471.817,50	0,50%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			711.915,53	471.817,50	0,50%
SWEDISH TREASURY 0,75 16-120528	13.220.000	SEK	1.379.049,06	1.124.172,04	1,20%
Total COURONNE SUÉDOISE			1.379.049,06	1.124.172,04	1,20%
APPLE INC. 1,65 21-080231	1.000.000	USD	809.271,63	763.993,12	0,81%
APPLE INC. 3,85 13-040543	990.000	USD	942.052,10	800.168,97	0,85%
COMCAST CORP. 3,375 15-150825	900.000	USD	825.496,72	796.768,66	0,85%
GOLDMAN SACHS 3,85 17-260127	1.100.000	USD	1.053.195,93	969.013,71	1,03%
JP MORGAN CHASE & CO 5,60 11-150741	800.000	USD	944.017,57	770.973,61	0,82%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
PFIZER INC. 2,75 16-030626	1.200.000	USD	1.087.378,21	1.042.755,62	1,11%
US TREASURY 2,25 17-1502827	2.200.000	USD	2.125.775,85	1.877.065,13	2,00%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 20-150130	2.200.000	USD	2.092.891,88	2.161.031,37	2,30%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 1,375 14-150244	300.000	USD	368.194,55	321.436,10	0,34%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			10.248.274,44	9.503.206,29	10,12%
Total Obligations			63.528.343,28	58.552.197,55	62,38%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			83.594.120,25	82.818.559,94	88,24%
Fonds d'investissements					
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE -P-	3.000	EUR	1.716.674,00	1.583.700,00	1,69%
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	47	EUR	1.131.640,00	1.273.737,37	1,36%
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-	130	EUR	3.345.552,02	3.550.868,61	3,78%
Total EURO			6.193.866,02	6.408.305,98	6,83%
Total Fonds d'investissements			6.193.866,02	6.408.305,98	6,83%
Autres valeurs mobilières					
GOLD-WIDOMSTREE METAL 0,00 07-PERPETUAL	16.000	USD	2.292.829,36	2.805.449,69	2,99%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			2.292.829,36	2.805.449,69	2,99%
Total Autres valeurs mobilières			2.292.829,36	2.805.449,69	2,99%
Total du Portefeuille-Titres			92.080.815,63	92.032.315,61	98,05%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
BRAZIL 0,00 23-26	200.000	BRL	28.104.381,87	29.609.152,15	0,94%
BRAZIL 10,00 14-010125	175.000	BRL	32.873.482,79	32.639.336,92	1,03%
BRAZIL 10,00 16-010127	94.000	BRL	15.351.734,61	17.623.780,31	0,56%
BRAZIL 10,00 18-010129	400.000	BRL	69.439.083,83	74.337.927,10	2,35%
BRAZIL 10,00 20-010131	250.000	BRL	42.377.307,73	46.185.288,71	1,46%
BRAZIL 10,00 22-010133	250.000	BRL	40.244.084,78	45.929.707,22	1,45%
LETRA TESOURO NACION 0,00 20-010124	75.000	BRL	9.541.363,68	13.970.817,37	0,44%
LETRA TESOURO NACION 0,00 21-010125	300.000	BRL	35.735.641,62	50.883.912,43	1,61%
Total REAL BRÉSILIEN			273.667.080,91	311.179.922,21	9,83%
BONOS TES 5,30 23-37	3.500.000.000	CLP	3.914.960,11	3.619.187,49	0,11%
BONOS TES 5,80 23-34	10.000.000.000	CLP	9.444.506,20	10.839.408,66	0,34%
BONOS TESORERIA PESOS 5,8 21-010624	5.000.000.000	CLP	5.766.189,51	5.174.284,74	0,16%
CHILE 2,30 20-011028	52.120.000.000	CLP	54.163.813,47	47.597.029,03	1,50%
CHILE 2,50 20-25	10.000.000.000	CLP	10.743.609,44	10.034.940,33	0,32%
CHILE 2,80 20-011033	6.500.000.000	CLP	6.508.091,26	5.489.030,83	0,17%
CHILE 6,00 23-33	25.700.000.000	CLP	25.666.548,68	28.420.873,02	0,90%
CHILI I-L 3,40 23-39	207.000	CLP	7.638.506,31	8.994.706,06	0,28%
Total PESO CHILIEN			123.846.224,98	120.169.460,16	3,80%
COLOMBIA 6,00 12-280428	50.000.000.000	COP	13.300.318,13	10.304.679,53	0,33%
COLOMBIA 7,00 21-260331	122.500.000.000	COP	19.310.082,18	24.792.465,87	0,78%
COLOMBIA 7,25 19-261050	200.000.000.000	COP	36.042.741,73	33.999.740,73	1,07%
COLOMBIA 7,75 14-180930	100.000.000.000	COP	25.275.408,80	21.289.942,73	0,67%
COLOMBIA 9,25 22-280542	60.000.000.000	COP	13.273.687,17	12.750.200,71	0,40%
Total PESO COLOMBIEN			107.202.238,01	103.137.029,57	3,26%
CZECH 0,25 17-100227	550.000.000	CZK	19.477.259,72	19.920.499,42	0,63%
CZECH 1,20 20-130331	850.000.000	CZK	27.343.634,20	29.066.670,71	0,92%
CZECH 1,50 20-240440	850.000.000	CZK	27.562.950,22	24.753.235,30	0,78%
CZECH 4,85 07-261157	900.000.000	CZK	47.999.379,61	41.489.458,63	1,31%
CZECH REP 0,05 20-29	425.000.000	CZK	13.670.688,25	13.931.344,54	0,44%
Total COURONNE TCHÈQUE			136.053.912,00	129.161.208,60	4,08%
DOM REP 11,25 23-35	20.000.000	DOP	328.778,11	337.403,33	0,01%
Total PESO DOMINICAIN			328.778,11	337.403,33	0,01%
BENIN 4,95 21-35	14.000.000	EUR	9.978.511,16	11.071.060,00	0,35%
BENIN 6,875 21-52	6.300.000	EUR	4.645.250,00	4.975.677,00	0,16%
BENIN GV 4,875 21-32	30.600.000	EUR	23.066.950,00	25.077.618,00	0,79%
CENTRAL BANK TUNISIA 6,375 19-150726	30.300.000	EUR	20.162.700,00	21.170.913,00	0,67%
IVORY COAST 4,875 20-300132	9.000.000	EUR	7.523.511,70	7.617.150,00	0,24%
IVORY COAST 6,625 18-220348	33.900.000	EUR	25.678.215,45	27.115.254,00	0,86%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
IVORY COAST 6,875 19-171040	18.900.000	EUR	16.668.401,39	15.876.850,50	0,50%
MONTENEG 2,875 20-27	6.089.000	EUR	4.981.099,89	5.355.640,84	0,17%
ROMANIA 4,625 19-030449	20.000.000	EUR	16.539.250,00	16.817.100,00	0,53%
SENEGAL 5,375 21-080637	10.200.000	EUR	7.253.556,66	7.556.160,00	0,24%
UKRAINE 6,75 19-200626	13.000.000	EUR	13.961.000,00	3.146.975,00	0,10%
Total EURO			150.458.446,25	145.780.398,34	4,61%
GHANA GV 10 23-38	3.891.021	GHS	265.970,82	170.089,34	0,01%
GHANA GV 8,35 23-27	7.495.655	GHS	517.984,02	452.752,51	0,01%
GHANA GV 8,50 23-28	7.501.185	GHS	517.984,02	424.399,78	0,01%
GHANA GV 8,65 23-29	7.296.171	GHS	503.399,57	393.143,65	0,01%
GHANA GV 8,80 23-30	7.301.545	GHS	503.399,57	372.624,60	0,01%
GHANA GV 8,95 23-31	6.823.033	GHS	470.153,22	336.320,23	0,01%
GHANA GV 9,10 23-32	6.828.051	GHS	470.153,22	327.341,18	0,01%
GHANA GV 9,25 23-33	6.833.069	GHS	470.153,22	320.583,54	0,01%
GHANA GV 9,40 23-34	3.879.633	GHS	265.970,82	173.973,18	0,01%
GHANA GV 9,55 23-35	3.882.480	GHS	265.970,82	127.566,48	0,00%
GHANA GV 9,70 23-36	3.885.327	GHS	265.970,82	170.748,16	0,01%
GHANA GV 9,85 23-37	3.888.174	GHS	265.970,82	170.152,48	0,01%
Total CEDI GHANÉEN			4.783.080,94	3.439.695,13	0,11%
HUNGARY 1,50 20-220426	9.500.000.000	HUF	19.809.837,16	22.444.795,47	0,71%
HUNGARY 2,25 20-200433	5.000.000.000	HUF	13.534.516,15	9.916.146,67	0,31%
HUNGARY 3,00 15-24	24.000.000.000	HUF	61.034.724,95	61.685.491,15	1,95%
HUNGARY 3,00 19-210830	6.000.000.000	HUF	15.060.092,65	13.465.484,09	0,43%
HUNGARY GOVT 2,25 21-220634	3.000.000.000	HUF	4.344.743,93	5.732.153,37	0,18%
Total FORINT HONGROIS			113.783.914,84	113.244.070,75	3,58%
EBRD 4,25 21-28	265.000.000.000	IDR	14.841.104,76	14.613.308,12	0,46%
EIB 5,75 18-240125	150.000.000.000	IDR	9.316.333,34	8.830.073,10	0,28%
EURO BANK RECON 4,60 20-091225	270.000.000.000	IDR	15.730.863,12	15.573.623,28	0,49%
IBRD 5,35 22-29	100.000.000.000	IDR	5.948.267,10	5.677.611,56	0,18%
IBRD 6,25 23-28	70.000.000.000	IDR	4.293.696,41	4.152.514,67	0,13%
INDONES 6,375 21-32	253.000.000.000	IDR	14.897.597,20	14.736.606,46	0,47%
INDONES 6,375 22-28	99.000.000.000	IDR	5.912.736,51	5.814.169,63	0,18%
INDONES 6,50 20-31	300.000.000.000	IDR	18.026.110,01	17.619.577,75	0,56%
INDONES 7,125 22-38	340.000.000.000	IDR	21.297.843,48	20.953.774,12	0,66%
INDONESIA 6,125 12-150528	49.000.000.000	IDR	2.804.994,03	2.846.778,95	0,09%
INDONESIA 7,00 22-33	301.400.000.000	IDR	18.650.463,01	18.377.672,38	0,58%
INDONESIA 7,50 16-150832	697.000.000.000	IDR	43.472.122,79	43.490.025,97	1,37%
INDONESIA 7,50 19-150440	100.000.000.000	IDR	6.289.029,48	6.299.043,59	0,20%
INDONESIA 7,50 19-150635	900.000.000.000	IDR	55.704.805,09	56.768.119,52	1,79%
INDONESIA 8,25 11-150632	300.000.000.000	IDR	19.477.677,08	19.415.172,05	0,61%
INDONESIA 8,25 15-150536	288.900.000.000	IDR	19.325.306,03	19.174.791,89	0,61%
INDONESIA 8,375 13-150334	52.000.000.000	IDR	3.418.573,77	3.457.689,05	0,11%
INDONESIA 8,875 16-151131	120.000.000.000	IDR	7.125.239,59	7.993.816,50	0,25%
Total ROUPIE INDOÉSIEENNE			286.532.762,80	285.794.368,59	9,03%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ASIAN DEVELOPMENT BANK 6,20 16-061026	900.000.000	INR	12.290.155,13	9.674.000,96	0,31%
EBRD 5,00 21-26	80.000.000	INR	853.607,43	841.626,14	0,03%
EBRD 5,15 21-160224	600.000.000	INR	6.837.643,39	6.510.266,04	0,21%
EBRD 6,30 22-261027	650.000.000	INR	7.025.315,89	6.942.406,63	0,22%
IBRD 6,85 23-28	1.000.000.000	INR	10.928.199,16	10.875.518,99	0,34%
INDIA 6,10 21-120731	300.000.000	INR	3.443.878,01	3.060.440,89	0,10%
INDIA 6,19 20-160934	300.000.000	INR	3.452.736,72	3.004.795,91	0,09%
INDIA 6,54 22-170132	1.000.000.000	INR	11.932.785,64	10.432.970,11	0,33%
INDIA 6,64 21-160635	1.700.000.000	INR	19.524.948,72	17.578.943,24	0,56%
INDIA 7,26 19-140129	1.600.000.000	INR	19.873.748,31	17.497.433,96	0,55%
INDIA 7,26 22-32	500.000.000	INR	5.651.550,03	5.452.881,00	0,17%
INDIA GVT 7,29 23-33	600.000.000	INR	6.751.499,26	6.577.627,46	0,21%
INTERNATIONAL FINANCE CORP. 6,30 14-251124	2.845.000.000	INR	36.022.489,92	30.813.336,95	0,97%
Total ROUPIE INDIENNE			144.588.557,61	129.262.248,28	4,08%
KOREA 1,25 21-100326	19.030.000.000	KRW	13.612.437,25	12.877.644,55	0,41%
KOREA 2,375 21-31	3.000.000.000	KRW	1.950.427,00	1.991.401,72	0,06%
KOREA 3,125 22-27	3.000.000.000	KRW	2.120.675,18	2.123.627,62	0,07%
KOREA 3,50 23-28	5.000.000.000	KRW	3.528.628,70	3.600.022,02	0,11%
KOREA 3,75 13-101233	3.000.000.000	KRW	2.166.038,30	2.209.915,55	0,07%
KOREA 4,25 22-32	29.400.000.000	KRW	23.113.090,82	22.382.212,34	0,71%
KOREA -INFLATION LINKED- 1,00 16-100626	5.300.000.000	KRW	4.085.294,99	4.509.912,69	0,14%
KOREA TREASURY BD 1,875 16-100626	11.000.000.000	KRW	7.958.251,18	7.499.742,74	0,24%
KOREA TREASURY -INFLATION LINKED- 1,125 20-100630	14.700.000.000	KRW	11.102.321,32	12.036.853,61	0,38%
Total WON SUD CORÉEN			69.637.164,74	69.231.332,84	2,19%
MEX BONOS DESARR FIX 5,50 21-030427	11.000.000	MXN	44.743.552,82	52.654.369,82	1,66%
MEXICAN 7,50 22-33	4.500.000	MXN	21.164.222,71	21.749.186,12	0,69%
MEXICAN 7,75 11-290531	16.000.000	MXN	73.115.053,32	80.032.501,72	2,53%
MEXICAN 8,00 23-35	5.000.000	MXN	25.005.957,13	24.495.501,61	0,77%
MEXICO BONOS 5,75 15-050326	7.500.000	MXN	33.028.230,13	37.000.646,83	1,17%
MEXICO BONOS 8,00 17-071147	11.800.000	MXN	52.410.621,07	56.534.557,13	1,79%
MEXICO BONOS 8,50 08-181138	5.000.000	MXN	23.001.020,31	25.575.595,91	0,81%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			272.468.657,49	298.042.359,14	9,42%
MALAYSIA 3,582 22-150732	13.000.000	MYR	2.715.724,41	2.520.323,49	0,08%
MALAYSIA 3,844 13-150433	142.700.000	MYR	30.797.877,01	28.160.471,25	0,89%
MALAYSIA 3,885 19-150829	55.000.000	MYR	11.650.697,80	10.944.955,57	0,35%
MALAYSIA 4,254 15-310535	97.000.000	MYR	21.304.663,81	19.660.659,20	0,62%
MALAYSIA 4,498 10-150430	30.000.000	MYR	6.121.846,00	6.165.724,30	0,19%
MALAYSIA 4,642 18-071133	85.000.000	MYR	18.381.232,33	17.993.863,15	0,57%
MALAYSIA 4,696 22-42	20.000.000	MYR	4.214.027,19	4.246.025,33	0,13%
MALAYSIA 4,762 17-070437	93.000.000	MYR	20.954.285,45	19.753.911,62	0,62%
MALAYSIA GOVT 3,828 19-050734	108.000.000	MYR	22.771.990,64	21.188.076,99	0,67%
MALAYSIA GOVT 3,899 17-161127	50.000.000	MYR	10.209.404,55	9.972.221,67	0,32%
MALAYSIA GOVT 4,127 12-150432	14.400.000	MYR	3.321.984,11	2.901.759,30	0,09%
MALAYSIA GOVT 4,232 11-300631	35.000.000	MYR	8.090.768,29	7.095.224,49	0,22%
MALAYSIA GOVT 4,893 18-080638	67.000.000	MYR	15.233.714,57	14.513.388,76	0,46%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total RINGGIT DE MALAISE			175.768.216,16	165.116.605,12	5,22%
PERU 5,40 19-120834	300.000.000	PEN	69.736.456,77	66.367.325,98	2,10%
PERU 6,15 17-120832	115.000.000	PEN	29.233.765,49	27.472.237,84	0,87%
Total NOUVEAU SOL PÉRUVIEN			98.970.222,26	93.839.563,82	2,96%
PHILIPPIN 6,75 22-32	300.000.000	PHP	5.145.591,71	5.166.405,10	0,16%
PHILIPPIN 9,25 09-34	300.000.000	PHP	6.106.826,68	6.161.451,69	0,19%
PHILIPPINE 2,625 20-120825	100.000.000	PHP	1.535.369,06	1.553.661,92	0,05%
PHILIPPINE 3,625 15-090925	350.000.000	PHP	5.229.439,53	5.508.966,81	0,17%
PHILIPPINE 4,00 21-220731	300.000.000	PHP	5.006.579,04	4.312.285,43	0,14%
PHILIPPINE 6,25 11-140136	61.500.000	PHP	1.195.375,32	958.890,26	0,03%
PHILIPPINE 6,50 18-220238	100.000.000	PHP	2.300.265,77	1.709.849,60	0,05%
Total PESO PHILIPPIN			26.519.447,11	25.371.510,81	0,80%
POLAND 1,75 21-250432	550.000.000	PLN	84.316.296,30	98.472.000,00	3,11%
POLAND 5,75 08-29	100.000.000	PLN	23.193.353,82	23.789.237,41	0,75%
POLAND 6,00 22-33	50.000.000	PLN	11.175.119,08	12.209.784,18	0,39%
POLAND GOVT 2,50 16-250727	150.000.000	PLN	27.481.607,78	31.919.827,33	1,01%
POLAND GOVT 2,75 13-250428	200.000.000	PLN	37.641.216,79	42.244.604,32	1,33%
Total ZLOTY POLONAIS			183.807.593,77	208.635.453,24	6,59%
ROMANIA 3,50 21-25	75.000.000	RON	14.278.401,34	14.416.420,43	0,46%
ROMANIA 3,65 16-240931	125.000.000	RON	23.761.855,89	21.226.934,21	0,67%
ROMANIA 4,15 20-260128	70.000.000	RON	13.664.287,38	13.105.178,00	0,41%
ROMANIA 4,75 19-111034	320.000.000	RON	54.178.537,32	56.762.387,18	1,79%
Total LEU ROUMAIN			105.883.081,93	105.510.919,82	3,33%
SINGAPORE 1,625 21-010731	12.000.000	SGD	7.726.453,10	7.636.139,04	0,24%
SINGAPORE 2,00 19-24	35.000.000	SGD	23.466.656,86	23.975.894,72	0,76%
SINGAPORE 2,875 10-010930	18.000.000	SGD	12.851.527,76	12.459.485,99	0,39%
SINGAPORE 2,875 14-010729	25.000.000	SGD	18.032.993,77	17.295.233,85	0,55%
SINGAPORE 3,50 07-010327	20.000.000	SGD	13.830.772,81	13.986.343,20	0,44%
Total DOLLAR DE SINGAPOUR			75.908.404,30	75.353.096,80	2,38%
THAILAND GOVT 1,585 20-171235	102.500.000	THB	2.811.421,35	2.391.251,75	0,08%
THAILAND -INFLATION LINKED- 1,25 13-120328	100.000.000	THB	3.067.374,79	2.823.327,22	0,09%
Total BAHT THAÏLANDAIS			5.878.796,14	5.214.578,97	0,16%
UGANDA 14,25 21-220634	10.000.000.000	UGX	2.486.232,41	2.246.072,42	0,07%
UGANDA 16,25 20-081135	5.000.000.000	UGX	1.419.847,29	1.239.630,85	0,04%
UGANDA 17,50 21-011140	50.000.000.000	UGX	13.895.662,00	13.143.809,86	0,42%
Total SHILLING OUGANDAIS			17.801.741,70	16.629.513,13	0,53%
BAHAMAS COMMONWEALTH 6,0 17-211128	9.500.000	USD	7.071.584,13	7.605.504,00	0,24%
BAHAMAS COMMONWEALTH 9,00 22-160629	7.000.000	USD	5.259.546,50	6.118.480,97	0,19%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CENTRAL BANK TUNISIA 5,75 15-300125	26.800.000	USD	17.102.311,21	19.954.736,80	0,63%
CMWTH OF BAHAMAS 5,75 14-160124	3.500.000	USD	3.021.578,61	3.164.606,44	0,10%
COLOMBIA 7,50 23-34	7.500.000	USD	6.889.165,29	7.177.703,34	0,23%
COSTA RC 7,30 23-54	25.000.000	USD	22.150.612,04	24.635.631,19	0,78%
DOMINICAN 4,875 20-230932	20.000.000	USD	15.825.247,69	16.523.695,29	0,52%
GHANA 7,625 18-160529	3.000.000	USD	1.191.038,85	1.190.060,20	0,04%
GHANA 7,875 20-110235	5.000.000	USD	1.993.273,43	1.994.206,31	0,06%
GHANA 8,125 19-260332	15.000.000	USD	8.557.267,94	5.978.409,45	0,19%
GHANA 8,627 18-160649	14.000.000	USD	6.672.647,89	5.469.841,13	0,17%
GHANA 8,875 21-42	6.000.000	USD	2.343.898,58	2.350.409,63	0,07%
GHANA OF 8,95 19-260351	3.000.000	USD	1.048.708,22	1.183.678,08	0,04%
KENYA 6,875 14-240624	10.100.000	USD	8.999.139,26	8.910.473,90	0,28%
KOREA 1,75 21-151031	4.800.000	USD	3.624.343,94	3.652.588,60	0,12%
KOREA 2,50 19-190629	10.000.000	USD	9.151.220,24	8.328.520,35	0,26%
MOZAMBIQUE 5,00 19-150931	24.500.000	USD	17.606.905,00	18.928.198,97	0,60%
NAMIBIA 5,25 15-291025	17.800.000	USD	15.597.268,45	15.963.602,04	0,50%
PAKISTAN ISLAMIC 8,25 14-150424	9.000.000	USD	6.488.796,00	7.751.658,90	0,24%
PAPUA NEW GUINEA 8,375 18-041028	25.600.000	USD	22.033.235,62	21.942.211,56	0,69%
POLAND 4,875 23-33	10.000.000	USD	8.934.908,48	9.189.200,20	0,29%
REPUBLIC OF GHANA 8,625 21-070434	11.000.000	USD	4.257.933,18	4.378.540,72	0,14%
ROMANIA 3,00 20-31	5.000.000	USD	3.732.016,62	3.860.679,86	0,12%
ROMANIA 5,125 18-48	7.500.000	USD	5.595.590,80	5.835.592,72	0,18%
SENEGAL 6,25 14-300724	7.900.000	USD	7.197.612,07	7.132.956,60	0,23%
SENEGAL 6,75 18-130348	24.800.000	USD	18.118.412,62	17.713.259,40	0,56%
SOUTH AFRICA 5,75 19-300949	4.200.000	USD	2.814.811,42	3.050.147,11	0,10%
UKRAINE 7,304 20-150333	8.475.000	USD	7.422.436,76	1.826.998,70	0,06%
UKRAINE 8,994 18-010224	5.000.000	USD	4.654.921,32	1.357.715,12	0,04%
UKRAINE FRN 15-310540	11.000.000	USD	9.177.584,04	4.477.074,19	0,14%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			254.534.016,20	247.646.381,77	7,82%
URUGUAY 8,25 21-210531	1.100.000.000	UYU	22.460.446,31	23.728.933,63	0,75%
URUGUAY 8,50 17-150328	650.000.000	UYU	15.059.901,46	14.534.777,49	0,46%
URUGUAY 9,75 23-33	1.100.000.000	UYU	25.981.602,66	25.929.285,62	0,82%
URUGUAY -INFLATION LINKED- 3,70 07-260637	300.000.000	UYU	21.587.904,98	24.945.826,24	0,79%
URUGUAY -INFLATION LINKED- 3,875 20-020740	1.650.000.000	UYU	38.629.387,65	50.723.166,63	1,60%
Total PESO URUGUAYEN			123.719.243,06	139.861.989,61	4,42%
ASIAN DEVELOPMENT BANK 0,00 19-010829	100.000.000	ZAR	2.718.260,48	2.990.550,11	0,09%
SOUTH AFRICA 10,50 98-211226	787.500.000	ZAR	43.227.939,44	40.814.628,89	1,29%
SOUTH AFRICA 6,25 06-310336	100.000.000	ZAR	3.725.756,33	3.253.726,25	0,10%
SOUTH AFRICA 7,00 10-280231	475.000.000	ZAR	20.114.664,01	19.700.062,62	0,62%
SOUTH AFRICA 8,00 13-310130	150.000.000	ZAR	7.614.824,29	6.835.995,70	0,22%
SOUTH AFRICA 8,25 14-310332	450.000.000	ZAR	22.522.611,21	19.463.363,74	0,61%
SOUTH AFRICA 8,5 13-310137	710.000.000	ZAR	35.702.444,49	27.433.232,02	0,87%
SOUTH AFRICA 8,75 12-280248	55.200.000	ZAR	2.453.436,36	2.013.372,41	0,06%
SOUTH AFRICA 8,875 15-280235	1.369.000.000	ZAR	65.968.529,70	57.220.178,65	1,81%
SOUTH AFRICA 9,00 15-310140	692.000.000	ZAR	38.530.918,26	26.723.183,16	0,84%
Total RAND SUD-AFRICAIN			242.579.384,57	206.448.293,55	6,52%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ZAMBIA 11,00 20-270425	100.000.000	ZMW	3.834.121,97	3.295.218,28	0,10%
ZAMBIA 11,00 21-200926	100.000.000	ZMW	3.856.417,68	2.852.291,40	0,09%
ZAMBIA 11,00 21-250126	74.000.000	ZMW	2.905.700,80	2.272.057,71	0,07%
ZAMBIA 13,00 21-250131	100.000.000	ZMW	3.230.834,95	2.153.967,23	0,07%
ZAMBIA 13,00 23-33	75.000.000	ZMW	1.837.640,89	1.470.853,86	0,05%
ZAMBIA 14,00 20-010635	32.000.000	ZMW	947.719,86	633.479,63	0,02%
Total KWACHA ZAMBIEN			16.612.436,15	12.677.868,11	0,40%
Total Obligations			3.011.333.402,03	3.011.085.271,69	95,13%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			3.011.333.402,03	3.011.085.271,69	95,13%
Autres valeurs mobilières					
ARMENIA 7,00 21-26 (1)	3.450.000.000	AMD	7.648.094,56	7.160.849,71	0,23%
ARMENIA 9,25 23-28 (2)	1.500.000.000	AMD	3.502.856,29	3.237.458,29	0,10%
Total KWACHA ARMÉNIEN			11.150.950,85	10.398.308,00	0,33%
Total Autres valeurs mobilières			11.150.950,85	10.398.308,00	0,33%
Total du Portefeuille-Titres			3.022.484.352,88	3.021.483.579,69	95,46%

(1) Décalage de valorisation. Bourse ISMA London - La mise à jour du prix est irrégulière.

(2) Décalage de valorisation. Bourse ISMA London - La mise à jour du prix est irrégulière.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
ABERTIS INFRAESTRUC FRN 20-PERPETUAL	5.200.000	EUR	4.763.006,07	5.002.634,00	1,35%
ACCOR FRN 19-PERPETUAL	2.600.000	EUR	2.485.436,47	2.541.370,00	0,69%
ACCOR FRN 23-PERP	4.200.000	EUR	4.214.604,00	4.575.921,00	1,23%
ADEVINTA ASA 3,00 20-151127	1.125.000	EUR	1.105.985,92	1.121.141,25	0,30%
AFFLELOU SAS 4,25 21-190526	7.000.000	EUR	6.908.366,67	6.998.320,00	1,89%
ALBION FINANCING 1 5,25 21-151026	3.400.000	EUR	3.324.435,00	3.410.625,00	0,92%
ALTICE FINANCING 3,00 20-150128	3.500.000	EUR	3.012.178,26	3.133.165,00	0,84%
ALTICE FINANCING 4,25 21-150829	800.000	EUR	666.000,00	710.804,00	0,19%
ALTICE FINCO 4,75 17-150128	1.248.000	EUR	1.126.543,78	1.038.180,00	0,28%
ALTICE FRANCE S.A. 2,50 19-150125	5.950.000	EUR	5.842.050,00	5.753.084,75	1,55%
ALTICE FRANCE S.A. 5,875 18-010227	1.700.000	EUR	1.863.142,87	1.519.451,50	0,41%
ARDAGH METAL PACK 2,00 21-010928	1.700.000	EUR	1.714.620,00	1.513.289,00	0,41%
ARDAGH PKG FINANCE 2,125 19-150826	748.000	EUR	695.640,00	669.063,56	0,18%
ARDAGH PKG FINANCE 2,125 20-150826	5.270.000	EUR	4.749.800,00	4.709.957,10	1,27%
ARD FINANCE S.A. 5,00 19-300627	1.000.000	EUR	828.235,41	506.275,00	0,14%
ARENA LUXEMBOURG 1,875 20-010228	2.000.000	EUR	1.680.000,00	1.791.230,00	0,48%
ASHLAND SERVICES 2,00 20-300128	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.398.555,00	0,38%
ATLANTIA SpA 1,875 21-120228	850.000	EUR	861.383,28	781.783,25	0,21%
AVANTOR FUNDING 3,875 20-150728	1.105.000	EUR	1.126.451,73	1.085.010,55	0,29%
AVIS 7,25 23-30	1.700.000	EUR	1.700.000,00	1.823.301,00	0,49%
AZELIS 5,75 23-28	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.556.752,50	0,42%
AZZU AER 2,625 20-27	1.000.000	EUR	887.000,00	934.570,00	0,25%
BANIJAY 7,00 23-29	600.000	EUR	600.000,00	634.320,00	0,17%
BCP MODULAR SERV 4,75 21-301128	850.000	EUR	850.000,00	790.903,75	0,21%
BELDEN INC. 3,375 17-150727	1.400.000	EUR	1.333.000,00	1.358.798,00	0,37%
BENTLER 9,375 23-28	2.000.000	EUR	2.051.826,00	2.143.480,00	0,58%
BERTELSMANN 3,50 15-230475	900.000	EUR	925.050,78	859.779,00	0,23%
BLITZ -F- 6,00 18-300726	2.100.000	EUR	1.858.600,47	1.847.811,05	0,50%
BOELS TOP 6,25 23-29	4.000.000	EUR	4.009.800,00	4.180.980,00	1,13%
CAB SELAS 3,375 21-010228	2.125.000	EUR	1.966.563,86	1.897.093,75	0,51%
CELLNEX 1,875 20-29	1.500.000	EUR	1.297.830,00	1.369.530,00	0,37%
CELLNEX FINANCE 2,00 21-150233	1.500.000	EUR	1.159.250,00	1.282.342,50	0,35%
CELLNEX FINANCE CO 2,00 21-150932	2.000.000	EUR	1.593.200,00	1.713.980,00	0,46%
CHEPLAPHA 7,50 23-30	2.450.000	EUR	2.456.187,50	2.615.632,25	0,71%
CHEPLAPHARMACEUTICAL ARZNEI 4,375 20-150128	2.900.000	EUR	2.760.000,00	2.835.098,00	0,76%
CHROME BIDCO 3,50 21-310528	1.000.000	EUR	997.500,00	840.170,00	0,23%
CHROME HOLDCO 5,00 21-310529	500.000	EUR	396.250,00	349.667,50	0,09%
CIDRON AIDA FINCO 5,00 21-010428	1.550.000	EUR	1.550.000,00	1.495.037,00	0,40%
CONSTELLUM SE 3,125 21-150729	1.500.000	EUR	1.499.133,33	1.383.105,00	0,37%
COTY INC 5,75 23-28	1.000.000	EUR	1.003.500,00	1.053.880,00	0,28%
CT INVESTMENT 5,50 21-150426	2.000.000	EUR	1.943.750,00	1.988.410,00	0,54%
DERICHEBOURG 2,25 21-150728	1.750.000	EUR	1.750.000,00	1.644.457,50	0,44%
DOUGLAS GMBH 6,00 21-080426	5.400.000	EUR	5.100.741,67	5.355.234,00	1,44%
DUFREY ONE B.V. 3,375 21-150428	2.000.000	EUR	1.785.000,00	1.914.840,00	0,52%
EDP-ENERGIAS DE PORT FRN 21-020881	3.800.000	EUR	3.615.556,44	3.545.761,00	0,96%
EDP FRN 21-82	2.200.000	EUR	1.868.900,00	1.982.585,00	0,53%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
EDREAMS OIGEO 5,50 21-040727	6.100.000	EUR	5.422.207,05	6.084.262,00	1,64%
ELIOR PARTICIPATIONS 3,75 21-150726	1.000.000	EUR	1.020.500,00	927.330,00	0,25%
EMERALD 6,375 23-30	1.275.000	EUR	1.275.000,00	1.364.689,87	0,37%
ENERGIAS DE PORTUGAL FRN 20-200780	600.000	EUR	598.464,00	575.064,00	0,16%
EUROFINS SCIENTIFIC FRN 17-PERPETUA	300.000	EUR	317.321,02	289.984,50	0,08%
EVONIK INDUSTRIES 1,375 21-020981	700.000	EUR	594.973,53	622.590,50	0,17%
FAURECIA 3,75 20-150628	7.000.000	EUR	6.770.106,05	6.871.410,00	1,85%
GOLDSTORY SAS 5,375 21-010326	4.250.000	EUR	4.235.883,20	4.247.110,00	1,15%
GRUENENTHAL GMBH 3,625 21-151126	6.800.000	EUR	6.690.987,50	6.729.280,00	1,81%
GRUPHA 4,125 21-28	1.933.000	EUR	1.768.695,00	1.915.419,36	0,52%
GUALA CLO 3,25 21-28	850.000	EUR	709.750,00	801.894,25	0,22%
HT TROP 9,375 23-28	4.500.000	EUR	4.500.000,00	4.581.157,50	1,24%
IHO VERWALTUNGS 3,875 19-150527	1.700.000	EUR	1.441.812,50	1.668.890,00	0,45%
ILIAD 1,875 21-110228	1.100.000	EUR	906.400,00	1.012.176,00	0,27%
ILIAD 5,375 22-27	5.000.000	EUR	5.000.000,00	5.147.225,00	1,39%
ILIAD HLDG SAS 5,625 21-151028	610.000	EUR	610.000,00	614.251,70	0,17%
ILIAD SA 5,625 23-30	2.500.000	EUR	2.488.480,00	2.595.062,50	0,70%
INEOS FINANCE PLC 2,125 17-151125	745.000	EUR	698.437,50	722.888,40	0,19%
INEOS FINANCE PLC 3,375 20-310326	850.000	EUR	850.000,00	836.706,00	0,23%
INEOS QT 8,50 23-29	500.000	EUR	500.000,00	529.090,00	0,14%
INEOS QUATTRO FINANCE 2,50 21-150126	1.000.000	EUR	1.009.388,89	970.720,00	0,26%
INEOS QUATTRO FINANCE 3,75 21-150726	500.000	EUR	500.000,00	483.787,50	0,13%
INFINEON TECHNOLOGIES FRN 19-PERPETUAL	800.000	EUR	884.980,26	768.168,00	0,21%
INTDGP 10,00 23-28	2.000.000	EUR	2.000.000,00	2.082.020,00	0,56%
INTER GAME TECHNOLOGY 2,375 19-150428	820.000	EUR	784.125,00	764.436,80	0,21%
INTERNATIONAL GAME TECHNOLOGY 3,50 19-150626	740.000	EUR	740.000,00	736.555,30	0,20%
INTRALOT CAPITAL LUX 5,25 17-150924	5.100.000	EUR	3.031.276,99	3.274.443,06	0,88%
IQVIA INC. 2,25 19-150128	3.000.000	EUR	3.016.000,00	2.824.635,00	0,76%
IQVIA INC. 2,25 21-150329	3.000.000	EUR	2.767.500,00	2.753.835,00	0,74%
JAGUAR LAND ROVER 4,50 18-150126	1.000.000	EUR	1.029.696,93	1.004.550,00	0,27%
JAGUAR LAND ROVER 4,50 21-150728	5.000.000	EUR	4.397.000,00	4.897.050,00	1,32%
KAPLA HLDG SAS 3,375 19-151226	3.400.000	EUR	3.372.817,00	3.297.762,00	0,89%
KIRK 8,25 21-26	2.633.750	EUR	2.348.508,50	2.567.787,73	0,69%
KPN FRN 19-PERP	600.000	EUR	549.300,00	583.899,00	0,16%
LABORATOIRE EIMER 5,00 21-010229	350.000	EUR	359.571,74	284.747,75	0,08%
LOXAM 6,375 23-29	4.000.000	EUR	4.000.000,00	4.151.180,00	1,12%
LOXAM SAS 2,875 19-150426	850.000	EUR	846.458,33	825.753,75	0,22%
LOXAM SAS 3,75 19-150726	4.250.000	EUR	4.268.951,60	4.219.145,00	1,14%
LOXAM SAS 4,50 19-150427	300.000	EUR	300.000,00	285.630,00	0,08%
LOXAM SAS 5,75 19-150727	3.600.000	EUR	3.565.080,00	3.553.794,00	0,96%
LUNE HLDG 5,625 21-151128	700.000	EUR	656.075,00	572.981,50	0,15%
MATTERHORN TELECOM 4,00 17-151127	5.780.000	EUR	5.959.741,23	5.711.362,50	1,54%
MOBILUX FINANCE 4,25 21-150728	4.000.000	EUR	3.470.000,00	3.638.260,00	0,98%
MONITCHEM 8,75 23-28	1.700.000	EUR	1.687.500,00	1.741.089,00	0,47%
NATURGY FRN 21-PERP	1.000.000	EUR	871.000,00	914.715,00	0,25%
NEXANS 5,50 23-28	3.000.000	EUR	3.055.051,20	3.193.755,00	0,86%
NEXI SpA 1,625 21-300426	1.700.000	EUR	1.519.800,00	1.616.190,00	0,44%
NEXI SpA 2,125 21-300429	2.000.000	EUR	1.634.280,00	1.769.290,00	0,48%
NGG FIN FRN 19-79	3.400.000	EUR	3.188.525,22	3.334.040,00	0,90%
NGG FIN FRN 19-82	850.000	EUR	726.583,40	772.960,25	0,21%
NOBIAN FINANCE 3,625 21-150726	1.100.000	EUR	1.053.740,00	1.061.192,00	0,29%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
OI EUROP 6,25 23-28	3.000.000	EUR	3.004.665,50	3.148.230,00	0,85%
PAPREC 6,50 23-27	950.000	EUR	950.000,00	1.017.250,50	0,27%
PAPREC 7,25 23-29	5.800.000	EUR	5.889.839,30	6.239.321,00	1,68%
PPF TELECOM 3,25 20-290927	1.000.000	EUR	950.878,00	973.680,00	0,26%
Q-PARK 2,00 20-27	1.000.000	EUR	885.000,00	927.750,00	0,25%
REBECCA BIDCO GMBH 5,75 20-150725	600.000	EUR	600.000,00	598.134,00	0,16%
SARENS FINANCE CO N.V. 5,75 20-240227	3.050.000	EUR	2.679.372,46	2.830.598,25	0,76%
SCHAEFFLER A.G. 3,375 20-121028	5.900.000	EUR	5.385.400,00	5.727.100,50	1,54%
SCHAEFFLER FINANCE B.V. 3,75 16-150926	1.700.000	EUR	1.453.500,00	1.680.985,50	0,45%
SIGMA HOLDCO B.V. 5,75 18-150526	550.000	EUR	456.500,00	494.639,75	0,13%
SILGAN HLDG INC. 3,25 17-150325	680.000	EUR	653.629,60	676.300,80	0,18%
SOFTBANK 3,375 21-29	2.125.000	EUR	1.638.906,25	1.907.389,38	0,51%
SOFTBK 3,875 21-32	3.500.000	EUR	2.633.830,76	3.001.425,00	0,81%
SOFTBK GROUP CORP.5,00 18-150428	3.000.000	EUR	2.572.500,00	2.976.870,00	0,80%
SOLVAY FRN 20-PERPETUAL	700.000	EUR	712.036,50	666.102,50	0,18%
SPCM S.A. 2,625 20-010229	1.750.000	EUR	1.750.000,00	1.612.738,75	0,43%
SPIE S.A. 2,625 19-180626	700.000	EUR	715.724,16	686.833,00	0,19%
STENA INT 7,25 23-28	650.000	EUR	650.000,00	691.297,75	0,19%
TECHEM VERVAL 2,00 20-150725	3.100.000	EUR	3.085.765,83	3.038.155,00	0,82%
TELCOM 7,875 23-28	1.000.000	EUR	1.038.700,00	1.114.215,00	0,30%
TELECOM ITALIA SpA 1,625 21-180129	2.000.000	EUR	1.559.260,00	1.732.080,00	0,47%
TELECOM ITALIA SpA 2,375 17-121027	1.000.000	EUR	869.320,00	937.000,00	0,25%
TELECOM ITALIA SpA 2,875 18-280126	100.000	EUR	94.847,00	96.949,50	0,03%
TELECOM ITALIA SpA 5,25 05-170355	700.000	EUR	552.293,00	646.593,50	0,17%
TELECOM ITALIA SpA 7,75 03-240133	4.100.000	EUR	4.505.490,00	4.798.086,50	1,29%
TELEFON FRN 23-PERP	2.000.000	EUR	1.967.000,00	2.139.630,00	0,58%
TELEFONICA EUROPE FRN 18-PERPETUAL	2.900.000	EUR	2.955.037,32	2.814.464,50	0,76%
TELEFONICA EUROPE FRN 19-PERPETUAL	3.300.000	EUR	3.572.121,36	3.283.764,00	0,89%
TELEFONICA EUROPE FRN 21-PERPETUAL	3.500.000	EUR	2.930.708,33	3.045.735,00	0,82%
TELENET FINANCE LUX NOTE 3,50 17-010328	6.800.000	EUR	6.650.698,94	6.499.270,00	1,75%
TEL ITAL 6,875 23-28	1.400.000	EUR	1.406.720,00	1.494.227,00	0,40%
TEMA SpA FRN 22-PERPETUAL	1.150.000	EUR	974.050,00	1.033.148,50	0,28%
TEREOS FINANCE 4,75 22-300427	5.000.000	EUR	5.000.000,00	5.043.175,00	1,36%
TRIVIUM PACKAGING 3,75 19-150826	3.315.000	EUR	3.387.648,97	3.218.334,60	0,87%
UPC HLDG B.V. 3,875 17-150629	5.000.000	EUR	4.365.764,12	4.647.925,00	1,25%
VEOLIA ENVIRONNEMENT FRN 20-PERPETUAL	6.800.000	EUR	6.113.735,50	6.430.522,00	1,73%
VERISURE HLDG 3,875 20-150726	3.400.000	EUR	3.519.000,00	3.349.170,00	0,90%
VERISURE HLDG 9,25 22-151027	250.000	EUR	250.000,00	269.423,75	0,07%
VERISURE HLDG AB 3,25 21-150227	1.970.000	EUR	1.872.349,14	1.896.696,30	0,51%
VERISURE MID-HLDG 5,25 21-150229	7.225.000	EUR	6.577.595,71	6.931.159,25	1,87%
VIRGIN MEDIA 3,75 20-150730	3.500.000	EUR	3.244.590,00	3.217.690,00	0,87%
VMED O2 UK FINANCING 3,25 20-310131	7.000.000	EUR	6.423.751,00	6.456.380,00	1,74%
VODAFONE GROUP FRN 18-031078	5.100.000	EUR	4.875.685,00	4.970.434,50	1,34%
VODAFONE GROUP FRN 20-270880	1.700.000	EUR	1.612.450,00	1.617.142,00	0,44%
VODAFONE GROUP FRN 20-270880	850.000	EUR	682.830,50	761.659,50	0,21%
VOLVO 4,25 22-28	2.000.000	EUR	1.940.000,00	2.019.900,00	0,54%
VZ SECURED FINANCE 3,50 22-150132	900.000	EUR	900.000,00	797.508,00	0,22%
VZ VENDOR FINANCE 2,875 20-150129	900.000	EUR	900.000,00	792.238,50	0,21%
WP-AP TELECOM 5,50 21-150130	6.000.000	EUR	5.446.000,00	5.496.690,00	1,48%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ZIGGO B.V. 2,875 19-150130	880.000	EUR	884.400,00	786.896,00	0,21%
ZIGGO BD CO B.V. 3,375 20-280230	4.200.000	EUR	3.535.060,00	3.557.022,00	0,96%
Total EURO			334.193.142,40	341.239.527,06	92,03%
Total Obligations			334.193.142,40	341.239.527,06	92,03%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			334.193.142,40	341.239.527,06	92,03%
Total du Portefeuille-Titres			334.193.142,40	341.239.527,06	92,03%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Fonds d'investissements					
DPAM -B- BONDS EUR IG -P-	14	EUR	362.276,60	371.924,28	0,96%
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED -P- HEDGED	1	EUR	35.311,43	34.941,08	0,09%
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED -P-	115	EUR	2.844.516,57	2.907.375,95	7,54%
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND -P-	71	EUR	1.982.685,09	2.156.257,94	5,59%
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUSTAINABLE -P-	105	EUR	31.218,03	35.744,10	0,09%
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE -P-	16	EUR	716.327,36	777.729,12	2,02%
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE -P-	19	EUR	489.768,53	502.422,32	1,30%
DPAM -B- REAL ESTATE EU DIVIDEND SUSTAINABLE -P-	12.719	EUR	2.719.076,96	3.079.905,85	7,98%
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	269	EUR	6.633.694,75	7.232.482,97	18,75%
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-	281	EUR	6.767.215,51	7.376.772,60	19,12%
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-	98	EUR	2.521.327,23	2.626.804,74	6,81%
DPAM L BONDS GOVERNEMENT SUSTAINABLE -P-	64	EUR	1.557.271,74	1.648.790,26	4,27%
DPAM L BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-	287	EUR	7.807.716,25	7.170.014,81	18,59%
Total EURO			34.468.406,05	35.921.166,02	93,11%
Total Fonds d'investissements			34.468.406,05	35.921.166,02	93,11%
Total du Portefeuille-Titres			34.468.406,05	35.921.166,02	93,11%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ALCON S.A.	3.800	CHF	259.023,63	268.293,00	0,40%
FINANCIERE RICHEMONT S.A.	2.150	CHF	279.512,93	267.680,43	0,40%
PARTNERS GROUP HOLDING	95	CHF	69.407,59	123.948,59	0,19%
SIG GROUP A.G.	8.850	CHF	171.560,03	184.196,52	0,28%
SIKA AG-REG	850	CHF	195.574,52	250.236,64	0,38%
SKAN GROUP A.G.	2.500	CHF	126.528,89	217.274,39	0,33%
TECAN GROUP S.A.	400	CHF	167.713,98	147.746,58	0,22%
Total FRANC SUISSE			1.269.321,57	1.459.376,15	2,20%
COLOPLAST A/S -B-	1.800	DKK	195.139,18	186.409,64	0,28%
DSV A/S	940	DKK	110.329,89	149.488,57	0,22%
NOVO NORDISK A/S-B	2.830	DKK	56.913,90	265.022,44	0,40%
ORSTED A/S	1.250	DKK	170.402,13	62.763,68	0,09%
Total COURONNE DANOISE			532.785,10	663.684,33	1,00%
AALBERTS INDUSTRIES N.V.	3.075	EUR	136.803,86	120.724,50	0,18%
ADIDAS A.G.	1.500	EUR	241.345,92	276.240,00	0,42%
AIR LIQUIDE	1.999	EUR	196.969,78	352.063,88	0,53%
ALLIANZ A.G. -REG-	1.840	EUR	341.143,48	445.188,00	0,67%
AMADEUS IT GROUP S.A.	2.517	EUR	152.197,10	163.302,96	0,25%
AMPLIFON Spa	7.100	EUR	214.155,11	222.514,00	0,33%
AMUNDI S.A.	2.370	EUR	138.961,52	145.992,00	0,22%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	3.540	EUR	201.575,69	206.806,80	0,31%
APERAM -REG-	3.840	EUR	115.047,61	126.259,20	0,19%
ASM INTERNATIONAL	440	EUR	91.714,61	206.778,00	0,31%
ASML HOLDING NV	1.265	EUR	426.559,17	862.350,50	1,30%
ASR NEDERLAND N.V	5.000	EUR	205.533,11	213.500,00	0,32%
AZELIS GROUP N.V.	11.800	EUR	272.028,35	261.724,00	0,39%
BANCO BILBAO VIZCAYA	27.000	EUR	176.825,92	222.102,00	0,33%
BANCO SANTANDER S.A. -REG-	60.000	EUR	222.548,66	226.770,00	0,34%
BARCO N.V.	5.326	EUR	96.378,56	88.145,30	0,13%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1.500	EUR	99.887,98	204.675,00	0,31%
BNP PARIBAS S.A.	9.800	EUR	538.275,70	613.382,00	0,92%
BREMBO SpA	10.400	EUR	109.293,77	115.440,00	0,17%
CAPGEMINI SE	640	EUR	62.750,47	120.800,00	0,18%
CAREL INDUSTRIES SpA	5.062	EUR	123.584,77	125.537,60	0,19%
CELLNEX TELECOM S.A.	4.967	EUR	182.546,98	177.123,22	0,27%
CTP B.V.	13.304	EUR	174.264,76	203.285,12	0,31%
DANIELI & C. OFFICINE MECCANICHE	4.000	EUR	99.227,79	117.400,00	0,18%
DASSAULT SYSTEMES SE	6.005	EUR	207.096,72	265.631,18	0,40%
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	16.900	EUR	141.945,89	172.633,50	0,26%
DEUTSCHE BOERSE AG	1.950	EUR	298.546,80	363.675,00	0,55%
DEUTSCHE TELEKOM A.G. -REG-	12.700	EUR	218.336,59	276.225,00	0,42%
DSM-FIRMENICH AG	1.927	EUR	201.357,40	177.284,00	0,27%
EDP RENOVAVEIS S.A.	9.626	EUR	191.188,80	178.321,65	0,27%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ESSILOR LUXOTTICA S.A.	1.866	EUR	299.198,67	338.865,60	0,51%
EXCLUSIVE NETWORKS	8.000	EUR	160.000,00	155.360,00	0,23%
FAGRON	7.000	EUR	106.580,24	116.270,00	0,17%
FERRARI NV	620	EUR	134.418,50	189.224,00	0,28%
FINECOBANK SpA	8.100	EUR	103.740,02	110.038,50	0,17%
GRIFOLS S.A.	12.450	EUR	291.775,63	192.414,75	0,29%
GROUPE BRUX LAMBERT	2.250	EUR	206.506,37	160.245,00	0,24%
HANNOVER RUECK SE	1.600	EUR	237.983,40	346.080,00	0,52%
HUGO BOSS A.G.	2.600	EUR	152.300,79	175.396,00	0,26%
IMCD N.V.	1.390	EUR	131.779,56	218.994,50	0,33%
INFINEON TECHNOLOGIES	4.500	EUR	160.881,24	170.100,00	0,26%
ING GROUP N.V.	18.000	EUR	229.972,80	243.468,00	0,37%
INTERPUMP GROUP SpA	1.450	EUR	60.249,98	67.961,50	0,10%
IPSOS S.A.	2.800	EUR	117.583,23	158.900,00	0,24%
K+S A.G.	12.000	EUR	226.889,64	171.720,00	0,26%
KBC GROUP S.A.	4.730	EUR	276.546,73	277.745,60	0,42%
KINGSPAN GROUP PLC	1.500	EUR	83.079,55	117.600,00	0,18%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N.V.	5.300	EUR	124.107,66	137.879,50	0,21%
KONINKLIJKE KPN	70.000	EUR	187.803,58	218.260,00	0,33%
L'ORÉAL	935	EUR	307.856,49	421.357,75	0,63%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	880	EUR	543.964,97	645.568,00	0,97%
MARR SpA	10.350	EUR	205.397,29	118.818,00	0,18%
MERCIALYS	20.000	EUR	174.734,04	198.900,00	0,30%
MONCLER SpA	1.450	EUR	62.252,20	80.765,00	0,12%
MONTEA SCA	2.358	EUR	177.285,12	203.259,60	0,31%
NEMETSCHKE A.G.	2.000	EUR	129.011,43	156.960,00	0,24%
NEXANS	2.850	EUR	257.858,87	225.862,50	0,34%
NN GROUP N.V.	5.399	EUR	193.956,81	193.014,25	0,29%
PIRELLI & CO SpA	47.000	EUR	211.475,58	231.569,00	0,35%
PRYSMIAN SPA	4.550	EUR	96.650,95	187.323,50	0,28%
PUBLICIS GROUPE S.A.	2.000	EUR	149.633,55	168.000,00	0,25%
SANOFI S.A.	1.426	EUR	146.769,89	127.997,76	0,19%
SAP	3.590	EUR	335.747,38	500.733,20	0,75%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	780	EUR	203.144,00	186.810,00	0,28%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2.100	EUR	248.433,48	381.738,00	0,57%
SIEMENS -NOM-	1.300	EUR	190.874,03	220.896,00	0,33%
SODEXO	1.880	EUR	141.571,37	187.285,60	0,28%
STELLANTIS N.V.	9.878	EUR	149.955,48	208.919,70	0,31%
UCB	2.350	EUR	188.409,80	185.415,00	0,28%
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	2.800	EUR	131.645,37	187.376,00	0,28%
UNICREDIT SpA	13.000	EUR	267.019,53	319.345,00	0,48%
VIDRALA S.A.	1.709	EUR	136.535,84	160.304,20	0,24%
VISCOFAN S.A.	2.500	EUR	152.320,65	134.000,00	0,20%
VONOVIA SE	7.000	EUR	160.403,52	199.780,00	0,30%
WAREHOUSES DE PAUW N.V.	2.760	EUR	64.708,26	78.660,00	0,12%
WOLTERS KLUWER N.V.	1.206	EUR	133.800,97	155.212,20	0,23%
WORLDLINE	6.200	EUR	221.924,87	97.154,00	0,15%
ZALANDO SE	4.000	EUR	144.704,11	85.800,00	0,13%
Total EURO			14.697.536,31	17.067.221,62	25,68%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
3I GROUP PLC	6.667	GBP	86.200,54	186.265,15	0,28%
ASTRAZENECA PLC	2.470	GBP	207.817,29	302.140,67	0,45%
CFD.SSP GROUP PLC	50.000	GBP	143.764,61	135.479,78	0,20%
CRODA INTERNATIONAL PLC	2.776	GBP	149.276,49	161.777,16	0,24%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	3.091	GBP	198.645,92	193.332,41	0,29%
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	2.220	GBP	276.215,60	269.125,84	0,40%
TATE & LYLE PLC	18.922	GBP	170.804,49	143.899,35	0,22%
Total LIVRE STERLING			1.232.724,94	1.392.020,36	2,09%
KEYENCE CORP.	400	JPY	178.251,67	159.554,57	0,24%
Total YEN JAPONAIS			178.251,67	159.554,57	0,24%
DNB BANK ASA	14.300	NOK	251.100,55	275.330,93	0,41%
NORDIC SEMICONDUCTOR ASA	12.000	NOK	158.236,20	134.777,38	0,20%
NORSK HYDRO	22.000	NOK	148.707,36	134.135,58	0,20%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			558.044,11	544.243,89	0,82%
ATLAS COPCO -A-	12.680	SEK	129.232,03	197.674,74	0,30%
EPIROC AKTIEBOLAG AK -A-	8.500	SEK	154.772,46	154.385,81	0,23%
Total COURONNE SUÉDOISE			284.004,49	352.060,55	0,53%
APPLE INC.	1.390	USD	168.768,93	242.263,79	0,36%
BOSTON SCIENTIFIC CORP.	6.250	USD	203.414,65	327.083,24	0,49%
DANAHER CORP.	870	USD	108.037,81	182.198,71	0,27%
DOLLAR GENERAL CORP.	1.175	USD	198.411,95	144.608,02	0,22%
ELI LILLY & CO	500	USD	159.048,93	263.848,28	0,40%
INTUIT INC	400	USD	131.534,43	226.326,89	0,34%
KLA CORP.	400	USD	176.526,12	210.492,01	0,32%
MARSH & MC LENNAN	1.250	USD	96.338,27	214.400,49	0,32%
MASTERCARD INC - A	460	USD	120.295,96	177.607,93	0,27%
MICROSOFT CORP.	1.680	USD	154.593,63	571.898,07	0,86%
MSCI INC.	370	USD	188.147,50	189.463,18	0,29%
NIKE INC. -B-	2.080	USD	190.506,50	204.431,81	0,31%
NVIDIA CORP	590	USD	31.299,38	264.499,89	0,40%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	1.500	USD	206.604,39	198.986,10	0,30%
PTC INC	1.250	USD	95.422,87	197.981,26	0,30%
S&P GLOBAL INC.	585	USD	165.638,51	233.290,36	0,35%
SALESFORCE INC.	1.020	USD	197.154,97	242.975,42	0,37%
SERVICENOW INC.	365	USD	66.751,72	233.439,42	0,35%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING -ADR-5 SHARE	1.500	USD	132.094,37	141.221,20	0,21%
TRANSUNION	2.300	USD	216.560,71	143.061,60	0,22%
UNITEDHEALTH	380	USD	176.757,07	181.105,87	0,27%
WALT DISNEY CO	1.420	USD	140.878,18	116.065,54	0,17%
ZOETIS INC. -A-	820	USD	95.415,05	146.511,02	0,22%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			3.420.201,90	5.053.760,10	7,60%
Total Actions Cotées ou Négociées			22.172.870,09	26.691.921,57	40,16%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Obligations					
AUSTRALIA 2,75 15-211127	500.000	AUD	352.885,89	299.354,50	0,45%
AUSTRALIA 3,25 13-210425	600.000	AUD	417.622,72	367.779,36	0,55%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			770.508,61	667.133,86	1,00%
CANADA 1,00 16-010627	1.020.000	CAD	678.348,52	649.386,93	0,98%
Total DOLLAR CANADIEN			678.348,52	649.386,93	0,98%
ABN AMRO 3,625 23-26	500.000	EUR	499.918,00	503.992,50	0,76%
AMERICAN MEDICAL 0,75 22-080325	300.000	EUR	296.781,00	290.074,50	0,44%
ANZ BANKING GROUP FRN 19-211129	300.000	EUR	294.349,20	289.878,00	0,44%
ATLAS COPCO AB 0,625 16-300826	200.000	EUR	193.446,00	188.878,00	0,28%
AUSTRIA 4,15 06-150337	600.000	EUR	671.100,00	688.095,00	1,04%
AXA LOGISTICS EUR 0,875 21-151129	250.000	EUR	209.762,50	209.802,50	0,32%
AXA S.A. FRN 21-071041	300.000	EUR	297.294,00	248.424,00	0,37%
BANCO BILBAO VIZCAYA FRN 20-160130	400.000	EUR	401.750,00	385.048,00	0,58%
BBVASM FRN 23-26	300.000	EUR	301.221,00	301.933,50	0,45%
BELGIUM OLO 73 3,00 14-220634	140.000	EUR	202.102,60	144.131,40	0,22%
BELGIUM OLO 81 0,80 17-220627	160.000	EUR	175.383,26	152.404,80	0,23%
BELGIUM OLO 85 18-220628	300.000	EUR	301.819,50	282.171,00	0,42%
BELGIUM OLO 94 0,35 22-220632	300.000	EUR	231.282,00	250.791,00	0,38%
BKIR FRN 22-26	200.000	EUR	191.318,00	194.543,00	0,29%
BMW FIN 4,125 23-33	200.000	EUR	204.734,00	215.792,00	0,32%
BMW FINANCE N.V. 1,50 19-060229	250.000	EUR	275.030,00	234.230,00	0,35%
BNP PARIBAS S.A. 2,375 15-170225	500.000	EUR	504.967,50	493.057,50	0,74%
BONOS Y OBLIG DEL ES 1,90 22-311052	700.000	EUR	452.527,00	484.627,50	0,73%
BOOKING 4,125 23-33	250.000	EUR	252.067,50	267.388,75	0,40%
BPCE S.A. 1,00 19-010425	300.000	EUR	300.180,00	290.799,00	0,44%
BPOST S.A. 1,25 18-110726	400.000	EUR	388.496,00	381.860,00	0,57%
BUNDESREP 0,00 20-35	250.000	EUR	185.162,50	197.052,50	0,30%
BUNDESREPUBLIK DEUTSCH 0,00 22-150232	800.000	EUR	676.516,00	684.428,00	1,03%
CAPGEMINI SE 1,00 18-181024	200.000	EUR	206.196,00	195.668,00	0,29%
CARREFOUR S.A. 1,875 22-301026	400.000	EUR	399.764,00	386.922,00	0,58%
COFIROUTE 1,00 20-190531	100.000	EUR	99.845,00	86.762,00	0,13%
COOP RAB 4,00 23-30	400.000	EUR	401.480,00	413.564,00	0,62%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	350.000	EUR	407.133,08	429.942,21	0,65%
EDP FINANCE B.V. 1,875 18-131025	300.000	EUR	315.000,00	293.404,50	0,44%
EUROPEAN UNION 0,00 21-040731	600.000	EUR	599.781,00	497.616,00	0,75%
EUROPEAN UNION 0,40 21-040237	500.000	EUR	400.600,00	370.267,50	0,56%
EUROP STABILITY MECH 0,75 18-050928	330.000	EUR	342.001,70	306.013,95	0,46%
FINECOBANK SpAFRN 21-211027	300.000	EUR	298.794,00	273.715,50	0,41%
FINLAND 2,75 23-38	800.000	EUR	771.600,00	798.476,00	1,20%
FLEMISH COMMUNITY 0,125 20-151035	300.000	EUR	290.040,00	215.064,00	0,32%
FLEMISH COMMUNITY 0,375 20-150430	300.000	EUR	305.400,00	260.742,00	0,39%
FRANCE OAT 0,75 17-250528	390.000	EUR	414.516,29	366.235,35	0,55%
FRANCE OAT 0,75 17-251128	255.000	EUR	256.595,02	237.805,35	0,36%
FRANCE OAT 1,00 16-250527	300.000	EUR	336.555,00	287.995,50	0,43%
FRANCE OAT 5,50 97-250429	200.000	EUR	301.340,00	231.816,00	0,35%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,10 19-010329	220.000	EUR	253.560,03	260.463,22	0,39%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
GECINA 1,375 17-300627	200.000	EUR	195.157,00	190.791,00	0,29%
GERMANY 0,00 19-150850	250.000	EUR	122.640,00	139.246,25	0,21%
GERMANY 0,00 20-150230	720.000	EUR	686.078,60	642.096,00	0,97%
GERMANY 0,25 18-150828	300.000	EUR	284.721,00	278.490,00	0,42%
GERMANY 2,30 23-33	600.000	EUR	585.648,00	615.318,00	0,93%
GERMANY -INFLATION LINKED- 0,10 21-150433	140.000	EUR	162.066,48	167.377,33	0,25%
GERMANY -INFLATION LINKED- 0,50 14-150430	180.000	EUR	230.968,42	231.668,13	0,35%
HEINEKEN N.V. 1,25 20-070533	300.000	EUR	299.616,00	254.877,00	0,38%
IBERDROLA FINANZAS 1,00 17-070325	600.000	EUR	597.804,00	583.383,00	0,88%
IBERDROLA FRN 21-PERPETUAL	300.000	EUR	304.425,00	255.961,50	0,39%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. 1,125 16-210426	500.000	EUR	493.962,50	482.587,50	0,73%
IBM CORP. 0,30 20-110228	400.000	EUR	360.392,00	360.862,00	0,54%
ING GROEP N.V. FRN 21-090632	400.000	EUR	401.844,00	359.966,00	0,54%
INTESA SAN PAOLO SpA 1,00 19-040724	150.000	EUR	152.881,20	147.797,25	0,22%
INTESA SAN PAOLO SpA 1,75 18-200328	300.000	EUR	265.311,00	280.495,50	0,42%
IRELAND 1,35 18-180331	370.000	EUR	429.997,40	348.149,65	0,52%
IRELAND 3,00 23-43	400.000	EUR	395.992,00	415.292,00	0,62%
IRISH TREASURY 1,00 16-150526	400.000	EUR	412.016,00	388.802,00	0,59%
ITALY BTP 0,95 20-010830	500.000	EUR	516.780,00	432.832,50	0,65%
ITALY BTP 1,65 20-011230	460.000	EUR	441.788,40	413.917,20	0,62%
ITALY BTP 2,35 04-150935	75.000	EUR	130.471,04	118.173,81	0,18%
ITALY BTP 2,50 14-011224	270.000	EUR	288.703,52	268.062,75	0,40%
ITALY BTP 2,50 18-25	400.000	EUR	397.240,00	397.608,00	0,60%
ITALY BTP 3,85 18-010949	420.000	EUR	604.918,95	397.851,30	0,60%
ITALY BTP 4,75 13-010928	220.000	EUR	286.892,20	237.099,50	0,36%
ITALY BTP -INFLATION LINKED- 0,40 19-150530	90.000	EUR	96.918,02	101.000,50	0,15%
ITALY TREASURY S 2,80 18-011228	300.000	EUR	354.704,88	298.048,50	0,45%
JC DECAUX 5,00 23-29	200.000	EUR	199.498,00	210.554,00	0,32%
KBC GROUPE FRN 21-140129	500.000	EUR	496.635,00	438.267,50	0,66%
KBC GROUP FRN 19-031229	400.000	EUR	374.364,00	383.662,00	0,58%
KBC GROUP N.V. FRN 21-010327	400.000	EUR	400.718,40	374.278,00	0,56%
KERRY GROUP FINANCE FRN 21-011231	300.000	EUR	304.083,00	255.058,50	0,38%
KERRY GROUP FINANCE SER 0,625 19-200929	200.000	EUR	196.076,00	176.702,00	0,27%
KFW 0,00 21-100131	450.000	EUR	393.696,00	378.879,75	0,57%
KFW 1,125 17-150932	550.000	EUR	536.980,50	490.916,25	0,74%
KPN 3,875 23-31	500.000	EUR	507.333,00	519.330,00	0,78%
LONZA FINANCE INTERNATIONAL 1,625 20-210427	200.000	EUR	203.548,00	191.950,00	0,29%
MERCK FRN 20-090980	200.000	EUR	200.750,00	186.253,00	0,28%
MORGAN STANLEY FRN 21-290433	300.000	EUR	303.270,00	243.903,00	0,37%
NESTLE FINANCE 0,375 20-120532	300.000	EUR	294.471,00	248.217,00	0,37%
NETFLIX INC. 3,625 17-150527	200.000	EUR	199.528,00	202.756,00	0,31%
NETHERLANDS GOVT 0,25 19-150729	300.000	EUR	315.429,00	270.873,00	0,41%
NETHERLANDS GOVT 0,75 18-150728	180.000	EUR	185.934,60	169.400,70	0,25%
NN GROUP FRN 23-43	200.000	EUR	200.700,00	213.869,00	0,32%
NN GROUP N.V. 1,625 17-070727	200.000	EUR	217.918,00	192.711,00	0,29%
NORDEA BANK 0,625 21-180831	400.000	EUR	399.699,30	368.106,00	0,55%
ORANGE S.A. 0,00 21-290626	300.000	EUR	300.060,00	279.645,00	0,42%
PORTUGAL 1,65 22-32	400.000	EUR	353.944,00	370.488,00	0,56%
PORTUGAL 2,125 18-171028	360.000	EUR	371.666,14	358.329,60	0,54%
PORTUGAL 2,25 18-180434	420.000	EUR	442.404,67	401.207,10	0,60%
PORTUGAL 2,875 16-210726	200.000	EUR	219.226,80	203.696,00	0,31%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
PORTUGAL 4,125 17-140427	380.000	EUR	461.963,85	402.446,60	0,61%
PROXIMUS S.A. 0,75 21-171136	500.000	EUR	492.050,00	363.380,00	0,55%
REPUBLIQUE FRANCAISE 0,75 21-250553	400.000	EUR	201.144,00	224.622,00	0,34%
ROBERT B 4,00 23-35	300.000	EUR	300.444,00	318.636,00	0,48%
SAP SE 1,375 18-130330	300.000	EUR	329.250,00	278.286,00	0,42%
SCHNEID 3,375 23-34	500.000	EUR	494.390,00	515.812,50	0,78%
SEGRO CAPITAL 1,25 22-230326	300.000	EUR	297.570,00	287.019,00	0,43%
SMURFIT KAPPA TREAS 1,50 19-150927	300.000	EUR	317.022,00	282.196,50	0,42%
SODEXHO 0,75 20-270425	300.000	EUR	298.887,00	289.965,00	0,44%
SPAIN KINGDOM 0,60 19-311029	725.000	EUR	737.319,50	647.058,88	0,97%
SPAIN KINGDOM 1,25 20-311030	300.000	EUR	260.295,00	273.108,00	0,41%
SPAIN KINGDOM 1,30 16-311026	350.000	EUR	344.570,00	338.343,25	0,51%
SPAIN KINGDOM 1,95 16-300426	250.000	EUR	266.021,25	246.275,00	0,37%
SPAIN KINGDOM 2,55 22-311032	450.000	EUR	412.492,50	438.772,50	0,66%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 0,70 17-301133	150.000	EUR	187.564,67	176.513,12	0,27%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 1,80 13-301124	100.000	EUR	118.453,50	124.175,10	0,19%
STEDIN HLDG 0,50 19-141129	300.000	EUR	298.017,00	258.867,00	0,39%
SWISSCOM FINANCE B.V. 0,375 20-141128	100.000	EUR	99.127,00	89.423,50	0,13%
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2,25 18-211126	310.000	EUR	344.180,50	303.480,70	0,46%
TELEFONICA EMISIONE 2,318 17-171028	300.000	EUR	340.938,00	289.740,00	0,44%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0,75 16-120924	250.000	EUR	242.233,75	244.732,50	0,37%
UBS GROUP A.G. 0,875 21-031131	250.000	EUR	251.775,00	202.322,50	0,30%
UBS GROUP A.G. FRN 21-031126	200.000	EUR	199.992,20	187.659,00	0,28%
VONOVIA SE 1,375 22-280126	300.000	EUR	297.920,70	286.969,50	0,43%
Total EURO			38.618.901,12	36.298.486,25	54,62%
NEW ZEALAND 4,50 14-150427	700.000	NZD	506.953,19	404.095,83	0,61%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			506.953,19	404.095,83	0,61%
APPLE INC. 3,35 17-090227	250.000	USD	247.976,30	220.602,68	0,33%
US TREASURY 2,875 22-150532	1.050.000	USD	968.175,33	881.391,30	1,33%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			1.216.151,63	1.101.993,98	1,66%
Total Obligations			41.790.863,07	39.121.096,85	58,87%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			63.963.733,16	65.813.018,42	99,03%
Total du Portefeuille-Titres			63.963.733,16	65.813.018,42	99,03%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
IBRD 9,50 22-29	9.000.000	BRL	1.705.183,10	1.721.723,09	0,30%
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION & DEVELOPMENT 5,00 21-220126	49.620.000	BRL	7.263.874,12	8.696.804,41	1,53%
Total REAL BRÉSILIEN			8.969.057,22	10.418.527,50	1,84%
BONOS TES 5,30 23-37	240.000.000	CLP	268.454,41	248.172,86	0,04%
Total PESO CHILIEN			268.454,41	248.172,86	0,04%
BEI 2,70 21-220424	23.000.000	CNY	2.978.640,38	2.934.155,77	0,52%
Total YUAN RENMINBI CHINOIS			2.978.640,38	2.934.155,77	0,52%
COLOMBIA 7,00 21-260331	22.500.000.000	COP	4.889.111,67	4.553.718,22	0,80%
Total PESO COLOMBIEN			4.889.111,67	4.553.718,22	0,80%
ABANCA CORP. FRN 21-080927	4.000.000	EUR	3.849.060,00	3.656.280,00	0,64%
ABANCA FRN 22-28	4.000.000	EUR	3.944.000,00	4.153.540,00	0,73%
ACCIONA 5,125 23-31	4.000.000	EUR	3.987.880,00	4.228.180,00	0,75%
ACEA 3,875 23-31	3.500.000	EUR	3.454.890,00	3.595.270,00	0,63%
ACEF HLDG 0,75 21-28	3.550.000	EUR	2.825.450,00	3.060.472,75	0,54%
ACEF HLDG 1,25 21-260430	4.400.000	EUR	3.448.702,00	3.537.644,00	0,62%
AIB GRP 5,75 22-29	6.000.000	EUR	6.199.965,00	6.458.340,00	1,14%
ARGENTA FRN 22-27	4.000.000	EUR	3.991.700,00	4.141.580,00	0,73%
ARGENTA SPAARBANK FRN 22-080229	7.500.000	EUR	7.009.300,00	6.678.487,50	1,18%
ARION BANK 0,375 21-140725	4.000.000	EUR	3.990.960,00	3.751.200,00	0,66%
ASR NED 3,625 23-28	1.000.000	EUR	996.010,00	1.013.960,00	0,18%
ASSICURAZIONI GENERALI 2,429 20-140731	4.000.000	EUR	3.728.690,00	3.504.180,00	0,62%
ASTM SpA 2,375 21-251133	2.500.000	EUR	2.492.525,00	2.106.712,50	0,37%
ATOS SE 1,00 21-121129	3.000.000	EUR	2.975.100,00	1.639.425,00	0,29%
ATRIUM EUR REAL ESTATE FRN 21-PERPETUAL	4.500.000	EUR	4.356.580,00	2.062.012,50	0,36%
AUTOLIV 4,25 23-28	1.500.000	EUR	1.493.790,00	1.541.040,00	0,27%
AXA LOGISTICS EUR 0,875 21-151129	2.700.000	EUR	2.316.288,00	2.265.867,00	0,40%
AXA S.A. FRN 21-071041	4.000.000	EUR	3.386.435,00	3.312.320,00	0,58%
BANCO BPM FRN 22-28	3.000.000	EUR	3.007.500,00	3.146.355,00	0,55%
BANCO DE SABADELL FRN 20-110327	3.500.000	EUR	3.584.679,00	3.324.177,50	0,59%
BANCO SAB FRN 22-28	4.000.000	EUR	4.033.831,99	4.210.780,00	0,74%
BANKINTER S.A. 0,625 20-061027	1.100.000	EUR	1.079.993,00	1.002.490,50	0,18%
BCO BILB 4,375 22-29	1.500.000	EUR	1.493.355,00	1.595.535,00	0,28%
BCO BPM 4,875 23-27	2.000.000	EUR	1.969.395,00	2.067.350,00	0,36%
BELFIUS 3,875 23-28	1.200.000	EUR	1.194.756,00	1.229.508,00	0,22%
BPCE FRN 22-140128	4.000.000	EUR	3.974.480,00	3.654.600,00	0,64%
BRAMBLES 4,25 23-31	1.750.000	EUR	1.742.212,50	1.847.956,25	0,33%
BTPS 1,50 20-300445	6.500.000	EUR	5.380.662,35	4.122.235,00	0,73%
CA-IMMOBILIEN ANLAGEN 1,00 20-271025	1.000.000	EUR	997.322,00	916.550,00	0,16%
CAIXABANK FRN 22-30	2.500.000	EUR	2.485.650,00	2.702.312,50	0,48%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CAIXABANK S.A. FRN 21-180631	5.500.000	EUR	5.264.819,00	5.125.615,00	0,90%
CAIXA GERL FRN 22-28	1.300.000	EUR	1.297.192,00	1.402.531,00	0,25%
CAJAMA FRN 23-29	2.000.000	EUR	2.000.000,00	2.100.580,00	0,37%
CBRE CI OPEN-END 0,50 21-270128	2.500.000	EUR	2.186.354,00	2.215.012,50	0,39%
CESKA FRN 23-28	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.034.270,00	0,18%
CESKA SPORITELNA FRN 21-130928	4.100.000	EUR	3.925.108,00	3.562.961,50	0,63%
CHILE 0,83 19-020731	2.000.000	EUR	2.062.087,00	1.657.920,00	0,29%
CITYCON OYJ FRN 19-PERPETUAL	4.000.000	EUR	4.013.683,72	3.161.020,00	0,56%
CITYCON OYJ FRN 21-PERPETUAL	3.000.000	EUR	2.962.890,00	1.846.245,00	0,33%
CITYCON TREASURY 1,625 21-120328	1.500.000	EUR	1.522.975,50	1.204.687,50	0,21%
CK HITCHINSON 1,00 21-021133	4.000.000	EUR	3.958.840,00	3.076.680,00	0,54%
CMBK FRN 23-29	2.000.000	EUR	1.994.560,00	2.103.630,00	0,37%
COFINIMMO -SICAFI- 0,875 20-021230	4.500.000	EUR	3.816.490,00	3.660.975,00	0,65%
COMMERZBANK FRN 22-140927	3.000.000	EUR	2.984.130,00	2.940.270,00	0,52%
COVIVIO 1,125 19-170931	500.000	EUR	498.556,00	412.850,00	0,07%
COVIVO 4,625 23-32	2.000.000	EUR	1.993.220,00	2.078.050,00	0,37%
CPI PROPERTY 1,625 19-230427	1.000.000	EUR	975.747,50	737.685,00	0,13%
CPI PROPERTY 1,75 22-140130	4.000.000	EUR	3.921.840,00	2.295.280,00	0,40%
CREDIT A 4,375 23-33	1.200.000	EUR	1.194.852,00	1.261.992,00	0,22%
CTP N.V. 0,625 21-270926	3.800.000	EUR	3.004.950,00	3.423.667,00	0,60%
CTP N.V. 0,75 21-180227	2.000.000	EUR	1.800.654,62	1.788.430,00	0,32%
CTP N.V. 1,25 21-29	2.600.000	EUR	1.861.750,00	2.159.326,00	0,38%
CTP N.V. 1,50 21-270931	2.000.000	EUR	1.688.430,00	1.563.320,00	0,28%
DANONE FRN 21-PERPETUAL	1.100.000	EUR	1.100.000,00	1.008.480,00	0,18%
DERICHEBOURG 2,25 21-150728	3.000.000	EUR	2.835.652,50	2.819.070,00	0,50%
DEUT POS 3,375 23-33	1.000.000	EUR	998.240,00	1.023.320,00	0,18%
DIC ASSET A.G. 2,25 21-220926	3.000.000	EUR	2.983.500,00	981.540,00	0,17%
DNB BANK FRN 23-28	3.000.000	EUR	2.996.460,00	3.103.590,00	0,55%
DRAX FINCO PLC 2,625 20-011125	2.000.000	EUR	2.051.882,50	1.941.200,00	0,34%
E.ON SE 3,875 23-35	1.000.000	EUR	992.850,00	1.042.155,00	0,18%
EDP-ENERGIAS DE PORT FRN 21-020881	3.000.000	EUR	3.004.179,00	2.799.285,00	0,49%
ENBW ENERGIE BADEN FRN 21-310881	3.000.000	EUR	3.000.000,00	2.566.305,00	0,45%
ENBW FRN 19-050879	1.000.000	EUR	996.250,00	901.245,00	0,16%
ENBW INTL 4,30 23-34	1.500.000	EUR	1.495.485,00	1.587.727,50	0,28%
ENEL FIN 4,50 23-43	2.000.000	EUR	1.953.380,00	2.067.270,00	0,36%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 0,875 21-280934	2.200.000	EUR	1.944.530,00	1.661.418,00	0,29%
ENEL SPA FRN 23-PERP	600.000	EUR	606.000,00	639.525,00	0,11%
ENEL SPA FRN 23-PERP	400.000	EUR	400.000,00	418.928,00	0,07%
ENERGY BADEN-WUERTT FRN 20-290680	2.000.000	EUR	1.805.000,00	1.871.590,00	0,33%
ENGIE S.A. FRN 20-PERPETUAL	1.000.000	EUR	996.270,00	882.710,00	0,16%
ENGIE SA 4,50 23-42	1.000.000	EUR	987.510,00	1.079.570,00	0,19%
EQT AB 2,375 22-060428	5.500.000	EUR	5.144.202,00	5.204.512,50	0,92%
ERG SpA 0,875 21-150931	3.400.000	EUR	3.146.048,00	2.740.468,00	0,48%
ETHIAS SA 23-33	6.000.000	EUR	6.000.000,00	6.205.500,00	1,09%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 0,01 20-151135	1.500.000	EUR	1.304.285,00	1.089.960,00	0,19%
EUROPEAN UNION 0,40 21-040237	3.000.000	EUR	3.010.838,00	2.221.605,00	0,39%
EVONIK INDUSTRIES 1,375 21-020981	4.500.000	EUR	4.228.500,00	4.002.367,50	0,71%
FAURECIA 2,75 21-150227	2.500.000	EUR	2.500.000,00	2.397.275,00	0,42%
FLUVIUS SYSTEM 0,25 20-021230	800.000	EUR	799.368,00	663.224,00	0,12%
GERMANY 0,00 20-150830	800.000	EUR	837.736,00	708.048,00	0,12%
GLOBALWORTH REAL ESTATE 2,95 20-290726	1.500.000	EUR	1.465.410,00	1.239.105,00	0,22%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
GTC AURORA LUX 2,25 21-230626	6.500.000	EUR	6.510.114,00	4.838.632,50	0,85%
HEATHROW 4,50 23-33	2.000.000	EUR	1.991.800,00	2.130.780,00	0,38%
HERA SpA 1,00 21-250434	2.200.000	EUR	2.180.310,00	1.721.401,00	0,30%
H-M FIN 4,875 23-31	500.000	EUR	497.670,00	535.032,50	0,09%
IBERDROLA FINANZAS FRN 21-PERPETUAL	3.000.000	EUR	2.532.900,00	2.677.950,00	0,47%
IBERDROLA FRN 21-PERPETUAL	3.000.000	EUR	2.708.800,00	2.735.895,00	0,48%
IBERDROLA FRN 21-PERPETUAL	500.000	EUR	500.000,00	426.602,50	0,08%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. FRN 20-PERPETUAL	800.000	EUR	800.000,00	715.372,00	0,13%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. FRN 20-PERPETUAL	3.000.000	EUR	2.812.000,00	2.831.055,00	0,50%
ING GROEP N.V. FRN 21-090632	2.500.000	EUR	2.494.840,00	2.249.787,50	0,40%
ING GROUP N.V. FRN 22-240833	3.000.000	EUR	2.949.890,00	3.015.030,00	0,53%
INTESA S 5,625 23-33	2.500.000	EUR	2.481.350,00	2.695.425,00	0,48%
INTESA SAN PAOLO SpA 0,75 21-160328	2.000.000	EUR	2.006.595,56	1.802.490,00	0,32%
IRELAND FRN 23-28	2.800.000	EUR	2.797.716,00	2.930.956,00	0,52%
IREN SpA 0,25 20-170131	1.000.000	EUR	990.300,00	995.980,00	0,14%
IREN SpA 0,875 19-141029	1.100.000	EUR	1.110.600,00	958.358,50	0,17%
JAB HLDG B.V. 4,75 22-290632	4.000.000	EUR	3.999.680,00	4.266.760,00	0,75%
KFW 0,00 20-150928	1.600.000	EUR	1.514.477,91	1.431.360,00	0,25%
KFW 0,01 19-050527	2.500.000	EUR	2.230.250,00	2.311.250,00	0,41%
KOJAMO OYJ 2,00 22-310326	1.500.000	EUR	1.491.120,00	1.402.185,00	0,25%
KOJAMO PLC 0,875 21-280529	2.000.000	EUR	1.980.880,00	1.587.720,00	0,28%
KONINKLIJKE DSM 0,625 20-230632	1.100.000	EUR	1.099.519,00	910.602,00	0,16%
KONINKLIJKE KPN FRN 22-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.016.925,50	2.070.870,00	0,37%
KUTXABANK S.A. FRN 21-141027	4.000.000	EUR	3.986.532,00	3.649.300,00	0,64%
LAR ESPANA 1,75 21-220726	4.000.000	EUR	4.061.699,00	3.604.500,00	0,64%
LAR ESPANA REAL ESTATE 1,843 21-031128	1.000.000	EUR	1.000.000,00	816.310,00	0,14%
MERCEDES-BENZ 0,75 21-110333	1.600.000	EUR	1.588.160,00	1.324.024,00	0,23%
MERLIN PROPERTIES 1,375 21-010630	2.500.000	EUR	1.901.250,00	2.121.775,00	0,37%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT A.G. 1,00 21-260542	3.500.000	EUR	3.477.425,00	2.769.112,50	0,49%
MUNICH RE FRN 20-260541	1.300.000	EUR	1.287.035,00	1.081.476,50	0,19%
NEOEN SAS 2,875 22-140927 CONV	2.000.000	EUR	1.896.410,00	1.869.180,00	0,33%
NE PROPERTY B.V. 2,00 22-200130	2.900.000	EUR	2.771.612,00	2.337.211,50	0,41%
NE PROPERTY B.V. 3,375 20-140727	5.000.000	EUR	5.478.185,00	4.735.600,00	0,84%
NETHERLANDS GOVT 0,50 19-150140	800.000	EUR	878.339,00	592.992,00	0,10%
NIBC BANK 0,25 21-090926	5.500.000	EUR	5.339.770,00	5.034.150,00	0,89%
NN BANK N.V. NETHERLDS 0,50 21-210928	1.000.000	EUR	972.692,86	883.585,00	0,16%
NN GROUP FRN 23-43	6.700.000	EUR	6.691.135,00	7.164.611,50	1,26%
NOBIAN FINANCE 3,625 21-150726	4.000.000	EUR	3.998.130,00	3.858.880,00	0,68%
NOKIA 4,375 23-31	3.700.000	EUR	3.662.028,00	3.728.009,00	0,66%
ORANGE 3,875 23-35	1.500.000	EUR	1.498.590,00	1.599.397,50	0,28%
ORSTED A/S FRN 19-PERPETUAL	500.000	EUR	495.395,00	439.337,50	0,08%
ORSTED A/S FRN 21-18023021	2.350.000	EUR	2.351.875,00	1.807.913,75	0,32%
ORSTED FRN 22-3022	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.002.040,00	0,18%
P3 GROUP 0,875 22-260126	2.500.000	EUR	2.458.498,00	2.337.200,00	0,41%
P3 GROUP 1,625 22-260129	4.000.000	EUR	3.627.908,00	3.525.260,00	0,62%
PANDORA 4,50 23-28	4.500.000	EUR	4.507.930,00	4.677.007,50	0,82%
PAPREC 6,50 23-27	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.606.185,00	0,28%
PAPREC 7,25 23-29	2.000.000	EUR	2.000.000,00	2.151.490,00	0,38%
PAPREC HLDG 3,50 21-010728	7.000.000	EUR	6.898.930,00	6.764.870,00	1,19%
PROLOGIS 3,625 22-070330	2.500.000	EUR	2.415.035,00	2.481.712,50	0,44%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
PROLOGIS 4,625 23-35	1.000.000	EUR	990.190,00	1.043.980,00	0,18%
PROLOGIS INTERNATIONAL 0,75 21-230333	1.200.000	EUR	1.195.212,00	918.582,00	0,16%
PROLOGIS INTERNATIONAL 3,125 22-010631	2.000.000	EUR	1.867.080,00	1.933.660,00	0,34%
PROXIMUS S.A. 0,75 21-171136	1.500.000	EUR	1.467.945,00	1.090.140,00	0,19%
RAIFFEISENBANK FRN 21-090628	2.200.000	EUR	1.996.332,00	1.910.656,00	0,34%
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL FRN 21-170633	1.500.000	EUR	1.492.065,00	1.234.605,00	0,22%
REXEL 5,25 23-30	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.568.010,00	0,28%
SATO OYJ 1,375 20-240228	4.200.000	EUR	3.480.624,00	3.511.200,00	0,62%
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0,00 20-150626	10.370	EUR	1.996.845,70	2.031.768,18	0,36%
SEGRE CAPITAL 0,50 21-220931	1.500.000	EUR	1.206.750,00	1.181.062,50	0,21%
SEGRE CAPITAL 1,875 22-230330	500.000	EUR	494.150,00	459.540,00	0,08%
SELP FINANCE SARL 3,75 22-100827	1.000.000	EUR	998.480,00	1.000.870,00	0,18%
SERBIA 1,00 21-230928	7.900.000	EUR	7.025.535,00	6.688.258,50	1,18%
SERVICIOS 5,25 23-29	1.800.000	EUR	1.800.000,00	1.934.721,00	0,34%
SIEMENS FINANCE 0,50 19-050934	200.000	EUR	199.051,71	156.216,00	0,03%
SIGNIFY N.V. 2,375 20-110527	1.000.000	EUR	1.043.500,00	970.470,00	0,17%
SMURFIT KAPPA TREAS 1,00 21-220933	3.300.000	EUR	3.281.245,00	2.645.626,50	0,47%
SOLVAY FRN 20-PERPETUAL	4.000.000	EUR	4.095.188,00	3.806.300,00	0,67%
SPAIN KINGDOM 1,00 21-300742	15.000.000	EUR	11.650.090,00	10.046.925,00	1,77%
SSE PLC 1,75 20-160430	1.000.000	EUR	1.084.610,00	918.560,00	0,16%
SSE PLC 4,00 23-31	2.500.000	EUR	2.499.150,00	2.616.650,00	0,46%
STATNETT 3,50 23-33	1.500.000	EUR	1.498.005,00	1.564.222,50	0,28%
STEDIN HLDG FRN 21-PERPETUAL	1.000.000	EUR	1.000.000,00	900.740,00	0,16%
STELLANT 4,375 23-30	2.000.000	EUR	1.993.500,00	2.115.660,00	0,37%
STOREBRAND LIVSFOR FRN 21-300951	4.500.000	EUR	3.930.600,00	3.596.355,00	0,63%
STRATKRAFT A.S. 2,875 22-130929	1.000.000	EUR	990.350,00	1.003.430,00	0,18%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0,01 20-021227	1.000.000	EUR	999.580,00	885.640,00	0,16%
TALANX A.G. FRN 21-011242	3.000.000	EUR	2.428.657,78	2.486.925,00	0,44%
TATRA BANKA FRN 21-230428	3.500.000	EUR	3.485.580,00	2.986.550,00	0,53%
TATRA BK FRN 23-26	1.000.000	EUR	1.000.000,00	1.015.575,00	0,18%
TELEFON FRN 23-PERP	2.000.000	EUR	1.985.000,00	2.060.670,00	0,36%
TELEFON FRN 23-PERP	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.604.722,50	0,28%
TELEFONICA EUROPE FRN 20-PERPETUAL	2.000.000	EUR	2.015.175,00	1.848.190,00	0,33%
TELEFONICA EUROPE FRN 21-PERPETUAL	3.300.000	EUR	3.300.000,00	2.871.693,00	0,51%
TELIA CO AB FRN 20-110581	1.800.000	EUR	1.692.800,00	1.676.376,00	0,30%
TEMA SpA FRN 22-PERPETUAL	1.200.000	EUR	1.195.032,00	1.078.068,00	0,19%
TRIODOS BANK N.V. FRN 21-050232	3.000.000	EUR	2.984.910,00	2.298.405,00	0,41%
TRITAX EUROBOX 0,95 21-020626	5.019.000	EUR	4.317.228,50	4.569.899,88	0,81%
UMICORE S.A. 0,00 20-230625	6.100.000	EUR	6.468.170,00	5.724.118,00	1,01%
UNIBAIL 4,125 23-30	2.500.000	EUR	2.484.825,00	2.573.575,00	0,45%
UNICAJA FRN 22-27	4.100.000	EUR	4.142.550,00	4.347.906,50	0,77%
UNICAJA FRN 23-28	2.000.000	EUR	1.996.860,00	2.078.840,00	0,37%
UNICREDIT SpA FRN 21-050729	2.250.000	EUR	2.248.942,50	2.002.950,00	0,35%
UNNICAJA BANCO S.A. 4,50 22-300625	1.300.000	EUR	1.299.415,00	1.300.968,50	0,23%
VALEO SE 1,00 21-030828	400.000	EUR	396.191,42	351.760,00	0,06%
VATTENFALL FRN 15-190377	1.300.000	EUR	1.379.400,00	1.234.545,00	0,22%
VEOLIA ENVIRONNEMENT FRN 20-PERPETUAL	1.700.000	EUR	1.736.890,00	1.607.630,50	0,28%
VEOLIA ENVIRONNEMENT FRN 20-PERPETUAL	2.500.000	EUR	2.397.500,00	2.242.812,50	0,40%
VEOLIA ENVIRONNEMENT FRN 21-PERPETUAL	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.345.747,50	0,24%
VERALLIA FRANCE S.A. 1,875 21-101131	2.500.000	EUR	2.304.155,00	2.203.000,00	0,39%
VESTAS 4,125 23-26	3.000.000	EUR	2.991.840,00	3.052.740,00	0,54%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
VESTEDA FINANCE 0,75 21-181031	2.500.000	EUR	2.465.225,00	2.012.075,00	0,35%
VGP N.V. 1,50 21-080429	5.700.000	EUR	5.669.464,50	4.450.788,00	0,78%
VGP S.A. 1,625 22-170127	4.500.000	EUR	4.486.950,00	3.962.790,00	0,70%
VGP S.A. 2,25 22-170130	1.800.000	EUR	1.790.640,00	1.422.576,00	0,25%
VIA OUTLETS B.V. 1,75 21-151128	5.500.000	EUR	4.725.270,00	4.899.152,50	0,86%
VOLTALIA S.A. 1,00 21-130125	96.500	EUR	2.815.180,00	2.863.444,50	0,50%
VOLVO CAR AB 2,50 20-071027	1.000.000	EUR	1.049.385,00	949.585,00	0,17%
VONOVIA 5,00 22-30	2.500.000	EUR	2.430.450,00	2.646.412,50	0,47%
VONOVIA SE 2,375 22-250332	500.000	EUR	495.015,00	438.982,50	0,08%
VZ SECURED FINANCE 3,50 22-150132	3.600.000	EUR	3.593.700,00	3.190.032,00	0,56%
ZF FIN 5,75 23-26	1.500.000	EUR	1.494.825,00	1.551.705,00	0,27%
Total EURO			488.389.474,12	457.896.036,31	80,75%
ANGLIAN WATER OS 2,00 21-310728	600.000	GBP	697.453,53	567.474,47	0,10%
JUSTE GROUP PLC FRN 20-150431	4.000.000	GBP	5.175.165,26	4.602.273,38	0,81%
KFW 4,875 23-31	4.000.000	GBP	4.652.245,71	4.951.243,43	0,87%
NORDEA FRN 23-26	1.400.000	GBP	1.613.105,91	1.633.672,61	0,29%
ORSTED A/S FRN 21-18023021	500.000	GBP	570.678,54	384.475,80	0,07%
SCOTTISH HYDRO ELECT 1,50 21-240328	1.500.000	GBP	1.747.772,00	1.551.133,81	0,27%
Total LIVRE STERLING			14.456.420,95	13.690.273,50	2,41%
IBRD 6,85 23-28	250.000.000	INR	2.732.049,78	2.718.879,75	0,48%
Total ROUPIE INDIENNE			2.732.049,78	2.718.879,75	0,48%
WORLD BANK 4,25 21-220126	193.430.000	MXN	7.644.138,97	9.291.447,96	1,64%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			7.644.138,97	9.291.447,96	1,64%
SALMAR ASA FRN 21-220127	12.500.000	NOK	1.232.134,05	1.125.852,39	0,20%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			1.232.134,05	1.125.852,39	0,20%
KFW 0,625 21-250725	21.500.000	PLN	4.684.429,78	4.583.713,39	0,81%
KFW 3,90 22-180124	15.000.000	PLN	3.210.852,18	3.451.027,34	0,61%
Total ZLOTY POLONAIS			7.895.281,96	8.034.740,73	1,42%
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION & DEVELOPMENT 4,25 21-220126	470.000.000	RUB	4.988.359,40	3.454.429,74	0,61%
Total ROUBLE RUSSE			4.988.359,40	3.454.429,74	0,61%
KOMMUNINVEST 0,875 21-160529	19.000.000	SEK	1.896.333,74	1.549.526,16	0,27%
SWEDEN 0,125 20-090930	16.000.000	SEK	1.569.747,26	1.275.515,84	0,22%
VATTENFALL FRN 21-260583	9.000.000	SEK	883.652,43	804.066,02	0,14%
Total COURONNE SUÉDOISE			4.349.733,43	3.629.108,02	0,64%
BNP PARIBAS S.A. FRN 21-300627	1.200.000	USD	995.181,79	994.935,95	0,18%
EDP FINANCE B.V. 1,71 20-240128	2.000.000	USD	1.665.013,01	1.610.600,65	0,28%
ENEL FI IN 6,8 22-25	4.250.000	USD	4.102.669,64	3.945.499,70	0,70%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
KLABIN AUSTRIA GMBH 3,20 21-120131	2.000.000	USD	1.586.462,87	1.514.135,70	0,27%
LENOVO GROUP 6,536 22-270732	1.200.000	USD	1.084.709,65	1.161.609,56	0,20%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			9.434.036,96	9.226.781,56	1,63%
Total Obligations			558.226.893,30	527.222.124,31	92,97%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			558.226.893,30	527.222.124,31	92,97%
Total du Portefeuille-Titres			558.226.893,30	527.222.124,31	92,97%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRALIA 2,75 12-210424	2.000.000	AUD	1.291.656,66	1.230.009,27	1,54%
AUSTRALIA 2,75 15-211127	2.200.000	AUD	1.520.067,21	1.317.159,80	1,65%
AUSTRALIA 2,75 18-210541	1.050.000	AUD	708.944,07	530.247,08	0,66%
AUSTRALIA 3,00 16-210347	2.200.000	AUD	1.227.908,58	1.098.817,72	1,37%
AUSTRALIA 3,75 22-34	750.000	AUD	450.224,12	454.804,19	0,57%
AUSTRALIAN -INFLATION LINKED- 0,25 21-211132	700.000	AUD	412.629,64	446.959,66	0,56%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			5.611.430,28	5.077.997,72	6,35%
CANADA 1,00 16-010627	5.600.000	CAD	3.740.784,25	3.565.261,57	4,46%
CANADA 1,75 21-011253	230.000	CAD	130.985,35	118.315,15	0,15%
CANADA 2,00 22-010632	800.000	CAD	540.335,69	504.245,50	0,63%
CANADA 2,25 22-011229	1.100.000	CAD	786.578,43	722.676,44	0,90%
CANADA 3,00 23-26	300.000	CAD	201.723,39	202.999,45	0,25%
CANADA 3,50 11-011245	350.000	CAD	311.118,70	256.024,30	0,32%
CANADA -INFLATION LINKED- 4,00 99-011231	200.000	CAD	298.492,19	285.966,62	0,36%
Total DOLLAR CANADIEN			6.010.018,00	5.655.489,03	7,07%
SWISS CONFEDERATION 0,50 15-270530	1.800.000	CHF	1.878.412,98	1.916.253,63	2,40%
SWITZERLAND 0,50 18-270632	1.600.000	CHF	1.540.876,61	1.697.433,59	2,12%
Total FRANC SUISSE			3.419.289,59	3.613.687,22	4,52%
DENMARK 0,00 21-151131	2.500.000	DKK	290.030,51	284.354,86	0,36%
DENMARK 0,50 18-151129	22.500.000	DKK	3.192.402,57	2.759.562,95	3,45%
DENMARK 2,25 23-33	5.000.000	DKK	624.164,45	671.609,96	0,84%
DENMARK -INFLATION LINKED- 0,10 18-151130	1.300.000	DKK	211.279,63	197.599,84	0,25%
Total COURONNE DANOISE			4.317.877,16	3.913.127,61	4,89%
AUSTRIA 0,25 21-36	300.000	EUR	221.400,00	220.392,00	0,28%
AUSTRIA 0,75 18-200228	3.300.000	EUR	3.093.323,89	3.102.247,50	3,88%
AUSTRIA 1,85 22-230549	800.000	EUR	795.632,00	654.200,00	0,82%
AUSTRIA 2,40 13-230534	850.000	EUR	987.929,63	832.647,25	1,04%
AUSTRIA 2,90 23-29	2.150.000	EUR	2.137.965,00	2.216.908,00	2,77%
BELGIUM KING OLO 96 2,75 22-200439	800.000	EUR	799.419,00	780.976,00	0,98%
BELGIUM OLO 1,25 18-220433	700.000	EUR	738.626,00	626.909,50	0,78%
BONOS Y OBLIG DEL ES 1,90 22-311052	1.200.000	EUR	774.097,75	830.790,00	1,04%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	500.000	EUR	608.256,08	614.203,16	0,77%
EFSS 2,375 22-28	1.500.000	EUR	1.472.488,80	1.498.537,50	1,87%
EUROPEAN 2,625 22-48	150.000	EUR	123.259,50	139.676,25	0,17%
EUROPEAN 2,75 22-37	650.000	EUR	617.017,00	638.400,75	0,80%
FINLAND 1,125 18-150434	1.100.000	EUR	1.262.688,16	956.076,00	1,20%
FINLAND 1,375 22-27	1.000.000	EUR	942.040,00	970.715,00	1,21%
FRANCE 2,50 22-26	1.350.000	EUR	1.323.216,00	1.355.454,00	1,69%
FRANCE -INFLATION LINKED- 0,10 21-250738	600.000	EUR	695.708,82	653.248,38	0,82%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
FRANCE OAT 0,00 21-250227	400.000	EUR	383.790,00	372.698,00	0,47%
FRANCE OAT 0,50 18-250529	2.100.000	EUR	2.067.145,10	1.917.226,50	2,40%
FRANCE OAT 0,75 22-250228	1.500.000	EUR	1.358.250,00	1.413.352,50	1,77%
FRANCE OAT 1,50 18-250550	150.000	EUR	189.403,50	109.002,00	0,14%
FRANCE OAT 1,75 17-250639	2.000.000	EUR	2.311.913,38	1.739.240,00	2,17%
GERMANY 0,00 16-150826	1.000.000	EUR	928.390,00	946.630,00	1,18%
IRELAND 1,35 18-180331	1.900.000	EUR	2.177.438,87	1.787.795,50	2,24%
IRELAND 3,00 23-43	800.000	EUR	787.232,00	830.584,00	1,04%
IRISH TREASURY 1,50 19-150550	1.450.000	EUR	1.021.064,14	1.091.799,25	1,37%
KFW 1,375 22-070632	1.200.000	EUR	1.192.260,00	1.099.620,00	1,37%
KFW 2,00 22-151129	250.000	EUR	247.935,00	244.251,25	0,31%
LUXEMBG 3,00 23-33	500.000	EUR	495.460,00	523.315,00	0,65%
LUXEMBOURG 0,625 17-010227	700.000	EUR	644.700,00	663.026,00	0,83%
NETHERLANDS GOVT 0,50 19-150140	900.000	EUR	994.526,00	667.116,00	0,83%
NETHERLANDS GOVT 0,50 22-150732	500.000	EUR	406.025,00	431.892,50	0,54%
PORTUGAL 0,70 20-151027	500.000	EUR	459.612,91	473.017,50	0,59%
SPAIN 0,00 21-27	2.400.000	EUR	2.146.231,00	2.221.872,00	2,78%
SPAIN 3,55 23-33	850.000	EUR	864.463,57	890.591,75	1,11%
SPAIN KINGDOM 1,00 21-300742	600.000	EUR	351.324,00	401.877,00	0,50%
Total EURO			35.620.232,10	33.916.288,04	42,41%
UK GILT 3,75 23-53	950.000	GBP	975.069,18	1.023.753,68	1,28%
UK GILT 4,125 22-27	500.000	GBP	567.806,73	585.978,88	0,73%
UK TREASURY GILT 0,875 21-310146	500.000	GBP	335.675,32	308.398,25	0,39%
UK TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 15-220346	125.000	GBP	240.508,08	177.557,73	0,22%
UNITED KINGDOM GILT 0,875 21-310733	1.350.000	GBP	1.234.574,46	1.220.335,82	1,53%
Total LIVRE STERLING			3.353.633,77	3.316.024,36	4,15%
JAPAN GOVT 0,70 21-201251	290.000.000	JPY	1.684.230,12	1.476.372,30	1,85%
JAPAN TREASURY 0,005 21-201226	70.000.000	JPY	530.794,93	448.847,41	0,56%
Total YEN JAPONAIS			2.215.025,05	1.925.219,71	2,41%
NORWAY 2,00 18-260428	12.000.000	NOK	1.246.192,16	1.016.788,34	1,27%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			1.246.192,16	1.016.788,34	1,27%
NEW ZEAL 4,25 22-34	1.700.000	NZD	1.003.682,81	964.835,50	1,21%
NEW ZEALAND 2,75 16-150425	3.300.000	NZD	1.804.480,23	1.839.418,52	2,30%
NEW ZEALAND 4,50 14-150427	7.000.000	NZD	4.749.791,86	4.040.958,33	5,05%
NEW ZEALD 0,50 21-26	3.200.000	NZD	1.618.405,68	1.675.492,64	2,09%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			9.176.360,58	8.520.704,99	10,65%
SWEDEN 0,125 19-120531	2.000.000	SEK	184.912,96	157.119,24	0,20%
SWEDEN 0,125 20-090930	7.700.000	SEK	669.425,69	613.841,99	0,77%
SWEDEN 1,00 14-121126	16.000.000	SEK	1.585.828,25	1.387.497,87	1,73%
SWEDEN 3,50 09-300339	2.000.000	SEK	240.883,89	210.137,89	0,26%
SWEDEN -INFLATION LINKED- 0,125 17-011227	3.000.000	SEK	348.481,84	338.541,21	0,42%
Total COURONNE SUÉDOISE			3.029.532,63	2.707.138,20	3,38%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CANADA 3,75 23-28	1.200.000	USD	1.053.703,13	1.076.779,07	1,35%
EIB 3,75 23-33	1.500.000	USD	1.368.201,30	1.332.741,14	1,67%
EIB 3,875 23-28	1.700.000	USD	1.573.194,48	1.532.462,32	1,92%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 0,375 21-260326	1.000.000	USD	843.803,01	832.100,66	1,04%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 1,75 22-150329	700.000	USD	610.022,73	568.184,04	0,71%
KFW 3,75 23-28	2.700.000	USD	2.447.750,34	2.420.406,46	3,03%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			7.896.674,99	7.762.673,69	9,71%
Total Obligations			81.896.266,31	77.425.138,91	96,81%
Instruments du marché monétaire					
AUSTRIAN 0,00 23-24	750.000	EUR	742.966,69	745.310,00	0,93%
Total EURO			742.966,69	745.310,00	0,93%
Total Instruments du marché monétaire			742.966,69	745.310,00	0,93%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			82.639.233,00	78.170.448,91	97,74%
Total du Portefeuille-Titres			82.639.233,00	78.170.448,91	97,74%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ABU DHABI COMMERCIAL BANK	370.634	AED	822.642,36	838.633,54	0,19%
ABU DHABI ISLAMIC BANK	200.000	AED	408.781,02	498.878,51	0,12%
ALDAR PROPERTIES P.J.S.C.	505.000	AED	596.632,27	665.931,33	0,15%
EMAAR PROPERTIES	840.000	AED	1.366.704,26	1.639.791,97	0,38%
EMIRATES NBD BANK P.J.S.C.	245.000	AED	847.573,96	1.044.711,74	0,24%
EMIRATES TELECOMMUNICATIONS CORP.	468.000	AED	3.782.022,41	2.265.539,42	0,52%
NATIONAL BANK OF ABU DHABI	567.000	AED	2.814.808,38	1.950.979,76	0,45%
Total DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS			10.639.164,66	8.904.466,27	2,06%
ATACADAO S.A.	100.000	BRL	196.340,29	232.018,56	0,05%
BANCO BRADESCO S.A.	699.000	BRL	2.143.182,65	2.226.243,26	0,51%
BANCO SANTANDER (BRASIL) S.A. UNITS	45.000	BRL	239.504,33	270.874,68	0,06%
CIA ENERGETICA DE MINAS GERAIS CMIG	159.499	BRL	280.523,42	341.234,73	0,08%
CIA SIDERURGICA NACIONAL	75.000	BRL	170.349,04	274.788,25	0,06%
COMPANHIA DE CONCESSOES RODOVIARIAS	118.600	BRL	242.945,89	313.411,05	0,07%
COMPANHIA DE SANEAMENTO BASICO	40.000	BRL	388.595,15	561.839,00	0,13%
COSAN S.A.	150.000	BRL	516.549,86	541.190,28	0,13%
ENERGISA S.A.	34.000	BRL	264.884,24	341.080,33	0,08%
EQUATORIAL ENERGIA S.A.	140.000	BRL	615.627,55	931.950,54	0,22%
GERDAU S.A.	160.000	BRL	723.874,53	708.467,28	0,16%
HAPVIDA PARTICIPACOES -E- INVESTIMENT	570.000	BRL	1.027.716,74	472.702,88	0,11%
ITAU UNIBANCO HLDG SA.	620.000	BRL	3.169.430,37	3.925.008,62	0,91%
KLABIN S.A. CTF DE DEPOSITO DE ACOES	105.000	BRL	428.586,83	434.797,19	0,10%
LOCALIZA RENT A CAR	420	BRL	0,00	1.428,45	0,00%
LOCALIZA RENT -A- CAR S.A.	117.000	BRL	1.140.700,96	1.386.744,19	0,32%
LOJAS RENNER S.A.	120.000	BRL	563.732,16	389.567,55	0,09%
MAGAZINE LUIZA S.A.	350.000	BRL	131.808,31	140.888,38	0,03%
NATURA & CO HLDG S.A.	110.000	BRL	376.046,05	346.238,78	0,08%
PETRO RIO S.A.	104.000	BRL	557.740,72	892.516,70	0,21%
RAIA DROGASIL	160.000	BRL	665.566,40	876.638,81	0,20%
REDE D'OR SAO LUIZ S.A.	70.000	BRL	453.210,33	375.180,54	0,09%
RUMO S.A.	180.000	BRL	567.273,20	769.854,36	0,18%
TELEFONICA BRASIL S.A.	55.000	BRL	469.560,54	547.750,17	0,13%
TIM S.A.	110.000	BRL	273.991,28	367.558,40	0,08%
TOTVS S.A.	60.000	BRL	279.977,96	376.708,69	0,09%
ULTRAPAR PARTICIPACOES S.A.	80.000	BRL	185.174,17	395.232,90	0,09%
WEG S.A.	210.000	BRL	1.218.656,00	1.444.497,25	0,33%
Total REAL BRÉSILIEN			17.291.548,97	19.886.411,82	4,59%
CENCOSUD S.A.	160.000	CLP	237.114,29	274.496,76	0,06%
EMPRESAS CMPC S.A.	130.000	CLP	196.655,01	229.092,84	0,05%
EMPRESAS COPEC S.A.	50.000	CLP	346.771,50	332.236,45	0,08%
ENEL AMERICAS S.A	2.400.000	CLP	254.270,97	242.568,89	0,06%
FALABELLA SOCIEDAD ANOMINA COMERCIA	100.000	CLP	236.183,71	228.056,22	0,05%
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE	18.700	CLP	1.009.055,35	1.020.608,62	0,24%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total PESO CHILIEN			2.280.050,83	2.327.059,78	0,54%
37 INTERACTIVE ENTERTAINMENT NETWK	30.000	CNY	85.838,52	72.028,49	0,02%
AGRICUL BK CHINA-A-	560.000	CNY	259.216,65	260.185,85	0,06%
AIR CHINA -A-	60.000	CNY	94.259,04	56.213,62	0,01%
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -A-	28.000	CNY	90.229,64	80.629,02	0,02%
BEIJING TONG RENTANG	9.000	CNY	71.709,33	61.689,47	0,01%
BYD CO -A- LTD	13.000	CNY	453.281,44	328.551,01	0,08%
BY-HEALTH CO LTD -A-	10.000	CNY	26.473,36	21.737,47	0,01%
CECEP SOLAR ENERGY CO LTD -A-	30.000	CNY	37.508,05	21.367,30	0,00%
CECEP WIND-POWER CORP. -A-	60.000	CNY	38.754,03	22.975,59	0,01%
CHINA EASTERN AIR	100.000	CNY	77.471,34	49.525,17	0,01%
CHINA INTERNATIONAL TRAVEL SERV -A-	12.000	CNY	194.254,68	128.188,50	0,03%
CHINA JUSHI CO LTD -A-	40.000	CNY	94.484,14	50.188,91	0,01%
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -A-	150.000	CNY	828.843,51	532.650,87	0,12%
CHINA RES SANJIU-A-	10.000	CNY	83.507,64	63.476,46	0,01%
CHINA SOUTHERN AIRLINES CO LTD -A-	121.800	CNY	122.854,25	89.549,68	0,02%
CHINA THREE GORGES RENEWABLES -A-	200.000	CNY	200.836,59	111.559,28	0,03%
CHINA VANKE CO -A-	80.000	CNY	240.468,39	106.810,99	0,02%
CHINA YANGTZE POWER CO LTD -A-	200.000	CNY	583.973,35	595.833,76	0,14%
CMOC GROUP LTD -A-	150.000	CNY	117.754,67	99.560,91	0,02%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO	32.400	CNY	1.348.358,86	675.179,21	0,16%
COSCO SHIPPING -A-	90.000	CNY	153.136,28	110.053,10	0,03%
ENN NATURAL GAS CO LTD	20.000	CNY	54.038,81	42.938,83	0,01%
GEM CO LTD -A-	100.000	CNY	123.741,30	69.692,64	0,02%
HAIER SMART HOME CO LTD	40.000	CNY	112.986,48	107.219,44	0,02%
HENAN SHUANGHUI INVESTMENT & DEV -A-	25.000	CNY	98.637,04	85.233,07	0,02%
HUADONG MEDICINE CO LTD -A-	20.000	CNY	107.950,83	105.840,91	0,02%
HUATAI SECURITIES CO LTD -A-	50.000	CNY	93.739,26	89.030,43	0,02%
ICBC-A	410.000	CNY	260.413,31	250.153,17	0,06%
INNER MONGOLIA YILI INDUSTRIAL -A-	44.000	CNY	239.547,34	150.234,86	0,03%
JIANGSU EASTERN SHENGHONG CO	40.000	CNY	87.040,05	49.014,60	0,01%
JIANGSU HENGRUI MEDICINE CO LTD -A-	55.000	CNY	326.938,46	317.529,10	0,07%
JIANGXI GANFENG LITHIUM CO LTD	17.000	CNY	210.388,52	92.872,46	0,02%
JS GOODWE RG-A	2.100	CNY	69.481,19	35.001,79	0,01%
MING YANG SMAR-A	20.000	CNY	72.699,28	32.012,66	0,01%
PHARMARON BEIJING CO., LTD. REGISTE	14.850	CNY	113.959,74	54.931,20	0,01%
POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA	170.000	CNY	124.253,44	94.391,40	0,02%
PYLON TECHNO CO	1.500	CNY	66.282,27	20.295,11	0,00%
S.F. HLDG CO LTD	40.000	CNY	289.019,76	206.269,78	0,05%
SHANDONG NANSHAN ALUMINUM CO LTD	150.000	CNY	70.887,99	56.290,21	0,01%
SHANGHAI ELECTRIC	150.000	CNY	92.082,70	79.840,19	0,02%
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTICAL	18.000	CNY	128.591,08	57.507,91	0,01%
SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECH-A	14.500	CNY	89.518,16	38.737,49	0,01%
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY CO -A-	15.000	CNY	121.060,25	120.889,92	0,03%
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDICAL ELECTR	9.000	CNY	379.025,19	333.835,39	0,08%
SKSHU PAINT CO LTD -A-	5.600	CNY	74.151,68	34.031,45	0,01%
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD -A-	10.000	CNY	149.670,93	111.801,80	0,03%
TCL TECHNOLOGY GROUP CORP. -A-	120.000	CNY	60.911,70	65.863,37	0,02%
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC.	10.000	CNY	72.242,44	71.211,58	0,02%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
WEICHAI POWER CO LTD -A-	45.000	CNY	65.049,58	78.404,22	0,02%
WUXI APPTec CO LTD. -REG-	20.000	CNY	300.514,52	185.744,92	0,04%
YUNNAN BAIYAO GROUP CO LTD -A-	12.320	CNY	119.216,97	77.290,92	0,02%
YUNNAN ENERGY NEW MATERIAL CO -A-	9.500	CNY	304.864,08	68.899,98	0,02%
ZHANGZHOU PIENtZEH	4.000	CNY	160.011,57	123.552,54	0,03%
ZHEJIANG CHINT ELECTRICS CO LTD	20.000	CNY	98.857,57	54.911,67	0,01%
ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO LTD -A-	13.000	CNY	137.567,01	54.642,35	0,01%
Total YUAN RENMINBI CHINOIS			10.078.554,26	6.954.072,02	1,61%
BANCOLOMBIA ORD	30.000	COP	320.620,87	232.742,09	0,05%
BANCOLOMBIA S.A. BANCOLOMBIA PFUND	65.000	COP	454.188,24	454.454,64	0,10%
INTERCONEXION ELECTRICA S.A. ESP	50.000	COP	258.428,42	180.865,84	0,04%
Total PESO COLOMBIEN			1.033.237,53	868.062,57	0,20%
KOMERCNI BANKA A.S.	10.000	CZK	334.013,82	293.456,47	0,07%
MONETA MONEY BANK AS	50.000	CZK	180.751,04	189.561,94	0,04%
Total COURONNE TCHÈQUE			514.764,86	483.018,41	0,11%
COMMERCIAL INTERNATIONAL BANK LTD	300.000	EGP	585.277,83	640.548,46	0,15%
Total LIVRE ÉGYPTIENNE			585.277,83	640.548,46	0,15%
ALPHA SERVICES & HLDG S.A	250.000	EUR	246.250,00	384.750,00	0,09%
AXIS BANK LTD SPONSORED GDR	39.000	EUR	1.817.707,96	2.320.500,00	0,54%
EUROBANK HLDG S.A.	360.000	EUR	368.523,30	579.600,00	0,13%
HELLENIC TELECOMMUNICATIONS	28.000	EUR	399.840,00	361.200,00	0,08%
MOTOR OIL HELLAS CORINTH REFINERIES	7.000	EUR	168.840,00	166.320,00	0,04%
MYTILINEOS HLDG S.A.	14.000	EUR	272.200,00	513.800,00	0,12%
NEPI ROCKCASTLE N.V	70.000	EUR	403.609,97	427.000,00	0,10%
RELIANCE INDUSTRIES GDR LTD 2-144A	177.000	EUR	10.325.638,28	9.947.400,00	2,30%
Total EURO			14.002.609,51	14.700.570,00	3,40%
3SBIO INC.	200.000	HKD	171.037,61	174.361,65	0,04%
AAC TECHNOLOGIES HLDG INC.	71.000	HKD	264.899,75	190.963,10	0,04%
AGRICULTURAL BANK OF CHINA -H-	3.450.000	HKD	1.204.350,02	1.203.895,31	0,28%
AIR CHINA LTD	300.000	HKD	185.406,88	171.811,15	0,04%
ALIBABA GROUP HLDG LTD	2.085.000	HKD	27.077.636,00	18.273.889,23	4,22%
ALIBABA HEALTH INFO TECHNOLOGY	770.000	HKD	570.682,01	378.494,62	0,09%
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -H-	180.000	HKD	445.773,71	376.454,22	0,09%
BAIDU INC. -REG -A-	290.000	HKD	4.943.811,54	3.903.312,76	0,90%
BEIJING ENTERPRISES WATER GROUP LTD	500.000	HKD	166.295,29	100.860,79	0,02%
BOC AVIATION LTD	40.000	HKD	263.390,52	276.845,49	0,06%
BOSIDENG INTL HLDGS LTD	420.000	HKD	162.434,25	170.906,88	0,04%
BYD	138.000	HKD	4.281.319,70	3.430.101,73	0,79%
CHINA COMMUNICATION -H-	234.000	HKD	103.807,76	87.894,97	0,02%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP.	12.400.000	HKD	7.597.803,89	6.684.636,12	1,54%
CHINA COSCO -H-	500.000	HKD	494.873,15	455.032,90	0,11%
CHINA EVERBRIGHT ENVIRONMENT GROUP	575.000	HKD	349.215,41	169.318,61	0,04%
CHINA FEIHE LTD	500.000	HKD	539.727,58	247.514,71	0,06%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CHINA LITERATURE LTD	44.000	HKD	154.984,89	148.184,22	0,03%
CHINA MEDICAL SYSTEM HLDG LTD	200.000	HKD	288.360,88	320.899,63	0,07%
CHINA MENGNIU DAIRY	430.000	HKD	2.020.363,67	1.046.865,49	0,24%
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -H-	520.000	HKD	3.555.383,88	1.639.741,47	0,38%
CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT	500.000	HKD	1.162.795,77	797.611,80	0,18%
CHINA RESOURCES GAS GROUP LTD	110.000	HKD	415.504,55	326.464,37	0,08%
CHINA RESOURCES LAND LTD	416.000	HKD	1.811.644,06	1.350.375,33	0,31%
CHINA RESOURCES PHARMACEUTICAL	173.000	HKD	154.607,66	102.888,44	0,02%
CHINA RUYI HLDG LTD	700.000	HKD	210.091,97	140.393,59	0,03%
CHINA SOUTHERN AIRLINES CO LTD	168.000	HKD	87.714,49	64.467,44	0,01%
CHINA TOURISM D F CO	9.000	HKD	133.445,99	79.975,65	0,02%
CHINA VANKE CO -H-	280.000	HKD	547.938,71	234.368,03	0,05%
CHOW TAI FOOK JEWELLERY	300.000	HKD	466.940,33	404.138,77	0,09%
CITIC PACIFIC LTD	700.000	HKD	617.402,82	632.988,44	0,15%
CMOC GROUP LTD	600.000	HKD	305.524,56	297.017,65	0,07%
COUNTRY GARDEN SERVICES HLDG CO	220.000	HKD	1.242.915,65	172.158,94	0,04%
CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LTD	1.180.000	HKD	1.056.925,50	993.165,81	0,23%
ENN ENERGY HLDG LTD	105.000	HKD	1.456.784,37	699.939,14	0,16%
FAR EAST HORIZON LTD	175.000	HKD	142.287,82	124.568,88	0,03%
FAR EAST HORIZ SOFF	175.000	HKD	0,00	3.448,98	0,00%
FOSUN INTERNATIONAL LTD	445.500	HKD	365.051,54	237.062,86	0,05%
GANFENG LITHIUM CO. LTD. REGISTRE	50.000	HKD	512.092,69	170.999,62	0,04%
GEELY AUTOMOBILE HLDG LTD	770.000	HKD	840.605,94	766.808,68	0,18%
GENSCRIPT BIOTECH CORP.	150.000	HKD	576.499,84	345.361,27	0,08%
GREENTOWN CHINA HLDG LTD	110.000	HKD	96.211,06	101.382,49	0,02%
HAIER SMART HOME CO LTD -H-	340.000	HKD	911.991,07	869.141,81	0,20%
HAITIAN INTERNATIONAL HLDG LTD	80.000	HKD	164.731,97	179.184,42	0,04%
HANSOH PHARMACEUTICAL GROUP CO	200.000	HKD	335.803,67	365.417,50	0,08%
HUATAI SECURITIES CO LTD UNITAR	200.000	HKD	263.525,02	228.617,80	0,05%
INDUST. & COMMERC. BANK OF CHINA LTD	8.500.000	HKD	4.090.623,36	3.764.310,35	0,87%
JD.COM INC. -A-	302.000	HKD	4.494.713,09	3.938.787,93	0,91%
JD LOGISTICS, INC.	300.000	HKD	363.565,10	340.144,34	0,08%
JIANGSU EXPRESSWAY CO LTD -H-	140.000	HKD	121.845,23	123.937,92	0,03%
KINGDEE INTERNATIONAL SOFTWARE GROUP	400.000	HKD	843.568,46	527.722,23	0,12%
KOOLEARN TECHNOLOGY	44.000	HKD	152.105,10	141.807,96	0,03%
KUAISHOU TECHNOLOGY	310.000	HKD	1.987.660,91	1.902.964,96	0,44%
KUNLUN ENERGY CO LTD	460.000	HKD	382.205,13	375.434,02	0,09%
LENOVO GROUP	950.000	HKD	902.551,63	1.202.678,03	0,28%
LI AUTO INC.	150.000	HKD	2.038.480,17	2.558.038,43	0,59%
LONGFOR GROUP HLDG LTD	275.000	HKD	1.036.557,33	398.516,07	0,09%
MICROPORT SCIENTIFIC CORP.	110.000	HKD	299.702,08	107.376,17	0,02%
MINISO GRP -A-	45.000	HKD	201.478,39	209.460,05	0,05%
NETEASE INC.	252.000	HKD	4.875.360,12	4.107.608,03	0,95%
NONGFU SPRING CO., LTD. -REG-	260.000	HKD	1.312.321,07	1.360.925,14	0,31%
PING AN HEALTHCARE & TECHNOLOGY	60.000	HKD	149.642,73	123.537,08	0,03%
POP MART INTERNATIONAL GROUP LIM	60.000	HKD	214.535,20	140.857,32	0,03%
POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA -H-	1.165.000	HKD	739.420,68	503.776,48	0,12%
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL -H-	330.000	HKD	419.951,25	291.139,90	0,07%
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTICAL	48.500	HKD	198.882,41	95.585,89	0,02%
SHANGHAI PHARMACEUTICAL HLDG CO -H-	76.400	HKD	124.621,19	101.149,23	0,02%
SINO BIOPHARM LTD	1.250.000	HKD	742.735,47	502.854,82	0,12%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SINOPHARMACEUTICAL GROUP CO LTD -H-	190.000	HKD	439.589,14	450.453,58	0,10%
SINOTRUK HONG KONG LTD	70.000	HKD	118.684,19	124.325,42	0,03%
TENCENT HLDG LTD	855.000	HKD	40.741.545,46	29.102.165,03	6,72%
TONGCHENG TRAVEL HLDG LTD	150.000	HKD	314.548,44	251.108,60	0,06%
UNI-PRESIDENT CHINA HLDG LTD	150.000	HKD	133.053,66	96.513,35	0,02%
VINDA INTERNATIONAL HLDG LTD	50.000	HKD	118.651,89	131.872,59	0,03%
WANT WANT CHINA HLDG LTD	690.000	HKD	509.529,49	377.567,17	0,09%
WEICHAI POWER CO LTD	220.000	HKD	280.679,20	332.585,57	0,08%
WUXI APPTec CO LTD -H-	46.400	HKD	844.476,05	427.380,81	0,10%
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC.	500.000	HKD	4.643.004,10	1.715.792,83	0,40%
XPENG INC.	135.000	HKD	1.995.745,76	887.401,10	0,21%
YADEA	188.000	HKD	305.845,42	299.030,23	0,07%
ZAI LAB LTD	140.000	HKD	398.357,75	348.955,16	0,08%
ZHEJIANG EXPRESSWAY	150.000	HKD	124.408,04	90.600,82	0,02%
Total DOLLAR DE HONG-KONG			145.381.240,13	106.584.297,37	24,62%
GEDEON RICHTER	20.300	HUF	474.456,42	464.725,35	0,11%
MOL HUNGARIAN OIL & GAS PLC	65.000	HUF	456.988,72	480.593,38	0,11%
OTP BANK PLC	29.500	HUF	1.288.341,02	1.219.470,72	0,28%
Total FORINT HONGROIS			2.219.786,16	2.164.789,45	0,50%
ANEKA TAMBANG TBK	1.000.000	IDR	161.089,55	100.245,20	0,02%
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	8.800.000	IDR	3.021.217,40	2.962.083,85	0,68%
BARITO PACIFIC TBK	3.000.042	IDR	165.676,08	234.594,68	0,05%
KALBE FARMA TBK PT	2.200.000	IDR	218.422,83	208.251,31	0,05%
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	7.100.000	IDR	3.364.902,31	3.923.967,38	0,91%
PT MERDEKA COPPER GOLD TBK	1.100.061	IDR	276.816,79	174.630,35	0,04%
PT UNILEVER INDONESIA TBK	1.000.000	IDR	278.821,96	207.545,77	0,05%
SARANA MENARA NUSANTARA TBK	3.700.000	IDR	221.541,02	215.365,49	0,05%
TELKOM INDONESIA PERSERO TBK	6.540.000	IDR	1.759.293,53	1.518.847,01	0,35%
Total ROUPIE INDOÉSIEENNE			9.467.781,47	9.545.531,04	2,21%
ABB INDIA LTD	8.000	INR	373.184,56	406.853,42	0,09%
ADANI GREEN ENERGY LTD	37.500	INR	1.090.554,83	651.503,09	0,15%
ASHOK LEYLAND LTD	220.000	INR	446.547,15	434.509,46	0,10%
ASIAN PAINTS LTD	51.000	INR	2.114.927,93	1.887.712,47	0,44%
ASTRAL LTD	14.000	INR	302.576,48	290.525,51	0,07%
AU SMALL FINANCE BANK LTD	18.000	INR	157.606,52	154.187,16	0,04%
AXIS BANK LTD	100.000	INR	1.059.768,60	1.199.168,21	0,28%
BAJAJ FINANCE	35.500	INR	2.844.640,97	2.829.953,48	0,65%
BERGER PAINTS INDIA LTD	42.000	INR	289.743,18	276.269,95	0,06%
BHARTI AIRTEL LTD	295.000	INR	2.871.463,74	3.312.578,43	0,77%
BRITANNIA INDUSTRIES LTD	14.500	INR	695.626,04	842.099,64	0,19%
COLGATE-PALMOLIVE (INDIA) LTD	15.000	INR	314.691,16	412.800,85	0,10%
CUMMINS INDIA LTD	21.200	INR	401.900,26	452.946,16	0,10%
DABUR INDIA -DIS-	75.000	INR	517.128,74	454.624,33	0,11%
DLF LTD	83.000	INR	460.189,09	655.894,86	0,15%
EICHER MOTORS LTD	19.000	INR	834.190,41	856.448,48	0,20%
GAIL (INDIA) LTD -DIS-	330.000	INR	384.681,46	581.938,72	0,13%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
GRASIM INDUSTRIES LTD	36.000	INR	762.672,22	836.064,90	0,19%
HAVELLS INDIA LTD	30.000	INR	431.572,21	446.448,92	0,10%
HCL TECHNOLOGIES LTD DEMATERIAL	125.000	INR	1.543.853,68	1.993.672,90	0,46%
HERO MOTOCORP LTD	13.000	INR	426.723,39	585.432,44	0,14%
HINDALCO INDUSTRIES LTD -DEMAT-	161.000	INR	862.179,44	1.076.899,94	0,25%
HINDUSTAN UNILEVER LTD	104.200	INR	3.338.508,21	3.019.771,53	0,70%
ICICI PRUDENTIAL LIFE INSURANCE COM	40.000	INR	248.755,96	232.740,68	0,05%
INDIAN HOTELS CO LTD	115.000	INR	511.963,14	548.402,15	0,13%
INDRAPRASTHA GAS LTD	30.000	INR	156.124,58	136.534,16	0,03%
INFO EDGE -D- LTD	9.000	INR	466.196,51	503.267,17	0,12%
INFOSYS TECHNOLOGIES	60.000	INR	989.686,59	1.007.092,42	0,23%
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	141.000	INR	3.129.901,49	2.926.850,52	0,68%
LUPIN LTD	28.000	INR	234.694,84	402.978,39	0,09%
MAHINDRA-MAHINDRA LTD	15.000	INR	281.181,03	282.206,50	0,07%
MARICO LTD DEMATERIALISED	75.000	INR	487.944,40	447.525,92	0,10%
NESTLE INDIA LTD	4.400	INR	1.072.378,31	1.272.309,75	0,29%
PIDILITE INDUSTRIES	21.000	INR	585.656,64	620.276,64	0,14%
PI INDUSTRIES LTD	10.500	INR	442.825,36	401.611,47	0,09%
POWER GRID CORP. OF INDIA LTD	600.000	INR	1.371.350,50	1.548.268,34	0,36%
RELAINCE INDUSTRIES	38.000	INR	1.014.661,02	1.068.602,15	0,25%
SHREE CEMENT LTD -DIS-	1.000	INR	271.936,10	311.713,02	0,07%
SHRIRAM TRANSPORT FINANCE CO LTD	38.000	INR	655.011,54	848.821,37	0,20%
SIEMENS LTD -DIS-	10.500	INR	392.585,47	459.730,28	0,11%
SUPREME INDUSTRIES	7.000	INR	341.892,55	345.952,36	0,08%
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	117.000	INR	4.363.454,80	4.828.306,16	1,12%
TORRENT PHARMACEUTICALS LTD	11.000	INR	226.580,28	275.897,35	0,06%
TVS MOTOR CO LTD	32.000	INR	490.121,61	705.223,61	0,16%
UPL LTD	50.000	INR	331.674,49	319.428,25	0,07%
VEDANTA LTD	120.000	INR	313.079,43	337.525,11	0,08%
ZOMATO	650.000	INR	589.230,52	874.708,52	0,20%
Total ROUPIE INDIENNE			41.493.817,43	44.364.277,14	10,25%
AMOREPACIFIC CORP.	4.000	KRW	464.288,40	407.681,62	0,09%
CELLTRION HEALTHCARE CO LTD.	14.112	KRW	733.585,79	752.876,05	0,17%
CJ CHEILJEDANG CORP.	1.200	KRW	311.890,86	273.287,27	0,06%
COWAY CO LTD	7.900	KRW	445.671,29	317.626,16	0,07%
DOOSAN BOBCAT INC.	7.000	KRW	237.475,13	247.982,89	0,06%
DOOSAN ENERBILITY	60.000	KRW	736.307,50	670.565,98	0,15%
HANA FINANCIAL GROUP INC.	39.000	KRW	1.419.205,51	1.189.727,44	0,27%
HANON SYSTEMS	20.000	KRW	131.983,13	102.482,72	0,02%
HANWHA SOLUTIONS CORP.	13.479	KRW	0,00	374.238,02	0,09%
HD HYUNDAI	4.700	KRW	188.807,64	209.119,58	0,05%
HMM CO. LTD	30.000	KRW	729.102,72	412.883,08	0,10%
HYUNDAI ENGINEERING & CONSTRUCTION	12.000	KRW	402.937,22	294.374,25	0,07%
HYUNDAI GLOVIS CO LTD	2.400	KRW	323.321,17	293.052,54	0,07%
HYUNDAI MIPO DOCK	4.000	KRW	230.139,22	238.704,62	0,06%
KAKAO CORP.	40.000	KRW	3.197.773,69	1.526.697,38	0,35%
KB FINANCIAL GROUP INC.	50.000	KRW	2.140.728,77	1.901.342,73	0,44%
KOREAN AIR	24.000	KRW	484.335,22	403.183,07	0,09%
KOREA ZINC CO LTD	1.000	KRW	413.957,76	350.043,87	0,08%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
KUMHO PETRO CHEMICAL CO LTD	1.900	KRW	169.629,28	177.489,11	0,04%
LG CHEM LTD	6.300	KRW	2.968.275,10	2.209.704,68	0,51%
LG CHEM LTD ISSUE 01	1.000	KRW	224.719,96	218.601,70	0,05%
LG CORP.	11.500	KRW	687.431,28	694.359,12	0,16%
LG DISPLAY CO LTD	35.000	KRW	492.535,05	313.422,82	0,07%
LG ELECTRONICS INC.	13.500	KRW	1.232.994,86	965.994,57	0,22%
LG HOUSEHOLD & HEALTHCARE LTD	1.400	KRW	904.250,72	349.340,98	0,08%
LG UPLUS CORP.	38.000	KRW	290.307,89	273.245,09	0,06%
LOTTE CHEMICAL CORP.	3.000	KRW	500.556,66	323.052,54	0,07%
MIRAE ASSET SECURITIES CO LTD	29.000	KRW	148.938,32	155.530,54	0,04%
NAVER CORP.	17.000	KRW	4.417.128,68	2.676.640,71	0,62%
NCSOFT CORP.	1.500	KRW	511.158,31	253.570,94	0,06%
NETMARBLE CORP.	2.000	KRW	116.283,65	81.676,90	0,02%
POSCO CHEMICAL CO LTD	3.900	KRW	546.990,86	984.129,38	0,23%
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	20.000	KRW	380.186,13	407.681,62	0,09%
SAMSUNG SDI CO LTD	7.000	KRW	3.416.191,77	2.322.379,44	0,54%
SAMSUNG SDS CO LTD	5.000	KRW	543.334,54	597.464,45	0,14%
SAMSUNG SECURITIES CO LTD	7.000	KRW	200.372,71	189.431,37	0,04%
SHINHAN FINANCIAL GROUP CO LTD	59.000	KRW	1.663.077,04	1.665.063,12	0,38%
SK BIOPHARMACEUTICALS CO.	3.500	KRW	223.569,27	246.998,83	0,06%
SK BIOSCIENCE CO.,LTD	2.900	KRW	169.136,80	146.765,38	0,03%
SKC CO LTD -REG-	2.500	KRW	332.725,46	159.206,70	0,04%
SK ENERGY CO LTD	8.500	KRW	1.156.047,83	838.242,62	0,19%
SK HLDG CO LTD	4.300	KRW	771.949,49	537.999,16	0,12%
SK IE TECHNOLOGY CO	2.500	KRW	201.090,81	138.646,90	0,03%
SK SQUARE CO LTD	14.000	KRW	447.997,77	517.615,08	0,12%
WOORI FINANCIAL GROUP INC.	75.000	KRW	789.326,50	685.326,86	0,16%
YUHAN CORP	7.500	KRW	0,00	18.134,80	0,00%
YUHAN CORP.	7.500	KRW	340.863,70	362.696,06	0,08%
Total WON SUD CORÉEN			36.438.581,46	28.506.280,74	6,59%
KUWAIT FINANCE HOUSE (K.S.C.)	1.069.000	KWD	2.303.040,26	2.286.664,70	0,53%
Total DINAR KOWEITIEN			2.303.040,26	2.286.664,70	0,53%
AMERICA MOVIL-B	2.507.000	MXN	2.414.443,33	2.109.414,27	0,49%
ARCA CONTINENTAL	70.000	MXN	449.342,39	693.799,55	0,16%
CEMEX SAB DE CV - CPO	1.962.000	MXN	980.694,61	1.386.542,79	0,32%
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO	247.800	MXN	1.738.693,90	2.927.496,57	0,68%
GRUMA S.A.B.	22.000	MXN	232.268,39	365.915,96	0,08%
GRUPO AEROPORTUARIO DEL SURESTE S.A.B. DE CV	26.000	MXN	547.809,67	691.407,89	0,16%
GRUPO BIMBO S.A.B. DE CV	177.000	MXN	488.002,66	813.246,06	0,19%
GRUPO FINANCIERO BANORTE S.A.B. DE CV	340.000	MXN	2.001.541,57	3.103.615,28	0,72%
INDUSTRIAS PENOLES S.A.B. DE CV	25.000	MXN	258.138,89	331.752,79	0,08%
ORBIA ADVANCE CORP.	110.000	MXN	215.715,06	221.214,86	0,05%
PROLOGIS PROPERTY	100.000	MXN	396.361,83	431.663,52	0,10%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			9.723.012,30	13.076.069,54	3,02%
AMMB HLDG BERHAD	180.000	MYR	121.059,74	142.201,38	0,03%
AXIATA GROUP	410.000	MYR	326.608,42	192.241,77	0,04%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CIMB GROUP HLDG BERHAD	867.552	MYR	965.045,81	999.858,00	0,23%
DIALOG GROUP BERHAD	370.000	MYR	161.904,28	150.889,50	0,03%
DIGI.COM BERHAD	500.000	MYR	422.949,29	401.899,17	0,09%
GAMUDA BERHAD	204.000	MYR	183.491,52	184.471,72	0,04%
IHH HEALTHCARE BERHAD	321.800	MYR	411.933,74	382.287,67	0,09%
KUALA LUMPUR KEPONG BERHAD	60.000	MYR	338.569,09	257.924,70	0,06%
MALAYAN BANKING BERHAD MAYBANK	680.023	MYR	1.195.435,79	1.191.001,49	0,28%
MALAYSIA AIRPORTS HLDG BERHAD	105.500	MYR	127.404,24	152.973,86	0,04%
MAXIS BERHAD	400.000	MYR	351.861,90	303.394,47	0,07%
MISC BERHAD	200.000	MYR	319.756,14	287.239,70	0,07%
MR D.I.Y. GROUP	360.000	MYR	114.499,87	102.838,91	0,02%
NESTLE (MALAYSIA) BERHAD	10.000	MYR	277.176,18	231.683,05	0,05%
PETRONAS CHEMICALS GROUP BERHAD	350.000	MYR	494.645,57	493.705,55	0,11%
PETRONAS DAGANGAN BERHAD PDB	35.000	MYR	156.630,51	150.593,98	0,03%
PETRONAS GAS BERHAD	115.000	MYR	401.700,80	394.215,80	0,09%
PPB GROUP BERHAD	70.000	MYR	251.676,47	199.688,73	0,05%
PRESS METAL ALUMINIUM HLDG BERHAD	530.000	MYR	622.244,75	502.236,06	0,12%
PUBLIC BANK BERHAD	1.940.000	MYR	1.685.367,04	1.639.630,41	0,38%
QL RESOURCES BERHAD	140.000	MYR	147.871,58	157.489,31	0,04%
RHB BANK BERHAD	140.000	MYR	167.788,92	150.318,17	0,03%
SIME DARBY BERHAD (MALAYSIA)	300.000	MYR	133.416,12	138.891,63	0,03%
TELEKOM MALAYSIA BERHAD	120.000	MYR	135.525,38	131.208,26	0,03%
Total RINGGIT DE MALAISE			9.514.563,15	8.938.883,29	2,07%
AYALA CORP.	35.000	PHP	410.588,98	389.651,79	0,09%
JG SUMMIT HLDG INC.	294.400	PHP	293.273,56	183.608,96	0,04%
PLDT INC.	13.000	PHP	260.902,79	271.816,25	0,06%
SM INVESTMENTS CORP.	30.000	PHP	501.331,09	427.660,62	0,10%
SM PRIME HLDG INC.	1.200.000	PHP	758.958,62	645.414,42	0,15%
UNIVERSAL ROBINA CORP.	100.000	PHP	223.190,23	193.231,98	0,04%
Total PESO PHILIPPIN			2.448.245,27	2.111.384,02	0,49%
ALLEGRO.EU S.A.	60.000	PLN	463.932,81	460.316,55	0,11%
CD PROJEKT S.A.	10.000	PLN	391.149,91	264.748,20	0,06%
KGHM POLSKA MIEDZ S.A.	20.000	PLN	618.986,64	564.949,64	0,13%
MBANK SA.	1.600	PLN	124.410,16	197.064,75	0,05%
PKO BANK POLSKI S.A.	114.000	PLN	1.050.600,00	1.320.628,49	0,31%
POLSKI KONCERN NAFTOWY ORLEN S.A.	76.000	PLN	1.132.528,12	1.146.014,39	0,26%
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN S.A.	78.000	PLN	640.869,25	848.819,57	0,20%
SANTANDER BANK POLSKA S.A.	5.000	PLN	405.166,93	563.798,56	0,13%
Total ZLOTY POLONAIS			4.827.643,82	5.366.340,15	1,24%
QATAR FUEL Q.S.C.	70.000	QAR	312.207,99	284.559,92	0,07%
QATAR GAS TRANSPORT CO LTD	300.000	QAR	290.197,08	258.080,56	0,06%
QATAR NATIONAL BANK	588.000	QAR	2.934.951,19	2.346.444,55	0,54%
Total RIYAL DU QATAR			3.537.356,26	2.889.085,03	0,67%
A-CUM WARRANT-A POWER	13.000	SAR	615.321,92	806.527,54	0,19%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ALINMA BANK	130.000	SAR	1.058.236,66	1.216.067,79	0,28%
BANK ALBILAD	60.000	SAR	623.615,98	651.063,98	0,15%
DR. SULAIMAN AL-HABIB MEDICAL SV	11.500	SAR	489.897,17	787.867,08	0,18%
NATIONAL INDUSTRIALIZATION CO	36.000	SAR	131.366,29	106.893,26	0,02%
SAUDI ARABIAN OIL CO	350.000	SAR	2.774.694,90	2.792.429,60	0,65%
SAUDI BASIC INDUSTRIES CORP.	120.000	SAR	2.582.481,98	2.413.064,73	0,56%
SAUDI ELECTRICITY CO	100.000	SAR	672.947,51	457.700,15	0,11%
SAUDI INTERNATIONAL PETROCHEMICAL	39.000	SAR	345.119,87	320.571,16	0,07%
SAVOLA GROUP	28.000	SAR	249.866,39	252.459,29	0,06%
Total RIYAL SAOUDIEN			9.543.548,67	9.804.644,58	2,27%
ADVANCED INFO SERVICE -FOREIGN-	150.000	THB	849.965,23	857.452,19	0,20%
AIRPORTS OF THAILAND - FOREIGN	550.000	THB	936.663,75	865.684,26	0,20%
ASSET WORLD CORP. PCL -FOREIGN-	782.700	THB	90.310,67	73.401,39	0,02%
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES -FOREIGN-	1.450.000	THB	926.642,00	1.059.961,07	0,24%
BANGKOK EXPRESSWAY METRO-FOREIGN	800.000	THB	181.032,41	167.539,05	0,04%
BERLI JUCKER PUBLIC CO LTD FORGN	117.600	THB	102.539,22	77.447,30	0,02%
BTS GROUP HLDG PUBLIC CO -FOREIGN-	1.000.000	THB	247.444,34	190.983,98	0,04%
BUMRUNGRAD HOSPITAL (F)	83.000	THB	411.703,31	485.389,07	0,11%
C.P. ALL PUBLIC CO LTD FOREIGN -R-	740.000	THB	1.205.978,19	1.091.638,06	0,25%
CENTRAL RETAIL CORP. PUBLIC CO -FOREIGN-	200.000	THB	225.447,07	216.009,46	0,05%
CHAROEN POKPHAND FOODS -FOREIGN-	500.000	THB	322.142,46	258.157,65	0,06%
DELTA ELECTRONICS	420.000	THB	1.096.496,01	973.623,14	0,22%
ENERGY ABSOLUTE PUBLIC LTD -FOREIGN-	200.000	THB	449.912,14	233.132,16	0,05%
HOME PRODUCT CENTER PUBLIC-FOREIGN-	900.000	THB	365.804,43	277.387,76	0,06%
INDORAMA VENTURES PUBLIC CO LTD -FOREIGN-	200.000	THB	211.099,37	143.567,26	0,03%
INTOUCH HLDG PUBLIC CO LTD -FOREIGN-	179.300	THB	346.763,49	337.711,04	0,08%
KASIKORN BANK PCL -FOREIGN-	65.000	THB	225.916,75	231.156,47	0,05%
MINOR INTERNATIONAL PUBLIC -FOREIGN-	450.000	THB	375.592,37	349.698,25	0,08%
MUANGTHAI CAPITAL PUBLIC CO LTD	81.000	THB	89.675,60	96.018,84	0,02%
OSOTSPA PUBLIC CO LTD	150.000	THB	133.641,29	86.930,64	0,02%
PTT EXPLORATION PROD PUBLIC -FOREIGN-	200.000	THB	828.255,12	787.644,26	0,18%
PTT GLOBAL CHEMICAL PUBLIC PLC -FOREIGN-	300.000	THB	460.222,84	304.257,23	0,07%
PTT OIL & RETAIL BUSINESS FOREIGN	350.000	THB	264.227,48	176.100,40	0,04%
SCG PACKAGING PUBLIC - FOREIGN	130.000	THB	200.704,06	123.283,45	0,03%
SIAM CEMENT PUBLIC CO LTD FOREIGN	102.000	THB	983.023,86	822.205,77	0,19%
Total BAHT THAÏLANDAIS			11.531.203,46	10.286.380,15	2,38%
HACI OMER SABANCI HLDG AS	110.000	TRY	194.046,09	203.817,65	0,05%
KOC HLDG AS	90.000	TRY	198.792,86	391.175,41	0,09%
TURK HAVA YOLLARI AO	74.000	TRY	289.819,60	518.514,32	0,12%
TURKIYE IS BANKASI AS	440.000	TRY	106.577,69	315.049,25	0,07%
TURK SISE CAM	200.000	TRY	197.372,84	280.891,04	0,06%
YAPI VE KREDI BANKASI AS	500.000	TRY	267.418,46	299.465,90	0,07%
Total LIVRE TURQUE			1.254.027,54	2.008.913,57	0,46%
ACER INC.	415.000	TWD	414.237,13	658.569,86	0,15%
AIRTAC INTERNATIONAL GROUP	19.000	TWD	571.813,00	566.039,13	0,13%
AUO CORP.	840.000	TWD	627.263,29	449.704,67	0,10%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CATHAY FINANCIAL HLDG LTD	1.180.000	TWD	2.061.925,38	1.592.372,19	0,37%
CHINA AIRLINES	300.000	TWD	258.951,42	191.580,20	0,04%
CHINA STEEL CORP.	1.560.000	TWD	1.700.265,56	1.242.395,42	0,29%
CHUNGHWA TELECOM CO LTD	520.000	TWD	1.917.738,81	1.840.585,80	0,43%
CTBC FINANCIAL HLDG	2.200.000	TWD	1.858.860,03	1.839.700,90	0,43%
DELTA ELECTRONICS INC.	253.000	TWD	2.157.894,56	2.339.534,99	0,54%
E.SUN FINANCIAL HLDG CO LTD	1.816.100	TWD	1.506.979,03	1.382.072,87	0,32%
EVA AIRWAYS CORP.	350.000	TWD	358.603,65	324.683,46	0,08%
EVERGREEN MARINE CORP. TAIWAN LTD	120.000	TWD	1.297.430,42	507.930,89	0,12%
FAR EASTERN NEW CENTURY CORP.	421.000	TWD	386.636,54	387.443,31	0,09%
FAR EASTONE TELECOMMUNICATION	250.000	TWD	525.944,95	588.456,52	0,14%
FIRST FINANCIAL HLDG CO	1.380.000	TWD	1.078.134,50	1.115.324,20	0,26%
FUBON FINANCIAL HLDG CO LTD	980.150	TWD	2.111.814,64	1.873.436,72	0,43%
HOTAI MOTOR CO LTD	40.660	TWD	774.144,73	850.325,27	0,20%
HUA NAN FINANCIAL HLDG CO LTD	1.100.000	TWD	716.901,38	725.173,11	0,17%
LITE-ON TECHNOLOGY CORP.	265.000	TWD	773.789,98	914.541,07	0,21%
MEDIA TEK INCORPORATION	194.000	TWD	5.996.969,76	5.808.169,07	1,34%
MEGA FINANCIAL HLDG CO	1.451.344	TWD	1.671.973,66	1.678.138,91	0,39%
MOMO.COM INC.	7.920	TWD	159.575,23	118.908,92	0,03%
NAN YA PLASTICS CORP.	615.000	TWD	1.619.001,34	1.206.335,86	0,28%
PRESIDENT CHAIN STORE CORP.	70.000	TWD	612.517,46	556.452,74	0,13%
SINOPAC FINANCIAL HLDG CO LTD	1.301.340	TWD	644.901,96	756.185,74	0,17%
TAISHIN FINANCIAL	1.547.295	TWD	855.145,27	826.082,03	0,19%
TAIWAN COOPERATIVE FINANCIAL HLDG	1.349.650	TWD	1.109.286,60	1.062.928,12	0,25%
TAIWAN HIGH SPEED RAIL CORP.	196.000	TWD	178.797,05	177.486,74	0,04%
TAIWAN MOBILE CO LTD	217.000	TWD	683.886,84	631.114,45	0,15%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	3.160.000	TWD	58.866.307,58	55.273.027,60	12,77%
UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP.	610.000	TWD	1.298.451,57	1.340.471,50	0,31%
UNITED MICROELECTRONICS CORP.	1.480.000	TWD	2.838.543,34	2.296.248,77	0,53%
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP.	10.000	TWD	475.769,31	504.391,30	0,12%
WAN HAI LINES LTD	69.000	TWD	366.604,44	111.939,47	0,03%
YANG MING MARINE TRANSPORT CORP.	200.000	TWD	801.865,60	302.634,78	0,07%
Total DOLLAR TAIWANAIS			99.278.926,01	92.040.386,58	21,26%
CREDICORP LTD	9.000	USD	1.159.907,24	1.221.536,23	0,28%
INFOSYS LTD -SPONSORED ADR-	375.000	USD	7.541.550,84	6.239.532,88	1,44%
KANZHUN LTD -ADR-	28.000	USD	375.725,97	421.020,23	0,10%
MAHINDRA & MAHINDRA LTD -GDR-	105.000	USD	1.153.120,99	2.005.612,64	0,46%
NIO	175.000	USD	1.270.845,76	1.436.880,46	0,33%
VIPSHOP HOLDING LTD ADR	48.000	USD	485.799,01	771.719,55	0,18%
YUM CHINA HLDG INC.	54.500	USD	2.495.801,67	2.093.364,41	0,48%
ZTO EXPRESS CAYMAN -ADR-	59.000	USD	1.411.771,45	1.136.577,20	0,26%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			15.894.522,93	15.326.243,60	3,54%
ABSA GROUP LTD	112.000	ZAR	996.971,81	907.640,60	0,21%
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD	7.000	ZAR	728.250,18	334.037,91	0,08%
ASPEN PHARMACARE HLDG PLC	50.000	ZAR	604.481,35	503.680,46	0,12%
BID CORP. LTD	43.600	ZAR	803.415,62	920.828,86	0,21%
BIDVEST GROUP LTD	37.000	ZAR	415.497,28	462.085,61	0,11%
CAPITEC BANK HLDG LTD	11.000	ZAR	1.222.762,22	1.103.392,36	0,25%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CLICKS GROUP LTD	28.000	ZAR	462.897,33	451.450,15	0,10%
DISCOVERY HLDG LTD	75.000	ZAR	617.941,85	533.431,02	0,12%
FIRSTRAND LTD	660.000	ZAR	2.335.613,46	2.401.657,32	0,55%
GOLD FIELDS LTD	113.000	ZAR	1.187.641,44	1.553.817,82	0,36%
IMPALA PLATINIUM HLDG LTD	130.000	ZAR	1.388.074,32	587.343,39	0,14%
KUMBA IRON ORE LTD	9.000	ZAR	264.602,24	273.894,25	0,06%
NASPERS LTD	24.500	ZAR	3.291.011,31	3.793.617,24	0,88%
NEDBANK GROUP	55.000	ZAR	559.936,59	588.707,16	0,14%
NORTHAM PLATINIUM HLDG LTD	50.000	ZAR	631.076,42	347.576,64	0,08%
OLD MUTUAL LTD	600.000	ZAR	432.155,59	387.895,83	0,09%
SANLAM LTD	235.000	ZAR	805.426,76	846.876,19	0,20%
SASOL LTD	73.000	ZAR	1.767.505,89	669.569,29	0,15%
SHOPRITE HLDG LTD	70.000	ZAR	859.614,73	953.082,23	0,22%
SIBANYE STILLWATER LTD	393.000	ZAR	621.978,82	484.409,42	0,11%
STANDARD BANK GROUP	175.000	ZAR	1.428.556,25	1.802.730,52	0,42%
VODACOM GROUP LTD	131.000	ZAR	1.040.392,39	687.381,51	0,16%
WOOLWORTHS HLDG LTD	140.000	ZAR	413.689,30	500.363,84	0,12%
Total RAND SUD-AFRICAÏN			22.879.493,15	21.095.469,62	4,87%
Total Actions Cotées ou Négociées			484.161.997,92	431.159.849,90	99,61%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			484.161.997,92	431.159.849,90	99,61%
Autres valeurs mobilières					
POLYMETAL INTERNATIONAL PLC (1)	34.800	GBP	542.163,37	0,40	0,00%
Total LIVRE STERLING			542.163,37	0,40	0,00%
MOSCOW EXCHANGE MICEX (1)	144.800	RUB	277.816,58	0,01	0,00%
NOVOLIPETSK STEEL (1)	182.900	RUB	456.851,65	0,02	0,00%
PHOSAGRO P.J.S.C. GLOBAL GDR 1-3 RESTR (2)	318	RUB	0,00	0,00	0,00%
POLYUS GOLD OJSC (1)	3.300	RUB	543.006,99	0,00	0,00%
Total ROUBLE RUSSE			1.277.675,22	0,03	0,00%
GAZPROM OAO (1)	1.097.800	USD	4.427.575,40	9,94	0,00%
MOBILE TELESYSTEMS -SPONSORED ADR – (1)	40.000	USD	285.477,48	0,36	0,00%
NOVATEK OAO -GDR- (1)	7.600	USD	1.569.832,75	0,07	0,00%
OIL CO LUKOIL OJSC (1)	31.400	USD	2.533.267,55	0,28	0,00%
PHOSAGRO P.J.S.C. GDR 1-3 CANCEL (2)	49.382	USD	951.949,88	0,44	0,00%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			9.768.103,06	11,09	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			11.587.941,65	11,52	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			495.749.939,57	431.159.861,42	99,61%

(1) RC - 09/03/2022 - Russian sanctions UE évaluation à 0.00001

(2) RC - 25/04/2022 - Russian sanctions UE évaluation à 0.00001

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AKELIUS RESIDENTIAL 1,125 17-141124	100.000	EUR	99.265,00	99.417,50	0,87%
ARVAL 4,625 23-24	100.000	EUR	99.839,00	100.552,00	0,88%
AXA LOGISTICS EUR 0,375 21-151126	300.000	EUR	264.025,50	273.105,00	2,40%
AZIMUT HLDG 1,625 19-121224	300.000	EUR	296.979,00	293.812,50	2,58%
BANKIA 1,125 19-26	300.000	EUR	277.277,00	282.181,50	2,48%
BECTON DICKINSON 0,034 21-130825	100.000	EUR	91.733,00	94.736,50	0,83%
CEPSA FINANCE S.A. 1,00 19-160225	300.000	EUR	293.773,50	291.499,50	2,56%
CIE FINANCE ET INDUSTRIES 0,375 16-070225	200.000	EUR	194.900,00	193.397,00	1,70%
CK HUTCHISON FINANCE 1,25 18-130425	300.000	EUR	285.195,00	289.974,00	2,55%
CREDIT AGRICOLE S.A. 0,375 19-211025	300.000	EUR	283.882,12	286.071,00	2,52%
CRH SMW 1,25 20-26	300.000	EUR	280.724,25	286.114,50	2,52%
EDENRED 1,375 15-100325	200.000	EUR	198.880,00	195.077,00	1,72%
EUROFINS SCIENTIFIC 2,125 17-250724	100.000	EUR	101.449,00	98.909,50	0,87%
FNAC DARTY S.A. 2,625 19-300526	300.000	EUR	288.578,40	288.609,00	2,54%
FORD MOTOR CREDIT 2,386 19-170226	300.000	EUR	286.046,00	292.089,00	2,57%
IBERDROLA FINANZAS 0,875 20-160625	300.000	EUR	285.464,00	289.555,50	2,55%
ING GROUP N.V. FRN 19-030925	400.000	EUR	385.410,00	389.944,00	3,43%
INTESA 4,00 23-26	400.000	EUR	398.529,00	405.972,00	3,57%
IRELAND FRN 19-25	400.000	EUR	382.308,00	389.682,00	3,43%
JPMORGAN 1,50 16-26	300.000	EUR	281.509,50	287.851,50	2,53%
KBC GROUP FRN 22-26	500.000	EUR	475.621,00	486.460,00	4,28%
LLOYDS BANK GROUP FRN 19-121125	400.000	EUR	387.894,00	388.660,00	3,42%
MICHELIN 0,875 18-030925	400.000	EUR	392.004,00	385.572,00	3,39%
MORGAN STANLEY FRN 17-231026	400.000	EUR	375.638,25	384.114,00	3,38%
NE PROPERTY COOP 1,75 17-231124	200.000	EUR	194.590,00	194.831,00	1,70%
NEXI SpA 1,75 19-311024	200.000	EUR	196.109,00	196.086,00	1,72%
NOKIA CORP. 2,00 19-110326	283.000	EUR	268.705,67	273.259,14	2,40%
ORANGE S.A. 1,00 18-120925	500.000	EUR	491.535,00	482.355,00	4,24%
ORANO 3,375 19-230426	300.000	EUR	295.279,50	297.951,00	2,62%
PROLOGIS 3,00 14-020626	400.000	EUR	392.202,40	396.142,00	3,48%
PROSUS N.V. 1,207 22-190126	400.000	EUR	361.900,00	376.960,00	3,31%
SCHNEID 3,375 23-25	300.000	EUR	299.625,00	300.264,00	2,64%
SPIE S.A. 2,625 19-180626	300.000	EUR	288.183,00	294.357,00	2,59%
STE FONCIERE LYONNAIS 1,5 18-290525	400.000	EUR	392.372,00	389.496,00	3,42%
SUEZ S.A. 1,00 17-030425	300.000	EUR	294.151,99	291.472,50	2,56%
VINCI S.A. 1,00 18-260925	400.000	EUR	395.088,00	387.260,00	3,40%
VIRGIN MONEY UK FRN 20-240625	300.000	EUR	303.780,00	298.377,00	2,62%
VONOVIA FINANCE B.V. 1,25 16-061224	300.000	EUR	297.405,00	292.537,50	2,57%
Total EURO			11.177.851,08	11.243.704,64	98,86%
Total Obligations			11.177.851,08	11.243.704,64	98,86%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			11.177.851,08	11.243.704,64	98,86%
Total du Portefeuille-Titres			11.177.851,08	11.243.704,64	98,86%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
BENIN 6,875 21-52	200.000	EUR	148.500,00	157.958,00	0,96%
CHILE 4,125 23-34	1.000.000	EUR	992.120,00	1.023.580,00	6,25%
COLOMBIA 3,875 16-220326	200.000	EUR	190.900,00	197.937,00	1,21%
IVORY COAST 6,625 18-220348	500.000	EUR	374.765,00	399.930,00	2,44%
MACEDONIA 2,75 18-180125	500.000	EUR	471.000,00	489.327,50	2,99%
MONTENEG 2,875 20-27	400.000	EUR	317.400,00	351.824,00	2,15%
ROMANIA 2,625 20-021240	600.000	EUR	356.520,00	404.865,00	2,47%
SENEGAL 5,375 21-080637	300.000	EUR	196.569,50	222.240,00	1,36%
Total EURO			3.047.774,50	3.247.661,50	19,83%
BK GOSP 3,00 23-33	200.000	USD	183.632,60	184.030,24	1,12%
BRAZIL REP 6,0 20-33	800.000	USD	724.732,62	724.866,70	4,43%
COLOMBIA 7,50 23-34	200.000	USD	183.711,08	191.405,42	1,17%
COLOMBIA 8,75 23-53	700.000	USD	641.543,28	730.163,40	4,46%
COLOMBIE 8,00 22-33	800.000	USD	769.213,43	792.489,93	4,84%
COSTA RIC 6,55 23-34	200.000	USD	185.502,95	188.046,89	1,15%
DOMINICAN 6,85 15-45	400.000	USD	327.542,70	361.671,12	2,21%
DOM REP 7,05 23-31	200.000	USD	184.153,59	190.619,65	1,16%
GEORGIA 2,75 21-220426	200.000	USD	165.778,62	170.065,63	1,04%
HUNGARIA 6,125 23-27	200.000	USD	179.727,45	184.765,31	1,13%
HUNGARY 2,125 21-31	600.000	USD	435.313,45	439.241,39	2,68%
INSTIT COSTA ELEC 6,75 21-071031	400.000	USD	360.381,31	365.424,34	2,23%
KOREA HG 4,625 23-28	400.000	USD	372.731,19	361.260,12	2,21%
MEXICAN 6,35 23-35	200.000	USD	188.777,42	190.051,15	1,16%
NAMIBIA 5,25 15-291025	1.600.000	USD	1.424.764,59	1.434.930,52	8,76%
PAPUA NEW GUINEA 8,375 18-041028	1.000.000	USD	833.588,16	857.117,64	5,23%
POLAND 5,75 22-32	800.000	USD	813.087,34	784.031,15	4,79%
ROMANIA 6,125 14-44	500.000	USD	421.587,29	446.587,15	2,73%
ROMANIA 7,125 23-33	250.000	USD	236.066,35	244.666,86	1,49%
SENEGAL 6,25 14-300724	400.000	USD	355.588,15	361.162,36	2,21%
SENEGAL 6,75 18-130348	200.000	USD	124.444,45	142.848,87	0,87%
SERBIA 6,50 23-33	200.000	USD	181.107,56	186.071,61	1,14%
SOUTH AF 7,30 22-52	200.000	USD	153.826,49	172.004,70	1,05%
SOUTH AFRICA 5,75 19-300949	1.200.000	USD	823.314,77	871.470,60	5,32%
TEMASEK 1,625 21-31	750.000	USD	577.212,97	560.206,86	3,42%
URUGUAY 4,375 19-31	100.000	USD	92.279,36	89.878,25	0,55%
URUGUAY 5,10 14-50	500.000	USD	484.386,01	455.429,33	2,78%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			11.423.995,18	11.680.507,19	71,33%
Total Obligations			14.471.769,68	14.928.168,69	91,16%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			14.471.769,68	14.928.168,69	91,16%
Total du Portefeuille-Titres			14.471.769,68	14.928.168,69	91,16%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
A2A SPA 2,50 22-26	1.300.000	EUR	1.261.985,00	1.277.919,50	0,78%
ABN AMRO 3,625 23-26	1.500.000	EUR	1.499.170,00	1.511.977,50	0,93%
AKZO 1,125 16-26	800.000	EUR	753.280,00	768.376,00	0,47%
ALSTOM S.A. 0,25 19-141026	3.000.000	EUR	2.670.547,00	2.722.515,00	1,67%
ANHEUSER BUSCH INBEV 2,70 14-310326	1.300.000	EUR	1.281.139,26	1.295.489,00	0,80%
ARGENTA SPAARBANK 1,0 20-131026	4.100.000	EUR	3.710.979,00	3.872.040,00	2,38%
ARVAL 4,125 23-26	2.500.000	EUR	2.491.850,00	2.531.787,50	1,55%
AT&T INC. 0,25 19-040326	3.500.000	EUR	3.181.843,20	3.288.460,00	2,02%
AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE 1,125 17-200426	1.800.000	EUR	1.698.000,00	1.729.305,00	1,06%
AXA LOGISTICS EUR 0,375 21-151126	3.000.000	EUR	2.602.201,00	2.731.050,00	1,68%
BANKIA 1,125 19-26	3.500.000	EUR	3.179.145,00	3.292.117,50	2,02%
BANK OF AMERICA FRN 22-271026	3.000.000	EUR	2.862.900,00	2.913.570,00	1,79%
BANQUE FED CREDIT MUT 1,625 16-190126	1.500.000	EUR	1.430.670,00	1.450.995,00	0,89%
BECTON DICKINSON 1,90 16-151226	2.600.000	EUR	2.468.350,00	2.514.629,00	1,54%
BKIR FRN 22-26	4.000.000	EUR	3.781.870,00	3.890.860,00	2,39%
BLACKSTONE 1,0 21-26	2.300.000	EUR	1.944.860,00	2.064.514,50	1,27%
BOOKING 4,00 22-26	1.500.000	EUR	1.534.110,00	1.542.495,00	0,95%
CELLNEX 2,25 22-26	1.200.000	EUR	1.126.554,20	1.165.950,00	0,72%
CEMEX 3,125 19-190326	1.300.000	EUR	1.255.350,00	1.276.931,50	0,78%
CITIGROUP INC. 2,125 14-100926	2.000.000	EUR	1.909.500,00	1.929.720,00	1,18%
COTY 3,875 21-26	1.300.000	EUR	1.270.750,00	1.300.461,50	0,80%
CREDIT AGRICOLE LONDON 3,125 14-050226	500.000	EUR	499.452,50	501.277,50	0,31%
CRH SMW 1,25 20-26	2.500.000	EUR	2.322.171,00	2.384.287,50	1,46%
CROWN EUROPEAN HLDG 2,875 18-010226	1.100.000	EUR	1.059.060,00	1.082.669,50	0,66%
CTP N.V. 0,625 21-270926	2.235.000	EUR	1.857.276,00	2.013.656,77	1,24%
DAIMLER 3,875 23-26	1.000.000	EUR	998.170,00	1.017.660,00	0,62%
DAIMLER A.G. 1,50 16-090326	2.200.000	EUR	2.099.106,00	2.128.445,00	1,31%
DANAHER CORP. 2,10 20-300926	1.300.000	EUR	1.263.999,50	1.272.524,50	0,78%
EDENRED 3,625 23-26	1.700.000	EUR	1.694.135,00	1.724.794,50	1,06%
EDF 1,00 16-131026	2.500.000	EUR	2.315.988,80	2.370.212,50	1,45%
EDP FINANCE B.V. 0,375 19-160926	1.800.000	EUR	1.620.730,00	1.678.851,00	1,03%
ELIS S.A. 2,875 18-150226	1.300.000	EUR	1.258.370,00	1.281.442,50	0,79%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 1,125 18-160926	1.500.000	EUR	1.399.540,00	1.427.505,00	0,88%
ENGIE SA 3,625 23-26	1.500.000	EUR	1.498.665,00	1.521.832,50	0,93%
ERSTE GROUP BANK 0,875 19-220526	700.000	EUR	642.600,00	664.009,50	0,41%
FAURECIA 7,25 22-26	676.000	EUR	705.744,00	718.226,34	0,44%
FCC MEDIO AMBIENTE 1,661 19-041226	700.000	EUR	641.975,00	668.066,00	0,41%
FORD MOTOR CREDIT 2,386 19-170226	3.000.000	EUR	2.841.816,00	2.920.890,00	1,79%
FORTUM 1,625 19-26	700.000	EUR	659.400,00	675.013,50	0,41%
FRESENIU 0,375 20-26	1.300.000	EUR	1.155.771,00	1.211.158,00	0,74%
GENERAL MILLS INC. 0,45 20-150126	2.000.000	EUR	1.840.383,33	1.888.480,00	1,16%
GOLDMAN SACHS GROUP 2,875 14-030626	2.000.000	EUR	1.973.481,14	1.986.520,00	1,22%
HARLEY 5,125 1223-26	2.500.000	EUR	2.504.140,00	2.580.837,50	1,58%
HEIDELBERGCEMENT A.G. 1,625 17-070426	2.200.000	EUR	2.093.055,00	2.140.281,00	1,31%
INDUSTRIAL POWER 1,125 19-090326	2.000.000	EUR	1.819.442,00	1.890.450,00	1,16%
INTERNATIONAL FLAVORS FRAGRANCE 1,8 18-250926	2.000.000	EUR	1.840.580,00	1.902.640,00	1,17%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
INTESA 1,00 19-26	2.300.000	EUR	2.084.432,00	2.156.940,00	1,32%
INTESA 4,00 23-26	1.400.000	EUR	1.398.376,00	1.420.902,00	0,87%
ISS GLOBAL 0,875 19-180626	2.000.000	EUR	1.836.900,00	1.877.030,00	1,15%
JPMORGAN 3,00 14-26	3.000.000	EUR	2.985.730,00	2.992.905,00	1,84%
KBC GROUP 0,125 20-100926	3.000.000	EUR	2.729.030,00	2.830.530,00	1,74%
LA POSTE 0,625 20-211026	1.800.000	EUR	1.636.300,00	1.687.635,00	1,04%
LEASEPLAN CORP. 0,25 21-230226	1.800.000	EUR	1.608.645,00	1.678.320,00	1,03%
LEASYS 4,50 23-26	500.000	EUR	499.765,00	509.165,00	0,31%
LLOYDS BANK CORP. 2,375 20-090426	2.500.000	EUR	2.420.300,00	2.457.462,50	1,51%
MERCK 1,875 22-26	1.300.000	EUR	1.263.240,00	1.267.838,00	0,78%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1,875 16-021126	2.000.000	EUR	1.833.216,00	1.928.100,00	1,18%
MORGAN STANLEY FRN 22-070532	4.000.000	EUR	3.829.010,00	3.910.040,00	2,40%
NOKIA CORP. 2,00 19-110326	1.009.000	EUR	955.279,17	974.270,22	0,60%
NYKREDIT REALKRED 0,25 20-130126	2.700.000	EUR	2.407.142,70	2.536.555,50	1,56%
ORSTED 3,625 23-26	1.000.000	EUR	998.520,00	1.005.240,00	0,62%
P3 GROUP 0,875 22-260126	4.000.000	EUR	3.595.670,00	3.739.520,00	2,30%
PROLOGIS 3,00 14-020626	3.000.000	EUR	2.947.414,00	2.971.065,00	1,82%
PROSUS N.V. 1,207 22-190126	4.000.000	EUR	3.659.190,53	3.769.600,00	2,31%
PSA BANQ 3,875 23-26	1.200.000	EUR	1.197.468,00	1.208.862,00	0,74%
RCI BANQ 4,625 23-26	3.000.000	EUR	3.016.200,00	3.079.605,00	1,89%
SAINT-GOB 3,75 23-26	1.000.000	EUR	998.830,00	1.017.185,00	0,62%
SAINT-GOBAIN 1,125 18-230326	1.300.000	EUR	1.222.705,00	1.246.882,00	0,77%
SANTANDER 4,50 23-26	1.800.000	EUR	1.808.530,00	1.840.734,00	1,13%
SOCGEN 0,875 19-26	2.500.000	EUR	2.267.795,00	2.351.662,50	1,44%
SODEXO 2,50 14-26	800.000	EUR	791.280,00	789.508,00	0,48%
SPIE S.A. 2,625 19-180626	1.200.000	EUR	1.142.520,00	1.177.428,00	0,72%
STATKRAF 3,125 23-26	1.500.000	EUR	1.498.005,00	1.509.832,50	0,93%
STEDIN HL 0,00 21-26	2.600.000	EUR	2.285.499,00	2.379.286,00	1,46%
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2,25 18-211126	2.200.000	EUR	2.121.711,00	2.153.250,00	1,32%
TOTAL CAP 2,50 14-26	1.800.000	EUR	1.780.290,00	1.785.474,00	1,10%
TOYOTA 3,375 23-26	500.000	EUR	500.000,00	501.942,50	0,31%
TRATON 4,50 23-26	2.000.000	EUR	1.999.400,00	2.044.170,00	1,25%
VERIZON COMMUNICATIONS INC. 1,375 17-271026	2.000.000	EUR	1.861.170,50	1.915.220,00	1,18%
VESTAS 4,125 23-26	2.000.000	EUR	1.991.640,00	2.035.160,00	1,25%
VESTEDA 2,00 18-26	1.800.000	EUR	1.704.560,00	1.733.319,00	1,06%
VF CORP 4,125 23-26	2.000.000	EUR	1.995.075,00	1.981.580,00	1,22%
VODAFONE GROUP 2,20 16-250826	2.200.000	EUR	2.117.420,00	2.160.807,00	1,33%
VOLVO TREASURY AB 0,00 21-180526	1.500.000	EUR	1.347.488,00	1.395.727,50	0,86%
VONOVIA FINANCE 0,625 20-090726	500.000	EUR	451.250,00	466.922,50	0,29%
WPC EUROBOOND B.V. 2,25 18-090426	1.300.000	EUR	1.224.985,00	1.260.174,50	0,77%
Total EURO			156.532.086,83	160.470.744,33	98,50%
Total Obligations			156.532.086,83	160.470.744,33	98,50%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			156.532.086,83	160.470.744,33	98,50%
Total du Portefeuille-Titres			156.532.086,83	160.470.744,33	98,50%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
NEMAK SAB 2,25 21-200728	1.000.000	EUR	817.600,00	890.425,00	3,04%
Total EURO			817.600,00	890.425,00	3,04%
AFRICA 3,875 17-24	500.000	USD	453.062,07	449.264,47	1,53%
AFRICA FINANCE 4,375 19-170426	400.000	USD	355.580,25	348.660,66	1,19%
AIA GROUP 3,20 15-25	500.000	USD	448.922,13	443.355,36	1,51%
AMER MOV 3,625 19-29	1.000.000	USD	874.905,84	856.579,01	2,92%
BANCOLOMB 3,00 20-25	500.000	USD	438.992,76	438.661,57	1,50%
BANORT FRN 21-PERP	600.000	USD	506.707,41	499.727,51	1,71%
BC BRASIL 4,75 19-24	500.000	USD	458.177,10	451.120,26	1,54%
BC CHILE 2,70 20-25	600.000	USD	532.170,07	527.290,09	1,80%
BCO SANT 5,375 20-25	600.000	USD	556.200,53	541.205,81	1,85%
BOGOTA 4,375 17-27	500.000	USD	428.380,19	421.352,92	1,44%
CEMEX 5,45 19-29	1.000.000	USD	898.158,94	892.545,15	3,05%
CENCOSUD 5,15 15-25	500.000	USD	462.898,67	448.327,52	1,53%
CHINA CST 1,25 20-25	900.000	USD	766.165,03	768.647,99	2,62%
CHINA MG 2,50 20-30	500.000	USD	401.491,02	390.263,88	1,33%
COCA-COLA 1,85 20-32	700.000	USD	510.638,29	505.316,16	1,72%
CSN RES 7,625 19-26	500.000	USD	469.147,80	457.454,85	1,56%
DBS FRN 20-PERP	400.000	USD	354.117,49	349.647,40	1,19%
DELHI 6,45 19-29	500.000	USD	440.751,50	441.841,31	1,51%
ENEL CHI 4,875 18-28	600.000	USD	537.500,57	536.078,39	1,83%
ENTEL 4,75 14-26	600.000	USD	549.525,00	532.737,97	1,82%
GERDAU 4,875 17-27	500.000	USD	459.663,01	447.374,73	1,53%
GMR HYD 5,375 19-24	400.000	USD	368.370,03	360.992,17	1,23%
GOODMAN 4,375 14-24	600.000	USD	549.229,39	539.082,07	1,84%
GRUPO BI 3,875 14-24	600.000	USD	551.034,57	538.748,02	1,84%
GRUPO TE 4,625 15-26	500.000	USD	459.885,52	446.625,63	1,52%
HPHT 2,875 19-24	400.000	USD	356.754,16	354.626,36	1,21%
HUTCH 7,50 97-27	500.000	USD	519.877,21	492.158,15	1,68%
HUTCHISON 7,45 03-33	500.000	USD	570.313,44	533.655,46	1,82%
IND COMM BK FRN19-24	600.000	USD	557.883,68	544.535,37	1,86%
ITAU FRN 19-29	500.000	USD	446.697,21	445.905,94	1,52%
KIMBERLY 2,431 20-31	800.000	USD	635.655,04	621.720,90	2,12%
KLABIN AU 7,00 19-49	400.000	USD	374.252,75	365.484,09	1,25%
KOREA HG 4,625 23-28	600.000	USD	559.096,78	541.890,19	1,85%
LENOVO 6,536 22-32	900.000	USD	858.030,04	871.419,01	2,97%
MILLICOM INTERNATIONAL CELL 5,125 17-150128	600.000	USD	469.134,84	456.720,78	1,56%
NETWORK FRN 19-PERP	500.000	USD	452.153,44	446.747,84	1,52%
PERIAMA 5,95 20-26	400.000	USD	362.727,23	357.398,27	1,22%
PT PERT 5,15 23-28	200.000	USD	182.174,25	181.836,78	0,62%
SF 2,875 20-30	600.000	USD	495.737,44	477.525,92	1,63%
SIGMA 4,125 16-26	600.000	USD	537.425,35	527.721,90	1,80%
SIGMA 4,875 18-28	600.000	USD	543.304,26	533.349,03	1,82%
SK BROAD 4,875 23-28	400.000	USD	363.866,32	362.744,76	1,24%
ST MARYS 5,75 16-27	500.000	USD	467.203,63	457.233,06	1,56%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SUZANO 2,50 21-28	1.000.000	USD	792.297,36	796.179,78	2,72%
TALENT Y 3,125 21-31	400.000	USD	329.173,24	316.922,10	1,08%
TML 4,35 21-26	1.350.000	USD	1.159.463,05	1.165.296,93	3,98%
TSMC 1,25 21-26	800.000	USD	668.738,40	669.482,64	2,28%
TSMC GLBL 1,00 20-27	400.000	USD	317.974,35	318.359,66	1,09%
UNITED OVERSEAS BANK FRN 19-150429	500.000	USD	453.746,01	450.294,21	1,54%
VIGOROUS 2,75 20-25	500.000	USD	435.281,36	433.325,03	1,48%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			25.740.636,02	25.355.435,06	86,53%
Total Obligations			26.558.236,02	26.245.860,06	89,57%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			26.558.236,02	26.245.860,06	89,57%
Total du Portefeuille-Titres			26.558.236,02	26.245.860,06	89,57%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRIA 0,00 20-200230	780.000	EUR	680.265,46	675.129,00	0,31%
AUSTRIA 0,00 20-40	70.000	EUR	43.143,44	43.879,15	0,02%
AUSTRIA 0,00 22-201028	250.000	EUR	221.065,86	224.013,75	0,10%
AUSTRIA 0,90 22-200232	1.400.000	EUR	1.172.520,24	1.231.944,00	0,56%
AUSTRIA 1,20 15-201025	1.325.000	EUR	1.326.439,99	1.296.240,87	0,59%
AUSTRIA 1,50 16-200247	360.000	EUR	302.872,52	276.714,00	0,13%
AUSTRIA 1,65 14-211024	50.000	EUR	50.024,87	49.383,25	0,02%
AUSTRIA 1,85 22-230549	380.000	EUR	323.738,78	310.745,00	0,14%
AUSTRIA 2,40 13-230534	210.000	EUR	204.393,92	205.712,85	0,09%
AUSTRIA 3,15 12-200644	370.000	EUR	398.962,84	386.009,90	0,18%
AUSTRIA 3,80 12-260162	670.000	EUR	917.179,75	803.356,80	0,37%
AUSTRIA 4,15 06-150337	765.000	EUR	903.518,37	877.321,13	0,40%
AUSTRIA 6,25 97-150727	1.365.000	EUR	1.677.061,60	1.546.108,20	0,71%
BELGIUM OLO 1,25 18-220433	1.640.000	EUR	1.417.978,54	1.468.759,40	0,67%
BELGIUM OLO 3,75 13-220645	540.000	EUR	620.272,73	597.361,50	0,27%
BELGIUM OLO 4,00 12-280332	1.790.000	EUR	2.042.971,99	1.990.524,75	0,91%
BELGIUM OLO 4,25 10-280341	410.000	EUR	442.663,50	479.099,35	0,22%
BELGIUM OLO 4,50 11-280326	1.615.000	EUR	1.796.790,11	1.688.393,67	0,77%
BELGIUM OLO 5,00 02-280335	805.000	EUR	1.023.801,85	980.155,93	0,45%
BELGIUM OLO 5,50 97-280328	1.015.000	EUR	1.225.607,23	1.147.787,37	0,53%
BELGIUM OLO 76 1,90 15-220638	1.135.000	EUR	1.059.573,31	1.001.365,10	0,46%
BELGIUM OLO 83 2,25 17-220657	1.010.000	EUR	908.177,50	829.038,30	0,38%
BELGIUM OLO 87 0,90 19-220629	1.110.000	EUR	1.046.524,74	1.031.889,30	0,47%
BELGIUM OLO 88 1,7 19-22062050	565.000	EUR	459.507,37	421.021,05	0,19%
BTPS 0,00 21-26	2.400.000	EUR	2.182.952,10	2.254.464,00	1,03%
BTPS 1,50 20-300445	1.400.000	EUR	845.277,55	887.866,00	0,41%
BUNDES 0,00 20-25	7.050.000	EUR	6.674.692,96	6.770.643,75	3,10%
BUNDES 0,00 21-26	1.900.000	EUR	1.752.788,00	1.793.096,50	0,82%
BUNDESREPUBLIK 0,00 21-151128	390.000	EUR	347.285,20	355.953,00	0,16%
BUONI POLIENNALI 0,50 21-150728	2.660.000	EUR	2.328.401,67	2.390.023,30	1,09%
FINLAND 0,125 20-150436	330.000	EUR	249.761,18	241.474,20	0,11%
FINLAND 0,125 21-150452	145.000	EUR	81.544,37	71.435,70	0,03%
FINLAND 0,75 15-150431	940.000	EUR	827.703,12	837.563,50	0,38%
FINLAND 1,375 17-150447	265.000	EUR	203.130,60	201.344,35	0,09%
FINLAND 2,625 12-040742	335.000	EUR	357.127,65	326.144,27	0,15%
FINLAND 2,75 12-040728	1.265.000	EUR	1.319.208,67	1.291.293,02	0,59%
FINLAND 4,00 09-040725	440.000	EUR	478.910,69	448.624,00	0,21%
FRANCE GOVT 0,00 19-251130	6.800.000	EUR	5.678.524,80	5.814.102,00	2,66%
FRANCE OAT 1,50 18-250550	3.200.000	EUR	2.599.728,16	2.325.376,00	1,06%
FRANCE OAT 1,75 17-250639	3.170.000	EUR	2.609.967,00	2.756.695,40	1,26%
FRANCE OAT 2,75 12-251027	7.990.000	EUR	8.317.252,11	8.139.093,40	3,73%
FRANCE OAT 3,25 12-250545	2.780.000	EUR	2.940.764,53	2.901.347,00	1,33%
FRANCE OAT 4,00 04-250455	315.000	EUR	370.293,67	372.008,70	0,17%
FRANCE OAT 4,00 06-251038	2.029.000	EUR	2.511.687,13	2.322.362,96	1,06%
FRANCE OAT 4,00 09-250460	2.105.000	EUR	2.796.459,24	2.517.727,35	1,15%
FRANCE OAT 4,50 09-250441	260.000	EUR	332.979,55	317.034,90	0,15%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
FRANCE OAT 4,75 04-250435	2.705.000	EUR	3.286.293,37	3.256.752,37	1,49%
FRANCE OAT 5,50 97-250429	6.647.000	EUR	8.242.363,72	7.704.404,76	3,53%
FRANCE OAT 5,75 01-251032	3.630.000	EUR	4.807.225,10	4.561.585,05	2,09%
FRANCE OAT 6,00 94-251025	10.580.000	EUR	12.141.279,01	11.227.231,50	5,14%
GERMANY 0,00 19-150850	1.950.000	EUR	1.208.487,47	1.086.120,75	0,50%
GERMANY 0,00 20-150830	4.800.000	EUR	4.086.430,00	4.248.288,00	1,95%
GERMANY 0,00 21-150852	2.540.000	EUR	1.398.673,83	1.351.991,20	0,62%
GERMANY 2,30 23-33	650.000	EUR	645.705,50	666.825,25	0,31%
GERMANY 2,50 12-040744	805.000	EUR	933.405,57	832.011,78	0,38%
GERMANY 2,50 14-150846	1.850.000	EUR	2.088.345,00	1.920.263,00	0,88%
GERMANY 4,00 05-040137	2.370.000	EUR	3.037.150,65	2.853.420,75	1,31%
GERMANY 4,25 07-040739	1.700.000	EUR	2.305.620,51	2.139.594,50	0,98%
GERMANY 4,75 03-040734	740.000	EUR	966.191,26	926.050,80	0,42%
GERMANY 5,50 00-040131	3.896.000	EUR	5.079.859,89	4.800.047,32	2,20%
GERMANY 6,25 00-040130	1.385.000	EUR	1.761.849,33	1.719.525,97	0,79%
GERMANY 6,50 97-040727	7.932.000	EUR	9.803.883,63	9.116.326,92	4,17%
IRELAND 1,35 18-180331	980.000	EUR	908.039,30	922.126,10	0,42%
IRELAND TREASURY 0,90 17-150528	850.000	EUR	809.858,44	807.151,50	0,37%
IRELAND TREASURY 1,30 18-150533	390.000	EUR	352.752,97	354.981,90	0,16%
IRELAND TREASURY 1,70 17-150537	395.000	EUR	368.837,97	352.780,42	0,16%
IRELAND TREASURY 2,00 15-180245	535.000	EUR	489.809,92	462.841,88	0,21%
IRELAND TREASURY 2,40 14-150530	330.000	EUR	345.175,28	333.601,95	0,15%
IRELAND TREASURY 5,40 09-130325	320.000	EUR	353.249,70	329.120,00	0,15%
IRISH TREASURY 1,50 19-150550	140.000	EUR	112.720,30	105.415,10	0,05%
ITALY 0,95 21-32	10.090.000	EUR	7.698.627,44	8.267.947,80	3,79%
ITALY 4,00 22-35	1.000.000	EUR	974.289,14	1.022.695,00	0,47%
ITALY BTP 1,70 20-010951	2.685.000	EUR	1.727.733,01	1.654.644,67	0,76%
ITALY BTP 2,80 16-010367	770.000	EUR	584.193,35	564.856,60	0,26%
ITALY BTP 3,25 14-010946	1.080.000	EUR	1.026.679,45	938.163,60	0,43%
ITALY BTP 4,75 13-010944	365.000	EUR	431.949,49	393.327,65	0,18%
ITALY BTP 5,00 03-010834	3.620.000	EUR	4.204.070,07	4.035.648,40	1,85%
ITALY BTP 5,00 07-010839	2.010.000	EUR	2.378.873,22	2.221.612,80	1,02%
ITALY BTP 5,00 09-010325	6.898.000	EUR	7.308.684,80	7.039.340,02	3,22%
ITALY BTP 5,00 09-010940	860.000	EUR	997.351,82	952.381,20	0,44%
ITALY BTP 5,25 98-011129	4.875.000	EUR	5.643.560,81	5.435.430,00	2,49%
ITALY BTP 7,25 96-011126	8.880.000	EUR	10.558.381,37	9.954.346,80	4,56%
NETHERLANDS GOVT 0,00 20-150152	830.000	EUR	440.880,03	427.321,35	0,20%
NETHERLANDS GOVT 0,00 20-150730	1.485.000	EUR	1.280.212,35	1.292.009,40	0,59%
NETHERLANDS GOVT 0,25 15-150725	1.180.000	EUR	1.155.605,61	1.139.644,00	0,52%
NETHERLANDS GOVT 2,50 12-150133	1.000.000	EUR	975.233,19	1.017.910,00	0,47%
NETHERLANDS GOVT 2,75 14-150147	685.000	EUR	789.706,85	717.297,75	0,33%
NETHERLANDS GOVT 3,75 10-150142	1.195.000	EUR	1.518.046,33	1.409.347,15	0,65%
NETHERLANDS GOVT 4,00 05-150137	760.000	EUR	951.033,18	887.045,40	0,41%
NETHERLANDS GOVT 5,50 98-150128	1.885.000	EUR	2.303.617,13	2.125.017,05	0,97%
NETHERLD 0,00 21-29	580.000	EUR	497.910,51	521.585,30	0,24%
PORTUGAL 0,30 21-171031	1.490.000	EUR	1.215.261,13	1.256.882,05	0,58%
PORTUGAL 2,125 18-171028	970.000	EUR	976.018,31	965.499,20	0,44%
PORTUGAL 2,25 18-180434	50.000	EUR	48.098,07	47.762,75	0,02%
PORTUGAL 2,875 15-151025	950.000	EUR	990.963,62	957.633,25	0,44%
PORTUGAL 4,10 06-150437	810.000	EUR	931.070,16	908.317,80	0,42%
PORTUGAL 4,10 15-150245	230.000	EUR	266.801,20	261.516,90	0,12%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SPAIN GOVT 3,45 16-300766	875.000	EUR	891.753,95	819.428,75	0,38%
SPAIN KINGDOM 1,00 21-300742	2.000.000	EUR	1.258.121,77	1.339.590,00	0,61%
SPAIN KINGDOM 1,20 20-311040	1.990.000	EUR	1.518.908,72	1.428.810,05	0,65%
SPAIN KINGDOM 1,25 20-311030	4.140.000	EUR	3.783.054,56	3.768.890,40	1,73%
SPAIN KINGDOM 1,50 17-300427	7.430.000	EUR	7.271.109,88	7.190.419,65	3,29%
SPAIN KINGDOM 4,20 05-310137	1.692.000	EUR	1.940.965,21	1.872.680,22	0,86%
SPAIN KINGDOM 4,65 10-300725	4.670.000	EUR	5.104.403,64	4.796.883,90	2,20%
SPAIN KINGDOM 5,15 13-311044	1.090.000	EUR	1.459.461,44	1.355.654,80	0,62%
SPAIN KINGDOM 5,75 01-300732	3.110.000	EUR	3.770.395,84	3.797.932,00	1,74%
SPAIN KINGDOM 6,00 98-310129	3.595.000	EUR	4.430.827,97	4.181.326,53	1,91%
SPAIN TREASURY BILLS 2,70 18-311048	1.370.000	EUR	1.254.972,98	1.179.378,20	0,54%
Total EURO			222.163.531,78	215.122.264,08	98,51%
Total Obligations			222.163.531,78	215.122.264,08	98,51%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			222.163.531,78	215.122.264,08	98,51%
Total du Portefeuille-Titres			222.163.531,78	215.122.264,08	98,51%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
NOVARTIS AG-REG	60.000	CHF	5.073.469,43	5.477.250,73	2,25%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	24.000	CHF	6.422.561,28	6.311.713,46	2,59%
Total FRANC SUISSE			11.496.030,71	11.788.964,19	4,83%
CARLSBERG -B-	30.000	DKK	3.360.022,80	3.407.851,58	1,40%
GENMAB A-S	7.000	DKK	2.093.209,74	2.023.596,33	0,83%
ROCKWOOL INTL A/S-B SHS	4.000	DKK	931.891,72	1.060.292,04	0,43%
Total COURONNE DANOISE			6.385.124,26	6.491.739,95	2,66%
AALBERTS INDUSTRIES N.V.	40.000	EUR	1.614.411,53	1.570.400,00	0,64%
ACCOR	60.000	EUR	1.849.848,72	2.076.000,00	0,85%
ACKERMANS & VAN HAAREN	10.000	EUR	1.498.129,33	1.588.000,00	0,65%
AEGON LTD	450.000	EUR	2.071.446,53	2.361.600,00	0,97%
AGEAS N.V.	60.000	EUR	2.439.958,18	2.358.600,00	0,97%
ARKEMA	20.000	EUR	1.841.845,48	2.060.000,00	0,84%
ASR NEDERLAND N.V	60.000	EUR	2.268.541,53	2.562.000,00	1,05%
AXA	100.000	EUR	2.825.694,14	2.949.000,00	1,21%
BANCO SANTANDER S.A. -REG-	500.000	EUR	1.761.132,82	1.889.750,00	0,77%
BMW-BAYERISCHE MOTOREN WERKE A.G.	30.000	EUR	2.942.050,48	3.023.400,00	1,24%
BNP PARIBAS S.A.	50.000	EUR	2.853.001,55	3.129.500,00	1,28%
CAPGEMINI SE	15.000	EUR	2.705.993,84	2.831.250,00	1,16%
CARREFOUR S.A.	80.000	EUR	1.379.009,72	1.325.200,00	0,54%
CNH INDUSTRIAL N.V.	160.000	EUR	2.177.195,12	1.772.800,00	0,73%
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	50.000	EUR	2.587.518,84	3.333.000,00	1,37%
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVA	70.000	EUR	1.966.863,17	1.965.600,00	0,81%
COVIVIO	30.000	EUR	1.326.971,49	1.460.400,00	0,60%
DAIMLER TRUCK HLDG A.G. NAMEN-AKT	60.000	EUR	1.815.652,14	2.041.200,00	0,84%
DANONE	60.000	EUR	3.208.183,60	3.520.800,00	1,44%
DEUTSCHE LUFTHANSA -REG-	200.000	EUR	1.835.956,18	1.609.600,00	0,66%
DIETEREN GROUP	10.000	EUR	1.598.638,69	1.769.000,00	0,73%
ELIS S.A.	75.000	EUR	1.279.704,05	1.416.750,00	0,58%
ENEL AZ	350.000	EUR	1.920.764,10	2.355.500,00	0,97%
ENGIE S.A.	155.000	EUR	2.173.364,68	2.467.290,00	1,01%
ENI SpA	400.000	EUR	5.574.280,49	6.139.200,00	2,52%
ERSTE GROUP BANK A.G.	60.000	EUR	2.004.013,62	2.203.800,00	0,90%
EURAZEO S.A.	30.000	EUR	1.770.877,30	2.155.500,00	0,88%
EVONIK INDUSTRIES A.G.	60.000	EUR	1.099.825,82	1.110.000,00	0,46%
FRESENIUS SE & CO KGAA	90.000	EUR	2.329.020,51	2.526.300,00	1,04%
GRIFOLS S.A.	110.000	EUR	1.307.415,55	1.700.050,00	0,70%
HEIDELBERGCEMENT A.G.	36.000	EUR	2.471.346,14	2.913.840,00	1,19%
HENKEL	45.000	EUR	3.064.448,94	3.278.700,00	1,34%
HUGO BOSS A.G.	25.000	EUR	1.668.864,63	1.686.500,00	0,69%
IBERDROLA S.A.	200.000	EUR	2.088.655,46	2.374.000,00	0,97%
INFINEON TECHNOLOGIES	100.000	EUR	3.462.737,98	3.780.000,00	1,55%
INTESA SAN PAOLO SpA	1.200.000	EUR	3.007.234,61	3.172.200,00	1,30%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
KERRY GROUP PLC	35.000	EUR	2.981.248,64	2.753.100,00	1,13%
MERCEDES-BENZ GROUP A.G.	30.000	EUR	2.101.886,01	1.876.500,00	0,77%
MERCK KGAA	10.000	EUR	1.652.918,29	1.441.000,00	0,59%
NN GROUP N.V.	85.000	EUR	2.899.551,41	3.038.750,00	1,25%
ORANGE S.A.	200.000	EUR	2.208.489,21	2.060.800,00	0,84%
PROSUS N.V.	50.000	EUR	1.319.608,45	1.349.250,00	0,55%
PRYSMIAN SPA	60.000	EUR	2.217.909,74	2.470.200,00	1,01%
QIAGEN N.V.	65.000	EUR	2.667.864,05	2.561.000,00	1,05%
REXEL S.A.	100.000	EUR	2.062.089,06	2.477.000,00	1,02%
RWE A.G. -A-	65.000	EUR	2.535.971,24	2.676.700,00	1,10%
SANOFI S.A.	40.000	EUR	3.598.341,83	3.590.400,00	1,47%
SAP	36.000	EUR	4.110.376,06	5.021.280,00	2,06%
SCOR SE	70.000	EUR	1.758.781,14	1.852.200,00	0,76%
SEB S.A.	20.000	EUR	1.890.238,15	2.260.000,00	0,93%
SIEMENS -NOM-	28.000	EUR	3.973.731,98	4.757.760,00	1,95%
STELLANTIS N.V.	120.000	EUR	1.914.321,06	2.538.000,00	1,04%
STMICROELECTRONICS	75.000	EUR	3.170.891,03	3.390.750,00	1,39%
SYENSQO	27.000	EUR	647.779,70	2.545.020,00	1,04%
TELEPERFORMANCE	14.000	EUR	1.714.157,65	1.848.700,00	0,76%
TOTAL ENERGIES SE	150.000	EUR	8.686.929,51	9.240.000,00	3,79%
UCB	50.000	EUR	3.896.106,93	3.945.000,00	1,62%
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	27.000	EUR	1.503.233,14	1.806.840,00	0,74%
UNICREDIT SpA	100.000	EUR	2.043.378,43	2.456.500,00	1,01%
VALMET CORP.	40.000	EUR	993.995,02	1.044.400,00	0,43%
VIVENDI	220.000	EUR	2.034.809,85	2.128.720,00	0,87%
Total EURO			144.375.204,54	157.606.600,00	64,61%
ANGLO AMERICAN PLC	125.000	GBP	3.008.578,42	2.842.594,20	1,17%
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	80.000	GBP	1.814.067,89	2.185.217,24	0,90%
ASTRAZENECA PLC	35.000	GBP	4.320.745,29	4.281.345,57	1,76%
AVIVA PLC	400.000	GBP	1.924.546,18	2.006.577,81	0,82%
BARRATT DEVELOPMENT	450.000	GBP	2.372.850,92	2.921.585,60	1,20%
DCC PLC	30.000	GBP	1.823.328,84	2.000.346,20	0,82%
GSK PLC	180.000	GBP	3.074.542,85	3.012.359,36	1,23%
HALEON PLC	500.000	GBP	1.919.280,12	1.855.922,91	0,76%
HSBC	650.000	GBP	4.689.800,04	4.766.891,70	1,95%
J.SAINSBURY PLC	400.000	GBP	1.210.747,11	1.396.803,42	0,57%
LLOYDS BANK GROUP PLC	5.000.000	GBP	2.663.451,21	2.752.870,58	1,13%
MELROSE INDUSTRIES	300.000	GBP	1.773.388,00	1.964.341,35	0,81%
SSE PLC	120.000	GBP	2.370.188,13	2.570.192,14	1,05%
STANDARD CHARTERED PLC	300.000	GBP	2.493.670,01	2.307.772,20	0,95%
VODAFONE GROUP PLC	2.500.000	GBP	2.313.872,30	1.977.958,57	0,81%
WHITBREAD PLC	30.000	GBP	1.013.086,38	1.265.708,85	0,52%
Total LIVRE STERLING			38.786.143,69	40.108.487,70	16,44%
CFD.ORKLA ASA	425.000	NOK	2.853.103,81	2.986.762,94	1,22%
MOWI ASA	80.000	NOK	1.268.120,92	1.297.856,22	0,53%
SALMAR ASA	20.000	NOK	931.250,30	1.014.752,42	0,42%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			5.052.475,03	5.299.371,58	2,17%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
ATLAS COPCO -B-	300.000	SEK	3.161.865,03	4.026.049,85	1,65%
BOLIDEN AB PUBL AK	30.000	SEK	853.372,80	847.518,53	0,35%
ESSITY -B-	100.000	SEK	2.438.071,22	2.245.677,07	0,92%
SAAB AB	40.000	SEK	2.004.077,48	2.183.157,42	0,89%
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	220.000	SEK	2.447.710,23	2.742.959,80	1,12%
SSAB CORP. -B-	400.000	SEK	2.352.065,68	2.769.548,62	1,14%
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	75.000	SEK	1.591.414,88	1.798.787,33	0,74%
TELIA CO AB	600.000	SEK	1.370.227,59	1.386.750,51	0,57%
VOLVO AB-B	100.000	SEK	1.840.388,22	2.350.774,76	0,96%
VOLVO CAR AB	440.000	SEK	1.654.232,14	1.286.898,72	0,53%
Total COURONNE SUÉDOISE			19.713.425,27	21.638.122,61	8,87%
Total Actions Cotées ou Négociées			225.808.403,50	242.933.286,03	99,58%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			225.808.403,50	242.933.286,03	99,58%
Total du Portefeuille-Titres			225.808.403,50	242.933.286,03	99,58%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
ABBOTT IRELAND FINANCE 0,375 19-191127	2.500.000	EUR	2.248.487,50	2.293.437,50	0,31%
ABBOTT IRELAND FINANCE 1,50 18-270926	3.000.000	EUR	2.923.980,00	2.897.490,00	0,39%
AB INBEV 2,125 20-021227	3.000.000	EUR	2.914.865,50	2.924.535,00	0,39%
AB INBEV 2,875 20-020432	3.500.000	EUR	3.412.605,00	3.471.597,50	0,46%
ACCIONA 5,125 23-31	1.500.000	EUR	1.495.455,00	1.585.567,50	0,21%
AEROPORTS DE PARIS 1,00 17-131227	2.000.000	EUR	1.821.990,00	1.872.230,00	0,25%
AIRBUS GROUP SE 0,875 16-130526	2.000.000	EUR	1.914.230,00	1.922.250,00	0,26%
AIR LIQUIDE FINANCE 0,625 19-200630	2.000.000	EUR	1.695.310,00	1.756.150,00	0,23%
AIR LIQUIDE FINANCE 1,25 16-130628	1.000.000	EUR	936.140,00	954.100,00	0,13%
AIR LIQUIDE FINANCE 2,875 22-160932	3.000.000	EUR	2.998.824,00	2.999.700,00	0,40%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC. 0,80 20-050532	6.000.000	EUR	4.855.059,00	4.993.260,00	0,67%
ALLIANDER N.V. FRN 18-PERPETUAL	4.600.000	EUR	4.109.694,00	4.414.367,00	0,59%
ALLIANZ SE FRN 19-250949	3.000.000	EUR	2.446.125,00	2.594.415,00	0,35%
ALLIANZ SE FRN 20-080750	2.400.000	EUR	2.020.212,00	2.117.880,00	0,28%
AMERICA CORP. FRN 22-270433	4.000.000	EUR	3.849.190,00	3.760.680,00	0,50%
AMERICAN HONDA FINANCE 1,95 20-181024	5.000.000	EUR	5.006.500,00	4.927.825,00	0,66%
AMPRION 4,125 23-34	1.500.000	EUR	1.487.400,00	1.580.047,50	0,21%
AMT 4,125 23-27	2.000.000	EUR	1.997.320,00	2.045.620,00	0,27%
ANGLO AMERICAN CAPITAL 4,75 22-210932	6.000.000	EUR	6.054.520,00	6.324.180,00	0,85%
APRR SA 3,125 23-30	2.000.000	EUR	1.971.040,00	2.017.170,00	0,27%
ARGENTA FRN 22-27	3.000.000	EUR	2.987.160,00	3.106.185,00	0,42%
ARGENTA SPAARBANK FRN 22-080229	1.500.000	EUR	1.281.660,00	1.335.697,50	0,18%
ARGENTUM NETHERLAND 1,125 18-170925	3.000.000	EUR	2.874.300,00	2.895.615,00	0,39%
ARKEMA 4,25 23-30	1.700.000	EUR	1.697.807,00	1.776.287,50	0,24%
ARVAL 4,125 23-26	3.500.000	EUR	3.488.590,00	3.544.502,50	0,47%
ARVAL 4,625 23-24	1.600.000	EUR	1.597.424,00	1.608.832,00	0,22%
ASML HLDG N.V. 0,25 20-250230	2.000.000	EUR	1.671.790,00	1.719.430,00	0,23%
ASML HLDG N.V. 0,625 20-070529	3.800.000	EUR	3.340.390,00	3.404.458,00	0,46%
ASML HLDG N.V. 2,25 22-170532	2.000.000	EUR	1.912.780,00	1.938.670,00	0,26%
ASSA AB 3,875 23-30	3.500.000	EUR	3.486.735,00	3.677.555,00	0,49%
ASSICURAZIONI GENERALI 1,713 21-300632	1.000.000	EUR	708.385,00	807.690,00	0,11%
ASSICURAZIONI GENERALI 3,875 19-290129	2.000.000	EUR	1.858.580,00	2.026.330,00	0,27%
ASTM SpA 1,50 21-250130	2.500.000	EUR	2.006.250,00	2.180.162,50	0,29%
AT&T INC. 3,15 17-040936	3.000.000	EUR	2.483.010,00	2.805.480,00	0,38%
ATT INC 4,30 23-34	1.500.000	EUR	1.498.860,00	1.588.237,50	0,21%
AUSTRALIA NZ BANKING FRN 21-050531	2.000.000	EUR	1.775.210,00	1.835.620,00	0,25%
AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE 1,375 18-220130	2.500.000	EUR	2.262.437,50	2.302.075,00	0,31%
AUTOROUTE SUD FRANCE OAT 2,75 22-020932	4.000.000	EUR	3.956.720,00	3.888.020,00	0,52%
AXA FRN 22-100742	2.000.000	EUR	1.556.530,00	1.648.500,00	0,22%
AXA LOGISTICS EUR 0,375 21-151126	2.500.000	EUR	2.181.375,00	2.275.875,00	0,30%
AXA S.A. FRN 21-071041	6.000.000	EUR	4.614.450,00	4.968.480,00	0,66%
BANCO BILBAO VIZCAY 3,375 22-200927	1.000.000	EUR	995.710,00	1.010.065,00	0,14%
BANCO BILBAO VIZCAYA 0,375 19-151126	1.100.000	EUR	994.922,50	1.019.579,00	0,14%
BANCO BILBAO VIZCAYA 1,75 22-261125	2.000.000	EUR	1.945.100,00	1.946.330,00	0,26%
BANCO BILB FRN 23-31	2.000.000	EUR	1.993.440,00	2.102.810,00	0,28%
BANCO SANTANDER S.A. FRN 22-270926	3.000.000	EUR	2.989.710,00	3.005.790,00	0,40%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
BANKINTER FRN 23-31	2.000.000	EUR	1.994.780,00	2.097.920,00	0,28%
BANK OF AMERICA FRN 18-250428	3.300.000	EUR	3.086.325,00	3.121.684,50	0,42%
BANK OF AMERICA FRN 19-080829	3.200.000	EUR	2.704.505,50	2.812.480,00	0,38%
BARCLAYS FRN 22-34	3.000.000	EUR	2.985.900,00	3.217.620,00	0,43%
BBVASM FRN 23-26	2.000.000	EUR	1.998.560,00	2.012.890,00	0,27%
BCO BILB 4,375 22-29	5.000.000	EUR	5.097.910,00	5.318.450,00	0,71%
BCO BPM 4,625 23-27	3.000.000	EUR	2.994.540,00	3.096.240,00	0,41%
BFCM 0,75 18-170725	3.000.000	EUR	2.856.390,00	2.878.290,00	0,38%
BFCM 1,00 22-230525	2.500.000	EUR	2.414.300,00	2.416.062,50	0,32%
BFCM 3,125 22-140927	1.500.000	EUR	1.495.560,00	1.496.227,50	0,20%
BK OF IREL FRN 23-29	3.000.000	EUR	2.989.920,00	3.121.065,00	0,42%
BLACKSTONE HLDG FINANCE 3,50 22-010634	4.000.000	EUR	3.916.212,50	3.886.720,00	0,52%
BMW FINANCE N.V. 0,375 20-140127	2.000.000	EUR	1.841.610,00	1.868.570,00	0,25%
BNP PARIBAS S.A. 1,375 19-280529	2.500.000	EUR	2.165.837,50	2.252.775,00	0,30%
BNP PARIBAS S.A. 2,10 22-070432	2.500.000	EUR	2.147.575,00	2.237.325,00	0,30%
BNP PARIBAS S.A. 2,75 22-250728	2.000.000	EUR	1.929.300,00	1.949.110,00	0,26%
BNP PARIBAS S.A. FRN 21-310833	2.000.000	EUR	1.581.260,00	1.719.510,00	0,23%
BOOKING 4,125 23-33	3.000.000	EUR	2.982.900,00	3.208.665,00	0,43%
BOUYGUES 1,375 16-070627	3.100.000	EUR	2.959.849,00	2.955.183,50	0,40%
BOUYGUES S.A. 0,50 21-110230	5.700.000	EUR	4.691.698,50	4.952.901,00	0,66%
BP CAPITAL MARKETS FRN 20-PERPETUAL	2.500.000	EUR	2.269.525,00	2.420.625,00	0,32%
BPCE 4,00 23-28	2.000.000	EUR	1.995.400,00	2.070.150,00	0,28%
BPCE FRN 22-140128	4.000.000	EUR	3.516.320,00	3.654.600,00	0,49%
BPCE S.A. 1,00 19-150724	2.000.000	EUR	1.963.860,00	1.970.230,00	0,26%
BPCE S.A. FRN 20-150927	1.000.000	EUR	890.495,00	923.275,00	0,12%
BPCE S.A. FRN 21-130142	3.000.000	EUR	2.613.720,00	2.729.310,00	0,37%
CAIXABANK FRN 22-30	3.000.000	EUR	2.982.780,00	3.242.775,00	0,43%
CAIXABK 4,375 23-33	3.000.000	EUR	2.973.390,00	3.158.055,00	0,42%
CAIXA GERAL DEPOSITOS FRN 21-210927	2.000.000	EUR	1.751.630,00	1.850.710,00	0,25%
CARMILA 5,50 23-28	4.000.000	EUR	3.978.720,00	4.151.820,00	0,56%
CESKA SPORITELNA FRN 21-130928	4.000.000	EUR	3.322.890,00	3.476.060,00	0,46%
CIE FINANCE ET INDUSTRIES 0,375 16-070225	1.000.000	EUR	954.835,00	966.985,00	0,13%
CK HITCHINSON 1,00 21-021133	10.000.000	EUR	7.435.300,00	7.691.700,00	1,03%
CLOVERIE PLC ZURICH 1,50 18-151228	5.000.000	EUR	4.695.770,00	4.702.600,00	0,63%
COCA-COLA CO 0,375 20-150333	2.000.000	EUR	1.518.490,00	1.594.450,00	0,21%
COMMERZBANK FRN 22-140927	2.000.000	EUR	1.957.090,00	1.960.180,00	0,26%
COMPAGNIE FINANCE INDUSTRIES 1,125 17-131027	2.500.000	EUR	2.299.412,50	2.355.087,50	0,31%
COOP RAB 4,00 23-30	4.000.000	EUR	3.983.000,00	4.135.640,00	0,55%
COOP RABOBANK 0,875 20-050528	4.500.000	EUR	4.037.805,00	4.152.982,50	0,56%
COVIVIO 1,625 20-230630	2.000.000	EUR	1.667.890,00	1.777.570,00	0,24%
COVIVO 4,625 23-32	2.000.000	EUR	1.993.220,00	2.078.050,00	0,28%
CRED AGR 3,875 22-34	3.000.000	EUR	2.904.690,00	3.149.475,00	0,42%
CRED AGR 3,875 23-31	2.000.000	EUR	1.919.214,00	2.069.930,00	0,28%
CRED AGR FRN 23-33	1.500.000	EUR	1.493.610,00	1.576.980,00	0,21%
CREDIT AGRICOLE LONDON 3,125 14-050226	1.400.000	EUR	1.428.630,00	1.403.577,00	0,19%
CREDIT AGRICOLE S.A. 0,125 20-091227	1.500.000	EUR	1.267.260,00	1.332.030,00	0,18%
CREDIT AGRICOLE S.A. 1,00 22-180925	2.000.000	EUR	1.924.940,00	1.931.910,00	0,26%
DANAHER CORP. 2,50 20-300330	2.000.000	EUR	1.933.900,00	1.943.720,00	0,26%
DEUTSCHE BANK 1,375 21-170232	3.000.000	EUR	2.264.220,00	2.469.780,00	0,33%
DEUTSCHE FRN 23-29	4.500.000	EUR	4.487.310,00	4.718.812,50	0,63%
DEUTSCHE WOHNEN SE 1,00 20-300425	3.000.000	EUR	2.846.625,00	2.875.605,00	0,38%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
DH EUROPE FINANCE 1,20 17-300627	1.500.000	EUR	1.400.767,50	1.417.282,50	0,19%
DIAGEO CAPITAL 0,125 20-280928	1.500.000	EUR	1.289.062,50	1.322.827,50	0,18%
DIAGEO FINANCE PLC 0,50 17-190624	2.300.000	EUR	2.245.156,50	2.264.534,00	0,30%
DONGFENG MOTOR 0,425 21-191024	6.000.000	EUR	5.698.680,00	5.791.410,00	0,77%
EDENRED 3,625 23-31	3.500.000	EUR	3.473.785,00	3.568.285,00	0,48%
EDF 3,75 23-27	2.000.000	EUR	1.995.520,00	2.040.140,00	0,27%
EDF 4,625 23-43	3.000.000	EUR	2.815.500,00	3.163.665,00	0,42%
ELM B.V. FRN 15-PERPETUAL	4.000.000	EUR	3.718.760,00	3.873.660,00	0,52%
EMERSON ELECTRIC CO 0,375 19-220524	3.000.000	EUR	2.918.835,00	2.960.325,00	0,40%
EMIRATES TELECOMMUNICATIONS 0,375 21-170528	1.750.000	EUR	1.515.395,00	1.540.787,50	0,21%
ENEL FIN 4,00 23-31	2.000.000	EUR	1.977.540,00	2.071.800,00	0,28%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL 3,875 22-090329	2.000.000	EUR	1.992.600,00	2.069.360,00	0,28%
ENEL SpA FRN 21-PERPETUAL	2.000.000	EUR	1.523.220,00	1.751.470,00	0,23%
ENEXIS HLDG 0,375 21-140433	2.000.000	EUR	1.536.650,00	1.594.480,00	0,21%
ENEXIS HLDG 0,875 16-280426	1.100.000	EUR	1.059.212,00	1.050.978,50	0,14%
ENGIE 3,875 23-33	2.500.000	EUR	2.480.100,00	2.587.325,00	0,35%
ENGIE S.A. FRN 21-PERPETUAL	1.000.000	EUR	693.630,00	831.550,00	0,11%
ERG SpA 0,50 20-110927	2.500.000	EUR	2.198.200,00	2.262.887,50	0,30%
ERG SpA 0,875 21-150931	2.500.000	EUR	1.941.237,50	2.015.050,00	0,27%
ERSTE GROUP BANK FRN 21-151132	2.000.000	EUR	1.646.610,00	1.750.670,00	0,23%
FIRMENICH PROD 1,375 20-301026	1.500.000	EUR	1.429.245,00	1.441.462,50	0,19%
FIRST ABU DHABI BANK 0,125 21-160226	2.000.000	EUR	1.826.900,00	1.852.250,00	0,25%
FLUVIUS SYSTEM 0,25 20-021230	1.000.000	EUR	768.845,00	829.030,00	0,11%
GBL 4,00 23-33	1.500.000	EUR	1.494.900,00	1.578.840,00	0,21%
GIVAUDAN NEDERLAND 1,625 20-220432	4.000.000	EUR	3.452.300,00	3.583.960,00	0,48%
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1,375 14-021224	2.000.000	EUR	1.987.310,00	1.960.500,00	0,26%
GOLDMAN SACHS GROUP 0,25 21-260128	4.000.000	EUR	3.448.460,00	3.547.920,00	0,47%
GRAND CITY PROPERTIES S.A. 1,375 17-030826	2.000.000	EUR	1.776.200,00	1.847.350,00	0,25%
HANNOVER RUECK FRN 19-091039	4.000.000	EUR	3.190.660,00	3.408.020,00	0,46%
HSBC HLDG FRN 22-150627	3.000.000	EUR	2.931.382,50	2.965.050,00	0,40%
HSBC HLDG PLC FRN 20-131131	3.000.000	EUR	2.302.500,00	2.518.410,00	0,34%
IBERCAJ FRN 23-27	4.000.000	EUR	3.988.920,00	4.128.800,00	0,55%
IBERDROLA INTERNATIONAL B.V. FRN 20-PERPETUAL	2.000.000	EUR	1.559.130,00	1.788.430,00	0,24%
IBM 4,00 23-43	3.000.000	EUR	2.995.110,00	3.127.800,00	0,42%
IBM CORP. 0,30 20-110228	2.000.000	EUR	1.756.700,00	1.804.310,00	0,24%
ILLINOIS TOOL WORKS 0,625 19-051227	5.000.000	EUR	4.470.500,00	4.604.450,00	0,62%
INDIGO 4,50 23-30	3.500.000	EUR	3.456.915,00	3.641.067,50	0,49%
ING GROEP N.V. FRN 21-161132	3.000.000	EUR	2.574.800,00	2.656.185,00	0,36%
ING GROUP N.V. 2,00 18-200928	1.000.000	EUR	916.730,00	952.025,00	0,13%
ING GROUP N.V. FRN 22-230526	1.000.000	EUR	975.225,00	978.575,00	0,13%
ING GROUP N.V. FRN 22-240833	2.000.000	EUR	1.991.780,00	2.010.020,00	0,27%
INTESA 5,125 23-31	1.500.000	EUR	1.489.245,00	1.602.112,50	0,21%
INTESA S 5,625 23-33	2.000.000	EUR	1.985.080,00	2.156.340,00	0,29%
INTESA SAN PAOLO SpA 4,75 22-060927	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.114.240,00	0,42%
INVESTOR AB 1,50 18-120930	1.500.000	EUR	1.358.737,50	1.366.995,00	0,18%
IRELAND FRN 23-28	3.000.000	EUR	3.054.800,01	3.140.310,00	0,42%
IREN SpA 0,875 19-141029	2.000.000	EUR	1.638.660,00	1.742.470,00	0,23%
IREN SpA 1,00 20-010730	3.000.000	EUR	2.410.815,00	2.564.340,00	0,34%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 19-110327	4.000.000	EUR	3.743.980,00	3.803.260,00	0,51%
JP MORGAN CHASE & CO FRN 20-240228	2.000.000	EUR	1.767.020,00	1.824.050,00	0,24%
KBC GROUP 0,75 21-310531	2.000.000	EUR	1.576.840,00	1.681.560,00	0,22%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
KBC GROUPE FRN 21-071231	2.000.000	EUR	1.667.960,00	1.808.710,00	0,24%
KBC GROUP FRN 23-29	2.000.000	EUR	1.989.780,00	2.056.170,00	0,28%
KBC GROUP N.V. FRN 21-010327	2.000.000	EUR	1.797.300,00	1.871.390,00	0,25%
KERING 0,75 20-130528	2.400.000	EUR	2.174.700,00	2.203.824,00	0,29%
KERING 1,25 16-100526	5.500.000	EUR	5.322.377,50	5.292.155,00	0,71%
KONINKLIJKE DSM 0,625 20-230632	2.000.000	EUR	1.569.370,00	1.655.640,00	0,22%
LA POSTE 0,375 19-170927	3.000.000	EUR	2.705.760,00	2.733.795,00	0,37%
LA POSTE 1,375 20-210432	2.000.000	EUR	1.775.950,00	1.738.980,00	0,23%
LA POSTE 3,75 23-30	3.500.000	EUR	3.475.500,00	3.627.767,50	0,49%
LEASEPLAN CORP. 2,125 22-060525	1.500.000	EUR	1.457.392,50	1.473.337,50	0,20%
LEASYS 4,375 22-24	4.500.000	EUR	4.493.835,00	4.510.485,00	0,60%
LEASYS 4,50 23-26	2.000.000	EUR	1.999.060,00	2.036.660,00	0,27%
LEASYS 4,625 23-27	4.500.000	EUR	4.485.375,00	4.620.937,50	0,62%
LINDE FINANCE B.V. 0,25 20-190527	2.500.000	EUR	2.254.562,50	2.298.575,00	0,31%
LINDE FINANCE B.V. 1,00 16-200428	1.000.000	EUR	925.335,00	944.700,00	0,13%
LLOYDS BANK GROUP 1,50 17-120927	3.000.000	EUR	2.769.435,00	2.838.540,00	0,38%
LLOYDS BK FRN 23-31	1.000.000	EUR	972.250,00	1.057.480,00	0,14%
LOGICOR FINANCING 3,25 18-131128	2.500.000	EUR	2.265.025,00	2.379.500,00	0,32%
LONDON STOXX EXCHANGE GROUP 0,875 17-190924	5.000.000	EUR	4.894.625,00	4.899.675,00	0,66%
LOREAL 2,875 23-28	4.000.000	EUR	3.978.920,00	4.025.360,00	0,54%
L OREAL 3,375 23-29	3.000.000	EUR	2.997.120,00	3.096.975,00	0,41%
LUNAR FUNDING 1,125 18-121026	3.000.000	EUR	2.874.585,00	2.857.230,00	0,38%
LVMH 0,00 20-110226	2.500.000	EUR	2.336.950,00	2.359.087,50	0,32%
LVMH MOET 3,50 23-33	2.500.000	EUR	2.500.000,00	2.587.212,50	0,35%
MEDTRONIC GLOBAL 2,625 22-151025	2.000.000	EUR	1.993.040,00	1.974.920,00	0,26%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 0,25 19-020725	1.400.000	EUR	1.328.145,00	1.336.293,00	0,18%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1,125 19-070327	1.500.000	EUR	1.412.850,00	1.418.917,50	0,19%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1,625 19-070331	2.000.000	EUR	1.933.656,00	1.815.570,00	0,24%
MERCEDES BENZ 1,125 19-080834	4.000.000	EUR	3.294.510,00	3.323.580,00	0,44%
MERCK FINANCE SERVICES 0,375 19-050727	1.500.000	EUR	1.368.405,00	1.379.130,00	0,18%
MERCK FRN 20-090980	2.000.000	EUR	1.747.870,00	1.862.530,00	0,25%
MERLIN PROPERTIES 1,375 21-010630	2.000.000	EUR	1.596.650,00	1.697.420,00	0,23%
MICROSOFT CORP. 2,625 13-020533	2.000.000	EUR	2.180.000,00	2.024.980,00	0,27%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL 0,872 17-070924	3.000.000	EUR	2.904.750,00	2.940.180,00	0,39%
MOBICO 4,875 23-31	3.500.000	EUR	3.469.025,00	3.556.420,00	0,48%
MORGAN FRN 23-29	3.000.000	EUR	3.000.000,00	3.118.065,00	0,42%
MORGAN STANLEY 1,875 17-270427	3.000.000	EUR	2.824.440,00	2.864.400,00	0,38%
MORGAN STANLEY FRN 20-261029	2.000.000	EUR	1.681.930,00	1.728.240,00	0,23%
MORGAN STANLEY FRN 22-070532	1.500.000	EUR	1.472.857,50	1.466.265,00	0,20%
MOTABILITY OPER 0,875 17-140325	3.750.000	EUR	3.628.575,00	3.640.837,50	0,49%
MUNICH RE FRN 18-260549	3.000.000	EUR	2.801.325,00	2.911.725,00	0,39%
NATWEST FRN 23-34	2.500.000	EUR	2.500.000,00	2.636.187,50	0,35%
NATWEST MARKETS 2,00 22-270825	2.000.000	EUR	1.953.700,00	1.950.900,00	0,26%
NBN CO 4,125 23-29	4.000.000	EUR	3.982.520,00	4.190.160,00	0,56%
NEDERLANDSE GASUNIE 1,00 16-110526	1.000.000	EUR	957.215,00	957.770,00	0,13%
NE PROPERTY B.V. 2,00 22-200130	1.000.000	EUR	714.010,00	805.935,00	0,11%
NESTLE 3,25 22-31	4.000.000	EUR	3.973.800,00	4.121.400,00	0,55%
NESTLE FINANCE 0,875 22-290327	2.000.000	EUR	1.891.290,00	1.897.290,00	0,25%
NETFLIX INC. 3,625 19-150630	4.000.000	EUR	3.668.600,00	4.074.560,00	0,54%
NEW YORK 3,625 23-30	5.000.000	EUR	4.979.650,00	5.153.075,00	0,69%
NORDEA BANK 0,50 20-140527	3.000.000	EUR	2.710.935,00	2.772.240,00	0,37%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
NORDEA BANK 0,625 21-180831	3.000.000	EUR	2.638.350,00	2.760.795,00	0,37%
NYKREDIT REALKRED 0,25 20-130126	2.500.000	EUR	2.263.687,50	2.348.662,50	0,31%
ORANGE 3,875 23-35	3.000.000	EUR	2.997.180,00	3.198.795,00	0,43%
P3 GROUP 0,875 22-260126	4.000.000	EUR	3.449.680,00	3.739.520,00	0,50%
PEPSICO INC. 0,40 20-091032	1.750.000	EUR	1.355.917,50	1.416.371,25	0,19%
PEPSICO INC. 0,50 20-060528	4.500.000	EUR	4.025.070,00	4.100.985,00	0,55%
PRAEMIA 5,50 23-28	2.000.000	EUR	1.997.700,00	2.096.410,00	0,28%
PRAXAIR INC. 1,625 14-011225	5.000.000	EUR	4.883.525,00	4.863.025,00	0,65%
PROCTER & GAMBLE 1,20 18-301028	1.000.000	EUR	938.045,00	934.615,00	0,13%
PROCTER & GAMBLE 4,875 07-110527	2.700.000	EUR	3.032.032,50	2.876.485,50	0,38%
PROLOGIS 3,625 22-070330	1.000.000	EUR	992.890,00	992.685,00	0,13%
PROLOGIS 3,875 23-30	6.000.000	EUR	5.961.420,00	6.115.200,00	0,82%
PROLOGIS 4,25 23-43	3.000.000	EUR	2.724.630,00	3.027.420,00	0,40%
PROLOGIS 4,625 23-33	1.500.000	EUR	1.493.880,00	1.603.590,00	0,21%
PROLOGIS 4,625 23-35	5.000.000	EUR	4.870.304,99	5.219.900,00	0,70%
PROLOGIS INTERNATIONAL 0,75 21-230333	3.000.000	EUR	2.110.020,00	2.296.455,00	0,31%
PROLOGIS INTERNATIONAL 1,625 20-170632	4.000.000	EUR	3.166.580,00	3.360.420,00	0,45%
PROLOGIS INTERNATIONAL 3,125 22-010631	1.000.000	EUR	941.825,00	966.830,00	0,13%
PROSUS N.V. 1,985 21-130733	3.000.000	EUR	2.026.005,00	2.225.370,00	0,30%
PROSUS N.V. 2,031 20-030832	3.000.000	EUR	2.093.775,00	2.301.330,00	0,31%
PROXIMUS 4,125 23-33	3.000.000	EUR	2.985.780,00	3.204.180,00	0,43%
RED ELECTRICA FINANCE 1,125 15-240425	1.000.000	EUR	981.135,00	973.440,00	0,13%
ROYAL BANK OF CANADA 0,125 19-230724	4.000.000	EUR	3.845.880,00	3.918.000,00	0,52%
ROYAL SCHIPHOL GROUP 0,75 21-220433	2.000.000	EUR	1.552.950,00	1.610.750,00	0,22%
RTE EDF TRANSPORT 1,625 15-271125	2.000.000	EUR	1.963.220,00	1.947.110,00	0,26%
SAINT-GO 3,875 23-30	2.500.000	EUR	2.491.425,00	2.585.750,00	0,35%
SANOFI S.A. 1,50 15-220925	3.000.000	EUR	2.968.455,00	2.925.525,00	0,39%
SANOFI S.A. 1,75 14-100926	1.500.000	EUR	1.486.755,00	1.462.477,50	0,20%
SCHNEID 3,125 23-29	1.500.000	EUR	1.487.955,00	1.529.107,50	0,20%
SCHNEIDER 3,25 22-27	2.300.000	EUR	2.356.276,40	2.338.076,50	0,31%
SCHNEIDER 3,50 23-33	3.000.000	EUR	2.976.420,00	3.119.535,00	0,42%
SCHNEIDER ELECTRIC 1,00 20-090427	2.000.000	EUR	1.886.230,00	1.896.100,00	0,25%
SEGRO CAPITAL 0,50 21-220931	5.500.000	EUR	4.089.042,51	4.330.562,50	0,58%
SEGRO CAPITAL 1,25 22-230326	1.500.000	EUR	1.399.012,50	1.435.095,00	0,19%
SELP FINANCE SARL 3,75 22-100827	1.500.000	EUR	1.497.720,00	1.501.305,00	0,20%
SERVICIOS 5,25 23-29	1.500.000	EUR	1.500.000,00	1.612.267,50	0,22%
SIEMENS 3,375 23-31	5.000.000	EUR	4.983.250,00	5.163.500,00	0,69%
SIEMENS FINANCE 0,625 22-250227	2.000.000	EUR	1.853.830,00	1.873.210,00	0,25%
SIEMENS FINANCE 3,00 22-080933	1.800.000	EUR	1.798.164,00	1.803.564,00	0,24%
SOCGEN 4,125 23-28	2.000.000	EUR	1.997.080,00	2.072.300,00	0,28%
SOCGEN FRN 22-30	2.000.000	EUR	1.990.520,00	2.034.420,00	0,27%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 0,00 21-190628	1.000.000	EUR	853.875,00	885.425,00	0,12%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 1,25 16-060127	1.500.000	EUR	1.429.477,50	1.432.147,50	0,19%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 1,25 19-180128	2.000.000	EUR	1.858.730,00	1.882.780,00	0,25%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE 1,50 18-250130	3.000.000	EUR	2.741.610,00	2.767.830,00	0,37%
SOCIETE GENERALE 1,75 19-220329	2.000.000	EUR	1.753.160,00	1.820.570,00	0,24%
SOCIETE GENERALE FRN 21-300631	1.500.000	EUR	1.283.370,00	1.380.195,00	0,18%
SPAREBANK 3,75 23-27	2.000.000	EUR	1.990.920,00	2.036.760,00	0,27%
STATKRAF 3,125 23-31	4.000.000	EUR	3.966.640,00	4.032.660,00	0,54%
STATKRAFT 3,50 23-33	1.000.000	EUR	995.190,00	1.034.990,00	0,14%
STATNETT SF 1,25 17-260430	7.500.000	EUR	6.708.510,00	6.810.637,50	0,91%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
STEDIN HLDG 0,50 19-141129	3.500.000	EUR	2.899.715,00	3.020.115,00	0,40%
STEDIN HLDG 2,375 22-060330	2.000.000	EUR	1.885.750,00	1.909.110,00	0,26%
STELLANT 4,25 23-31	2.400.000	EUR	2.383.128,00	2.494.212,00	0,33%
STELLANTIS 4,0 23-27	2.000.000	EUR	1.993.220,00	2.034.780,00	0,27%
SUEZ 5,00 22-32	2.000.000	EUR	1.988.460,00	2.215.110,00	0,30%
SUMITOMO MITSUI FINANCE 0,465 19-300524	1.500.000	EUR	1.454.572,50	1.479.000,00	0,20%
SWISSCOM FINANCE B.V. 0,375 20-141128	1.700.000	EUR	1.509.744,50	1.520.199,50	0,20%
TELEFON 4,183 23-33	2.000.000	EUR	2.000.000,00	2.102.870,00	0,28%
TELEPERF 5,25 23-28	1.800.000	EUR	1.787.670,00	1.884.690,00	0,25%
TELSTRA CORP. 1,00 20-230430	3.100.000	EUR	2.665.684,00	2.776.127,50	0,37%
TENNET 4,25 22-32	3.000.000	EUR	3.132.870,00	3.258.690,00	0,44%
TENNET HLDG 1,75 15-040627	3.000.000	EUR	2.932.890,00	2.905.635,00	0,39%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1,50 19-011039	4.000.000	EUR	2.658.540,00	3.063.900,00	0,41%
THE TORONTO-DOMINION 0,50 22-180127	3.500.000	EUR	3.141.932,50	3.244.132,50	0,43%
TOTAL ENERGIES FRN 22-PERPETUAL	3.000.000	EUR	2.553.945,00	2.772.465,00	0,37%
TOTAL ENERGIES SE FRN 15-PERPETUAL	4.500.000	EUR	4.250.437,50	4.404.892,50	0,59%
TOTAL ENERGIES SE FRN 19-PERPETUAL	2.000.000	EUR	1.905.330,00	1.984.470,00	0,27%
TOYOTA 3,50 23-28	4.000.000	EUR	3.982.880,00	4.080.500,00	0,55%
TOYOTA 4,05 23-29	2.500.000	EUR	2.495.450,00	2.626.175,00	0,35%
TOYOTA MOTOR CD 0,125 21-051127	6.000.000	EUR	5.185.890,00	5.390.940,00	0,72%
TOYOTA MOTOR FINANCE 0,00 21-271025	4.000.000	EUR	3.690.000,00	3.778.120,00	0,51%
UNIBAIL 4,125 23-30	2.500.000	EUR	2.484.825,00	2.573.575,00	0,34%
UNICREDIT FRN 22-180128	1.000.000	EUR	875.600,00	929.575,00	0,12%
UNICREDIT FRN 23-29	3.000.000	EUR	2.995.260,00	3.071.670,00	0,41%
UNICREDIT SpA FRN 20-220727	2.500.000	EUR	2.288.225,00	2.417.550,00	0,32%
UNILEVER N.V. 1,375 18-040930	1.300.000	EUR	1.182.954,50	1.188.622,50	0,16%
VESTEDA FINANCE 0,75 21-181031	4.000.000	EUR	3.108.200,00	3.219.320,00	0,43%
VOLVO 3,625 23-27	2.400.000	EUR	2.395.344,00	2.443.296,00	0,33%
VOLVO TREASURY 2,00 22-190827	1.500.000	EUR	1.497.750,00	1.449.900,00	0,19%
VOLVO TREASURY 2,625 22-200226	5.000.000	EUR	4.968.590,00	4.943.050,00	0,66%
WAL-MART STORES 4,875 09-210929	1.500.000	EUR	1.696.357,50	1.670.790,00	0,22%
Total EURO			701.144.529,91	724.485.556,25	96,90%
Total Obligations			701.144.529,91	724.485.556,25	96,90%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			701.144.529,91	724.485.556,25	96,90%
Autres valeurs mobilières					
SIGMA FINANCE CORP. CAPITAL 07-300914 (1)	1.700.000	EUR	0,00	0,00	0,00%
Total EURO			0,00	0,00	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			0,00	0,00	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			701.144.529,91	724.485.556,25	96,90%

(1) RC du 16/02/2009, valuation à 0 pour faillite

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ABU DHABI COMMERCIAL BANK	66.625	AED	145.942,43	150.752,38	0,09%
ABU DHABI ISLAMIC BANK	31.359	AED	61.655,56	78.221,66	0,05%
ABU DHABI NATIONAL OIL CO FOR	93.932	AED	103.226,01	85.664,24	0,05%
ALDAR PROPERTIES P.J.S.C.	140.897	AED	163.276,95	185.797,48	0,12%
DUBAI ISLAMIC BANK P.J.S.C.	84.962	AED	124.786,32	119.785,72	0,08%
EMAAR PROPERTIES	153.932	AED	218.351,95	300.495,78	0,19%
EMIRATES NBD BANK P.J.S.C.	53.932	AED	179.770,99	229.973,03	0,14%
EMIRATES TELECOMMUNICATIONS CORP.	85.309	AED	573.162,39	412.972,01	0,26%
MULTIPLY GROUP	87.000	AED	111.152,88	68.191,57	0,04%
NATIONAL BANK OF ABU DHABI	117.180	AED	573.686,28	403.202,48	0,25%
Total DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS			2.255.011,76	2.035.056,35	1,27%
AMBEV S.A.	130.000	BRL	327.190,58	332.634,48	0,21%
B3 S.A. - BRASIL BOLSA BALCAO	154.300	BRL	315.816,65	418.390,97	0,26%
BANCO BRADESCO S.A.	143.400	BRL	452.850,38	456.714,28	0,29%
BANCO BRADESCO S.A.	37.000	BRL	97.420,97	105.360,65	0,07%
BANCO BTG PACTUAL S.A.	24.100	BRL	99.006,69	168.917,15	0,11%
BANCO DO BRASIL S.A.	25.200	BRL	152.799,90	260.126,91	0,16%
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES S.A.	21.100	BRL	100.537,76	132.318,60	0,08%
CENTRAIS ELETRICAS BRASILEIRAS	10.000	BRL	85.236,36	87.552,06	0,05%
CIA ENERGETICA DE MINAS GERAIS CMIG	41.101	BRL	78.409,79	87.931,29	0,06%
COMPANHIA DE CONCESSOES RODOVIARIAS	17.200	BRL	39.121,30	45.452,53	0,03%
COMPANHIA DE SANEAMENTO BASICO	6.900	BRL	54.269,60	96.917,23	0,06%
COSAN S.A.	37.600	BRL	122.968,64	135.658,36	0,08%
CPFL ENERGIA S.A.	5.500	BRL	31.628,91	39.472,04	0,02%
ELECTROBRAS	29.700	BRL	242.384,64	234.845,83	0,15%
ENERGISA S.A.	7.000	BRL	59.452,18	70.222,42	0,04%
EQUATORIAL ENERGIA S.A.	28.200	BRL	119.151,66	187.721,47	0,12%
GERDAU S.A.	30.115	BRL	123.956,75	133.346,83	0,08%
HAPVIDA PARTICIPACOES -E- INVESTIMENT	76.300	BRL	69.034,24	63.275,84	0,04%
HYPERA S.A.	7.600	BRL	52.226,85	50.634,09	0,03%
ITAUSA INVESTIMENTOS I S.A.	122.356	BRL	161.215,72	236.460,81	0,15%
ITAU UNIBANCO HLDG SA.	125.000	BRL	522.438,57	791.332,38	0,50%
JBS S.A.	15.100	BRL	87.609,08	70.097,75	0,04%
KLABIN S.A. CTF DE DEPOSITO DE ACOES	18.100	BRL	66.842,69	74.950,75	0,05%
LOCALIZA RENT A CAR	78	BRL	0,00	265,28	0,00%
LOCALIZA RENT -A- CAR S.A.	21.800	BRL	210.386,24	258.384,82	0,16%
LOJAS RENNER S.A.	25.300	BRL	106.898,47	82.133,83	0,05%
MAGAZINE LUIZA S.A.	49.900	BRL	20.718,84	20.086,66	0,01%
NATURA & CO HLDG S.A.	22.100	BRL	53.863,76	69.562,52	0,04%
PETROLEO BRASILEIRO S.A.	126.500	BRL	661.288,03	877.917,24	0,55%
PETROLEO BRASILEIRO S.A. -PREF-S.A.	95.500	BRL	543.428,48	693.742,95	0,43%
PETRO RIO S.A.	20.000	BRL	80.846,51	171.637,83	0,11%
RAIA DROGASIL	36.608	BRL	122.845,99	200.574,96	0,13%
REDE D'OR SAO LUIZ S.A.	18.900	BRL	100.131,72	101.298,74	0,06%
RUMO S.A.	35.200	BRL	102.886,49	150.549,30	0,09%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SENDAS DISTRIBUIDORA	21.000	BRL	76.728,93	52.950,55	0,03%
SUZANO S.A.	17.200	BRL	157.522,87	178.316,23	0,11%
TELEFONICA BRASIL S.A.	13.000	BRL	112.483,87	129.468,22	0,08%
TIM S.A.	14.400	BRL	34.162,13	48.116,74	0,03%
TOTVS S.A.	14.100	BRL	60.362,57	88.526,54	0,06%
ULTRAPAR PARTICIPACOES S.A.	12.200	BRL	27.090,53	60.273,02	0,04%
VALE S.A.	88.900	BRL	1.221.182,89	1.279.005,58	0,80%
VIBRA ENERGIA S.A.	36.400	BRL	111.853,92	154.392,79	0,10%
WEG S.A.	41.400	BRL	200.671,28	284.772,31	0,18%
Total REAL BRÉSILIEN			7.466.923,43	9.182.310,83	5,75%
BANCO DE CHILE	1.278.631	CLP	109.789,52	137.171,18	0,09%
BANCO SANTANDER CHILE	2.826.521	CLP	110.296,71	125.991,12	0,08%
CENCOSUD S.A.	46.966	CLP	57.350,14	80.575,09	0,05%
EMPRESAS COPEC S.A.	13.337	CLP	92.423,26	88.620,75	0,06%
ENEL AMERICAS S.A.	845.384	CLP	74.927,88	85.443,28	0,05%
FALABELLA SOCIEDAD ANOMINA COMERCIA	28.179	CLP	60.130,04	64.263,96	0,04%
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE	4.156	CLP	335.209,86	226.826,17	0,14%
Total PESO CHILIEN			840.127,41	808.891,55	0,51%
QINGHAI SALT LAKE INDUSTRY CO LTD	9.000	CNY	36.304,27	18.323,04	0,01%
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC.	2.500	CNY	41.440,85	17.802,89	0,01%
Total YUAN RENMINBI CHINOIS			77.745,12	36.125,93	0,02%
BANCOLOMBIA ORD	9.393	COP	72.419,56	72.871,55	0,05%
BANCOLOMBIA S.A. BANCOLOMBIA PFUND	5.499	COP	40.071,12	38.446,86	0,02%
INTERCONEXION ELECTRICA S.A. ESP	10.000	COP	47.124,03	36.173,17	0,02%
Total PESO COLOMBIEN			159.614,71	147.491,58	0,09%
CESKE ENERGETICKE ZAVODY A.S. (CEZ)	4.000	CZK	171.898,69	155.294,98	0,10%
KOMERCNI BANKA A.S.	3.306	CZK	88.545,81	97.016,71	0,06%
Total COURONNE TCHÈQUE			260.444,50	252.311,69	0,16%
COMMERCIAL INTERNATIONAL BANK LTD	60.000	EGP	97.122,93	127.600,34	0,08%
Total LIVRE ÉGYPTIENNE			97.122,93	127.600,34	0,08%
ALPHA SERVICES & HLDG S.A.	70.449	EUR	58.613,57	108.421,01	0,07%
EUROBANK HLDG S.A.	63.325	EUR	53.395,64	101.953,25	0,06%
HELLENIC TELECOMMUNICATIONS	4.954	EUR	82.087,78	63.906,60	0,04%
JUMBO S.A.	3.200	EUR	62.400,00	80.384,00	0,05%
MYTILINEOS HLDG S.A.	2.368	EUR	33.152,00	86.905,60	0,05%
NATIONAL BANK OF GREECE S.A.	13.000	EUR	36.699,00	81.770,00	0,05%
NEPI ROCKCASTLE N.V	14.694	EUR	76.408,80	89.633,40	0,06%
OPAP S.A.	4.697	EUR	64.114,05	72.192,89	0,05%
PUBLIC POWER CORP.	9.000	EUR	74.250,00	100.440,00	0,06%
Total EURO			541.120,84	785.606,75	0,49%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
3SBIO INC.	65.000	HKD	61.260,91	56.667,54	0,04%
AAC TECHNOLOGIES HLDG INC.	23.483	HKD	51.697,18	63.160,37	0,04%
AGRICULTURAL BANK OF CHINA -H-	709.316	HKD	255.933,41	247.519,48	0,16%
AIR CHINA LTD	86.000	HKD	60.057,84	49.252,53	0,03%
AKESO, INC. -REG UNITARY	12.000	HKD	57.709,30	64.550,91	0,04%
ALIBABA GROUP HLDG LTD	419.000	HKD	5.522.329,16	3.672.306,76	2,30%
ALIBABA HEALTH INFO TECHNOLOGY	145.594	HKD	95.836,90	71.566,94	0,04%
ALUMINUM CORPORATION OF CHINA LTD	140.897	HKD	51.009,81	63.704,41	0,04%
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -H-	32.876	HKD	136.255,30	68.757,27	0,04%
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	32.876	HKD	386.323,86	288.711,94	0,18%
AVICHINA INDUSTRY & TECHNOLOGY -H-	93.932	HKD	51.410,93	36.480,56	0,02%
BAIDU INC. -REG -A-	56.000	HKD	1.013.701,30	753.743,15	0,47%
BANK OF CHINA LTD -H-	2.100.000	HKD	801.233,60	725.502,13	0,45%
BANK OF COMMUNICATIONS CO LTD	197.019	HKD	130.167,60	111.234,68	0,07%
BEIGENE LTD	19.539	HKD	232.685,02	249.397,90	0,16%
BEIJING ENTERPRISES HLDG LTD	22.778	HKD	77.466,75	71.694,95	0,04%
BEIJING ENTERPRISES WATER GROUP LTD	304.338	HKD	87.922,50	61.391,55	0,04%
BILIBILI INC. -REG -Z-REG-	5.636	HKD	138.090,11	61.157,53	0,04%
BYD	26.000	HKD	954.595,22	646.251,05	0,40%
BYD ELECTRONIC CO LTD	23.483	HKD	70.847,46	99.640,94	0,06%
CD INTL INV GRP LTD	16.000	HKD	36.237,09	30.865,72	0,02%
CGN POWER CO LTD -H-	469.658	HKD	108.775,44	111.074,67	0,07%
CHINA CITIC BANK CORP.	178.761	HKD	76.484,85	76.264,73	0,05%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP.	2.500.000	HKD	1.606.002,24	1.347.708,89	0,84%
CHINA COSCO -H-	77.963	HKD	104.158,48	70.951,46	0,04%
CHINA EVERBRIGHT ENVIRONMENT GROUP	115.536	HKD	65.206,94	34.021,56	0,02%
CHINA FEIHE LTD	140.897	HKD	154.918,69	69.748,16	0,04%
CHINA GALAXY SECURITIES CO LTD	154.987	HKD	85.583,29	74.207,61	0,05%
CHINA GAS HLDG LTD	126.808	HKD	187.346,16	113.345,47	0,07%
CHINA HONGQIAO GROUP LTD	95.000	HKD	69.822,98	70.376,49	0,04%
CHINA INTERNATIONAL CAPITAL CORP.	32.876	HKD	67.005,55	43.678,40	0,03%
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD-H	199.526	HKD	332.235,26	234.090,15	0,15%
CHINA LITERATURE LTD	10.802	HKD	49.904,41	36.379,22	0,02%
CHINA LONGYUAN POWER -H- GROUP CORP.	81.837	HKD	151.232,25	56.166,14	0,04%
CHINA MEDICAL SYSTEM HLDG LTD	56.359	HKD	84.089,20	90.427,91	0,06%
CHINA MENGNIU DAIRY	86.504	HKD	412.822,61	210.600,12	0,13%
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -H-	100.000	HKD	639.962,94	315.334,90	0,20%
CHINA MERCHANTS PORT HLDG CO LTD	58.997	HKD	78.026,67	72.773,74	0,05%
CHINA MINSHENG BANKING CORP. -H-	211.224	HKD	72.093,62	64.892,17	0,04%
CHINA NATIONAL BUILDING MATERIAL	80.897	HKD	82.636,51	31.324,35	0,02%
CHINA OILFIELD SERVICES -H-	120.000	HKD	111.132,19	111.016,43	0,07%
CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT	97.942	HKD	296.084,84	156.239,39	0,10%
CHINA OVERSEAS PROPERTY HLDG LTD	60.000	HKD	58.250,35	40.761,67	0,03%
CHINA PACIFIC INSURANCE CO LTD	76.836	HKD	179.642,41	140.386,10	0,09%
CHINA PETROLEUM & CHEMICAL CORP. -H-	913.247	HKD	392.969,17	433.026,72	0,27%
CHINA RAILWAY GROUP LTD -H-	156.679	HKD	93.649,37	63.211,07	0,04%
CHINA RESOURCES BEER HLDG CO LTD	44.238	HKD	315.461,87	175.398,03	0,11%
CHINA RESOURCES GAS GROUP LTD	20.573	HKD	91.660,14	61.057,74	0,04%
CHINA RESOURCES LAND LTD	82.718	HKD	369.042,71	268.510,45	0,17%
CHINA RESOURCES MIXC LIFESTYLE SERV	12.681	HKD	60.131,03	40.943,20	0,03%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CHINA RESOURCES PHARMACEUTICAL	40.000	HKD	31.648,12	23.789,24	0,01%
CHINA SHIPPING DEVELOPMENT CO LTD -H-	140.000	HKD	111.616,02	119.618,58	0,07%
CHINASOFT INTERNATIONAL LTD	40.449	HKD	30.863,53	28.089,09	0,02%
CHINA STATE CONSTRUCTION INTERNATIONAL HLDG	79.842	HKD	84.478,59	83.583,83	0,05%
CHINA TOURISM D F CO	1.800	HKD	43.659,57	15.995,13	0,01%
CHINA TOWER CORP. -H-	1.049.871	HKD	129.256,63	99.805,14	0,06%
CHINA TRADITIONAL CHINESE MEDICINE	126.000	HKD	56.527,12	57.407,18	0,04%
CHINA VANKE CO -H-	65.752	HKD	158.056,15	55.036,31	0,03%
CHOW TAI FOOK JEWELLERY	70.000	HKD	131.384,81	94.299,05	0,06%
CITIC PACIFIC LTD	184.829	HKD	181.898,19	167.135,17	0,10%
CITIC SECURITIES CO LTD -H-	59.235	HKD	126.649,51	109.463,63	0,07%
CMOC GROUP LTD	72.167	HKD	38.530,82	35.724,79	0,02%
COUNTRY GARDEN SERVICES HLDG CO	52.000	HKD	221.536,89	40.692,11	0,03%
COUNTRY GARDEN SERVICES HLDG CO LTD	281.857	HKD	166.978,52	25.487,46	0,02%
CRRC CORP. LTD	158.312	HKD	56.349,78	63.135,76	0,04%
CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LTD	222.263	HKD	213.694,16	187.071,20	0,12%
DONGFENG MOTOR GP -H-	108.021	HKD	78.478,37	48.714,80	0,03%
ENN ENERGY HLDG LTD	23.000	HKD	361.390,12	153.320,00	0,10%
FLAT GLASS GROUP CO LTD -H-	24.000	HKD	62.891,03	36.671,59	0,02%
FOSUN INTERNATIONAL LTD	93.932	HKD	83.013,19	49.983,81	0,03%
FUYAO GLASS INDUSTRY GROUP CO LTD	23.483	HKD	113.928,45	103.452,34	0,06%
GANFENG LITHIUM CO. LTD. REGISTRE	5.808	HKD	61.135,12	19.863,32	0,01%
GCL POLY ENERGY HLDG LTD	520.000	HKD	156.855,96	74.752,92	0,05%
GDS HLDG LTD	67.552	HKD	103.142,58	70.952,80	0,04%
GEELY AUTOMOBILE HLDG LTD	146.924	HKD	319.509,02	146.315,06	0,09%
GENSCRIPT BIOTECH CORP.	37.573	HKD	130.302,78	86.508,39	0,05%
GF SECURITIES CO LTD UNITARY 14	46.966	HKD	59.425,99	50.854,99	0,03%
GREAT WALL MOTOR CO	103.325	HKD	203.284,59	121.463,70	0,08%
GUANGDONG INVESTMENT LTD	115.536	HKD	116.893,66	76.079,70	0,05%
GUANGZHOU AUTOMOBILE GROUP CO LTD	114.033	HKD	105.503,74	47.988,85	0,03%
HAILIAO INTERNATIONAL HOLDI	39.921	HKD	89.052,89	67.292,85	0,04%
HAIER SMART HOME CO LTD -H-	60.000	HKD	212.467,70	153.377,97	0,10%
HAITIAN INTERNATIONAL HLDG LTD	5.573	HKD	13.620,68	12.482,43	0,01%
HAITONG SECURITIES CO LTD	115.200	HKD	80.885,46	55.691,85	0,03%
HANSOH PHARMACEUTICAL GROUP CO	42.269	HKD	81.615,51	77.229,16	0,05%
HENGAN INTERNATIONAL GROUP CO LTD S	8.483	HKD	35.112,01	28.569,24	0,02%
HUA HONG SEMICONDUCTOR LTD	16.438	HKD	56.906,63	35.979,42	0,02%
HUATAI SECURITIES CO LTD UNITAR	61.056	HKD	86.631,70	69.792,44	0,04%
HYGEIA HEALTHCARE HLDG CO LTD	11.741	HKD	74.637,13	48.048,84	0,03%
INDUST. & COMMERC. BANK OF CHINA LTD	1.450.000	HKD	823.662,78	642.147,06	0,40%
INNOVENT BIOLOGICS INC.	27.921	HKD	118.782,35	138.379,01	0,09%
JD.COM INC. -A-	60.833	HKD	1.796.773,45	793.404,92	0,50%
JD HEALTH INTERNATIONAL INC	29.393	HKD	220.529,91	133.236,68	0,08%
JD LOGISTICS, INC.	50.000	HKD	74.493,66	56.690,72	0,04%
JIANGXI COPPER CO LTD -H-	11.056	HKD	14.474,31	14.150,45	0,01%
KINGBOARD HLDG LTD	22.544	HKD	81.617,44	48.821,48	0,03%
KINGDEE INTERNATIONAL SOFTWARE GROUP	102.932	HKD	199.144,85	135.798,76	0,09%
KINGSOFT	34.285	HKD	127.885,44	95.790,92	0,06%
KOOLEARN TECHNOLOGY	13.500	HKD	68.426,68	43.509,26	0,03%
KUAISHOU TECHNOLOGY	61.923	HKD	594.515,61	380.120,32	0,24%
KUNLUN ENERGY CO LTD	97.256	HKD	76.229,47	79.376,55	0,05%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
LENOVO GROUP	138.175	HKD	126.468,85	174.926,35	0,11%
LI AUTO INC.	28.000	HKD	513.023,10	477.500,51	0,30%
LI NING CO LTD	60.000	HKD	531.717,78	145.378,66	0,09%
LONGFOR GROUP HLDG LTD	35.752	HKD	161.467,11	51.809,99	0,03%
MEITUAN DIANPING B	130.500	HKD	2.713.457,57	1.239.074,86	0,78%
MICROPORT SCIENTIFIC CORP.	23.483	HKD	65.122,42	22.922,86	0,01%
MINTH GROUP LTD	28.179	HKD	73.508,05	51.550,84	0,03%
NETEASE INC.	51.500	HKD	904.621,15	839.451,64	0,53%
NEW CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	36.164	HKD	97.203,20	63.810,81	0,04%
NEW ORIENTAL EDUCATION & TECHNOLOGY	35.110	HKD	67.706,89	224.887,98	0,14%
NINE DRAGONS PAPER LTD	65.752	HKD	53.219,72	29.347,62	0,02%
NONGFU SPRING CO., LTD. -REG-	56.359	HKD	309.494,97	295.001,46	0,18%
ORIENT OVERSEAS INTERNATIONAL LTD	3.000	HKD	76.064,17	37.909,75	0,02%
PETROCHINA CO LTD	643.273	HKD	297.778,97	384.811,60	0,24%
PICC PROPERTY & CASUALTY COMP-H	164.822	HKD	163.946,01	177.323,50	0,11%
PING AN HEALTHCARE & TECHNOLOGY	17.847	HKD	50.580,57	36.746,11	0,02%
PING AN INSURANCE GROUP CO -H-	166.000	HKD	1.079.538,25	680.300,26	0,43%
POP MART INTERNATIONAL GROUP LIM	13.200	HKD	60.982,98	30.988,61	0,02%
POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA -H-	195.884	HKD	148.758,75	84.705,37	0,05%
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL -H-	47.689	HKD	53.016,20	42.073,24	0,03%
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTICAL	21.135	HKD	74.841,75	41.653,77	0,03%
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP LTD	24.000	HKD	278.073,04	223.702,29	0,14%
SINO BIOPHARM LTD	270.521	HKD	163.890,17	108.826,23	0,07%
SINOPHARMACEUTICAL GROUP CO LTD -H-	42.739	HKD	99.090,13	101.325,98	0,06%
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY CO LTD	18.000	HKD	280.632,89	147.848,01	0,09%
TENCENT HLDG LTD	168.800	HKD	7.243.020,76	5.745.550,24	3,60%
THE PEOPLE'INSURANCE CO	158.761	HKD	46.446,24	44.173,13	0,03%
TINGYI (CAYMAN ISLANDS) HLDG CORP.	42.992	HKD	70.434,01	47.449,07	0,03%
TONGCHENG TRAVEL HLDG LTD	40.000	HKD	79.517,18	66.962,29	0,04%
TRAVELSKY TECHNOLOGY LTD	30.000	HKD	55.731,63	46.952,44	0,03%
TRIP.COM GROUP LTD	13.645	HKD	358.271,80	439.133,06	0,28%
TSINGTAO BREWERY CO LTD -H-	17.483	HKD	173.900,82	106.206,32	0,07%
WANT WANT CHINA HLDG LTD	178.000	HKD	147.978,94	97.401,39	0,06%
WEICHAI POWER CO LTD	77.963	HKD	118.413,74	117.860,77	0,07%
WUXI APPTec CO LTD -H-	6.399	HKD	81.512,45	58.939,87	0,04%
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC.	95.000	HKD	831.464,24	326.000,64	0,20%
XIAOMI CORP-B	369.354	HKD	614.119,24	667.990,89	0,42%
XINYI SOLAR HLDG LTD	94.289	HKD	127.338,84	49.845,85	0,03%
XPENG INC.	22.000	HKD	333.961,45	144.613,51	0,09%
XTEP INTERNATIONAL HLDG LTD	31.000	HKD	53.659,37	15.849,06	0,01%
YUEXIU PROPERTY CO LTD -REG- S	60.000	HKD	60.546,92	44.239,63	0,03%
YUEXIU REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	3.720	HKD	0,00	543,40	0,00%
ZAI LAB LTD	25.360	HKD	84.125,00	63.210,74	0,04%
ZHAOJIN MINING INDUSTRY CO LTD	28.000	HKD	23.414,11	31.519,58	0,02%
ZHONGSHENG GROUP HLDG LTD	11.483	HKD	77.476,24	24.867,69	0,02%
ZHUZHOU CRRC TIMES ELECTRIC CO LTD	23.483	HKD	110.779,67	60.710,19	0,04%
ZIJIN MINING GROUP -H-	124.496	HKD	145.839,21	183.588,57	0,11%
ZTE CORP. -H-	22.000	HKD	62.962,61	44.480,77	0,03%
Total DOLLAR DE HONG-KONG			44.680.571,25	31.652.588,92	19,82%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
GEDEON RICHTER	2.818	HUF	48.506,62	64.512,12	0,04%
MOL HUNGARIAN OIL & GAS PLC	9.397	HUF	69.105,69	69.479,02	0,04%
OTP BANK PLC	6.454	HUF	136.988,30	266.795,39	0,17%
Total FORINT HONGROIS			254.600,61	400.786,53	0,25%
ANEKA TAMBANG TBK	228.700	IDR	30.296,71	22.926,08	0,01%
ASTRA INTERNATIONAL TBK	550.000	IDR	238.960,71	182.704,95	0,11%
BANK MANDIRI PT TBK	834.000	IDR	225.614,98	296.661,11	0,19%
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	1.670.000	IDR	477.508,25	562.122,73	0,35%
BARITO PACIFIC TBK	767.576	IDR	50.921,99	60.022,24	0,04%
CHAROEN POKPHAND INDONESIA TBK	200.500	IDR	75.606,68	59.236,53	0,04%
GOTO GOJEK TOKOPEDIA	22.000.000	IDR	201.179,97	111.239,83	0,07%
INDAH KIAT PULP & PAPER CORP.	74.300	IDR	38.006,81	36.367,40	0,02%
INDOFOOD SUKSES MAKMUR	119.000	IDR	51.702,41	45.127,98	0,03%
INDOFOOD SUKSES MAKMUR TBK	63.400	IDR	36.588,95	39.419,29	0,02%
KALBE FARMA TBK PT	573.000	IDR	59.748,86	54.240,00	0,03%
PT AMMAN MINERAL INT	140.000	IDR	59.659,04	53.914,86	0,03%
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	1.420.000	IDR	733.359,34	784.793,48	0,49%
PT BANK NEGARA INDONESIA	406.000	IDR	109.831,75	128.305,03	0,08%
PT MERDEKA COPPER GOLD TBK	328.000	IDR	87.547,99	52.068,71	0,03%
PT SEMEN GRESIK TBK	80.600	IDR	35.943,62	30.328,73	0,02%
PT UNILEVER INDONESIA TBK	207.000	IDR	64.075,24	42.961,97	0,03%
SARANA MENARA NUSANTARA TBK	620.000	IDR	51.231,86	36.088,27	0,02%
SUMBER ALFARIA TRIJAYA TBK P	452.000	IDR	54.838,82	77.865,53	0,05%
TELKOM INDONESIA PERSERO TBK	1.346.000	IDR	410.464,82	312.594,51	0,20%
Total ROUPIE INDOÉSIEENNE			3.093.088,80	2.988.989,23	1,87%
AMOREPACIFIC CORP.	904	KRW	86.742,99	92.136,05	0,06%
CELLTRION HEALTHCARE CO LTD.	2.723	KRW	134.042,54	145.272,21	0,09%
CELLTRION INC.	2.688	KRW	340.412,35	380.712,78	0,24%
CELLTRION PHARMACEUTICAL INC.	827	KRW	45.570,53	53.595,65	0,03%
CELLTRION PHARM INC	827	KRW	0,00	2.679,78	0,00%
CJ CHEILJEDANG CORP.	143	KRW	40.611,46	32.566,73	0,02%
COWAY CO LTD	2.162	KRW	101.298,03	86.925,03	0,05%
DEUTSCHE BANK INSURANCE CO LTD	1.879	KRW	86.515,72	110.546,60	0,07%
DOOSAN BOBCAT INC.	2.348	KRW	50.768,51	83.180,55	0,05%
DOOSAN ENERBILITY	9.393	KRW	134.243,81	104.977,10	0,07%
ECOPRO BM CO LTD	1.504	KRW	128.092,89	304.462,26	0,19%
ECOPRO CO LTD	500	KRW	430.096,61	227.387,94	0,14%
F&F CO LTD	705	KRW	66.219,75	44.202,53	0,03%
HANA FINANCIAL GROUP INC.	7.000	KRW	205.243,46	213.540,82	0,13%
HANKOOK TIRE & TECHNOLOGY CO LTD	2.818	KRW	68.923,49	89.926,97	0,06%
HANON SYSTEMS	6.911	KRW	51.167,61	35.412,91	0,02%
HANWHA SOLUTIONS CORP.	3.376	KRW	0,00	93.733,03	0,06%
HD HYUNDAI	344	KRW	14.875,95	15.305,77	0,01%
HLB CO LTD	2.313	KRW	54.404,51	82.428,37	0,05%
HMM CO. LTD	9.393	KRW	168.150,75	129.273,69	0,08%
HOTEL SHILLA CO LTD	100	KRW	5.247,76	4.596,96	0,00%
HYBE CO., LTD. -REG-	352	KRW	37.017,49	57.772,70	0,04%
HYUNDAI ENGINEERING & CONSTRUCTION	1.712	KRW	52.372,29	41.997,39	0,03%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
HYUNDAI GLOVIS CO LTD	500	KRW	63.387,85	67.302,61	0,04%
HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES CO. LTD.	420	KRW	43.781,83	38.083,09	0,02%
HYUNDAI MIPO DOCK	600	KRW	37.771,59	35.805,69	0,02%
HYUNDAI MOBIS	1.526	KRW	225.120,61	254.211,98	0,16%
HYUNDAI MOTOR CO LTD	3.162	KRW	419.880,17	452.292,53	0,28%
HYUNDAI MOTOR CO LTD -ISSUED 1999-	609	KRW	39.256,68	48.885,10	0,03%
HYUNDAI MOTOR CO LTD PFDNON-VO	992	KRW	63.725,96	79.140,84	0,05%
HYUNDAI STEEL CO	3.616	KRW	86.509,90	92.771,47	0,06%
INDUSTRIAL BANK OF KOREA	7.000	KRW	49.763,80	58.354,70	0,04%
KAKAObANK CORP. -REG-	2.348	KRW	51.200,95	47.036,62	0,03%
KAKAO CORP.	7.700	KRW	389.137,48	293.889,25	0,18%
KB FINANCIAL GROUP INC.	10.523	KRW	373.464,66	400.156,59	0,25%
KIA CORP.	6.360	KRW	357.851,47	447.043,98	0,28%
KOREA AEROSPACE INDUSTRIES LTD	2.357	KRW	98.627,08	82.836,69	0,05%
KOREA ELECTRIC POWER CORP.	9.393	KRW	156.387,12	124.784,10	0,08%
KOREA INVESTMENT HLDG CO LTD	1.409	KRW	64.460,08	60.710,61	0,04%
KOREAN AIR	3.757	KRW	70.024,49	63.114,95	0,04%
KOREA SHIPBUILD N OFF ENGINEER CO L	1.409	KRW	96.949,61	119.737,57	0,07%
KOREA ZINC CO LTD	149	KRW	52.798,25	52.156,54	0,03%
KRAFTON, INC.	545	KRW	86.523,09	74.164,32	0,05%
KT CORP.	2.200	KRW	48.832,35	53.195,42	0,03%
KUMHO PETRO CHEMICAL CO LTD	704	KRW	72.608,74	65.764,39	0,04%
L & F CO LTD	500	KRW	73.117,06	71.695,73	0,04%
LG CHEM LTD	1.100	KRW	412.476,01	385.821,45	0,24%
LG CHEM LTD ISSUE 01	282	KRW	49.651,82	61.645,68	0,04%
LG CORP.	2.982	KRW	172.670,60	180.050,34	0,11%
LG DISPLAY CO LTD	3.966	KRW	41.926,90	35.515,28	0,02%
LG ELECTRONICS INC.	2.811	KRW	184.512,91	201.141,54	0,13%
LG ENERGY SOLUTION LTD	1.100	KRW	348.859,97	330.538,42	0,21%
LG HOUSEHOLD & HEALTHCARE LTD	286	KRW	144.326,09	71.365,37	0,04%
LG INNOTEK CO LTD	517	KRW	129.877,26	87.034,05	0,05%
LG UPLUS CORP.	8.923	KRW	85.784,66	64.162,26	0,04%
LOTTE CHEMICAL CORP.	666	KRW	90.522,98	71.717,66	0,04%
MIRAE ASSET SECURITIES CO LTD	8.728	KRW	42.694,41	46.809,33	0,03%
NAVER CORP.	3.700	KRW	650.097,25	582.562,98	0,36%
NCSOFT CORP.	255	KRW	65.703,14	43.107,06	0,03%
NH INVESTMENT SECURITIES CO LTD	7.308	KRW	49.261,53	53.063,02	0,03%
ORION CORP.	1.033	KRW	80.666,72	84.299,63	0,05%
PEARLABYSS CORP.	939	KRW	34.069,05	25.575,87	0,02%
POSCO CHEMICAL CO LTD	564	KRW	43.211,63	142.320,25	0,09%
POSCO HLDG INC.	1.833	KRW	313.959,51	643.563,04	0,40%
POSCO INTERNATIONAL CORP.	2.500	KRW	52.940,99	109.652,30	0,07%
SAMSUNG BIOLOGICS CO. LTD. -REG-	501	KRW	281.181,84	267.635,96	0,17%
SAMSUNG -C- NT CORP.	1.288	KRW	116.473,08	117.240,80	0,07%
SAMSUNG ELECTRO-MECHANICS CO LTD	1.690	KRW	158.739,54	181.986,26	0,11%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	120.400	KRW	5.020.316,97	6.643.382,89	4,16%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PFD	21.350	KRW	813.947,61	934.929,94	0,59%
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	3.045	KRW	49.351,25	62.069,53	0,04%
SAMSUNG FIRE & MARINE INSURANCE CO LTD	986	KRW	147.092,37	182.274,45	0,11%
SAMSUNG HEAVY INDUSTRIES CO LTD	19.090	KRW	84.521,77	103.992,20	0,07%
SAMSUNG LIFE INSURANCE CO LTD	1.496	KRW	69.652,52	72.661,24	0,05%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SAMSUNG SDI CO LTD	1.380	KRW	520.519,82	457.840,52	0,29%
SAMSUNG SDS CO LTD	668	KRW	63.728,61	79.821,25	0,05%
SAMSUNG SECURITIES CO LTD	2.086	KRW	51.711,56	56.450,55	0,04%
SAMSUNG TECHWIN	1.200	KRW	89.574,05	105.013,16	0,07%
SHINHAN FINANCIAL GROUP CO LTD	10.348	KRW	282.268,28	292.035,14	0,18%
SK BIOSCIENCE CO.,LTD	564	KRW	40.261,61	28.543,34	0,02%
SKC CO LTD -REG-	775	KRW	74.507,58	49.354,08	0,03%
SK ENERGY CO LTD	1.447	KRW	190.546,38	142.698,48	0,09%
SK HLDG CO LTD	1.102	KRW	173.124,63	137.877,92	0,09%
SK HYNIX INC.	14.250	KRW	918.567,63	1.417.308,67	0,89%
SK SQUARE CO LTD	1.570	KRW	45.107,89	58.046,83	0,04%
S-OIL CORP.	1.335	KRW	98.250,55	65.310,60	0,04%
WOORI FINANCIAL GROUP INC.	15.763	KRW	139.350,44	144.037,43	0,09%
YUHAN CORP. BONUS	2.265	KRW	0,00	5.476,71	0,00%
YUHAN CORP.	2.265	KRW	89.028,22	109.534,21	0,07%
Total WON SUD CORÉEN			17.834.236,95	20.451.236,28	12,81%
AGILITY PUBLIC WAREHOUSING CO	49.596	KWD	123.043,23	74.379,39	0,05%
BOUBYAN BANK	33.685	KWD	77.454,20	59.549,20	0,04%
GULF BANK	39.900	KWD	38.017,76	33.034,47	0,02%
KUWAIT FINANCE HOUSE (K.S.C.)	219.200	KWD	532.416,00	468.883,91	0,29%
MOBILE TELECOMMUNICATIONS CO K	39.538	KWD	73.321,21	59.062,36	0,04%
NATIONAL BANK OF KUWAIT (S.A.K.)	195.142	KWD	609.073,63	514.015,76	0,32%
Total DINAR KOWEITIEN			1.453.326,03	1.208.925,09	0,76%
AMERICA MOVIL-B	460.000	MXN	448.163,47	387.048,49	0,24%
ARCA CONTINENTAL	16.438	MXN	103.259,89	162.923,96	0,10%
BANCO DEL BAJIO SA	20.000	MXN	64.745,58	60.726,91	0,04%
CEMEX SAB DE CV - CPO	377.361	MXN	140.083,04	266.680,52	0,17%
COCA-COLA FEMSA S.A.B. DE CV	10.483	MXN	55.335,47	90.205,57	0,06%
FIBRA UNO ADMINISTRACION S.A.B.	49.156	MXN	46.679,29	80.329,45	0,05%
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO	48.145	MXN	309.877,34	568.782,58	0,36%
GRUMA S.A.B.	4.393	MXN	46.350,63	73.066,76	0,05%
GRUPO AEROPORT-B	8.000	MXN	66.869,50	76.875,13	0,05%
GRUPO AEROPORT DEL PACIFIC	12.500	MXN	165.987,13	198.077,43	0,12%
GRUPO AEROPORTUARIO DEL SURESTE S.A.B. DE CV	4.810	MXN	90.128,42	127.910,46	0,08%
GRUPO BIMBO S.A.B. DE CV	39.202	MXN	121.493,63	180.117,92	0,11%
GRUPO CARSO S.A.B. DE CV -A1-	12.000	MXN	66.640,63	121.618,46	0,08%
GRUPO FINANCIERO BANORTE S.A.B. DE CV	66.276	MXN	352.451,86	604.985,90	0,38%
GRUPO FINANCIERO INBURSA S.A.B. DE CV	63.645	MXN	113.660,52	158.919,42	0,10%
GRUPO MEXICO S.A.B. DE CV	83.628	MXN	330.146,78	421.030,17	0,26%
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO S.A.B. DE CV	40.000	MXN	65.991,45	81.617,82	0,05%
ORBIA ADVANCE CORP.	37.585	MXN	83.855,83	75.585,10	0,05%
PROLOGIS PROPERTY	17.000	MXN	67.381,51	73.382,80	0,05%
PROMOTORA Y OPERADORA INFRAESTRUCTURA S.A.B. DE CV	6.500	MXN	58.589,46	63.837,02	0,04%
WAL-MART DE MEXICO SAB DE CV	122.000	MXN	401.003,19	466.760,04	0,29%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			3.198.694,62	4.340.481,91	2,72%
AMMB HLDG BERHAD	49.500	MYR	42.189,67	39.105,38	0,02%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
AXIATA GROUP	74.700	MYR	49.070,14	35.025,51	0,02%
CIMB GROUP HLDG BERHAD	174.000	MYR	200.667,80	200.535,87	0,13%
DIALOG GROUP BERHAD	150.000	MYR	73.520,62	61.171,42	0,04%
DIGI.COM BERHAD	84.400	MYR	67.671,28	67.840,58	0,04%
GENTING BERHAD	57.900	MYR	60.287,33	52.699,62	0,03%
GENTING MALAYSIA BERHAD	80.600	MYR	52.407,80	42.714,40	0,03%
HONG LEONG BANK BERHAD	17.100	MYR	78.131,93	63.671,47	0,04%
IHH HEALTHCARE BERHAD	47.700	MYR	67.374,95	56.666,01	0,04%
INARI AMERTRON BERHAD	75.400	MYR	48.364,13	44.712,07	0,03%
IOI CORP. BERHAD	68.200	MYR	61.723,52	52.803,64	0,03%
KUALA LUMPUR KEPONG BERHAD	11.700	MYR	57.827,91	50.295,32	0,03%
MALAYAN BANKING BERHAD MAYBANK	125.500	MYR	245.083,80	219.802,40	0,14%
MALAYSIA AIRPORTS HLDG BERHAD	18.000	MYR	25.068,64	26.099,80	0,02%
MAXIS BERHAD	63.700	MYR	52.893,26	48.315,57	0,03%
MISC BERHAD	36.300	MYR	57.651,95	52.134,01	0,03%
MR D.I.Y. GROUP	64.000	MYR	31.491,78	18.282,47	0,01%
NESTLE (MALAYSIA) BERHAD	1.900	MYR	56.428,62	44.019,78	0,03%
PETRONAS CHEMICALS GROUP BERHAD	64.000	MYR	123.717,68	90.277,59	0,06%
PETRONAS DAGANGAN BERHAD PDB	8.100	MYR	39.856,77	34.851,75	0,02%
PETRONAS GAS BERHAD	50.000	MYR	188.046,92	171.398,18	0,11%
PPB GROUP BERHAD	17.400	MYR	63.219,91	49.636,91	0,03%
PRESS METAL ALUMINIUM HLDG BERHAD	96.000	MYR	101.434,44	90.971,06	0,06%
PUBLIC BANK BERHAD	382.000	MYR	388.520,09	322.855,06	0,20%
QL RESOURCES BERHAD	29.700	MYR	34.053,99	33.410,23	0,02%
RHB BANK BERHAD	39.400	MYR	50.891,20	42.303,83	0,03%
SIME DARBY BERHAD (MALAYSIA)	73.900	MYR	38.148,85	34.213,64	0,02%
SIME DARBY PLANTATION	56.300	MYR	55.158,49	49.468,67	0,03%
TELEKOM MALAYSIA BERHAD	30.700	MYR	37.023,70	33.567,45	0,02%
Total RINGGIT DE MALAISIE			2.447.927,17	2.128.849,69	1,33%
AC ENERGY	21.537	PHP	4.016,36	1.542,13	0,00%
AYALA CORP.	9.572	PHP	99.909,45	106.564,20	0,07%
AYALA LAND INC.	190.074	PHP	92.687,37	107.046,74	0,07%
BANK OF THE PHILIPPINE ISLANDS	65.719	PHP	90.840,84	111.519,24	0,07%
BDO UNIBANK INC.	51.904	PHP	83.145,53	110.731,93	0,07%
INTERNATIONAL CONTAINER TERMINAL SERVICES	34.121	PHP	109.217,50	137.666,55	0,09%
JG SUMMIT HLDG INC.	93.932	PHP	79.578,39	58.582,73	0,04%
JOLLIBEE FOODS CORP.	16.438	PHP	58.220,96	67.557,84	0,04%
PLDT INC.	3.288	PHP	96.093,44	68.748,60	0,04%
SM INVESTMENTS CORP.	7.045	PHP	95.838,58	100.428,97	0,06%
SM PRIME HLDG INC.	242.012	PHP	153.878,14	130.165,03	0,08%
UNIVERSAL ROBINA CORP.	12.199	PHP	23.555,91	23.572,37	0,01%
Total PESO PHILIPPIN			986.982,47	1.024.126,33	0,64%
ALLEGRO.EU S.A.	14.090	PLN	71.481,98	108.097,67	0,07%
BANK PEKAO S.A.	5.246	PLN	91.009,61	183.632,64	0,11%
BUDIMEX SA	500	PLN	63.899,60	72.057,55	0,05%
CD PROJEKT S.A.	2.959	PLN	60.235,76	78.338,99	0,05%
DINO POLSKA SA	879	PLN	59.657,88	93.227,12	0,06%
KGHM POLSKA MIEDZ S.A.	3.136	PLN	79.331,60	88.584,10	0,06%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
LPP	22	PLN	42.102,91	81.998,27	0,05%
PKO BANK POLSKI S.A.	21.937	PLN	130.684,34	254.128,31	0,16%
POLSKI KONCERN NAFTOWY ORLEN S.A.	16.502	PLN	232.269,08	248.835,91	0,16%
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN S.A.	15.135	PLN	96.538,90	164.703,64	0,10%
SANTANDER BANK POLSKA S.A.	1.174	PLN	58.198,57	132.379,90	0,08%
Total ZLOTY POLONAIS			985.410,23	1.505.984,10	0,94%
BARWA REAL ESTATE CO	103.325	QAR	90.778,80	74.346,73	0,05%
COMMERCIAL BANK OF QATAR	55.748	QAR	99.678,12	85.936,75	0,05%
DUKHAN BANK	60.000	QAR	60.155,96	59.298,86	0,04%
INDUSTRIES QATAR Q.S.C.	36.359	QAR	153.035,74	118.243,59	0,07%
MASRAF AL RAYAN	126.808	QAR	137.089,73	83.708,41	0,05%
MESAIEED PETROCHEMICAL HLDG COMP	164.380	QAR	108.585,01	73.075,94	0,05%
QATAR ELECTRICITY & WATER	14.090	QAR	65.429,88	65.860,77	0,04%
QATAR FUEL Q.S.C.	9.483	QAR	44.783,53	39.092,03	0,02%
QATAR GAS TRANSPORT CO LTD	70.449	QAR	69.240,71	61.656,01	0,04%
QATAR INTERNATIONAL ISLAMIC BANK	17.573	QAR	49.294,68	46.706,95	0,03%
QATAR ISLAMIC BANK	44.966	QAR	278.963,46	240.370,21	0,15%
QATAR NATIONAL BANK	120.000	QAR	639.823,50	493.187,47	0,31%
Total RIYAL DU QATAR			1.796.859,12	1.441.483,72	0,90%
A-CUM WARRANT-A POWER	2.150	SAR	96.926,46	133.387,25	0,08%
ADVANCED PETROCHEMICAL CO	3.400	SAR	49.223,76	32.379,39	0,02%
ALINMA BANK	26.100	SAR	259.312,25	243.518,93	0,15%
ALMARAI CO LTD	6.700	SAR	93.842,45	90.897,90	0,06%
AL RAJHI BANK	50.000	SAR	1.125.742,86	1.044.068,12	0,65%
ARABIAN INTERNET COM	620	SAR	39.281,14	51.815,71	0,03%
ARAB NATIONAL BANK	16.000	SAR	134.041,94	97.913,07	0,06%
BANK ALBILAD	13.000	SAR	173.573,84	141.063,86	0,09%
BANK ALJAZIRA	10.800	SAR	65.314,03	48.753,76	0,03%
BANQUE SAUDI FRANSI	15.800	SAR	220.472,81	152.566,72	0,10%
BUPA ARABIA FOR COOPERATIVE INS	2.000	SAR	66.853,42	103.030,82	0,06%
DALLAH HEALTH	950	SAR	42.371,38	39.399,39	0,02%
DAR AL ARKAN REAL ESTATE DEV	14.000	SAR	49.553,63	47.990,92	0,03%
DR. SULAIMAN AL-HABIB MEDICAL SV	2.350	SAR	133.382,20	160.998,93	0,10%
ELM CO	640	SAR	47.417,33	125.915,82	0,08%
ETIHAD ETISALAT CO	10.000	SAR	101.971,36	118.408,19	0,07%
JARIR MARKETING CO	15.800	SAR	65.882,37	59.653,59	0,04%
MOBILE TELECOMMUNICATIONS CO S	11.500	SAR	35.706,99	39.087,98	0,02%
MOUWASAT MEDICAL SERVICES CO	2.600	SAR	86.106,24	70.171,03	0,04%
NAHDI MEDICAL CO	1.000	SAR	48.814,95	33.072,22	0,02%
NATIONAL INDUSTRIALIZATION CO	8.600	SAR	36.699,22	25.701,70	0,02%
RABIGH REFINING & PETROCHEMICAL CO	11.000	SAR	53.737,21	27.457,18	0,02%
RIYAD BANK	36.000	SAR	357.200,83	247.679,51	0,16%
SAUDI ARABIAN FERTILIZER CO	5.700	SAR	229.211,72	190.162,83	0,12%
SAUDI ARABIAN MINING CO	34.500	SAR	369.112,75	367.699,07	0,23%
SAUDI ARABIAN OIL CO	70.950	SAR	663.625,42	566.065,37	0,35%
SAUDI ARAMCO BASE	1.800	SAR	59.956,00	61.528,81	0,04%
SAUDI BASIC INDUSTRIES CORP.	21.500	SAR	569.625,89	433.378,80	0,27%
SAUDI BRITISH BANK	24.650	SAR	272.332,91	225.527,16	0,14%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SAUDI ELECTRICITY CO	22.200	SAR	151.111,34	101.609,43	0,06%
SAUDI INDUSTRIAL INVESTMENT GROUP	9.800	SAR	67.219,94	52.519,64	0,03%
SAUDI INTERNATIONAL PETROCHEMICAL	9.600	SAR	120.637,74	78.909,82	0,05%
SAUDI INVESTMENT BANK	13.000	SAR	69.769,88	49.898,01	0,03%
SAUDI KAYAN PETROCHEMICAL CO	19.500	SAR	81.477,60	51.121,92	0,03%
SAUDI RESEARCH & MEDIA GROUP	950	SAR	47.752,44	39.170,06	0,02%
SAUDI TADAWUL GROUP HLDG	950	SAR	53.423,04	42.105,52	0,03%
SAUDI TELECOM CO	49.000	SAR	522.650,66	478.472,88	0,30%
SAVOLA GROUP	6.900	SAR	60.515,22	62.379,75	0,04%
THE SAUDI NATIONAL BANK	68.873	SAR	979.684,26	643.432,05	0,40%
YANBU NATIONAL PETROCHEMICAL COMPAN	6.800	SAR	93.640,86	62.460,62	0,04%
Total RIYAL SAOUDIEN			7.795.176,34	6.641.373,73	4,16%
ADVANCED INFO SERVICE -FOREIGN-	33.966	THB	178.747,86	194.161,47	0,12%
AIRPORTS OF THAILAND - FOREIGN	111.609	THB	214.404,76	175.669,37	0,11%
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES -FOREIGN-	287.700	THB	194.606,22	210.310,90	0,13%
BANGKOK EXPRESSWAY METRO-FOREIGN	122.243	THB	28.940,69	25.600,59	0,02%
BTS GROUP HLDG PUBLIC CO -FOREIGN-	49.209	THB	11.383,81	9.398,13	0,01%
BUMRUNGRAD HOSPITAL (F)	18.786	THB	90.983,83	109.861,67	0,07%
C.P. ALL PUBLIC CO LTD FOREIGN -R-	135.765	THB	220.402,20	200.278,70	0,13%
CENTRAL PATTANA PUBLIC CO LTD -FOREIGN	79.842	THB	131.776,54	147.227,31	0,09%
CENTRAL RETAIL CORP. PUBLIC CO -FOREIGN-	55.000	THB	59.606,41	59.402,60	0,04%
CHAROEN POKPHAND FOODS -FOREIGN-	135.402	THB	95.252,26	69.910,12	0,04%
CP AXTRA PLC	56.000	THB	60.870,71	39.830,04	0,02%
DELTA ELECTRONICS	68.020	THB	61.285,50	157.680,59	0,10%
ENERGY ABSOLUTE PUBLIC LTD -FOREIGN-	65.673	THB	144.817,59	76.552,44	0,05%
GLOBAL POWER SYNERGY PCL -FOREIGN-	33.000	THB	58.953,72	42.161,36	0,03%
GULF ENERGY DEVELOPMENT -FOREIGN-	93.932	THB	118.179,83	110.111,46	0,07%
HOME PRODUCT CENTER PUBLIC-FOREIGN-	84.856	THB	29.158,36	26.153,35	0,02%
KASIKORNBANK PCL -FOREIGN-	15.500	THB	65.277,85	55.121,93	0,03%
KRUNGTHAI BANK PUBLIC CO LIM1	140.000	THB	64.821,67	67.858,58	0,04%
KRUNGTHAI CARD PUBLIC COMP FOREIGN	38.000	THB	58.987,18	43.544,35	0,03%
MINOR INTERNATIONAL PUBLIC -FOREIGN-	100.000	THB	83.809,16	77.710,72	0,05%
OSOTSPA PUBLIC CO LTD	70.000	THB	55.899,14	40.567,63	0,03%
PTT EXPLORATION PROD PUBLIC -FOREIGN-	56.359	THB	243.220,86	221.954,21	0,14%
PTT GLOBAL CHEMICAL PUBLIC PLC -FOREIGN-	96.280	THB	118.528,92	97.646,29	0,06%
PTT OIL & RETAIL BUSINESS FOREIGN	93.932	THB	77.515,80	47.261,32	0,03%
PTT PUBLIC CO LTD -FOREIGN-	295.884	THB	272.193,19	278.648,33	0,17%
SCG PACKAGING PUBLIC - FOREIGN	46.966	THB	70.526,67	44.539,47	0,03%
SIAM CEMENT PUBLIC CO LTD FOREIGN	21.400	THB	216.552,01	172.502,00	0,11%
TRUE CORPORATION PCL	350.000	THB	64.346,35	46.560,58	0,03%
Total BAHT THAÏLANDAIS			3.091.049,09	2.848.225,51	1,78%
AKBANK T.A.S.	70.000	TRY	62.379,85	78.357,69	0,05%
BIM BIRLESIK MAGAZALAR AS	17.259	TRY	79.940,54	159.101,43	0,10%
EREGLI DEMIR VE CELIK FABRIKALARI	64.619	TRY	100.471,18	81.207,64	0,05%
HACI OMER SABANCI HLDG AS	24.152	TRY	26.164,72	44.750,95	0,03%
HEKTAS TICARET	29.000	TRY	55.742,43	17.866,80	0,01%
KOC HLDG AS	40.062	TRY	84.001,13	174.125,21	0,11%
SASA POLYESTER	26.450	TRY	75.008,62	29.543,15	0,02%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
TOFAS TURK OTOMOBIL	5.000	TRY	49.014,23	32.184,15	0,02%
TUPRAS TURKIYE PETROL RAFINELERI AS	26.600	TRY	57.581,20	116.592,46	0,07%
TURKCELL ILETISIM HIZMET	46.966	TRY	43.588,31	80.760,55	0,05%
TURK HAVA YOLLARI AO	13.000	TRY	34.854,64	91.090,35	0,06%
TURK SISE CAM	30.000	TRY	60.769,48	42.133,66	0,03%
YAPI VE KREDI BANKASI AS	75.000	TRY	46.820,48	44.919,88	0,03%
Total LIVRE TURQUE			776.336,81	992.633,92	0,62%
ACCTON TECHNOLOGY CORP.	11.000	TWD	94.315,24	169.693,75	0,11%
ACER INC.	91.938	TWD	64.180,83	145.897,82	0,09%
ADVANTECH CO LTD	10.297	TWD	99.153,22	112.986,13	0,07%
AIRTAC INTERNATIONAL GROUP	4.914	TWD	156.660,44	146.395,59	0,09%
ALCHIP TECHNOLOGIES LTD	2.000	TWD	181.337,15	193.202,52	0,12%
ASE INDUSTRIAL HLDG CO LTD	69.837	TWD	171.644,33	278.093,49	0,17%
ASIA CEMENT CORP.	42.081	TWD	59.293,99	51.449,61	0,03%
ASUSTEK COMPUTER INC.	19.726	TWD	197.038,53	284.815,23	0,18%
AUO CORP.	200.000	TWD	114.821,98	107.072,54	0,07%
CATCHER TECHNOLOGY CO LTD	21.604	TWD	115.022,47	123.625,31	0,08%
CATHAY FINANCIAL HLDG LTD	202.506	TWD	322.978,12	273.275,36	0,17%
CHAILEASE HLDG CO LTD	35.700	TWD	234.761,69	203.234,30	0,13%
CHANG HWA COMMERCIAL BANK	184.457	TWD	99.449,84	97.391,18	0,06%
CHENG SHIN RUBBER INDUSTRY CO LTD	45.000	TWD	61.726,05	59.597,81	0,04%
CHIMEI INNOLUX CORP.	262.714	TWD	118.945,89	110.813,01	0,07%
CHINA AIRLINES	65.000	TWD	49.139,61	41.509,04	0,03%
CHINA DEVELOPMENT FINANCIAL	340.000	TWD	160.785,46	125.861,85	0,08%
CHINA STEEL CORP.	330.280	TWD	302.283,94	263.037,41	0,16%
CHUNGHWA TELECOM CO LTD	95.000	TWD	372.849,84	336.260,87	0,21%
COMPAL ELECTRONICS INC.	122.111	TWD	89.368,96	143.533,94	0,09%
CTBC FINANCIAL HLDG	460.217	TWD	371.609,58	384.846,20	0,24%
DELTA ELECTRONICS INC.	49.525	TWD	352.897,63	457.966,29	0,29%
E.SUN FINANCIAL HLDG CO LTD	314.112	TWD	261.118,20	239.042,82	0,15%
ECLAT TEXTILE CO LTD	3.375	TWD	45.112,34	55.947,61	0,04%
E INK HLDG INC.	20.000	TWD	105.291,30	116.216,48	0,07%
EMEMORY TECHNOLOGY INC.	1.348	TWD	44.882,88	97.415,36	0,06%
EVA AIRWAYS CORP.	60.000	TWD	61.090,75	55.660,02	0,03%
EVERGREEN MARINE CORP. TAIWAN LTD	27.721	TWD	188.613,56	117.336,27	0,07%
FAR EASTERN NEW CENTURY CORP.	62.070	TWD	63.497,90	57.122,58	0,04%
FAR EASTONE TELECOMMUNICATION	25.752	TWD	69.257,65	60.615,73	0,04%
FENG TAY ENTERPRISE CO LTD	19.946	TWD	100.546,15	102.959,24	0,06%
FIRST FINANCIAL HLDG CO	267.318	TWD	214.458,04	216.048,00	0,14%
FORMOSA CHEMICALS & FIBRE CORP.	72.000	TWD	173.022,91	132.309,80	0,08%
FORMOSA PETROCHEMICAL CORP.	22.483	TWD	67.843,40	53.517,93	0,03%
FORMOSA PLASTICS CORP.	96.808	TWD	337.902,58	226.155,89	0,14%
FUBON FINANCIAL HLDG CO LTD	212.703	TWD	371.147,87	406.555,74	0,25%
GIGA-BYTE TECHNOLOGY CO LTD	13.000	TWD	127.308,42	101.999,13	0,06%
GLOBAL UNICHIP CORP.	2.000	TWD	90.956,52	102.648,05	0,06%
GLOBALWAFERS CO LTD	7.045	TWD	102.666,73	121.980,55	0,08%
HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD	325.760	TWD	1.142.285,80	1.004.119,79	0,63%
HOTAI MOTOR CO LTD	9.217	TWD	177.155,37	192.755,73	0,12%
HUA NAN FINANCIAL HLDG CO LTD	219.276	TWD	152.268,58	144.557,33	0,09%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
INVENTEC CORP.	50.000	TWD	40.453,73	77.870,94	0,05%
LARGAN PRECISION CO LTD	2.288	TWD	126.968,40	193.690,98	0,12%
LITE-ON TECHNOLOGY CORP.	52.106	TWD	97.054,76	179.822,93	0,11%
MEDIA TEK INCORPORATION	37.086	TWD	776.678,90	1.110.318,34	0,70%
MEGA FINANCIAL HLDG CO	275.829	TWD	303.166,89	318.931,54	0,20%
MICRO-STAR INTERNATIONAL CO LTD	21.604	TWD	78.882,48	129.997,74	0,08%
MOMO.COM INC.	1.859	TWD	28.918,93	27.910,57	0,02%
NAN YA PCB CORP.	4.454	TWD	37.325,74	33.041,49	0,02%
NAN YA PLASTICS CORP.	114.077	TWD	304.597,76	223.764,51	0,14%
NANYA TECHNOLOGY CORP. -REG-	44.148	TWD	70.159,83	101.572,73	0,06%
NOVATEK MICROELECTRONICS CORP.	13.000	TWD	126.299,26	198.246,43	0,12%
PARADE TECHNOLOGIES LTD	2.818	TWD	104.253,19	99.745,59	0,06%
PEGATRON CORP.	45.449	TWD	83.339,28	117.033,46	0,07%
PHARMAESSENTIA CORP	5.000	TWD	82.651,97	51.029,06	0,03%
POU CHEN CORP.	93.932	TWD	89.142,77	85.613,75	0,05%
POWERCHIP SEMICONDUCTOR MANUFACT	63.000	TWD	81.270,97	54.726,46	0,03%
PRESIDENT CHAIN STORE CORP.	14.090	TWD	123.517,37	112.005,99	0,07%
QUANTA COMPUTER INC.	65.000	TWD	166.865,58	430.428,66	0,27%
REALTEK SEMICONDUCTOR CORP.	10.000	TWD	116.776,96	139.076,31	0,09%
RUENTEX DEVELOPMENT CO LTD	17.712	TWD	30.980,14	19.722,23	0,01%
SHIN KONG FINANCIAL HLDG CO LTD	214.345	TWD	60.404,32	55.953,61	0,04%
SILERGY CORP.	8.000	TWD	154.094,11	117.986,27	0,07%
SINOPAC FINANCIAL HLDG CO LTD	299.359	TWD	155.938,34	173.952,24	0,11%
SYNNEX TECHNOLOGY INTERNATIONAL	40.000	TWD	68.457,68	82.826,36	0,05%
TAISHIN FINANCIAL	318.613	TWD	152.774,84	170.103,62	0,11%
TAIWAN BUSINESS BANK	158.720	TWD	63.330,13	64.139,22	0,04%
TAIWAN CEMENT CORP.	180.845	TWD	208.924,35	185.900,59	0,12%
TAIWAN COOPERATIVE FINANCIAL HLDG	314.289	TWD	251.013,97	247.520,93	0,16%
TAIWAN MOBILE CO LTD	42.269	TWD	146.857,54	122.933,53	0,08%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	610.000	TWD	9.340.869,68	10.669.793,30	6,68%
THE SHANGHAI COMMERCIAL & SAVINGS	93.174	TWD	155.606,00	128.621,06	0,08%
UNIMICRON TECHNOLOGY CORP.	35.000	TWD	178.462,85	181.698,85	0,11%
UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP.	140.427	TWD	302.674,58	308.587,53	0,19%
UNITED MICROELECTRONICS CORP.	276.030	TWD	347.647,07	428.265,91	0,27%
VANGUARD INTERNATIONAL SEMI	30.997	TWD	76.582,83	74.515,87	0,05%
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP.	2.348	TWD	109.148,17	118.431,08	0,07%
WALSIN LIHWA CORP.	60.986	TWD	70.009,67	69.526,62	0,04%
WAN HAI LINES LTD	20.794	TWD	69.221,97	33.734,34	0,02%
WINBOND ELECTRONICS CORP.	82.827	TWD	57.655,82	74.392,77	0,05%
WISTRON CORP.	55.000	TWD	111.596,65	159.959,88	0,10%
WIWYNN CORP.	2.348	TWD	52.647,94	126.395,74	0,08%
WPG HLDG CO LTD	30.771	TWD	54.543,59	74.063,33	0,05%
YAGEO CORP.	6.947	TWD	86.483,34	122.332,85	0,08%
YANG MING MARINE TRANSPORT CORP.	58.707	TWD	155.431,93	88.833,90	0,06%
YUANTA FINANCIAL HLDG	250.176	TWD	151.655,95	203.669,60	0,13%
Total DOLLAR TAIWANAIS			23.138.029,97	25.504.212,01	15,97%
360 DIGITECH INC. -A- AMERICAN -DIS-	3.194	USD	52.853,99	45.742,16	0,03%
ANGLOGOLD ASHANTI	11.741	USD	167.973,89	198.650,51	0,12%
CREDICORP LTD	1.683	USD	193.035,09	228.427,28	0,14%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
DAQO NEW ENERGY CORP. SPONSORED	1.348	USD	92.037,15	32.459,87	0,02%
H WORLD GROUP LTD -ADR-	6.106	USD	222.524,85	184.841,03	0,12%
KANZHUN LTD -ADR-	5.000	USD	77.991,61	75.182,18	0,05%
KE HLDG INC.	18.150	USD	297.357,47	266.339,11	0,17%
LUFAX HOLDING	5.000	USD	114.783,11	13.895,80	0,01%
NIO	33.500	USD	695.987,37	275.059,97	0,17%
PINDUODUO	13.100	USD	794.014,30	1.735.084,42	1,09%
SOUTHERN COPPER CORP.	2.588	USD	138.476,98	201.646,82	0,13%
TAL EDUCATION GROUP -A -ADR-	15.029	USD	70.009,31	171.833,86	0,11%
TENCENT MUSIC ENTERTAINMENT A-ADR	23.483	USD	112.759,73	191.537,44	0,12%
VIPSHOP HOLDING LTD ADR	12.018	USD	113.690,77	193.219,28	0,12%
YUM CHINA HLDG INC.	10.264	USD	476.162,42	394.243,90	0,25%
ZTO EXPRESS CAYMAN -ADR-	11.593	USD	304.393,18	223.327,79	0,14%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			3.924.051,22	4.431.491,42	2,78%
ABSA GROUP LTD	17.544	ZAR	158.363,66	142.175,42	0,09%
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD	1.024	ZAR	85.198,56	48.864,97	0,03%
ASPEN PHARMACARE HLDG PLC	7.090	ZAR	57.557,70	71.421,89	0,04%
BID CORP. LTD	8.783	ZAR	157.336,62	185.496,33	0,12%
BIDVEST GROUP LTD	4.723	ZAR	57.797,09	58.984,60	0,04%
CAPITEC BANK HLDG LTD	2.300	ZAR	266.181,22	230.709,31	0,14%
CLICKS GROUP LTD	4.154	ZAR	66.288,69	66.975,86	0,04%
DISCOVERY HLDG LTD	16.203	ZAR	121.188,66	115.242,44	0,07%
FIRSTRAND LTD	130.000	ZAR	473.409,02	473.053,71	0,30%
GOLD FIELDS LTD	20.000	ZAR	178.664,74	275.012,00	0,17%
HARMONY GOLD MINING -SOUTH AFRICA-	22.000	ZAR	93.475,53	130.238,15	0,08%
IMPALA PLATINIUM HLDG LTD	23.483	ZAR	248.362,13	106.096,81	0,07%
MTN GROUP N.V.	45.000	ZAR	346.924,89	257.285,42	0,16%
NASPERS LTD	4.489	ZAR	620.817,97	695.083,58	0,44%
NEDBANK GROUP	9.571	ZAR	115.821,78	102.445,75	0,06%
NORTHAM PLATINUM HLDG LTD	8.090	ZAR	80.909,21	56.237,90	0,04%
OLD MUTUAL LTD	187.863	ZAR	120.985,74	121.452,12	0,08%
PEPKOR HLDG LTD	51.000	ZAR	61.858,30	49.557,70	0,03%
REINET INVESTMENTS SCA	5.000	ZAR	83.435,27	115.391,09	0,07%
REMGRO LTD	17.556	ZAR	133.163,62	141.203,73	0,09%
SANLAM LTD	27.161	ZAR	83.844,10	97.880,87	0,06%
SASOL LTD	14.377	ZAR	312.000,22	131.868,46	0,08%
SHOPRITE HLDG LTD	10.976	ZAR	126.812,90	149.443,29	0,09%
SIBANYE STILLWATER LTD	93.932	ZAR	223.051,51	115.780,01	0,07%
STANDARD BANK GROUP	34.000	ZAR	308.037,87	350.244,79	0,22%
VODACOM GROUP LTD	21.135	ZAR	161.816,11	110.899,30	0,07%
WOOLWORTHS HLDG LTD	28.494	ZAR	90.254,86	101.838,34	0,06%
Total RAND SUD-AFRICAIN			4.833.557,97	4.500.883,84	2,82%
Total Actions Cotées ou Négociées			131.988.009,35	125.437.667,25	78,56%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			131.988.009,35	125.437.667,25	78,56%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Fonds d'investissements					
ISHARES MSCI CHINA -A- -CAP- UCITS ETF	1.750.000	USD	9.368.534,34	6.515.072,65	4,08%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			9.368.534,34	6.515.072,65	4,08%
Total Fonds d'investissements			9.368.534,34	6.515.072,65	4,08%
Autres valeurs mobilières					
CHINA HUIZHAN DAIRY HLDG DELISTED (1)	700.000	HKD	35.837,92	0,00	0,00%
Total DOLLAR DE HONG-KONG			35.837,92	0,00	0,00%
MOSCOW EXCHANGE MICEX (2)	82.190	RUB	0,01	0,01	0,00%
PHOSAGRO P.J.S.C. GLOBAL GDR 1-3 RESTR (3)	45	RUB	0,00	0,00	0,00%
Total ROUBLE RUSSE			0,01	0,01	0,00%
GAZPROM -SP ADR- (2)	185.000	USD	1,77	1,67	0,00%
MMC NORILSK NICKEL PSCR -ADR- (2)	21.000	USD	0,20	0,19	0,00%
MOBILE TELESYSTEMS -SPONSORED ADR – (2)	18.786	USD	0,18	0,17	0,00%
NOVATEK OAO -GDR- (2)	2.741	USD	0,03	0,03	0,00%
NOVOLIPETSK STEEL -GDR- (2)	7.515	USD	0,08	0,07	0,00%
OIL CO LUKOIL P.J.S.C. -ADR- (2)	12.408	USD	0,11	0,11	0,00%
PHOSAGRO P.J.S.C. GDR 1-3 CANCEL (3)	7.000	USD	0,07	0,06	0,00%
POLYUS P.J.S.C. GDR (2)	1.300	USD	0,01	0,01	0,00%
SEVERSTAL CHEREPOVETS METAL FACT DR (2)	8.454	USD	0,08	0,07	0,00%
SURGUTNEFTEGAZ P.J.S.C. -ADR- (2)	51.662	USD	0,50	0,47	0,00%
TATNEFT P.J.S.C. -ADR- (2)	8.454	USD	0,08	0,07	0,00%
TCS GROUP HLDG PLC -GDR- (2)	6.000	USD	0,06	0,05	0,00%
X5 RETAIL GROUP SP GDR-S (2)	4.227	USD	0,04	0,04	0,00%
YANDEX NV-A (2)	10.332	USD	0,10	0,09	0,00%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			3,31	3,10	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			35.841,24	3,11	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			141.392.384,93	131.952.743,01	82,64%

(1) RC 14/10/2022 - Evaluation à 0

(2) RC 09/03/2022 - Russian sanctions UE évaluation à 0.00001

(3) RC 25/04/2022 - Russian sanctions UE évaluation à 0.00001

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EUR INFLATION-LINKED					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRIA 2,10 17-20092117	300.000	EUR	193.302,00	235.371,00	0,51%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	750.000	EUR	924.615,67	921.304,74	1,98%
FRANCE 0,50 20-72	800.000	EUR	271.506,00	335.264,00	0,72%
FRANCE -INFLATION LINKED- 0,10 20-250731	450.000	EUR	527.220,82	524.868,69	1,13%
FRANCE -INFLATION LINKED- 0,10 21-250738	1.650.000	EUR	1.773.104,36	1.796.433,03	3,87%
FRANCE -INFLATION LINKED- 0,10 22-250753	460.000	EUR	472.047,66	465.088,79	1,00%
FRANCE OAT 3,40 99-250729	2.075.000	EUR	3.651.503,83	3.569.480,59	7,69%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,10 16-250747	720.000	EUR	807.839,56	785.330,98	1,69%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,10 19-010329	1.900.000	EUR	2.156.918,34	2.249.455,09	4,84%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,10 20-010336	1.550.000	EUR	1.682.014,69	1.653.514,86	3,56%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,70 13-250730	5.000.000	EUR	6.253.995,02	6.406.482,07	13,80%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 1,80 07-250740	400.000	EUR	682.380,36	674.390,64	1,45%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 1,85 11-250727	2.200.000	EUR	3.086.265,96	3.082.578,98	6,64%
GERMANY -INFLATION LINKED- 0,10 15-150446	560.000	EUR	728.086,55	700.719,36	1,51%
GERMANY -INFLATION LINKED- 0,10 21-150433	2.210.000	EUR	2.567.247,93	2.642.170,68	5,69%
GERMANY -INFLATION LINKED- 0,50 14-150430	2.600.000	EUR	3.322.912,57	3.346.317,47	7,21%
ITALY BTP 2,35 04-150935	1.750.000	EUR	2.656.166,56	2.757.388,98	5,94%
ITALY BTP 2,55 09-150941	1.155.000	EUR	1.684.793,15	1.670.470,56	3,60%
ITALY BTP -INFLATION LINKED- 0,15 20-150551	660.000	EUR	503.352,08	498.908,38	1,07%
ITALY BTP -INFLATION LINKED- 1,25 15-150932	2.500.000	EUR	2.819.363,49	3.006.730,99	6,47%
ITALY IL 0,65 20-26	250.000	EUR	289.839,99	291.158,61	0,63%
ITALY IL 1,50 23-29	600.000	EUR	604.368,00	619.069,68	1,33%
SPAIN IL 2,05 22-39	460.000	EUR	494.708,68	524.721,49	1,13%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 0,65 16-301127	2.450.000	EUR	2.968.519,36	3.019.162,07	6,50%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 0,70 17-301133	1.800.000	EUR	2.053.940,49	2.118.157,45	4,56%
SPAIN KINGDOM -INFLATION LINKED- 1,00 15-301130	1.800.000	EUR	2.211.639,19	2.250.544,62	4,85%
Total EURO			45.387.652,31	46.145.083,80	99,37%
Total Obligations			45.387.652,31	46.145.083,80	99,37%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			45.387.652,31	46.145.083,80	99,37%
Total du Portefeuille-Titres			45.387.652,31	46.145.083,80	99,37%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ABU DHABI COMMERCIAL BANK	31.563	AED	69.138,92	71.417,60	0,05%
EMIRATES TELECOMMUNICATIONS CORP.	38.000	AED	214.407,46	183.954,06	0,13%
NATIONAL BANK OF ABU DHABI	35.651	AED	174.724,77	122.670,86	0,09%
Total DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS			458.271,15	378.042,52	0,27%
AMPOL LTD	1.700	AUD	38.274,74	37.960,96	0,03%
APA GROUP	9.000	AUD	66.714,90	47.476,68	0,03%
ASX LTD	1.700	AUD	91.365,15	66.219,04	0,05%
BRAMBLES LTD	13.500	AUD	95.099,81	113.410,34	0,08%
COCHLEAR LTD	504	AUD	65.869,57	92.982,69	0,07%
COLES GROUP LTD	14.000	AUD	153.242,07	139.316,82	0,10%
COMPUTERSHARE LTD CPU	4.200	AUD	67.310,18	63.276,30	0,05%
DEXUS	12.000	AUD	65.180,16	56.927,54	0,04%
GPT GROUP	20.000	AUD	52.833,53	57.322,87	0,04%
IGO LTD	6.300	AUD	54.572,96	35.218,36	0,03%
JAMES HARDIES INDUSTRIE	3.500	AUD	73.137,76	122.129,22	0,09%
MINERAL RESOURCES LTD	1.300	AUD	41.274,05	56.211,01	0,04%
MIRVAC GROUP	30.000	AUD	38.971,29	38.730,00	0,03%
NEWMONT CORP	3.200	AUD	109.922,06	120.061,77	0,09%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	11.000	AUD	86.265,34	92.748,16	0,07%
ORICA LTD	3.500	AUD	36.304,14	34.461,67	0,02%
PILBARA MINERALS LTD	26.000	AUD	69.651,32	63.438,14	0,05%
QBE INSURANCE GROUP LTD	12.000	AUD	95.898,97	109.778,24	0,08%
SCENTRE GROUP STAPLED SECURITY	45.000	AUD	74.079,69	83.111,99	0,06%
SONIC HEALTHCARE LTD	4.000	AUD	85.506,01	79.263,70	0,06%
STOCKLAND STAPLED SECURITY	23.000	AUD	54.612,42	63.221,94	0,05%
SUNCORP GROUP LTD	10.000	AUD	72.220,21	85.551,92	0,06%
TRANSURBAN GROUP-STAPLED SECURITY	29.000	AUD	266.441,23	245.592,69	0,18%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			1.854.747,56	1.904.412,05	1,38%
BANCO SANTANDER (BRASIL) S.A. UNITS	4.000	BRL	21.224,96	24.077,75	0,02%
CIA ENERGETICA DE MINAS GERAIS CMIG	18.101	BRL	34.697,29	38.724,93	0,03%
COMPANHIA DE CONCESSOES RODOVIARIAS	8.400	BRL	21.006,58	22.197,75	0,02%
COSAN S.A.	14.000	BRL	45.786,20	50.511,09	0,04%
HAPVIDA PARTICIPACOES -E- INVESTIMEMT	50.000	BRL	40.735,66	41.465,16	0,03%
KLABIN S.A. CTF DE DEPOSITO DE ACOES	10.000	BRL	36.929,66	41.409,26	0,03%
LOJAS RENNER S.A.	5.300	BRL	22.393,75	17.205,90	0,01%
NATURA & CO HLDG S.A.	18.900	BRL	50.468,24	59.490,12	0,04%
RUMO S.A.	10.000	BRL	29.229,12	42.769,69	0,03%
TELEFONICA BRASIL S.A.	6.100	BRL	53.054,15	60.750,47	0,04%
TIM S.A.	10.000	BRL	25.726,55	33.414,40	0,02%
TOTVS S.A.	5.000	BRL	26.500,57	31.392,39	0,02%
ULTRAPAR PARTICIPACOES S.A.	10.000	BRL	48.301,65	49.404,11	0,04%
Total REAL BRÉSILIEN			456.054,38	512.813,02	0,37%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
AGNICO EAGLE MINES LTD	4.600	CAD	208.179,02	229.431,55	0,17%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	6.000	CAD	47.024,97	34.436,36	0,02%
BANK OF NOVA SCOTIA	10.200	CAD	575.780,60	451.668,27	0,33%
CANADIAN APARTMENT PROPERTIES	700	CAD	23.522,76	23.451,87	0,02%
CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO.	4.800	CAD	516.776,48	548.839,76	0,40%
CANADIAN TIRE CORP. LTD	600	CAD	72.255,39	57.965,12	0,04%
DOLLARAMA INC.	2.500	CAD	141.438,02	163.891,94	0,12%
FORTIS INC.	4.000	CAD	172.398,02	149.691,06	0,11%
GILDAN ACTIVEWEAR INC.	1.400	CAD	38.463,53	42.117,26	0,03%
INTACT FINANCIAL CORP.	1.700	CAD	231.193,91	237.925,31	0,17%
METRO INC.	1.800	CAD	92.219,05	84.760,40	0,06%
NATIONAL BANK OF CANADA	3.000	CAD	188.395,02	208.018,67	0,15%
NUTRIEN LTD	4.500	CAD	342.067,41	230.622,68	0,17%
OPEN TEXT CORP.	2.300	CAD	88.933,65	87.935,60	0,06%
PARKLAND CORP.	1.800	CAD	46.663,45	52.779,07	0,04%
PEMBINA PIPELINE CORP.	4.500	CAD	151.829,74	140.937,80	0,10%
RB GLOBAL INC	1.500	CAD	82.072,80	91.311,96	0,07%
SAPUTO INC.	1.900	CAD	48.274,52	34.997,25	0,03%
SUN LIFE FINANCIAL INC.	5.000	CAD	225.225,23	235.891,80	0,17%
TELUS CORP.	5.000	CAD	101.228,88	80.941,92	0,06%
TORONTO DOMINION BANK	15.500	CAD	952.625,12	911.101,19	0,66%
WEST FRASER TIMBER CO.LTD	600	CAD	37.656,97	46.695,04	0,03%
Total DOLLAR CANADIEN			4.384.224,54	4.145.411,88	3,00%
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	300	CHF	28.354,13	35.011,29	0,03%
GIVAUDAN A.G.	80	CHF	264.340,83	299.795,63	0,22%
JULIUS BAER GROUP A.G.	1.800	CHF	103.281,43	91.287,51	0,07%
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL A.G.	450	CHF	101.608,55	140.271,06	0,10%
LOGITECH INTERNATIONAL S.A. -REG-	1.400	CHF	84.256,99	120.107,56	0,09%
LONZA GROUP A.G. -REG-	600	CHF	309.303,64	228.267,18	0,16%
SGS S.A	1.250	CHF	109.151,76	97.531,46	0,07%
SIG GROUP A.G.	2.900	CHF	74.286,89	60.358,18	0,04%
SONOVA HLDG A.G. -REG-	500	CHF	151.863,32	147.574,49	0,11%
SWISS RE A.G.	2.500	CHF	196.857,09	254.275,57	0,18%
TEMENOS A.G.	550	CHF	43.525,84	46.274,07	0,03%
VAT GROUP	250	CHF	96.756,73	113.343,01	0,08%
ZURICH INSURANCE GROUP A.G.	1.220	CHF	535.959,58	576.865,66	0,42%
Total FRANC SUISSE			2.099.546,78	2.210.962,67	1,60%
EMPRESAS COPEC S.A.	5.000	CLP	33.949,28	33.223,65	0,02%
ENEL AMERICAS S.A	300.000	CLP	26.633,94	30.321,11	0,02%
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE	1.400	CLP	110.003,90	76.409,20	0,06%
Total PESO CHILIEN			170.587,12	139.953,96	0,10%
BYD CO -A- LTD	1.000	CNY	33.356,79	25.273,15	0,02%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO	1.980	CNY	82.462,08	41.260,95	0,03%
Total YUAN RENMINBI CHINOIS			115.818,87	66.534,10	0,05%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
BANCOLOMBIA ORD	2.000	COP	15.419,90	15.516,14	0,01%
BANCOLOMBIA S.A. BANCOLOMBIA PFUND	3.500	COP	25.504,44	24.470,63	0,02%
INTERCONEXION ELECTRICA S.A. ESP	3.500	COP	16.493,41	12.660,61	0,01%
Total PESO COLOMBIEN			57.417,75	52.647,38	0,04%
KOMERCNI BANKA A.S.	1.000	CZK	27.902,56	29.345,65	0,02%
Total COURONNE TCHÈQUE			27.902,56	29.345,65	0,02%
COLOPLAST A/S -B-	1.400	DKK	146.474,70	144.985,28	0,10%
DSV A/S	1.600	DKK	288.401,51	254.448,63	0,18%
GENMAB A-S	523	DKK	161.541,96	151.191,55	0,11%
NOVO NORDISK A/S-B	28.400	DKK	1.598.679,05	2.659.589,11	1,92%
ORSTED A/S	1.800	DKK	179.572,79	90.379,70	0,07%
PANDORA A/S	600	DKK	36.024,29	75.111,17	0,05%
ROCKWOOL INTL A/S-B SHS	100	DKK	22.962,38	26.507,30	0,02%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	8.454	DKK	170.406,65	243.031,73	0,18%
WILLIAM DEMANT HLDG AS	700	DKK	25.066,39	27.795,11	0,02%
Total COURONNE DANOISE			2.629.129,72	3.673.039,58	2,65%
ACTIVIDADES DE CONSTRUCCION Y SERVICIOS -NEW-	1.995	EUR	61.943,80	80.119,20	0,06%
ADIDAS A.G.	1.400	EUR	236.264,00	257.824,00	0,19%
AEROPORTS DE PARIS	250	EUR	35.525,00	29.300,00	0,02%
AKZO NOBEL N.V. - ORDSHR	1.600	EUR	100.192,00	119.712,00	0,09%
ALPHA SERVICES & HLDG S.A	20.000	EUR	16.640,00	30.780,00	0,02%
AMADEUS IT GROUP S.A.	4.000	EUR	260.922,00	259.520,00	0,19%
AMPLIFON Spa	1.000	EUR	29.250,00	31.340,00	0,02%
ASML HOLDING NV	3.500	EUR	1.692.166,27	2.385.950,00	1,72%
ASSICURAZIONI GENERALI	8.800	EUR	155.892,00	168.124,00	0,12%
AXA	16.500	EUR	376.862,84	486.585,00	0,35%
BIOMERIEUX S.A.	300	EUR	27.960,00	30.180,00	0,02%
BUNGE GLOBAL SA	1.300	EUR	114.029,41	118.638,00	0,09%
CIE GEN DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	6.000	EUR	155.850,00	194.760,00	0,14%
CREDIT AGRICOLE S.A.	12.000	EUR	131.196,00	154.224,00	0,11%
DANONE	6.000	EUR	325.248,13	352.080,00	0,25%
DASSAULT SYSTEMES SE	5.700	EUR	234.327,00	252.139,50	0,18%
DEUTSCHE BOERSE AG	1.700	EUR	275.090,00	317.050,00	0,23%
DEUTSCHE POST A.G. -REG-	8.500	EUR	357.425,00	381.267,50	0,28%
DSM-FIRMENICH AG	1.500	EUR	201.395,25	138.000,00	0,10%
ELISA -A-	1.300	EUR	65.228,80	54.431,00	0,04%
FINCOBANK SpA	6.000	EUR	74.460,00	81.510,00	0,06%
GEA GROUP	1.200	EUR	39.468,00	45.228,00	0,03%
HELLENIC TELECOMMUNICATIONS	2.000	EUR	28.640,00	25.800,00	0,02%
HENKEL	1.000	EUR	67.120,00	64.980,00	0,05%
HENKEL	2.000	EUR	147.006,00	145.720,00	0,11%
HERMES INTERNATIONAL S.A.	285	EUR	458.151,71	546.858,00	0,40%
KBC GROUP S.A.	2.300	EUR	123.142,00	135.056,00	0,10%
KERRY GROUP PLC	1.375	EUR	125.592,50	108.157,50	0,08%
KESKO CORP.	2.800	EUR	63.028,00	50.190,00	0,04%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
L'OREAL	2.100	EUR	699.047,05	946.365,00	0,68%
LEG IMMOBILIEN SE	600	EUR	29.106,00	47.592,00	0,03%
MEDIOBANCA	5.200	EUR	53.534,00	58.266,00	0,04%
MERCK KGAA	1.300	EUR	201.021,80	187.330,00	0,14%
METSO CORP	5.800	EUR	59.363,00	53.186,00	0,04%
MONCLER SpA	1.800	EUR	113.976,00	100.260,00	0,07%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT A.G.	1.200	EUR	404.680,00	450.120,00	0,33%
MYTILINEOS HLDG S.A.	1.300	EUR	47.428,00	47.710,00	0,03%
NEPI ROCKCASTLE N.V	3.754	EUR	19.520,80	22.899,40	0,02%
NESTE CORP.	4.000	EUR	171.270,00	128.840,00	0,09%
NOKIA -A-	45.000	EUR	170.775,00	137.340,00	0,10%
POSTE ITALIANE SpA	4.400	EUR	42.662,40	45.210,00	0,03%
PROSUS N.V.	12.500	EUR	359.816,26	337.312,50	0,24%
PUMA AG	1.000	EUR	62.840,00	50.520,00	0,04%
RED ELECTRICA CORPORACION S.A.	2.865	EUR	51.641,63	42.717,15	0,03%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.700	EUR	568.872,02	854.366,00	0,62%
STMICROELECTRONICS	5.900	EUR	239.510,50	266.739,00	0,19%
STORA ENSO OYJ (R)	4.000	EUR	54.494,29	50.100,00	0,04%
TERNA SpA	11.000	EUR	83.193,00	83.094,00	0,06%
UMICORE S.A.	2.200	EUR	76.532,13	54.780,00	0,04%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	7.561	EUR	140.280,00	195.149,41	0,14%
UPM-KYMMENE CORP.	5.000	EUR	145.050,00	170.300,00	0,12%
VERBUND	500	EUR	46.675,00	42.025,00	0,03%
VONOVIA SE	7.500	EUR	145.170,00	214.050,00	0,15%
WARTSILA	3.283	EUR	24.392,69	43.089,38	0,03%
WOLTERS KLUWER N.V.	2.300	EUR	232.989,57	296.010,00	0,21%
ZALANDO SE	1.600	EUR	39.936,00	34.320,00	0,02%
Total EURO			10.263.792,85	12.005.214,54	8,68%
3I GROUP PLC	8.200	GBP	185.494,82	229.094,69	0,17%
ABRDN PLC	20.000	GBP	37.139,87	41.232,47	0,03%
ADMIRAL GROUP PLC	1.800	GBP	48.412,29	55.752,12	0,04%
AUTO TRADER GROUP PLC	8.300	GBP	60.489,33	69.097,22	0,05%
BARRATT DEVELOPMENT	10.000	GBP	58.781,91	64.924,12	0,05%
BT GROUP PLC	60.000	GBP	129.855,95	85.580,75	0,06%
BURBERRY GROUP PLC	4.000	GBP	76.254,65	65.362,64	0,05%
CRH PLC.	6.400	GBP	234.954,82	399.561,48	0,29%
CRODA INTERNATIONAL PLC	1.100	GBP	82.704,46	64.104,78	0,05%
DCC PLC	753	GBP	44.595,66	50.208,69	0,04%
FERGUSON NEWCO PLC	1.800	GBP	243.148,91	313.346,03	0,23%
INFORMA PLC	11.000	GBP	67.574,35	99.165,66	0,07%
INTERCONTINENTAL A.G.HOTELS GROUP PLC	1.400	GBP	70.748,14	114.546,19	0,08%
INTERTEK GROUP PLC	1.200	GBP	58.633,83	58.798,68	0,04%
J.SAINSBURY PLC	13.000	GBP	30.808,55	45.396,11	0,03%
KINGFISHER PLC	14.104	GBP	40.027,96	39.599,60	0,03%
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	47.000	GBP	130.767,89	136.191,80	0,10%
MONDI PLC	4.000	GBP	67.611,52	70.971,09	0,05%
NATIONAL GRID PLC	33.000	GBP	403.307,56	402.908,08	0,29%
PEARSON PLC	5.000	GBP	43.552,51	55.634,41	0,04%
PHOENIX GROUP HLDG PLC	6.300	GBP	40.258,20	38.910,16	0,03%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
RELX PLC	16.300	GBP	433.797,80	584.997,98	0,42%
SAGE GROUP PLC	8.600	GBP	86.651,63	116.363,74	0,08%
SCHRODERS PLC	5.641	GBP	29.768,22	27.985,30	0,02%
SEGRO	9.000	GBP	93.004,42	92.061,62	0,07%
SSE PLC	9.500	GBP	206.770,20	203.473,54	0,15%
ST.JAMES PLACE	6.500	GBP	83.221,18	51.276,90	0,04%
TAYLOR WIMPEY PLC	30.000	GBP	35.942,30	50.908,78	0,04%
THE BERKELEY GROUP HLDG PLC	923	GBP	39.930,90	49.933,92	0,04%
UNILEVER	21.500	GBP	934.106,40	942.819,23	0,68%
Total LIVRE STERLING			4.098.316,23	4.620.207,78	3,34%
3SBIO INC.	30.000	HKD	27.517,04	26.154,25	0,02%
AIA GROUP LTD	100.000	HKD	1.019.444,69	788.916,91	0,57%
BOC HONG KONG LTD	35.860	HKD	114.717,61	88.135,18	0,06%
BYD	9.000	HKD	334.338,51	223.702,29	0,16%
CHINA EVERBRIGHT ENVIRONMENT GROUP	50.000	HKD	28.219,32	14.723,36	0,01%
CHINA MENGNIU DAIRY	30.000	HKD	108.527,50	73.037,13	0,05%
CHINA RESOURCES GAS GROUP LTD	8.000	HKD	35.642,89	23.742,86	0,02%
CHOW TAI FOOK JEWELLERY	18.000	HKD	29.687,98	24.248,33	0,02%
CMOC GROUP LTD	39.000	HKD	20.822,56	19.306,15	0,01%
COUNTRY GARDEN SERVICES HLDG CO	23.000	HKD	97.987,47	17.998,43	0,01%
CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LTD	70.000	HKD	66.470,82	58.916,62	0,04%
ENN ENERGY HLDG LTD	6.000	HKD	94.275,68	39.996,52	0,03%
GEELY AUTOMOBILE HLDG LTD	58.000	HKD	62.876,93	57.759,62	0,04%
HANG LUNG PROPERTIES LTD	20.000	HKD	24.376,29	25.226,79	0,02%
HANG SENG BANK LTD	6.500	HKD	109.738,41	68.611,43	0,05%
HANSON PHARMACEUTICAL GROUP CO	20.000	HKD	30.844,66	36.541,75	0,03%
LI AUTO INC.	10.000	HKD	183.222,54	170.535,90	0,12%
MEITUAN DIANPING B	45.000	HKD	945.390,95	427.267,19	0,31%
MTR CORP. LTD	13.000	HKD	64.971,48	45.665,59	0,03%
NETEASE INC.	16.500	HKD	289.830,07	268.950,53	0,19%
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL -H-	20.000	HKD	22.234,14	17.644,84	0,01%
SINO LAND CO LTD	30.000	HKD	36.342,44	29.527,87	0,02%
SINOPHARMACEUTICAL GROUP CO LTD -H-	12.000	HKD	36.628,03	28.449,70	0,02%
SWIRE PROPERTIES LTD	15.000	HKD	35.618,51	27.475,87	0,02%
TONGCHENG TRAVEL HLDG LTD	14.000	HKD	29.235,96	23.436,80	0,02%
WANT WANT CHINA HLDG LTD	40.000	HKD	24.942,29	21.887,95	0,02%
WUXI APPTec CO LTD -H-	4.000	HKD	50.953,24	36.843,17	0,03%
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC.	30.000	HKD	238.649,69	102.947,57	0,07%
XPENG INC.	10.500	HKD	132.368,74	69.020,09	0,05%
YADEA	16.000	HKD	27.383,64	25.449,38	0,02%
Total DOLLAR DE HONG-KONG			4.323.260,08	2.882.120,07	2,08%
GEDEON RICHTER	1.200	HUF	28.293,48	27.471,45	0,02%
Total FORINT HONGROIS			28.293,48	27.471,45	0,02%
KALBE FARMA TBK PT	250.000	IDR	34.735,10	23.664,92	0,02%
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	500.000	IDR	281.490,21	276.335,73	0,20%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total ROUPIE INDOÉSIENNE			316.225,31	300.000,65	0,22%
ADVANTEST CORP.	6.800	JPY	203.012,68	209.457,76	0,15%
AEON CO LTD	6.000	JPY	99.444,02	121.399,66	0,09%
AJINOMOTO	3.500	JPY	81.321,05	122.260,10	0,09%
ANA HLDG INC.	1.300	JPY	26.827,66	25.543,63	0,02%
ASAHI KASEI CORP.	12.700	JPY	92.637,00	84.729,98	0,06%
ASTELLAS PHARMA	16.000	JPY	238.260,11	173.218,94	0,13%
AZBIL CORP.	900	JPY	22.590,35	26.965,29	0,02%
BRIDGESTONE CORP.	5.000	JPY	177.586,96	187.499,74	0,14%
BROTHER INDUSTRIES LTD	1.900	JPY	25.641,46	27.456,83	0,02%
DAIKIN INDUSTRIES	2.300	JPY	357.929,34	339.461,21	0,25%
DAIWA SECURITIES GROUP INC.	11.200	JPY	47.271,61	68.257,10	0,05%
FANUC CORP.	8.500	JPY	254.228,61	226.344,93	0,16%
FUJI ELECTRIC CO LTD	1.100	JPY	43.053,60	42.867,45	0,03%
FUJITSU LTD	1.400	JPY	167.225,64	191.256,16	0,14%
HANKYU HANSHIN HLDG INC.	2.100	JPY	54.706,89	60.532,24	0,04%
HITACHI LTD	8.000	JPY	429.189,10	522.430,78	0,38%
HOYA CORP.	3.100	JPY	359.457,87	350.839,62	0,25%
IBIDEN CO LTD	800	JPY	27.109,72	40.145,49	0,03%
IT HLDG CORP.	1.800	JPY	46.927,56	35.911,34	0,03%
JFE HLDG INC.	6.000	JPY	80.857,54	84.278,56	0,06%
JSR CORP.	1.500	JPY	37.730,43	38.719,98	0,03%
KDDI CORP.	14.000	JPY	421.018,38	403.278,55	0,29%
KIKKOMAN CORP.	1.400	JPY	70.971,10	77.617,19	0,06%
KUBOTA CORP.	8.000	JPY	114.173,34	109.032,38	0,08%
KYOWA HAKKO KIRIN LTD	2.300	JPY	41.099,95	35.002,09	0,03%
MATSUMOTOKIYOSHI HLDG CO LTD	3.000	JPY	49.808,02	48.101,39	0,03%
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORP.	10.000	JPY	51.890,57	55.479,37	0,04%
MITSUI CHEMICALS INC.	1.500	JPY	35.255,67	40.280,34	0,03%
NEC CORP.	2.100	JPY	91.714,77	112.596,16	0,08%
NITTO DENKO CORP.	1.435	JPY	92.393,76	97.212,51	0,07%
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	4.000	JPY	98.688,82	105.333,76	0,08%
OMRON CORP.	1.800	JPY	87.332,47	76.087,65	0,05%
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	3.400	JPY	59.135,52	54.929,72	0,04%
ORIENTAL LAND CO LTD	9.500	JPY	331.096,64	320.319,55	0,23%
ORIX CORP.	9.500	JPY	150.190,12	162.020,32	0,12%
RAKUTEN GROUP INC.	9.000	JPY	34.565,57	36.292,76	0,03%
RENASAS ELECTRONICS CORP.	13.600	JPY	210.423,64	222.600,72	0,16%
SECOM	1.800	JPY	109.649,65	117.373,55	0,08%
SEIKO EPSON CORP.	2.400	JPY	33.909,46	32.524,78	0,02%
SG HLDG CO. LTD.	3.000	JPY	43.533,75	38.989,67	0,03%
SOFTBK GROUP CORP.	26.000	JPY	273.674,41	293.751,73	0,21%
SOMPO HLDG INC.	2.800	JPY	117.950,02	123.986,13	0,09%
SONY GROUP CORP.	10.800	JPY	851.837,34	929.973,02	0,67%
SUMITOMO CHEMICAL	15.000	JPY	56.079,84	33.133,52	0,02%
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	2.200	JPY	62.049,99	59.981,94	0,04%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC.	11.500	JPY	440.882,78	508.047,24	0,37%
SYSMEX CORP.	1.300	JPY	74.743,55	65.595,37	0,05%
T&D HLDG INC.	4.300	JPY	54.532,78	61.863,03	0,04%
TDK CORP.	3.300	JPY	117.498,92	142.333,49	0,10%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
TOBU RAILWAY CO LTD	1.600	JPY	38.939,60	38.928,03	0,03%
TOKIO MARINE HLDG INC.	16.000	JPY	336.787,80	362.567,99	0,26%
TORAY INDUSTRIES	11.300	JPY	60.561,72	53.193,61	0,04%
UNI-CHARM CORP.	4.400	JPY	152.109,99	144.035,76	0,10%
YAMAHA CORP.	1.500	JPY	59.142,58	31.370,89	0,02%
YAMAHA MOTOR CO LTD	2.100	JPY	42.134,20	50.951,45	0,04%
YAMATO HLDG CO LTD	2.400	JPY	40.854,58	40.153,20	0,03%
YASKAWA ELECTRIC CORP.	2.100	JPY	82.613,30	79.424,12	0,06%
Z HLDG CORP.	20.000	JPY	55.819,33	64.173,71	0,05%
ZOZO INC.	2.000	JPY	36.508,70	40.774,77	0,03%
Total YEN JAPONAIS			7.954.581,83	8.248.888,25	5,96%
CJ CHEILJEDANG CORP.	150	KRW	44.187,86	34.160,91	0,02%
COWAY CO LTD	500	KRW	23.316,42	20.102,92	0,01%
HANA FINANCIAL GROUP INC.	2.400	KRW	69.971,37	73.214,00	0,05%
HANWHA SOLUTIONS CORP.	1.500	KRW	35.395,21	41.646,79	0,03%
KAKAO CORP.	2.497	KRW	126.191,72	95.304,08	0,07%
KB FINANCIAL GROUP INC.	4.000	KRW	142.433,10	152.107,42	0,11%
LG CHEM LTD	400	KRW	156.477,74	140.298,71	0,10%
LG CHEM LTD ISSUE 01	150	KRW	38.096,41	32.790,25	0,02%
LG CORP.	911	KRW	52.515,92	55.005,32	0,04%
NAVER CORP.	1.070	KRW	186.818,70	168.470,92	0,12%
NCSOFT CORP.	120	KRW	30.941,22	20.285,68	0,01%
POSCO CHEMICAL CO LTD	350	KRW	71.707,46	88.319,30	0,06%
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	2.000	KRW	47.019,03	40.768,16	0,03%
SHINHAN FINANCIAL GROUP CO LTD	3.500	KRW	96.626,87	98.774,93	0,07%
SK ENERGY CO LTD	672	KRW	87.507,21	66.270,48	0,05%
SK SQUARE CO LTD	1.000	KRW	36.031,05	36.972,51	0,03%
WOORI FINANCIAL GROUP INC.	7.000	KRW	60.214,48	63.963,84	0,05%
Total WON SUD CORÉEN			1.305.451,77	1.228.456,22	0,89%
ARCA CONTINENTAL	5.000	MXN	32.263,50	49.557,11	0,04%
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO	17.100	MXN	110.061,32	202.018,53	0,15%
GRUPO AEROPORTUARIO DEL SURESTE S.A.B. DE CV	1.620	MXN	42.356,92	43.080,03	0,03%
GRUPO FINANCIERO BANORTE S.A.B. DE CV	25.000	MXN	156.455,52	228.207,01	0,16%
INDUSTRIAS PENOLES S.A.B. DE CV	2.400	MXN	21.186,43	31.848,27	0,02%
PROLOGIS PROPERTY	7.000	MXN	27.745,32	30.216,45	0,02%
Total NOUVEAU PESO MEXICAIN			390.069,01	584.927,40	0,42%
CIMB GROUP HLDG BERHAD	60.000	MYR	58.586,98	69.150,30	0,05%
DIGI.COM BERHAD	50.000	MYR	39.497,81	40.189,92	0,03%
MALAYAN BANKING BERHAD MAYBANK	42.600	MYR	79.554,01	74.610,22	0,05%
MAXIS BERHAD	35.000	MYR	25.103,89	26.547,02	0,02%
NESTLE (MALAYSIA) BERHAD	500	MYR	14.290,31	11.584,15	0,01%
PPB GROUP BERHAD	12.000	MYR	41.303,43	34.232,35	0,02%
PRESS METAL ALUMINIUM HLDG BERHAD	40.000	MYR	37.603,93	37.904,61	0,03%
PUBLIC BANK BERHAD	130.000	MYR	123.994,92	109.872,14	0,08%
Total RINGGIT DE MALAISIE			419.935,28	404.090,71	0,29%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CFD.ORKLA ASA	6.000	NOK	45.728,67	42.166,06	0,03%
DNB BANK ASA	7.400	NOK	126.488,68	142.478,94	0,10%
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	1.800	NOK	27.982,58	30.084,24	0,02%
TELENOR AS	6.800	NOK	86.244,71	70.676,12	0,05%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			286.444,64	285.405,36	0,21%
EBOS GROUP LTD	1.500	NZD	35.577,60	30.521,01	0,02%
MERCURY NZ LTD	12.000	NZD	40.322,34	45.394,62	0,03%
MERIDIAN ENERGY LTD	10.000	NZD	27.833,12	31.753,31	0,02%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			103.733,06	107.668,94	0,08%
SM PRIME HLDG INC.	80.000	PHP	47.313,02	43.027,63	0,03%
Total PESO PHILIPPIN			47.313,02	43.027,63	0,03%
ALLEGRO.EU S.A.	4.000	PLN	31.314,13	30.687,77	0,02%
SANTANDER BANK POLSKA S.A.	350	PLN	25.965,07	39.465,90	0,03%
Total ZLOTY POLONAIS			57.279,20	70.153,67	0,05%
QATAR FUEL Q.S.C.	6.500	QAR	30.696,29	26.423,42	0,02%
QATAR NATIONAL BANK	40.000	QAR	213.274,50	159.622,08	0,12%
Total RIYAL DU QATAR			243.970,79	186.045,50	0,13%
BEIJER REF AB	3.000	SEK	41.300,34	36.353,02	0,03%
BOLIDEN AB PUBL AK	2.500	SEK	70.126,37	70.626,54	0,05%
ESSITY -B-	7.000	SEK	174.266,11	157.197,40	0,11%
SVENSKA CELLULOSA -B-FRIA	5.000	SEK	70.264,82	67.864,36	0,05%
SVENSKA HANDELSBANKEN AB -A-	14.000	SEK	102.960,07	137.642,04	0,10%
TELE2 AK	5.500	SEK	59.809,67	42.755,00	0,03%
TELIA CO AB	20.000	SEK	73.143,75	46.225,02	0,03%
Total COURONNE SUÉDOISE			591.871,13	558.663,38	0,40%
CAPITALAND ASCENDAS REIT	35.000	SGD	67.972,78	72.779,06	0,05%
CAPITALAND INVESTMENT LTD	21.518	SGD	56.495,93	46.664,30	0,03%
CITY DEVELOPMENTS LTD	4.000	SGD	22.406,27	18.254,81	0,01%
Total DOLLAR DE SINGAPOUR			146.874,98	137.698,17	0,10%
ADVANCED INFO SERVICE -FOREIGN-	10.000	THB	52.625,52	57.163,48	0,04%
AIRPORTS OF THAILAND - FOREIGN	40.000	THB	76.841,39	62.958,86	0,05%
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES -FOREIGN-	85.100	THB	57.563,40	62.208,75	0,04%
C.P. ALL PUBLIC CO LTD FOREIGN -R-	50.000	THB	85.549,11	73.759,33	0,05%
CENTRAL PATTANA PUBLIC CO LTD -FOREIGN	20.000	THB	39.519,76	36.879,66	0,03%
ENERGY ABSOLUTE PUBLIC LTD -FOREIGN-	25.000	THB	55.128,28	29.141,52	0,02%
INTOUCH HLDG PUBLIC CO LTD -FOREIGN-	15.000	THB	29.493,01	28.252,46	0,02%
KASIKORN BANK PCL -FOREIGN-	8.000	THB	27.805,13	28.450,03	0,02%
MINOR INTERNATIONAL PUBLIC -FOREIGN-	40.000	THB	36.797,28	31.084,29	0,02%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
SIAM CEMENT PUBLIC CO LTD FOREIGN	7.000	THB	70.834,77	56.425,89	0,04%
THAI OIL PUBLIC CO LTD -FOREIGN-	15.500	THB	21.598,11	21.946,69	0,02%
Total BAHT THAÏLANDAIS			553.755,76	488.270,96	0,35%
ACER INC.	24.000	TWD	16.754,12	38.085,97	0,03%
CATHAY FINANCIAL HLDG LTD	80.000	TWD	130.996,08	107.957,44	0,08%
CHINA AIRLINES	30.000	TWD	24.831,74	19.158,02	0,01%
CHINA STEEL CORP.	90.000	TWD	82.371,18	71.676,66	0,05%
CHUNGHWA TELECOM CO LTD	42.130	TWD	159.688,77	149.122,85	0,11%
CTBC FINANCIAL HLDG	161.000	TWD	130.002,03	134.632,66	0,10%
E.SUN FINANCIAL HLDG CO LTD	110.921	TWD	86.033,58	84.412,15	0,06%
EVA AIRWAYS CORP.	20.000	TWD	20.363,58	18.553,34	0,01%
EVERGREEN MARINE CORP. TAIWAN LTD	8.000	TWD	54.431,57	33.862,06	0,02%
FAR EASTERN NEW CENTURY CORP.	25.000	TWD	25.575,12	23.007,32	0,02%
FAR EASTONE TELECOMMUNICATION	25.000	TWD	57.722,62	58.845,65	0,04%
FIRST FINANCIAL HLDG CO	124.428	TWD	99.019,88	100.563,45	0,07%
FUBON FINANCIAL HLDG CO LTD	66.807	TWD	116.572,38	127.693,40	0,09%
HOTAI MOTOR CO LTD	3.060	TWD	63.436,06	63.993,98	0,05%
HUA NAN FINANCIAL HLDG CO LTD	80.000	TWD	54.148,03	52.739,86	0,04%
MEGA FINANCIAL HLDG CO	110.880	TWD	119.053,24	128.206,71	0,09%
SINOPAC FINANCIAL HLDG CO LTD	82.416	TWD	43.236,43	47.890,49	0,03%
TAISHIN FINANCIAL	125.224	TWD	60.738,71	66.855,57	0,05%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	212.000	TWD	3.265.238,78	3.708.190,46	2,68%
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP.	1.000	TWD	46.134,34	50.439,13	0,04%
Total DOLLAR TAIWANAIS			4.656.348,24	5.085.887,17	3,68%
ADOBE SYSTEMS INC	3.900	USD	1.411.967,85	2.106.314,22	1,52%
AECOM	1.200	USD	87.308,32	100.408,27	0,07%
AGILENT TECHNOLOGIES INC.	2.600	USD	305.526,12	327.233,06	0,24%
ALLEGION PLC	900	USD	84.279,50	103.219,12	0,07%
ALLY FINANCIAL INC.	2.200	USD	70.517,00	69.546,01	0,05%
AMERICAN EXPRESS COMPANY	5.500	USD	752.539,62	932.756,98	0,67%
AMERICAN WATER WORKS CO INC.	1.800	USD	245.429,26	215.074,46	0,16%
AMERIPRISE FINANCIAL INC.	900	USD	226.576,41	309.461,82	0,22%
AMGEN INC	4.550	USD	1.060.311,46	1.186.340,47	0,86%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC.	4.200	USD	73.918,44	73.646,86	0,05%
APTIV PLC	2.500	USD	215.872,16	203.050,74	0,15%
ATMOS ENERGY CORP.	1.400	USD	149.282,27	146.888,15	0,11%
AUTODESK INC	1.800	USD	335.666,02	396.744,67	0,29%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC.	3.550	USD	716.328,92	748.692,80	0,54%
AVANTOR INC.	6.500	USD	120.820,32	134.336,67	0,10%
AVERY DENNISON CORP.	800	USD	127.065,19	146.406,55	0,11%
AXON ENTERPRISE	500	USD	89.678,51	116.928,44	0,08%
BAKER HUGHES-A GE CO	8.200	USD	226.442,20	253.723,80	0,18%
BALL CORP.	2.600	USD	171.028,74	135.384,06	0,10%
BECTON DICKINSON	2.500	USD	589.970,70	551.826,37	0,40%
BEST BUY CO INC.	1.900	USD	118.476,25	134.641,74	0,10%
BIOGEN INC.	1.200	USD	234.088,67	281.106,23	0,20%
BLACKROCK INC.	1.290	USD	757.240,13	948.012,49	0,69%
BNY MELLON CORP.	6.500	USD	259.735,09	306.273,48	0,22%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
BOOKING HOLDINGS	310	USD	739.965,99	995.463,00	0,72%
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS INC.	1.000	USD	136.769,98	186.258,09	0,13%
BROOKFIELD RENEWABLE CORP. -A-	1.100	USD	34.334,26	28.668,81	0,02%
BUILDERS FIRSTSOURCE INC.	1.200	USD	129.704,03	181.349,75	0,13%
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC.	961	USD	93.181,47	75.155,74	0,05%
CARRIER GLOBAL CORP.	7.000	USD	238.767,99	364.051,96	0,26%
CB RICHARD ELLIS GROUP INC. -A-	2.700	USD	190.106,65	227.531,80	0,16%
CENTENE CORP.	4.700	USD	380.378,78	315.744,35	0,23%
CERIDIAN HCM HLDG INC.	1.300	USD	74.952,22	78.989,73	0,06%
CFD.GRACO INC.	1.500	USD	106.954,09	117.811,07	0,09%
CFD.TORO CO	900	USD	82.075,97	78.206,67	0,06%
CHENIERE ENERGY INC.	2.000	USD	256.876,09	309.364,96	0,22%
CHURCH & DWIGHT CO INC.	2.300	USD	198.447,26	196.884,08	0,14%
CIGNA	2.500	USD	631.849,73	677.703,34	0,49%
CLOROX CY	1.400	USD	189.633,99	180.714,25	0,13%
CME GROUP INC. -A-	3.100	USD	601.818,64	591.010,73	0,43%
CMS ENERGY CORP.	2.600	USD	140.524,82	136.678,59	0,10%
COCA COLA	35.500	USD	2.111.613,94	1.893.826,10	1,37%
CONAGRA BRANDS INC.	4.500	USD	149.047,72	116.751,91	0,08%
CONSOLIDATED EDISON INC.	2.800	USD	249.901,08	230.585,25	0,17%
COOPER COMPANIES INC.	400	USD	138.533,68	137.035,26	0,10%
CREDICORP LTD	700	USD	80.488,95	95.008,37	0,07%
CROWN CASTLE INC.	3.800	USD	401.554,95	396.254,02	0,29%
CUMMINS INC.	1.200	USD	222.139,75	260.248,95	0,19%
DANAHER CORP.	6.000	USD	1.285.062,44	1.256.542,80	0,91%
DARLING INGREDIENTS INC.	1.500	USD	88.622,70	67.677,54	0,05%
DAVITA INC.	400	USD	30.593,53	37.934,19	0,03%
DECKERS OUTDOOR CORP.	200	USD	95.382,74	121.021,14	0,09%
DOVER CORP.	1.200	USD	147.159,27	167.086,41	0,12%
ECOLAB INC.	2.200	USD	328.844,62	395.030,10	0,29%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP.	5.200	USD	474.855,00	358.937,22	0,26%
ELECTRONIC ARTS INC	2.400	USD	286.204,05	297.238,04	0,21%
ELEVANCE HEALTH INC.	2.000	USD	915.977,29	853.772,69	0,62%
ESSENTIAL UTILITIES INC.	2.000	USD	87.713,42	67.623,23	0,05%
EVERSOURCE ENERGY	3.000	USD	242.393,23	167.618,70	0,12%
EXELON CORP.	8.200	USD	311.331,82	266.491,65	0,19%
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1.300	USD	121.969,73	149.694,47	0,11%
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC.	300	USD	113.813,09	129.556,87	0,09%
FASTENAL CO	5.000	USD	238.748,86	293.169,78	0,21%
FIDELITY NATIONAL INFORMATION SERVICES	5.000	USD	254.346,31	271.896,08	0,20%
FISERV INC.	5.300	USD	554.282,92	637.353,01	0,46%
FORTIVE CORP.	3.000	USD	182.083,43	199.963,79	0,14%
FORTUNE BRANDS HOME SECURITY INC.	1.100	USD	63.004,45	75.819,49	0,05%
FOX CORP. -A-	2.700	USD	78.527,15	72.519,80	0,05%
FOX CORP. -B-	1.200	USD	32.674,91	30.036,66	0,02%
FRANKLIN RESOURCES INC.	2.600	USD	58.192,49	70.116,33	0,05%
GENERAL MILLS INC.	5.000	USD	361.596,56	294.844,52	0,21%
GILEAD SCIENCES INC.	10.700	USD	654.652,75	784.689,27	0,57%
HALLIBURTON	7.400	USD	217.500,37	242.167,20	0,18%
HASBRO INC.	1.000	USD	78.320,34	46.222,79	0,03%
HCA HOLDINGS INC	1.800	USD	323.924,42	441.066,40	0,32%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
HENRY SCHEIN INC.	1.300	USD	95.424,94	89.098,81	0,06%
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	2.400	USD	273.503,28	395.582,31	0,29%
HOLOGIC INC.	2.100	USD	139.203,21	135.830,35	0,10%
HOME DEPOT	8.600	USD	2.289.671,15	2.697.985,79	1,95%
HUNTINGTON BANCSHARES INC.	13.000	USD	149.591,09	149.694,47	0,11%
IDEX CORP.	600	USD	104.240,28	117.925,13	0,09%
IDEX LABORATORIES INC.	720	USD	241.547,28	361.776,13	0,26%
ILLINOIS TOOL WORKS INC.	2.550	USD	456.918,42	604.668,45	0,44%
ILLUMINA INC.	1.270	USD	223.958,30	160.082,20	0,12%
INGERSOLL RAND INC.	3.400	USD	147.767,35	238.044,63	0,17%
INSULET CORP.	600	USD	130.732,55	117.854,52	0,09%
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	2.200	USD	250.671,00	161.258,32	0,12%
INTERNATIONAL PAPER COMPANY	3.100	USD	85.074,81	101.448,42	0,07%
INTERPUBLIC GROUP	3.100	USD	81.632,79	91.598,24	0,07%
INTUIT INC	2.400	USD	963.861,14	1.357.961,35	0,98%
IRON MOUNTAIN REIT INC.	2.500	USD	124.493,13	158.375,96	0,11%
J.B.HUNT TRANSPORT SERVICES INC.	800	USD	122.530,63	144.653,96	0,10%
JM SMUCKER CO	1.000	USD	136.648,80	114.407,28	0,08%
JOHNSON CONTROLS	5.900	USD	280.422,00	307.858,60	0,22%
KELLOGG CO	2.300	USD	149.044,99	116.410,63	0,08%
KNIGHT-SWIFT TRANSPORTATION HLDG	1.300	USD	57.560,86	67.845,02	0,05%
LABORATORY CORP. OF AMERICA HLDG	800	USD	178.649,67	164.605,98	0,12%
LAMB WESTON HLDG INC. -REG-	1.100	USD	108.698,91	107.635,00	0,08%
LAM RESEARCH CORP.	1.150	USD	667.266,24	815.415,74	0,59%
LEAR CORP.	600	USD	68.604,98	76.715,70	0,06%
LENNOX INTERNATIONAL	300	USD	59.282,61	121.537,14	0,09%
LIBERTY GLOBAL LTD	2.400	USD	46.396,25	40.497,90	0,03%
LINDE PLC NPV -NEW-	4.250	USD	1.209.271,64	1.580.154,35	1,14%
LKQ CORP.	2.300	USD	107.998,47	99.503,92	0,07%
LOWE'S COS INC	5.050	USD	853.096,53	1.017.405,97	0,74%
MAHINDRA & MAHINDRA LTD -GDR-	9.000	USD	142.768,09	171.909,65	0,12%
MARKETAXESS HLDGG INC.	300	USD	73.464,06	79.531,98	0,06%
MARSH & MC LENNAN	4.300	USD	660.219,72	737.537,68	0,53%
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC.	200	USD	219.765,65	219.609,83	0,16%
MICROSOFT CORP.	60.500	USD	15.319.411,02	20.595.138,73	14,89%
MOLINA HEALTHCARE INC.	500	USD	135.295,58	163.540,49	0,12%
MOODY'S CORP.	1.420	USD	388.587,70	502.055,13	0,36%
NASDAQ INC.	2.900	USD	149.629,46	152.632,96	0,11%
NEWMONT CORP.	7.300	USD	381.305,37	273.522,84	0,20%
NIO	11.000	USD	77.212,77	90.318,20	0,07%
NORTHERN TRUST CORP.	1.734	USD	160.023,26	132.453,65	0,10%
NXP SEMICONDUCTORS N.V.	2.200	USD	377.487,96	457.426,33	0,33%
OLD DOMINION FREIGHT LINE	850	USD	228.616,85	311.891,10	0,23%
ONEOK NEW	4.800	USD	266.317,87	305.124,70	0,22%
OWENS CORNING INC.	700	USD	49.755,61	93.931,11	0,07%
PAYLOCITY HOLDING	400	USD	64.413,89	59.693,12	0,04%
PENTAIR PLC	1.600	USD	70.048,30	105.314,81	0,08%
PEPSICO INC	11.900	USD	1.903.458,79	1.829.625,67	1,32%
PHILLIPS 66	4.000	USD	313.702,23	482.107,45	0,35%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	3.400	USD	513.097,71	476.612,50	0,34%
POOL CORP	300	USD	100.826,86	108.281,36	0,08%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
PPG INDUSTRIES INC.	2.100	USD	233.585,85	284.302,72	0,21%
PROGRESSIVE	5.000	USD	601.302,65	720.952,34	0,52%
PROLOGIS INC.	8.000	USD	922.546,12	965.373,65	0,70%
PRUDENTIAL FINANCE INC.	3.000	USD	274.561,19	281.654,82	0,20%
QUANTA SERVICES INC.	1.200	USD	143.869,15	234.427,19	0,17%
QUEST DIAGNOSTICS INC.	1.000	USD	127.198,81	124.817,82	0,09%
REGIONS FINANCIAL CORP.	7.600	USD	136.304,94	133.334,54	0,10%
REPLIGEN CORP.	500	USD	78.266,13	81.383,24	0,06%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC.	6.000	USD	123.442,83	127.424,98	0,09%
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC.	700	USD	50.143,96	55.713,57	0,04%
ROCKWELL AUTOMATION INC.	1.000	USD	200.025,92	281.066,40	0,20%
S&P GLOBAL INC.	2.800	USD	922.394,47	1.116.603,45	0,81%
SEMPRA	5.400	USD	388.161,88	365.312,09	0,26%
SHOPIFY INC - CLASS A	10.600	USD	396.312,40	747.512,79	0,54%
STATE STREET CORP.	2.600	USD	153.321,54	182.316,57	0,13%
STERIS PLC	800	USD	157.465,88	159.217,85	0,12%
SYNCHRONY FINANCIAL	3.700	USD	106.783,50	127.916,53	0,09%
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC. S	1.400	USD	170.898,03	203.983,16	0,15%
TARGA RESOURCES CORP.	2.000	USD	164.829,16	157.280,59	0,11%
TESLA MOTORS INC	24.500	USD	5.227.284,32	5.511.030,64	3,98%
TEXAS INSTRUMENTS	7.700	USD	1.135.489,77	1.188.197,17	0,86%
THE HARTFORD FINANCE SERVICES GROUP INC.	2.800	USD	178.845,02	203.742,36	0,15%
TRACTOR SUPPLY	900	USD	166.880,29	175.193,05	0,13%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	2.000	USD	281.169,30	441.587,83	0,32%
TRAVELERS COMPANIES INC.	1.900	USD	307.097,14	327.643,14	0,24%
T ROWE PRICE GROUP INC.	2.000	USD	217.341,81	194.975,78	0,14%
TRUIST FINANCIAL CORP.	11.500	USD	520.680,20	384.357,04	0,28%
UNITED RENTALS	600	USD	139.409,82	311.457,93	0,23%
US BANCORP (EX-FIRSTSTAR)	13.600	USD	395.518,32	532.845,70	0,39%
VAIL RESORTS INC.	350	USD	72.999,67	67.636,36	0,05%
VALERO ENERGY CORP	2.900	USD	295.865,57	341.284,57	0,25%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	37.000	USD	1.231.550,93	1.262.752,91	0,91%
VF CORP.	2.800	USD	118.299,30	47.653,10	0,03%
VIPSHOP HOLDING LTD ADR	3.500	USD	33.110,14	56.271,22	0,04%
WALT DISNEY CO	16.000	USD	1.435.157,55	1.307.780,75	0,95%
WATERS CORP.	500	USD	158.295,47	149.020,05	0,11%
WELLTOWER INC.	4.200	USD	323.185,09	342.836,19	0,25%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC.	600	USD	173.534,84	191.256,96	0,14%
WORKDAY INC. -A-	1.700	USD	335.943,14	424.949,98	0,31%
WW GRAINGER INC.	400	USD	202.501,02	300.073,33	0,22%
XYLEM INC.	1.900	USD	169.286,98	196.699,41	0,14%
YUM CHINA HLDG INC.	3.400	USD	157.731,12	130.595,21	0,09%
ZIMMER BIOMET HLDG INC.	1.900	USD	225.538,10	209.324,22	0,15%
ZOETIS INC. -A-	4.000	USD	660.946,31	714.687,91	0,52%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			74.551.716,75	86.021.943,08	62,17%
ABSA GROUP LTD	6.000	ZAR	58.801,60	48.623,60	0,04%
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD	700	ZAR	56.735,44	33.403,79	0,02%
ASPEN PHARMACARE HLDG PLC	4.000	ZAR	32.472,61	40.294,44	0,03%
BID CORP. LTD	3.000	ZAR	59.596,88	63.359,78	0,05%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
BIDVEST GROUP LTD	3.000	ZAR	36.712,10	37.466,40	0,03%
CLICKS GROUP LTD	2.000	ZAR	31.915,60	32.246,44	0,02%
FIRSTRAND LTD	45.000	ZAR	160.891,06	163.749,36	0,12%
GOLD FIELDS LTD	9.000	ZAR	92.103,76	123.755,40	0,09%
IMPALA PLATINIUM HLDG LTD	6.800	ZAR	71.918,51	30.722,58	0,02%
KUMBA IRON ORE LTD	1.200	ZAR	36.829,46	36.519,23	0,03%
NASPERS LTD	1.500	ZAR	213.142,18	232.262,28	0,17%
NEDBANK GROUP	5.500	ZAR	63.855,63	58.870,72	0,04%
OLD MUTUAL LTD	59.920	ZAR	38.589,11	38.737,86	0,03%
SANLAM LTD	14.000	ZAR	43.217,02	50.452,20	0,04%
STANDARD BANK GROUP	12.000	ZAR	111.062,04	123.615,81	0,09%
VODACOM GROUP LTD	8.000	ZAR	61.250,48	41.977,50	0,03%
WOOLWORTHS HLDG LTD	8.000	ZAR	22.513,84	28.592,22	0,02%
Total RAND SUD-AFRICAIN			1.191.607,32	1.184.649,61	0,86%
Total Actions Cotées ou Négociées			123.784.541,16	137.583.953,35	99,44%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			123.784.541,16	137.583.953,35	99,44%
Fonds d'investissements					
CAPITLALAND INTER COMMERCIAL TRUST	45.000	SGD	62.077,53	63.617,34	0,05%
Total DOLLAR DE SINGAPOUR			62.077,53	63.617,34	0,05%
Total Fonds d'investissements			62.077,53	63.617,34	0,05%
Autres valeurs mobilières					
PHOSAGRO P.J.S.C. GLOBAL GDR 1-3 RESTR (1)	19	RUB	0,00	0,00	0,00%
Total ROUBLE RUSSE			0,00	0,00	0,00%
PHOSAGRO P.J.S.C. GDR 1-3 CANCEL (1)	2.980	USD	0,03	0,03	0,00%
POLYUS P.J.S.C. GDR (2)	600	USD	0,01	0,01	0,00%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			0,04	0,04	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			0,04	0,04	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			123.846.618,73	137.647.570,73	99,49%

(1) RC 25/04/2022 - Russian sanctions UE Valuation to 0.00001

(2) RC 09/03/2022 - Russian sanctions UE Valuation to 0.00001

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
BUNGE GLOBAL SA	11.240	EUR	1.018.210,80	1.025.762,40	0,15%
Total EURO			1.018.210,80	1.025.762,40	0,15%
FERGUSON NEWCO PLC	14.640	GBP	2.038.152,03	2.548.547,69	0,36%
Total LIVRE STERLING			2.038.152,03	2.548.547,69	0,36%
ADOBE SYSTEMS INC	32.010	USD	12.789.365,45	17.287.979,00	2,47%
AECOM	10.000	USD	758.272,26	836.735,62	0,12%
AGILENT TECHNOLOGIES INC.	20.000	USD	2.247.435,80	2.517.177,39	0,36%
ALLEGION PLC	6.500	USD	612.430,44	745.471,42	0,11%
ALLY FINANCIAL INC.	17.000	USD	503.767,00	537.400,99	0,08%
AMERICAN EXPRESS COMPANY	44.000	USD	6.026.936,31	7.462.055,85	1,07%
AMERICAN WATER WORKS CO INC.	14.400	USD	1.903.427,89	1.720.595,66	0,25%
AMERIPRISE FINANCIAL INC.	7.400	USD	1.870.144,07	2.544.463,86	0,36%
AMGEN INC	37.500	USD	8.877.752,94	9.777.531,34	1,40%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC.	40.000	USD	685.042,09	701.398,63	0,10%
APTIV PLC	19.300	USD	1.634.190,60	1.567.551,71	0,22%
ATMOS ENERGY CORP.	9.800	USD	1.055.763,58	1.028.217,08	0,15%
AUTODESK INC	15.000	USD	2.811.131,83	3.306.205,59	0,47%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC.	29.130	USD	5.972.960,06	6.143.498,94	0,88%
AVANTOR INC.	44.300	USD	817.066,41	915.556,06	0,13%
AVERY DENNISON CORP.	5.500	USD	853.903,76	1.006.545,06	0,14%
AXON ENTERPRISE	4.700	USD	869.357,30	1.099.127,33	0,16%
BAKER HUGHES-A GE CO	72.000	USD	2.078.477,61	2.227.818,77	0,32%
BALL CORP.	23.000	USD	1.337.647,60	1.197.628,21	0,17%
BECTON DICKINSON	20.200	USD	4.688.291,02	4.458.757,07	0,64%
BEST BUY CO INC.	13.000	USD	817.471,75	921.232,97	0,13%
BIOGEN INC.	10.500	USD	2.182.827,30	2.459.679,54	0,35%
BLACKROCK INC.	10.500	USD	6.309.174,23	7.716.380,75	1,10%
BNY MELLON CORP.	56.500	USD	2.336.172,76	2.662.223,33	0,38%
BOOKING HOLDINGS	2.500	USD	6.146.866,65	8.027.927,40	1,15%
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS INC.	8.000	USD	1.156.296,04	1.490.064,73	0,21%
BUILDERS FIRSTSOURCE INC.	8.300	USD	921.557,62	1.254.335,76	0,18%
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC.	8.700	USD	783.139,10	680.390,17	0,10%
CARRIER GLOBAL CORP.	60.000	USD	2.310.026,74	3.120.445,39	0,45%
CB RICHARD ELLIS GROUP INC. -A-	22.700	USD	1.617.839,15	1.912.952,52	0,27%
CENTENE CORP.	39.000	USD	2.943.078,23	2.620.006,34	0,37%
CERIDIAN HCM HLDG INC.	10.200	USD	602.995,79	619.765,54	0,09%
CFD.GRACO INC.	12.000	USD	862.098,24	942.488,57	0,13%
CFD.TORO CO	8.000	USD	693.792,47	695.170,42	0,10%
CHENIERE ENERGY INC.	17.300	USD	2.410.787,77	2.676.006,88	0,38%
CHURCH & DWIGHT CO INC.	18.000	USD	1.546.447,82	1.540.831,94	0,22%
CIGNA	20.800	USD	5.347.061,49	5.638.491,83	0,81%
CLOROX CY	9.000	USD	1.203.107,12	1.161.734,49	0,17%
CME GROUP INC. -A-	25.400	USD	4.915.137,53	4.842.474,99	0,69%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
CMS ENERGY CORP.	19.700	USD	1.059.229,60	1.035.603,13	0,15%
COCA COLA	290.000	USD	16.804.434,98	15.470.692,07	2,21%
CONAGRA BRANDS INC.	33.400	USD	1.041.228,90	866.558,64	0,12%
CONSOLIDATED EDISON INC.	24.610	USD	2.187.395,55	2.026.679,67	0,29%
COOPER COMPANIES INC.	3.400	USD	1.155.685,47	1.164.799,71	0,17%
CROWN CASTLE INC.	30.500	USD	3.092.268,41	3.180.459,87	0,46%
CUMMINS INC.	10.300	USD	2.002.132,06	2.233.803,47	0,32%
DANAHER CORP.	49.000	USD	10.252.300,61	10.261.766,17	1,47%
DARLING INGREDIENTS INC.	13.020	USD	683.526,02	587.441,09	0,08%
DAVITA INC.	3.000	USD	229.451,43	284.506,40	0,04%
DECKERS OUTDOOR CORP.	1.800	USD	846.840,66	1.089.190,24	0,16%
DOVER CORP.	10.000	USD	1.196.027,92	1.392.386,73	0,20%
ECOLAB INC.	18.000	USD	2.750.273,43	3.232.064,45	0,46%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP.	43.350	USD	3.498.275,74	2.992.293,94	0,43%
ELECTRONIC ARTS INC	18.500	USD	2.185.857,32	2.291.209,89	0,33%
ELEVANCE HEALTH INC.	16.700	USD	7.518.241,22	7.129.001,95	1,02%
ESSENTIAL UTILITIES INC.	17.000	USD	700.366,57	574.797,45	0,08%
EVERSOURCE ENERGY	25.000	USD	1.814.864,10	1.396.822,52	0,20%
EXELON CORP.	70.500	USD	2.652.774,33	2.291.178,20	0,33%
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	10.500	USD	1.024.642,70	1.209.070,75	0,17%
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC.	2.500	USD	939.450,76	1.079.640,61	0,15%
FASTENAL CO	40.500	USD	2.015.569,83	2.374.675,24	0,34%
FIDELITY NATIONAL INFORMATION SERVICES	42.210	USD	2.140.132,25	2.295.346,67	0,33%
FISERV INC.	43.000	USD	4.592.038,55	5.170.977,23	0,74%
FORTIVE CORP.	23.500	USD	1.448.241,07	1.566.383,02	0,22%
FORTUNE BRANDS HOME SECURITY INC.	9.500	USD	555.131,43	654.804,69	0,09%
FOX CORP. -A-	18.000	USD	517.644,45	483.465,35	0,07%
FOX CORP. -B-	7.600	USD	206.941,03	190.232,20	0,03%
FRANKLIN RESOURCES INC.	22.000	USD	489.142,46	593.291,99	0,08%
GENERAL MILLS INC.	41.000	USD	2.858.564,39	2.417.725,07	0,35%
GILEAD SCIENCES INC.	87.500	USD	5.545.550,09	6.416.851,49	0,92%
HALLIBURTON	64.040	USD	2.002.780,71	2.095.728,06	0,30%
HASBRO INC.	9.000	USD	588.689,49	416.005,07	0,06%
HCA HOLDINGS INC	14.000	USD	2.546.050,37	3.430.516,45	0,49%
HENRY SCHEIN INC.	9.000	USD	637.398,81	616.837,91	0,09%
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	18.500	USD	2.195.441,07	3.049.280,32	0,44%
HOLOGIC INC.	18.000	USD	1.204.195,64	1.164.260,17	0,17%
HOME DEPOT	70.500	USD	18.920.574,34	22.117.209,07	3,16%
HUNTINGTON BANCSHARES INC.	100.000	USD	1.063.188,85	1.151.495,95	0,16%
IDEX CORP.	5.400	USD	976.012,39	1.061.326,21	0,15%
IDEXX LABORATORIES INC.	5.840	USD	2.154.969,74	2.934.406,37	0,42%
ILLINOIS TOOL WORKS INC.	21.300	USD	4.018.019,35	5.050.759,97	0,72%
ILLUMINA INC.	11.800	USD	1.792.105,55	1.487.377,90	0,21%
INGERSOLL RAND INC.	27.400	USD	1.255.811,38	1.918.359,66	0,27%
INSULET CORP.	4.800	USD	994.405,16	942.836,19	0,13%
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	17.000	USD	1.570.313,05	1.246.087,00	0,18%
INTERNATIONAL PAPER COMPANY	22.400	USD	625.897,43	733.046,67	0,10%
INTERPUBLIC GROUP	25.000	USD	699.961,66	738.695,51	0,11%
INTUIT INC	19.900	USD	8.424.395,06	11.259.762,82	1,61%
IRON MOUNTAIN REIT INC.	20.000	USD	1.043.381,97	1.267.007,65	0,18%
J.B.HUNT TRANSPORT SERVICES INC.	6.000	USD	926.640,55	1.084.904,72	0,16%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
JM SMUCKER CO	7.100	USD	923.250,86	812.291,68	0,12%
JOHNSON CONTROLS	49.620	USD	2.366.826,19	2.589.142,99	0,37%
KELLOGG CO	21.000	USD	1.228.399,94	1.062.879,65	0,15%
KNIGHT-SWIFT TRANSPORTATION HLDG	9.500	USD	438.095,03	495.790,52	0,07%
LABORATORY CORP. OF AMERICA HLDG	5.800	USD	1.255.079,69	1.193.393,38	0,17%
LAMB WESTON HLDG INC. -REG-	10.000	USD	1.002.658,32	978.499,98	0,14%
LAM RESEARCH CORP.	9.300	USD	5.456.305,08	6.594.231,66	0,94%
LEAR CORP.	4.500	USD	524.420,87	575.367,76	0,08%
LENNOX INTERNATIONAL	2.200	USD	522.153,91	891.272,35	0,13%
LIBERTY GLOBAL LTD	20.000	USD	371.875,60	337.482,46	0,05%
LINDE PLC NPV -NEW-	34.400	USD	10.397.668,92	12.789.955,19	1,83%
LKQ CORP.	19.000	USD	885.344,75	821.988,87	0,12%
LOWE'S COS INC	40.700	USD	7.066.773,53	8.199.687,68	1,17%
MARKETAXESS HLDGG INC.	3.000	USD	703.963,14	795.319,78	0,11%
MARSH & MC LENNAN	34.600	USD	5.468.544,84	5.934.605,53	0,85%
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC.	1.600	USD	1.734.662,82	1.756.878,65	0,25%
MICROSOFT CORP.	497.700	USD	135.527.150,98	169.424.802,43	24,24%
MOLINA HEALTHCARE INC.	4.300	USD	1.191.109,07	1.406.448,20	0,20%
MOODY'S CORP.	11.700	USD	3.263.158,60	4.136.651,43	0,59%
NASDAQ INC.	23.500	USD	1.200.530,43	1.236.853,30	0,18%
NEWMONT CORP.	81.000	USD	3.668.192,54	3.034.979,41	0,43%
NORTHERN TRUST CORP.	14.000	USD	1.176.982,09	1.069.406,60	0,15%
NXP SEMICONDUCTORS N.V.	18.100	USD	3.097.614,66	3.763.371,20	0,54%
OLD DOMINION FREIGHT LINE	7.000	USD	2.013.639,21	2.568.514,91	0,37%
ONEOK NEW	41.000	USD	2.350.105,02	2.606.273,48	0,37%
OWENS CORNING INC.	6.000	USD	474.826,78	805.123,79	0,12%
PAYLOCITY HOLDING	3.560	USD	543.777,12	531.268,73	0,08%
PENTAIR PLC	11.000	USD	532.154,63	724.039,29	0,10%
PEPSICO INC	96.100	USD	15.285.903,22	14.775.380,44	2,11%
PHILLIPS 66	32.000	USD	2.839.996,40	3.856.859,64	0,55%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	28.000	USD	3.847.101,64	3.925.044,13	0,56%
POOL CORP	2.700	USD	889.965,46	974.532,20	0,14%
PPG INDUSTRIES INC.	16.700	USD	1.916.554,36	2.260.883,54	0,32%
PROGRESSIVE	40.900	USD	5.160.770,43	5.897.390,12	0,84%
PROLOGIS INC.	65.500	USD	7.338.666,03	7.903.996,74	1,13%
PRUDENTIAL FINANCE INC.	26.010	USD	2.344.344,23	2.441.947,31	0,35%
QUANTA SERVICES INC.	10.600	USD	1.464.206,89	2.070.773,55	0,30%
QUEST DIAGNOSTICS INC.	8.400	USD	1.057.288,85	1.048.469,65	0,15%
REGIONS FINANCIAL CORP.	65.000	USD	1.146.319,92	1.140.361,20	0,16%
REPLIGEN CORP.	4.090	USD	630.403,91	665.714,93	0,10%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC.	44.000	USD	877.617,41	934.449,83	0,13%
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC.	7.000	USD	504.479,20	557.135,74	0,08%
ROCKWELL AUTOMATION INC.	8.100	USD	1.740.323,91	2.276.637,85	0,33%
S&P GLOBAL INC.	22.800	USD	7.585.529,56	9.092.342,37	1,30%
SEMPRA	45.000	USD	3.153.199,62	3.044.267,42	0,44%
STATE STREET CORP.	22.500	USD	1.368.730,60	1.577.739,56	0,23%
STERIS PLC	7.339	USD	1.430.935,36	1.460.624,77	0,21%
SYNCHRONY FINANCIAL	28.000	USD	800.735,36	968.017,02	0,14%
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC. S	12.500	USD	1.541.812,42	1.821.278,23	0,26%
TARGA RESOURCES CORP.	14.000	USD	1.139.857,99	1.100.964,11	0,16%
TESLA MOTORS INC	201.700	USD	42.623.244,01	45.370.403,30	6,49%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
TEXAS INSTRUMENTS	64.500	USD	9.468.157,36	9.953.080,16	1,42%
THE HARTFORD FINANCE SERVICES GROUP INC.	20.300	USD	1.316.415,02	1.477.132,12	0,21%
TRACTOR SUPPLY	7.400	USD	1.385.380,86	1.440.476,17	0,21%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	16.200	USD	2.385.355,13	3.576.861,45	0,51%
TRAVELERS COMPANIES INC.	16.500	USD	2.652.717,13	2.845.322,05	0,41%
T ROWE PRICE GROUP INC.	15.000	USD	1.556.101,57	1.462.318,38	0,21%
TRUIST FINANCIAL CORP.	95.000	USD	3.814.555,67	3.175.123,34	0,45%
UNITED RENTALS	4.800	USD	1.389.016,03	2.491.663,42	0,36%
US BANCORP (EX-FIRSTSTAR)	110.000	USD	3.263.935,38	4.309.781,38	0,62%
VAIL RESORTS INC.	2.800	USD	582.906,10	541.090,84	0,08%
VALERO ENERGY CORP	25.000	USD	2.683.924,69	2.942.108,36	0,42%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	294.000	USD	9.749.195,63	10.033.766,35	1,44%
VF CORP.	24.000	USD	775.266,32	408.455,17	0,06%
WALT DISNEY CO	128.000	USD	11.354.097,35	10.462.245,96	1,50%
WATERS CORP.	4.000	USD	1.146.767,26	1.192.160,41	0,17%
WELLTOWER INC.	36.000	USD	2.759.934,16	2.938.595,94	0,42%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC.	5.400	USD	1.634.383,87	1.721.312,63	0,25%
WORKDAY INC. -A-	14.500	USD	2.917.903,59	3.624.573,39	0,52%
WW GRAINGER INC.	3.250	USD	1.713.909,27	2.438.095,78	0,35%
XYLEM INC.	16.000	USD	1.318.581,78	1.656.416,06	0,24%
ZIMMER BIOMET HLDG INC.	15.180	USD	1.718.439,85	1.672.390,35	0,24%
ZOETIS INC. -A-	32.500	USD	5.287.977,14	5.806.839,27	0,83%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			614.091.870,28	694.255.486,24	99,34%
Total Actions Cotées ou Négociées			617.148.233,11	697.829.796,33	99,85%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			617.148.233,11	697.829.796,33	99,85%
Total du Portefeuille-Titres			617.148.233,11	697.829.796,33	99,85%

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ACTIVIDADES DE CONSTRUCCION Y SERVICIOS -NEW-	11.685	EUR	369.076,38	469.269,60	0,64%
ADIDAS A.G.	8.900	EUR	1.493.153,59	1.639.024,00	2,23%
AEROPORTS DE PARIS	2.000	EUR	268.000,00	234.400,00	0,32%
AKZO NOBEL N.V. - ORDSHR	9.550	EUR	615.863,16	714.531,00	0,97%
AMADEUS IT GROUP S.A.	25.100	EUR	1.660.872,14	1.628.488,00	2,21%
AMPLIFON Spa	7.078	EUR	205.223,50	221.824,52	0,30%
ASML HOLDING NV	22.300	EUR	11.047.080,48	15.201.910,00	20,67%
ASSICURAZIONI GENERALI	55.700	EUR	1.003.989,14	1.064.148,50	1,45%
AXA	99.800	EUR	2.328.502,90	2.943.102,00	4,00%
BIOMERIEUX S.A.	2.400	EUR	226.933,75	241.440,00	0,33%
CIE GEN DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	37.190	EUR	991.136,49	1.207.187,40	1,64%
CREDIT AGRICOLE S.A.	59.700	EUR	651.431,23	767.264,40	1,04%
DANONE	35.700	EUR	1.921.492,92	2.094.876,00	2,85%
DASSAULT SYSTEMES SE	37.200	EUR	1.527.057,93	1.645.542,00	2,24%
DEUTSCHE BOERSE AG	10.440	EUR	1.689.737,85	1.947.060,00	2,65%
DEUTSCHE POST A.G. -REG-	54.400	EUR	2.282.418,91	2.440.112,00	3,32%
DSM-FIRMENICH AG	10.200	EUR	1.264.474,11	938.400,00	1,28%
ELISA -A-	8.054	EUR	415.066,73	337.220,98	0,46%
FINECOBANK SpA	34.190	EUR	424.501,80	464.471,15	0,63%
GEA GROUP	8.890	EUR	305.889,73	335.064,10	0,46%
HENKEL	9.300	EUR	687.839,70	677.598,00	0,92%
HENKEL	5.740	EUR	381.948,00	372.985,20	0,51%
HERMES INTERNATIONAL S.A.	1.750	EUR	2.832.869,10	3.357.900,00	4,56%
KBC GROUP S.A.	13.770	EUR	753.444,34	808.574,40	1,10%
KERRY GROUP PLC	8.848	EUR	788.382,53	695.983,68	0,95%
KESKO CORP.	15.420	EUR	329.942,22	276.403,50	0,38%
L'OREAL	13.300	EUR	4.633.805,96	5.993.645,00	8,15%
LEG IMMOBILIEN SE	4.000	EUR	214.755,38	317.280,00	0,43%
MEDIOBANCA	30.840	EUR	322.102,40	345.562,20	0,47%
MERCK KGAA	7.100	EUR	1.153.592,51	1.023.110,00	1,39%
METSO CORP	35.800	EUR	360.846,20	328.286,00	0,45%
MONCLER SpA	11.500	EUR	705.370,10	640.550,00	0,87%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT A.G.	7.500	EUR	2.556.372,98	2.813.250,00	3,82%
NESTE CORP.	23.350	EUR	956.728,77	752.103,50	1,02%
NOKIA -A-	300.330	EUR	1.119.736,31	916.607,16	1,25%
POSTE ITALIANE SpA	29.320	EUR	285.540,85	301.263,00	0,41%
PROSUS N.V.	80.400	EUR	2.340.626,75	2.169.594,00	2,95%
PUMA AG	5.880	EUR	363.347,40	297.057,60	0,40%
RED ELECTRICA CORPORACION S.A.	21.820	EUR	375.094,00	325.336,20	0,44%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	30.050	EUR	3.760.222,75	5.462.489,00	7,43%
STMICROELECTRONICS	37.500	EUR	1.534.259,84	1.695.375,00	2,30%
STORA ENSO OYJ (R)	31.300	EUR	438.197,27	392.032,50	0,53%
TERNA SpA	78.710	EUR	588.279,85	594.575,34	0,81%
UMICORE S.A.	11.830	EUR	378.433,15	294.567,00	0,40%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	45.700	EUR	896.210,98	1.179.517,00	1,60%
UPM-KYMMENE CORP.	29.800	EUR	904.302,35	1.014.988,00	1,38%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
VERBUND	3.830	EUR	346.736,99	321.911,50	0,44%
VONOVIA SE	40.710	EUR	750.885,74	1.161.863,40	1,58%
WARTSILA	26.100	EUR	215.329,86	342.562,50	0,47%
WOLTERS KLUWER N.V.	13.750	EUR	1.355.506,78	1.769.625,00	2,41%
ZALANDO SE	12.040	EUR	305.581,06	258.258,00	0,35%
Total EURO			63.328.194,86	73.436.189,33	99,83%
Total Actions Cotées ou Négociées			63.328.194,86	73.436.189,33	99,83%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			63.328.194,86	73.436.189,33	99,83%
Autres valeurs mobilières					
EQUADIS S.A. (1)	32.000	CHF	0,00	0,00	0,00%
Total FRANC SUISSE			0,00	0,00	0,00%
Total Autres valeurs mobilières			0,00	0,00	0,00%
Total du Portefeuille-Titres			63.328.194,86	73.436.189,33	99,83%

(1) write-off impossible

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Obligations					
AUSTRALIA 1,00 20-211131	4.500.000	AUD	2.302.849,50	2.242.272,53	0,89%
AUSTRALIA 1,75 20-51	1.500.000	AUD	582.194,15	547.992,47	0,22%
AUSTRALIA 3,00 16-210347	1.500.000	AUD	835.251,19	749.193,90	0,30%
AUSTRALIA -INFLATION LINKED- 0,75 17-211127	2.500.000	AUD	1.819.712,57	1.865.340,66	0,74%
Total DOLLAR AUSTRALIEN			5.540.007,41	5.404.799,56	2,15%
CANADA 0,75 21-011024	2.750.000	CAD	1.813.141,23	1.835.085,98	0,73%
CANADA 2,00 17-011251	300.000	CAD	170.971,49	165.445,90	0,07%
CANADA 2,00 22-010632	2.400.000	CAD	1.592.733,22	1.512.736,50	0,60%
CANADA 2,25 18-010629	7.500.000	CAD	5.259.617,65	4.940.597,97	1,96%
CANADA 2,25 22-011229	800.000	CAD	571.090,90	525.582,87	0,21%
CANADA 3,00 23-26	1.500.000	CAD	1.016.312,94	1.014.997,25	0,40%
Total DOLLAR CANADIEN			10.423.867,43	9.994.446,47	3,97%
SWISS CONFEDERATION 4,00 98-080428	2.500.000	CHF	2.972.262,47	3.053.673,23	1,21%
SWITZERLAND 3,25 07-270627	3.000.000	CHF	3.397.363,81	3.495.708,29	1,39%
SWITZERLD 3,50 03-33	2.000.000	CHF	2.533.915,28	2.699.752,61	1,07%
Total FRANC SUISSE			8.903.541,56	9.249.134,13	3,67%
DENMARK 0,00 21-151131	12.000.000	DKK	1.300.517,92	1.364.903,31	0,54%
Total COURONNE DANOISE			1.300.517,92	1.364.903,31	0,54%
AUSTRIA 0,00 22-201028	7.700.000	EUR	6.635.440,00	6.899.623,50	2,74%
AUSTRIA 1,85 22-230549	1.200.000	EUR	1.105.584,00	981.300,00	0,39%
AUSTRIA 2,90 23-33	2.500.000	EUR	2.482.464,29	2.564.287,50	1,02%
BELGIUM KING OLO 96 2,75 22-200439	700.000	EUR	699.692,00	683.354,00	0,27%
BELGIUM OLO 1,25 18-220433	1.600.000	EUR	1.414.497,00	1.432.936,00	0,57%
BONOS Y OBLIG DEL ES 1,90 22-311052	3.400.000	EUR	2.185.096,00	2.353.905,00	0,94%
CADES 3,00 23-30	3.000.000	EUR	2.991.090,00	3.102.375,00	1,23%
CROATIA 2,875 22-220432	1.000.000	EUR	953.580,00	980.685,00	0,39%
CROATIA 4,00 23-35	3.000.000	EUR	2.986.800,00	3.205.575,00	1,27%
DEUTSCHLAND -INFLATION LINKED- 0,10 15-150426	2.750.000	EUR	3.469.285,87	3.378.117,40	1,34%
EIB 2,75 23-30	3.000.000	EUR	2.976.330,00	3.049.605,00	1,21%
FRANCE -INFLATION LINKED- 0,10 21-250738	1.500.000	EUR	1.609.499,83	1.633.120,94	0,65%
FRANCE OAT 0,75 22-250228	10.000.000	EUR	9.105.590,90	9.422.350,00	3,74%
FRANCE OAT -INFLATION LINKED- 0,10 19-010329	1.500.000	EUR	1.840.227,83	1.775.885,60	0,71%
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION & DEVELOPMENT 0,00 20-150127	1.500.000	EUR	1.397.250,00	1.394.865,00	0,55%
IRELAND 1,35 18-180331	1.750.000	EUR	1.690.640,87	1.646.653,75	0,65%
IRISH TREASURY 1,50 19-150550	3.000.000	EUR	2.146.831,95	2.258.895,00	0,90%
ITALY BPT 4,45 22-43	2.350.000	EUR	2.422.873,50	2.429.359,50	0,97%
KFW 2,00 22-151129	3.000.000	EUR	3.063.515,00	2.931.015,00	1,16%
KFW 2,75 23-28	500.000	EUR	503.670,00	507.347,50	0,20%
LUXEMBG 3,00 23-33	500.000	EUR	495.460,00	523.315,00	0,21%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
MEXICAN 2,25 21-120836	700.000	EUR	488.666,50	551.803,00	0,22%
MEXICO BONOS 4,00 15-15032115	1.100.000	EUR	779.427,00	853.319,50	0,34%
NETHERLANDS GOVT 0,00 20-150730	1.500.000	EUR	1.296.118,50	1.305.060,00	0,52%
SLOVENIA 3,625 23-33	1.800.000	EUR	1.865.070,00	1.906.470,00	0,76%
SPAIN 3,15 23-33	7.500.000	EUR	7.416.059,16	7.626.562,50	3,03%
SPAIN KINGDOM 1,00 21-300742	400.000	EUR	287.966,00	267.918,00	0,11%
SPAIN KINGDOM 2,90 16-311046	1.400.000	EUR	1.392.846,00	1.267.049,00	0,50%
Total EURO			65.701.572,20	66.932.752,69	26,59%
UK GILT 0,50 21-29	3.500.000	GBP	3.366.598,13	3.507.270,21	1,39%
UK TREASURY GILT 0,25 21-310125	1.250.000	GBP	1.389.252,73	1.380.777,22	0,55%
UK TREASURY GILT 1,50 17-220747	5.050.000	GBP	3.956.604,83	3.535.495,35	1,40%
UNITED KINGDOM GILT 1,25 21-310751	2.300.000	GBP	1.545.785,42	1.413.164,27	0,56%
UNITED KINGDOM GILT 0,875 21-310733	4.000.000	GBP	3.615.799,16	3.615.809,82	1,44%
Total LIVRE STERLING			13.874.040,27	13.452.516,87	5,34%
JAPAN 0,005 23-25	165.000.000	JPY	1.035.373,40	1.059.703,26	0,42%
JAPAN 0,40 19-200339	700.000.000	JPY	4.650.808,10	4.059.934,42	1,61%
JAPAN GOVT 0,70 21-201251	1.000.000.000	JPY	5.784.581,83	5.090.938,98	2,02%
Total YEN JAPONAIS			11.470.763,33	10.210.576,66	4,06%
NORWAY 1,75 19-060929	10.000.000	NOK	889.764,01	822.324,74	0,33%
NORWAY GOVT 1,25 21-170931	5.000.000	NOK	415.720,68	385.633,11	0,15%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			1.305.484,69	1.207.957,85	0,48%
NEW ZEAL 4,25 22-34	2.000.000	NZD	1.171.179,95	1.135.100,59	0,45%
NEW ZEALAND 0,25 20-150528	2.500.000	NZD	1.154.179,21	1.210.652,26	0,48%
NEW ZEALAND -INFLATION LINKED- 2,00 12-200925	3.000.000	NZD	2.182.919,50	2.249.905,42	0,89%
NZ LOCAL 1,50 19-29	2.000.000	NZD	911.926,80	979.583,88	0,39%
Total DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS			5.420.205,46	5.575.242,15	2,21%
SWEDEN 0,75 17-121129	8.500.000	SEK	755.299,99	712.110,26	0,28%
SWEDEN 1,00 14-121126	24.000.000	SEK	2.166.880,89	2.081.246,80	0,83%
Total COURONNE SUÉDOISE			2.922.180,88	2.793.357,06	1,11%
CHILE 4,95 23-36	1.500.000	USD	1.362.621,00	1.344.269,67	0,53%
INDONESIA 3,35 21-120371	1.000.000	USD	676.435,98	666.161,23	0,26%
INDONESIA 4,85 23-33	2.500.000	USD	2.306.459,22	2.317.351,65	0,92%
ITALY 0,875 21-24	6.000.000	USD	5.503.918,61	5.340.714,26	2,12%
ITALY 2,375 19-24	10.000.000	USD	8.873.918,13	8.848.549,31	3,51%
MEXICAN 5,75 10-120836	1.500.000	USD	1.218.007,10	1.218.867,97	0,48%
US TREA 4,00 23-28	8.000.000	USD	7.416.421,07	7.268.139,23	2,89%
US TREAS 3,875 22-27	15.500.000	USD	14.436.699,72	14.012.958,08	5,57%
US TREAS 3,875 22-29	9.000.000	USD	8.203.179,21	8.137.511,02	3,23%
US TREASURY 0,75 21-310826	2.000.000	USD	1.741.400,24	1.660.806,03	0,66%
US TREASURY 2,00 20-150250	10.700.000	USD	7.943.582,04	6.390.704,88	2,54%
US TREASURY 2,25 17-150227	20.500.000	USD	18.983.313,76	17.624.219,21	7,00%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

DPAM L

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
US TREASURY 2,375 22-150242	15.500.000	USD	12.113.073,91	10.791.172,55	4,29%
US TREASURY 2,875 22-150532	12.500.000	USD	11.085.763,65	10.492.753,59	4,17%
US TREASURY 2,875 22-150552	3.500.000	USD	2.895.663,99	2.529.293,77	1,00%
US TREASURY 3,25 22-300627	18.000.000	USD	17.669.746,35	15.928.758,50	6,33%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 21-151026	2.750.000	USD	2.723.361,75	2.662.945,50	1,06%
US TREASURY -INFLATION LINKED- 0,125 22-150132	4.750.000	USD	4.417.598,10	4.197.072,22	1,67%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			129.571.163,83	121.432.248,67	48,24%
Total Obligations			256.433.344,98	247.617.935,42	98,36%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			256.433.344,98	247.617.935,42	98,36%
Total du Portefeuille-Titres			256.433.344,98	247.617.935,42	98,36%

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	18,04 %
PAYS-BAS	14,34 %
ÉTATS-UNIS	11,05 %
ITALIE	10,40 %
ESPAGNE	9,35 %
ALLEMAGNE	5,62 %
BELGIQUE	5,36 %
ROYAUME-UNI	4,85 %
LUXEMBOURG	4,43 %
IRLANDE	4,18 %
SUÈDE	1,63 %
FINLANDE	1,28 %
NORVÈGE	1,10 %
AUTRICHE	1,08 %
DANEMARK	0,71 %
PORTUGAL	0,69 %
JAPON	0,57 %
ILES CAYMAN	0,41 %
MEXIQUE	0,38 %
HONG KONG	0,32 %
AUSTRALIE	0,17 %
GUERNESEY	0,14 %
LIECHTENSTEIN	0,12 %
Total du Portefeuille-Titres	96,22 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	24,69 %
FRANCE	10,39 %
ITALIE	7,58 %
ESPAGNE	5,88 %
MEXIQUE	5,83 %
ROYAUME-UNI	5,73 %
PAYS-BAS	4,94 %
ROUMANIE	3,73 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	2,96 %
INDONÉSIE	2,26 %
CANADA	2,04 %
SUISSE	2,03 %
CHILI	1,86 %
LUXEMBOURG	1,84 %
BELGIQUE	1,61 %
FINLANDE	1,57 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1,50 %
POLOGNE	1,33 %
JAPON	1,19 %
AUSTRALIE	1,14 %
IRLANDE	0,99 %
BRÉSIL	0,88 %
SLOVAQUIE	0,77 %
PORTUGAL	0,68 %
HONG KONG	0,68 %
ALLEMAGNE	0,65 %
SINGAPOUR	0,53 %
LIECHTENSTEIN	0,50 %
BULGARIE	0,49 %
SLOVÉNIE	0,48 %
ESTONIE	0,40 %
CROATIE	0,34 %
AUTRICHE	0,22 %
DANEMARK	0,22 %
NORVÈGE	0,21 %
LITUANIE	0,17 %
SUÈDE	0,14 %
CORÉE DU SUD	0,10 %
COLOMBIE	0,09 %
ILES CAYMAN	0,05 %
Total du Portefeuille-Titres	98,69 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS HIGHER YIELD	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	19,64 %
ALLEMAGNE	8,29 %
ÉTATS-UNIS	8,26 %
ITALIE	7,15 %
ESPAGNE	6,42 %
INDONÉSIE	5,13 %
LUXEMBOURG	5,11 %
PAYS-BAS	4,97 %
MEXIQUE	4,91 %
ROYAUME-UNI	4,36 %
BRÉSIL	3,98 %
BELGIQUE	3,64 %
SUÈDE	2,93 %
IRLANDE	2,37 %
ILES CAYMAN	2,13 %
JERSEY	1,26 %
MACÉDOINE	1,24 %
JAPON	1,16 %
COLOMBIE	1,11 %
SERBIE	1,00 %
ROUMANIE	0,40 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,33 %
Total du Portefeuille-Titres	95,79 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED	% DE L'ACTIF NET
LUXEMBOURG	10,60 %
AUTRICHE	10,24 %
FRANCE	10,17 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	9,07 %
CANADA	8,96 %
ROYAUME-UNI	6,00 %
ALLEMAGNE	5,80 %
AUSTRALIE	5,58 %
SUISSE	5,33 %
ESPAGNE	5,18 %
DANEMARK	4,64 %
IRLANDE	4,03 %
SUÈDE	2,95 %
JAPON	2,73 %
FINLANDE	2,58 %
BELGIQUE	2,00 %
PAYS-BAS	1,23 %
NORVÈGE	0,98 %
PORTUGAL	0,76 %
Total du Portefeuille-Titres	98,83 %

—

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	19,40 %
ALLEMAGNE	11,87 %
ROYAUME-UNI	11,47 %
SUISSE	10,53 %
ESPAGNE	9,53 %
ITALIE	8,50 %
SUÈDE	8,21 %
BELGIQUE	6,62 %
PAYS-BAS	4,98 %
NORVÈGE	3,54 %
DANEMARK	3,17 %
Total du Portefeuille-Titres	97,82 %

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	39,82 %
ÉTATS-UNIS	9,20 %
ALLEMAGNE	7,87 %
SUÈDE	6,72 %
PAYS-BAS	6,54 %
ITALIE	6,49 %
ROYAUME-UNI	5,24 %
LUXEMBOURG	4,48 %
IRLANDE	3,88 %
JAPON	3,73 %
ESPAGNE	2,44 %
NORVÈGE	0,43 %
AUTRICHE	0,43 %
JERSEY	0,39 %
FINLANDE	0,20 %
Total du Portefeuille-Titres	97,86 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	24,72 %
FRANCE	11,45 %
LUXEMBOURG	8,69 %
ITALIE	6,12 %
ESPAGNE	5,08 %
PAYS-BAS	4,55 %
BELGIQUE	4,17 %
CANADA	3,77 %
ALLEMAGNE	3,60 %
SUÈDE	3,07 %
JERSEY	2,99 %
AUSTRALIE	2,72 %
JAPON	2,40 %
ROYAUME-UNI	2,35 %
MEXIQUE	2,19 %
IRLANDE	2,16 %
INDONÉSIE	1,64 %
SUISSE	1,52 %
PORTUGAL	1,47 %
ROUMANIE	1,01 %
NORVÈGE	0,87 %
TAIWAN	0,61 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	0,50 %
BRÉSIL	0,40 %
Total du Portefeuille-Titres	98,05 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
BRÉSIL	9,83 %
MEXIQUE	9,42 %
INDONÉSIE	7,49 %
POLOGNE	6,88 %
AFRIQUE DU SUD	6,52 %
MALAISIE	5,22 %
URUGUAY	4,42 %
ROUMANIE	4,17 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	4,08 %
CHILI	3,80 %
HONGRIE	3,58 %
COLOMBIE	3,49 %
PÉROU	2,96 %
CORÉE DU SUD	2,57 %
SINGAPOUR	2,38 %
INDE	2,01 %
ÉTATS-UNIS	1,63 %
CÔTE D'IVOIRE	1,60 %
ROYAUME-UNI	1,41 %
TUNISIE	1,30 %
BÉNIN	1,30 %
PHILIPPINES	1,20 %
SÉNÉGAL	1,02 %
GHANA	0,82 %
COSTA RICA	0,78 %
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	0,69 %
MOZAMBIQUE	0,60 %
BAHAMAS	0,53 %
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	0,53 %
OUGANDA	0,53 %
NAMIBIE	0,50 %
ZAMBIE	0,40 %
UKRAINE	0,34 %
ARMÉNIE	0,33 %
KENYA	0,28 %
LUXEMBOURG	0,28 %
PAKISTAN	0,24 %
MONTÉNÉGR0	0,17 %
THAÏLANDE	0,16 %
Total du Portefeuille-Titres	95,46 %

—
 Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	25,36 %
PAYS-BAS	13,80 %
ALLEMAGNE	12,24 %
LUXEMBOURG	10,01 %
ROYAUME-UNI	8,47 %
ITALIE	4,06 %
SUÈDE	3,90 %
ÉTATS-UNIS	3,41 %
ESPAGNE	2,82 %
JAPON	2,13 %
PORTUGAL	1,65 %
IRLANDE	1,45 %
BELGIQUE	1,36 %
AUTRICHE	0,58 %
JERSEY	0,49 %
NORVÈGE	0,30 %
Total du Portefeuille-Titres	92,03 %

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME	% DE L'ACTIF NET
LUXEMBOURG	67,54 %
BELGIQUE	25,57 %
Total du Portefeuille-Titres	93,11 %

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	14,70 %
PAYS-BAS	13,77 %
ALLEMAGNE	13,11 %
ÉTATS-UNIS	11,04 %
BELGIQUE	8,11 %
ESPAGNE	7,76 %
ITALIE	7,62 %
IRLANDE	3,28 %
SUISSE	3,05 %
PORTUGAL	2,61 %
LUXEMBOURG	2,52 %
ROYAUME-UNI	2,09 %
AUSTRALIE	1,44 %
SUÈDE	1,37 %
FINLANDE	1,20 %
AUTRICHE	1,04 %
DANEMARK	1,00 %
CANADA	0,98 %
NORVÈGE	0,82 %
JAPON	0,70 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	0,61 %
TAIWAN	0,21 %
Total du Portefeuille-Titres	99,03 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
PAYS-BAS	16,10 %
ESPAGNE	11,41 %
FRANCE	9,23 %
ALLEMAGNE	8,32 %
BELGIQUE	7,98 %
LUXEMBOURG	6,68 %
ITALIE	5,89 %
ÉTATS-UNIS	4,84 %
ROYAUME-UNI	3,28 %
FINLANDE	2,97 %
SUÈDE	2,39 %
IRLANDE	2,12 %
DANEMARK	2,00 %
NORVÈGE	1,83 %
SERBIE	1,18 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1,15 %
COLOMBIE	0,80 %
PORTUGAL	0,74 %
JERSEY	0,74 %
SLOVAQUIE	0,71 %
ISLANDE	0,66 %
AUTRICHE	0,65 %
ILES CAYMAN	0,54 %
CHILI	0,34 %
GUERNESEY	0,22 %
HONG KONG	0,20 %
Total du Portefeuille-Titres	92,97 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
NOUVELLE-ZÉLANDE	10,66 %
AUTRICHE	9,72 %
FRANCE	9,45 %
LUXEMBOURG	8,86 %
CANADA	8,42 %
ALLEMAGNE	6,66 %
AUSTRALIE	6,35 %
ESPAGNE	5,43 %
DANEMARK	4,89 %
IRLANDE	4,64 %
SUISSE	4,52 %
ROYAUME-UNI	4,15 %
SUÈDE	3,38 %
BELGIQUE	2,56 %
FINLANDE	2,41 %
JAPON	2,41 %
PAYS-BAS	1,37 %
NORVÈGE	1,27 %
PORTUGAL	0,59 %
Total du Portefeuille-Titres	97,74 %

—
 Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX	% DE L'ACTIF NET
TAIWAN	21,12 %
ILES CAYMAN	18,81 %
INDE	14,99 %
CHINE	7,04 %
CORÉE DU SUD	6,59 %
AFRIQUE DU SUD	4,87 %
BRÉSIL	4,59 %
MEXIQUE	3,02 %
THAÏLANDE	2,38 %
ARABIE SAOUDITE	2,27 %
INDONÉSIE	2,21 %
MALAISIE	2,07 %
ÉMIRATS ARABES UNIS	2,06 %
POLOGNE	1,13 %
HONG KONG	1,01 %
QATAR	0,67 %
BERMUDES	0,59 %
CHILI	0,54 %
KOWÉÏT	0,53 %
HONGRIE	0,50 %
PHILIPPINES	0,49 %
ÉTATS-UNIS	0,48 %
TURQUIE	0,46 %
GRÈCE	0,46 %
COLOMBIE	0,20 %
ÉGYPTE	0,15 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,11 %
LUXEMBOURG	0,11 %
PAYS-BAS	0,10 %
SINGAPOUR	0,06 %
Total du Portefeuille-Titres	99,61 %

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	34,23 %
ÉTATS-UNIS	12,79 %
PAYS-BAS	11,02 %
ITALIE	7,88 %
ESPAGNE	7,59 %
ROYAUME-UNI	6,04 %
IRLANDE	5,94 %
BELGIQUE	4,28 %
LUXEMBOURG	3,27 %
ILES CAYMAN	2,55 %
FINLANDE	2,40 %
SUÈDE	0,87 %
Total du Portefeuille-Titres	98,86 %

—

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
COLOMBIE	11,69 %
NAMIBIE	8,76 %
ROUMANIE	6,69 %
AFRIQUE DU SUD	6,37 %
CHILI	6,25 %
POLOGNE	5,91 %
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	5,23 %
SÉNÉGAL	4,43 %
BRÉSIL	4,43 %
HONGRIE	3,81 %
SINGAPOUR	3,42 %
COSTA RICA	3,38 %
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	3,37 %
URUGUAY	3,33 %
MACÉDOINE	2,99 %
CÔTE D'IVOIRE	2,44 %
CORÉE DU SUD	2,21 %
MONTÉNÉGRO	2,15 %
MEXIQUE	1,16 %
SERBIE	1,14 %
GÉORGIE	1,04 %
BÉNIN	0,96 %
Total du Portefeuille-Titres	91,16 %

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	24,44 %
FRANCE	19,32 %
PAYS-BAS	11,53 %
LUXEMBOURG	8,68 %
ESPAGNE	5,46 %
BELGIQUE	4,91 %
DANEMARK	4,58 %
IRLANDE	3,85 %
ITALIE	3,29 %
ROYAUME-UNI	3,14 %
ALLEMAGNE	2,83 %
FINLANDE	2,17 %
JAPON	1,32 %
NORVÈGE	0,93 %
SUÈDE	0,86 %
MEXIQUE	0,78 %
AUTRICHE	0,41 %
Total du Portefeuille-Titres	98,50 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
MEXIQUE	21,58 %
ILES CAYMAN	9,40 %
ILES VIERGES BRITANNIQUES	9,09 %
HONG KONG	8,97 %
CHILI	6,98 %
SINGAPOUR	6,71 %
AUTRICHE	3,96 %
LUXEMBOURG	3,12 %
CORÉE DU SUD	3,09 %
COLOMBIE	2,93 %
INDE	2,74 %
NIGERIA	2,72 %
PAYS-BAS	1,82 %
CANADA	1,56 %
BRÉSIL	1,54 %
MAURICE	1,52 %
ÉTATS-UNIS	1,22 %
INDONÉSIE	0,62 %
Total du Portefeuille-Titres	89,57 %

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	24,82 %
ITALIE	21,99 %
ALLEMAGNE	18,58 %
ESPAGNE	14,53 %
BELGIQUE	5,33 %
PAYS-BAS	4,37 %
AUTRICHE	3,63 %
PORTUGAL	2,01 %
IRLANDE	1,68 %
FINLANDE	1,57 %
Total du Portefeuille-Titres	98,51 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	22,96 %
ROYAUME-UNI	15,62 %
ALLEMAGNE	15,47 %
SUÈDE	8,87 %
PAYS-BAS	7,70 %
ITALIE	6,80 %
BELGIQUE	5,00 %
SUISSE	4,83 %
ESPAGNE	3,25 %
DANEMARK	2,66 %
NORVÈGE	2,17 %
IRLANDE	1,95 %
BERMUDES	0,97 %
AUTRICHE	0,90 %
FINLANDE	0,43 %
Total du Portefeuille-Titres	99,58 %

DPAM L BONDS CORPORATE EUR	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	24,50 %
ÉTATS-UNIS	15,58 %
PAYS-BAS	13,49 %
ROYAUME-UNI	6,12 %
LUXEMBOURG	5,93 %
ITALIE	5,74 %
ESPAGNE	4,95 %
ALLEMAGNE	4,17 %
BELGIQUE	3,19 %
SUÈDE	2,60 %
IRLANDE	2,54 %
NORVÈGE	1,86 %
AUSTRALIE	1,18 %
ILES CAYMAN	1,03 %
CANADA	0,96 %
HONG KONG	0,77 %
JAPON	0,59 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,46 %
ÉMIRATS ARABES UNIS	0,45 %
DANEMARK	0,31 %
PORTUGAL	0,25 %
AUTRICHE	0,23 %
Total du Portefeuille-Titres	96,90 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
TAIWAN	15,57 %
ILES CAYMAN	15,21 %
CORÉE DU SUD	12,81 %
CHINE	6,00 %
BRÉSIL	5,75 %
ARABIE SAOUDITE	4,16 %
IRLANDE	4,08 %
AFRIQUE DU SUD	2,75 %
MEXIQUE	2,72 %
INDONÉSIE	1,87 %
THAÏLANDE	1,78 %
MALAISIE	1,33 %
ÉMIRATS ARABES UNIS	1,27 %
QATAR	0,90 %
HONG KONG	0,89 %
POLOGNE	0,88 %
KOWEÏT	0,76 %
PHILIPPINES	0,64 %
TURQUIE	0,62 %
CHILI	0,51 %
GRÈCE	0,44 %
BERMUDES	0,43 %
ÉTATS-UNIS	0,37 %
HONGRIE	0,25 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,16 %
LUXEMBOURG	0,14 %
ROYAUME-UNI	0,12 %
COLOMBIE	0,09 %
ÉGYPTE	0,08 %
PAYS-BAS	0,06 %
Total du Portefeuille-Titres	82,64 %

DPAM L EUR INFLATION-LINKED	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	46,39 %
ITALIE	19,04 %
ESPAGNE	17,04 %
ALLEMAGNE	16,39 %
AUTRICHE	0,51 %
Total du Portefeuille-Titres	99,37 %

—

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	58,93 %
JAPON	5,96 %
TAIWAN	3,68 %
CANADA	3,56 %
PAYS-BAS	2,95 %
ROYAUME-UNI	2,79 %
FRANCE	2,78 %
DANEMARK	2,65 %
IRLANDE	2,59 %
SUISSE	1,78 %
ALLEMAGNE	1,59 %
AUSTRALIE	1,20 %
ILES CAYMAN	1,11 %
CORÉE DU SUD	0,89 %
AFRIQUE DU SUD	0,86 %
HONG KONG	0,83 %
FINLANDE	0,50 %
MEXIQUE	0,42 %
ITALIE	0,41 %
SUÈDE	0,40 %
BRÉSIL	0,37 %
THAÏLANDE	0,35 %
MALAISIE	0,29 %
CHINE	0,28 %
ESPAGNE	0,28 %
ÉMIRATS ARABES UNIS	0,27 %
JERSEY	0,23 %
INDONÉSIE	0,22 %
NORVÈGE	0,21 %
SINGAPOUR	0,15 %
BELGIQUE	0,14 %
QATAR	0,13 %
INDE	0,12 %
BERMUDES	0,12 %
CHILI	0,10 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	0,08 %
GRÈCE	0,08 %
COLOMBIE	0,04 %
PHILIPPINES	0,03 %
AUTRICHE	0,03 %
POLOGNE	0,03 %
LUXEMBOURG	0,02 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,02 %
HONGRIE	0,02 %
Total du Portefeuille-Titres	99,49 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	95,39 %
IRLANDE	3,36 %
PAYS-BAS	0,54 %
JERSEY	0,36 %
SUISSE	0,15 %
BERMUDES	0,05 %
Total du Portefeuille-Titres	99,85 %

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	32,54 %
PAYS-BAS	30,90 %
ALLEMAGNE	18,06 %
FINLANDE	5,93 %
ITALIE	4,94 %
ESPAGNE	3,29 %
BELGIQUE	1,50 %
SUISSE	1,28 %
IRLANDE	0,95 %
AUTRICHE	0,44 %
Total du Portefeuille-Titres	99,83 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	40,96 %
ITALIE	6,60 %
FRANCE	6,33 %
ROYAUME-UNI	5,34 %
ESPAGNE	4,57 %
AUTRICHE	4,15 %
JAPON	4,06 %
CANADA	3,97 %
SUISSE	3,67 %
ALLEMAGNE	2,71 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	2,21 %
AUSTRALIE	2,15 %
CROATIE	1,66 %
IRLANDE	1,55 %
LUXEMBOURG	1,42 %
INDONÉSIE	1,19 %
SUÈDE	1,11 %
MEXIQUE	1,04 %
BELGIQUE	0,84 %
SLOVÉNIE	0,76 %
DANEMARK	0,54 %
CHILI	0,53 %
PAYS-BAS	0,52 %
NORVÈGE	0,48 %
Total du Portefeuille-Titres	98,36 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	28,93 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	19,74 %
SOURCES D'ENERGIE	8,57 %
IMMOBILIER	6,20 %
VEHICULES ROUTIERS	5,87 %
TELECOMMUNICATIONS	4,06 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,70 %
IT & INTERNET	3,65 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,00 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,64 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,67 %
BOISSONS & TABACS	1,48 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,98 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,96 %
SERVICES DIVERS	0,94 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,71 %
DIFFUSION & EDITION	0,71 %
PETROLE & DERIVES	0,59 %
DISTRIBUTION	0,40 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,36 %
TITRISATION (ABS & MBS)	0,26 %
TRANSPORTS AERIENS	0,22 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,17 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,17 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,13 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,11 %
Total du Portefeuille-Titres	96,22 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	% DE L'ACTIF NET
ETATS	48,32 %
BANQUES	14,44 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	12,98 %
TELECOMMUNICATIONS	4,52 %
SOURCES D'ENERGIE	3,44 %
PETROLE & DERIVES	2,81 %
IMMOBILIER	1,94 %
VEHICULES ROUTIERS	1,75 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,65 %
ORGANISMES EUROPEENS	1,54 %
IT & INTERNET	1,41 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,90 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	0,53 %
DISTRIBUTION	0,45 %
LOISIRS & TOURISME	0,44 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,28 %
DIFFUSION & EDITION	0,25 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,22 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,22 %
SERVICES DIVERS	0,22 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	0,20 %
TITRISATION (ABS & MBS)	0,09 %
DIVERS	0,09 %
Total du Portefeuille-Titres	98,69 %

DPAM L BONDS HIGHER YIELD	% DE L'ACTIF NET
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	27,89 %
ETATS	17,76 %
BANQUES	15,97 %
SERVICES DIVERS	5,10 %
PRODUITS CHIMIQUES	3,62 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	3,53 %
AGRICULTURE & PECHE	3,44 %
VEHICULES ROUTIERS	3,28 %
TELECOMMUNICATIONS	2,68 %
SOURCES D'ENERGIE	2,44 %
IT & INTERNET	2,35 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	2,01 %
LOISIRS & TOURISME	1,47 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,26 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,18 %
IMMOBILIER	0,68 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,63 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,50 %
Total du Portefeuille-Titres	95,79 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED	% DE L'ACTIF NET
ETATS	85,22 %
ORGANISMES EUROPEENS	9,97 %
BANQUES	3,64 %
Total du Portefeuille-Titres	98,83 %

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH	% DE L'ACTIF NET
PHARMACIE - COSMETIQUE	18,68 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,57 %
BANQUES	8,67 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	8,21 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,85 %
PETROLE & DERIVES	5,75 %
IT & INTERNET	5,50 %
PRODUITS CHIMIQUES	4,40 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,90 %
SOURCES D'ENERGIE	3,74 %
TRANSPORT & CIRCULATION	3,17 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,04 %
DISTRIBUTION	3,02 %
TEXTILE & HABILEMENT	2,93 %
TELECOMMUNICATIONS	2,92 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	2,67 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	2,49 %
VEHICULES ROUTIERS	2,31 %
Total du Portefeuille-Titres	97,82 %

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	32,44 %
VEHICULES ROUTIERS	16,17 %
IT & INTERNET	8,41 %
TELECOMMUNICATIONS	6,88 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	6,24 %
PRODUITS CHIMIQUES	4,96 %
SERVICES DIVERS	4,49 %
AGRICULTURE & PECHE	3,83 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,62 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,72 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	2,34 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,27 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,59 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,85 %
SOURCES D'ENERGIE	0,73 %
LOISIRS & TOURISME	0,32 %
Total du Portefeuille-Titres	97,86 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND	% DE L'ACTIF NET
ETATS	38,39 %
BANQUES	10,19 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	10,02 %
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	5,14 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,29 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	3,84 %
IMMOBILIER	3,29 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,30 %
VEHICULES ROUTIERS	2,25 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,23 %
TELECOMMUNICATIONS	2,12 %
DIFFUSION & EDITION	2,06 %
SOURCES D'ENERGIE	2,03 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,00 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,44 %
IT & INTERNET	1,20 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,76 %
DISTRIBUTION	0,68 %
PHOTO & OPTIQUE	0,62 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,52 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,51 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,50 %
ORGANISMES EUROPEENS	0,47 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,43 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,37 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,32 %
SERVICES DIVERS	0,08 %
Total du Portefeuille-Titres	98,05 %

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
ETATS	89,63 %
ORGANISMES EUROPEENS	3,71 %
BANQUES	2,12 %
Total du Portefeuille-Titres	95,46 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD	% DE L'ACTIF NET
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	42,73 %
TELECOMMUNICATIONS	10,39 %
VEHICULES ROUTIERS	8,42 %
IT & INTERNET	5,19 %
SERVICES DIVERS	3,95 %
SOURCES D'ENERGIE	3,66 %
PRODUITS CHIMIQUES	3,37 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,09 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	2,04 %
LOISIRS & TOURISME	1,92 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,83 %
AGRICULTURE & PECHE	1,36 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,32 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,23 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,58 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,44 %
DIFFUSION & EDITION	0,40 %
FINANCE	0,39 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,21 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,21 %
IMMOBILIER	0,17 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,13 %
Total du Portefeuille-Titres	92,03 %

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME	% DE L'ACTIF NET
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	85,13 %
IMMOBILIER	7,98 %
Total du Portefeuille-Titres	93,11 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
ETATS	28,04 %
BANQUES	14,03 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,52 %
IT & INTERNET	6,00 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,43 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	4,16 %
TELECOMMUNICATIONS	3,84 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,67 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,82 %
TEXTILE & HABILLEMENT	2,21 %
IMMOBILIER	2,03 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,95 %
PRODUITS CHIMIQUES	1,80 %
ORGANISMES EUROPEENS	1,77 %
DIFFUSION & EDITION	1,57 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,13 %
BOISSONS & TABACS	0,95 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,90 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,85 %
DISTRIBUTION	0,80 %
PROVINCE, CANTON, REGION	0,72 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,60 %
VEHICULES ROUTIERS	0,59 %
SERVICES DIVERS	0,48 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,40 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,35 %
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	0,33 %
BIOTECHNOLOGIE	0,29 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,27 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,24 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,22 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,21 %
LOISIRS & TOURISME	0,20 %
SOURCES D'ENERGIE	0,20 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,19 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,18 %
PETROLE & DERIVES	0,09 %
Total du Portefeuille-Titres	99,03 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	23,14 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	17,67 %
IMMOBILIER	10,56 %
SOURCES D'ENERGIE	8,83 %
ORGANISMES EUROPEENS	5,67 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,49 %
ETATS	5,27 %
TELECOMMUNICATIONS	3,43 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,26 %
SERVICES DIVERS	2,19 %
VEHICULES ROUTIERS	2,08 %
METAUX NON-FERREUX	1,01 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,84 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,83 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,82 %
PETROLE & DERIVES	0,48 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,39 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,38 %
IT & INTERNET	0,29 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,27 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,27 %
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,22 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,20 %
AGRICULTURE & PECHE	0,20 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,18 %
Total du Portefeuille-Titres	92,97 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
ETATS	84,85 %
ORGANISMES EUROPEENS	8,18 %
BANQUES	4,71 %
Total du Portefeuille-Titres	97,74 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	15,56 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	15,18 %
IT & INTERNET	11,49 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,95 %
PRODUITS CHIMIQUES	5,84 %
PHOTO & OPTIQUE	5,56 %
TELECOMMUNICATIONS	3,90 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	3,72 %
DIFFUSION & EDITION	3,29 %
VEHICULES ROUTIERS	3,08 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,94 %
PETROLE & DERIVES	2,29 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,23 %
SOURCES D'ENERGIE	1,91 %
DISTRIBUTION	1,61 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,46 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,35 %
IMMOBILIER	1,35 %
TRANSPORTS AERIENS	1,15 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,05 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,84 %
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,75 %
LOISIRS & TOURISME	0,71 %
BOISSONS & TABACS	0,68 %
METAUX NON-FERREUX	0,67 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	0,54 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,49 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,42 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,31 %
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,28 %
DIVERS	0,27 %
TRANSPORTS MARITIMES	0,26 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,20 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,20 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,19 %
BIOTECHNOLOGIE	0,17 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,14 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,14 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,14 %
AGRICULTURE & PECHE	0,11 %
SERVICES DIVERS	0,10 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,09 %
Total du Portefeuille-Titres	99,61 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	25,67 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	22,84 %
IMMOBILIER	10,35 %
TELECOMMUNICATIONS	6,64 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,99 %
SOURCES D'ENERGIE	5,18 %
SERVICES DIVERS	5,16 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	3,39 %
IT & INTERNET	3,31 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,64 %
PETROLE & DERIVES	2,56 %
DIVERS	2,55 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,70 %
VEHICULES ROUTIERS	0,88 %
Total du Portefeuille-Titres	98,86 %

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
ETATS	81,05 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,42 %
BANQUES	2,25 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,23 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	2,21 %
Total du Portefeuille-Titres	91,16 %

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026	% DE L'ACTIF NET
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	29,70 %
BANQUES	25,52 %
SOURCES D'ENERGIE	7,13 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,57 %
TELECOMMUNICATIONS	5,12 %
VEHICULES ROUTIERS	4,68 %
IMMOBILIER	3,29 %
IT & INTERNET	3,26 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,90 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,67 %
TITRISATION (ABS & MBS)	1,56 %
TEXTILE & HABILEMENT	1,22 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,16 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,15 %
SERVICES DIVERS	1,04 %
BOISSONS & TABACS	0,80 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,78 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,66 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,47 %
PETROLE & DERIVES	0,41 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,41 %
Total du Portefeuille-Titres	98,50 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
--	-------------------------

BANQUES	18,56 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	18,42 %
TELECOMMUNICATIONS	10,59 %
VEHICULES ROUTIERS	7,41 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,70 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,61 %
IT & INTERNET	3,37 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	3,37 %
SERVICES DIVERS	3,05 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,97 %
ORGANISMES EUROPEENS	2,72 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,85 %
SOURCES D'ENERGIE	1,70 %
DISTRIBUTION	1,53 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,51 %
TITRISATION (ABS & MBS)	1,21 %
Total du Portefeuille-Titres	89,57 %

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX	% DE L'ACTIF NET
---	-------------------------

ETATS	98,51 %
Total du Portefeuille-Titres	98,51 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE	% DE L'ACTIF NET
PHARMACIE - COSMETIQUE	13,26 %
BANQUES	9,52 %
PETROLE & DERIVES	6,30 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,05 %
SOURCES D'ENERGIE	5,91 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,79 %
VEHICULES ROUTIERS	5,06 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,00 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,69 %
TELECOMMUNICATIONS	3,99 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,31 %
IT & INTERNET	3,22 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	2,94 %
BIOTECHNOLOGIE	2,58 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,29 %
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	1,95 %
SERVICES DIVERS	1,74 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,48 %
DIFFUSION & EDITION	1,43 %
BOISSONS & TABACS	1,40 %
LOISIRS & TOURISME	1,37 %
IMMOBILIER	1,34 %
PRODUITS CHIMIQUES	1,30 %
METAUX NON-FERREUX	1,17 %
DISTRIBUTION	1,12 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,02 %
AGRICULTURE & PECHE	0,95 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,89 %
DIVERS	0,73 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,69 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,66 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,43 %
Total du Portefeuille-Titres	99,58 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS CORPORATE EUR	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	26,85 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	24,21 %
VEHICULES ROUTIERS	8,09 %
SOURCES D'ENERGIE	4,17 %
IMMOBILIER	3,99 %
TELECOMMUNICATIONS	2,97 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,95 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,74 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,66 %
PRODUITS CHIMIQUES	2,45 %
IT & INTERNET	2,09 %
PETROLE & DERIVES	1,93 %
SERVICES DIVERS	1,43 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,40 %
TITRISATION (ABS & MBS)	1,39 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,37 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,35 %
DISTRIBUTION	1,23 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,95 %
BOISSONS & TABACS	0,86 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,67 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,42 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,32 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,22 %
TRANSPORTS AERIENS	0,19 %
Total du Portefeuille-Titres	96,90 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
BANQUES	11,72 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,98 %
TELECOMMUNICATIONS	7,62 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,24 %
PHOTO & OPTIQUE	5,00 %
IT & INTERNET	4,92 %
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	4,23 %
PETROLE & DERIVES	3,01 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	2,34 %
VEHICULES ROUTIERS	2,25 %
PRODUITS CHIMIQUES	2,11 %
DIFFUSION & EDITION	1,89 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,84 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,83 %
SOURCES D'ENERGIE	1,73 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,59 %
DISTRIBUTION	1,50 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,46 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,32 %
IMMOBILIER	1,20 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,04 %
LOISIRS & TOURISME	0,95 %
TRANSPORTS AERIENS	0,72 %
BOISSONS & TABACS	0,63 %
BIOTECHNOLOGIE	0,59 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,58 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,51 %
SERVICES DIVERS	0,50 %
METAUX NON-FERREUX	0,46 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,42 %
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,40 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,28 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,27 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,27 %
TRANSPORTS MARITIMES	0,22 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,17 %
AGRICULTURE & PECHE	0,16 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,13 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,11 %
DIVERS	0,11 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,11 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,09 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,09 %
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	0,05 %
Total du Portefeuille-Titres	82,64 %

DPAM L EUR INFLATION-LINKED	% DE L'ACTIF NET
ETATS	99,37 %
Total du Portefeuille-Titres	99,37 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
IT & INTERNET	21,09 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,68 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,10 %
BANQUES	6,19 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,07 %
VEHICULES ROUTIERS	4,93 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,47 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,38 %
DISTRIBUTION	3,66 %
DIFFUSION & EDITION	3,38 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,88 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,43 %
TELECOMMUNICATIONS	2,38 %
SOURCES D'ENERGIE	2,36 %
IMMOBILIER	2,31 %
BIOTECHNOLOGIE	2,08 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,86 %
PRODUITS CHIMIQUES	1,57 %
TRANSPORT & CIRCULATION	1,51 %
PETROLE & DERIVES	1,14 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,05 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,90 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,86 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,81 %
TRANSPORTS AERIENS	0,71 %
SERVICES DIVERS	0,66 %
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,63 %
LOISIRS & TOURISME	0,56 %
DIVERS	0,43 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,36 %
PHOTO & OPTIQUE	0,35 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,33 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,28 %
AGRICULTURE & PECHE	0,27 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,24 %
BOISSONS & TABACS	0,15 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,13 %
METAUX NON-FERREUX	0,13 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,13 %
TRANSPORTS MARITIMES	0,02 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,02 %
Total du Portefeuille-Titres	99,49 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
IT & INTERNET	31,59 %
VEHICULES ROUTIERS	7,05 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,84 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	5,07 %
DISTRIBUTION	5,03 %
BANQUES	4,67 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,21 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,78 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	3,75 %
BIOTECHNOLOGIE	3,18 %
DIFFUSION & EDITION	3,00 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,71 %
SOURCES D'ENERGIE	2,57 %
IMMOBILIER	2,56 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,31 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,60 %
TELECOMMUNICATIONS	1,48 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,12 %
PETROLE & DERIVES	1,10 %
TRANSPORTS AERIENS	0,99 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,92 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,79 %
DIVERS	0,63 %
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,43 %
TRANSPORT & CIRCULATION	0,43 %
SERVICES DIVERS	0,36 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,34 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,34 %
LOISIRS & TOURISME	0,22 %
TEXTILE & HABILLEMENT	0,21 %
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,17 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,16 %
AGRICULTURE & PECHE	0,14 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,10 %
Total du Portefeuille-Titres	99,85 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
------------------------------------	------------------

COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	22,97 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,17 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	9,27 %
TEXTILE & HABILLEMENT	8,42 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	7,43 %
DIFFUSION & EDITION	6,96 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,55 %
IT & INTERNET	4,45 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,79 %
TRANSPORT & CIRCULATION	3,64 %
BANQUES	2,61 %
IMMOBILIER	2,01 %
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,91 %
TELECOMMUNICATIONS	1,70 %
SOURCES D'ENERGIE	1,69 %
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,64 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,43 %
PETROLE & DERIVES	1,02 %
PRODUITS CHIMIQUES	0,97 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,92 %
METAUX NON-FERREUX	0,85 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,64 %
SERVICES DIVERS	0,41 %
DISTRIBUTION	0,38 %
Total du Portefeuille-Titres	99,83 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	% DE L'ACTIF NET
--------------------------------	------------------

ETATS	93,60 %
ORGANISMES EUROPEENS	1,77 %
BANQUES	1,37 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,23 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	0,39 %
Total du Portefeuille-Titres	98,36 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
--------------------------------------	------------------

EURO	96,22 %
Total du Portefeuille-Titres	96,22 %

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	% DE L'ACTIF NET
--	------------------

EURO	54,91 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	27,31 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	3,66 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	2,96 %
LIVRE STERLING	2,94 %
COURONNE TCHÈQUE	1,50 %
ZLOTY POLONAIS	1,33 %
DOLLAR CANADIEN	1,18 %
REAL BRÉSILIEN	0,88 %
DOLLAR AUSTRALIEN	0,87 %
ROUPIE INDOÉSIENNE	0,69 %
LEU ROUMAIN	0,46 %
Total du Portefeuille-Titres	98,69 %

DPAM L BONDS HIGHER YIELD	% DE L'ACTIF NET
---------------------------	------------------

EURO	66,89 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	16,94 %
ROUPIE INDOÉSIENNE	4,03 %
REAL BRÉSILIEN	3,98 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	3,95 %
Total du Portefeuille-Titres	95,79 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED	% DE L'ACTIF NET
--	------------------

EURO	43,09 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	10,61 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	9,07 %
DOLLAR CANADIEN	7,52 %
LIVRE STERLING	6,33 %
DOLLAR AUSTRALIEN	5,58 %
FRANC SUISSE	5,33 %
COURONNE DANOISE	4,64 %
COURONNE SUÉDOISE	2,95 %
YEN JAPONAIS	2,73 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,98 %
Total du Portefeuille-Titres	98,83 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH	% DE L'ACTIF NET
-------------------------------------	------------------

EURO	60,90 %
LIVRE STERLING	11,47 %
FRANC SUISSE	10,53 %
COURONNE SUÉDOISE	8,21 %
COURONNE NORVÉGIENNE	3,54 %
COURONNE DANOISE	3,17 %
Total du Portefeuille-Titres	97,82 %

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
--	------------------

EURO	97,86 %
Total du Portefeuille-Titres	97,86 %

DPAM L PATRIMONIAL FUND	% DE L'ACTIF NET
-------------------------	------------------

EURO	52,34 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	25,68 %
DOLLAR CANADIEN	3,77 %
DOLLAR AUSTRALIEN	2,72 %
COURONNE SUÉDOISE	2,57 %
YEN JAPONAIS	2,40 %
LIVRE STERLING	2,35 %
ROUPIE INDOÉSIEENNE	1,64 %
FRANC SUISSE	1,52 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	1,29 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,87 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	0,50 %
REAL BRÉSILIEEN	0,40 %
Total du Portefeuille-Titres	98,05 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
REAL BRÉSILIEN	9,83 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	9,42 %
ROUPIE INDOÉSIEENNE	9,03 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	7,82 %
ZLOTY POLONAIS	6,59 %
RAND SUD-AFRICAÏN	6,52 %
RINGGIT DE MALAISIE	5,22 %
EURO	4,61 %
PESO URUGUAYEN	4,42 %
ROUPIE INDIENNE	4,08 %
COURONNE TCHÈQUE	4,08 %
PESO CHILIEN	3,80 %
FORINT HONGROIS	3,58 %
LEU ROUMAIN	3,33 %
PESO COLOMBIEN	3,26 %
NOUVEAU SOL PÉRUVIEN	2,96 %
DOLLAR DE SINGAPOUR	2,38 %
WON SUD CORÉEN	2,19 %
PESO PHILIPPIN	0,80 %
SHILLING OUGANDAÏS	0,53 %
KWACHA ZAMBIEN	0,40 %
KWACHA ARMÉNIEN	0,33 %
BAHT THAÏLANDAIS	0,16 %
CEDI GHANÉEN	0,11 %
PESO DOMINICAÏN	0,01 %
Total du Portefeuille-Titres	95,46 %

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD	% DE L'ACTIF NET
EURO	92,03 %
Total du Portefeuille-Titres	92,03 %

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME	% DE L'ACTIF NET
EURO	93,11 %
Total du Portefeuille-Titres	93,11 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
EURO	80,30 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	9,26 %
FRANC SUISSE	2,20 %
LIVRE STERLING	2,09 %
DOLLAR AUSTRALIEN	1,00 %
COURONNE DANOISE	1,00 %
DOLLAR CANADIEN	0,98 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,82 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	0,61 %
COURONNE SUÉDOISE	0,53 %
YEN JAPONAIS	0,24 %
Total du Portefeuille-Titres	99,03 %

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
EURO	80,74 %
LIVRE STERLING	2,41 %
REAL BRÉSILIEN	1,84 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	1,64 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	1,63 %
ZLOTY POLONAIS	1,42 %
PESO COLOMBIEN	0,80 %
COURONNE SUÉDOISE	0,64 %
ROUBLE RUSSE	0,61 %
YUAN RENMINBI CHINOIS	0,52 %
ROUPIE INDIENNE	0,48 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,20 %
PESO CHILIEN	0,04 %
Total du Portefeuille-Titres	92,97 %

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
EURO	43,34 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	10,65 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	9,71 %
DOLLAR CANADIEN	7,07 %
DOLLAR AUSTRALIEN	6,35 %
COURONNE DANOISE	4,89 %
FRANC SUISSE	4,52 %
LIVRE STERLING	4,15 %
COURONNE SUÉDOISE	3,38 %
YEN JAPONAIS	2,41 %
COURONNE NORVÉGIENNE	1,27 %
Total du Portefeuille-Titres	97,74 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DE HONG-KONG	24,60 %
DOLLAR TAIWANAI	21,26 %
ROUPIE INDIENNE	10,25 %
WON SUD CORÉEN	6,59 %
RAND SUD-AFRICAIN	4,87 %
REAL BRÉSILIEN	4,59 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	3,54 %
EURO	3,40 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	3,02 %
BAHT THAÏLANDAIS	2,38 %
RIYAL SAOUDIEN	2,27 %
ROUPIE INDOÉSIENNE	2,21 %
RINGGIT DE MALAISIE	2,07 %
DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS	2,06 %
YUAN RENMINBI CHINOIS	1,61 %
ZLOTY POLONAIS	1,24 %
RIYAL DU QATAR	0,67 %
PESO CHILIEN	0,54 %
DINAR KOWEITIE	0,53 %
FORINT HONGROIS	0,50 %
PESO PHILIPPIN	0,49 %
LIVRE TURQUE	0,46 %
PESO COLOMBIEN	0,20 %
LIVRE ÉGYPTIENNE	0,15 %
COURONNE TCHÈQUE	0,11 %
Total du Portefeuille-Titres	99,61 %

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM	% DE L'ACTIF NET
EURO	98,86 %
Total du Portefeuille-Titres	98,86 %

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DES ETATS-UNIS	71,33 %
EURO	19,83 %
Total du Portefeuille-Titres	91,16 %

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026	% DE L'ACTIF NET
EURO	98,50 %
Total du Portefeuille-Titres	98,50 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE	% DE L'ACTIF NET
--	-------------------------

DOLLAR DES ETATS-UNIS	86,53 %
EURO	3,04 %
Total du Portefeuille-Titres	89,57 %

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX	% DE L'ACTIF NET
---	-------------------------

EURO	98,51 %
Total du Portefeuille-Titres	98,51 %

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE	% DE L'ACTIF NET
--	-------------------------

EURO	64,61 %
LIVRE STERLING	16,44 %
COURONNE SUÉDOISE	8,87 %
FRANC SUISSE	4,83 %
COURONNE DANOISE	2,66 %
COURONNE NORVÉGIENNE	2,17 %
Total du Portefeuille-Titres	99,58 %

DPAM L BONDS CORPORATE EUR	% DE L'ACTIF NET
-----------------------------------	-------------------------

EURO	96,90 %
Total du Portefeuille-Titres	96,90 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DE HONG-KONG	19,84 %
DOLLAR TAIWANAI	15,97 %
WON SUD CORÉEN	12,81 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	6,86 %
REAL BRÉSILIEN	5,75 %
RIYAL SAOUDIEN	4,16 %
RAND SUD-AFRICAIN	2,82 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	2,72 %
ROUPIE INDOÉSIEENNE	1,87 %
BAHT THAÏLANDAIS	1,78 %
RINGGIT DE MALAISIE	1,33 %
DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS	1,27 %
ZLOTY POLONAI	0,94 %
RIYAL DU QATAR	0,90 %
DINAR KOWEITIEEN	0,76 %
PESO PHILIPPIN	0,64 %
LIVRE TURQUE	0,62 %
PESO CHILIEN	0,51 %
EURO	0,49 %
FORINT HONGROIS	0,25 %
COURONNE TCHÈQUE	0,16 %
PESO COLOMBIEN	0,09 %
LIVRE ÉGYPTIENNE	0,08 %
YUAN RENMINBI CHINOIS	0,02 %
Total du Portefeuille-Titres	82,64 %

DPAM L EUR INFLATION-LINKED	% DE L'ACTIF NET
EURO	99,37 %
Total du Portefeuille-Titres	99,37 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DES ETATS-UNIS	62,17 %
EURO	8,68 %
YEN JAPONAIS	5,96 %
DOLLAR TAIWANAIS	3,68 %
LIVRE STERLING	3,34 %
DOLLAR CANADIEN	3,00 %
COURONNE DANOISE	2,65 %
DOLLAR DE HONG-KONG	2,08 %
FRANC SUISSE	1,60 %
DOLLAR AUSTRALIEN	1,38 %
WON SUD CORÉEN	0,89 %
RAND SUD-AFRICAIN	0,86 %
NOUVEAU PESO MEXICAIN	0,42 %
COURONNE SUÉDOISE	0,40 %
REAL BRÉSILIEN	0,37 %
BAHT THAÏLANDAIS	0,35 %
RINGGIT DE MALAISIE	0,29 %
DIRHAM DES ETATS ARABES UNIS	0,27 %
ROUPIE INDOÉSIEENNE	0,22 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,21 %
DOLLAR DE SINGAPOUR	0,15 %
RIYAL DU QATAR	0,13 %
PESO CHILIEN	0,10 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	0,08 %
ZLOTY POLONAIS	0,05 %
YUAN RENMINBI CHINOIS	0,05 %
PESO COLOMBIEN	0,04 %
PESO PHILIPPIN	0,03 %
COURONNE TCHÈQUE	0,02 %
FORINT HONGROIS	0,02 %
Total du Portefeuille-Titres	99,49 %

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DES ETATS-UNIS	99,34 %
LIVRE STERLING	0,36 %
EURO	0,15 %
Total du Portefeuille-Titres	99,85 %

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX	% DE L'ACTIF NET
EURO	99,83 %
Total du Portefeuille-Titres	99,83 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	% DE L'ACTIF NET
DOLLAR DES ETATS-UNIS	48,24 %
EURO	26,59 %
LIVRE STERLING	5,34 %
YEN JAPONAIS	4,06 %
DOLLAR CANADIEN	3,97 %
FRANC SUISSE	3,67 %
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	2,21 %
DOLLAR AUSTRALIEN	2,15 %
COURONNE SUÉDOISE	1,11 %
COURONNE DANOISE	0,54 %
COURONNE NORVÉGIENNE	0,48 %
Total du Portefeuille-Titres	98,36 %

Pour les actifs investis dans des fonds d'investissement ces répartitions, pour des raisons techniques, reflètent la nature des produits et les domiciles légaux des fonds et non pas les expositions réelles des sous-jacents ayant orientés la sélection d'actifs.

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	135.747,154
	- B	58.660,007
	- E	31.530,796
	- F	702.823,016
	- F LC	1.000,000
	- J	19.293,184
	- L	23,000
	- M	765.349,374
	- N	34.918,652
	- P	393.969,000
	- W	7.539,888
Actions émises au cours de l'exercice	- A	71.394,466
	- B	18.742,775
	- E	39,074
	- F	158.915,196
	- F LC	0,000
	- J	1.678,000
	- L	16,000
	- M	225.691,599
	- N	15.761,495
	- P	43.396,001
	- W	8.019,530
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	22.857,656
	- B	11.707,399
	- E	3.016,613
	- F	79.602,805
	- F LC	0,000
	- J	316,000
	- L	0,000
	- M	134.186,721
	- N	10.491,909
	- P	424.757,250
	- W	3.839,667
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	184.283,964
	- B	65.695,383
	- E	28.553,257
	- F	782.135,407
	- F LC	1.000,000
	- J	20.655,184
	- L	39,000
	- M	856.854,252
	- N	40.188,238
	- P	12.607,751
	- W	11.719,751

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	233.261,680
	- B	305.880,456
	- B CHF	709,974
	- E	259.923,839
	- F	2.255.387,305
	- F LC	1.000,000
	- J	10.176,250
	- M	864.670,401
	- N	23.170,396
	- P	557.570,000
	- V	78.789,632
	- W	50.059,106
Actions émises au cours de l'exercice	- A	24.608,547
	- B	42.000,219
	- B CHF	0,000
	- E	13.329,989
	- F	197.102,623
	- F LC	0,000
	- J	517,000
	- M	104.608,141
	- N	1.339,275
	- P	388,000
	- V	14.369,728
	- W	39.713,230
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	34.766,909
	- B	82.108,740
	- B CHF	0,000
	- E	208.323,000
	- F	416.508,970
	- F LC	0,000
	- J	52,000
	- M	134.376,032
	- N	4.559,987
	- P	554.292,609
	- V	5.174,632
	- W	39.171,747
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	223.103,318
	- B	265.771,935
	- B CHF	709,974
	- E	64.930,828
	- F	2.035.980,958
	- F LC	1.000,000
	- J	10.641,250
	- M	834.902,510
	- N	19.949,684
	- P	3.665,391
	- V	87.984,728
	- W	50.600,589

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS HIGHER YIELD

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	297.005,220
	- B	81.159,731
	- B CHF	364,674
	- E	206.350,858
	- F	53.293,929
	- F LC	1.000,000
	- M	69.586,209
	- N	1.475,933
	- V	6.851,176
	- W	10.843,779
Actions émises au cours de l'exercice	- A	2.387,934
	- B	27.901,895
	- B CHF	33,953
	- E	0,000
	- F	4.375,591
	- F LC	0,000
	- M	1.405,000
	- N	0,000
	- V	927,057
	- W	7.377,987
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	67.813,692
	- B	22.244,188
	- B CHF	32,595
	- E	15.508,000
	- F	20.827,831
	- F LC	0,000
	- M	21.380,670
	- N	55,000
	- V	1.022,492
	- W	5.414,316
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	231.579,462
	- B	86.817,438
	- B CHF	366,032
	- E	190.842,858
	- F	36.841,689
	- F LC	1.000,000
	- M	49.610,539
	- N	1.420,933
	- V	6.755,741
	- W	12.807,450

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	5.031,403
	- B	25.368,185
	- E	5.876,674
	- F	380.475,646
	- J	15.539,841
	- L	384,861
	- M	49.817,333
	- N	333,000
	- P	9.681,000
	- V	81.917,113
	- W	26.974,475
- Z	-	
Actions émises au cours de l'exercice	- A	2.437,296
	- B	49.675,346
	- E	1.626,138
	- F	207.888,836
	- J	2.376,000
	- L	16,586
	- M	87.893,584
	- N	346,617
	- P	21.137,000
	- V	14.158,575
	- W	62.944,623
- Z	9.900,836	
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	1.409,923
	- B	9.028,419
	- E	481,000
	- F	99.927,190
	- J	292,000
	- L	39,528
	- M	22.125,834
	- N	0,000
	- P	29.704,530
	- V	9.426,139
	- W	26.365,529
- Z	0,000	
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	6.058,776
	- B	66.015,112
	- E	7.021,812
	- F	488.437,292
	- J	17.623,841
	- L	361,919
	- M	115.585,083
	- N	679,617
	- P	1.113,470
	- V	86.649,549
	- W	63.553,569
- Z	9.900,836	

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	1.891,270
	- B	11.540,166
	- F	342,887
	- J	6.655,000
	- M	9.698,488
	- N	1.035,280
	- P	2.435,000
Actions émises au cours de l'exercice	- W	15,000
	- A	312,000
	- B	2,002
	- F	0,000
	- J	238,000
	- M	743,141
	- N	100,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- P	10,000
	- W	0,000
	- A	748,000
	- B	1.876,115
	- F	30,000
	- J	6.893,000
	- M	8.314,625
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- N	677,356
	- P	2.445,000
	- W	0,000
	- A	1.455,270
	- B	9.666,053
	- F	312,887
	- J	-
	- M	2.127,004
	- N	457,924
	- P	-
	- W	15,000

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	133.905,872
	- B	83.926,309
	- E	92.216,909
	- F	1.801.251,043
	- F CHF	300,000
	- F LC	1.000,000
	- J	3.659,153
	- L	3.538,334
	- M	189.787,698
	- N	80.294,278
	- P	524.912,000
	- V	607,387
	- W	27.802,013
Actions émises au cours de l'exercice	- A	14.051,337
	- B	18.744,546
	- E	4.333,000
	- F	335.792,593
	- F CHF	0,000
	- F LC	0,000
	- J	170,000
	- L	474,960
	- M	58.281,655
	- N	3.840,344
	- P	164.367,000
	- V	102,000
	- W	6.900,047
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	37.434,400
	- B	30.657,513
	- E	5.246,000
	- F	489.446,442
	- F CHF	0,000
	- F LC	0,000
	- J	335,000
	- L	2.833,000
	- M	119.851,911
	- N	75.712,290
	- P	686.508,479
	- V	607,387
	- W	3.660,396
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	110.522,809
	- B	72.013,342
	- E	91.303,909
	- F	1.647.597,194
	- F CHF	300,000
	- F LC	1.000,000
	- J	3.494,153
	- L	1.180,294
	- M	128.217,442
	- N	8.422,332
	- P	2.770,521
	- V	102,000
	- W	31.041,664

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L PATRIMONIAL FUND

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	666.399,472
	- B	250.676,467
	- E	1.971,381
	- F	38.516,503
	- M	6.067,441
	- N	29.117,851
	- W	0,000
Actions émises au cours de l'exercice	- A	950,466
	- B	12.974,149
	- E	0,000
	- F	5.302,543
	- M	0,000
	- N	0,000
	- W	3.756,234
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	152.447,477
	- B	42.401,721
	- E	527,101
	- F	3.262,701
	- M	1.228,440
	- N	14.053,940
	- W	2.775,103
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	514.902,461
	- B	221.248,895
	- E	1.444,280
	- F	40.556,345
	- M	4.839,001
	- N	15.063,911
	- W	981,131

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	874.246,426
	- B	672.545,495
	- B CHF	3.538,000
	- B USD	167.718,354
	- E	2.408.763,651
	- F	8.237.207,695
	- F CHF	69.676,137
	- F USD	1.813.111,325
	- J	9.565,548
	- L	46.358,399
	- M	508.704,348
	- N	7.558,562
	- N USD	1.745,544
	- P	657.576,328
	- V	170.254,020
	- W	2.006.950,104
- W CHF	6.940,469	
- W USD	705.519,091	
Actions émises au cours de l'exercice	- A	242.040,408
	- B	536.569,952
	- B CHF	1.440,000
	- B USD	8.823,510
	- E	664.457,650
	- F	5.712.061,836
	- F CHF	17.652,856
	- F USD	625.289,860
	- J	2.719,000
	- L	36.954,374
	- M	247.564,983
	- N	2.145,417
	- N USD	0,000
	- P	105.404,000
	- V	66.077,408
	- W	1.111.232,540
- W CHF	520,000	
- W USD	179.163,046	
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	217.829,544
	- B	449.525,618
	- B CHF	0,000
	- B USD	152.153,636
	- E	619.728,314
	- F	2.954.914,561
	- F CHF	50.011,650
	- F USD	784.994,162
	- J	2.326,000
	- L	31.546,719
	- M	69.155,991
	- N	3.185,508
	- N USD	460,544
	- P	759.573,101
	- V	52.579,938
	- W	869.164,185
- W CHF	2.500,000	
- W USD	813.085,763	

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	898.457,290
	- B	759.589,829
	- B CHF	4.978,000
	- B USD	24.388,228
	- E	2.453.492,987
	- F	10.994.354,970
	- F CHF	37.317,343
	- F USD	1.653.407,023
	- J	9.958,548
	- L	51.766,054
	- M	687.113,340
	- N	6.518,471
	- N USD	1.285,000
	- P	3.407,227
- V	183.751,490	
- W	2.249.018,459	
- W CHF	4.960,469	
- W USD	71.596,374	

DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	87.618,659
	- B	95.808,457
	- F	1.780.673,169
	- J	1.691,000
	- L	525,423
	- M	69.623,529
	- N	825,000
	- P	27.750,000
	- V	622.075,952
	- W	4.291,825
Actions émises au cours de l'exercice	- A	7.238,244
	- B	13.427,715
	- F	350.365,836
	- J	322,000
	- L	726,000
	- M	42.040,935
	- N	0,000
	- P	45.716,000
	- V	61.316,000
	- W	1.087,472
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	7.415,136
	- B	17.870,299
	- F	395.168,448
	- J	365,000
	- L	407,423
	- M	12.354,467
	- N	50,000
	- P	72.905,365
	- V	679.021,952
	- W	679,477
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	87.441,767
	- B	91.365,873
	- F	1.735.870,557
	- J	1.648,000
	- L	844,000
	- M	99.309,997
	- N	775,000
	- P	560,635
	- V	4.370,000
	- W	4.699,820

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	51.084,670
	- B	22.920,546
	- E	6.600,000
	- F	282.061,856
	- M	995,101
Actions émises au cours de l'exercice	- A	676,278
	- B	208,508
	- E	0,000
	- F	710,000
	- M	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	2.290,082
	- B	6.552,023
	- E	0,000
	- F	7.473,220
	- M	145,101
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	49.470,866
	- B	16.577,031
	- E	6.600,000
	- F	275.298,636
	- M	850,000

DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	58.844,212
	- B	344.537,117
	- F	336,859
	- V	170,323
	- W	906,107
Actions émises au cours de l'exercice	- A	1.007,148
	- B	34.216,801
	- F	9,000
	- V	0,056
	- W	310,499
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	19.014,534
	- B	50.782,026
	- F	0,000
	- V	0,000
	- W	905,107
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	40.836,826
	- B	327.971,892
	- F	345,859
	- V	170,379
	- W	311,499

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	37.389,365
	- B	17.497,117
	- F	364.401,982
	- J	15.222,000
	- M	257.622,320
	- P	1.718,000
	- V	0,000
Actions émises au cours de l'exercice	- W	47.078,463
	- A	2.286,439
	- B	5.840,277
	- F	350.174,045
	- J	2.892,000
	- M	133.341,919
	- P	465,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- V	74,232
	- W	83.043,325
	- A	8.619,548
	- B	8.561,268
	- F	101.853,148
	- J	392,000
	- M	41.091,725
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- P	440,000
	- V	0,000
	- W	62.912,044
	- A	31.056,256
	- B	14.776,126
	- F	612.722,879
	- J	17.722,000
- M	349.872,514	
- P	1.743,000	
- V	74,232	
- W	67.209,744	

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	0,000
	- CLASSE B CHF	0,000
	- F	175.353,273
	- F LC	1.000,000
	- J	3.396,000
	- M	4.019,378
Actions émises au cours de l'exercice	- A	5.423,168
	- CLASSE B CHF	3.000,000
	- F	48.912,535
	- F LC	0,000
	- J	184,000
	- M	2.916,332
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	0,000
	- CLASSE B CHF	0,000
	- F	60.380,771
	- F LC	0,000
	- J	595,000
	- M	3.884,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	5.423,168
	- CLASSE B CHF	3.000,000
	- F	163.885,037
	- F LC	1.000,000
	- J	2.985,000
	- M	3.051,710

DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (liquidé le 3 février 2023)

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	102.033,269
	- F	15.650,000
	- P	240,000
Actions émises au cours de l'exercice	- B	0,000
	- F	0,000
	- P	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	102.033,269
	- F	15.650,000
	- P	240,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	-
	- F	-
	- P	-

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	46.620,000
	- F	705.615,000
	- J	13.189,000
	- M	1.600,000
	- N	429.634,649
	- P	0,000
Actions émises au cours de l'exercice	- B	9.738,500
	- F	163.625,000
	- J	3.218,000
	- M	0,000
	- N	88.136,524
	- P	330,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	26.159,500
	- F	214.225,000
	- J	38,000
	- M	180,000
	- N	77.006,848
	- P	0,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	30.199,000
	- F	655.015,000
	- J	16.369,000
	- M	1.420,000
	- N	440.764,325
	- P	330,000

DPAM L BONDS EUR SHORT TERM

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	202.471,232
Actions émises au cours de l'exercice	- B	764,783
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	90.517,665
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	112.718,350

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	0,000
	- F	35.000,000
	- P	432,000
Actions émises au cours de l'exercice	- B	172,115
	- F	10.550,000
	- P	9,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	0,000
	- F	0,000
	- P	12,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	172,115
	- F	45.550,000
	- P	429,000

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	10.043,000
	- B	56.558,746
	- F	55.000,000
	- M	394.987,943
	- N	106.441,000
	- P	1.121,000
	- V	0,000
Actions émises au cours de l'exercice	- W	29.867,000
	- A	131.214,265
	- B	283.780,370
	- F	8.389,959
	- M	675.201,695
	- N	77.358,316
	- P	75,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- V	120,000
	- W	83.809,242
	- A	2.350,178
	- B	34.394,405
	- F	22.810,000
	- M	161.019,349
	- N	115.765,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- P	1.121,000
	- V	0,000
	- W	22.018,131
	- A	138.907,087
	- B	305.944,711
	- F	40.579,959
	- M	909.170,289
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- N	68.034,316
	- P	75,000
	- V	120,000
	- W	91.658,111

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE

Actions en circulation au début de l'exercice	- F	0,000
	- J	0,000
	- P	0,000
Actions émises au cours de l'exercice	- F	21.000,000
	- J	654,000
	- P	442,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- F	0,000
	- J	2,000
	- P	32,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- F	21.000,000
	- J	652,000
	- P	410,000

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	24.382,000
	- F	1.799.681,033
Actions émises au cours de l'exercice	- B	13.630,000
	- F	481.092,566
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	20.216,000
	- F	595.056,189
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	17.796,000
	- F	1.685.717,410

DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	252.568,203
	- J	0,000
	- N	11.384,914
	- P	1.590,000
	- W	981,231
Actions émises au cours de l'exercice	- B	414,869
	- J	8.873,000
	- N	0,000
	- P	1.074,000
	- W	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	18.959,058
	- J	1.226,000
	- N	3.092,223
	- P	752,000
	- W	574,889
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	234.024,014
	- J	7.647,000
	- N	8.292,691
	- P	1.912,000
	- W	406,342

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS CORPORATE EUR

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	22.302,308
	- B	53.854,454
	- E	88.000,000
	- F	2.796.590,124
	- J	4.230,000
	- M	43.280,096
	- N	2.075,735
	- P	3.429,000
	- V	294,000
	- W	4.032,440
Actions émises au cours de l'exercice	- A	3.071,601
	- B	4.605,000
	- E	0,000
	- F	208.023,000
	- J	229,000
	- M	3.932,562
	- N	0,000
	- P	1.315,000
	- V	0,000
	- W	3.804,455
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	3.753,467
	- B	32.204,240
	- E	2.000,000
	- F	260.426,953
	- J	72,000
	- M	22.523,559
	- N	0,000
	- P	560,000
	- V	0,000
	- W	783,745
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	21.620,442
	- B	26.255,214
	- E	86.000,000
	- F	2.744.186,171
	- J	4.387,000
	- M	24.689,099
	- N	2.075,735
	- P	4.184,000
	- V	294,000
	- W	7.053,150

DPAM L CONVERTIBLE EUROPE (liquidé le 3 février 2023)

Actions en circulation au début de l'exercice	- B	28.582,933
	- F	7.795,000
	- N	849,000
Actions émises au cours de l'exercice	- B	346,466
	- F	0,000
	- N	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- B	28.929,399
	- F	7.795,000
	- N	849,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- B	-
	- F	-
	- N	-

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS EUR SELECTION (liquidé le 29 septembre 2023)

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	10.303,000
	- B	12.812,456
	- F	766.187,707
	- M	209.904,862
	- P	188,000
	- V	158,847
	- W	9.750,544
Actions émises au cours de l'exercice	- A	275,000
	- B	4.220,477
	- F	150.994,000
	- M	91.070,444
	- P	70,000
	- V	0,000
	- W	1.066,999
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	10.578,000
	- B	17.032,933
	- F	917.181,707
	- M	300.975,306
	- P	258,000
	- V	158,847
	- W	10.817,543
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	-
	- B	-
	- F	-
	- M	-
	- P	-
	- V	-
	- W	-

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	24.630,375
	- B	77.677,532
	- B USD	22.220,453
	- F	863.415,540
	- M	43.071,129
	- N	33.737,140
Actions émises au cours de l'exercice	- P	610,000
	- A	1.442,619
	- B	7.684,979
	- B USD	0,000
	- F	82.365,000
	- M	2.759,700
Actions remboursées au cours de l'exercice	- N	1.601,945
	- P	0,000
	- A	2.509,965
	- B	13.784,041
	- B USD	1.745,000
	- F	81.676,867
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- M	9.872,855
	- N	4.796,031
	- P	172,000
	- A	23.563,029
	- B	71.578,470
	- B USD	20.475,453
- F	864.103,673	
- M	35.957,974	
- N	30.543,054	
- P	438,000	

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EUR INFLATION-LINKED

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	139,000
	- B	1.254,374
	- F	127.562,919
	- M	346,950
	- P	1.173,000
	- V	10,000
	- W	218,413
Actions émises au cours de l'exercice	- A	0,000
	- B	105,901
	- F	52.837,000
	- M	0,000
	- P	10,000
	- V	0,000
	- W	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	51,000
	- B	484,709
	- F	70.097,919
	- M	73,989
	- P	197,000
	- V	0,000
	- W	80,299
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	88,000
	- B	875,566
	- F	110.302,000
	- M	272,961
	- P	986,000
	- V	10,000
	- W	138,114

DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	22.500,261
	- B	52.513,167
	- F	536.261,883
	- M	27.058,120
	- N	112,000
Actions émises au cours de l'exercice	- A	6.291,206
	- B	14.781,062
	- F	101.165,328
	- M	481,366
	- N	0,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	3.474,259
	- B	4.671,547
	- F	82.714,699
	- M	10.988,305
	- N	0,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	25.317,208
	- B	62.622,682
	- F	554.712,512
	- M	16.551,181
	- N	112,000

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	4.934,856
	- A USD	4.518,989
	- B	56.493,013
	- E	67.393,477
	- F	421.139,957
	- F USD	390.965,783
	- J	4.712,710
	- M	33.579,490
	- N	11.269,093
- W	4.004,735	
Actions émises au cours de l'exercice	- A	347,891
	- A USD	3.076,000
	- B	182.468,529
	- E	1.514,616
	- F	665.203,289
	- F USD	0,000
	- J	80,000
	- M	6.767,990
	- N	0,000
- W	19.795,863	
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	775,000
	- A USD	186,000
	- B	30.232,073
	- E	0,000
	- F	50.641,536
	- F USD	0,000
	- J	311,000
	- M	2.587,739
	- N	7.000,863
- W	2.344,863	
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	4.507,747
	- A USD	7.408,989
	- B	208.729,469
	- E	68.908,093
	- F	1.035.701,710
	- F USD	390.965,783
	- J	4.481,710
	- M	37.759,741
	- N	4.268,230
- W	21.455,735	

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	9.678,293
	- B	81.121,138
	- E	3.825,195
	- F	293.885,944
	- M	2.714,347
	- N	18.700,885
Actions émises au cours de l'exercice	- A	516,973
	- B	3.608,580
	- E	3.307,602
	- F	105.383,000
	- M	0,000
	- N	1.043,616
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	195,000
	- B	14.260,907
	- E	583,000
	- F	41.338,000
	- M	1.435,000
	- N	4.689,495
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	10.000,266
	- B	70.468,811
	- E	6.549,797
	- F	357.930,944
	- M	1.279,347
	- N	15.055,006

DPAM L

Changements intervenus dans le nombre d'actions

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL

Actions en circulation au début de l'exercice	- A	120,000
	- A EUR Hedged	17.102,357
	- B	26.348,340
	- B EUR Hedged	12.490,245
	- E EUR Hedged	41.884,758
	- F	303.505,000
	- F EUR Hedged	937.652,046
	- J	3.103,000
	- M EUR Hedged	119.410,841
	- P	2.808,000
	- P EUR Hedged	1.318,000
Actions émises au cours de l'exercice	- A	5.755,000
	- A EUR Hedged	5.815,600
	- B	4.653,943
	- B EUR Hedged	7.700,000
	- E EUR Hedged	0,000
	- F	155.232,000
	- F EUR Hedged	239.579,000
	- J	159,000
	- M EUR Hedged	7.582,906
	- P	0,000
	- P EUR Hedged	320,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- A	0,000
	- A EUR Hedged	5.349,600
	- B	13.970,000
	- B EUR Hedged	0,000
	- E EUR Hedged	0,000
	- F	99.054,000
	- F EUR Hedged	571.775,000
	- J	21,000
	- M EUR Hedged	105.108,091
	- P	976,000
	- P EUR Hedged	611,616
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- A	5.875,000
	- A EUR Hedged	17.568,357
	- B	17.032,283
	- B EUR Hedged	20.190,245
	- E EUR Hedged	41.884,758
	- F	359.683,000
	- F EUR Hedged	605.456,046
	- J	3.241,000
	- M EUR Hedged	21.885,656
	- P	1.832,000
	- P EUR Hedged	1.026,384

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	1.498.443.981,22	- A	132.568,005	148,55	EUR
			- B	59.995,324	591,34	EUR
			- E	28.736,354	444,23	EUR
			- F	708.241,536	619,75	EUR
			- F LC	1.000,000	4,94	EUR
			- J	21.802,184	26.378,61	EUR
			- L	84,000	540,17	EUR
			- M	603.808,987	150,44	EUR
			- N	19.804,298	598,79	EUR
			- P	471.763,000	654,77	EUR
	- W	7.923,649	609,00	EUR		
	31.12.2022	1.199.656.788,78	- A	135.747,154	124,96	EUR
			- B	58.660,007	500,30	EUR
			- E	31.530,796	375,21	EUR
			- F	702.823,016	526,39	EUR
			- F LC	1.000,000	4,18	EUR
			- J	19.293,184	22.438,78	EUR
			- L	23,000	455,93	EUR
			- M	765.349,374	127,02	EUR
			- N	34.918,652	508,38	EUR
			- P	393.969,000	557,81	EUR
	- W	7.539,888	517,07	EUR		
	31.12.2023	1.510.287.801,82	- A	184.283,964	134,51	EUR
			- B	65.695,383	542,63	EUR
			- E	28.553,257	405,64	EUR
			- F	782.135,407	573,23	EUR
			- F LC	1.000,000	4,54	EUR
- J			20.655,184	24.471,93	EUR	
- L			39,000	493,33	EUR	
- M			856.854,252	137,26	EUR	
- N			40.188,238	553,38	EUR	
- P			12.607,751	26.807,83	EUR	
- W	11.719,751	562,83	EUR			

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED (EUR)	31.12.2021	1.040.144.735,43	- A	296.581,842	144,62	EUR
			- B	356.954,433	181,02	EUR
			- B CHF	709,974	175,85	CHF
			- E	179.371,839	127,13	EUR
			- F	2.104.169,785	190,29	EUR
			- F LC	1.000,000	5,10	EUR
			- J	8.254,250	29.392,21	EUR
			- M	846.902,179	147,04	EUR
			- N	31.969,349	183,80	EUR
			- P	591.720,000	203,42	EUR
			- V	33.475,632	156,06	EUR
	- W	57.273,485	186,85	EUR		
	31.12.2022	967.534.236,68	- A	233.261,680	123,73	EUR
			- B	305.880,456	156,22	EUR
			- B CHF	709,974	144,67	CHF
			- E	259.923,839	109,32	EUR
			- F	2.255.387,305	165,00	EUR
			- F LC	1.000,000	4,41	EUR
			- J	10.176,250	25.533,95	EUR
			- M	864.670,401	126,39	EUR
			- N	23.170,396	159,31	EUR
			- P	557.570,000	177,09	EUR
			- V	78.789,632	134,13	EUR
	- W	50.059,106	161,95	EUR		
	31.12.2023	953.507.828,62	- A	223.103,318	127,87	EUR
			- B	265.771,935	164,76	EUR
			- B CHF	709,974	143,71	CHF
- E			64.930,828	113,59	EUR	
- F			2.035.980,958	174,85	EUR	
- F LC			1.000,000	4,67	EUR	
- J			10.641,250	27.110,72	EUR	
- M			834.902,510	131,27	EUR	
- N			19.949,684	168,76	EUR	
- P			3.665,391	26.001,70	EUR	
- V			87.984,728	139,31	EUR	
- W	50.600,589	171,55	EUR			

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS HIGHER YIELD (EUR)	31.12.2021	141.221.445,62	- A	543.263,509	90,65	EUR
			- B	100.928,421	294,28	EUR
			- B CHF	269,232	299,45	CHF
			- E	197.275,858	103,93	EUR
			- F	89.055,261	310,83	EUR
			- F LC	1.000,000	5,10	EUR
			- M	111.600,272	92,25	EUR
			- N	2.889,548	298,89	EUR
			- V	8.558,299	100,58	EUR
	- W	6.513,081	305,09	EUR		
	31.12.2022	89.326.418,01	- A	297.005,220	80,85	EUR
			- B	81.159,731	263,14	EUR
			- B CHF	364,674	255,13	CHF
			- E	206.350,858	93,20	EUR
			- F	53.293,929	279,34	EUR
			- F LC	1.000,000	4,58	EUR
			- M	69.586,209	82,70	EUR
			- N	1.475,933	268,51	EUR
			- V	6.851,176	90,17	EUR
	- W	10.843,779	274,06	EUR		
	31.12.2023	84.838.436,41	- A	231.579,462	85,97	EUR
			- B	86.817,438	289,13	EUR
			- B CHF	366,032	264,01	CHF
			- E	190.842,858	99,66	EUR
			- F	36.841,689	308,53	EUR
			- F LC	1.000,000	5,05	EUR
			- M	49.610,539	88,41	EUR
- N			1.420,933	296,45	EUR	
- V			6.755,741	96,38	EUR	
- W	12.807,450	302,57	EUR			

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED (EUR)	31.12.2021	954.959.721,23	- A	8.260,057	1.323,35	EUR
			- B	14.882,933	1.340,49	EUR
			- E	7.029,997	1.361,01	EUR
			- F	280.714,139	1.632,46	EUR
			- J	10.888,841	26.294,81	EUR
			- L	889,841	1.318,67	EUR
			- M	17.403,804	1.334,46	EUR
			- N	150,000	1.352,05	EUR
			- P	21.850,000	1.684,24	EUR
			- V	57.125,519	1.368,94	EUR
	- W	22.232,513	1.364,31	EUR		
	31.12.2022	1.118.434.035,55	- A	5.031,403	1.125,51	EUR
			- B	25.368,185	1.140,03	EUR
			- E	5.876,674	1.160,77	EUR
			- F	380.475,646	1.392,28	EUR
			- J	15.539,841	22.451,89	EUR
			- L	384,861	1.119,23	EUR
			- M	49.817,333	1.137,60	EUR
			- N	333,000	1.152,61	EUR
			- P	9.681,000	1.439,69	EUR
			- V	81.917,113	1.167,06	EUR
	- W	26.974,475	1.163,11	EUR		
	31.12.2023	1.832.108.412,88	- A	6.058,776	1.172,90	EUR
			- B	66.015,112	1.192,91	EUR
			- E	7.021,812	1.213,44	EUR
			- F	488.437,292	1.460,98	EUR
			- J	17.623,841	23.586,90	EUR
- L			361,919	1.168,72	EUR	
- M			115.585,083	1.188,67	EUR	
- N			679,617	1.208,96	EUR	
- P			1.113,470	25.740,40	EUR	
- V			86.649,549	1.219,53	EUR	
- W	63.553,569	1.219,90	EUR			
- Z	9.900,836	26.052,55	EUR			

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH (EUR)	31.12.2021	337.510.429,06	- A	2.243,857	1.267,69	EUR
			- B	12.231,170	1.576,37	EUR
			- F	557,887	134,94	EUR
			- J	6.229,000	34.134,21	EUR
			- M	11.588,126	1.295,64	EUR
			- N	1.624,338	1.608,33	EUR
			- P	2.654,000	32.050,22	EUR
	31.12.2022	304.934.304,89	- A	1.891,270	1.101,61	EUR
			- B	11.540,166	1.401,84	EUR
			- F	342,887	120,79	EUR
			- J	6.655,000	30.637,74	EUR
			- M	9.698,488	1.133,06	EUR
			- N	1.035,280	1.439,15	EUR
			- P	2.435,000	28.847,93	EUR
	31.12.2023	19.826.580,21	- A	1.455,270	1.178,99	EUR
			- B	9.666,053	1.524,59	EUR
			- F	312,887	132,23	EUR
			- M	2.127,004	1.220,52	EUR
			- N	457,924	1.574,89	EUR
			- W	15,000	1.031,41	EUR

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM (EUR)	31.12.2021	417.918.503,31	- A	150.432,201	107,86	EUR
			- B	135.404,885	136,89	EUR
			- E	148.218,909	112,64	EUR
			- F	1.460.941,202	142,54	EUR
			- F CHF	300,000	147,50	CHF
			- F LC	1.000,000	5,03	EUR
			- J	2.953,153	25.527,53	EUR
			- L	3.347,334	134,38	EUR
			- M	148.186,287	109,22	EUR
			- N	103.165,844	138,42	EUR
			- P	252.585,000	148,55	EUR
			- V	607,387	109,71	EUR
			- W	101.520,989	140,63	EUR
	31.12.2022	482.733.256,63	- A	133.905,872	101,99	EUR
			- B	83.926,309	131,58	EUR
			- E	92.216,909	106,95	EUR
			- F	1.801.251,043	137,52	EUR
			- F CHF	300,000	135,61	CHF
			- F LC	1.000,000	4,84	EUR
			- J	3.659,153	24.668,50	EUR
			- L	3.538,334	128,75	EUR
			- M	189.787,698	103,66	EUR
			- N	80.294,278	133,49	EUR
			- P	524.912,000	143,78	EUR
			- V	607,387	104,12	EUR
			- W	27.802,013	135,63	EUR
	31.12.2023	461.954.152,32	- A	110.522,809	107,25	EUR
- B			72.013,342	141,13	EUR	
- E			91.303,909	112,93	EUR	
- F			1.647.597,194	148,07	EUR	
- F CHF			300,000	137,47	CHF	
- F LC			1.000,000	5,20	EUR	
- J			3.494,153	26.604,40	EUR	
- L			1.180,294	137,68	EUR	
- M			128.217,442	109,41	EUR	
- N			8.422,332	143,70	EUR	
- P			2.770,521	26.248,03	EUR	
- V			102,000	109,87	EUR	
- W			31.041,664	145,98	EUR	

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L PATRIMONIAL FUND (EUR)	31.12.2021	149.816.180,43	- A	808.263,805	118,93	EUR
			- B	268.887,176	136,37	EUR
			- E	1.971,381	128,30	EUR
			- F	53.041,174	144,28	EUR
			- M	33.279,428	121,06	EUR
			- N	36.654,546	138,67	EUR
	31.12.2022	109.842.595,44	- A	666.399,472	105,10	EUR
			- B	250.676,467	121,11	EUR
			- E	1.971,381	114,08	EUR
			- F	38.516,503	128,85	EUR
			- M	6.067,441	107,61	EUR
			- N	29.117,851	123,80	EUR
	31.12.2023	93.859.180,51	- A	514.902,461	110,39	EUR
			- B	221.248,895	129,13	EUR
			- E	1.444,280	120,58	EUR
			- F	40.556,345	138,22	EUR
			- M	4.839,001	113,71	EUR
			- N	15.063,911	132,75	EUR
			- W	981,131	121,61	EUR

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D' ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	2.791.127.083,29	- A	949.019,280	93,34	EUR
			- B	720.414,090	128,56	EUR
			- B CHF	3.717,000	130,65	CHF
			- B USD	132.623,414	112,29	USD
			- E	3.050.330,769	96,88	EUR
			- F	10.296.616,628	134,65	EUR
			- F CHF	73.653,984	139,33	CHF
			- F USD	1.730.166,188	121,56	USD
			- J	9.456,548	27.038,05	EUR
			- L	23.624,961	126,06	EUR
			- M	481.528,775	94,90	EUR
			- N	18.957,701	130,68	EUR
			- N USD	13.752,044	113,70	USD
			- P	705.642,000	140,08	EUR
			- V	170.206,228	107,08	EUR
	- W	1.680.929,037	134,38	EUR		
	- W CHF	8.632,215	132,15	CHF		
	- W USD	672.221,661	113,88	USD		
	31.12.2022	2.470.777.668,17	- A	874.246,426	91,11	EUR
			- B	672.545,495	126,82	EUR
			- B CHF	3.538,000	122,79	CHF
			- B USD	167.718,354	103,96	USD
			- E	2.408.763,651	95,06	EUR
			- F	8.237.207,695	133,49	EUR
			- F CHF	69.676,137	131,59	CHF
			- F USD	1.813.111,325	113,11	USD
			- J	9.565,548	26.866,86	EUR
			- L	46.358,399	123,81	EUR
			- M	508.704,348	93,08	EUR
			- N	7.558,562	129,52	EUR
- N USD			1.745,544	105,76	USD	
- P			657.576,328	139,51	EUR	
- V			170.254,020	105,02	EUR	
- W	2.006.950,104	133,18	EUR			
- W CHF	6.940,469	124,61	CHF			
- W USD	705.519,091	105,92	USD			
31.12.2023	3.165.230.853,44	- A	898.457,290	97,14	EUR	
		- B	759.589,829	143,39	EUR	
		- B CHF	4.978,000	130,60	CHF	
		- B USD	24.388,228	121,67	USD	
		- E	2.453.492,987	101,91	EUR	
		- F	10.994.354,970	151,70	EUR	
		- F CHF	37.317,343	140,85	CHF	
		- F USD	1.653.407,023	133,04	USD	
		- J	9.958,548	30.600,66	EUR	
		- L	51.766,054	139,38	EUR	
		- M	687.113,340	99,71	EUR	
		- N	6.518,471	147,13	EUR	
		- N USD	1.285,000	124,35	USD	
		- P	3.407,227	26.914,13	EUR	
		- V	183.751,490	112,49	EUR	
- W	2.249.018,459	151,28	EUR			
- W CHF	4.960,469	133,25	CHF			
- W USD	71.596,374	124,54	USD			

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD (EUR)	31.12.2021	479.838.120,84	- A	119.893,151	123,05	EUR
			- B	142.133,749	149,89	EUR
			- F	1.966.219,177	155,64	EUR
			- J	1.828,000	29.051,88	EUR
			- L	337,323	108,50	EUR
			- M	120.005,455	125,32	EUR
			- N	50,000	138,77	EUR
			- P	59.550,000	164,41	EUR
			- V	516.277,081	114,48	EUR
	- W	4.454,503	152,77	EUR		
	31.12.2022	384.022.602,85	- A	87.618,659	104,93	EUR
			- B	95.808,457	132,01	EUR
			- F	1.780.673,169	137,75	EUR
			- J	1.691,000	25.771,76	EUR
			- L	525,423	95,13	EUR
			- M	69.623,529	107,42	EUR
			- N	825,000	122,73	EUR
			- P	27.750,000	146,18	EUR
			- V	622.075,952	98,12	EUR
	- W	4.291,825	135,16	EUR		
	31.12.2023	370.805.382,10	- A	87.441,767	114,55	EUR
			- B	91.365,873	148,63	EUR
			- F	1.735.870,557	155,87	EUR
			- J	1.648,000	29.227,73	EUR
			- L	844,000	106,64	EUR
			- M	99.309,997	117,89	EUR
			- N	775,000	138,82	EUR
- P			560,635	27.414,93	EUR	
- V			4.370,000	107,69	EUR	
- W	4.699,820	152,88	EUR			
DPAM L GLOBAL TARGET INCOME (EUR)	31.12.2021	55.406.944,73	- A	132.745,221	99,06	EUR
			- B	25.215,273	123,00	EUR
			- E	6.600,000	97,74	EUR
			- F	306.628,502	120,49	EUR
			- M	15.495,101	101,01	EUR
	31.12.2022	37.528.776,59	- A	51.084,670	84,42	EUR
			- B	22.920,546	108,41	EUR
			- E	6.600,000	83,67	EUR
			- F	282.061,856	106,69	EUR
			- M	995,101	86,47	EUR
	31.12.2023	38.579.187,97	- A	49.470,866	87,15	EUR
			- B	16.577,031	116,43	EUR
			- E	6.600,000	86,76	EUR
			- F	275.298,636	115,11	EUR
			- M	850,000	89,67	EUR

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	68.846.807,07	- A	63.623,637	126,64	EUR
			- B	282.616,090	168,86	EUR
			- F	349,859	32.722,86	EUR
			- V	12.119,728	128,61	EUR
			- W	349,816	171,65	EUR
	31.12.2022	65.169.918,30	- A	58.844,212	106,18	EUR
			- B	344.537,117	143,26	EUR
			- F	336,859	27.945,85	EUR
			- V	170,323	108,52	EUR
			- W	906,107	146,53	EUR
	31.12.2023	66.455.717,47	- A	40.836,826	114,84	EUR
			- B	327.971,892	155,83	EUR
			- F	345,859	30.612,78	EUR
			- V	170,379	118,12	EUR
			- W	311,499	160,65	EUR
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	479.602.310,01	- A	28.389,000	102,83	EUR
			- B	11.848,443	102,70	EUR
			- F	380.486,600	103,98	EUR
			- J	12.913,000	26.126,02	EUR
			- M	203.730,550	103,85	EUR
			- P	1.918,000	26.258,05	EUR
			- W	255.824,792	105,61	EUR
	31.12.2022	423.374.542,73	- A	37.389,365	83,39	EUR
			- B	17.497,117	83,37	EUR
			- F	364.401,982	84,83	EUR
			- J	15.222,000	21.356,42	EUR
			- M	257.622,320	84,60	EUR
			- P	1.718,000	21.507,42	EUR
			- W	47.078,463	86,13	EUR
	31.12.2023	567.086.633,70	- A	31.056,256	91,12	EUR
			- B	14.776,126	92,73	EUR
			- F	612.722,879	94,79	EUR
			- J	17.722,000	23.913,21	EUR
			- M	349.872,514	92,84	EUR
			- P	1.743,000	24.130,49	EUR
			- V	74,232	91,18	EUR
			- W	67.209,744	96,21	EUR

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	90.950.101,35	- A	450,000	100,21	EUR
			- F	148.485,000	97,99	EUR
			- F LC	1.000,000	4,98	EUR
			- J	3.093,000	24.545,16	EUR
			- M	4.427,000	97,42	EUR
	31.12.2022	85.531.413,05	- F	175.353,273	82,96	EUR
			- F LC	1.000,000	4,20	EUR
			- J	3.396,000	20.803,48	EUR
			- M	4.019,378	82,44	EUR
	31.12.2023	79.979.120,89	- A	5.423,168	92,95	EUR
			- CLASSE B CHF	3.000,000	100,75	CHF
			- F	163.885,037	86,37	EUR
			- F LC	1.000,000	4,36	EUR
			- J	2.985,000	21.684,86	EUR
			- M	3.051,710	85,43	EUR
DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (EUR)	31.12.2021	26.633.847,24	- B	102.682,363	95,36	EUR
			- F	61.400,000	101,96	EUR
			- P	420,000	25.195,48	EUR
	31.12.2022	13.744.649,24	- B	102.682,363	95,36	EUR
			- F	61.400,000	101,96	EUR
			- P	420,000	25.195,48	EUR
	03.02.2023 *	14.246.145,58	- B	102.682,363	95,36	EUR
			- F	61.400,000	101,96	EUR
			- P	420,000	25.195,48	EUR

*Dernier calcul VNI avant liquidation du compartiment

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX (EUR)	31.12.2021	320.398.198,72	- B	83.095,000	98,18	EUR
			- F	192.490,000	98,21	EUR
			- J	10.310,000	24.555,38	EUR
			- M	2.000,000	98,20	EUR
			- N	407.046,000	98,20	EUR
	31.12.2022	357.588.592,21	- B	46.620,000	79,43	EUR
			- F	705.615,000	79,72	EUR
			- J	13.189,000	19.961,59	EUR
			- M	1.600,000	79,68	EUR
			- N	429.634,649	79,68	EUR
	31.12.2023	432.832.708,58	- B	30.199,000	80,50	EUR
			- F	655.015,000	81,07	EUR
			- J	16.369,000	20.329,95	EUR
			- M	1.420,000	79,52	EUR
			- N	440.764,325	81,00	EUR
- P			330,000	26.380,09	EUR	
DPAM L BONDS EUR SHORT TERM (EUR)	02.05.2022*	37.600.348,97	- B	376.003,490	100,00	EUR
	31.12.2022	19.694.095,59	- B	202.471,232	97,27	EUR
	31.12.2023	11.373.368,10	- B	112.718,350	100,90	EUR
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE (EUR)	15.12.2022*	13.500.000,00	- F	27.000,000	100,00	EUR
			- P	432,000	25.000,00	EUR
	31.12.2022	14.067.367,88	- F	35.000,000	98,36	EUR
			- P	432,000	24.594,53	EUR
	31.12.2023	16.375.701,48	- B	172,115	106,89	EUR
			- F	45.550,000	106,70	EUR
- P	429,000	26.800,13	EUR			

* Date de création des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026 (EUR)	15.12.2022*	80.544.028,70	- B	51.304,950	100,00	EUR
			- F	55.000,000	100,00	EUR
			- M	294.007,337	100,00	EUR
			- N	105.011,000	100,00	EUR
			- P	1.081,000	25.000,00	EUR
			- W	29.867,000	100,00	EUR
	31.12.2022	91.629.180,17	- A	10.043,000	98,92	EUR
			- B	56.558,746	98,18	EUR
			- F	55.000,000	98,19	EUR
			- M	394.987,943	98,18	EUR
			- N	106.441,000	98,18	EUR
			- P	1.121,000	24.549,37	EUR
	31.12.2023	162.915.327,49	- A	138.907,087	104,03	EUR
			- B	305.944,711	103,40	EUR
			- F	40.579,959	103,60	EUR
			- M	909.170,289	103,54	EUR
			- N	68.034,316	103,55	EUR
			- P	75,000	25.934,71	EUR
- V	120,000	103,64	EUR			
- W	91.658,111	103,54	EUR			
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE (EUR)	18.01.2023*	27.025,00	- F	20.000,000	100,00	EUR
			- J	601,000	25.000,00	EUR
			- P	400,000	25.000,00	EUR
	31.12.2023	29.302.516,00	- F	21.000,000	101,90	EUR
			- J	652,000	25.548,60	EUR
			- P	410,000	25.621,60	EUR
DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX (EUR)	01.07.2022**	241.995.640,29	- B	30.957,000	119,01	EUR
			- F	1.835.848,824	129,81	EUR
	31.12.2022	218.962.355,08	- B	24.382,000	109,98	EUR
			- F	1.799.681,033	120,18	EUR
	31.12.2023	218.384.646,46	- B	17.796,000	117,15	EUR
			- F	1.685.717,410	128,31	EUR

*Date de création des compartiments

** Date de fusion des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE		
DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE (EUR)	01.07.2022**	33.815.988,69	- B	264.257,313	46,33	EUR		
			- N	12.884,914	47,48	EUR		
			- P	1.602,000	13.035,47	EUR		
			- W	1.667,841	47,22	EUR		
	31.12.2022	34.913.089,61	- B	252.568,203	48,72	EUR		
			- N	11.384,914	50,16	EUR		
			- P	1.590,000	13.828,35	EUR		
			- W	981,231	49,88	EUR		
	31.12.2023	243.948.492,71	- B	234.024,014	54,62	EUR		
			- J	7.647,000	26.224,03	EUR		
			- N	8.292,691	56,70	EUR		
			- P	1.912,000	15.762,91	EUR		
- W	406,342	56,39	EUR					
DPAM L BONDS CORPORATE EUR (EUR)	01.07.2022**	631.386.664,69	- A	24.712,308	70,96	EUR		
			- B	73.910,789	169,66	EUR		
			- E	88.000,000	106,02	EUR		
			- F	2.577.369,122	177,03	EUR		
			- J	4.047,000	23.781,92	EUR		
			- M	45.288,948	71,79	EUR		
			- N	2.075,735	171,63	EUR		
			- P	2.126,000	23.920,04	EUR		
			- V	294,000	71,39	EUR		
			- W	4.451,910	170,88	EUR		
			31.12.2022	684.140.451,08	- A	22.302,308	68,96	EUR
					- B	53.854,454	164,92	EUR
	- E	88.000,000			103,31	EUR		
	- F	2.796.590,124			172,50	EUR		
	- J	4.230,000			23.191,18	EUR		
	- M	43.280,096			69,94	EUR		
	- N	2.075,735			167,20	EUR		
	- P	3.429,000			23.343,41	EUR		
	- V	294,000			69,55	EUR		
	- W	4.032,440			166,48	EUR		
	31.12.2023	747.688.721,89			- A	21.620,442	73,94	EUR
					- B	26.255,214	177,78	EUR
			- E	86.000,000	111,24	EUR		
			- F	2.744.186,171	186,62	EUR		
- J			4.387,000	25.126,72	EUR			
- M			24.689,099	75,28	EUR			
- N			2.075,735	180,81	EUR			
- P			4.184,000	25.329,58	EUR			
- V			294,000	74,87	EUR			
- W			7.053,150	180,02	EUR			

** Date de fusion des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L CONVERTIBLE EUROPE (EUR)	01.07.2022**	56.621.195,25	- N	849,000	85,40	EUR
			- B	29.687,485	302,11	EUR
			- F	10.598,000	4.489,50	EUR
	31.12.2022	45.141.233,48	- N	849,000	88,24	EUR
			- B	28.582,933	311,25	EUR
			- F	7.795,000	4.640,15	EUR
	03.02.2023*	47.366.911,51	- N	849,000	92,40	EUR
			- B	28.908,399	325,71	EUR
			- F	7.795,000	4.858,61	EUR
DPAM L BONDS EUR SELECTION (EUR)	01.07.2022**	143.405.005,04	- A	10.861,000	130,15	EUR
			- B	13.366,025	132,49	EUR
			- F	725.277,197	156,44	EUR
			- M	143.253,371	131,27	EUR
			- P	260,000	25.308,59	EUR
			- V	76,000	130,71	EUR
	31.12.2022	145.448.551,06	- W	10.239,093	133,20	EUR
			- A	10.303,000	120,69	EUR
			- B	12.812,456	122,96	EUR
			- F	766.187,707	145,37	EUR
			- M	209.904,862	121,96	EUR
			- P	188,000	23.541,34	EUR
	29.09.2023*	112.523.950,62	- V	158,847	121,43	EUR
			- W	9.750,544	123,75	EUR
			- A	4.955,000	120,11	EUR
			- B	10.958,057	122,90	EUR
			- F	483.521,47	145,56	EUR
			- M	283.796,307	121,57	EUR
			- P	193,000	23.607,12	EUR
			- V	158,847	121,57	EUR
			- W	9.079,046	123,87	EUR

** Date de fusion des compartiments

*Date de liquidation des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE	
DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX (EUR)	01.07.2022**	167.757.922,71	- A	25.156,860	101,73	EUR	
			- B	82.480,491	148,79	EUR	
			- B USD	22.220,453	99,93	USD	
			- F	866.610,540	150,90	EUR	
			- M	58.438,955	102,46	EUR	
			- N	35.540,547	149,87	EUR	
			- P	614,000	14.198,78	EUR	
	31.12.2022	156.140.466,88	- A	24.630,375	96,28	EUR	
			- B	77.677,532	140,86	EUR	
			- B USD	22.220,453	96,57	USD	
			- F	863.415,540	143,16	EUR	
			- M	43.071,129	97,17	EUR	
			- N	33.737,140	142,16	EUR	
			- P	610,000	13.487,72	EUR	
	31.12.2023	159.681.252,84	- A	23.563,029	99,18	EUR	
			- B	71.578,470	147,93	EUR	
			- B USD	20.475,453	104,97	USD	
			- F	864.103,673	150,89	EUR	
			- M	35.957,974	100,44	EUR	
			- N	30.543,054	149,77	EUR	
			- P	438,000	14.251,17	EUR	
	DPAM L EUR INFLATION-LINKED (EUR)	01.07.2022**	57.436.252,56	- A	141,000	2.347,27	EUR
				- B	1.239,662	2.559,42	EUR
				- F	142.147,919	148,20	EUR
- M				406,933	2.368,14	EUR	
- P				1.207,000	25.919,13	EUR	
- V				10,000	2.381,51	EUR	
- W				230,669	2.573,34	EUR	
31.12.2022		52.397.983,99	- A	139,000	2.261,73	EUR	
			- B	1.254,374	2.467,51	EUR	
			- F	127.562,919	143,07	EUR	
			- M	346,950	2.285,68	EUR	
			- P	1.173,000	25.046,44	EUR	
			- V	10,000	2.298,69	EUR	
			- W	218,413	2.483,72	EUR	
31.12.2023		46.439.253,67	- A	88,000	2.378,25	EUR	
			- B	875,566	2.605,78	EUR	
			- F	110.302,000	151,46	EUR	
			- M	272,961	2.409,28	EUR	
			- P	986,000	26.568,73	EUR	
			- V	10,000	2.422,92	EUR	
			- W	138,114	2.628,43	EUR	

** Date de fusion des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX (EUR)	01.07.2022**	111.793.303,06	- A	27.372,261	157,64	EUR
			- B	51.122,737	175,76	EUR
			- F	526.472,666	178,79	EUR
			- M	27.236,120	159,45	EUR
			- N	112,000	180,99	EUR
	31.12.2022	110.983.986,12	- A	22.500,261	154,48	EUR
			- B	52.513,167	172,25	EUR
			- F	536.261,883	175,67	EUR
			- M	27.058,120	156,64	EUR
			- N	112,000	177,81	EUR
	31.12.2023	138.358.363,30	- A	25.317,208	183,06	EUR
			- B	62.622,682	207,03	EUR
			- F	554.712,512	212,09	EUR
			- M	16.551,181	186,39	EUR
			- N	112,000	214,60	EUR
DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX (EUR)	01.07.2022**	479.137.191,22	- A	5.209,856	201,32	EUR
			- A USD	3.814,989	192,91	USD
			- B	34.463,726	221,37	EUR
			- E	67.393,477	166,01	EUR
			- F	458.924,336	225,13	EUR
			- F USD	1.143.211,043	126,52	USD
			- J	4.487,710	45.961,11	EUR
			- M	30.578,942	203,60	EUR
			- N	11.437,060	223,89	EUR
			- P	34,908	36.062,52	EUR
	- W	2.653,019	222,23	EUR		
	31.12.2022	385.749.907,94	- A	4.934,856	196,27	EUR
			- A USD	4.518,989	192,01	USD
			- B	56.493,013	215,96	EUR
			- E	67.393,477	162,27	EUR
			- F	421.139,957	220,06	EUR
			- F USD	390.965,783	126,26	USD
			- J	4.712,710	44.960,22	EUR
			- M	33.579,490	198,97	EUR
			- N	11.269,093	218,81	EUR
- W			4.004,735	217,18	EUR	
31.12.2023	698.874.602,82	- A	4.507,747	246,95	EUR	
		- A USD	7.408,989	250,32	USD	
		- B	208.729,469	274,82	EUR	
		- E	68.908,093	205,07	EUR	
		- F	1.035.701,710	281,08	EUR	
		- F USD	390.965,783	166,93	USD	
		- J	4.481,710	57.513,76	EUR	
		- M	37.759,741	251,34	EUR	
		- N	4.268,230	279,39	EUR	
		- W	21.455,735	277,27	EUR	

** Date de fusion des compartiments

DPAM L

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D' ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX (EUR)	01.07.2022**	51.584.256,66	- A	9.578,293	118,45	EUR
			- B	84.566,269	140,17	EUR
			- E	3.825,195	100,41	EUR
			- F	282.637,944	121,66	EUR
			- M	3.951,347	119,86	EUR
			- N	23.645,336	141,78	EUR
	31.12.2022	55.357.685,98	- A	9.678,293	126,74	EUR
			- B	81.121,138	150,00	EUR
			- E	3.825,195	107,72	EUR
			- F	293.885,944	130,52	EUR
			- M	2.714,347	128,56	EUR
			- N	18.700,885	152,07	EUR
	31.12.2023	73.560.830,06	- A	10.000,266	148,22	EUR
			- B	70.468,811	178,29	EUR
			- E	6.549,797	126,53	EUR
			- F	357.930,944	155,79	EUR
			- M	1.279,347	150,96	EUR
			- N	15.055,006	181,44	EUR
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL (EUR)	01.07.2022**	195.136.686,07	A	120,000	98,20	EUR
			A EUR Hedged	6.675,000	89,64	EUR
			B	25.998,340	100,97	EUR
			F	481.371,661	102,24	EUR
			F EUR Hedged	167.305,000	94,56	EUR
			J	3.033,000	25.712,43	EUR
			M EUR Hedged	122.094,681	90,11	EUR
			P	1.392,000	25.827,68	EUR
			P EUR Hedged	90,000	21.399,98	EUR
			31.12.2022	303.448.663,83	- A	120,000
	- A EUR Hedged	17.102,357			84,89	EUR
	- B	26.348,340			95,16	EUR
	- B EUR Hedged	12.490,245			100,74	EUR
	- E EUR Hedged	41.884,758			89,74	EUR
	- F	303.505,000			96,57	EUR
	- F EUR Hedged	937.652,046			89,74	EUR
	- J	3.103,000			24.302,20	EUR
	- M EUR Hedged	119.410,841			85,50	EUR
	- P	2.808,000			24.424,56	EUR
	- P EUR Hedged	1.318,000	20.332,77	EUR		
	31.12.2023	251.740.610,90	- A	5.875,000	93,11	EUR
			- A EUR Hedged	17.568,357	87,28	EUR
			- B	17.032,283	96,80	EUR
			- B EUR Hedged	20.190,245	104,55	EUR
			- E EUR Hedged	41.884,758	92,58	EUR
			- F	359.683,000	98,57	EUR
			- F EUR Hedged	605.456,046	93,48	EUR
			- J	3.241,000	24.832,15	EUR
			- M EUR Hedged	21.885,656	88,18	EUR
			- P	1.832,000	24.984,82	EUR
- P EUR Hedged	1.026,384	21.227,64	EUR			

** Date de fusion des compartiments

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la SICAV sont établis selon le principe de continuité d'exploitation conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif, sur la base des valeurs nettes d'inventaire officielles calculées à la clôture de l'exercice.

a) Evaluation du portefeuille-titres et des instruments dérivés

1) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un tel montant que la SICAV estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

2) La valeur de toutes valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés qui sont cotés sur une bourse ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public est déterminée suivant leur dernier cours disponible.

3) Dans les cas où des investissements de la SICAV sont cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public et négociés par des teneurs de marché en dehors du marché boursier sur lequel les investissements sont cotés ou du marché sur lequel ils sont négociés, le Conseil d'Administration pourra déterminer le marché principal pour les investissements en question qui seront dès lors évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

4) La valeur des instruments dérivés (futures et options) qui sont négociés ou cotés à une bourse de valeurs ou un marché organisé est déterminée suivant leur dernier cours de liquidation connu au 31 décembre 2023 sur la bourse de valeurs ou le marché organisé sur lequel sont traités les dits instruments, étant entendu que si l'un des sus-dits instruments dérivés ne peut être liquidé au jour pris en compte pour déterminer les valeurs applicables, la valeur de cet instrument dérivé ou de ces instruments dérivés sera déterminée de façon prudente et raisonnable par le Conseil d'Administration.

5) La valeur de marché des contrats de change à terme est basée sur le taux de change à terme de la devise sous-jacente le jour de l'évaluation.

6) Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière et est reconnu et ouvert au public, seront évalués en conformité avec la pratique de marché, telle qu'elle pourra être décrite plus en détail dans le Prospectus.

7) La valeur des titres représentatifs de tout Organisme de Placement Collectif ouvert est déterminée suivant la dernière Valeur Nette d'Inventaire officielle par part ou suivant la dernière Valeur Nette d'Inventaire estimative si cette dernière est plus récente que la Valeur Nette d'Inventaire officielle, à condition que la SICAV ait l'assurance que la méthode d'évaluation utilisée pour cette estimation est cohérente avec celle utilisée pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire officielle.

8) Dans la mesure où :

- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont cotés ou négociés ni à une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou,

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

- pour des valeurs mobilières, dépôts à terme, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et/ou titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif cotés et négociés en bourse ou à un tel autre marché mais pour lesquels le prix déterminé suivant les alinéas 1) et 2) n'est pas, de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, dépôts à terme, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et/ou titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif ; le Conseil d'Administration estime la valeur avec prudence et bonne foi.

b) Plus ou moins-values nettes réalisées sur investissements

Les plus ou moins-values nettes réalisées sur ventes de titres sont calculées sur base du coût moyen des titres vendus.

Le montant des plus ou moins-values nettes réalisées imputable à la variation des cours de change est enregistré dans le compte de "Plus ou moins-value nette réalisée sur devises" lors de l'opération de vente.

c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Pour les titres libellés en devises autres que la devise du compartiment, le coût d'acquisition est calculé sur base du cours de change en vigueur au jour de l'achat.

d) Variation des plus ou moins-values nettes non réalisées

La variation des plus ou moins-values nettes non réalisées sur investissements à la fin de l'exercice figure dans le résultat des opérations.

e) Revenus, dépenses et provisions y relatives

Les intérêts sur obligations et placements sont comptabilisés sur une base journalière. Les dividendes sont enregistrés à l' "ex-date". Les intérêts et revenus sont comptabilisés nets des précomptes mobiliers non recouvrables.

Lorsque la SICAV fait face à des frais concernant un compartiment en particulier, ces derniers sont alloués à ce compartiment. Les dépenses non attribuables à un compartiment en particulier sont réparties entre les différents compartiments au pro rata de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment.

f) Frais d'établissement et de réorganisation

Les frais d'établissement et de réorganisation sont amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Si le lancement d'un compartiment intervient après la date de lancement de la SICAV, les frais d'établissement en relation avec le lancement du nouveau compartiment seront imputés à ce seul compartiment et pourront être amortis sur un maximum de cinq ans à partir de la date de lancement de ce compartiment.

g) Variation du portefeuille-titres

Le tableau des variations du portefeuille-titres des compartiments est disponible sans frais au siège social de la SICAV.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

h) Conversion des devises étrangères

La comptabilité de la SICAV est tenue en EUR. Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur boursière des titres en portefeuille en d'autres devises que le EUR sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les revenus et frais en devises autres que l'EUR sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de paiement.

i) Etats financiers combinés

Les états financiers combinés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

j) Investissements croisés

Les investissements croisés entre compartiments de la SICAV n'ont pas été soustraits au niveau de l'état combiné du patrimoine. Au 31 décembre 2023, le montant total des investissements croisés est de EUR 30.879.471,36 et par conséquent, l'actif net combiné sans les investissements croisés est de EUR 12.445.116.213,28.

k) Achats et ventes des titres en portefeuille

Le détail des achats et ventes des titres en portefeuille peut être obtenu au siège social de la SICAV.

l) Intérêts à recevoir sur obligations

Les gains/pertes non réalisés sur ces futures ainsi que les appels de marge y relatifs sont présentés dans l'état du patrimoine.

Les gains/pertes réalisés sur futures ainsi que la variation des gains/pertes sur futures figurent dans l'état des opérations et l'état des autres variations de l'actif net.

NOTE 2 - TAUX DE CHANGE

1 EUR =	0,92970 CHF
1 EUR =	1,10465 USD

NOTE 3 - TAXES ET FRAIS À PAYER

Commission de performance	518,10	EUR
Commission de gestion	9.378.226,46	EUR
Commission de banque dépositaire	764.670,42	EUR
Taxe d'abonnement	529.869,56	EUR
Frais et commissions divers	3.114.952,83	EUR
Total	13.788.237,37	EUR

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 4 - COMMISSION SUR SOUSCRIPTION, REMBOURSEMENT ET CONVERSION D' ACTIONS

Les actions de tous les compartiments sont émises à un prix de souscription se composant de la valeur nette d'inventaire d'une action majorée d'un droit d'entrée représentant un certain pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'une action, tel que décrit ci-dessous :

Ces droits d'entrée peuvent être ristournés en tout ou en partie à des intermédiaires agréés.

Aucune commission n'est appliquée lors d'un rachat ni lors d'une conversion vers un autre compartiment.

Montant destiné aux entités et agents actifs dans la commercialisation et le placement des actions			
Classes d'actions	Droit d'entrée	Droit de sortie	Droit de conversion
A, A CHF, B CHF Hedged, A EUR Hedged, A USD B, B CHF, B CHF Hedged, B EUR Hedged, B LC, B USD, B USD Hedged, B BIS USD Hedged L, L EUR Hedged, L USD M, M EUR Hedged, M USD N, N EUR Hedged, N USD V, V CHF, V CHF Hedged, V EUR Hedged, V USD, V BIS USD Hedged W, W CHF, W CHF Hedged, W EUR Hedged, W USD, W BIS USD Hedged	max. 2% du montant souscrit (*)	Néant	Différence du droit d'entrée respectif des compartiments concernés pour autant que le droit d'entrée prélevé au titre du compartiment désinvesti soit inférieur au droit d'entrée prélevé au titre du compartiment investi, au profit des agents placeurs et/ou des distributeurs
E, E CHF, E CHF Hedged, E USD F, F CHF, F CHF Hedged, F EUR Hedged, F LC, F BIS USD Hedged, F USD I, I EUR Hedged, I USD	max. 1% du montant souscrit (*)	Néant	
J, J EUR Hedged, J USD P, P EUR Hedged Z	Néant	Néant	Néant

(*) revenant aux entités et agents actifs dans la commercialisation et le placement des actions.

Montant destiné à couvrir les frais d'acquisition/de réalisation des actifs		
Compartiment	Droit d'entrée (*)	Droit de sortie (*)
DPAM L Bonds EMU Inv. Grade Gov. Index	0,10%	Néant
DPAM L Equities Emerging Markets ESG Leaders Index DPAM L Equities Emerging MSCI Index	0,25%	0,25%
DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	0,15%	0,10%
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	0,10%	0,10%
DPAM L Equities World SRI MSCI Index	0,15%	0,15%

(*) acquis au compartiment concerné.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 5 - COMMISSIONS DE GESTION ET DE PERFORMANCE

En rémunération de ses prestations, la Société de Gestion perçoit des compartiments une commission annuelle telle que décrite ci-dessous. Les Gestionnaires sont directement rémunérés par la Société de Gestion.

Compartiment	Classe	Commission de gestion Maximum % p.a.
DPAM L Balanced Conservative Sustainable	A, B	1,15
	E, F, M, N, V, W	0,575
	L	1,725
DPAM L Bonds Climate Trends Sustainable	A, B	0,80
	E, F, M, N, V, W	0,40
	J	0,20
	P	0,00
DPAM L Bonds Corporate EUR	A, B	0,60
	E, F, M, N, V, W	0,30
	J	0,15
	P	0,00
DPAM L Bonds Emerging Markets Corporate Sustainable	A, B, B EUR Hedged, B LC, B USD	1,20
	E, F, F EUR Hedged, F LC, F USD, M, N, V, W, W EUR Hedged, W USD	0,60
	J	0,30
	L	1,80
	P	0,00
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	A, B, B BIS USD Hedged, B CHF, B USD	0,90
	E, F, F BIS USD Hedged, F CHF, F USD, M, M USD, N, N USD, V, V BIS USD Hedged, W, W CHF, W USD, W BIS USD Hedged	0,45
	J	0,225
	L	1,35
	P	0,00
DPAM L Bonds EMU Inv. Grade Gov. Index	A, B	0,30
	E, F, M, N	0,15
	I, J	0,075
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield	A, B	0,90
	E, F, M, N, V, W	0,45
	J	0,225
	L	1,35
	P	0,00
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	A, B, BCHF	0,65
	B LC	1,20
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,325
	F LC	0,60
	J	0,16
	L	0,975
	P	0,00

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L Bonds EUR Inflation-Linked	A, B	0,40
	E, F, M, N, V, W	0,20
	J	0,10
	P	0,00
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable	A, B, B CHF, B USD Hedged, F LC	0,60
	B LC	1,20
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,30
	J	0,15
	L	0,90
	P	0,00
DPAM L Bonds EUR Selection (jusqu'au 29/09/23)	A, B	0,40
	E, F, M, N, V, W	0,20
	P	0,00
DPAM L Bonds EUR Short Term	A, B	0,60
	E, F, M, N, V, W	0,30
	J	0,15
	L	0,90
	P	0,00
DPAM L Bonds Government Global	A, A EUR Hedged, B, B EUR Hedged	0,45
	E EUR Hedged, F, F EUR Hedged, M, M EUR Hedged, N, N EUR Hedged, V, W	0,225
	J, J EUR Hedged	0,11
	P, P EUR Hedged	0,00
DPAM L Bonds Government Sustainable	A, A EUR Hedged, B, B CHF, B EUR Hedged	0,45
	B LC	1,20
	E, E EUR Hedged, F, F CHF, F EUR Hedged, M, M EUR Hedged, N, N EUR Hedged, V, V EUR Hedged, W, W EUR Hedged	0,225
	F LC	0,60
	J, J EUR Hedged	0,11
	L, L EUR Hedged	0,675
	P, P EUR Hedged	0,00
	Z	0,11
DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged	A, B, B CHF	0,45
	B LC	1,20
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,225
	F LC	0,60
	J	0,11
	L	0,675
	P	0,00
DPAM L Bonds Higher Yield	A, B, B CHF	0,90
	B LC	1,20
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,45
	F LC	0,60
	J	0,225
	L	1,35
	P	0,00

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	A, B, B CHF	0,80
	B LC	1,20
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,40
	F LC	0,60
	J	0,21
	L	1,23
	P	0,00
DPAM L Convertible Europe (jusqu'au 03/02/23)	A, B	1,20
	E, F, M, N, V, W	0,60
	J	0,30
	L	1,80
	P	0,00
DPAM L Convertible World Sustainable (jusqu'au 03/02/23)	A, B	1,20
	E, F, M, N, V, W	0,60
	J	0,30
	L	1,80
	P	0,00
DPAM L Equities Conviction Research	A, B, B CHF	1,10
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,55
	J	0,28
	L	1,65
	P	0,00
DPAM L Equities Emerging Markets ESG Leaders Index	A, B, B USD	0,60
	E, F, M, N, N USD, V, W	0,30
	J	0,15
	L	0,90
	P	0,00
DPAM L Equities Emerging MSCI Index	A, A USD, B, B USD	0,50
	E, F, M, N	0,25
	J	0,125
	P	0,00
DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	A, B	0,60
	E, F, M, N, V, W	0,30
	J	0,15
	P	0,00
DPAM L Equities Europe Behavioral Value	A, B	1,60
	E, F, M, N, V, W	0,80
	J	0,40
	P	0,00
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	A, A USD, B, B USD	0,60
	E, E USD, F, F USD, M, M USD, N, N USD, V, W	0,30
	J	0,15
	P	0,00
DPAM L Equities World SRI MSCI Index	A, B	0,60
	E, F, M, N, V, W	0,30
	J	0,15
	P	0,00

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L Global Target Income	A, B	0,85
	E, F, V, W	0,45
	M, N	0,425
	L	1,35
	P	0,00
DPAM L Patrimonial Fund	A, B, B CHF	1,00
	E, F, F CHF, M, N, V, W	0,50
	L	1,50
	P	0,00
DPAM L Bonds Emerging Markets Hard Currency Sustainable	A, B, B EUR Hedged, B USD	0,90
	B LC	1,20
	E, F, F EUR Hedged, F USD, M, N, V, W, W EUR Hedged, W USD	0,45
	F LC	0,60
	J	0,23
	L	1,35
	P	0,00
DPAM L Bonds EUR Corporate 2026	A, B	0,25
	E, F, M, N, V, W	0,125
	J	0,0625
	P	0,00

Commissions relatives aux classes couvrant le risque de change

Chaque classe couvrant le risque de change peut supporter des coûts supplémentaires pour cette politique de couverture de risque de change. Dès lors, la Société de Gestion et/ou le gestionnaire délégué pourra percevoir de chaque classe d'actions concernée une commission supplémentaire telle que reprise ci-après :

Classe d'actions	Commission Maximum % par mois
A CHF Hedged, A EUR Hedged, B CHF Hedged, B EUR Hedged, B USD Hedged, E CHF Hedged, E EUR Hedged, F CHF Hedged, F EUR Hedged, I EUR Hedged, J EUR Hedged, L EUR Hedged, M EUR Hedged, N EUR Hedged, P EUR Hedged, V CHF Hedged, V EUR Hedged, W CHF Hedged, W EUR Hedged	0,010
B BIS USD Hedged, F BIS USD Hedged, V BIS USD Hedged, W BIS USD Hedged	0,005

COMMISSION DE PERFORMANCE

Pour les compartiments suivants : DPAM L Bonds EUR Short Term, DPAM L Equities Conviction Research et DPAM L Patrimonial Fund, le Gestionnaire est en droit de percevoir, sur les actifs nets de la Classe d'actions concernée du Compartiment concerné, une commission de performance (la « **Commission de performance** ») calculée en comparant la performance de la Valeur Nette d'Inventaire par action (la « **VNI** ») à celle de l'Indice de référence (tel que défini ci-dessous) sur la même période de temps, ainsi qu'à un High Water Mark (« **HWM** »).

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

La période de référence de la performance (« **Période de Référence de la Performance** » ou « **PRP** ») est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et dure 5 ans, et ce, de manière glissante. À la fin de cette période, le mécanisme de compensation de la sous-performance passée (ou de la performance négative) peut être réinitialisé.

La Commission de performance est calculée et comptabilisée pour chaque Classe d'actions au sein d'un Compartiment, chaque Jour d'évaluation, selon la méthodologie décrite ci-dessous.

La Commission de performance est mesurée sur une période de calcul (ci-après la « **Période de calcul** ») correspondant à un exercice du Fonds.

Le taux de Commission de performance applicable est fixé à

DPAM L EUR Short Term	20% pour toutes les classes et l'indice de référence utilisé pour calculer la Commission de performance est le composite 20% €STR (ticker : EXDMESTC Index) + 80% IBOX Euro Corporate 1-3 ans (ticker : QW5C Index) (l'« Indice de référence »).
DPAM L Equities Conviction Research	20% pour toutes les classes et l'indice de référence utilisé pour calculer la Commission de performance est le MSCI Europe Net Total Return libellé en EUR (ticker : MSDEE15N) (l'« Indice de référence »).
DPAM L Patrimonial Fund	10% pour toutes les classes et l'indice de référence utilisé pour calculer la Commission de performance est le Euribor 3M (ticker : EUR003M) (l'« Indice de référence »).

Pour chaque Période de calcul et aux fins de calcul de la Commission de performance, chaque année commence le dernier Jour ouvrable de chaque exercice du Fonds et se termine le dernier Jour ouvrable de l'exercice du Fonds suivant. Pour toute Classe d'Action lancée au cours d'une Période de calcul, la première Période de calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier Jour Ouvrable de l'exercice du Fonds suivant.

En cas de sous-performance, la Période de calcul dure au maximum 5 exercices appliqués **de manière glissante**.

Ce n'est qu'à l'issue d'une PRP de cinq années globalement en sous-performance que les pertes peuvent être partiellement compensées, sur une base annuelle glissante, par l'annulation de la première année de performance de la PRP en cours pour la Classe. Au sein de la PRP en question, les pertes de la première année peuvent être compensées par les gains réalisés au cours des années suivantes dans cette PRP.

Par exemple, si la dernière cristallisation des commissions de performance a eu lieu le 31/12/2021, la PRP commence le 31/12/2021 et se terminera le 31/12/2026. Le 01/01/2027, les pertes non compensées pendant la première année de la PRP précédente (c'est-à-dire entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022) ne seront plus prises en compte, et une nouvelle PRP commencera le 31/12/2022 et se terminera le 31/12/2027.

Lorsqu'une Commission de performance est cristallisée à la fin d'une Période de calcul, une nouvelle PRP commence. Si une Commission de performance est cristallisée le 31/12/2026, une nouvelle PRP commencera le 31/12/2026 et se terminera le 31/12/2031.

Chaque fois qu'une Période de calcul commence, la VNI et l'Indice de référence à prendre en compte pour le calcul de la Performance relative à cette Période de calcul sont basés sur la VNI et l'Indice de référence du dernier Jour ouvrable de l'exercice du Fonds précédent.

La première année de la Période de calcul commencera (i) :

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

- le dernier Jour ouvrable de l'exercice du Fonds, **ou**
- à la date de lancement de chaque Classe d'actions lancée après le dernier Jour ouvrable de l'exercice du Fonds.

La Commission de performance est calculée sur la base de la surperformance de la VNI par rapport à l'Indice de référence. Elle est calculée après déduction de toutes les dépenses et de tous les frais (à l'exclusion de toute Commission de performance accumulée mais non encore payée) et y compris les souscriptions (sous réserve de ce qui suit), les rachats et les distributions de dividendes pendant la Période de calcul concernée.

Nonobstant ce qui précède, la Commission de performance n'est due que si la performance de la VNI dépasse celle de l'Indice de référence au cours de la PRP. Dans ce cas, afin de déterminer la Commission de performance, le taux de commission de performance est appliqué à la différence entre :

- (i) la dernière VNI par action calculée à la fin d'une Période de calcul, et
- (ii) la plus élevée des deux valeurs suivantes :
 - o (ii.a) la VNI précédente sur laquelle une Commission de performance a été cristallisée au dernier jour ouvrable l'exercice financier du Fonds de la PRP en cours OU de la VNI initiale si aucune Commission de performance n'a jamais été payée (uniquement dans le cadre de la 1^{ère} PRP) (le "**HWM**"), ou
 - o (ii.b) cette même VNI mais ajustée par la variation de l'Indice de référence sur la même Période de calcul.

La Commission de performance est accumulée et calculée lors de chaque Jour d'évaluation. Sauf indication contraire ci-dessus et sous réserve des dispositions du paragraphe ci-dessous, la Commission de performance accumulée est payable annuellement à terme échu à la fin de la Période de calcul.

La surperformance de la VNI par rapport à l'Indice de référence est déterminée par la différence entre la performance de la VNI concernée et celle de l'Indice de référence sur la même période. La performance de la VNI est la variation de la VNI entre le Jour d'évaluation concerné et la VNI à la fin de la Période de calcul précédente (qui sera minorée des dividendes versés aux actionnaires). La performance de l'Indice de référence est la variation de l'Indice de référence sur la même période que la Période de calcul de la performance de la VNI.

Le Gestionnaire en investissements percevra la Commission de performance à la fin de la Période de calcul pour autant que la performance de la VNI de la Classe d'actions concernée soit supérieure à celle de l'Indice de référence. La fréquence de cristallisation est annuelle et survient le dernier Jour ouvrable de l'exercice du Fonds.

En cas de souscription, le calcul de la Commission de performance est ajusté afin d'éviter que cette souscription n'ait une incidence sur le montant accumulé de la Commission de performance. Pour effectuer cet ajustement, la performance de la VNI par rapport à l'Indice de référence le Jour d'évaluation applicable à la date de souscription n'est pas prise en compte dans le calcul de la Commission de performance.

Le montant de cet ajustement est basé sur le produit du nombre d'actions souscrites avec la différence entre :

- la VNI du dernier Jour ouvrable de la Période de calcul précédente ajustée de la performance de l'Indice de référence sur la même période, et
- la VNI du Jour d'évaluation applicable à la souscription.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

Ce montant d'ajustement cumulé est utilisé dans le calcul de la Commission de performance jusqu'à la fin de la période concernée et ajusté en cas de rachats ultérieurs pendant la période.

L'Indice de référence de la Commission de performance sera calculé dans la devise de la Classe d'actions pour toutes les Classes d'actions (quelle que soit la devise dans laquelle la Classe d'actions concernée est libellée, et que la Classe d'actions concernée soit couverte ou non).

Si un Actionnaire rachète des Actions avant la fin d'une Période de calcul, toute Commission de performance accumulée mais non encore payée relative à ces Actions rachetées **sera définitivement accumulée et payée au Gestionnaire en investissements après la fin de la Période de calcul.**

En cas de changement de l'Indice de référence de la Commission de performance à tout moment au cours d'une Période de calcul, ce changement sera reflété et pris en compte dans le calcul de la Commission de performance en assurant une continuité dans le calcul en liant la performance précédente entre l'Indice de référence et celle du nouvel Indice de référence.

Changements substantiels et cessation d'un Indice de référence

Si l'Indice de référence de la Commission de performance est modifié de manière substantielle ou cesse d'être fourni, la Société de gestion, avec l'aide du Gestionnaire en investissements, prendra les mesures appropriées dans le respect de sa procédure établie conformément au RÈGLEMENT (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement. Tout nouvel Indice de référence choisi pour remplacer l'Indice de référence existant qui n'est plus fourni ou qui a subi des modifications substantielles devra être une alternative appropriée.

Si une Classe d'actions est clôturée avant la fin d'une Période de calcul (par exemple en cas de rachat total, de fusion, de liquidation, de transfert), **la Commission de performance** relative à cette Période de calcul **sera calculée et, le cas échéant, payée à cette date de clôture** comme si celle-ci marquait la fin de la Période de calcul concernée.

Si le Contrat de délégation de gestion conclu avec le Gestionnaire en investissements ayant droit à une Commission de Performance **est résilié avant la fin d'une Période de Calcul,** **la Commission de performance** relative à cette Période de Calcul **sera calculée et, le cas échéant, payée à cette date de résiliation** comme si celle-ci marquait la fin de la Période de Calcul concernée.

Exemple (basé sur un taux de commission de performance (« CP ») de 10%) et une VNI initiale de 100 au début de la première année :

Année	VNI avant CP	Montant performance annuelle VNI	Montant performance annuelle Indice	Surperformance annuelle	Indice de référence ("Indice")				Performance vs HWM	Surperformance Nette finale	CP	Paiement CP pour Année	VNI après CP	HWM
					Montant à reporter	Ajustement perte compensée en A-5	Montant à rattraper après compensation	Surperformance nette vs Indice						
1	110,0	10,00	5,00	5,00				5,00	10,00	5,00	1,00	YES	109,00	100,00
2	101,0	-8,00	1,00	-9,00	0,00		0,00	-9,00	-8,00	-9,00	0,00	NO	101,00	109,00
3	105,0	4,00	-1,00	5,00	-9,00		-9,00	-4,00	-4,00	-4,00	0,00	NO	105,00	109,00
4	106,0	1,00	2,00	-1,00	-4,00		-4,00	-5,00	-3,00	-5,00	0,00	NO	106,00	109,00
5	105,0	-1,00	-3,00	2,00	-5,00		-5,00	-3,00	-4,00	-4,00	0,00	NO	105,00	109,00
6	103,0	-2,00	-1,00	-1,00	-3,00		-3,00	-4,00	-6,00	-6,00	0,00	NO	103,00	109,00
7	108,0	5,00	2,00	3,00	-4,00	2,00	-2,00	1,00	2,00	1,00	0,20	YES	107,80	106,00
8	108,8	1,00	-4,00	5,00	0,00		0,00	5,00	1,00	1,00	0,20	YES	108,60	107,80
9	106,6	-2,00	-3,00	1,00	0,00		0,00	1,00	-2,00	-2,00	0,00	NO	106,60	108,60

Année 1 : Le montant de la performance annuelle (10) de la VNI par action avant CP est supérieur au montant de la performance annuelle de l'Indice (5). De plus, la VNI avant CP (110) est supérieure au High Water Mark ("HWM") (100) d'un montant égal à 10. L'excédent de performance de 5 génère une CP égale à 1 EUR. Le prochain HWM est fixé à 109.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

Année 2 : La VNI par action diminue de -8, alors que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de 1. Cela génère une sous-performance de -9 sur l'année. La surperformance nette depuis la fin de l'année 1 est de -9. De plus, la VNI avant CP (101) est inférieure au HWM (109). Aucune commission de performance n'est calculée.

Année 3 : La VNI par action augmente de 4, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de -1. Cela génère une surperformance de 5 sur l'année. La surperformance nette depuis la fin de l'année 1 est de -4. De plus, la VNI avant CP (105) est inférieure au HWM (109). Aucune commission de performance n'est calculée.

Année 4 : La VNI par action augmente de 1, alors que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de 2. Cela génère une sous-performance de -1 sur l'année. La surperformance nette depuis la fin de l'année 1 est de -5. De plus, la VNI avant CP (106) est inférieure au HWM (109). Aucune commission de performance n'est calculée.

Année 5 : La VNI par action diminue de -1, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de -3. Cela génère une surperformance de 2 sur l'année. La surperformance nette depuis la fin de l'année 1 est de -3. De plus, la VNI avant CP (105) est inférieure au HWM (109). Aucune commission de performance n'est calculée.

Année 6 : La VNI par action diminue de -2, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de -1. Cela génère une sous-performance de -1 sur l'année. La surperformance nette depuis la fin de l'année 1 est de -4. De plus, la VNI avant CP (103) est inférieure au HWM (109). Aucune commission de performance n'est calculée.

Comme la VNI a sous-performé l'Indice pendant 5 années consécutives, les pertes de l'année 2 de -9, corrigées par les gains ultérieurs de l'année 3 (5) et de l'année 5 (2), pour un total de -2, ne sont plus à prendre en compte dans le calcul de la performance à partir du début de l'année 7. En parallèle, le HWM est ajusté, les pertes de l'année 2 de -8, ajustées par les gains ultérieurs de l'année 3 (4) et de l'année 4 (1), pour un total de -3, ne sont plus à prendre en compte dans le calcul de la performance à partir du début de l'année 7. Le prochain HWM est égal à 106.

Année 7 : La VNI par action augmente de 5, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice est de 2. Cela génère une surperformance de 3 sur l'année et compense les pertes restantes de l'année précédente de -2. La surperformance nette est de 1. En outre, la VNI avant CP (108) est supérieure au HWM nouvellement ajusté (106) d'un montant égal à 2. La surperformance finale est de 1 et génère une commission de performance égale à 0,20. Le prochain HWM est fixé à 107,80.

Année 8 : La VNI par action augmente de 1, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice affiche une performance de -4. Ce qui génère une surperformance de 5 par rapport à l'Indice. Cependant, la VNI par action ne dépasse le HWM que de 1. Par conséquent, la CP est calculée sur la performance par rapport au HWM et correspondent à 0,20. Le prochain HWM est fixé à 108,60.

Année 9 : la VNI par action diminue de -2, tandis que le montant de la performance annuelle de l'Indice affiche une performance de -3, ce qui génère une surperformance de 1. Toutefois, la VNI par action avant CP (106,60) est inférieure au HWM de 108,60. Aucune commission de performance n'est calculée.

Compartiment	Code ISIN	Classe d'action	Montant des commissions de performance 2023 (EUR)	Actifs nets au 31/12/23	Impact VNI 31/12/23
DPAM L PATRIMONIAL FUND	LU0966595638	W	518,10	119.311,23	0,43%

Il n'y a pas eu de commission de performance en 2023 pour les compartiments DPAM L Bonds EUR Short Term et DPAM L Equities Conviction Research.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 6 - COMMISSION DE BANQUE DÉPOSITAIRE

En rémunération de ses fonctions de dépositaire de la SICAV, le Dépositaire recevra à charge de chaque compartiment de la SICAV une commission annuelle au taux maximum de 0,025% p.a. (+ TVA si applicable), exclusion faite des frais de transactions et des frais de correspondants.

Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur base des actifs nets moyens de chaque compartiment au cours du trimestre sous revue.

NOTE 7 - TAXE D'ABONNEMENT

La SICAV est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% de l'actif net et calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Toutefois, pour les compartiments concernés, un taux réduit de 0,01% est applicable pour les classes d'actions réservées à des investisseurs institutionnels.

Conformément à l'article 175 a) de la loi du 17 décembre 2010, la partie des actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement est exonérée de cette taxe.

NOTE 8 - TAXE ANNUELLE BELGE

Une taxe d'abonnement est due annuellement par les fonds étrangers distribués en Belgique et la base imposable est constituée des montants nets placés en Belgique. Le taux de cette taxe est de 0,0925%.

La SICAV est obligée de s'acquitter de cette taxe au 31 mars de chaque année.

La SICAV a introduit, depuis de nombreuses années, des demandes de recouvrement auprès des autorités fiscales belges afin de préserver les droits de la SICAV, et donc l'intérêt des actionnaires, à bénéficier d'un remboursement de l'impôt belge prélevé. Un remboursement potentiel de l'impôt dépend de la fin des procédures judiciaires et des procès qui sont à ce jour toujours en cours.

NOTE 9 - FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE DOMICILIATION

En rémunération de ses fonctions d'administration centrale et de domiciliataire de la SICAV, la Société de Gestion recevra à charge de chaque compartiment de la SICAV, une commission annuelle au taux maximum de 0,045% p.a.

La rémunération est payable trimestriellement et calculées sur base des actifs nets moyens de chaque compartiment au cours du trimestre sous revue.

La Société de Gestion recevra également à charge de chaque compartiment de la SICAV une commission annuelle forfaitaire de EUR 2.000,00 (+ TVA si applicable) par classe d'actions active au sein du compartiment concerné répartie sur l'ensemble des classes actives du compartiment concerné au prorata des actifs de chaque classe d'actions concernée.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 10 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Certains compartiments de la SICAV ont procédé au cours de la période à des achats/ventes de titres avec des parties liées, agissant comme contrepartie ou comme intermédiaire aux transactions.

Selon l'article 46. (3) de la loi modifiée du décembre 2010 un OPCVM qui investit une part importante de ses actifs dans d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC doit indiquer dans son rapport annuel le pourcentage maximal des frais de gestion supportés tant au niveau de l'OPCVM qu'à celui des OPCVM et/ou autres OPC dans lesquels il investit. Aucun compartiment n'est sensé détenir de positions importantes en fonds.

Il n'y a pas de commission de performance sur les fonds cibles.

NOTE 11 - FRAIS DE TRANSACTIONS

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, un fonds supportera des coûts de transaction liés à l'activité de négociation de son portefeuille. Le tableau ci-dessous présente les coûts de transaction séparément identifiables encourus par chaque compartiment pour l'exercice clos. Ils comprennent les frais de commission, les frais de règlement et les frais de courtage. Tous les coûts de transaction ne sont pas identifiables séparément. Pour les investissements à revenu fixe, les contrats de change à terme et les autres contrats dérivés, les coûts de transaction sont inclus dans le prix d'achat et de vente de l'investissement. Bien qu'ils ne soient pas identifiables séparément, ces coûts de transaction sont pris en compte dans la performance de chaque compartiment. Les coûts liés à l'impact du marché ne sont pas identifiables séparément et ne figurent donc pas non plus dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	Devise	Frais de transactions
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE	EUR	210.391,86
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	EUR	379.837,09
DPAM L BONDS HIGHER YIELD	EUR	23.549,24
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED	EUR	235.189,91
DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH	EUR	697.563,51
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM	EUR	91.345,16
DPAM L PATRIMONIAL FUND	EUR	22.840,70
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	EUR	933.603,14
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD	EUR	133.762,99
DPAM L GLOBAL TARGET INCOME	EUR	6.449,94
DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE	EUR	64.700,19
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE	EUR	100.576,74
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	EUR	21.914,21
DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (liquidé le 3 février 2023)	EUR	7.489,95
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX	EUR	339.818,83
DPAM L BONDS EUR SHORT TERM	EUR	9.895,86
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE	EUR	7.388,86
DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026	EUR	40.622,67
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE	EUR	10.731,46
DPAM L BONDS EMU INV. GRADE GOV. INDEX	EUR	62.083,78
DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE	EUR	2.245.021,94
CORPORATE EUR	EUR	115.374,03
DPAM L CONVERTIBLE EUROPE (liquidé le 3 février 2023)	EUR	7.097,92

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EUR SELECTION (liquidé le 29 septembre 2023)	EUR	36.197,74
DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX	EUR	49.194,70
DPAM L EUR INFLATION-LINKED	EUR	14.731,16
DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX	EUR	101.340,18
DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	EUR	309.030,04
DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX	EUR	102.864,60
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	EUR	65.846,52

NOTE 12 - AUTRES REVENUS

Les autres revenus reprennent principalement les rétrocessions de commissions de gestion appliquées par les fonds cibles dans lesquels le compartiment investit.

NOTE 13 - FRAIS ET COMMISSIONS DIVERS

Les frais et commissions divers reprennent principalement les frais d'audit, les frais de publications, de traductions, de rémunérations d'administrateurs, de commissions bancaires, d'élaborations de rapports à la CSSF (SAQ), etc...

NOTE 14 - "SWING PRICING"

Le swing pricing est un mécanisme qui permet aux différents compartiments de la SICAV de régler les frais des transactions découlant des souscriptions et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Le mécanisme est appliqué au niveau du compartiment à toutes les classes d'actions et n'est pas destiné à répondre aux spécificités de chaque investisseur individuellement.

Les compartiments appliquent un swing pricing partiel ce qui signifie que l'adaptation de la VNI n'intervient que lorsqu'une valeur seuil définie est atteinte. Le Conseil d'Administration détermine une valeur seuil en tant qu'élément déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Cette valeur seuil est définie par compartiment et s'exprime sous forme de pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question.

Dans le cadre du swing pricing, la VNI est corrigée, à chaque VNI où la valeur seuil est dépassée, des frais des transactions nets.

L'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicables à une VNI. En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment est ajouté à la VNI et en cas de rachats nets, le swing factor lié aux rachats des actions du compartiment en question est déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants/sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

Les swing factors utilisés pour l'ajustement de la VNI sont calculés sur la base des frais de courtage externes, des impôts et droits ainsi que des estimations d'écart entre cours acheteur et cours vendeur des transactions que le compartiment exécute suite aux souscriptions ou aux rachats d'actions.

Toute commission de performance, s'il y a, sera appliquée sur la base de la VNI « non swingée ».

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

La valeur du swing factor sera déterminée par le Conseil d'Administration et pourra varier de compartiment en compartiment sans pour autant dépasser 3% de la VNI non ajustée.

Pour l'exercice en cours, il y a eu du "Swing Pricing" appliqué sur les valeurs nettes d'inventaire de
DPAM L Bonds EUR Selection
DPAM L Bonds EUR Inflation Linked
DPAM L Bonds Higher Yield
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield
DPAM L Bonds Government Sustainable
DPAM L Bonds EUR Corporate 2026

Aucun swing factor n'a été appliqué sur les valeurs nettes d'inventaires de clôture de cette exercice sur l'ensemble des compartiments de la SICAV.

NOTE 15 - INDEX TRACKING

Emerging ESG Leaders Index

La performance du compartiment DPAM L Equities Emerging ESG Leaders Index a été de 1,69% (classe F) et de 1,35% (classe B) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour la même période, l'indice de référence MSCI Emerging ESG Leaders index net total return en euro a augmenté de 2,26%. Cette différence est expliquée par le TER du compartiment.

Emerging MSCI Index

La performance du compartiment DPAM L Equities Emerging MSCI Index a été de 5,40% (classe F) et de 5,02% (classe B) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour la même période, l'indice de référence MSCI Emerging index net total return en euro a augmenté de 6,11%. Cette différence est expliquée par le TER du compartiment.

World SRI MSCI Index

La performance du compartiment DPAM L Equities WORLD SRI MSCI a été de 20,74% (classe F) et de 20,20% (classe B) la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour la même période, l'indice de référence MSCI ACWI SRI index net total return en euro a augmenté de 21,32%. Cette différence est expliquée par le TER du compartiment.

US SRI MSCI Index

La performance du compartiment DPAM L Equities US SRI MSCI a été de 27,73% (classe F) et de 27,26% (classe B) la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour la même période, l'indice de référence MSCI USA SRI index net total return en euro a augmenté de 28,29%. Cette différence est expliquée par le TER du compartiment.

EMU SRI MSCI Index

La performance du compartiment DPAM L Equities EMU SRI MSCI a été de 18,87% (classe B) et de 16,95% (classe A) la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour la même période, l'indice de référence MSCI EMU SRI index net total return en euro a augmenté de 19,70%. Cette différence est expliquée par le TER du compartiment.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 16 - DIVIDENDES

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 avril 2023 a approuvé le paiement de dividende au titre de l'exercice 2022. Les parts ont été cotées ex-dividende à partir du 22 mai 2023. Le paiement a été effectué le 26 mai 2023.

Compartment	Classe	ISIN	Devise	Montant /action
DPAM L Balanced Conservative Sustainable	A	LU1499202692	EUR	0,66
DPAM L Balanced Conservative Sustainable	V	LU1867119478	EUR	0,67
DPAM L Bonds Climate Trends Sustainable	A	LU1996436140	EUR	1,48
DPAM L Bonds Climate Trends Sustainable	M	LU1996436819	EUR	1,51
DPAM L Bonds Corporate EUR	A	LU0029264156	EUR	0,32
DPAM L Bonds Corporate EUR	E	LU0238159312	EUR	0,49
DPAM L Bonds Corporate EUR	M	LU1515108337	EUR	0,33
DPAM L Bonds Corporate EUR	V	LU1943621372	EUR	0,33
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	A	LU0907927171	EUR	5,42
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	E	LU0907927841	EUR	5,66
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	M	LU1518617094	EUR	5,54
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	V	LU0966596529	EUR	6,25
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield	A	LU0966248915	EUR	3,21
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield	M	LU1518617334	EUR	3,29
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield	V	LU0966250655	EUR	3,00
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	A	LU0517221833	EUR	2,01
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	E	LU0517222302	EUR	2,11
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	M	LU1518616013	EUR	2,04
DPAM L Bonds EUR High Yield Short Term	V	LU0966595042	EUR	2,05
DPAM L Bonds EUR Inflation-Linked	A	LU0874385973	EUR	9,05
DPAM L Bonds EUR Inflation-Linked	M	LU1515110234	EUR	9,14
DPAM L Bonds EUR Inflation-Linked	V	LU1943621026	EUR	9,19
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable	A	LU0130966863	EUR	0,91
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable	E	LU0174537778	EUR	2,74
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable	M	LU1518613853	EUR	0,93
DPAM L Bonds EUR Selection	A	LU0874385890	EUR	0,51
DPAM L Bonds EUR Selection	M	LU1515108923	EUR	0,51
DPAM L Bonds EUR Selection	V	LU1943621703	EUR	0,51
DPAM L Bonds Government Global	A	LU1515111984	EUR	0,90
DPAM L Bonds Government Global	A EUR Hedged	LU1554272135	EUR	0,82
DPAM L Bonds Government Global	E EUR Hedged	LU1554272309	EUR	0,87
DPAM L Bonds Government Global	M EUR Hedged	LU1867711506	EUR	0,83
DPAM L Bonds Government Sustainable	M	LU2098853794	EUR	0,36
DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged	A	LU0336683411	EUR	4,28
DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged	E	LU0336683684	EUR	4,41
DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged	M	LU1518615122	EUR	4,32
DPAM L Bonds Government Sustainable Hedged	V	LU0966593856	EUR	4,43
DPAM L Bonds Higher Yield	A	LU0138643902	EUR	2,64
DPAM L Bonds Higher Yield	E	LU0174544808	EUR	3,05
DPAM L Bonds Higher Yield	M	LU1518614661	EUR	2,70
DPAM L Bonds Higher Yield	V	LU0966593344	EUR	2,95
DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	A	LU0138638068	EUR	2,43
DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	E	LU0174543826	EUR	2,14
DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	M	LU1518614232	EUR	2,48
DPAM L Bonds Universalis Unconstrained	V	LU0966592965	EUR	2,63

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L Equities Conviction Research	A	LU0159348084	EUR	19,17
DPAM L Equities Conviction Research	M	LU1518615635	EUR	19,72
DPAM L Equities Emerging Markets ESG Leaders Index	M	LU2393945238	EUR	1,46
DPAM L Equities Emerging MSCI Index	A	LU1531779889	EUR	1,84
DPAM L Equities Emerging MSCI Index	M	LU1531780200	EUR	1,86
DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	A	LU1494416206	EUR	2,31
DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	E	LU1494416891	EUR	1,96
DPAM L Equities EMU SRI MSCI Index	M	LU1531781869	EUR	2,34
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	A	LU1494415224	EUR	2,32
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	A USD	LU1494415497	USD	2,12
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	E	LU1494415737	EUR	1,91
DPAM L Equities US SRI MSCI Index	M	LU1531781430	EUR	2,35
DPAM L Equities World SRI MSCI Index	A	LU1494414250	EUR	2,38
DPAM L Equities World SRI MSCI Index	M	LU1531780622	EUR	2,41
DPAM L Patrimonial Fund	A	LU0574765755	EUR	1,58
DPAM L Patrimonial Fund	E	LU0574766134	EUR	1,71
DPAM L Patrimonial Fund	M	LU1518616443	EUR	1,61

Le Conseil d'Administration de la SICAV a déterminé le versement d'un dividende trimestriel du compartiment DPAM L GLOBAL TARGET INCOME au titre de l'année 2023 comme suit :

CLASSE	ISIN	MONTANT /ACTION	EX-DATE	DATE DE PAIEMENT
A, Dis	LU1091780046	EUR 0,84	24/03/2023	31/03/2023
M, Dis	LU1518617763	EUR 0,87		
E, Dis	LU1091780392	EUR 0,84		
A, Dis	LU1091780046	EUR 0,84	22/06/2023	30/06/2023
M, Dis	LU1518617763	EUR 0,87		
E, Dis	LU1091780392	EUR 0,84		
A, Dis	LU1091780046	EUR 0,84	22/09/2023	29/09/2023
M, Dis	LU1518617763	EUR 0,87		
E, Dis	LU1091780392	EUR 0,84		
A, Dis	LU1091780046	EUR 0,84	21/12/2023	29/12/2023
M, Dis	LU1518617763	EUR 0,87		
E, Dis	LU1091780392	EUR 0,84		

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 17 - CHANGES À TERME

Au 31 décembre 2023, les opérations à terme suivantes ont été conclues auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. :

DPAM L BONDS HIGHER YIELD :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
26/01/2024	EUR	6.296.577,81	USD	7.000.000,00	-32.353,31	6.336.848,78
				Total	-32.353,31	6.336.848,78

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
15/02/2024	EUR	97.248.794,32	AUD	159.100.000,00	-982.164,12	98.276.607,57
15/02/2024	EUR	3.514.544,05	AUD	5.700.000,00	-4.729,76	3.520.909,26
15/02/2024	EUR	135.147.101,90	CAD	198.400.000,00	-893.504,44	136.207.606,76
15/02/2024	EUR	1.913.134,14	CAD	2.800.000,00	-6.793,77	1.922.284,77
15/02/2024	EUR	96.532.074,59	CHF	90.800.000,00	-1.436.475,10	97.665.913,73
15/02/2024	EUR	82.886.979,26	DKK	617.600.000,00	-25.476,18	82.848.729,99
15/02/2024	EUR	2.012.701,49	DKK	15.000.000,00	-1.040,14	2.012.193,90
15/02/2024	EUR	4.495.159,06	GBP	3.900.000,00	1.576,42	4.500.605,85
15/02/2024	EUR	111.998.883,50	GBP	96.300.000,00	1.041.958,33	111.130.344,47
15/02/2024	EUR	49.104.794,50	JPY	7.748.000.000	-907.526,64	49.751.642,78
15/02/2024	EUR	1.057.803,51	JPY	165.000.000	-7.249,79	1.059.501,94
15/02/2024	EUR	17.233.309,22	NOK	202.500.000,00	-802.315,51	18.050.541,51
15/02/2024	EUR	161.363.649,28	NZD	283.950.000,00	-1.102.262,07	162.750.042,99
15/02/2024	EUR	3.483.313,78	NZD	6.100.000,00	-6.885,41	3.496.303,09
15/02/2024	EUR	1.618.401,88	SEK	18.000.000,00	1.433,18	1.616.887,49
15/02/2024	EUR	51.663.059,32	SEK	584.800.000,00	-870.457,09	52.530.878,08
15/02/2024	EUR	2.718.117,61	USD	3.000.000,00	7.829,35	2.715.792,33
15/02/2024	EUR	196.649.225,85	USD	213.365.000,00	3.889.007,31	193.151.677,00
				Total	-2.105.075,43	1.023.208.463,52

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L PATRIMONIAL FUND :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
28/03/2024	EUR	3.322.259,14	USD	3.600.000,00	75.474,74	3.258.950,80
				Total	75.474,74	3.258.950,80

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
15/01/2024	USD	26.854,00	EUR	24.855,61	-565,45	24.309,96
03/01/2024	CHF	21.710,85	EUR	23.402,88	-45,46	23.352,53
14/02/2024	USD	22.149.375,39	SGD	30.000.000,00	-582.048,74	40.639.168,99
22/02/2024	USD	22.465.599,55	SGD	30.000.000,00	-301.068,19	40.925.435,37
15/01/2024	EUR	24.432,72	USD	26.854,00	141,70	24.309,96
15/03/2024	TRY	200.000.000,00	USD	6.297.229,22	29.457,30	11.830.970,79
31/01/2024	INR	2.000.000.000,00	USD	23.982.109,35	18.491,01	43.467.708,10
16/01/2024	USD	15.843.424,71	ZAR	300.000.000,00	-490.122,28	29.193.013,19
01/03/2024	USD	29.353.528,56	ZAR	550.000.000,00	-515.430,67	53.798.666,52
14/02/2024	USD	10.573.618,82	ZAR	200.000.000,00	-292.728,88	19.472.270,58
				Total	-2.133.919,66	239.399.205,99

Au titre de ces contrats dérivés OTC, le compartiment maintenait auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. un collatéral de EUR 1.590.000,00 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce collatéral en espèces vise, suite à l'absence d'appel de marge, à couvrir totalement la contrepartie du risque d'un éventuel défaut du compartiment.

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
15/02/2024	EUR	550.118,89	AUD	900.000,00	-5.555,92	555.933,04
15/02/2024	EUR	2.452.265,96	CAD	3.600.000,00	-16.212,78	2.471.508,99
15/02/2024	NOK	6.000.000,00	EUR	510.616,57	23.649,13	534.830,86
15/02/2024	CHF	2.200.000,00	EUR	2.338.882,86	34.578,19	2.366.354,74
15/02/2024	SEK	13.000.000,00	EUR	1.148.460,62	19.027,89	1.167.752,08
15/02/2024	JPY	200.000.000	EUR	1.267.547,61	22.949,60	1.284.244,78
15/02/2024	EUR	2.919.181,70	GBP	2.510.000,00	27.158,00	2.896.543,77
15/02/2024	EUR	5.134.427,09	NZD	9.035.000,00	-35.072,85	5.178.540,72
15/02/2024	EUR	2.027.644,16	USD	2.200.000,00	40.099,43	1.991.581,04
				Total	110.620,69	18.447.290,02

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY SUSTAINABLE :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
27/03/2024	USD	1.763.036,80	EUR	1.600.000,00	-10.067,62	1.596.013,94
				Total	-10.067,62	1.596.013,94

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
24/01/2024	EUR	3.132.158,55	AUD	5.204.000,00	-81.724,43	3.214.528,38
24/01/2024	EUR	67.062,74	AUD	110.000,00	-870,99	67.947,37
24/01/2024	EUR	67.775,68	AUD	110.000,00	-158,05	67.947,37
24/01/2024	EUR	123.448,87	AUD	200.000,00	-67,00	123.540,68
24/01/2024	EUR	176.572,70	AUD	290.000,00	-2.525,31	179.133,98
24/01/2024	EUR	2.067.363,84	CAD	3.080.000,00	-45.783,59	2.114.513,25
24/01/2024	EUR	20.465,59	CAD	30.000,00	-117,01	20.595,91
24/01/2024	EUR	204.655,92	CAD	300.000,00	-1.170,13	205.959,08
24/01/2024	EUR	204.511,66	CAD	300.000,00	-1.314,39	205.959,08
24/01/2024	EUR	3.527.271,75	CAD	5.255.000,00	-78.114,54	3.607.716,60
24/01/2024	EUR	204.692,79	CAD	300.000,00	-1.133,26	205.959,08
24/01/2024	EUR	54.586,01	CAD	80.000,00	-300,94	54.922,42
24/01/2024	EUR	212.332,03	CHF	200.000,00	-3.155,12	215.123,16
24/01/2024	EUR	6.346.497,98	CHF	6.100.000,00	-225.859,95	6.561.256,32
24/01/2024	EUR	1.677.140,12	CHF	1.612.000,00	-59.686,27	1.733.892,65
24/01/2024	EUR	40.255,78	DKK	300.000,00	-4,11	40.243,88
24/01/2024	EUR	26.835,69	DKK	200.000,00	-4,23	26.829,25
24/01/2024	EUR	795.892,34	DKK	5.929.000,00	222,77	795.353,17
24/01/2024	EUR	16.098,63	DKK	120.000,00	-5,32	16.097,55
24/01/2024	EUR	26.831,06	DKK	200.000,00	-8,86	26.829,25
24/01/2024	JPY	60.000.000	EUR	382.517,67	3.780,34	385.273,43
24/01/2024	AUD	275.000,00	EUR	169.742,19	67,32	169.868,43
24/01/2024	GBP	120.000,00	EUR	139.268,33	-930,53	138.480,18
24/01/2024	USD	340.000,00	EUR	315.183,40	-7.766,04	307.789,80
24/01/2024	GBP	120.000,00	EUR	138.442,16	-103,53	138.480,18
24/01/2024	USD	295.000,00	EUR	266.243,08	495,22	267.052,91
24/01/2024	JPY	2.648.000.000	EUR	16.301.092,51	745.970,93	17.003.400,89
24/01/2024	CAD	2.500.000,00	EUR	1.711.219,99	3.749,31	1.716.325,69
24/01/2024	CHF	50.000,00	EUR	53.184,13	685,08	53.780,79
24/01/2024	DKK	270.000,00	EUR	36.228,18	0,42	36.219,49
24/01/2024	JPY	173.000.000	EUR	1.078.729,14	35.031,97	1.110.871,73
24/01/2024	CAD	260.000,00	EUR	177.243,44	1.113,94	178.497,87

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

24/01/2024	USD	2.900.000,00	EUR	2.683.135,57	-61.040,19	2.625.265,92
24/01/2024	CHF	25.000,00	EUR	26.510,12	424,35	26.890,39
24/01/2024	JPY	7.000.000	EUR	45.229,98	-160,26	44.948,57
24/01/2024	JPY	6.000.000	EUR	38.414,75	215,49	38.527,34
24/01/2024	GBP	1.804.712,00	EUR	2.075.844,24	4.673,83	2.082.640,36
24/01/2024	NZD	55.000,00	EUR	31.370,19	120,43	31.524,04
24/01/2024	GBP	260.000,00	EUR	302.921,56	-3.190,87	300.040,39
24/01/2024	USD	250.000,00	EUR	231.208,53	-5.165,71	226.316,03
24/01/2024	GBP	61.000,00	EUR	70.144,85	177,53	70.394,09
24/01/2024	NOK	720.000,00	EUR	60.918,32	3.226,06	64.179,70
24/01/2024	CHF	130.000,00	EUR	138.015,82	2.043,69	139.830,05
24/01/2024	AUD	325.000,00	EUR	197.883,20	2.801,71	200.753,60
24/01/2024	AUD	5.500.000,00	EUR	3.310.313,61	85.905,91	3.397.368,58
24/01/2024	CAD	930.000,00	EUR	634.547,64	3.422,55	638.473,16
24/01/2024	DKK	6.150.000,00	EUR	825.558,76	-351,75	824.999,50
24/01/2024	GBP	227.000,00	EUR	262.603,22	-913,36	261.958,34
24/01/2024	USD	180.000,00	EUR	166.861,80	-4.111,43	162.947,54
24/01/2024	GBP	410.000,00	EUR	477.014,86	-4.361,92	473.140,62
24/01/2024	USD	910.000,00	EUR	841.586,58	-18.790,70	823.790,34
24/01/2024	JPY	94.000.000	EUR	595.381,36	9.808,42	603.595,05
24/01/2024	SEK	100.000,00	EUR	8.875,14	106,32	8.982,71
24/01/2024	USD	2.900.000,00	EUR	2.642.128,28	-19.984,44	2.625.265,92
24/01/2024	AUD	110.000,00	EUR	67.065,56	858,53	67.947,37
24/01/2024	GBP	50.000,00	EUR	57.548,59	92,65	57.700,08
24/01/2024	GBP	130.000,00	EUR	149.955,99	-89,11	150.020,20
24/01/2024	JPY	9.000.000	EUR	58.031,57	-85,12	57.791,02
24/01/2024	CAD	150.000,00	EUR	102.348,77	549,64	102.979,54
24/01/2024	SEK	835.000,00	EUR	75.104,39	-109,37	75.005,61
24/01/2024	DKK	290.000,00	EUR	38.913,92	-1,72	38.902,42
24/01/2024	JPY	30.000.000	EUR	192.405,00	747,08	192.636,72
24/01/2024	USD	310.000,00	EUR	286.817,94	-6.524,99	280.631,87
24/01/2024	USD	360.000,00	EUR	333.114,34	-7.612,88	325.895,08
24/01/2024	CAD	100.000,00	EUR	68.014,16	584,96	68.653,03
24/01/2024	NOK	69.000,00	EUR	5.880,70	266,44	6.150,55
24/01/2024	JPY	9.500.000	EUR	61.355,64	-189,67	61.001,63
24/01/2024	USD	7.000.000,00	EUR	6.404.461,90	-75.180,98	6.336.848,78
24/01/2024	JPY	59.000.000	EUR	373.929,15	5.924,63	378.852,21
24/01/2024	GBP	20.000,00	EUR	23.019,44	37,05	23.080,03
24/01/2024	CAD	325.000,00	EUR	222.458,60	487,41	223.122,34
24/01/2024	USD	40.000,00	EUR	36.993,36	-826,51	36.210,56
24/01/2024	USD	100.000,00	EUR	90.605,40	-186,05	90.526,41
24/01/2024	NZD	51.000,00	EUR	29.048,29	152,16	29.231,39
24/01/2024	NZD	100.000,00	EUR	57.247,73	7,73	57.316,44
24/01/2024	CHF	910.000,00	EUR	967.951,24	12.468,41	978.810,37
24/01/2024	SEK	1.030.000,00	EUR	91.392,67	1.116,35	92.521,90

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

24/01/2024	NOK	18.100.000,00	EUR	1.545.880,19	66.629,86	1.613.406,43
24/01/2024	SEK	16.000.000,00	EUR	1.400.283,45	36.752,48	1.437.233,33
24/01/2024	USD	680.000,00	EUR	629.215,98	-14.379,90	615.579,60
24/01/2024	USD	2.060.000,00	EUR	1.878.573,05	-15.948,81	1.864.844,07
24/01/2024	JPY	14.000.000	EUR	88.673,82	1.460,83	89.897,13
24/01/2024	CHF	615.000,00	EUR	652.149,02	10.438,93	661.503,71
24/01/2024	NOK	525.000,00	EUR	46.472,92	297,83	46.797,70
24/01/2024	EUR	18.552,45	GBP	16.000,00	104,62	18.464,02
24/01/2024	EUR	302.912,03	GBP	260.000,00	3.134,81	300.040,39
24/01/2024	EUR	1.043.575,06	GBP	900.000,00	5.884,69	1.038.601,35
24/01/2024	EUR	127.662,64	GBP	110.000,00	833,82	126.940,17
24/01/2024	EUR	252.981,44	GBP	220.000,00	-676,21	253.880,33
24/01/2024	EUR	346.052,29	GBP	300.000,00	155,50	346.200,45
24/01/2024	EUR	5.552.187,92	GBP	4.827.000,00	-13.291,42	5.570.365,24
24/01/2024	EUR	815.240,70	GBP	704.712,00	2.715,31	813.238,71
24/01/2024	EUR	10.002.579,36	JPY	1.624.850.000	-460.501,99	10.433.525,65
24/01/2024	EUR	232.060,72	JPY	36.400.000	-2.333,94	233.732,55
24/01/2024	EUR	128.959,04	JPY	20.000.000	170,77	128.424,48
24/01/2024	EUR	22.447,25	JPY	3.500.000	-90,70	22.474,28
24/01/2024	EUR	529.596,02	JPY	82.000.000	1.564,10	526.540,36
24/01/2024	EUR	127.389,02	JPY	20.000.000	-1.399,25	128.424,48
24/01/2024	EUR	2.793.472,01	JPY	448.000.000	-91.385,33	2.876.708,31
24/01/2024	EUR	108.841,80	JPY	17.000.000	-628,23	109.160,81
24/01/2024	EUR	83.998,54	JPY	13.000.000	286,16	83.475,91
24/01/2024	EUR	164.331,84	JPY	25.800.000	-1.805,03	165.667,58
24/01/2024	EUR	949.399,78	JPY	149.800.000	-15.224,39	961.899,34
24/01/2024	EUR	17.737,12	NOK	200.000,00	-82,85	17.827,70
24/01/2024	EUR	59.226,15	NOK	700.000,00	-3.143,74	62.396,93
24/01/2024	EUR	59.659,26	NOK	700.000,00	-2.710,63	62.396,93
24/01/2024	EUR	1.009.519,55	NOK	11.820.000,00	-43.640,64	1.053.616,79
24/01/2024	EUR	5.321,13	NOK	60.000,00	-24,86	5.348,31
24/01/2024	EUR	26.555,95	NOK	300.000,00	-174,00	26.741,54
24/01/2024	EUR	489.488,48	NZD	882.000,00	-15.578,41	505.531,04
24/01/2024	EUR	28.383,61	NZD	50.000,00	-248,30	28.658,22
24/01/2024	EUR	22.199,72	NZD	39.000,00	-133,17	22.353,41
24/01/2024	EUR	1.703,02	NZD	3.000,00	-14,89	1.719,49
24/01/2024	EUR	114.495,47	NZD	200.000,00	-32,17	114.632,89
24/01/2024	EUR	3.979.175,10	NZD	7.170.000,00	-126.640,80	4.109.589,04
24/01/2024	EUR	14.302,47	NZD	25.000,00	-13,49	14.329,11
24/01/2024	EUR	28.478,72	NZD	50.000,00	-153,19	28.658,22
24/01/2024	EUR	114.073,41	NZD	200.000,00	-454,23	114.632,89
24/01/2024	EUR	88.730,75	SEK	1.000.000,00	-1.096,81	89.827,08
24/01/2024	EUR	62.961,76	SEK	700.000,00	82,47	62.878,96
24/01/2024	EUR	44.830,40	SEK	500.000,00	-83,38	44.913,54
24/01/2024	EUR	4.034,74	SEK	45.000,00	-7,50	4.042,22

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

24/01/2024	EUR	88.751,45	SEK	1.000.000,00	-1.076,11	89.827,08
24/01/2024	EUR	1.525.433,79	SEK	17.430.000,00	-40.260,59	1.565.686,05
24/01/2024	EUR	727.457,24	USD	800.000,00	4.081,48	724.211,29
24/01/2024	EUR	127.320,18	USD	140.000,00	729,42	126.736,98
24/01/2024	EUR	1.002.186,59	USD	1.100.000,00	7.544,92	995.790,52
24/01/2024	EUR	2.561.784,76	USD	2.800.000,00	29.969,59	2.534.739,51
24/01/2024	EUR	509.280,73	USD	560.000,00	2.917,70	506.947,90
24/01/2024	EUR	622.885,26	USD	685.000,00	3.494,76	620.105,92
24/01/2024	EUR	45.837.338,55	USD	50.260.000,00	391.256,34	45.498.574,21
24/01/2024	EUR	110.978,45	USD	120.000,00	2.472,09	108.631,69
24/01/2024	EUR	272.356,87	USD	300.000,00	1.090,96	271.579,23
24/01/2024	EUR	1.516.231,80	USD	1.680.000,00	-2.857,30	1.520.843,71
24/01/2024	EUR	4.359.019,02	USD	4.780.000,00	36.848,85	4.327.162,45
24/01/2024	EUR	6.985.953,31	USD	7.660.000,00	59.630,39	6.934.323,09
				Total	22.112,42	169.056.337,94

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

NOTE 18 - FUTURES

Au 31 décembre 2023, les contrats de futures suivants sont ouverts auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. et auprès de la Société Générale.

DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	140	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	189.000,00	14.288.680,00
EUR	20	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	159.600,00	1.623.080,00
EUR	350	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	1.064.000,00	35.893.550,00
		Total	1.412.600,00	51.805.310,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 1.186.975,60 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
USD	40	US ULTRA BOND FUTURE MARS 2024	471.868,92	2.885.812,25
		Total	471.868,92	2.885.812,25

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 254.922,37 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	140	EURO OAT FUTURE MARS 2024	-136.750,00	13.480.320,00
EUR	1.800	EURO SCHATZ FUTURE MARS 2024	1.224.000,00	182.367.000,00
EUR	-143	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	-247.390,00	14.665.079,00
EUR	100	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	1.169.000,00	8.115.400,00
EUR	600	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	1.101.750,00	61.237.200,00
		Total	3.110.610,00	279.864.999,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 2.423.519,10 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L PATRIMONIAL FUND :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
AUD	7	AUSTRALIAN 10YR BOND MARS 2024	14.742,55	415.248,01
EUR	-25	STOXX EUROPE 600 FUTURE MARS 2024	-3.575,00	598.737,50
EUR	-18	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	-75.240,00	1.845.954,00
EUR	-25	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	-51.000,00	2.551.550,00
GBP	15	LONG GILT FUTURE MARS 2024	89.839,02	1.816.859,96
USD	6	US ULTRA BOND FUTURE MARS 2024	64.712,24	432.871,84
USD	11	US TREASURY LONG BOND MARS 2024	91.488,25	1.054.915,58
USD	-3	SP E-MINI 500 IDX FUTURE MARS 2024	-16.620,65	647.693,39
USD	12	ULTRA 10YR US TREASURY MARS 2024	57.116,52	1.085.637,98
USD	35	MSCI EMERGING MKTS FUTURE MARS 2024	81.586,93	1.621.821,39
		Total	253.049,86	12.071.289,65

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 421.972,11 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
USD	1.000	USD 10Y TREASURY N FUTURE MARS 2024	3.145.164,76	95.809.475,85
		Total	3.145.164,76	95.809.475,85

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 1.923.686,24 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L GLOBAL TARGET INCOME :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	-83	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	-106.950,00	8.471.146,00
EUR	32	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	384.920,00	2.596.928,00
EUR	-58	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	-381.640,00	5.948.074,00
JPY	14	TOPIX INDEX FUTURE MARS 2024	-11.468,31	2.127.316,80
USD	1	US 2YR TREASURY NOTE MARS 2024	1.852,96	181.049,29
USD	11	ULTRA 10YR US TREASURY MARS 2024	55.857,63	995.168,15
USD	76	USD 10Y TREASURY N FUTURE MARS 2024	273.587,79	7.281.520,16
USD	1	US ULTRA BOND FUTURE MARS 2024	11.980,61	72.145,31
USD	1	US 5YR TREASURY NOTE MARS 2024	2.319,74	89.596,39
USD	1	US TREASURY LONG BOND MARS 2024	9.102,15	95.901,42
		Total	239.562,57	27.858.845,52

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 445.595,14 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	400	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	1.692.000,00	41.021.200,00
EUR	85	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	960.500,00	6.898.090,00
USD	100	USD 10Y TREASURY N FUTURE MARS 2024	371.299,78	9.580.947,59
USD	50	US ULTRA BOND FUTURE MARS 2024	576.045,04	3.607.265,31
USD	450	ULTRA 10YR US TREASURY MARS 2024	2.338.834,88	40.711.424,43
		Total	5.938.679,70	101.818.927,33

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 3.118.977,89 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE :

DEWISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	2	EURO OAT FUTURE MARS 2024	10.020,00	192.576,00
EUR	32	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	64.770,00	3.265.984,00
EUR	-6	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	-10.500,00	615.318,00
EUR	75	EURO SCHATZ FUTURE MARS 2024	49.350,00	7.598.625,00
		Total	113.640,00	11.672.503,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 83.694,30 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
USD	20	MSCI EMERGING MKTS FUTURE MARS 2024	11.519,49	926.755,08
		Total	11.519,49	926.755,08

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg un dépôt de garantie de EUR 39.294,80 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
USD	257	MSCI INDIA NTR FUTURE MARS 2024	802.070,79	26.123.660,89
USD	22	MSCI EMERGING MKTS FUTURE MARS 2024	49.590,37	1.019.430,59
		Total	851.661,16	27.143.091,48

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg un dépôt de garantie de EUR 1.534.895,97 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L EUR INFLATION-LINKED :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	-1	EURO-BTP 10YR FUTURE MARS 2024	590,00	106.676,00
EUR	-4	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	-44.480,00	324.616,00
EUR	30	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	43.560,00	3.061.860,00
EUR	-17	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	-69.720,00	1.743.401,00
EUR	110	EURO SCHATZ FUTURE MARS 2024	65.075,00	11.144.650,00
		Total	-4.975,00	16.381.203,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 76.078,20 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	35	EURO-BUND FUTURE MARS 2024	135.050,00	3.589.355,00
EUR	-27	EURO-BUXL 30YR FUTURE MARS 2024	-295.000,00	2.191.158,00
EUR	71	EURO BOBL FUTURE MARS 2024	144.840,00	7.246.402,00
EUR	205	EURO SCHATZ FUTURE MARS 2024	123.475,00	20.769.575,00
JPY	-8	JGB 10YR FUTURE MARS 2024	-43.664,32	5.033.931,32
USD	6	US ULTRA BOND FUTURE MARS 2024	66.239,88	432.871,84
USD	65	US 2YR TREASURY NOTE MARS 2024	107.372,84	11.768.203,59
USD	-30	ULTRA 10YR US TREASURY MARS 2024	-112.344,70	2.714.094,96
USD	80	US 5YR TREASURY NOTE MARS 2024	113.936,17	7.167.711,49
		Total	239.904,87	60.913.303,20

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait auprès de la Société Générale un dépôt de garantie de EUR 453.738,43 en faveur de la contrepartie à la clôture. Ce dépôt de garantie, en espèces, est destiné à couvrir les risques de marchés en cas d'évolution journalière défavorable des cours des contrats futures achetés ou vendus.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 19 - EVÈNEMENT(S) SURVENU(S) PENDANT L'EXERCICE

Le compartiment DPAM L BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE SUSTAINABLE a été lancé le 18 janvier 2023.

Le Conseil d'Administration a décidé de liquider les compartiments DPAM L CONVERTIBLE EUROPE (Avoir en banque restant au 31 décembre 2023 : EUR 17,98) et DPAM L CONVERTIBLE WORLD SUSTAINABLE (Avoir en banque restant au 31 décembre 2023 : EUR 18.202,82) à la valeur nette d'inventaire datée du 3 février 2023 (calculée le 6 février 2023).

Le Conseil d'Administration a décidé de liquider le compartiment DPAM L BONDS EUR SELECTION (Avoir en banque restant au 31 décembre 2023 : EUR 12.664,73) à la valeur nette d'inventaire datée du 29 septembre 2023.

Impact de l'invasion russe en Ukraine.

La guerre lancée en février 2022 par la Russie sur l'Ukraine continue sans perspective de résolution rapide. Les deux nations en conflit sont contraintes de chercher du soutien militaire dans d'autres pays, ce qui constitue un risque géopolitique accru avec la création de blocs entre ceux qui soutiennent l'agresseur ou l'agressé. Un embrasement du conflit ne peut non plus être exclu.

Les investisseurs doivent continuer à tenir compte des conséquences économiques négatives d'un enlisement de cette guerre lorsqu'ils font des choix d'investissement.

Les prix énergétiques ont certes diminué par rapport au début du conflit mais l'économie européenne reste fragile à cause de sa trop grande dépendance au gaz et au pétrole. De nouvelles hausses des prix des matières premières ne peuvent donc être exclues avec le risque de peser de nouveau sur l'inflation et les taux d'intérêt en conséquence.

Les banques centrales ont fortement relevé les taux d'intérêt en 2023 pour combattre le risque inflationniste. Si le resserrement monétaire est pratiquement terminé, les investisseurs doivent continuer à évaluer le risque que les taux ne soient pas réduits aussi rapidement qu'espéré par les marchés si une résurgence de l'inflation survenait. Cette possibilité constituerait clairement un risque pour les marchés financiers dans leur ensemble.

La Russie s'est isolée des économies occidentales. Les effets négatifs des sanctions économiques sur la Russie ne se font pas sentir comme espéré par les économies occidentales. En effet, les exportations de pétrole russes se sont réorientées vers la Chine ou l'Inde qui en profitent pour se fournir en pétrole à prix réduit.

Il est pratiquement impossible que la Russie retrouve la position qui était la sienne dans les indices d'actions ou dans les indices obligataires dans l'année qui vient. Cette guerre laissera des traces pour une longue période mais il reste impossible de prévoir un scénario à court ou moyen terme. L'investisseur averti tiendra compte de l'ensemble de ces incertitudes pour considérer ses investissements.

En raison de la situation actuelle du marché et de l'arrêt des transactions, en accord avec la Société de Gestion, le Conseil d'Administration a décidé d'évaluer, à titre prudentiel, les actions russes à 0,00001.

La présente décision a pris effet le 9 mars 2022, lors du calcul VNI et ce, jusqu'à l'obtention d'informations précises permettant d'évaluer la valeur résiduelle de ces actions.

DPAM L

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

NOTE 20 - EVÈNEMENT(S) POSTÉRIEUR(S) À L'EXERCICE

Monsieur Frank Van Eylen a été coopté comme membre du Conseil d'Administration en remplacement de Madame France Colas démissionnaire et a nommé Président du Conseil d'Administration de la SICAV avec effet au 15 janvier 2024.

Le compartiment DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE (compartiment absorbé) a fusionné dans le compartiment DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED (compartiment absorbant) en date du 31 janvier 2024 au ratio d'échange de 1 pour 1.

Cette fusion est motivée par une rationalisation des compartiments de la SICAV et de la gamme proposé aux investisseurs.

De plus, elle permettra aux investisseurs de passer au sein d'un même compartiment d'une stratégie couverte (« hedged ») à une stratégie non couverte (ou inversement) sans que le Gestionnaire ait à acheter et à vendre les titres en portefeuille dans les deux compartiments. Dans une structure fusionnée avec des classes d'actions dites « standards » et couvertes (« hedged »), la conversion d'une classe d'actions non couverte en devises à une classe d'actions couverte en devises (« hedged ») (ou l'inverse) n'entraînera qu'un ajustement des contrats de change à terme des classes d'actions couvertes et donc permettrait ainsi une réduction des coûts de transaction.

DPAM L

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2023

Détermination du risque global

Chaque compartiment de la SICAV devra veiller à ce que son risque global lié aux instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

Le risque global est une mesure conçue pour limiter l'effet de levier généré au niveau de chaque compartiment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La méthode utilisée pour calculer ce risque au niveau de chaque compartiment de la SICAV sera celle des engagements. Cette méthode consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Politique de rémunération de la Société de Gestion de la SICAV, Degroof Petercam Asset Services S.A.

A) Généralités

Degroof Petercam Asset Services S.A. ("DPAS") applique une politique de rémunération qui a été conçue de façon à ne pas encourager les prises de risque inconsidérées. À cet égard, ladite politique intègre, dans son système de gestion des performances, des critères de risque spécifiquement adaptés aux divisions concernées. DPAS a mis en place toute une série de garde-fous destinés à empêcher le personnel de prendre des risques inconsidérés par rapport au profil d'activité.

La structure de gouvernance de la politique de rémunération ("la Politique") vise à éviter tout conflit d'intérêts en interne. La Politique est établie par le Comité de rémunération et approuvée par le Directoire. La Politique suit un processus rigoureux définissant les principes, l'approbation, la communication, la mise en œuvre, la révision et l'actualisation de la Politique avec l'implication du Directoire, des Ressources Humaines, de l'audit interne et des autres fonctions de contrôle.

Les performances sont évaluées au niveau du Groupe et de DPAS. Les évaluations individuelles du personnel sont fondées sur la fixation d'objectifs financiers et non financiers déterminés en fonction des spécificités et de la portée de la fonction du collaborateur évalué. Par conséquent, les évaluations individuelles portent sur l'accomplissement ou non par le collaborateur des objectifs qui lui ont été assignés et à apprécier sa création de valeur à long terme. De surcroît, les performances permettent également l'évaluation des compétences commerciales et relationnelles et sont liées aux réalisations individuelles du collaborateur. Les critères pris en compte pour établir la rémunération fixe sont : la complexité des tâches, le niveau de responsabilité, les performances ainsi que les conditions du marché local.

B) Méthodologie

DPAS est titulaire d'une double licence, puisqu'elle exerce d'une part en qualité de société de gestion conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, et d'autre part en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs en vertu de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ("GFIA").

Dans le cadre de ces deux lois, les responsabilités incombant à DPAS pour l'exercice de ses deux métiers sont relativement similaires. DPAS estime pouvoir affirmer à bon droit que son personnel est rémunéré de la même façon pour les tâches relevant de l'administration d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM") et de fonds d'investissement alternatifs ("FIA").

Par conséquent, la rémunération, comme précédemment évoqué, est le rapport entre les actifs sous gestion ("ASG") de tous les OPCVM sous la responsabilité de DPAS et le total des ASG additionné des

DPAM L

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2023

Actifs Sous Administration ("ASA"). Sur la base des ASG et ASA calculés au 31 décembre 2023, ce ratio s'élève à 55,90%.

Au 31 décembre 2023, DPAS, la société de gestion, totalisait 27,915 milliards EUR d'ASG pour les OPCVM.

Afin d'évaluer la proportion de la rémunération du personnel de la société de gestion imputable à l'ensemble des OPCVM gérés, il convient d'appliquer le ratio susmentionné à la rémunération annuelle du personnel concerné.

Afin d'évaluer la proportion de la rémunération du personnel de la société de gestion imputable à cet OPCVM uniquement, il convient d'appliquer à la rémunération annuelle du personnel concerné le ratio découlant du rapport entre les ASG de cet OPCVM et le total des ASG de l'ensemble des OPCVM.

C) Rémunération par catégorie de personnel

Le tableau ci-dessous précise, par catégorie de personnel, comment est allouée la rémunération totale des collaborateurs de la Société de Gestion sur la base des ASG de tous les OPCVM :

Catégorie de personnel	Nombre de bénéficiaires (*)	Rémunération totale (en EUR)	Rémunération fixe versée (en EUR)	Rémunération variable versée (en EUR)
Senior Management (**)	4	710.190	558.185	152.004
Personnel identifié (***)	2	207.399	177.720	29.679
Autre personnel	129	5.514.500	5.101.123	413.377
	135	6.432.089	5.837.028	595.060

(*) Aucun critère de proportionnalité n'est appliqué

(**) Directoire

(***) Personnel identifié autre que celui reporté dans la catégorie Senior Management

Tous les chiffres se rapportent à l'année civile 2023.

D) Plus-values (carried interest) versées par les OPCVM

Aucun collaborateur de la Société de Gestion ne reçoit de plus-values en provenance d'un quelconque OPCVM.

5) Revue de la politique de rémunération

- **Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre :**

La Politique de Rémunération de DPAS a été revue et mise à jour en 2023. La Politique de Rémunération de DPAS a été validée par le Directoire le 20 décembre 2023. Aucune irrégularité n'a été identifiée.

- **Modification importante de la politique de rémunération adoptée :**

La revue annuelle de la politique de rémunération n'a pas donné lieu à des modifications importante de la Politique de rémunération.

DPAM L

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2023

Rémunération des Administrateurs

La rémunération des Administrateurs pour le présent exercice s'élève à un montant total de EUR 52.800.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le « Règlement »), la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques (non auditées) pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Les informations périodiques suivantes n'ont pas fait l'objet d'un audit de la part du réviseur d'entreprises.

DPAM L

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

Annexe SFDR

*Informations périodiques pour les produits financiers visés
à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et
à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852*

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Annexe non auditée au Rapport annuel
au 31 décembre 2023

R.C.S. Luxembourg B 27.128

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493000Q6B37KU220573

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 73.80%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 12.15%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a visé à investir dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies, et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'univers d'investissement est réduit : le portefeuille se concentre sur les sociétés à contribution nette positive (telle que définie dans le prospectus) c'est-à-dire (1) dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et (2) les plus avancées en matière de développement durable et d'engagement sur les risques ESG. Parmi les objectifs environnementaux poursuivis par le Compartiment, certains contribuent à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088.

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> Controversial Activity Policy));

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a démontré une exposition (hors liquidité) aux entreprises alignées à l'initiative Sciences Based Targets (SBTi) ou équivalent supérieure à son benchmark : 77.88 (fonds) contre 64.49 (benchmark) (au 31/12/2023) ;

e. Le Compartiment a démontré un profil ESG supérieur à celui de son univers d'investissement, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables sur une période de 3 ans : 62.38 (fonds) contre 59.91 (benchmark) (au 31/12/2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 80% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

De plus, au niveau du portefeuille global, un minimum de 50% des sociétés alignées avec la Taxinomie UE ou en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD et un portefeuille en contribution nette positive sur l'ensemble des 17 ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 85.95% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 6.35% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 67.45% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 12.15% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 78.27% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	97.89%	85.95%
Investissement Environnemental	51.67%	73.8%
Investissement Social	68.08%	12.15%
Autres investissement Environnemental	46.31%	67.45%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 62.91 Benchmark : 62.36	Compartiment : 77.88 Benchmark : 64.49

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.20 Benchmark : 58.50	Compartiment : 62.38 Benchmark : 59.91

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par le Gestionnaire font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux objectifs de développement durable (ODD) afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 50% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 78.27% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> (TCFD Report).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles.

Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> (TCFD Report)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
PROSUS NV 2.031% 03-AUG-2032	Transports et entreposage	0.82	Chine
3 5/8 NETFLIX JUN30 REGS 15.06.2030	Information et communication	0.81	Etats-Unis
UNIBAIL-RODAMCO FRN 18-PERPETUAL	Activités immobilières	0.78	France
AIB GROUP PLC 5,75 22-160229	Activités financières et d'assurance	0.67	Irlande
3 3/8 ENEL NOV81 24.11.2081	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.63	Italie
SUEZ 5,00 22-031132	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.59	France
3% ABERTIS MAR31 REGS 27.03.2031	Transports et entreposage	0.58	Espagne
ACEA 3,875 23-240131	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.56	Italie
TELEFONICA EMIS 4,183 23-211133	Information et communication	0.56	Espagne
1.3% BAXTER INTL MAY29 15.05.2029	Industrie manufacturière	0.54	Etats-Unis
2.875%ANHEUSER APR32 REGS 02.04.2032	Industrie manufacturière	0.54	Belgique
2.625% DAIMLER APR25 07.04.2025	Activités financières et d'assurance	0.54	Allemagne
A1 TOWERS HLDG GMBH 5,25 23-130728	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.50	Autriche
3.15% AT&T SEP36 04.09.2036	Information et communication	0.50	Etats-Unis
P3 GROUP SARL 0.875 22-26 26/01A	Activités immobilières	0.50	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 85.95% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») sont :

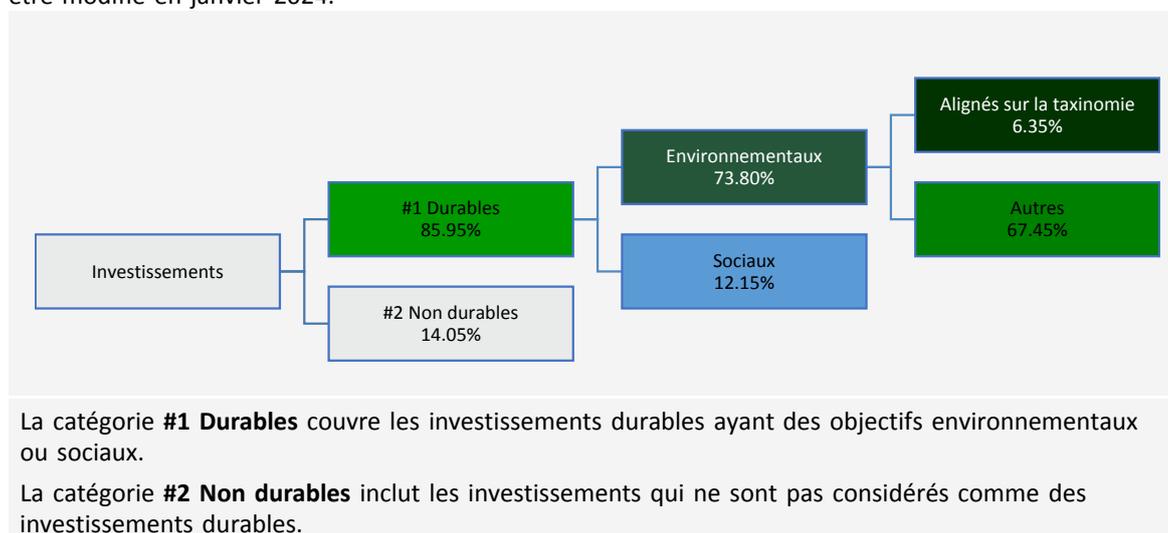
- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	43.92
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9.85
Activités immobilières	Activités immobilières	6.25
Information et communication	Télécommunications	3.97
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.91
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.44
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.03

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.93
Construction	Génie civil	1.77
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.62
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.51
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	1.35
Information et communication	Services d'information	1.23
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.13
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.13
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.12
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.95
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.93
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.83
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0.76
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.71
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.66
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	0.64
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.59
Information et communication	Édition	0.54
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.47
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.47
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.42
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.39
Autres activités de services	Autres services personnels	0.36
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.29
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.27
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.24
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.21
Santé humaine et action sociale	Action sociale sans hébergement	0.20

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.14
Hébergement et restauration	Restauration	0.13
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.13
Dérivés	Dérivés	0.09
Liquidités	Liquidités	2.45



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La méthodologie du Gestionnaire pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, le Gestionnaire s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 6.35% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

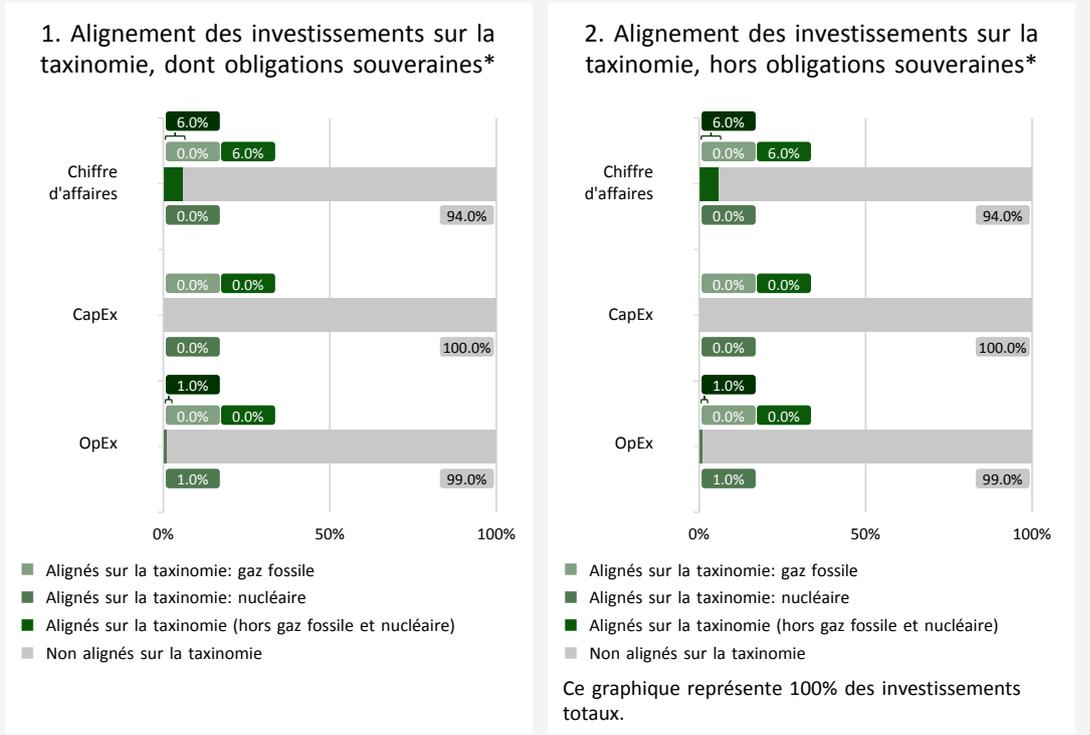
- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires: 5.079 %

Activités habilitantes : n/a

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	5.36%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	6.35%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 67.45% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 12.15% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée.

En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 14.05% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.45% de liquidités et à 0.09% de dérivés . Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») : Les sociétés doivent être en conformité avec les principes constitutifs du Pacte Mondial (droits de l'Homme, droit du travail, lutte contre la corruption et protection de l'environnement) et les Principes directeurs des Nations-Unies, aux instruments OIT (ILO), les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE et aux conventions et traités sous-jacents. Le Gestionnaire a utilisé la recherche ESG spécifique d'agences de notations extra-financières pour déterminer si une société est en conformité ou non avec ces normes.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées du Gestionnaire ont été écartées : La politique d'exclusion des activités controversées définie par Gestionnaire (accessible via le site

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>

<https://www.funds.dpaminvestments.comwww.dpamfunds.com> (Controversial Activities Policy)) couvre plusieurs secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable, ou non. Pour chacun de ces secteurs et activités économiques, la politique d'exclusion des activités controversées définit les critères et seuils d'exclusions. Les sociétés impliquées dans ces secteurs et activités controversées et répondant aux critères d'exclusion formulés dans la politique ont été exclues du portefeuille d'investissement.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion. Le dernier décile (10%) des scores les plus bas du classement ont été écartés par secteur de la liste éligible).

Le Gestionnaire s'est assuré que les produits et/ou services de l'entreprise contribuent –en proportion de son chiffre d'affaires – à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Enfin, l'objectif durable a été mesuré en s'assurant que :

- la contribution nette au niveau de l'ensemble du portefeuille sur les 17 ODD soit positive et
- un minimum de 50% des actifs sous gestion ait été investi dans des entreprises présentant une contribution nette positive aux 17 ODD.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
ARTICLE 9						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED

Identifiant d'entité juridique:
5493006302LKO5WVEH19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1. Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site www.dpamfunds.com (Controversial Activities Policy) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

2. Au niveau des investissements en lignes directes (obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.64%	99.76%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy).

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site du Gestionnaire (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> (TCFD Report).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5/8 US TREAS NOTE MAY30 15.05.2030	Administration publique	4.08	Etats-Unis
1.2% SPAIN OCT40 31.10.2040	Administration publique	3.53	Espagne
ROMANIA 6,625 22-270929	Administration publique	2.57	Roumanie
0.45%ITALY BTP FEB29 REGS 15.02.2029	Administration publique	2.44	Italie
MEXICAN BONOS 8.500% 01-MAR-2029	Administration publique	2.40	Mexique
0.6% ITALY AUG31 01.08.2031	Administration publique	2.32	Italie
4.125% CHILE JUL34 05.07.2034	Administration publique	1.75	Chili
1 1/2 NEW ZEALAND MAY31 15.05.2031	Administration publique	1.59	Nouvelle-Zélande
UNITED MEXICAN STATES 1.450% 25-OCT-2033	Administration publique	1.48	Mexique
1.1% INDONESIA MAR33 12.03.2033	Administration publique	1.35	Indonésie
APPLE INC 1,65 21-080231	Industrie manufacturière	1.33	Etats-Unis
US TREASURY NOTES 0.500% 28-FEB-2026	Administration publique	1.32	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEW ZEALAND (GOVERNMENT OF) 3% 20/04/2029	Administration publique	1.32	Nouvelle-Zélande
7/8 BIRD MAY30 14.05.2030	Activités extra-territoriales	1.24	Supranational
TII 0 5/8 07/15/32 0.625% 15/07/2032	Administration publique	1.24	Etats-Unis

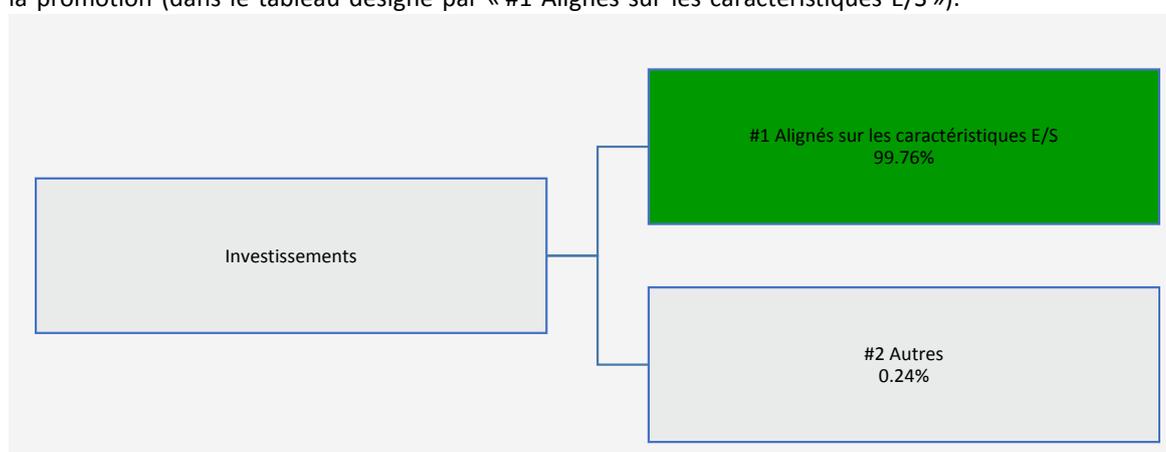


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.76% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	48.96
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	24.55
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.22
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.73
Information et communication	Télécommunications	3.30
Activités immobilières	Activités immobilières	1.73

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.67
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1.54
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	1.15
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.00
Information et communication	Édition	0.91
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.76
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.57
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	0.54
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.50
Hébergement et restauration	Restauration	0.44
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.33
Autres activités de services	Autres services personnels	0.28
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0.23
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.22
Construction	Génie civil	0.22
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.22
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.22
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.22
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.20
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.14
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.11
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.10
Dérivés	Dérivés	0.05
Liquidités	Liquidités	0.19



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

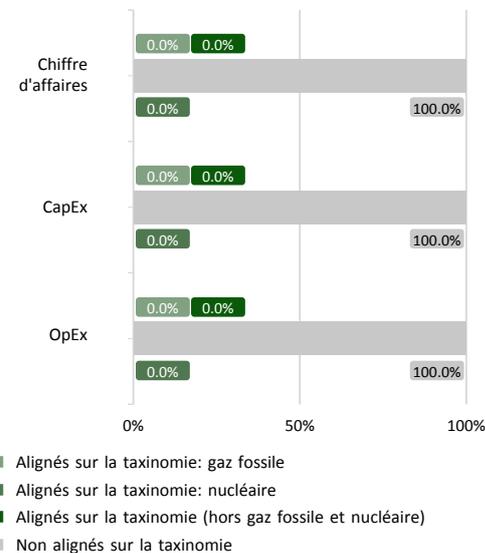
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

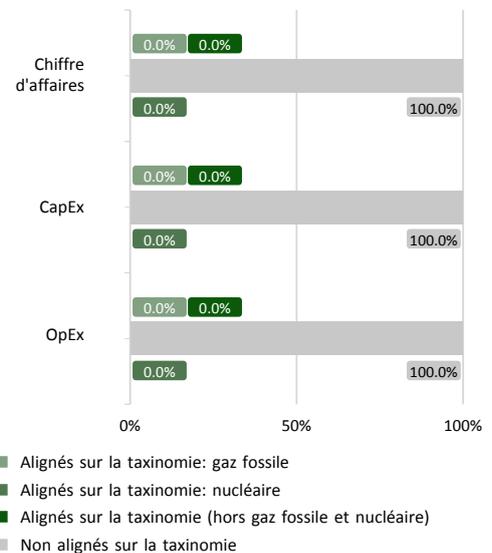
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Pas d'application



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.19% de liquidités et 0.05% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

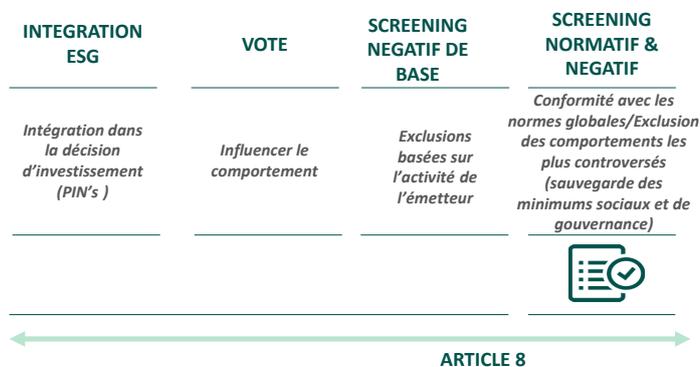
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »).

La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS HIGHER YIELD

Identifiant d'entité juridique:
549300D2LI8BDUNRVU85

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)) ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	91.29%	97.20%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
10%BRAZIL JAN27 F 01.01.2027	Administration publique	3.98	Brésil
8% MEXICO NOV47 07.11.2047	Administration publique	3.97	Mexique
INDONESIA GOVERNMENT 7.000% 15-FEB-2033	Administration publique	2.21	Indonésie
3 1/2 TELENET MAR28 REGS 01.03.2028	Activités financières et d'assurance	2.18	Belgique
8 1/4 COSAN OVERSEAS PERP 05.11.2049	Industrie manufacturière	2.16	Brésil
AGEAS / FORTIS BANK SA/NV FLOATING RATE PERPETUAL	Activités financières et d'assurance	2.03	Belgique
6.875%ICCREA BC JAN28 20.01.2028	Activités financières et d'assurance	2.03	Italie
8 1/4 INDONESIA MAY36 15.05.2036	Administration publique	1.89	Indonésie
LOXAM SAS 5,75 19-150727	Activités de services administratifs et de soutien	1.75	France
3 1/2 PAPREC HLDG JUL28 01.07.2028	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.73	France
VZ VENDOR FIN 2,875 20-150129	Activités financières et d'assurance	1.57	Pays-Bas
3 5/8 GRUENENTHAL 26 REGS 15.11.2026	Industrie manufacturière	1.52	Allemagne
7 3/4 TELECOM ITAL 33 S14 24.01.2033	Activités financières et d'assurance	1.46	Italie
IQVIA INC 2,25 19-150128	Information et communication	1.46	Etats-Unis
AVIS BUDGET FINANCE 7,25 23-310730	Activités financières et d'assurance	1.30	Etats-Unis

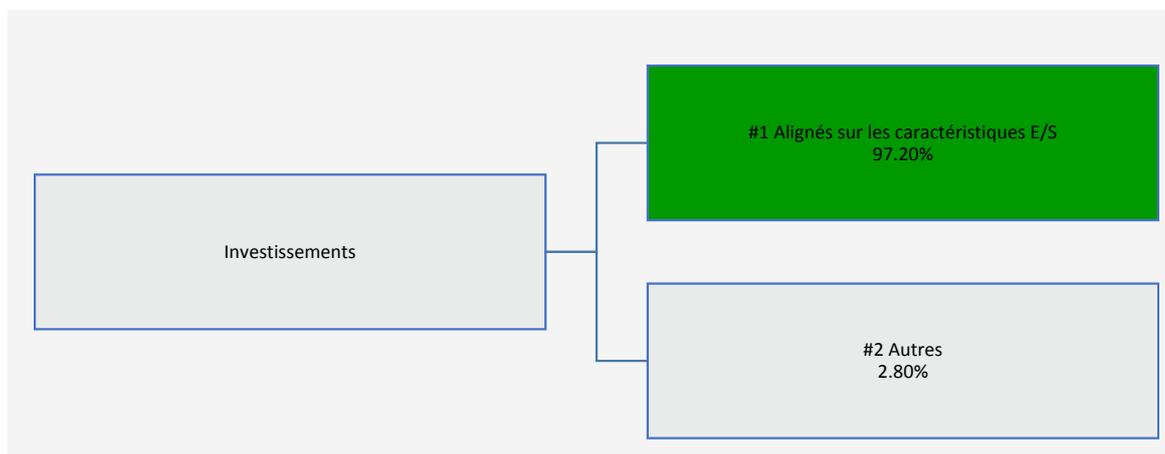


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.20% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	37.18
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	17.98
Information et communication	Télécommunications	5.13
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.95
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.13
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	3.01
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.98
Information et communication	Services d'information	2.53
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.39
Activités immobilières	Activités immobilières	2.37
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.20
Hébergement et restauration	Hébergement	1.49
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.49
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.25
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	1.19
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	1.15

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.14
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	1.12
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.10
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.08
Hébergement et restauration	Restauration	1.05
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.65
Autres activités de services	Autres services personnels	0.58
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.55
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.50
Dérivés	Dérivés	-0.04
Liquidités	Liquidités	2.84



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

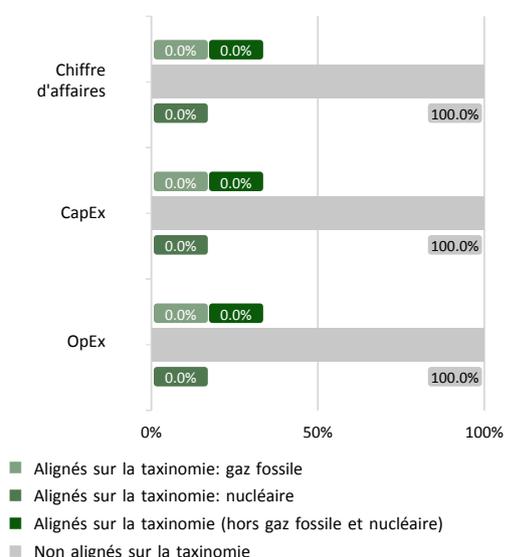
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

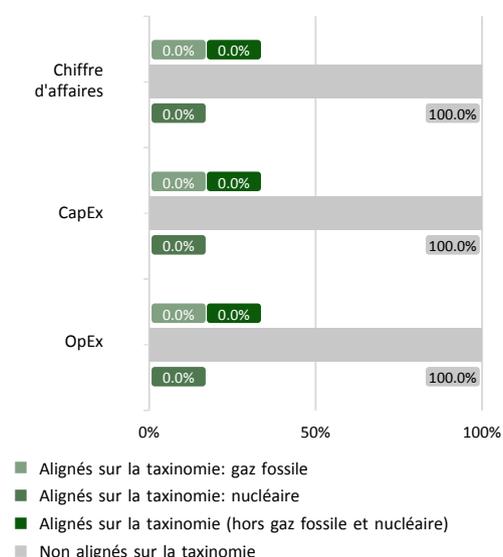
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.84% de liquidités et -0.04% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

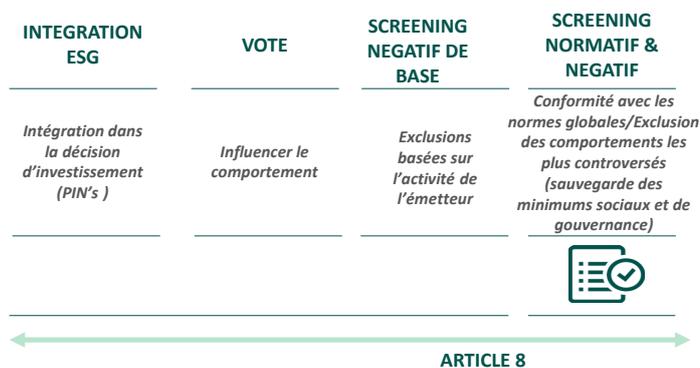
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »).

La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE
HEDGED

Identifiant d'entité juridique:
549300C4MM2N96C6QG79

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 62.39% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 37.61%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a investi dans des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et le promotion du bien-être de leurs générations présente et future. En combinant une sélection rigoureuse des Etats avec une politique d'engagement formelle et systématique et en priorisant les obligations d'impact (obligations vertes et équivalentes) reconnues, le Compartiment a investi dans les Etats les plus engagés ou démontrant les meilleurs efforts en matière de développement durable.

L'objectif de développement durable a été poursuivi par :

- Un screening ESG rigoureux, sur base d'un modèle propriétaire de durabilité des Etats aligné avec les Objectifs de Développement Durable.
- La promotion des meilleures pratiques et meilleurs efforts ; en définissant des règles d'éligibilité sur base du classement ESG.
- L'engagement formel et systématique avec les émetteurs et l'investissement dans des titres d'impact (obligations vertes et similaires).

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment a investi uniquement dans les 50% des pays de l'OCDE les mieux classés selon le modèle propriétaire de durabilité des pays exclusivement ;
- Le Compartiment a engagé un dialogue avec les émetteurs investis selon l'approche décrite dans sa Politique d'Engagement du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy));
- Le Compartiment a privilégié les instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables. Le portefeuille a été exposé à 22.11% dans ce type d'instruments en fin de période de référence.

Ainsi, le Compartiment a réalisé sur la Période de Référence :

a. Le Compartiment n'a pas été exposé aux pays ne respectant pas un minimum de requis démocratiques conforme à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy));

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> Controversial Activity Policy));

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a démontré un score démocratique moyen pondéré supérieur au score démocratique moyen pondéré de l'univers de référence (constitué des pays membres de l'OCDE) : 94.67 (fonds) contre 87.17 (univers de référence) (au 31/12/2023);

e. Le Compartiment a démontré une intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de son univers de référence (constitué des pays membres de l'OCDE) selon la définition des normes techniques réglementaires : 350.63 tCO2e/\$PIB bn (fonds) contre 401.95 tCO2e/\$PIB bn (benchmark) (au 31.12.2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 100.00% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 62.39% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 37.61% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	94.11%	100.00%
Investissement Environnemental	66.20%	62.39%
Investissement Social	78.29%	37.61%
Autres investissement Environnemental	66.20%	62.39%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 95.00 Benchmark : 87.00	Compartiment : 94.67 Benchmark : 87.17
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 384.15 Benchmark : n/a	Compartiment : 350.63 Benchmark : 401.95

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

- L'exclusion des émetteurs ne répondant pas à un minimum démocratique.
- L'analyse de durabilité des pays afin d'identifier ceux qui démontrent le plus grand engagement en matière de développement durable sur les question de gouvernance, d'environnement et sociales mais aussi ceux qui montrent une volonté de progresser sur ces sujets ; le classement des pays résultant est à la base des règles d'investissement c'est-à-dire uniquement dans les 50% des pays de l'OCDE les mieux classés selon le modèle propriétaire de durabilité des pays exclusivement la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement.
- Un processus d'engagement avec les pays investis, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble

du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Non applicable pour les investissements en souverains.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.0% 15-JUL-2026	Administration publique	2.73	Autriche
3/4 OEST FEB28 20.02.2028	Administration publique	2.58	Autriche
EIB 3,875 23-150328	Activités extra-territoriales	2.49	Supranational
GOVERNMENT OF FRANCE 0.75% 25-FEB-2028	Administration publique	2.49	France
KFW 3,75 23-150228	Activités financières et d'assurance	2.48	Allemagne
UNITED KINGDOM 0.125% 30- JAN-2026	Administration publique	2.34	Royaume-Uni
1/2DENMARK NOV29 15.11.2029	Administration publique	2.29	Danemark
0% TREAS FRENCH FEB27 25.02.2027	Administration publique	2.29	France
EUROPEAN INVESTMENT 0,375 21-260326	Activités extra-territoriales	2.27	Supranational
NEW ZEALAND (GOVERNMENT OF) 4.5% 15/04/2027	Administration publique	2.07	Nouvelle-Zélande
1/2CONFERATION JUN32 REGS 27.06.2032	Administration publique	2.03	Suisse

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 3/4 NEW ZELAND APR25 15.04.2025	Administration publique	1.99	Nouvelle-Zélande
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.9% 23-MAY-2029	Administration publique	1.95	Autriche
EUROPE FIN STAB FAC 2,375 22-110428	Activités extra-territoriales	1.94	Supranational
GOVERNMENT OF SPAIN 0.0% 31-JAN-2027	Administration publique	1.87	Espagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

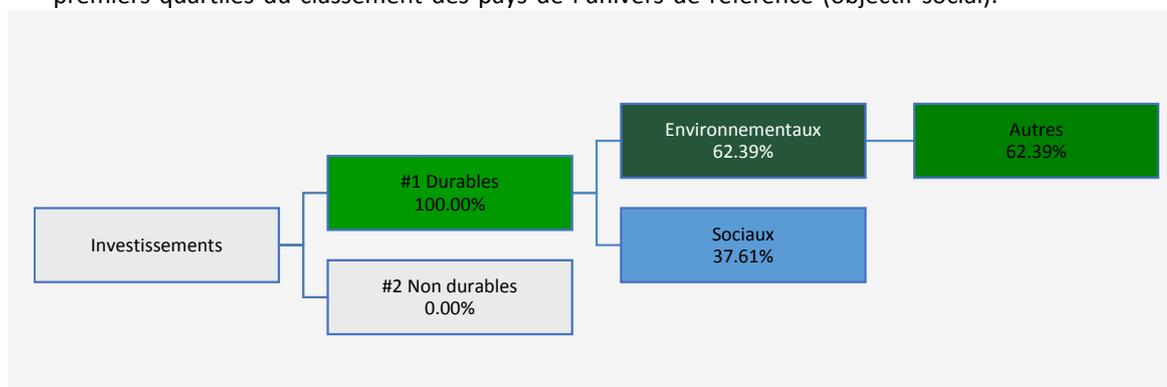
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 100% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») :

- qui visent des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et de la promotion du bien-être de leurs générations présente et future
- qui visent un objectif environnemental non aligné à la Taxinomie européenne, de par leur positionnement plus avancé sur les questions d'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions ou
- qui visent un objectif social, de par leur positionnement plus avancé sur les questions relatives à la répartition des richesses, la population et son bien-être, les soins de santé, l'éducation et l'innovation.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade suivante :

- instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension environnementale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif environnemental)
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension sociale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif social).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	85.69
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	10.08
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.68
Dérivés	Dérivés	0.05
Liquidités	Liquidités	0.49



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A ce jour, la Taxinomie de l'UE ne prévoit pas une méthodologie pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie de l'UE. Ces obligations ne sont donc pas couvertes par la Taxinomie de l'UE ou ses critères d'éligibilité et de sélection technique.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

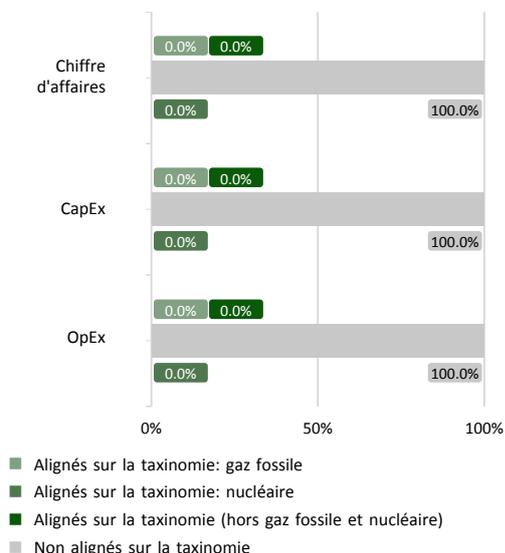
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

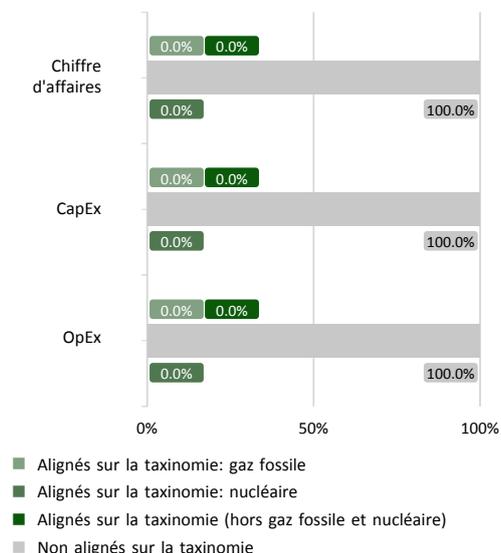
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 62.39% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension environnementale, le modèle propriétaire tient compte de l'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions des pays. Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif environnemental. Les scores de la composante Environnement du modèle du Gestionnaire permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement (en arrondissant le nombre de pays éligibles) ne défendent pas d'objectif environnemental. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 37.61% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension sociale, le modèle propriétaire de durabilité des pays tient compte d'une part des générations actuelles (répartition des richesses, population, soins de santé) et des générations futures (éducation et innovation). Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif social. De même, les scores de la composante Sociale (c'est-à-dire les générations présentes et futures du modèle propriétaire) permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement ne défendent pas d'objectif social. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 0% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.49% de liquidités et à 0.054% de dérivés . Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base semestrielle, un screening normatif a été établi sur base du respect des minimums démocratiques en excluant les pays non libres selon Freedom House et autoritaires selon l'indice de démocratie publié par l'Economist Intelligence Unit.

Sur une base semestrielle, l'univers éligible a fait l'objet d'un classement dit best-in-class sur base du modèle de durabilité pays de manière à investir uniquement dans les 50% des pays de l'OCDE les mieux classés selon le modèle propriétaire de durabilité des pays exclusivement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH

Identifiant d'entité juridique:
549300K2SC8V3VLQR059

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par sa politique d'activités controversées ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.55%	97.82%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

• L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> (TCFD Report).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	5.75	France
ATLAS COPCO A	Industrie manufacturière	4.32	Suède
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	4.16	Royaume-Uni
ROCHE HOLDING	Industrie manufacturière	4.08	Suisse
UCB	Industrie manufacturière	4.02	Belgique
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	3.90	France
EPIROC -A-	Industrie manufacturière	3.88	Suède
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.74	Espagne
ORKLA ASA	Industrie manufacturière	3.54	Norvège
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	3.38	France
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	3.31	Suisse
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.29	Allemagne
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP PLC	Information et communication	3.24	Royaume-Uni
SODEXO	Hébergement et restauration	3.23	France
DSV	Transports et entreposage	3.17	Danemark



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.82% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	12.26
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.77
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	10.88
Industrie manufacturière	Industrie chimique	7.69
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	6.85
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	5.75
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.90
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.74
Information et communication	Services d'information	3.24
Hébergement et restauration	Restauration	3.23
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	3.17
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.14
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.04
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	3.02
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.93
Information et communication	Télécommunications	2.92
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.86
Information et communication	Édition	2.64
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.49
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.31
Liquidités	Liquidités	2.18



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible

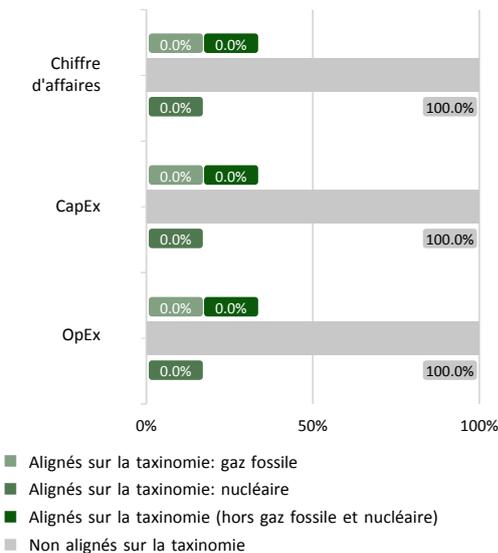
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

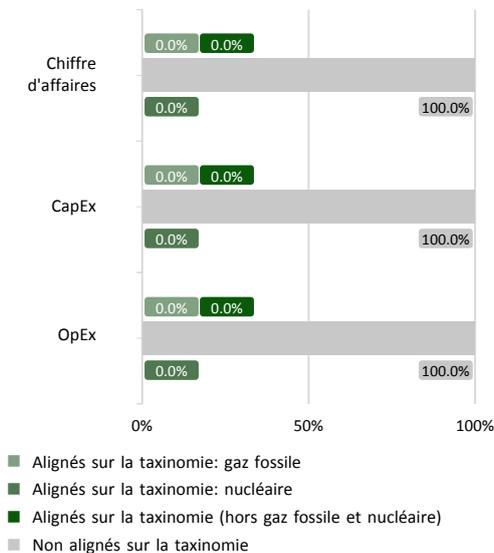
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- OPC qui ne promeuvent pas des caractéristiques environnementales ou sociales et/ou qui n'ont pas un objectif d'investissement durable du Règlement 2019/2088
- OPC qui ne sont pas soumis au Règlement 2019/2088
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.18% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

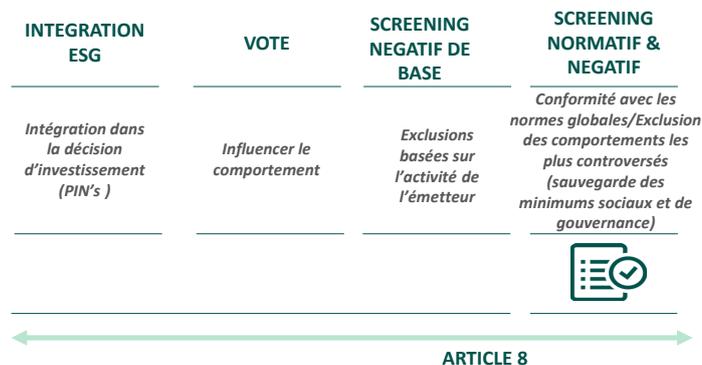
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300U2IHEFSZPGWH97

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1. Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy) ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

2. Au niveau des investissements en lignes directes (obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	96.16%	98.87%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
6 1/2 PARTS EUROPE JUL25 16.07.2025	Activités financières et d'assurance	3.72	France
4.75% TEREOS APR27 REGS 30.04.2027	Industrie manufacturière	3.30	France
SOFTBANK GROUP 2,125 21- 060724	Information et communication	2.58	Japon
4 1/4CONSTELLI FEB26 REGS 15.02.2026	Transports et entreposage	2.38	Etats-Unis
JAGUAR LAND ROVER 2.20 17-24 15/01S	Industrie manufacturière	2.36	Royaume-Uni
2% TECHEM VERW JUL25 REGS 15.07.2025	Activités financières et d'assurance	2.36	Allemagne
NUMERICABLE GROUP SA 2.125% 15-FEB-2025	Information et communication	2.32	France
1 3/4 IQVIA MAR26 15.03.2026	Information et communication	2.31	Etats-Unis
RENAULT 1.250% 24-JUN-2025	Industrie manufacturière	2.31	France
1% ELIS APR25 03.04.2025	Autres activités de services	2.23	France
6.5%PAPREC HLD NOV27 REGS 17.11.2027	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.23	France
2 7/8CROWN EUR FEB26 REGS 01.02.2026	Industrie manufacturière	2.18	Etats-Unis
VOLVO CAR AB 2.000% 24- JAN-2025	Industrie manufacturière	2.16	Suède
3 5/8 GRUENENTHAL 26 REGS 15.11.2026	Industrie manufacturière	2.15	Allemagne
EIRCOM FINANCE DAC 1.750% 01-NOV-2024	Activités financières et d'assurance	2.14	Irlande

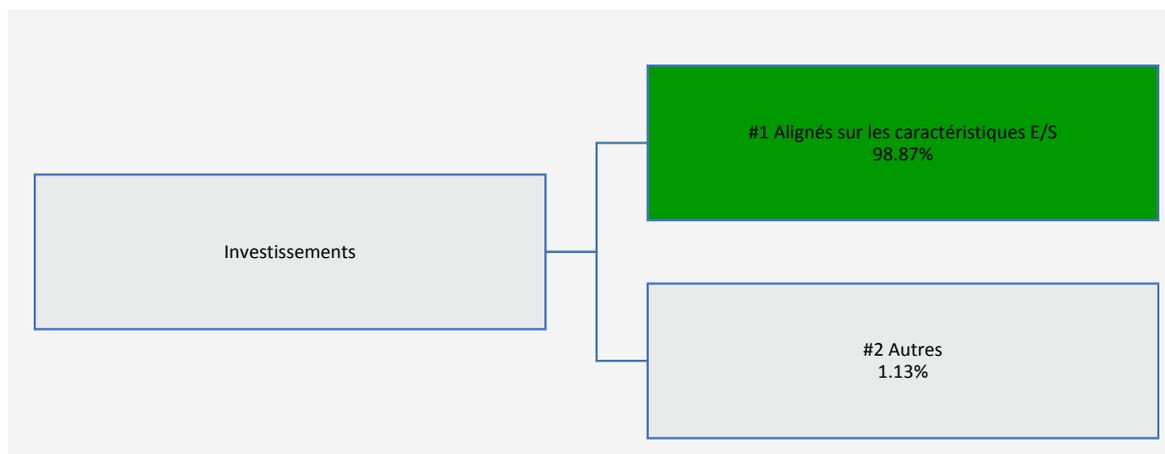


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.87% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	23.25
Information et communication	Télécommunications	14.20
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	11.88
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.07
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.38
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	3.86
Autres activités de services	Autres services personnels	3.79
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	3.40
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	2.98
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.90
Information et communication	Services d'information	2.74
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	2.68
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2.37
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	2.23
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.18
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.18
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.07

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.62
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.09
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.44
Hébergement et restauration	Restauration	0.44
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.43
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.43
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.43
Hébergement et restauration	Hébergement	0.33
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0.28
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.21
Liquidités	Liquidités	1.13



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

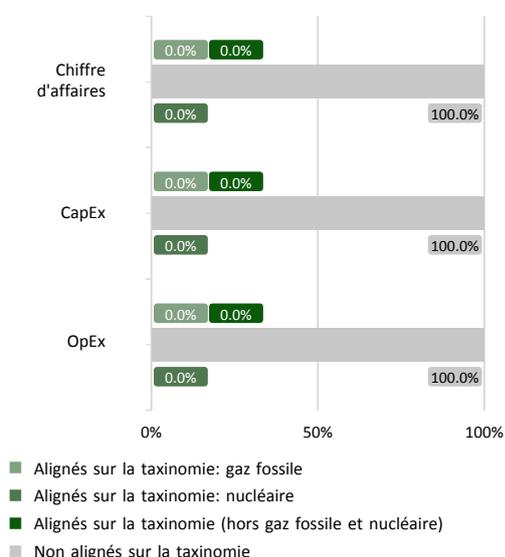
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

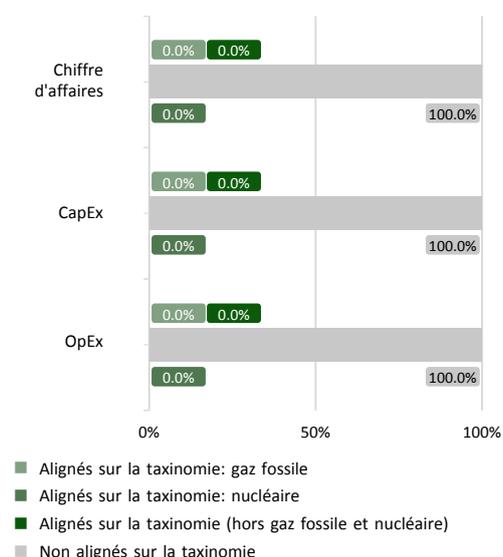
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.13% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

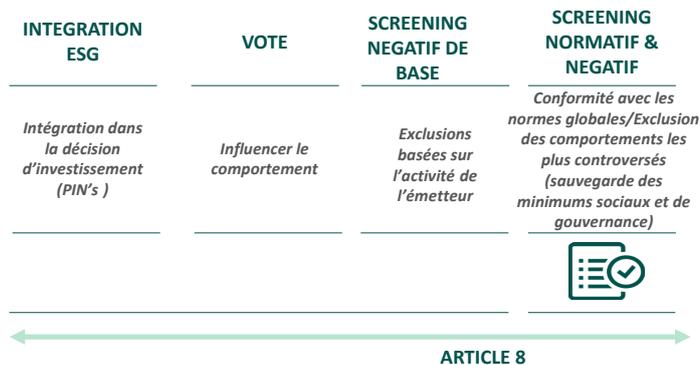
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »).

La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Dénomination du produit:
DPAM L PATRIMONIAL FUND

Identifiant d'entité juridique:
549300W5350LFNV3J760

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé ces indicateurs de durabilité :

1. Au niveau des investissements en lignes directes (actions ou obligations de sociétés) :
 - a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire du Compartiment ;
 - c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

2. Au niveau des investissements en lignes directes (obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	92.65%	95.66%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement du Gestionnaire via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy)

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site du Gestionnaire (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 1/4 OAT MAY24 25.05.2024	Administration publique	5.37	France
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	Activités financières et d'assurance	3.78	Luxembourg
WISDOM ETFS PHYSICAL GOLD USD	Activités financières et d'assurance	2.99	Royaume-Uni
CANADA (GOVERNMENT OF) 2.25% 01/06/2029	Administration publique	2.60	Canada
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	Administration publique	2.30	Etats-Unis
US TREASURY NOTES 2.25% 15/08/2027	Administration publique	2.02	Etats-Unis
1/8 UK TREAS INFL MAR24 22.03.2024	Administration publique	1.90	Royaume-Uni
4 1/4 AUSTRALIA APR26 21.04.2026	Administration publique	1.82	Australie
0.9% SIEMENS FIN FEB28 28.02.2028	Activités financières et d'assurance	1.71	Allemagne
1/4 AT&T MAR26 04.03.2026	Information et communication	1.71	Etats-Unis
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	1.69	Belgique
1% RENAULT NOV25 28.11.2025	Industrie manufacturière	1.58	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5 3/8 EDF PERP 22.01.2049	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.57	France
GOVERNMENT OF ITALY 1.2% 15-AUG-2025	Administration publique	1.56	Italie
2 7/8 SIEMENS FIN MAR28 10.03.2028	Activités financières et d'assurance	1.55	Allemagne

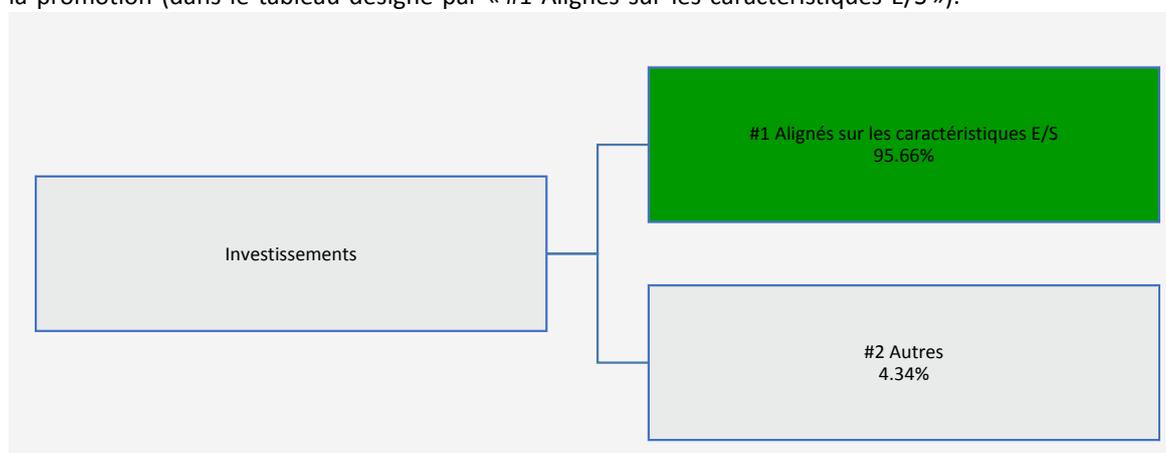


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 95.66% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	38.61
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	25.34
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	7.16
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.99
Information et communication	Télécommunications	2.12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.11

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.82
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	1.68
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.58
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.52
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.41
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.30
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.23
Activités immobilières	Activités immobilières	1.08
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.07
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.76
Autres activités de services	Autres services personnels	0.69
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.67
Information et communication	Édition	0.58
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.58
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.56
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.55
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.52
Information et communication	Services d'information	0.52
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.51
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.50
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	0.48
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.37
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.32
Dérivés	Dérivés	0.33
Liquidités	Liquidités	1.02



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

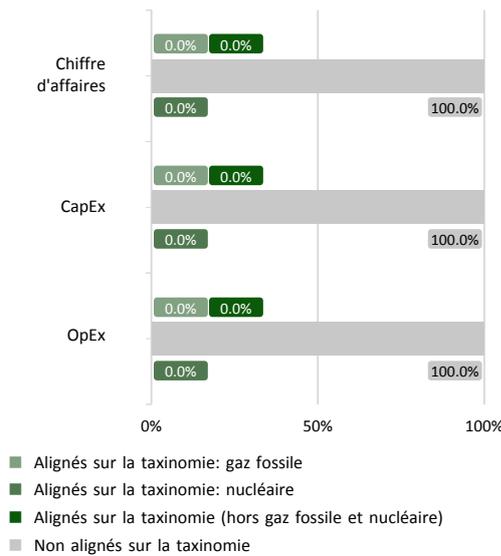
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

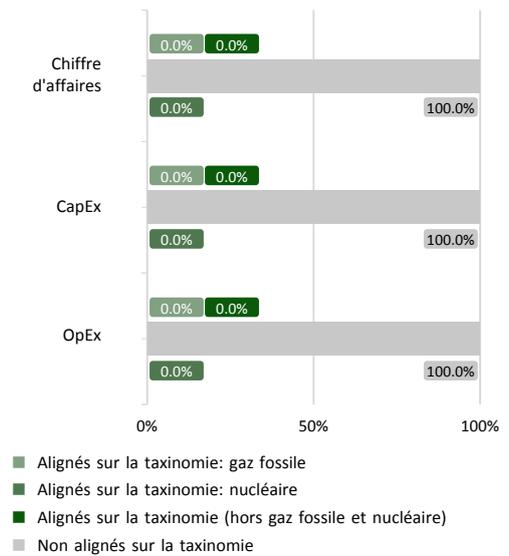
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.02% de liquidités, 0.33% de dérivés et à 2.99% d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

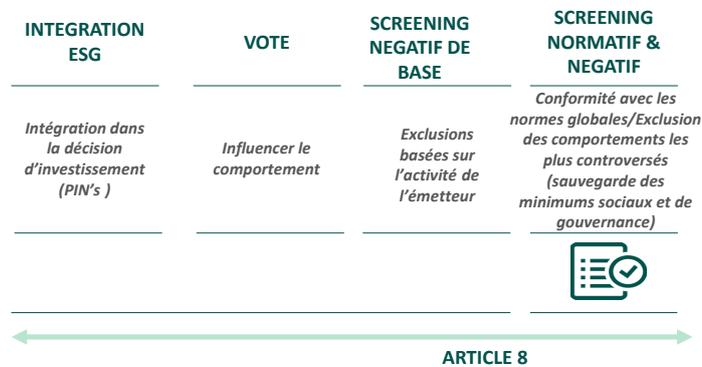
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »).

La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l’alignement de l’indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de marché large?**

Pas d'application

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
 DPAM L BONDS EMERGING MARKETS
 SUSTAINABLE NON HEDGE

Identifiant d'entité juridique:
 549300SSFJ1T43004173

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 45.19%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 50.93%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a investi dans des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et le promotion du bien-être de leurs générations présente et future. En combinant une sélection rigoureuse des Etats avec une politique d'engagement formelle et systématique et en priorisant les obligations d'impact (obligations vertes et équivalentes) reconnues, le Compartiment a investi dans les Etats les plus engagés ou démontrant les meilleurs efforts en matière de développement durable.

L'objectif de développement durable a été poursuivi par :

- Un screening ESG rigoureux, sur base d'un modèle propriétaire de durabilité des Etats aligné avec les Objectifs de Développement Durable.
- La promotion des meilleures pratiques et meilleurs efforts; en définissant des règles d'éligibilité sur base du classement ESG.
- L'engagement formel et systématique avec les émetteurs et l'investissement dans des titres d'impact (obligations vertes et similaires).

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment a investi un minimum de 40% de ses actifs dans les pays classés dans le premier quartile selon le modèle propriétaire de durabilité des pays ;
- Le Compartiment a investi maximum 10% de ses actifs dans les pays classés dans le dernier quartile selon le modèle propriétaire de durabilité des pays ;
- Le Compartiment a engagé un dialogue avec les émetteurs investis selon l’approche décrite dans la politique d’engagement du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement policy)).

Ainsi, le Compartiment a réalisé sur la Période de Référence :

a. Le Compartiment n’a pas été exposé aux pays ne respectant pas un minimum de requis démocratiques conformément à la politique d’activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)) ;

b. Le Compartiment n’a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d’activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)) ;

c. Le Compartiment n’a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a démontré un score démocratique moyen pondéré supérieur au score démocratique moyen pondéré de l’univers de référence (constitué des pays émergents et en développement tels que définis par le Fonds Monétaire International) : 70.53 (fonds) contre 31.41 (univers de référence) (31/12/2023).

e. Le Compartiment a démontré une intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis supérieure à l’intensité des émissions de gaz à effet de serre de son univers de référence (constitué des pays émergents et en développement tels que définis par le Fonds Monétaire International) selon la définition des normes techniques réglementaires : 1131.29 tCO2e/\$PIB bn (fonds) contre 1005.49 tCO2e/\$PIB bn (univers de référence) (au 31.12.2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 96.12% d’investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l’objectif d’investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l’UE (l’atténuation du changement climatique et l’adaptation au changement climatique).
- 45.19% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l’UE.
- 50.93% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n’a fait l’objet d’une garantie fournie par un auditeur ou d’un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	85.86%	96.12%
Investissement Environnemental	63.86%	45.19%
Investissement Social	71.65%	50.93%
Autres investissement Environnemental	63.86%	45.19%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d’exposition	Pas d’exposition

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 63.40 Benchmark : 32.20	Compartiment : 70.53 Benchmark : 31.41
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 1714.00 Benchmark : 6466.00	Compartiment : 1131.29 Benchmark : 1005.49

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

- L'exclusion des émetteurs ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques.
- L'analyse de durabilité des pays afin d'identifier ceux qui démontrent le plus grand engagement en matière de développement durable sur les question de gouvernance, d'environnement et sociales mais aussi ceux qui montrent une volonté de progresser sur ces sujets ; le classement des pays résultant est à la base des règles d'investissement c'est-à-dire minimum 40% des actifs dans les pays classés dans le premier quartile et maximum 10% dans les pays classés dans le dernier quartile.
- Un processus d'engagement avec les pays investis, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/deqroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf)

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application pour les obligations souveraines.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
POLAND (REPUBLIC OF) 1.750% 25-APR-2032	Administration publique	3.16	Pologne
7 3/4 MEXICO MAY31 29.05.2031	Administration publique	2.54	Mexique
10% BRAZIL JAN29 F 01.01.2029	Administration publique	2.35	Brésil
5.4% PERU AUG34 12.08.2034	Administration publique	2.14	Pérou
3% HUNGARY JUN24 B 26.06.2024	Administration publique	1.98	Hongrie
8 7/8 SOUTH AFRICA FEB35 28.02.2035	Administration publique	1.87	Afrique du Sud
ROMANIA 4,75 19-111034	Administration publique	1.81	Roumanie
INDONESIA (REPUBLIC OF) 7.500% 15-JUN-2035	Administration publique	1.80	Indonésie
8% MEXICO NOV47 07.11.2047	Administration publique	1.79	Mexique
MEXICAN BONOS 5.500% 04-MAR-2027	Administration publique	1.70	Mexique
URUGUAY I/L 3,875 20-020740	Administration publique	1.63	Uruguay
BRAZIL LETRAS TESOURO NACIO 0.000% 01-JAN-2025	Administration publique	1.61	Brésil
CHILE REPUBLIC 2,30 20-011028	Administration publique	1.50	Chili
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NAC 9.762% 01-JAN-2031	Administration publique	1.46	Brésil

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NAC 10.000% 01-JAN-2033	Administration publique	1.45	Brésil



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

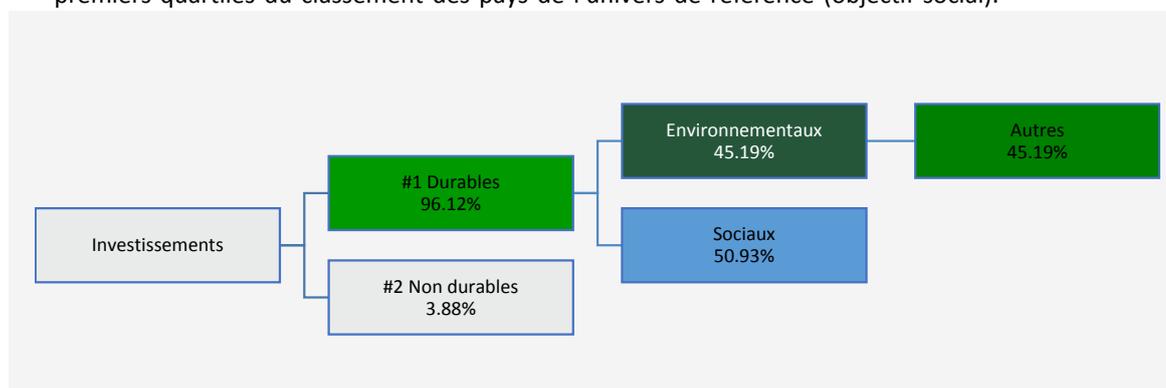
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 96.12% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») :

- qui visent des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et de la promotion du bien-être de leurs générations présente et future :
- qui visent un objectif environnemental non aligné à la Taxinomie européenne, de par leur positionnement plus avancé sur les questions d'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions ou
- qui visent un objectif social, de par leur positionnement plus avancé sur les questions relatives à la répartition des richesses, la population et son bien-être, les soins de santé, l'éducation et l'innovation.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade suivante :

- instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables ;
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension environnementale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif environnemental) ;
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension sociale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif social).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	92.52
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	3.80

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.65
Dérivés	Dérivés	0.03
Liquidités	Liquidités	2.99



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A ce jour, la Taxinomie de l'UE ne prévoit pas une méthodologie pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie de l'UE. Ces obligations ne sont donc pas couvertes par la Taxinomie de l'UE ou ses critères d'éligibilité et de sélection technique.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

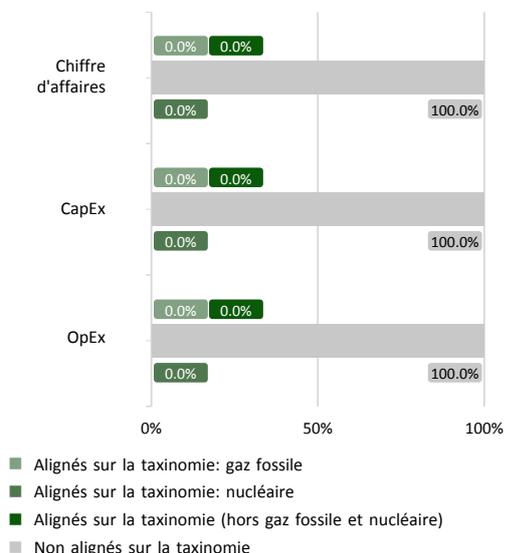
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

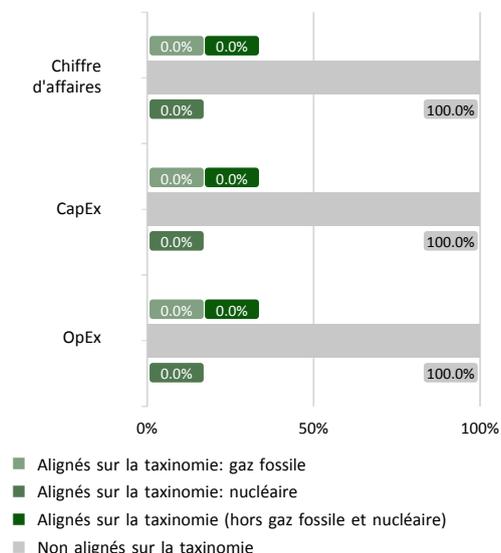
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 45.19% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension environnementale, le modèle propriétaire tient compte de l'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions des pays. Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif environnemental. Les scores de la composante Environnement du modèle du Gestionnaire-EM permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement (en arrondissant le nombre de pays éligibles) ne défendent pas d'objectif environnemental. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 50.93% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension sociale, le modèle propriétaire de durabilité des pays tient compte d'une part des générations actuelles (répartition des richesses, population, soins de santé) et des générations futures (éducation et innovation). Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif social. De même, les scores de la composante sociale (c'est-à-dire les générations présentes et futures du modèle propriétaire) permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement ne défendent pas d'objectif social. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 3.88% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.99% de liquidités et à 0.03% de dérivés . Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base semestrielle, un screening normatif a été établi sur base du respect des minimums démocratiques en excluant les pays qui ne répondent pas à un minimum démocratique tel que défini par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity)).

Sur une base semestrielle, l'univers éligible a fait l'objet d'un classement dit best-in-class sur base du modèle de durabilité pays de manière à investir un minimum de 40% des actifs sous gestion dans les pays du premier quartile et un maximum de 10% des actifs sous gestion dans les pays du dernier quartile.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD

Identifiant d'entité juridique:
549300RHxDNMS7JGH745

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site www.dpamfunds.com (Controversial Activities Policy) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.27%	93.38%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5 1/4 VERISURE FEB29 REGS 15.02.2029	Activités de services administratifs et de soutien	1.91	Suède
4 1/4 AFFLELOU MAY26 19.05.2026	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.90	France
3 3/4 FAURECIA JUN28 15.06.2028	Industrie manufacturière	1.86	France
3 5/8 GRUENENTHAL 26 REGS 15.11.2026	Industrie manufacturière	1.82	Allemagne
3 1/2 TELETNET MAR28 REGS 01.03.2028	Activités financières et d'assurance	1.78	Belgique
VMED O2 UK FINANCING 3,25 20-310131	Activités financières et d'assurance	1.77	Royaume-Uni
2.25% VEOLIA FLR PERP 20.10.2099	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.76	France
7.25% PAPREC HLDG 29 REGS 17.11.2029	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.70	France
5.5% EDREAMS ODIGEO 27 REGS 15.07.2027	Activités de services administratifs et de soutien	1.68	Espagne
2 1/2 ALTICE FR JAN25 REGS 15.01.2025	Information et communication	1.56	France
3 3/8 SCHAEFFLER 28 REGS 12.10.2028	Industrie manufacturière	1.56	Allemagne
4% MATTERHORN NOV27 REGS 15.11.2027	Activités financières et d'assurance	1.55	Luxembourg
5 1/2W/AP TELECOM JAN30 REGS 15.01.2030	Activités financières et d'assurance	1.52	Pays-Bas
6% DOUGLAS APR26 REGS 08.04.2026	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.46	Allemagne
5.375% ILIAD JUN27 14.06.2027	Information et communication	1.43	France

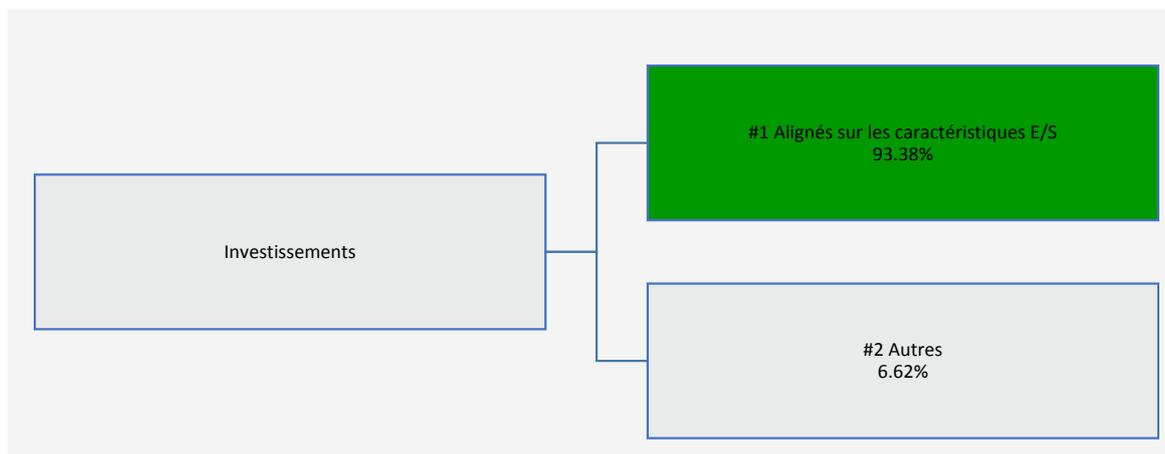


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 93.38% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	33.27
Information et communication	Télécommunications	12.48
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.23
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.88
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.83
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	3.52
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	3.42
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.97
Hébergement et restauration	Hébergement	1.95
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.95
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	1.86
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.76
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.68

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Services d'information	1.52
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.43
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.39
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.37
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.29
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.29
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.27
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.27
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.00
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.78
Autres activités de services	Autres services personnels	0.70
Activités immobilières	Activités immobilières	0.57
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.45
Arts, spectacles et activités récréatives	Organisation de jeux de hasard et d'argent	0.41
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.40
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.30
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.27
Hébergement et restauration	Restauration	0.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.18
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.17
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.17
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.08
Liquidités	Liquidités	6.62



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

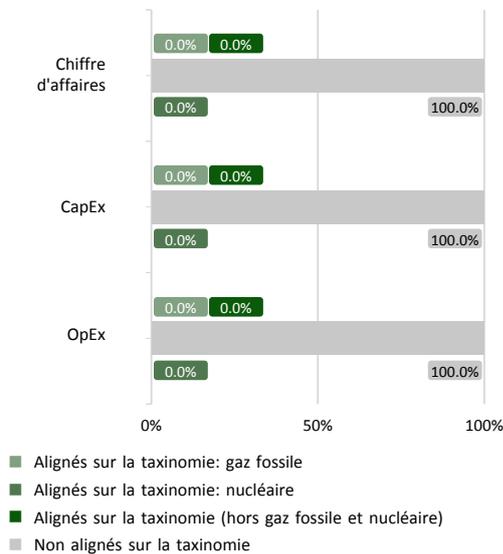
Non

l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

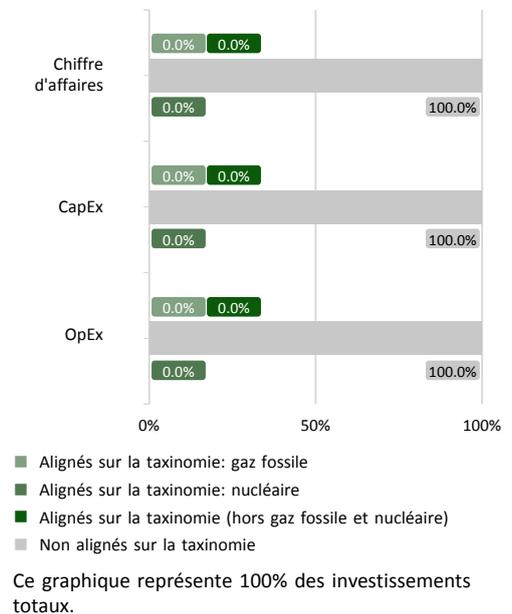
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 6.62% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

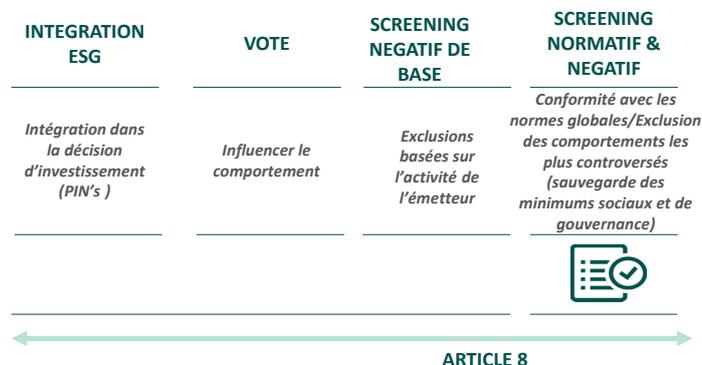
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L GLOBAL TARGET INCOME

Identifiant d'entité juridique:
5493008AXEU35YCKQQ13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé ces indicateurs de durabilité :

1. Au niveau des investissements en lignes directes (actions ou obligations de sociétés):

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par sa politique d'activités controversées ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

2. Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	87.14%	93.11%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- Pour les investissements en OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN pour l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report) https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006838/DPAM_report_TCFD.pdf



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	19.12	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	18.75	Luxembourg
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	18.59	Luxembourg
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.98	Belgique
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P	Activités financières et d'assurance	7.54	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.81	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND - P	Activités financières et d'assurance	5.59	Belgique
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE HEDGED - P	Activités financières et d'assurance	4.27	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.02	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	1.30	Belgique
DPAM B BONDS EUR IG - P	Activités financières et d'assurance	0.96	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	0.09	Belgique
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	Activités financières et d'assurance	0.09	Belgique

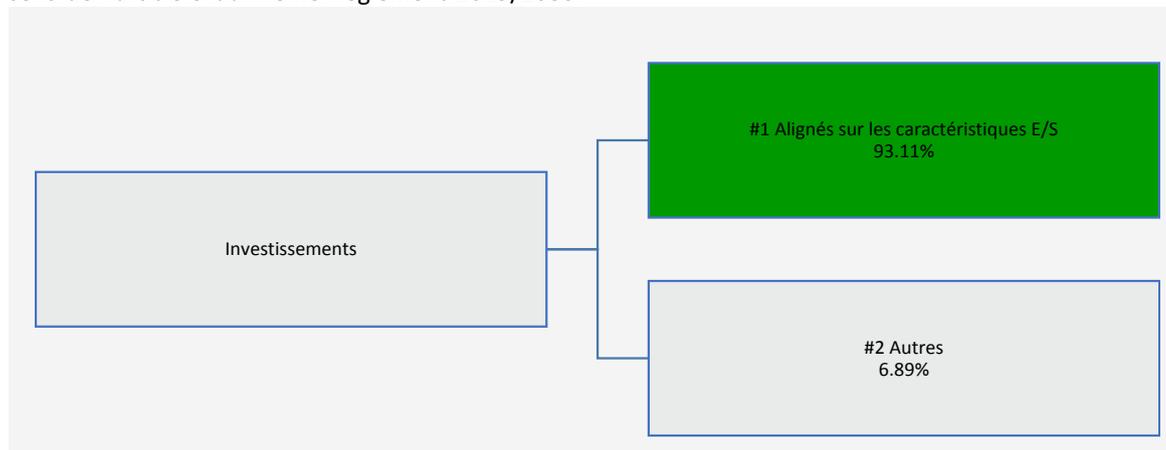


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 93.11% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S ») en ce compris dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	93.11
Dérivés	Dérivés	0.62
Liquidités	Liquidités	6.27



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible

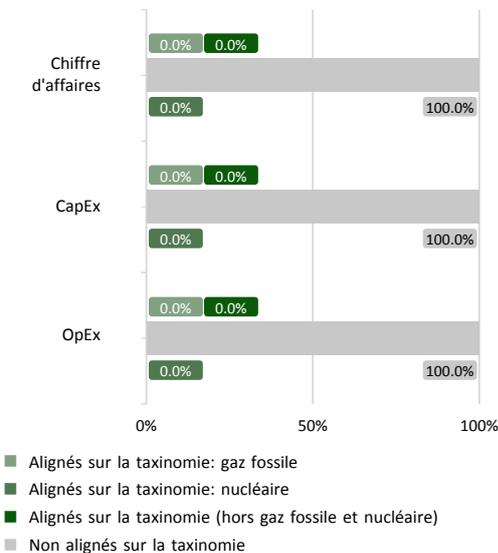
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

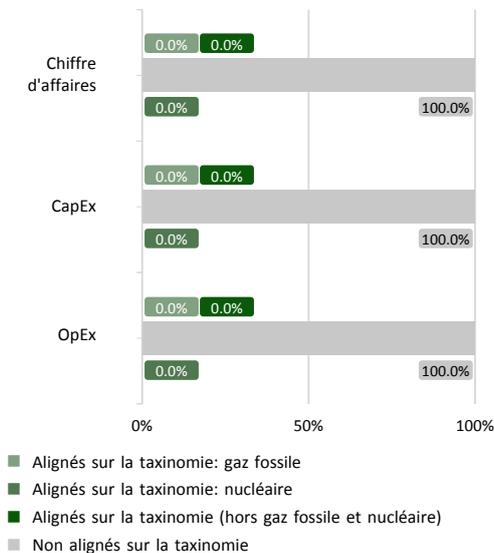
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 6.27% de liquidités et 0.62% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en OPC :

Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088), selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Dénomination du produit:
DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300IW5Z0SDSHBCL04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.13% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1. Pour les investissements en actions ou en obligations de société :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy));
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale sur les problématiques environnementales ou sociales;
 - d. Le Compartiment a démontré une intensité des émissions de gaz à effet de serre d'entreprises investies par le Compartiment supérieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne de l'univers d'investissement, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables: 1077.74 tCO2e/\$Mio revenus (fonds) contre 1014.64 tCO2e/\$Mio revenus (Benchmark) (au 31.12.2023)
 - e. Le Compartiment a démontré un profil ESG supérieur à celui de son univers d'investissement, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables en distinguant les sociétés d'une part et les Etats d'autre part: 61.40 (fonds) contre 59.55 (Benchmark) (au 31.12.2023).
2. Pour les investissements en obligations souveraines :
- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques;
 - b. Le Compartiment a investi en obligations souveraines en prenant en compte l'analyse et la notation du profil de durabilité des pays au moyen du modèle propriétaire défini par le Gestionnaire, via son conseil consultatif sur la durabilité des pays.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
E/S Caractéristiques	96.49%	99.52%
Investissement Durable	58.15%	61.13%
Autres investissement Environnemental	36.22%	43.68%
Social	51.69%	14.67%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 703.43 Benchmark : 944.72	Compartiment : 1077.74 Benchmark : 1014.64
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 60.29 Benchmark : 57.95	Compartiment : 61.40 Benchmark : 59.55

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter des investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- 1) Les émetteurs les plus avancés en matière de développement durable et d'engagement sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que mesurés de la façon suivante :

- un profil ESG supérieur au profil de son univers d'investissement, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables, sur un horizon glissant de trois ans, en distinguant les sociétés d'une part et les Etats d'autre part.
- une intensité des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne de l'univers d'investissement, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables, sur un horizon glissant de trois ans ;
- un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de son univers de référence (indice composite), avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables, sur un horizon glissant de trois ans glissants.

2) Les émetteurs dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) via :

- un minimum de 20% des sociétés alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution nette positive sur l'ensemble des objectifs de développement durables (ODD).

Il aspirait également à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG, en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Parmi ces objectifs de développement durable environnemental, le Compartiment a poursuivi des objectifs qui contribuent à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (« la Taxinomie de l'UE »).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 61.13% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.78% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 43.68% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 14.67% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 54.37% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Gestionnaire s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur Corporates :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement policy). Les

engagements réalisés par le Gestionnaire font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM-report_engagement_activity.pdf

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau émetteur govies :

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 « Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux » du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

- Via un modèle de durabilité reposant sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tels que l'intensité carbone ou les droits humains qui impactent le score le quintile d'un pays membre de l'OCDE dans le classement de durabilité.

Sur la Période de Référence, le Compartiment a dès lors intégré les principales incidences négatives tel que décrit ci-dessous dans la section relative.

- De plus, il a été attentif aux contributions positives et négatives des investissements par rapport à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable et a respecté son objectif d'avoir au minimum 20% des actifs du Compartiment investis conformément à la Taxinomie de l'UE ou avec une contribution nette positive aux 17 ODD ou en obligations d'impact.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs investis en actions ou obligations de sociétés alignées avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 54.37% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>

(Controversial

Activity Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report).

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment bénéficie des analyses et recherche du modèle propriétaire de durabilité des pays développé par le Gestionnaire :

1) Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

2) Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays du Gestionnaire observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pour les investissements en actions ou en obligations de sociétés, la première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

Pour les investissements en obligations souveraines : Les principes défendus par les références données sont principalement liés au respect du droit humain et du droit du travail. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur ces questions tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement de best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report)

Pour les investissements en obligations souveraines : Oui, le Compartiment prend en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE)2022/1288. Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Celui-ci impacte son classement best-in-class.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Ceux-ci impactent le classement best-in-class.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 7/8 US TR NTS 32 C2032 15.05.2032	Administration publique	1.33	Etats-Unis
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	1.30	Pays-Bas
2.75% FINLAND APR38 15.04.2038	Administration publique	1.23	Finlande
4.15% OESTERREICH 06/37 15.03.2037	Administration publique	1.07	Autriche
0% GERMANY FEB32 REGS 15.02.2032	Administration publique	1.03	Allemagne
1% CANADA GOVT JUN27 01.06.2027	Administration publique	0.98	Canada
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	0.97	Espagne
LVMH	Industrie manufacturière	0.97	France
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	Administration publique	0.97	Allemagne
2.3% GERMANY FEB33 15.02.2033	Administration publique	0.95	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	0.92	France
1% IBERDROLA INTL MAR25 07.03.2025	Activités financières et d'assurance	0.89	Espagne
MICROSOFT	Information et communication	0.86	Etats-Unis
3.875%KONINLIJKE JUL31 03.07.2031	Information et communication	0.80	Pays-Bas
3.375% SCHNEIDER EL APR34 13.04.2034	Industrie manufacturière	0.79	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.52% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/ S »).

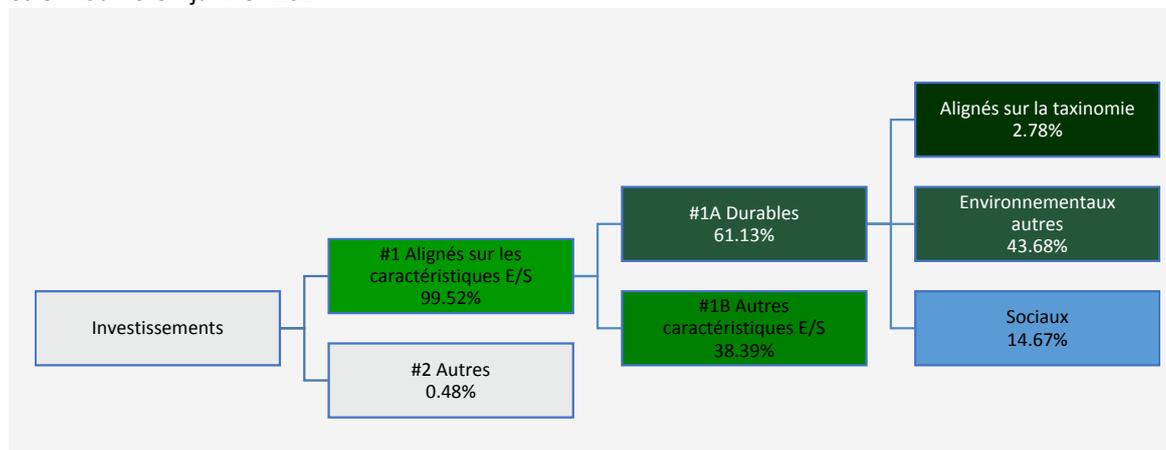
Le Compartiment a investi 61.13% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »)

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises

investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	28.97
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	17.59
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.89
Information et communication	Édition	4.26
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.52
Information et communication	Télécommunications	3.21
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.13
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.07
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.66

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.63
Activités immobilières	Activités immobilières	2.34
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.12
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.96
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.90
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.88
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1.77
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.41
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	1.36
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.27
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.14
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.96
Hébergement et restauration	Restauration	0.92
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.91
Information et communication	Services d'information	0.83
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.77
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.72
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.58
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.41
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.35
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.24
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.24
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.22
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.22
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.20
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.19
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.18
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.18
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.17
Construction	Génie civil	0.13

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Liquidités	Liquidités	0.48



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie du Gestionnaire pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, le Gestionnaire s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.78% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique), soit supérieur à son engagement d'un objectif minimum de 0.1%.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

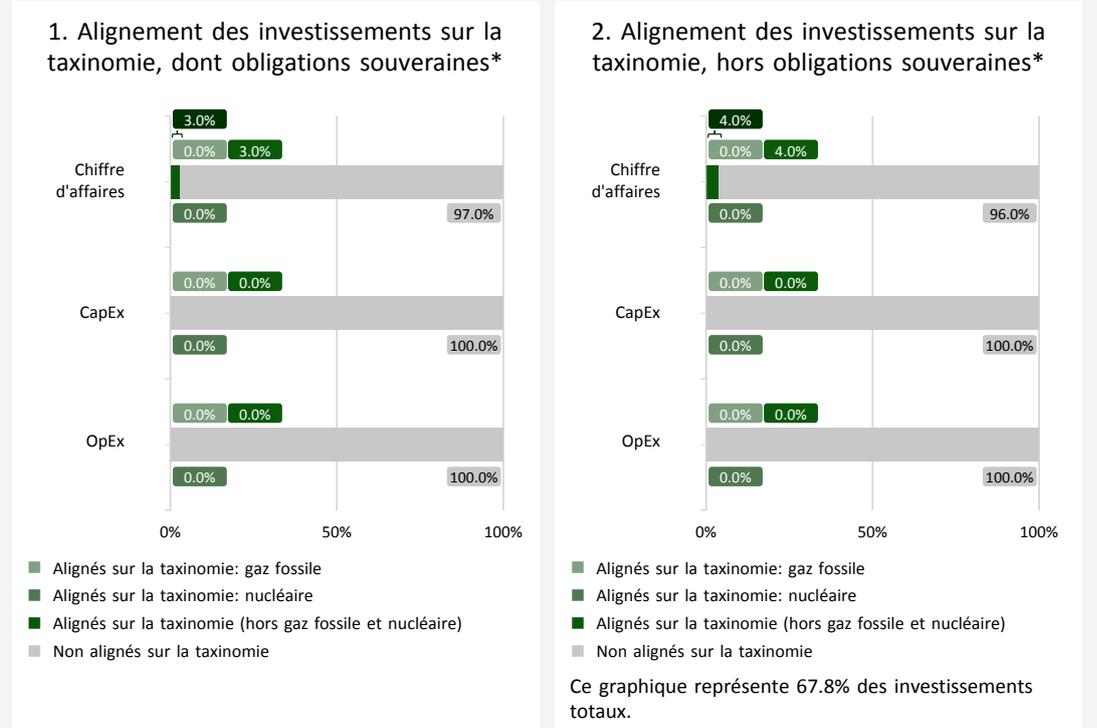
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires: 3.498 %
 Activités habilitantes : 2.161 %

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	5.80%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.78%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 43.68% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des entreprises bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des entreprises bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 14.67% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes. À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux. Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.48% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Pour les investissements en actions ou en obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées du Gestionnaire ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Enfin, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Sur base semestrielle, un screening normatif a été établi sur base des requis minimum démocratiques que les pays doivent respecter et les pays ont fait l'objet d'un classement sur base de leur profil de durabilité défini par le modèle propriétaire du gestionnaire dont le dernier quintile a été exclu à l'investissement. Ainsi, les pays éligibles à l'émission d'obligations souveraines ont été définis pour l'univers éligible à la gestion.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300VQ9Q8F1NPR1D70

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 92.33%</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 2.56%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a visé des objectifs environnementaux afin de générer un impact positif sur le climat et de contribuer à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Par le biais de la majorité de ses investissements, il vise à un impact positif en termes environnementaux notamment en matière d'efficacité énergétique, mobilité et électrification, éco-société, économie régénérative, énergies alternatives et renouvelables, utilisation des sols, agriculture et eau et décarbonisation des processus de fabrication. Les objectifs visés s'inscrivent dans le cadre des objectifs visés par la Taxinomie (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique). L'impact positif sur le climat et la contribution à la transition vers une économie à faible émission de carbone sont évalués d'une part par les projets d'impact financés par les obligations d'impact dans lesquelles le compartiment investit et par la contribution du chiffre d'affaires des sociétés investies aux objectifs de développement durable des Nations Unies et aux thématiques d'impact environnement mentionnées ci-dessus. Ainsi l'univers d'investissement est ciblé: le portefeuille se concentre sur les obligations vertes et équivalentes et sur les sociétés à contribution nette positive (telle que définie dans le prospectus) càd (1) dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et (2) les plus avancées en matière de développement durable et d'engagement sur les risques ESG.

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- un minimum de 80% d'émissions d'impact (obligations vertes ou équivalentes) reconnues ou d'émetteurs répondant à la réalisation d'objectifs de développement durables (ODD) environnementaux ou sociaux, c'est-à-dire
- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre social.

De plus, afin de renforcer la contribution au financement des 17 objectifs durables définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans leur ensemble et le principe de ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement environnemental (au titre de la Taxinomie de l'UE ou pas) et/ou social, le compartiment a également réalisé sur la période de référence :

- un minimum de 50% des émetteurs en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD min. 50% des AUM (asset under management) du compartiment sont investis dans des obligations durables (obligations vertes ou équivalentes) reconnues ou des émetteurs qui à titre individuel contribuent positivement sur l'ensemble des 17 ODD sur une base de contribution nette);
- une contribution nette positive au niveau de l'ensemble du portefeuille aux ODD c'est-à-dire le résultat d'impact basé sur une moyenne pondérée sur l'ensemble des émetteurs investis au niveau du portefeuille global et en termes de contribution nette sur l'ensemble des 17 ODD est positif.
- le Compartiment a privilégié les instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables. Le portefeuille a été exposé à 78.91% dans ce type d'instruments en fin de Période de Référence.

Les autres indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable par le Compartiment correspondent aux restrictions d'investissement contraignantes en termes d'exposition à des sociétés investies à certaines activités et comportements controversés, ainsi, sur la période de référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs jugés non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy));
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Au 31 décembre 2023, l'exposition du Compartiment à l'adhésion et à la validation des objectifs du Science Based Targets initiative (SBTi) était supérieure à celle de son indice de référence 96.16% (fonds) vs 64.80% (benchmark).
- e. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré supérieur à celui de son indice de référence, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables sur une période de 3 ans : 62.09 (fonds) versus 60.21 (benchmark) (au 31/12/2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 94.89% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 9.87% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 82.46% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 2.56% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

- 94.49% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	95.90%	94.89%
Investissement Environnemental	30.63%	92.33%
Investissement Social	42.63%	2.56%
Autres investissement Environnemental	18.00%	82.46%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 94.5 Benchmark : 66.80	Compartiment : 96.16 Benchmark : 64.80
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.50 Benchmark : 58.59	Compartiment : 62.09 Benchmark : 60.21

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par le Gestionnaire font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux objectifs de développement durable (ODD) afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 50% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou investis en obligations d'impact ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 94.49% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

- Une contribution nette positive au niveau de l'ensemble du portefeuille aux ODD c'est-à-dire le résultat d'impact basé sur une moyenne pondérée sur l'ensemble des émetteurs investis au niveau du portefeuille global et en termes de contribution nette sur l'ensemble des 17 ODD est positif, tenant compte les investissements en obligations d'impact et alignés à la taxinomie.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles.

Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> (TCFD Report).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1% SPAIN JUL42 30.07.2042	Administration publique	1.78	Espagne
WORLD BANK 4,25 21-220126	Activités extra-territoriales	1.71	Supranational
IBRD 5,00 21-220126	Activités extra-territoriales	1.61	Supranational
6% NN GROUP NOV43 03.11.2043	Activités financières et d'assurance	1.27	Pays-Bas
3 1/2 PAPREC HLDG JUL28 01.07.2028	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.21	France
1 3/8 ARGENTA FEB29 REGS 08.02.2029	Activités financières et d'assurance	1.19	Belgique
AIB GROUP PLC 5,75 22-160229	Activités financières et d'assurance	1.19	Irlande
SERBIA 1,00 21-230928	Administration publique	1.18	Serbie
ETHIAS SA 23-050533	Activités financières et d'assurance	1.14	Belgique
UMICORE SA 0,00 20-230625	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.01	Belgique
EQT AB 2,375 22-060428	Activités financières et d'assurance	0.93	Suède

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CAIXABANK S.A. FRN 21-180631	Activités financières et d'assurance	0.91	Espagne
KFW 4,875 23-030231	Activités financières et d'assurance	0.89	Allemagne
NIBC BANK 0,25 21-090926	Activités financières et d'assurance	0.89	Pays-Bas
GTC AURORA LUXE 2.2500 21-26 23/06A	Activités financières et d'assurance	0.87	Pologne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

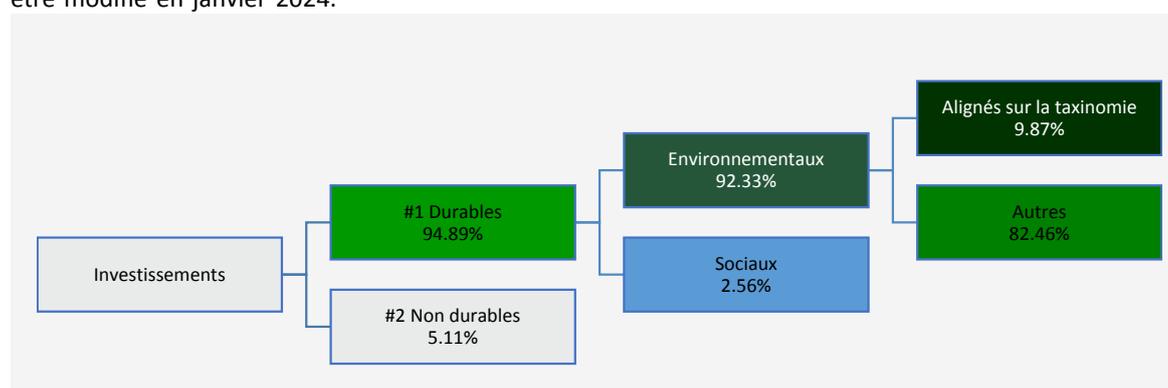
Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 94.89% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») sont :

- des émissions d'impact (obligations vertes ou équivalentes) reconnues
- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	37.24
Activités immobilières	Activités immobilières	13.28
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8.83
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	5.91
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	5.34
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.61
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.18
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	2.88
Information et communication	Télécommunications	1.14
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.07
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.93
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0.88
Industrie manufacturière	Industrie chimique	0.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.87
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.85
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.75
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.74
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.69
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.59
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.56
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.50
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.42

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.39
Construction	Génie civil	0.37
Autres activités de services	Autres services personnels	0.34
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.29
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.28
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.20
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.18
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.18
Dérivés	Dérivés	1.05
Liquidités	Liquidités	4.56



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La méthodologie du Gestionnaire pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, le Gestionnaire s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 9.87% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

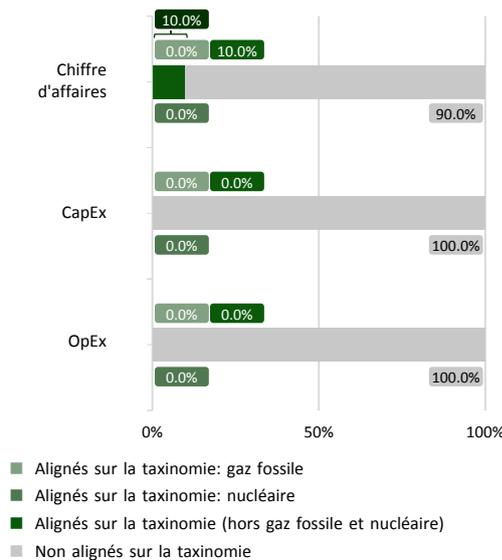
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

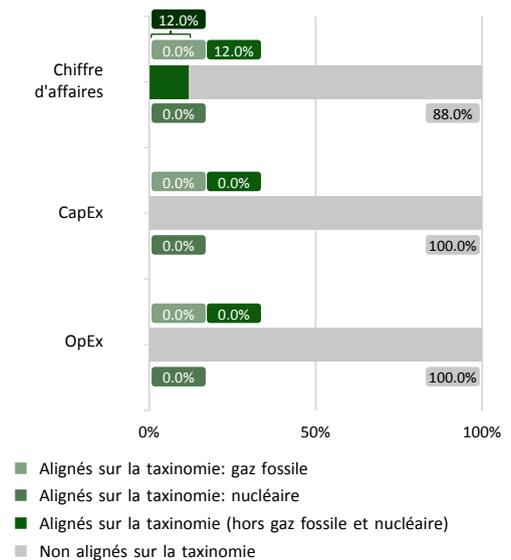
- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 84.62% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 4.733 %

Activités habilitantes : n/a

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	12.63%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	9.87%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 82.46% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 2.56% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée.

En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fins de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 5.11% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 4.56% de liquidités et à 1.05% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») : Les sociétés doivent être en conformité avec les principes constitutifs du Pacte Mondial (droits de l'Homme, droit du travail, lutte contre la corruption et protection de l'environnement) et les Principes directeurs des Nations-Unies, aux instruments OIT (ILO), les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE et aux conventions et traités sous-jacents. Le Gestionnaire a utilisé la recherche ESG spécifique d'agences de notations extra-financières pour déterminer si une société est en conformité ou non avec ces normes.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées du Gestionnaire ont été écartées : La politique d'exclusion des activités controversées définie par le Gestionnaire (accessible via le site

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)) couvre plusieurs secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable, ou non. Pour chacun de ces secteurs et activités économiques, la politique d'exclusion des activités controversées définit les critères et seuils d'exclusions. Les sociétés impliquées dans ces secteurs et activités controversées et répondant aux critères d'exclusion formulés dans la politique ont été exclues du portefeuille d'investissement.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion. Le dernier décile (10%) des scores les plus bas du classement ont été écartés par secteur de la liste éligible).

Le Gestionnaire s'est assuré que les produits et/ou services de l'entreprise contribuent – en proportion de son chiffre d'affaires – à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

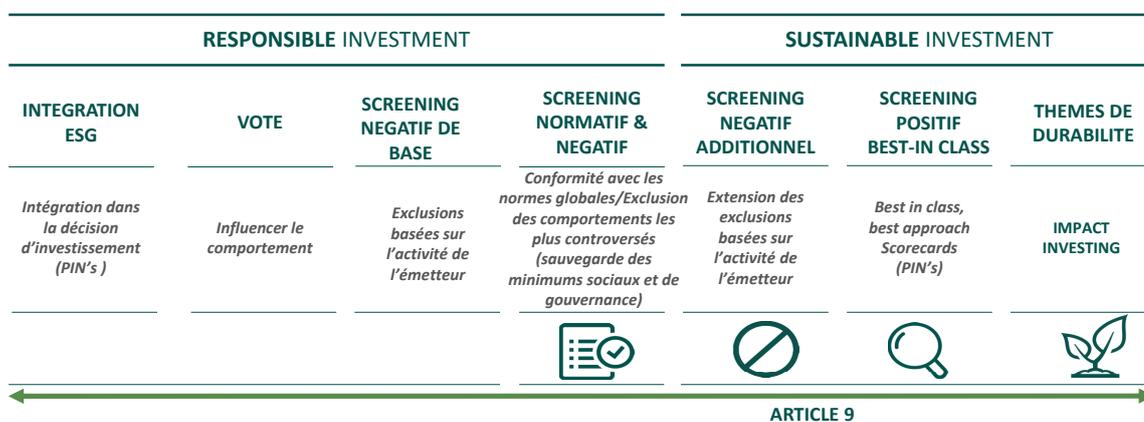
De plus, pour intégrer l'univers d'investissement propriétaire qui unifie les émetteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique, les trois catégories d'investissement (obligations d'impact, challengers climatiques et facilitateurs climatiques) ont été soumises à une évaluation qualitative du climat spécifique :

- Pour évaluer l'efficacité des « Instruments de financement durable axés sur l'environnement », le Gestionnaire a créé un tableau de bord qualitatif exclusif avant d'investir. Ce tableau de bord est basé sur les meilleures pratiques et normes du marché, et analyse spécifiquement les obligations UoP. En outre, une évaluation qualitative garantit que l'émission d'instruments de financement durable axés sur l'environnement fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise de l'émetteur.
- Défis climatiques : un modèle d'évaluation a été mis au point pour évaluer les efforts déployés par l'entreprise sur la base des quatre piliers de la Taskforce on « Climate-related Financial Disclosures (TCFD) » : gouvernance, stratégie, gestion des risques, mesures et objectifs. Seules les entreprises ayant prouvé qu'elles ont mis en place une stratégie intégrée de pointe pour faire face aux risques de transition de leur secteur ont été investies dans leurs obligations ordinaires.
- Facteurs favorables au climat : pour les catalyseurs climatiques, les activités commerciales des émetteurs doivent être clairement documentées et montrer une orientation stratégique claire vers des produits ou des services respectueux du climat qui sont conformes à l'un des thèmes/objectifs environnementaux durables poursuivis par le portefeuille et qui représentent une part importante des revenus des émetteurs

Enfin, l'objectif durable a été mesuré en s'assurant que :

- la contribution nette au niveau de l'ensemble du portefeuille sur les 17 ODD soit positive et,
- un minimum de 50% des actifs sous gestion ait été investi dans des entreprises présentant une contribution nette positive aux 17 ODD.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l’alignement de l’indice de référence sur l’objectif d’investissement durable?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de marché large?**
Pas d'application

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
2221003119PQOZ1LDV58

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 63.38%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 36.62%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a investi dans des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et le promotion du bien-être de leurs générations présente et future. En combinant une sélection rigoureuse des Etats avec une politique d'engagement formelle et systématique et en priorisant les obligations d'impact (obligations vertes et équivalentes) reconnues, le Compartiment a investi dans les Etats les plus engagés ou démontrant les meilleurs efforts en matière de développement durable.

L'objectif de développement durable a été poursuivi par :

- Un screening ESG rigoureux, sur base d'un modèle propriétaire de durabilité des Etats aligné avec les Objectifs de Développement Durable.
- La promotion des meilleures pratiques et meilleurs efforts; en définissant des règles d'éligibilité sur base du classement ESG.
- L'engagement formel et systématique avec les émetteurs et l'investissement dans des titres d'impact (obligations vertes et similaires).

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment a investi uniquement dans les 50% des pays de l'OCDE les mieux classés selon le modèle propriétaire de durabilité des pays exclusivement ;
- Le Compartiment a engagé un dialogue avec les émetteurs investis selon l'approche décrite dans sa Politique d'Engagement du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement policy));
- Le Compartiment a privilégié les instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables. Le portefeuille a été exposé à 24.41% dans ce type d'instruments en fin de période de référence.

Ainsi, le Compartiment a réalisé sur la Période de Référence :

a. Le Compartiment n'a pas été exposé aux pays ne respectant pas un minimum de requis démocratiques conforme à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy));

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> Controversial Activity Policy));

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a démontré un score démocratique moyen pondéré supérieur au score démocratique moyen pondéré de l'univers de référence (constitué des pays membres de l'OCDE) : 94.93 (fonds) contre 87.17 (benchmark) (au 31/12/2023) ;

e. Le Compartiment a démontré une intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de son univers de référence (pays membres de l'OCDE) selon la définition des normes techniques réglementaires : 351.82 tCO2e/\$PIB bn (fonds) contre 401.95 tCO2e/\$PIB bn (benchmark) (au 31.12.2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 100.00% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 63.38% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 36.62% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	94.08%	100%
Investissement Environnemental	66.69%	63.38%
Investissement Social	78.04%	36.62%
Autres investissement Environnemental	66.69%	63.38%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 95.00 Benchmark : 87.00	Compartiment : 94.93 Benchmark : 87.17
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 407.40	Compartiment : 351.82 Benchmark : 401.95

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

- L'exclusion des émetteurs ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques tel que défini par la politique d'activités controversées du Gestionnaire.
- L'analyse de durabilité des pays afin d'identifier ceux qui démontrent le plus grand engagement en matière de développement durable sur les question de gouvernance, d'environnement et sociales mais aussi ceux qui montrent une volonté de progresser sur ces sujets ; le classement des pays résultant est à la base des règles d'investissement c'est-à-dire investir les actifs uniquement dans les 50% meilleurs pays classés.
- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement.
- Un processus d'engagement avec les pays investis, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/deqroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble

du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application pour les obligations souveraines.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEW ZEALAND (GOVERNMENT OF) 4.5% 15/04/2027	Administration publique	5.10	Nouvelle-Zélande
1% CANADA GOVT JUN27 01.06.2027	Administration publique	4.46	Canada
3/4 OEST FEB28 20.02.2028	Administration publique	3.91	Autriche
1/2 DENMARK NOV29 15.11.2029	Administration publique	3.45	Danemark
KFW 3,75 23-150228	Activités financières et d'assurance	3.07	Allemagne
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.9% 23-MAY-2029	Administration publique	2.83	Autriche
GOVERNMENT OF SPAIN 0.0% 31-JAN-2027	Administration publique	2.78	Espagne
1/2 BFT 250529 25.05.2029	Administration publique	2.41	France
1/2 CONFEDERATION MAY30 27.05.2030	Administration publique	2.40	Suisse
2 3/4 NEW ZELAND APR25 15.04.2025	Administration publique	2.31	Nouvelle-Zélande
1.35% IRELAND T/BOND MAR31 18.03.2031	Administration publique	2.26	Irlande
1 3/4 OAT JUN39 25.06.2039	Administration publique	2.20	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1/2CONFERATION JUN32 REGS 27.06.2032	Administration publique	2.13	Suisse
NEW ZEALAND (GOVERNMENT OF) 0.500% 15-MAY-2026	Administration publique	2.10	Nouvelle-Zélande
EIB 3,875 23-150328	Activités extra-territoriales	1.94	Supranational



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

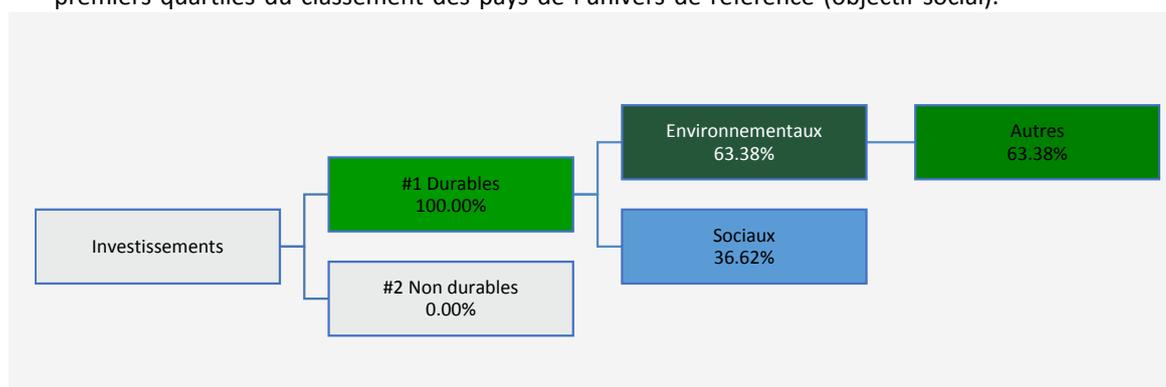
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 100% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») :

- qui visent des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et de la promotion du bien-être de leurs générations présente et future :
- qui visent un objectif environnemental non aligné à la Taxinomie européenne, de par leur positionnement plus avancé sur les questions d'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions ou
- qui visent un objectif social, de par leur positionnement plus avancé sur les questions relatives à la répartition des richesses, la population et son bien-être, les soins de santé, l'éducation et l'innovation.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade suivante :

- instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension environnementale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif environnemental)
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension sociale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif social).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	85.35
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	8.27
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.76
Dérivés	Dérivés	0.28
Liquidités	Liquidités	1.33



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A ce jour, la Taxinomie de l'UE ne prévoit pas une méthodologie pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie de l'UE. Ces obligations ne sont donc pas couvertes par la Taxinomie de l'UE ou ses critères d'éligibilité et de sélection technique.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

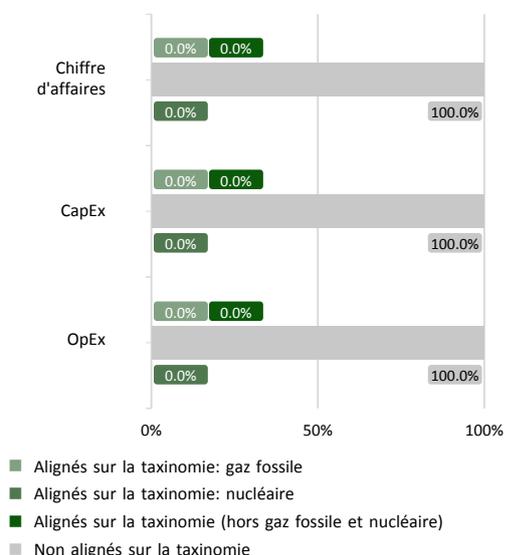
- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

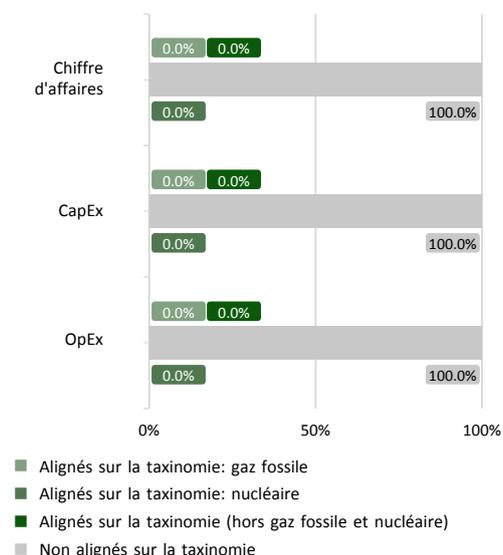
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 63.38% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité du Gestionnaire repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension environnementale, le modèle propriétaire tient compte de l'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions des pays. Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif environnemental. Les scores de la composante Environnement du modèle du Gestionnaire-OCDE permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement (en arrondissant le nombre de pays éligibles) ne défendent pas d'objectif environnemental. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site www.dpamfunds.com (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 36.62% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension sociale, le modèle propriétaire de durabilité des pays tient compte d'une part des générations actuelles (répartition des richesses, population, soins de santé) et des générations futures (éducation et innovation). Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif social. De même, les scores de la composante sociale (c'est-à-dire les générations présentes et futures du modèle propriétaire) permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement ne défendent pas d'objectif social. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 0% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.33% de liquidités et à 0.28% de dérivés . Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base semestrielle, un screening normatif a été établi sur base du respect des minimums démocratiques tels que définis par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)).

Sur une base semestrielle, l'univers éligible a fait l'objet d'un classement dit best-in-class sur base du modèle de durabilité pays de manière à investir uniquement dans les 50% des pays de l'OCDE les mieux classés selon le modèle propriétaire de durabilité des pays.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG
LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
2221009ZOF97R2VUXR95

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI EMERGING ESG LEADERS (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés des marchés émergents de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« Best-in-Class » 50%).

Le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI Emerging Markets (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement) ;
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements ;
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise à répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (telles que définies par exemple dans la déclaration des droits humains des Nations Unies, ou de la déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice y compris toutes sociétés propriétaires de réserves (prouvées ou probables) en combustibles fossiles, toutes sociétés impliquées dans l'extraction de pétrole et gaz non-conventionnels, l'extraction du charbon thermique et la génération d'électricité à partir de charbon ; et

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

Des autres informations, incluant les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : <https://www.msci.com/>.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.54%	99.62%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/>.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	12.77	Taiwan

cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TENCENT HOLDINGS LTD.	Information et communication	6.72	Chine
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	4.22	Chine
RELIANCE INDUSTRIES GDR LTD 2-144A	Industrie manufacturière	2.30	Etats-Unis
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP	Activités financières et d'assurance	1.54	Chine
INFOSYS ADR	Information et communication	1.44	Inde
MEDIATEK INC	Industrie manufacturière	1.34	Taiwan
TATA CONSULTANCY SERVICES LIMITED	Information et communication	1.12	Inde
NETEASE INC	Information et communication	0.95	Chine
JD.COM INC -A-	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	0.91	Chine
ITAU UNIBANCO HOLDING SA PFD	Activités financières et d'assurance	0.91	Brésil
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	Activités financières et d'assurance	0.91	Indonésie
BAIDU INC REGISTERED SHS -A-	Information et communication	0.90	Chine
NASPERS LIMITED CLASS N	Information et communication	0.88	Afrique du Sud
INDUSTRIAL & COMMERCIAL BANK OF CHINA	Activités financières et d'assurance	0.87	Chine



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.62% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	19.32
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	15.79
Information et communication	Services d'information	8.72
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	7.34
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.68
Information et communication	Télécommunications	3.93
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.92
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	3.90
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.66
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.33
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.29
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.19
Information et communication	Édition	2.07
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.94
Activités immobilières	Activités immobilières	1.87
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.59
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.19
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.10
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	1.03
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.98
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.88
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.82
Hébergement et restauration	Restauration	0.70
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.68
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.62
Transports et entreposage	Transports par eau	0.57
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.55
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.51
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.43
Transports et entreposage	Transports aériens	0.43

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.41
Autres activités de services	Autres services personnels	0.35
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.34
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.33
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.30
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.26
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.23
Hébergement et restauration	Hébergement	0.21
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.20
Construction	Génie civil	0.17
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.15
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.12
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.09
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.07
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.06
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.04
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.03
Enseignement	Enseignement	0.03
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.03
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.01
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.01
Dérivés	Dérivés	0.00
Liquidités	Liquidités	0.38



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

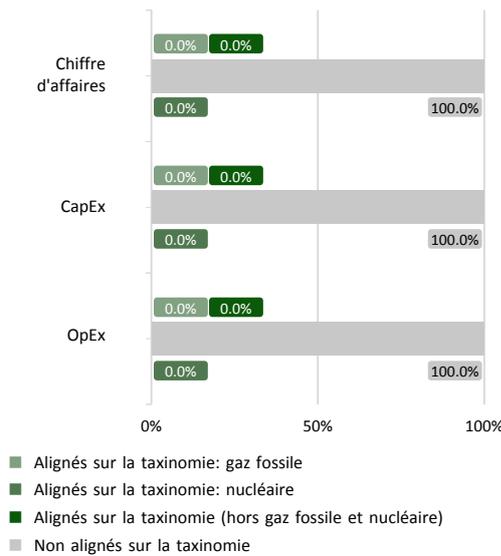
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

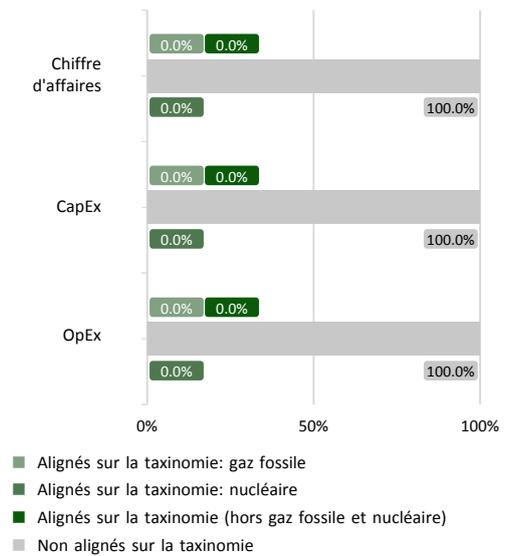
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.38% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pendant la période de référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site <https://www.msci.com/>. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Compartiment n'a pas investi dans des sociétés non conformes aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies pour lesquelles les perspectives de controverses ESG (c.-à-d. « ESG controverses outlook ») sont neutres ou négatives.

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées. Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le Compartiment a consisté en une réplique physique intégrale de l'Indice.

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Standard Indices (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans de controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus. Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l’alignement de l’indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l’Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de référence?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI EM ESG Leaders</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI EM</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	1.2
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0.5
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	1.2

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
222100JJ1687Q7ON5459

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site www.dpamfunds.com (Controversial Activities Policy) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.05%	99.60%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/2 KBC GROUP MAR26REGS 29.03.2026	Activités financières et d'assurance	4.33	Belgique
FRANCE TELECOM 1.000% 12- SEP-2025	Information et communication	4.25	France
INTESA SANPAOLO 4,00 23- 190526	Activités financières et d'assurance	3.66	Italie
3%PROLOGIS JUN26 02.06.2026	Activités immobilières	3.54	Etats-Unis
1 1/2 SOC FONC LYON MAY25 29.05.2025	Activités immobilières	3.46	France
BANK OF IRELAND GROUP 1.000% 25-NOV-2024	Activités financières et d'assurance	3.43	Irlande
0.1%ING GROEP SEP25 03.09.2025	Activités financières et d'assurance	3.43	Pays-Bas
LLOYDS BANKING FRN 19- 121125	Activités financières et d'assurance	3.42	Royaume-Uni
1%VINCI SEP25 26.09.2025	Construction	3.41	France
MICHELIN 0,875 18-030925	Industrie manufacturière	3.40	France
1.342% MORGAN STAN OCT26 23.10.2026	Activités financières et d'assurance	3.39	Etats-Unis
PROSUS N.V. 1,207 22-190126	Transports et entreposage	3.35	Chine
3.375% SCHNEIDER EL APR25 06.04.2025	Industrie manufacturière	2.71	Etats-Unis
ORANO SA 3,375 19-230426	Industries extractives	2.68	France
2 5/8 SPIE JUN26 18.06.2026	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.63	France

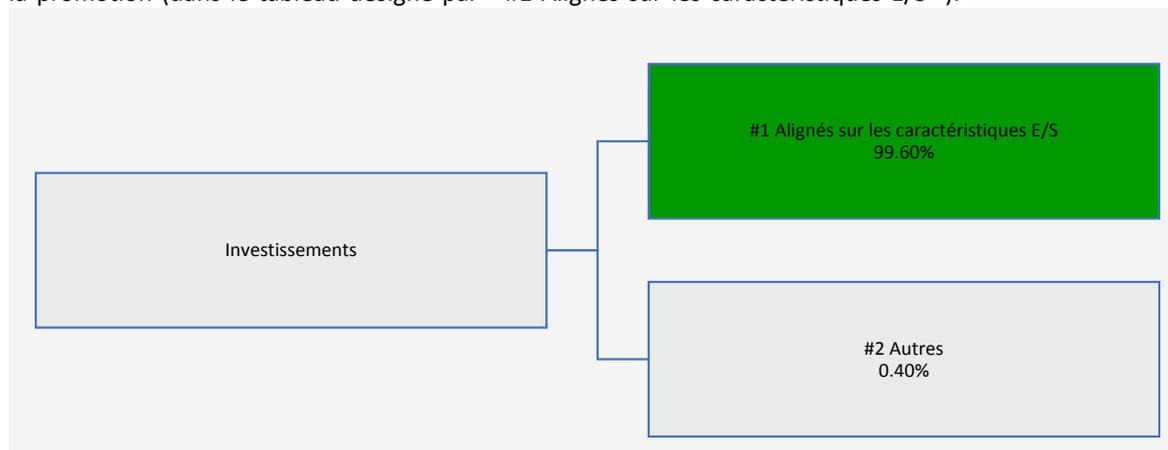


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.60% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	46.27
Activités immobilières	Activités immobilières	9.59
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	9.44
Construction	Génie civil	5.12
Information et communication	Télécommunications	4.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	3.50
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.40
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	3.35
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.71
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	2.68
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	2.58
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.54
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.44
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.89
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.83
Liquidités	Liquidités	0.40



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Non

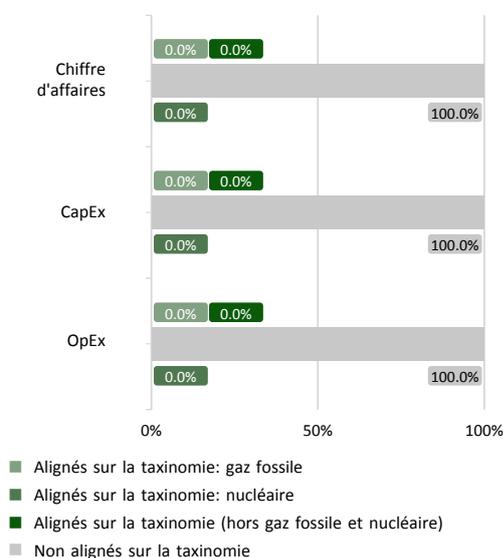
intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

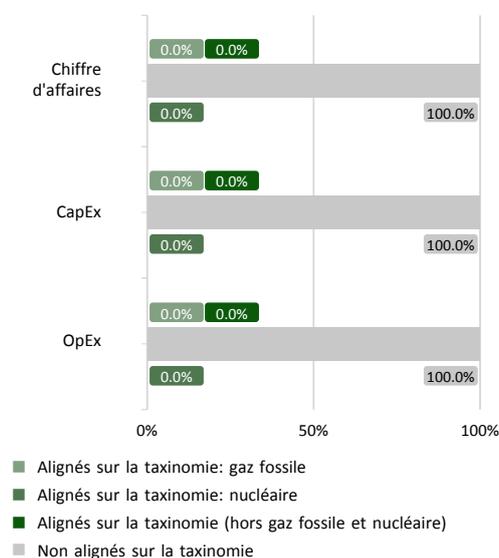
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.4% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

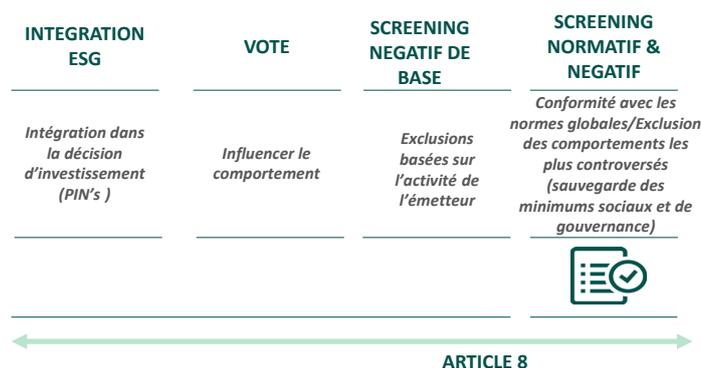
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »).

La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS HARD
CURRENCY SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
391200QCKTOT9W5IH114

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> Oui	●○ <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 39.94% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 54.29%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a investi dans des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et le promotion du bien-être de leurs générations présente et future. En combinant une sélection rigoureuse des Etats avec une politique d'engagement formelle et systématique et en priorisant les obligations d'impact (obligations vertes et équivalentes) reconnues, le Compartiment a investi dans les Etats les plus engagés ou démontrant les meilleurs efforts en matière de développement durable.

L'objectif de développement durable a été poursuivi par :

- Un screening ESG rigoureux, sur base d'un modèle propriétaire de durabilité des Etats aligné avec les Objectifs de Développement Durable.
- La promotion des meilleures pratiques et meilleurs efforts; en définissant des règles d'éligibilité sur base du classement ESG.
- L'engagement formel et systématique avec les émetteurs.
- L'investissement dans des titres d'impact (obligations vertes et similaires).

Durant la Période de Référence, le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088.

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment a investi un minimum de 40% de ses actifs dans les pays classés du premier quartile selon le modèle propriétaire de durabilité des pays ;
- Le Compartiment a investi maximum 10% de ses actifs dans les pays classés du dernier quartile selon le modèle propriétaire de durabilité des pays ;
- Le Compartiment a engagé un dialogue avec les émetteurs investis selon l'approche décrite dans sa Politique d'Engagement.

Ainsi, le Compartiment a réalisé sur la Période de Référence :

a. Le Compartiment n'a pas été exposé aux pays ne respectant pas un minimum de requis démocratiques conforme à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy));

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs impliqués dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> Controversial Activity Policy));

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Un score démocratique moyen pondéré supérieur au score démocratique moyen pondéré de l'univers de référence (constitué des pays émergents et en développement tels que définis par le FMI) : 74.51 (fonds) contre 31.41 (univers de référence) (au 31/12/2023).

e. Une intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis supérieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de son univers de référence (constitué des pays émergents et en développement tels que définis par le FMI) selon la définition des normes techniques réglementaires : 1081.97 tCO2e/\$PIB bn (fonds) contre 1005.49 tCO2e/*PIB bn (univers de référence) (au 31.12.2023).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 94.24% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 39.94% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 54.29% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
Investissement Durable	82.64%	94.24%
Investissement Environnemental	56.80%	39.94%
Investissement Social	77.48%	54.29%
Autres investissement Environnemental	56.80%	39.94%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 65.30 Benchmark : 31.20	Compartiment : 74.51 Benchmark : 31.41
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 1050.34 Benchmark : 6466.00	Compartiment : 1081.97 Benchmark : 1005.49

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

- L'exclusion des émetteurs ne répondant pas à un minimum démocratique.
- L'analyse de durabilité des pays afin d'identifier ceux qui démontrent le plus grand engagement en matière de développement durable sur les question de gouvernance, d'environnement et sociales mais aussi ceux qui montrent une volonté de progresser sur ces sujets ; le classement des pays résultant est à la base des règles d'investissement c'est-à-dire min. 40% des actifs dans les pays classés dans le premier quartile et maximum 10% dans les pays classés dans le dernier quartile.
- Un processus d'engagement avec les pays investis, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/deqroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application pour les obligations souveraines



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le Gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Notre modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5 1/4 REP NAMIBIA OCT25 29.10.2025	Administration publique	8.84	Namibie
4.125% CHILE JUL34 05.07.2034	Administration publique	6.37	Chili
SOUTH AFRICA (REPUBLIC OF) 5.750% 30-SEP-2049	Administration publique	5.42	Afrique du Sud
PNG GOVT INTL BOND 8.375% 04-OCT-2028	Administration publique	5.34	Papouasie Nouvelle Guinée
COLOMBIE 8,00 22-200433	Administration publique	4.91	Colombie
REPUBLIC OF POLAND 5,75 22-161132	Administration publique	4.82	Pologne
COLOMBIA 8,75 23-141153	Administration publique	4.50	Colombie
BRAZIL REPUBLIC 6,00 20- 201033	Administration publique	4.48	Brésil
TEMASEK FINANCIAL 1,625 21-020831	Activités financières et d'assurance	3.45	Singapour
MACEDONIA GOVERNMENT INTERN 2.750% 18-JAN-2025	Administration publique	3.07	Macédoine
6 1/8 ROMANIA JAN44 22.01.2044	Administration publique	2.80	Roumanie
REPUBLICA ORIENT URUGUAY 5.1% 18/06/2050	Administration publique	2.79	Uruguay
HUNGARY 2,125 21-220931	Administration publique	2.70	Hongrie
IVORY COAST (GOVERNMENT OF) 6.625% 22-MAR-2048	Administration publique	2.60	Côte d'Ivoire
ROMANIA 2,625 20-021240	Administration publique	2.48	Roumanie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

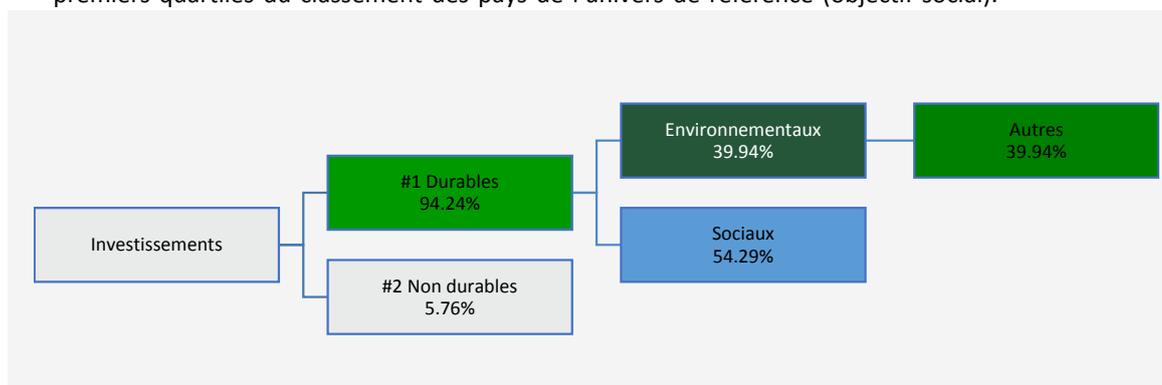
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 94.24% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») :

- qui visent des Etats soucieux du respect des droits fondamentaux (droit humain, droit du travail, droits démocratiques, etc.), de la protection de leur capital environnemental et de la promotion du bien-être de leurs générations présente et future
- qui visent un objectif environnemental non aligné à la Taxinomie européenne, de par leur positionnement plus avancé sur les questions d'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions ou
- qui visent un objectif social, de par leur positionnement plus avancé sur les questions relatives à la répartition des richesses, la population et son bien-être, les soins de santé, l'éducation et l'innovation.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade suivante :

- instruments d'impact tels que les émissions vertes et durables ;
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension environnementale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif environnemental) ;
- les obligations émises par un Etat dont le score sur la dimension sociale est inclus dans les trois premiers quartiles du classement des pays de l'univers de référence (objectif social).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	82.52
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	7.95
Information et communication	Télécommunications	2.27
Dérivés	Dérivés	-0.06
Liquidités	Liquidités	7.32



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A ce jour, la Taxinomie de l'UE ne prévoit pas une méthodologie pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie de l'UE. Ces obligations ne sont donc pas couvertes par la Taxinomie de l'UE ou ses critères d'éligibilité et de sélection technique.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

Oui :

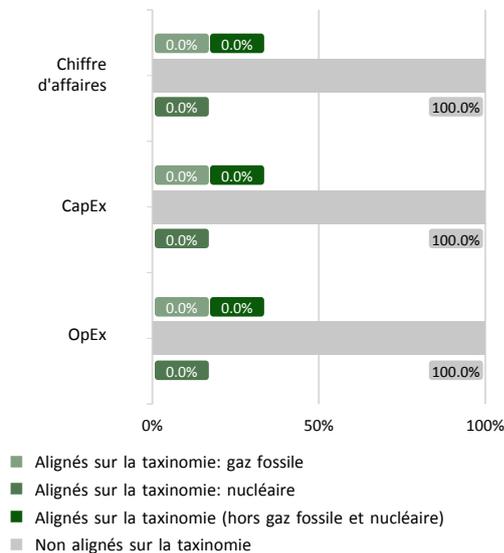
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

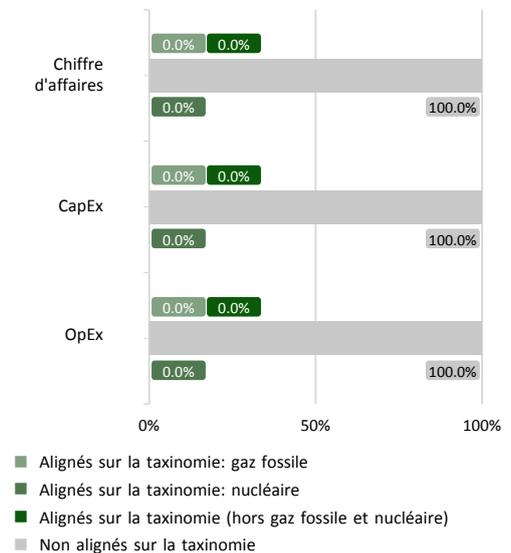
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 39.94% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension environnementale, le modèle propriétaire tient compte de l'efficacité énergétique, le changement climatique, la biodiversité et les émissions des pays. Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif environnemental. Les scores de la composante Environnement du modèle du Gestionnaire-EM permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement (en arrondissant le nombre de pays éligibles) ne défendent pas d'objectif environnemental. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 54.29% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le modèle propriétaire de durabilité repose sur les dimensions environnementales, sociales et gouvernementales. Sur la dimension sociale, le modèle propriétaire de durabilité des pays tient compte d'une part des générations actuelles (répartition des richesses, population, soins de santé) et des générations futures (éducation et innovation). Ainsi, en investissant dans les pays les mieux classés sur cette dimension, le Compartiment vise un objectif social. De même, les scores de la composante sociale (c'est-à-dire les générations présentes et futures du modèle propriétaire) permettent de classer les pays états membres de manière décroissante. Les pays du dernier quartile du classement ne défendent pas d'objectif social. De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses objectifs environnementaux et/ou sociaux ;
- Emetteurs couverts par la recherche ESG étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fins de diversification du portefeuille, le Compartiment a été exposé à 5.76% d'émetteurs étant considérés comme n'ayant pas des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 7.32% de liquidités et à -0.06% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base semestrielle, un screening normatif a été établi sur base du respect des minimums démocratiques en excluant les pays qui ne répondent pas à un minimum démocratique tel que défini par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity Policy)).

Sur une base semestrielle, l'univers éligible a fait l'objet d'un classement dit best-in-class sur base du modèle de durabilité pays de manière à investir un minimum de 40% des actifs sous gestion dans les pays du premier quartile et un maximum de 10% des actifs sous gestion dans les pays du dernier quartile.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026

Identifiant d'entité juridique:
3912008VMXPFSV2ZZU26

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Au niveau des investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy) ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.20%	99.51%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MORGAN STANLEY FRN 22-070532	Activités financières et d'assurance	2.43	Etats-Unis
1 7/8 BK IRELAND JUN26 05.06.2026	Activités financières et d'assurance	2.41	Irlande
1% ARGENTA OCT26 REGS 13.10.2026	Activités financières et d'assurance	2.38	Belgique
PROSUS N.V. 1,207 22-190126	Transports et entreposage	2.34	Chine
P3 GROUP SARL 0.875 22-26 26/01A	Activités immobilières	2.32	Luxembourg
BANKIA SA 1.125% 12-NOV-2026	Activités financières et d'assurance	2.02	Espagne
1/4 AT&T MAR26 04.03.2026	Information et communication	2.02	Etats-Unis
RCI BANQUE SA 4.625% 02-OCT-2026	Activités financières et d'assurance	1.91	France
J.P. MORGAN & CO INC 3% 19/02/2026	Activités financières et d'assurance	1.88	Etats-Unis
3%PROLOGIS JUN26 02.06.2026	Activités immobilières	1.86	Etats-Unis
2.386%FORD MOTOR FEB26 17.02.2026	Activités financières et d'assurance	1.83	Etats-Unis
BANK OF AMERICA FRN 22-271026	Activités financières et d'assurance	1.79	Etats-Unis
1/8 KBC GROUP SEP26 REGS 10.09.2026	Activités financières et d'assurance	1.74	Belgique
3/8 AXA LOG NOV26 REGS 15.11.2026	Activités financières et d'assurance	1.68	Luxembourg
1/4 ALSTOM OCT26 14.10.2026	Industrie manufacturière	1.67	France

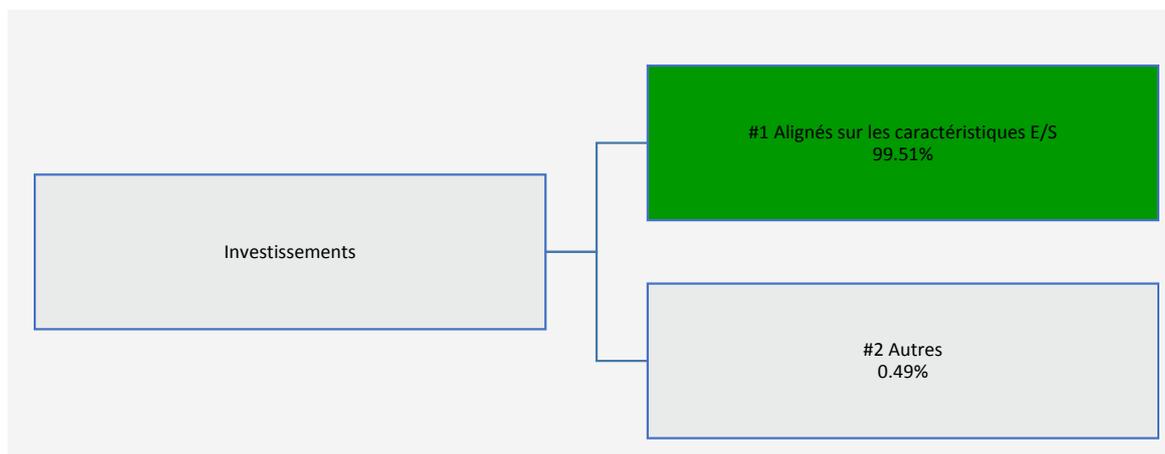


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.51% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	46.93
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7.81
Activités immobilières	Activités immobilières	6.60
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.05
Information et communication	Télécommunications	4.54
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	3.38
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2.69
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.63
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.34
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.67
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.54
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.53
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	1.33
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.28
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	1.26
Autres activités de services	Autres services personnels	1.22
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	1.16
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.07
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.95

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.81
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.79
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.73
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.67
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.61
Hébergement et restauration	Restauration	0.49
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.44
Liquidités	Liquidités	0.49



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

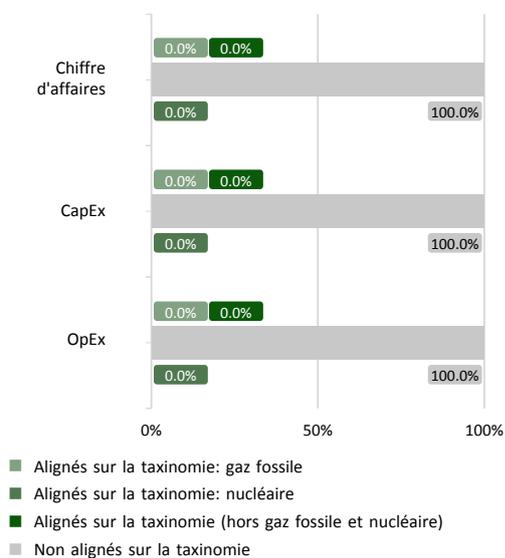
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

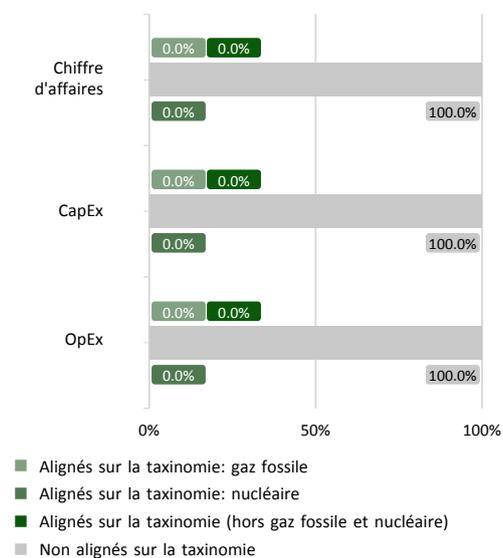
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.49% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

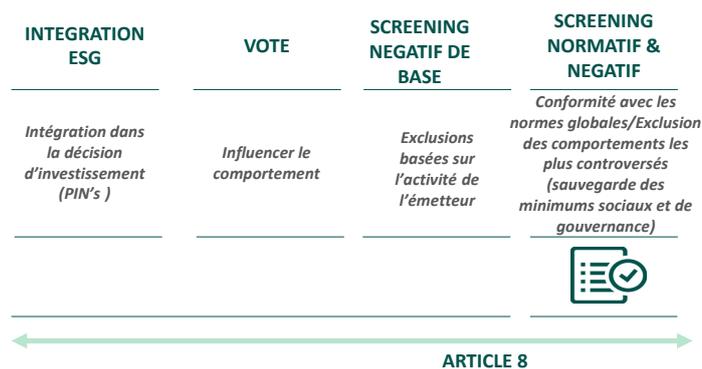
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS
CORPORATE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
391200COF3CF04HUJL98

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 66.38% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Pour les investissements en actions ou en obligations de société :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy));
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale sur les problématiques environnementales ou sociales;
- d) Le Compartiment a démontré une exposition de 48.83% aux entreprises alignées à l'initiative Sciences Based Targets (SBTi) ou équivalent: avec pour objectif d'atteindre de manière progressive minimum 25% d'exposition en 2026.
- e) Le Compartiment a démontré un profil ESG supérieur à celui de univers des obligations de marchés émergents, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables, sur un horizon glissant de trois ans glissants.

Ainsi, le Compartiment a réalisé sur la Période de Référence :

- Au 31 décembre 2023, l'exposition du Compartiment aux entreprises alignées à l'initiative Sciences Based Targets (SBTi) ou équivalent était de : 48.83%
- Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré supérieur à celui de celui de univers des obligations de marchés émergents, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables, sur un horizon glissant de trois ans glissants: 54.20 (fonds) contre 32.45 (benchmark) (au 31/12/2023).

A noter que la politique d'activités controversées du Gestionnaire vise à décrire et à expliquer les choix du Gestionnaire en termes d'exclusions et de restrictions des investissements dans des activités ou comportements d'entreprise ou d'Etat jugés non éthiques et/ou irresponsables et/ou non durables. Elle est accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)).

A noter que l'initiative Science-based Targets (SBT) est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). L'initiative SBT:

- 1) définit et promeut les meilleures pratiques en matière de réduction d'émissions et d'objectifs nets zéro en accord avec la science du climat;
- 2) fournit une assistance technique et des ressources spécialisées aux entreprises qui fixent des objectifs fondés sur la science en accord avec la science du climat la plus récente;
- 3) rassemble une équipe d'experts pour fournir aux entreprises une évaluation et une validation indépendantes des objectifs.

Les émetteurs/sociétés ont été appelés à rejoindre l'initiative et dès lors définir un programme clair sur leur stratégie de réduction d'émissions et objectifs net zéro aligné avec l'Accord de Paris.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
E/S Caractéristiques	0%	90.49%
Investissement Durable	0%	66.38%
Autres investissement Environnemental	0%	49.04%
Social	0%	14.59%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	n/a	Pas d'exposition

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité b.	n/a	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	n/a	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	n/a	Compartiment : 48.83
Indicateur de durabilité e.	n/a	Compartiment : 54.20 Benchmark : 32.45

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

De plus, au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés alignées avec la Taxinomie UE ou en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 66.38% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.75% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 49.04% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 14.59% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 56.41% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Gestionnaire s'est assuré que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et/ou sociaux).

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy). Les engagements réalisés par le Gestionnaire font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/deqroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux objectifs de développement durable (ODD) afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 56.41% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure prise en compte d'enjeux tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées couvrent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ou de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activity))). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises

qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles.

Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure prise en compte d'enjeux tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement de best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TML HOLDINGS PTE4,35 21-090626	Industrie manufacturière	3.99	Inde
NEMAK SAB 2,25 21-200728	Industrie manufacturière	3.07	Mexique
CEMEX SA DE CV 5.450% 19-NOV-2029	Industrie manufacturière	3.07	Mexique

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LENOVO GROUP 6,536 22-270732	Industrie manufacturière	3.05	Chine
AMERICA MOVIL SA DE CV 3.625% 22-APR-2029	Information et communication	2.94	Mexique
SUZANO AUSTRIA 2,50 21-150928	Autres activités de services	2.74	Brésil
CHINA CONSTRUCT BANK HK 1.250% 04-AUG-2025	Activités financières et d'assurance	2.64	Chine
TSMC GLOBAL 1,25 21-230426	Industrie manufacturière	2.29	Taiwan
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO 2.431% 01-JUL-2031	Industrie manufacturière	2.15	Mexique
KOREA HOUSING 4,625 23-240228	Activités financières et d'assurance	1.88	Corée du Sud
BANCO SANTANDER SA 5.375% 17-APR-2025	Activités financières et d'assurance	1.87	Mexique
IND & COMM BANK CHINA/ HK 2.898% 16-SEP-2024	Activités financières et d'assurance	1.86	Chine
ENTEL CHILE SA 4.750% 01-AUG-2026	Information et communication	1.85	Chili
SIGMA FINANCE NL 4.875% 27-MAR-2028	Activités financières et d'assurance	1.84	Mexique
GOODMAN HK FINANCE 4,375 14-190624	Activités financières et d'assurance	1.84	Hong Kong



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 90.49% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/ S »).

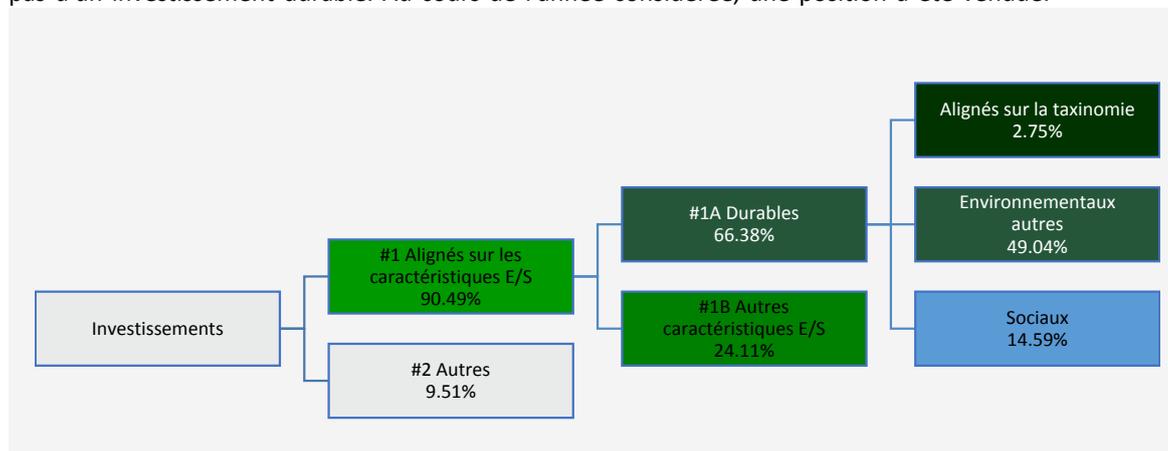
Le Compartiment a investi 66.38% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »)

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.

La politique d'exclusion de DPAM explique comment DPAM agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et aux principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et s'inspire de ces traités internationaux pour évaluer le comportement des entreprises. DPAM examine en permanence ses investissements afin de détecter toute violation de ces principes. Toute implication dans une controverse se traduira par un score négatif pour l'entreprise, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un investissement durable. Au cours de l'année considérée, une position a été vendue.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	29.58
Information et communication	Télécommunications	9.19
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	7.06
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.43
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.99
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4.66
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.55
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	3.42

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	2.76
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.75
Autres activités de services	Activités des organisations associatives	2.74
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.64
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.74
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.59
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.56
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.54
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.54
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.53
Industries extractives	Extraction de houille et de lignite	1.23
Liquidités	Liquidités	9.51



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie du Gestionnaire pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, le Gestionnaire s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.75% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique), soit supérieur à son engagement d'un objectif minimum de 2%.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

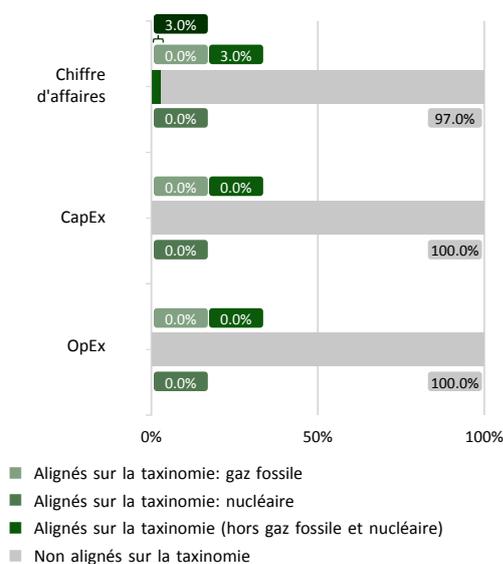
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

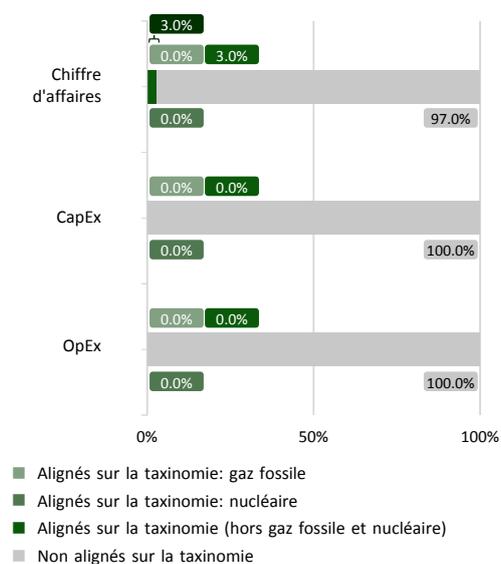
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 13.009 %

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Activités habilitantes : 1.047 %

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	n/a
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.75%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 49.04% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des entreprises bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des entreprises bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 14.59% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs

tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 9.51% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
391200ZNRBAEERN4FH35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé sur la période de référence à des entreprises considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises impliquées dans les activités controversées exclues telles que définies par la politique d'activités controversées du Gestionnaire du Compartiment ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des entreprises confrontées à des controverses extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.62%	99.58%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches du Gestionnaire dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées du Gestionnaire (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

L'approche et les processus du Gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponible via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	3.79	France
ROCHE HOLDING	Industrie manufacturière	2.59	Suisse
ENI (ORD)	Industrie manufacturière	2.52	Italie
NOVARTIS (NOM)	Industrie manufacturière	2.25	Suisse
SAP AG	Information et communication	2.06	Allemagne
HSBC HOLDINGS	Activités financières et d'assurance	1.95	Royaume-Uni
SIEMENS (NOM)	Industrie manufacturière	1.95	Allemagne
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	1.76	Royaume-Uni
ATLAS COPCO AB CLASS B	Industrie manufacturière	1.65	Suède
UCB	Industrie manufacturière	1.62	Belgique
INFINEON TECHNOLOGIES (NOM)	Industrie manufacturière	1.55	Allemagne
SANOFI	Industrie manufacturière	1.47	France
DANONE	Industrie manufacturière	1.44	France
CARLSBERG B	Industrie manufacturière	1.40	Danemark
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	1.39	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.58% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	14.82
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.42
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	7.02
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6.73
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.72
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	5.22
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.41
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.98
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	3.79
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.64
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	2.52
Information et communication	Télécommunications	2.22
Information et communication	Édition	2.06
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2.01
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.94
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.78
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.70
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.63
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.48
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.40
Hébergement et restauration	Hébergement	1.37
Activités immobilières	Activités immobilières	1.34
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.20
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.17
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.16
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.12
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.04
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.92
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.88

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.87
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.76
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.73
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.69
Transports et entreposage	Transports aériens	0.66
Construction	Génie civil	0.65
Autres activités de services	Autres services personnels	0.58
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.55
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.42
Liquidités	Liquidités	0.42



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

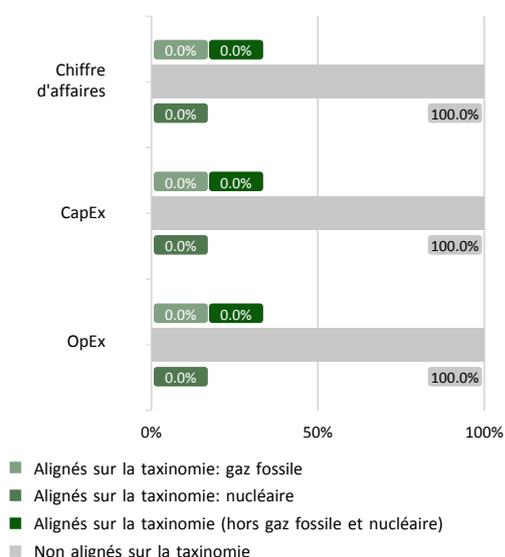
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

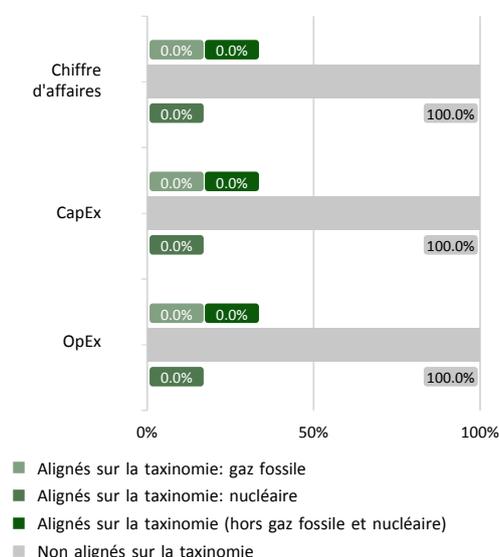
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.42% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

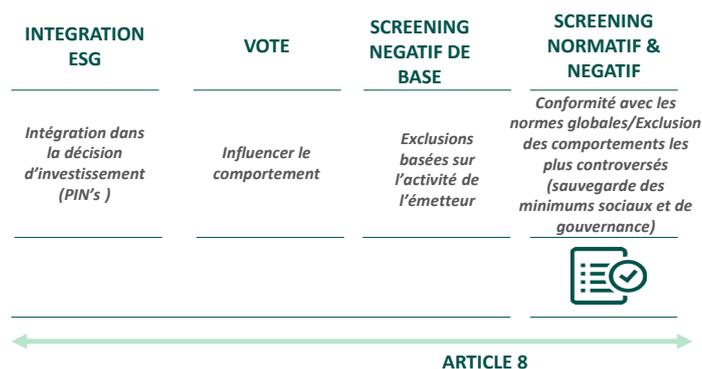
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS CORPORATE EUR

Identifiant d'entité juridique:
391200XI1RVDDS6W3F18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	96.78%	98.00%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) Le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> (Controversial Activities Policy)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

En outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CK HITCHINSON 1,00 21-021133	Activités financières et d'assurance	1.03	Royaume-Uni
STATNETT SF 1.250% 26-APR-2030	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.92	Norvège
4 3/4 ANGLO AMER 32 REGS 21.09.2032	Activités financières et d'assurance	0.86	Afrique du Sud
3.875% PROLOGIS JAN30 31.01.2030	Activités financières et d'assurance	0.85	Etats-Unis
0.425%DONGFEN MOTOR OCT24 19.10.2024	Activités financières et d'assurance	0.78	Chine
PROL IN 4.625 23-35 21/02A	Activités financières et d'assurance	0.72	Luxembourg
TOYOTA MOTOR CD 0,125 21-051127	Activités financières et d'assurance	0.72	Etats-Unis
4 3/8 BBVA OCT29 14.10.2029	Activités financières et d'assurance	0.72	Espagne
1 1/4 KERING MAY26 10.05.2026	Industrie manufacturière	0.71	France
3.625%NEW YORK LIFE JAN30 09.01.2030	Activités financières et d'assurance	0.71	Etats-Unis
SIEMENS FINANCIERE 3,375 23-240831	Activités financières et d'assurance	0.70	Allemagne
VOLVO TREASURY 2,625 22-200226	Activités financières et d'assurance	0.68	Suède
0.8% AIR PRODS & CHEM MAY32 05.05.2032	Industrie manufacturière	0.67	Etats-Unis
1 3/8 AXA OCT41 REGS 07.10.2041	Activités financières et d'assurance	0.67	France
BOUYGUES SA 0,50 21-110230	Construction	0.67	France



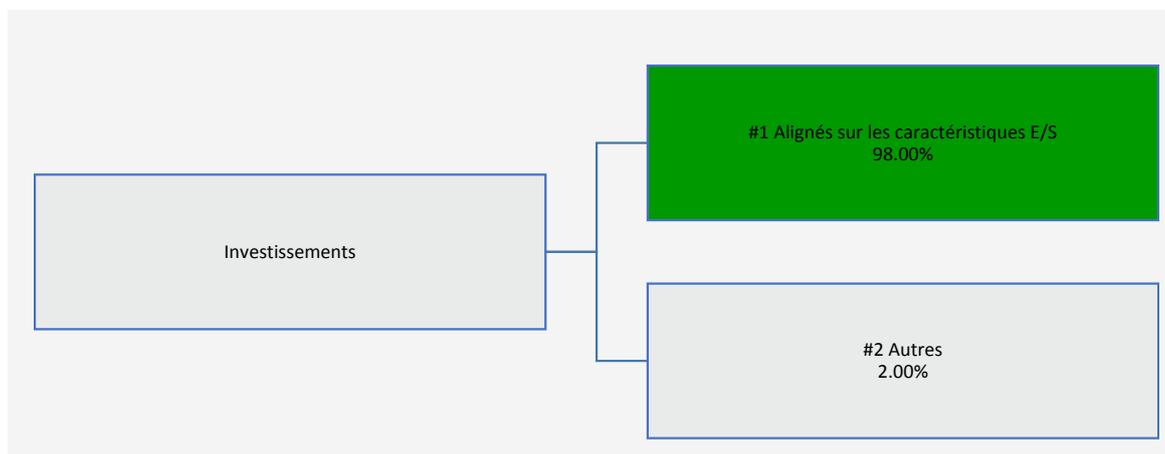
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.00% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

La politique d'exclusion de DPAM explique comment DPAM agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et aux principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et s'inspire de ces traités internationaux pour évaluer le comportement des entreprises. DPAM examine en permanence ses investissements afin de détecter toute violation de ces principes. Toute implication dans une controverse se traduira par un score négatif pour l'entreprise, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un investissement durable. Au cours de l'année considérée, une position a été vendue.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	48.47
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7.70
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.46
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.27
Activités immobilières	Activités immobilières	2.91
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.91
Information et communication	Télécommunications	2.90
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.77
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.82
Construction	Génie civil	1.81
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.71
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	1.69
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.40
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	1.39
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.32
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	1.25
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.21
Information et communication	Services d'information	1.20
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.01

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.84
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	0.84
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.79
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.67
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.67
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.44
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0.30
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.30
Information et communication	Édition	0.28
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.25
Autres activités de services	Autres services personnels	0.22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.21
Liquidités	Liquidités	2.00



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

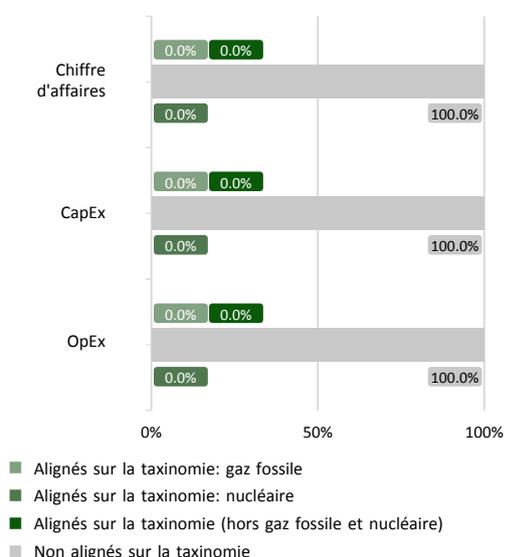
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

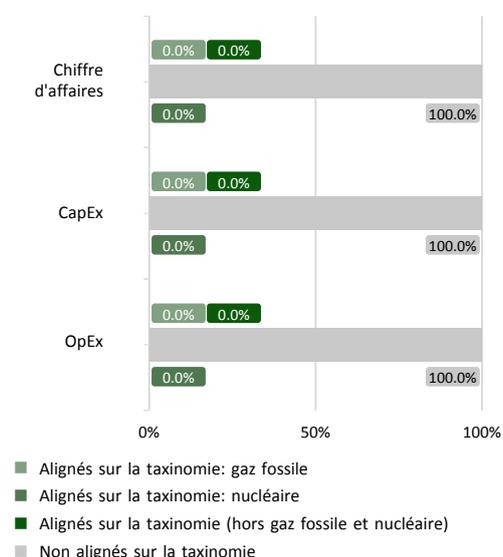
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

- Pour les investissements en lignes directes (obligations de sociétés) :

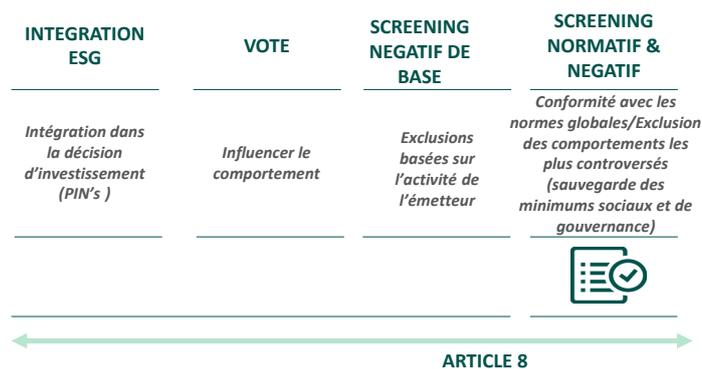
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes globales.

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS EUR INFLATION LINKED

Identifiant d'entité juridique:
391200BNS4QDFDHVPP76

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- à appliquer systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b) Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 3.87% alors que celui du benchmark était de 1.22%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.74%	99.72%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 2.70% Benchmark : 0.82%	Compartiment : 3.87% Benchmark : 1.22%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.
- Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement du gestionnaire via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement policy).

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus du gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE> (TCFD Report).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.7% OAT INFL JUL30 25.07.2030	Administration publique	13.84	France
3.40% OAT-INFL/IDX-99/29 25.07.2029	Administration publique	7.78	France
1/2 DEUTSCHLAND INFL 30 15.04.2030	Administration publique	7.23	Allemagne
1.85%OAT INFL/IDX JUL27 25.07.2027	Administration publique	6.69	France
0.67911% SPAIN NOV27 INFL 30.11.2027	Administration publique	6.50	Espagne
1 1/4 BTP INFL SEP32 15.09.2032	Administration publique	6.50	Italie
2.93305% ITALY INFL SEP35 15.09.2035	Administration publique	5.98	Italie
0.118% GERMANY INFL APR33 15.04.2033	Administration publique	5.69	Allemagne
1%SPAIN NOV30 STRP INFL 30.11.2030	Administration publique	4.85	Espagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.1% BFT INFL MAR29 01.03.2029	Administration publique	4.85	France
0.714056% SPAIN NOV33 30.11.2033	Administration publique	4.56	Espagne
0.115% BTF INFL JUL38 25.07.2038	Administration publique	3.87	France
2.55% ITALY INFL SEP41 15.09.2041	Administration publique	3.62	Italie
FRANCE O.A.T. 0.100% 01- MAR-2036	Administration publique	3.56	France
0.1%DEUTSCHLAND APR26 INF 15.04.2026	Administration publique	1.99	Allemagne

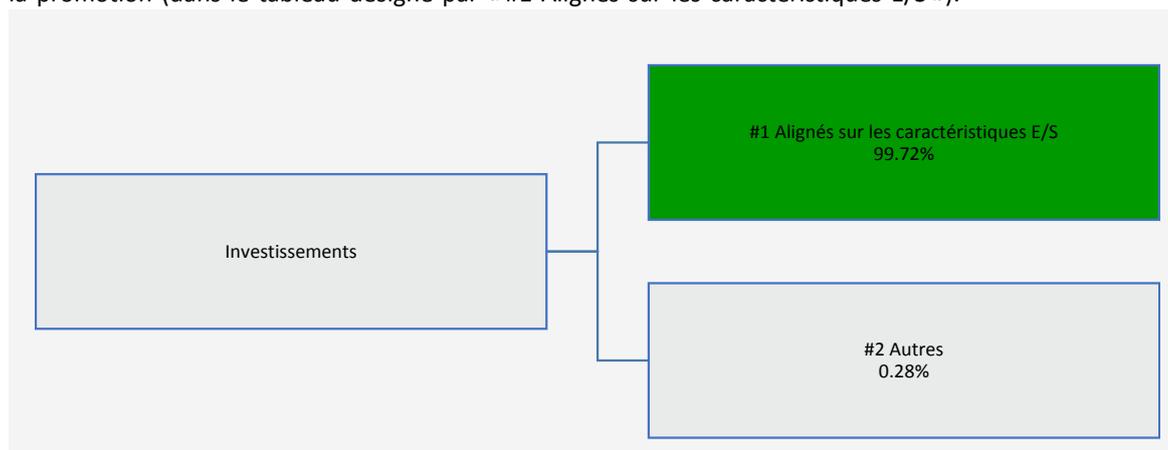


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.72% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	99.72
Dérivés	Dérivés	-0.01
Liquidités	Liquidités	0.29



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

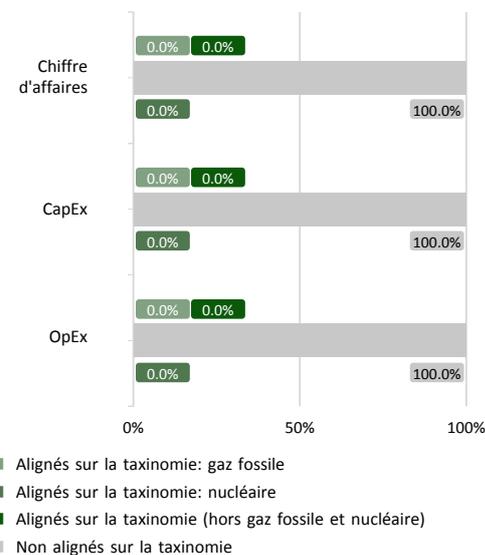
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

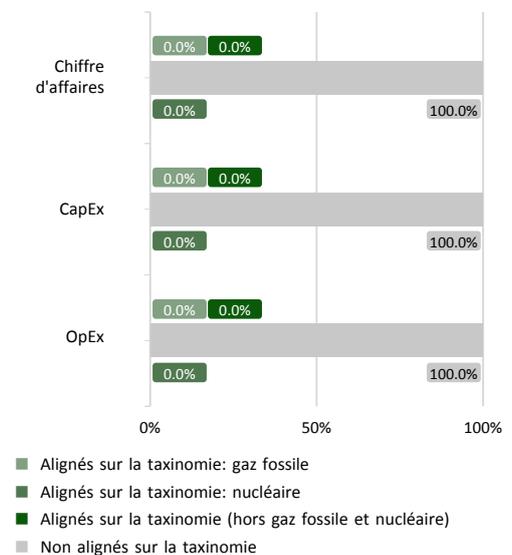
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.29% de liquidités et -0.01% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



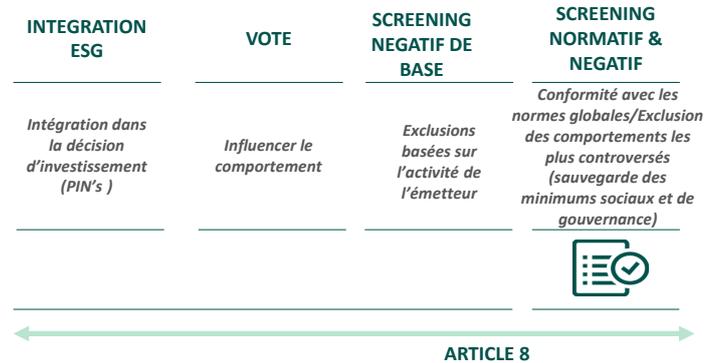
Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques.

Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX

Identifiant d'entité juridique:
391200EXH21COY8WU366

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 86.58% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI ACWI SRI (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés mondiales de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« Best-in-Class » 25%).

Le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI ACWI (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise à répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (telles que définies par exemple dans la déclaration des droits humains des Nations Unies, ou de la déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice y compris toutes sociétés propriétaires de réserves (prouvées ou probables) en combustibles fossiles, toutes sociétés impliquées dans l'extraction de pétrole et gaz non-conventionnels, l'extraction du charbon thermique et la génération d'électricité à partir de charbon ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;
- d. Une intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne du portefeuille inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne de l'univers de l'Indice Parent : 885.52 tCO2e/\$Mio revenus (fonds) contre 1228.13 tCO2e/\$Mio revenus (benchmark) (au 31/12/2023).
- e. Un Score ESG moyen (notation MSCI) supérieur au score ESG moyen de l'univers de l'Indice Parent : 8.38 (fonds) contre 6.81 (benchmark) (31/12/2023).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

Des autres informations, incluant les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : <https://www.msci.com/>.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
E/S Caractéristiques	99.77%	99.49%
Investissement Durable	86.73%	86.58%
Autres investissement Environnemental	65.71%	68.18%
Social	80.70%	15.93%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 872.27 Benchmark : 1178.04	Compartiment : 885.52 Benchmark : 1228.13
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 8.34 Benchmark : 6.78	Compartiment : 8.38 Benchmark : 6.81

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, l'objectif des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser était d'investir dans des sociétés contribuant par leurs produits et services au financement des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des

Nations Unies (ONU): la contribution aux objectifs de développement durables (« ODD ») a été implicitement prise en compte dans la détermination des scores ESG. Par conséquent le Compartiment a visé : un score / rating ESG moyen du portefeuille meilleur que l'Indice Parent.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction de l'Indice répliqué, la stratégie du Compartiment a intégré plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou des comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social tels que l'exclusion des controverses ESG de sévérités maximales ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et / ou sociaux (charbon thermique, possession de réserve de combustibles fossiles, tabac, armement...).

En particulier, le Compartiment n'a pas investi dans des sociétés impliquées dans les controverses les plus sévères et qui pourrait indiquer une violation des guidelines de l'OECD pour les entreprises multinationales et / ou des principes du pacte global des UN ou une implication dans les impacts négatifs les plus sérieux.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/>.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Le cadre d'évaluation utilisé pour noter et exclure les émetteurs de l'Indice est conçu pour être conforme aux normes internationales représentées par la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et le Pacte mondial des Nations unies. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/>.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	14.89	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	3.98	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	2.68	Taiwan
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.95	Etats-Unis
NOVO NORDISK B	Industrie manufacturière	1.92	Danemark
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	1.72	Pays-Bas
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	1.52	Etats-Unis
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	1.37	Etats-Unis
PEPSICO	Industrie manufacturière	1.32	Etats-Unis
LINDE PLC	Industrie manufacturière	1.14	Etats-Unis
INTUIT INC.	Information et communication	0.98	Etats-Unis
WALT DISNEY	Information et communication	0.95	Etats-Unis
VERIZON COMMUNICATIONS	Information et communication	0.91	Etats-Unis
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	0.91	Etats-Unis
TEXAS INSTRUMENTS	Industrie manufacturière	0.86	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.49% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/ S »).

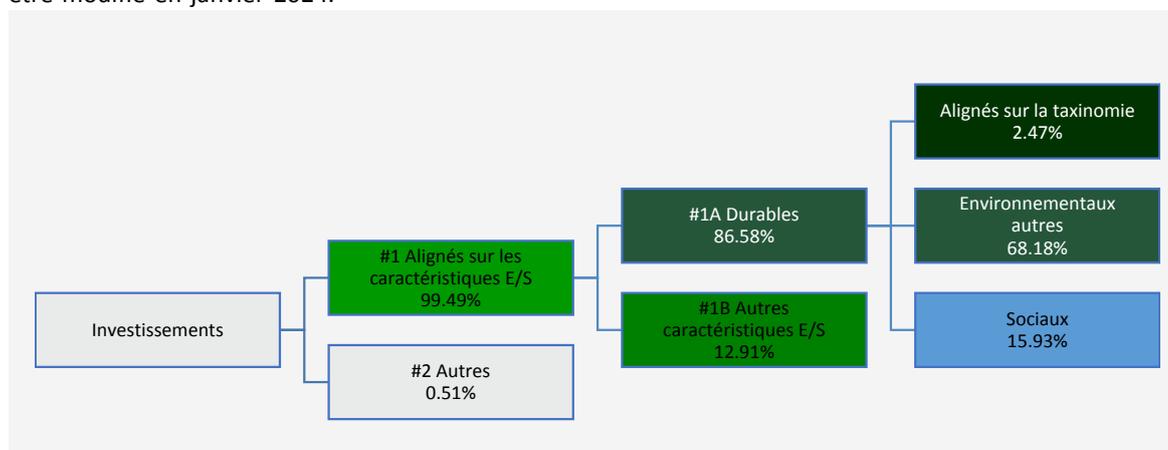
Le Compartiment a investi 86.58% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social)

et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie ‘investissements sociaux’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l’application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	19.56
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9.50
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.36
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.91
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	5.48
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.06
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.30
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.85
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.73
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.23

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.87
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.58
Activités immobilières	Activités immobilières	2.40
Information et communication	Télécommunications	2.23
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.13
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.97
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.56
Information et communication	Services d'information	1.25
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.01
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.95
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.93
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.92
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.91
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.89
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.77
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.74
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.74
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.73
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.69
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.56
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.51
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.50
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.49
Hébergement et restauration	Hébergement	0.44
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.36
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.31
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.28
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	0.23
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.23
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.22
Autres activités de services	Autres services personnels	0.21

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.20
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.18
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.17
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.15
Hébergement et restauration	Restauration	0.14
Transports et entreposage	Transports par eau	0.13
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.12
Construction	Génie civil	0.10
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.09
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.08
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.08
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.07
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.07
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.06
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.05
Industries extractives	Autres industries extractives	0.05
Transports et entreposage	Transports aériens	0.05
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.04
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.04
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.03
Liquidités	Liquidités	0.51



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**
 - Oui :
 - Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 - Non

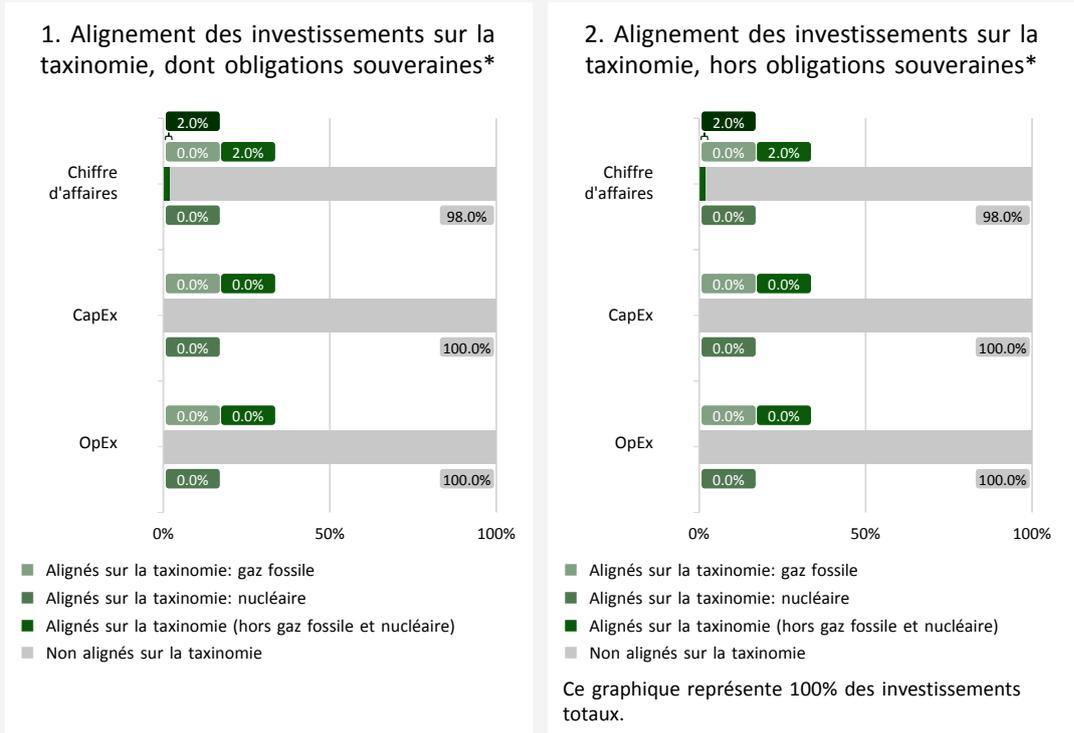
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 10.632 %

Activités habilitantes : 0.324 %

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.07%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.47%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 68.18% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

L'Indice répliqué par le Compartiment n'a pris aucun engagement concernant l'alignement de ses investissements sur la Taxinomie de l'UE. Cependant, le processus de l'Indice combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des entreprises bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des entreprises bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 15.93% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le processus de l'Indice répliqué combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs sociaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux. Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.51% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la Période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « A » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 4 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ». Les sociétés qui font partie des indices globaux MSCI SRI doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus et un score « controversé » de « 1 » ou plus pour être maintenus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site <https://www.msci.com/>. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a consisté en une réplique physique intégrale de l'Indice (MSCI ACWI SRI).

Les indices MSCI SRI ciblent les pondérations sectorielles et régionales qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Standard Indices (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans de controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent (MSCI ACWI).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

	Compartiment	Indice - MSCI WORLD SRI
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0	0

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

	Compartiment	Indice Parent- MSCI WORLD
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0	0.5
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0	0.7
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0	0.6

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX

Identifiant d'entité juridique:
391200057ZJ9CUYKNG59

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 85.17% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA SRI (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« Best-in-Class » 25%).

Le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise à répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (telles que définies par exemple dans la déclaration des droits humains des Nations Unies, ou de la déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice y compris toutes sociétés propriétaires de réserves (prouvées ou probables) en combustibles fossiles, toutes sociétés impliquées dans l'extraction de pétrole et gaz non-conventionnels, l'extraction du charbon thermique et la génération d'électricité à partir de charbon ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;
- d. Une intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne du portefeuille inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne de l'univers de l'Indice Parent : 991.37 tCO2e/\$Mio revenus (fonds) contre 1165.01 tCO2e/\$Mio revenus (benchmark) (au 31/12/2023).
- e. Un Score ESG moyen (notation MSCI) supérieur au score ESG moyen de l'univers de l'Indice Parent : 8.18 (fonds) contre 6.63 (benchmark) (31/12/2023).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

Des autres informations, incluant les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : <https://www.msci.com/>.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
E/S Caractéristiques	99.86%	99.85%
Investissement Durable	86.7%	85.17%
Autres investissement Environnemental	67.7%	71.22%
Social	77.94%	12.25%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 926.86 Benchmark : 985.62	Compartiment : 991.37 Benchmark : 1165.01
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 8.32 Benchmark : 6.65	Compartiment : 8.18 Benchmark : 6.63

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, l'objectif des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser était d'investir dans des sociétés contribuant par leurs produits et services au financement des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des

Nations Unies (ONU): la contribution aux objectifs de développement durables (« ODD ») a été implicitement prise en compte dans la détermination des scores ESG. Par conséquent le Compartiment a visé : un score / rating ESG moyen du portefeuille meilleur que l'Indice Parent.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction de l'Indice répliqué, la stratégie du Compartiment a intégré plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou des comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social tels que l'exclusion des controverses ESG de sévérités maximales ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et / ou sociaux (charbon thermique, possession de réserve de combustibles fossiles, tabac, armement...).

En particulier, le Compartiment n'a pas investi dans des sociétés impliquées dans les controverses les plus sévères et qui pourrait indiquer une violation des guidelines de l'OECD pour les entreprises multinationales et / ou des principes du pacte global des UN ou une implication dans les impacts négatifs les plus sérieux.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/>.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Le cadre d'évaluation utilisé pour noter et exclure les émetteurs de l'Indice est conçu pour être conforme aux normes internationales représentées par la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et le Pacte mondial des Nations unies. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/>.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	24.24	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	6.49	Etats-Unis
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.16	Etats-Unis
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	2.47	Etats-Unis
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	2.21	Etats-Unis
PEPSICO	Industrie manufacturière	2.11	Etats-Unis
LINDE PLC	Industrie manufacturière	1.83	Etats-Unis
INTUIT INC.	Information et communication	1.61	Etats-Unis
WALT DISNEY	Information et communication	1.50	Etats-Unis
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	1.47	Etats-Unis
VERIZON COMMUNICATIONS	Information et communication	1.44	Etats-Unis
TEXAS INSTRUMENTS	Industrie manufacturière	1.42	Etats-Unis
AMGEN INC	Industrie manufacturière	1.40	Etats-Unis
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	1.30	Etats-Unis
LOWE'S COMPANIES, INC.	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.17	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.85% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/ S »).

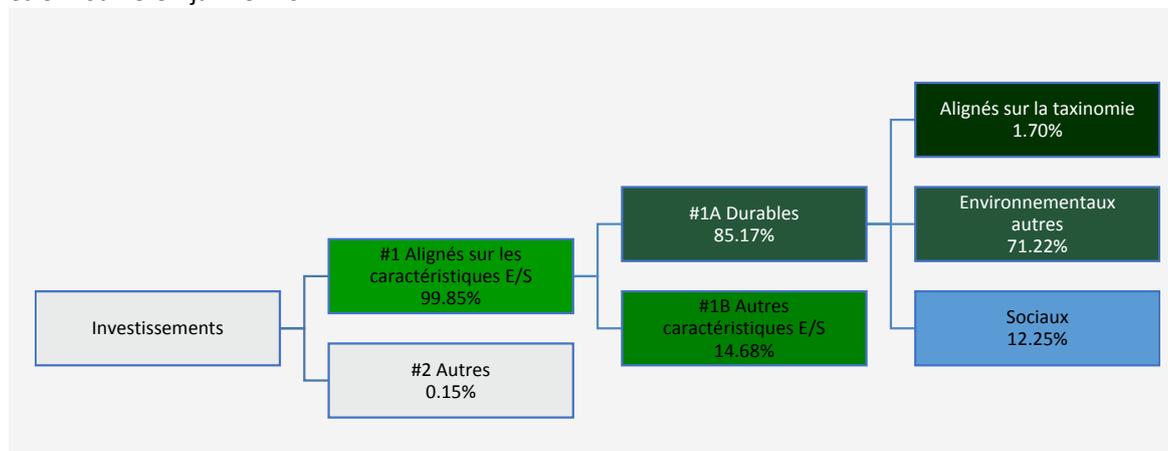
Le Compartiment a investi 85.17% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles

sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	30.61
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	7.57
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5.30
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.86
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	4.33
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.23
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.21
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.55
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.47

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.13
Activités immobilières	Activités immobilières	2.56
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.46
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.12
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.89
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.50
Information et communication	Télécommunications	1.48
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.28
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.15
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.14
Information et communication	Services d'information	1.03
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.97
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.85
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.62
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.59
Hébergement et restauration	Hébergement	0.51
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.44
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.43
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.36
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.33
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.30
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.27
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.25
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.16
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.12
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.12
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.12

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.11
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.10
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.09
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.08
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.08
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.06
Dérivés	Dérivés	0.00
Liquidités	Liquidités	0.15



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

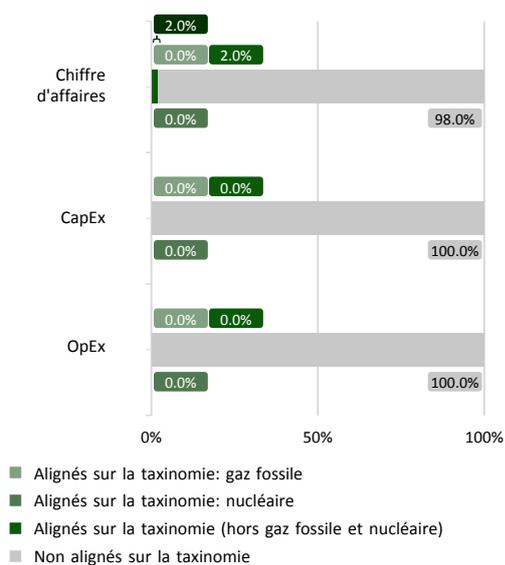
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

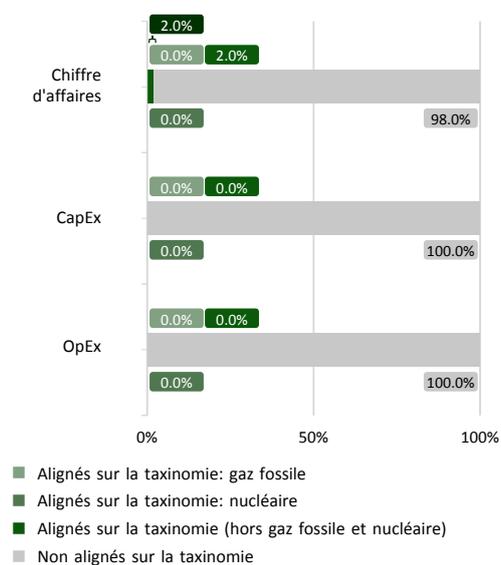
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 13.574 %

Activités habilitantes : n/a

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.56%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.70%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 71.22% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

L'Indice répliqué par le Compartiment n'a pris aucun engagement concernant l'alignement de ses investissements sur la Taxinomie de l'UE. Cependant, le processus de l'Indice combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des entreprises bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des entreprises bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 12.25% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le processus de l'Indice répliqué combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs sociaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux. Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.15% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la Période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « A » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 4 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ». Les sociétés qui font partie des indices globaux MSCI SRI doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus et un score « controversé » de « 1 » ou plus pour être maintenus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site <https://www.msci.com/>. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a consisté en une réplique physique intégrale de l'Indice (MSCI USA SRI).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier

Les indices MSCI SRI ciblent les pondérations sectorielles et régionales qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Standard Indices (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans de controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent (MSCI USA).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI USA SRI</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI USA</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	1
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX

Identifiant d'entité juridique:
391200SGB2MDX2L3YO19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 91.48% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI EMU SRI (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés européennes de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« Best-in-Class » 25%).

Le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI EMU (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise à répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (telles que définies par exemple dans la déclaration des droits humains des Nations Unies, ou de la déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice y compris toutes sociétés propriétaires de réserves (prouvées ou probables) en combustibles fossiles, toutes sociétés impliquées dans l'extraction de pétrole et gaz non-conventionnels, l'extraction du charbon thermique et la génération d'électricité à partir de charbon ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;
- d. Une intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne du portefeuille inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre moyenne de l'univers de l'Indice Parent : 670.12 tCO2e/\$Mio revenus (fonds) contre 1198.62 tCO2e/\$Mio revenus (benchmark) (au 31/12/2023).
- e. Un Score ESG moyen (notation MSCI) supérieur au score ESG moyen de l'univers de l'Indice Parent : 9.15 (fonds) contre 7.83 (benchmark) (31/12/2023).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

Des autres informations, incluant les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : <https://www.msci.com/>.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023
E/S Caractéristiques	100.02%	99.83%
Investissement Durable	90.21%	91.48%
Autres investissement Environnemental	53.21%	54.33%
Social	89.83%	35.15%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 712.98 Benchmark : 998.11	Compartiment : 670.12 Benchmark : 1198.62
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 9.04 Benchmark : 7.84	Compartiment : 9.15 Benchmark : 7.83

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, l'objectif des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser était d'investir dans des sociétés contribuant par leurs produits et services au financement des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des

Nations Unies (ONU): la contribution aux objectifs de développement durables (« ODD ») a été implicitement prise en compte dans la détermination des scores ESG. Par conséquent le Compartiment a visé : un score / rating ESG moyen du portefeuille meilleur que l'Indice Parent.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction de l'Indice répliqué, la stratégie du Compartiment a intégré plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou des comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social tels que l'exclusion des controverses ESG de sévérités maximales ou des activités les plus néfastes à d'autres objectifs environnementaux et / ou sociaux (charbon thermique, possession de réserve de combustibles fossiles, tabac, armement...).

En particulier, le Compartiment n'a pas investi dans des sociétés impliquées dans les controverses les plus sévères et qui pourrait indiquer une violation des guidelines de l'OECD pour les entreprises multinationales et / ou des principes du pacte global des UN ou une implication dans les impacts négatifs les plus sérieux.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Le cadre d'évaluation utilisé pour noter et exclure les émetteurs de l'Indice est conçu pour être conforme aux normes internationales représentées par la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et le Pacte mondial des Nations unies. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.
 - b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).
 - c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliquées dans les armements non-conventionnel) ;
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.
 - d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site <https://www.msci.com/> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	20.67	Pays-Bas
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	8.15	France
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	7.43	France
HERMES INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	4.56	France
AXA S.A.	Activités financières et d'assurance	4.00	France
MUENCHENER RUECK (NOM)	Activités financières et d'assurance	3.82	Allemagne
DEUTSCHE POST (NOM)	Transports et entreposage	3.32	Allemagne
PROSUS NV	Transports et entreposage	2.95	Pays-Bas
DANONE	Industrie manufacturière	2.85	France
DEUTSCHE BOERSE AG	Activités financières et d'assurance	2.65	Allemagne
WOLTERS KLUWER NV	Information et communication	2.41	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	2.30	France
DASSAULT SYSTEMES	Information et communication	2.24	France
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.23	Allemagne
AMADEUS IT GROUP SA	Information et communication	2.21	Espagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

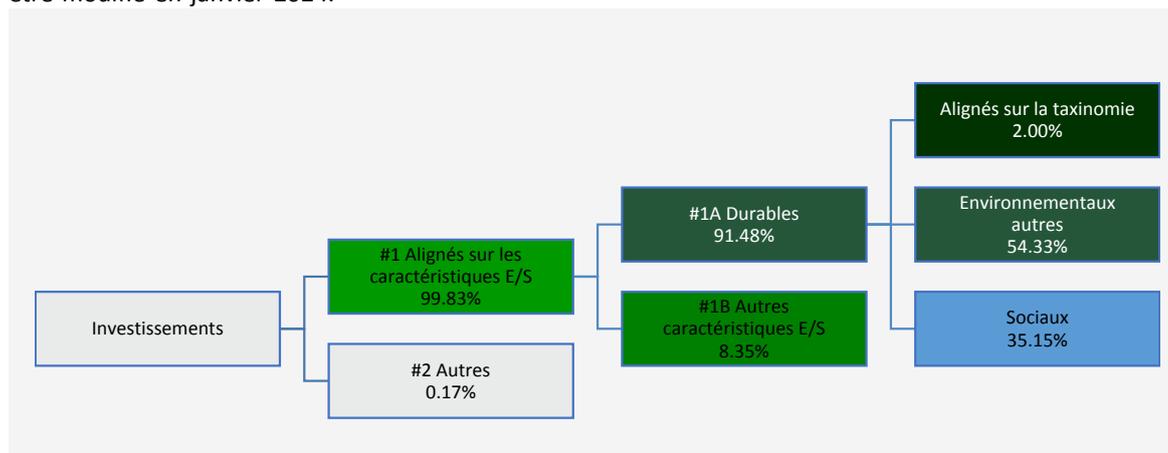
Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.83% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/ S »).

Le Compartiment a investi 91.48% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains doubles comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité entre un investissement qui a un objectif environnemental et social. Suite à ce changement de méthodologie, le document précontractuel a dû être modifié en janvier 2024.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	24.22
Industrie manufacturière	Industrie chimique	10.55
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	9.27
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	7.43
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	6.27
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	4.56
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	3.79
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.65
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.99
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.65
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.63
Information et communication	Services d'information	2.41
Information et communication	Édition	2.24
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.21

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	2.01
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.91
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.64
Autres activités de services	Autres services personnels	1.60
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	1.37
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.25
Construction	Génie civil	1.08
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.02
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.73
Information et communication	Télécommunications	0.46
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.40
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.32
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.30
Liquidités	Liquidités	0.17



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

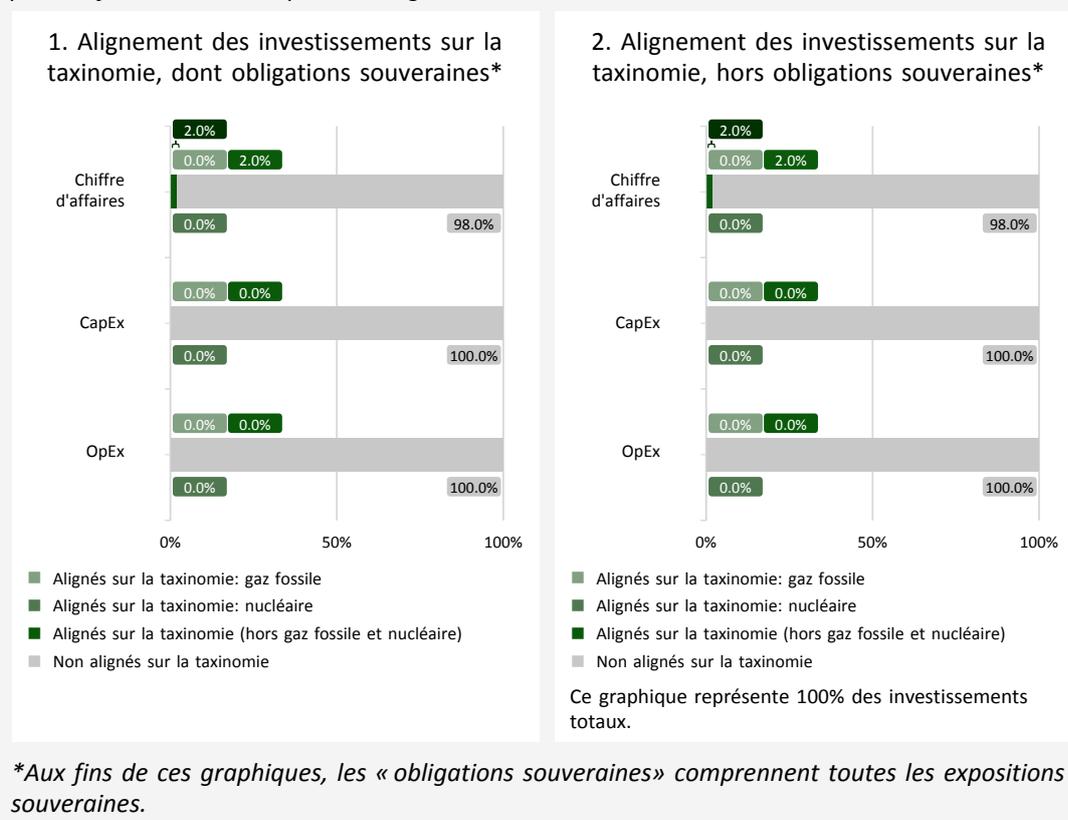
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 4.699 %

Activités habilitantes : 1.183 %

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.00%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 54.33% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

L'Indice répliqué par le Compartiment n'a pris aucun engagement concernant l'alignement de ses investissements sur la Taxinomie de l'UE. Cependant, le processus de l'Indice combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des entreprises bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des entreprises bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 35.15% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence.

Le processus de l'Indice répliqué combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » a permis au Compartiment de s'engager à investir un minimum de ses actifs dans des investissements qui contribuent aux objectifs sociaux mais qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE.

Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, le Gestionnaire souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, le Gestionnaire a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux. Le Gestionnaire réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodologies" et "Sources et traitement des données").


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.17% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la Période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « A » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 4 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ». Les sociétés qui font partie des indices globaux MSCI SRI doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus et un score « controversé » de « 1 » ou plus pour être maintenus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site <https://www.msci.com/>. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a consisté en une réplique physique intégrale de l'Indice (MSCI EMU SRI).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier

Les indices MSCI SRI ciblent les pondérations sectorielles et régionales qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Standard Indices (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans de controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent (MSCI EMU).

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI SRI Indexes Methodology »).

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du Compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'Indice.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI EMU SRI</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI EMU</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0.6

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL

Identifiant d'entité juridique:
391200NTFVF0HX852F74

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- à appliquer systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b) Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 9.57% alors que celui du benchmark était de 1.09%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	96.84%	99.08%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 7.37% Benchmark : 0.78%	Compartiment : 9.57% Benchmark : 1.09%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions

d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par le gestionnaire pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

- Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement du gestionnaire via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> (Engagement Policy).

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus du gestionnaire sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> (Sustainable and Responsible Investments Policy) et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfid-report-enBE> (TCFD Report)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
USA T NOTES B 2.25 17-27 15/02S	Administration publique	7.06	Etats-Unis
US TREASURY NOTES 3.250% 30-JUN-2027	Administration publique	6.33	Etats-Unis
US TREASURY NOTES 3.875% 31-DEC-2027	Administration publique	5.57	Etats-Unis
US TREASURY BONDS 2.375% 15-FEB-2042	Administration publique	4.34	Etats-Unis
2 7/8 US TR NTS 32 C2032 15.05.2032	Administration publique	4.18	Etats-Unis
GOVERNMENT OF FRANCE 0.75% 25-FEB-2028	Administration publique	3.77	France
ITALY REPUBLIC 2,375 19-171024	Administration publique	3.53	Italie
US TREASURY NOTES 3.875% 30-NOV-2029	Administration publique	3.24	Etats-Unis
3.15% SPAIN TN APR33 30.04.2033	Administration publique	3.09	Espagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
US TREASURY NOTES 4.000% 29-FEB-2028	Administration publique	2.93	Etats-Unis
GOVERNMENT OF AUSTRIA 0.0% 20-OCT-2028	Administration publique	2.74	Autriche
2% US TREAS FEB50 15.02.2050	Administration publique	2.57	Etats-Unis
ITALY REPUBLIC 0,875 21-060524	Administration publique	2.12	Italie
0.7% JAPAN DEC51 S73 20.12.2051	Administration publique	2.02	Japon
CANADA (GOVERNMENT OF) 2.25% 01/06/2029	Administration publique	1.97	Canada



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.08% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	94.66
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.64
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1.78
Dérivés	Dérivés	0.10

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Liquidités	Liquidités	0.82



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

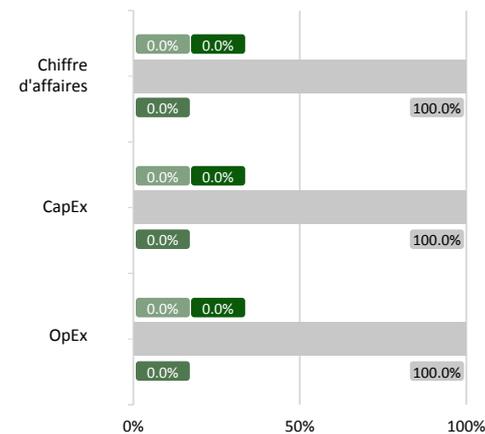
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

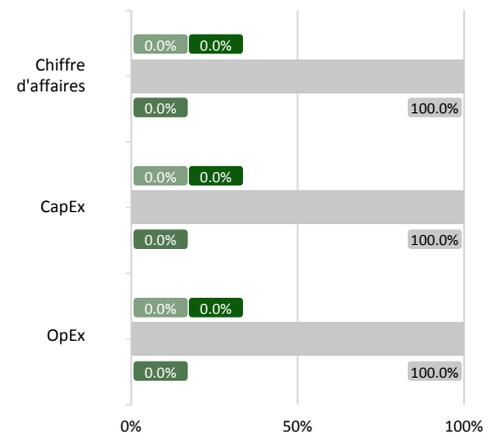
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie: gaz fossile
■ Alignés sur la taxinomie: nucléaire
■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et nucléaire)
■ Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie: gaz fossile
■ Alignés sur la taxinomie: nucléaire
■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et nucléaire)
■ Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.82% de liquidités et 0.1% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



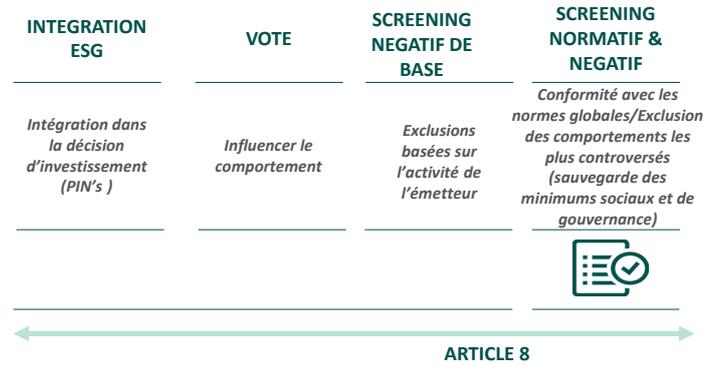
Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques.

Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.